TOUJOURS
LA Cie FRAISSINET

A propos du « Corte II »

La Compagnie Fraissinet, en réponse à un vœu du Syndicat d'initiative de Bastia, a fait connaître qu'elle était décidée à affecter le paquebot *Corte II*, à la ligne de Bastia, à partir du 16 janvier 1912.

Il est vrai qu'elle a pris soin d'ajouter qu'il en serait ainsi *sauf événement de mer*.

Voilà qui est fort prudent ; comme le plus souvent tous les événements concernant la vie des paquebots se passent dans le domaine maritime, rien de plus naturel que nous apprenions un de ces beaux matins, qu'un événement tout à fait imprévu est venu paralyser la bonne volonté de la Compagnie concessionnaire.

A défaut du *Corte II*, il se peut que nous ayons la joie de voir réapparaître notre vieille connaissance *Ballon*.

Mais c'est à peine si nous osons croire à une si grande faveur de la part de l'illustre Compagnie Marseillaise, et comme nous l'avons déjà annoncé, il se peut que M. Fraissinet consente à faire l'acquisition d'un voilier dernier modèle, pour le mettre en service sur la ligne Marseille-Bastia-Livourne.

Ce serait là le vrai moyen de concilier certaines exigences particulières à notre pays avec les intérêts de la Compagnie.

Sa faut, d'autre part, ajouter foi à d'autres renseignements, on prétend que M. Fraissinet ne serait disposé à être agréable à notre ville que tout autant que la Municipalité prendrait l'engagement de donner définitivement le nom de rue Fraissinet à la rue sans nom. Des pourparlers sont engagés dans ce sens, mais on ne peut encore savoir quelle en sera l'issue.

Pour l'instant la question reste en suspens jusqu'à ce que l'événement de mer annoncé permette à la Compagnie Fraissinet de tenir son engagement, aussi sérieusement qu'au mois de septembre dernier, époque à laquelle le nouveau paquebot devait être affecté à la ligne de Bastia.

GAZ

La Compagnie Générale de Lumière et d'Energie, concessionnaire de l'éclairage de Bastia, a l'honneur de prévenir MM. les consommateurs de gaz que la nouvelle distribution doit commencer dans la nuit du dimanche au lundi, 1er janvier.

Afin les prie de porter attention à leur éclairage de façon à ne pas laisser ouverts des becs qui pourraient avoir été obturés par suite de variations éventuelles de pression difficiles à éviter au commencement du nouveau service et pendant les premiers réglages.

LA DIRECTION.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 27 décembre.

Les affaires sont loin plus actives aujourd'hui, aussi notre marché est ferme dans son ensemble et en progrès dans un assez grand nombre de compartiments. Toutefois on ne finit pas au plus haut. La Rente Perpétuelle reprend à 94.47. Les Fonds Russes sont calmes sauf les valeurs en liquidation et le Rouble plus faible à 91 fr., 1/2. Changements en vedette : 4 0/0, le Turc à 90.32, nouveauté : Crédit Foncier de Savoie, le Crédit Foncier 1907, le Crédit Lyonnais à 1.517. Comptoir National d'Escompte 940, Société Générale 823.

Les valeurs industrielles et de traction ont calmé mais soutenu. Charbonnages Français, Mokta, Suez, Rio, Tharsis, Lyon, Métropolitain, Nord-Sud, Omnibus, Electricité, Gaz, Eaux, Omnium, Navigation, Transatlantique, Messageries, Maritimes, Suez, Lyon, Messageries Fluviales, Docks de Marseille, Ouest-Lumière, Electricité de Paris, Electricité de Lyon, Gaz et Eaux, Gaz du Havre, Gaz de Rouen, Gaz de Nancy, Gaz de Bordeaux, Gaz de Marseille, Gaz de Lyon, Gaz de Paris, Gaz de Nantes, Gaz de Toulouse, Gaz de Lille, Gaz de Roubaix, Gaz de Tourcoing, Gaz de Saint-Etienne, Gaz de Saint-Denis, Gaz de Saint-Ouen, Gaz de Saint-Maur, Gaz de Saint-Mandé, Gaz de Saint-Cloud, Gaz de Saint-Germain, Gaz de Saint-Denis, Gaz de Saint-Ouen, Gaz de Saint-Maur, Gaz de Saint-Mandé, Gaz de Saint-Cloud, Gaz de Saint-Germain.

Rues vaut grand changement. Après un début en nouvelle avance, les titres reprirent rapidement dans leurs cours de la veille. Rio 1.860.

En Banque, la fermeté s'accentue sur les mines sud-africaines. Meilleure tenue des sud-américains. Les industriels réalisent de nouveaux progrès.

Au comptant, la Française Marocaine a d'actives transactions à 117 fr.

Les valeurs diverses, la Franco Wyoming reprend à 44.50, la Centre Cuivre de Bourgille reste recherchée à 121.50.

Bourse de demain à bien l'assemblée ordinaire de la Société de Théâtres, Plages et Casinos. Nous pouvons annoncer que les résultats obtenus permettent la distribution d'un dividende au moins égal au précédent.

Légère reprise des actions de nos grandes Cies de Chemins de Fer, Lyon 1.210, Nord 1.625.

Gazette Départementale

ZALANA. — Le Tribunal de première instance de Corte a déclaré l'absence de Carli Paul-François, né à Zalana en août 1827, fils d'Ours André Carli et de Maria, née Grilli, épouse de Lucia, née Pantalli, de Zalana, disparu depuis le 5 Décembre 1882.

SERIA. — La commune de Seria s'occupe de la construction d'un groupe scolaire qui bientôt sera mis à exécution. Le projet conçu en même temps la construction de la mairie. M. le Maire a adressé les plans et devis à la commission des bâtiments civils. Cette commission vient de donner un avis favorable, sous réserve de rectifications à apporter et avis définitif du rapporteur.

CAMPOLORO. — Sont attribués à la commune de Valle di Campoloro à défaut de bureau de bienfaisance, les biens ayant appartenu à la fabrique de l'église de Valle di Campoloro, annuellement placés sous séquestre, la présente attribution faite sous la condition par la commune d'affecter tous les revenus ou produits des dits biens au service des secours de bienfaisance.

Le paiement des dettes régulières ou légales de l'ancienne fabrique de l'église de Valle di Campoloro sera à la charge de cette commune dans le même temps à la délibération prise par le conseil municipal de cette commune le 25 mai 1911.

EXOCA. — M. Jean Baptiste Feloci, fils de l'honorable maire d'Exoca Sorella, vient de terminer ses études de médecine devant la faculté de Bordeaux. Il a soutenu très brillamment sa thèse de doctorat et obtenu, avec la note très bien, les félicitations du jury.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

Arrêté Préfectoral

VENTE D'UN TABLEAU DOMANIAL

Le Préfet de la Corse :

Vu le rapport en date du 14 de ce mois, par lequel M. le Directeur des Domaines demande de fixer, au jeudi 25 janvier prochain, la vente aux enchères publiques, en deux lots, sur la mise à prix de 12.000 fr. et de 17.000 fr. d'un terrain domanial situé sur le Nouveau-Port de Bastia et qui a été remis aux Domaines par le service des Ponts et Chaussées, suivant procès-verbal du 25 mai 1907 ;

Vu la loi du 1er juin 1864 ;

ARRÊTE :

Art. 1. — Est fixée au jeudi 25 janvier 1912, à 10 heures du matin, la vente aux enchères publiques, en deux lots sur les mises à prix de 12.000 fr. et de 17.000 fr., d'un terrain domanial situé sur le Nouveau-Port de Bastia, remis aux Domaines par le service des Ponts et Chaussées pour être vendu au profit du Trésor.

Art. II. — La vente aura lieu dans une des salles de la Sous-Préfecture de Bastia, sous la présidence de M. le Sous-Préfet de Bastia, délégué à cet effet, et en présence de M. le Directeur des Domaines ou de son représentant, et de M. l'ingénieur en chef ou de son délégué.

Art. III — MM. le Sous-Préfet de Bastia, l'ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, et le Directeur des Domaines, sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Ajaccio le 12 décembre 1911.

Le Préfet.
H. JUILLARD.

THEATRE

On a joué samedi soir et dimanche en matinée le *Trouvère*.

Mme Rita Angelini et Celestino Blanelli ont été longuement applaudis, ainsi que MM. Rotelli et Fernandez. Mais le gros succès a été pour M. Sammarco qu'on a bissé plusieurs fois et qui, au deuxième acte surtout, s'est montré tout à fait supérieur. Cet artiste est avec Mme Lina Cavalieri et M. Mortelletti un des meilleurs sujets de la troupe Chelaschi.

En soirée dimanche, nous avons assisté à la deuxième représentation de *La Bohème*. La faveur que l'artiste lyrique avait trouvée auprès du public de jeudi n'avait pas diminué, au contraire. C'est que l'interprétation a été on tous points parfaite, plus encore qu'à la première. Le jeune ténor Lina Cavalieri fut hache d'applaudissements et tous les acteurs, Mlle Angelina Del Rosso, MM. Luigi Fini, Martelletti Scamoni et Fernandez ont eu un très bon succès.

On s'accorde à penser, dès aujourd'hui, que la Tosca si impatiemment attendue par bon nombre d'amateurs, ne démentira pas les espérances que beaucoup fondent déjà sur la matière dont elle sera rendue. Et nous soumes de l'avis de ceux-ci.

M. Chelaschi, en venant ici nous avait promis un choix de bons artistes. Il a tenu sa promesse datant ainsi Bastia d'une excellente troupe.

A l'occasion des Fêtes de la NOEL et du JOUR DE L'AN, on trouvera à la *Bonbonnière* SAUVEUR LOTA, en dehors des articles concernant la *pâtisserie* et la *confiserie*, un assortiment complet de *Fêtes de foie gras truffés* et de *Conserves alimentaires* de toutes sortes.

THÉATRE MUNICIPAL

Direction CHELASCHI

Aujourd'hui dimanche, deux représentations :

Soirée à 7 heures.

LA BOHÈME

Opéra en 4 actes de Verdi

Ce soir à 8 heures et demie

LETROUVERE

Bureau de location chez M. Poggi, coiffeur.

Les abonnements sont ouverts chez M. Poggi, coiffeur, à partir du 28 Novembre.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 21 Décembre

Thermomètre : 7 heures du matin + 10°, à midi + 15 ; 4 6 heures du soir + 11 3 Maxima + 15 2 ; Minima + 9 6.

Baromètre : 7 heures du matin, 769 mm. midi. 767 mm., 6 heures du soir, 767 mm. Vent : Dans la matinée. Calme.

Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Couvert, l'après-midi,

Nouvelles militaires

M. Ferrigani, capitaine au 165e, passe de trésorier au cadre complémentaire.

M. Biot, lieutenant au 158e, passe au 165e, section spéciale de Calvi.

M. Depraitère, lieutenant au 163e, section spéciale, passe à la 4e Cie, faisant fonctions de capitaine trésorier.

Postes et Télégraphes

Sont nommés facteurs des postes, à l'Ile-Rousse, M. Sebiani, ex-soldat au 164e ; à Pontcharra, M. Lantiani, ex-brigadier au 7e d'artillerie à pied ; à Frovin, M. Lanzoni, ex-soldat au 15e colonial ; à Montmorency, M. Barani, ex-soldat au 23e colonial ; au Castellet, M. Ferrandini, ex-soldat au 23e colonial ; à Bône, M. Mari, candidat classé.

Les nouvelles émissions de timbres-poste

Nous mentionnions, il y a quelques jours, les machines à coller les timbres-poste qui commencent à se répandre à New-York.

On fait mieux encore en Nouvelle-Zélande. On supprime totalement le timbre-poste.

Les lettres y sont timbrées mécaniquement par des machines automatiques analogues aux distributeurs de chocolat en usage dans les gares.

On place l'enveloppe sur un pèsteur ; on met la pièce de monnaie voulue dans la fente de l'appareil ; le mécanisme se déclenche et vient inscrire sur l'enveloppe la note : « New Zealand, postage paid. » qui indiquent que l'affranchissement a été exécuté.

La machine, en outre, comprend intérieurement une caisse enregistreuse, qui note et additionne les sommes reçues. Cela semble notamment la besogne des employés qui viennent de temps à autre vérifier les machines et faire la recette.

Cette organisation, toute nouvelle, semble à première vue mal défendue contre les fraudeurs et les cambrioleurs.

Quoi de plus facile que de contrefaire un cachet aussi simple que celui dont nous venons de parler, quoi de plus tentant que de fracturer un appareil rempli d'argent, et laissé sans surveillance presque jusque sur la voie publique ?

Médailles militaires

Le torpilleur hors-rang Milani Paul, de « La Liberté, » a été inscrit d'office au tableau de concours pour la médaille militaire, pour s'être particulièrement distingué lors de l'explosion de ce cuirassé.

— Ont été l'objet de propositions extraordinaires pour la médaille militaire, pour le même objet : le quartier maître mécanicien Goudardoni Toussaint, des directions de port ; les matelots Allegrini Charles-Félix et Giuseppi Jean-Pierre, des tractions de port ; Francesconi Simon-Jean, de « Léon Gambetta. »

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui :
Aujourd'hui : M. Campana, 7, boulevard Saint-Angelo.

Prisons

M. Sanvisi Louis, candidat militaire, est nommé gardien ordinaire à la maison centrale de Lauzières.

A l'église de Capannelle

La cérémonie religieuse de la Nuit de Noël a revêtu cette année, à l'église de Capannelle, un caractère spécial de solennité. La messe a été célébrée par M. l'abbé Leschi, curé de la paroisse, assisté d'un nombreux clergé.

Au moment de l'Elévation, M. Joseph Renucci a chanté magistralement, d'une voix vibrante et émue le *Noël d'Adam*. Des ténèbres distingués MM. Clavacci, Guirilla, Peyffer, Rouvière et Semmari, tous maîtres mandolinistes, lui ont prêté le concours de leur talent. Ce fut dans un silence recueilli et une ferveur religieuse que la foule des fidèles a écouté les paroles qui annonçaient au monde entier la naissance de Jésus-Sauveur.

La quête a été faite par MM. Tortoni et Mattei.

La population du Nouveau-Port est très reconnaissante aux artistes qui ont rehaussé l'éclat de cette fête par une exécution remarquable et à M. l'abbé Leschi qui n'avait rien négligé pour donner à la cérémonie une solennité inaccoutumée.

A nos remerciements nous joignons bien volontiers nos félicitations.

En Algérie

M. Mollini, trésorier à Châteaudun-de-Thenel, est nommé à Tébessa ; M. Arnaud, trésorier à Sétif, est nommé à Saint-Arnaud.

M. François Duveloy, administrateur adjoint à El-Milia, est nommé 1er adjoint à Guerguour.

M. Robaglia, chef d'escadron à Foucara, passe à Kiyya.

Revue Napoléonienne

La dernière livraison de « La Revue Napoléonienne, » qui paraît sous la direction de M. le baron Albert Lumbroso, docteur en droit, bibliothécaire honoraire du prince Napoléon, contient une belle reproduction d'un portrait inconnu de Napoléon, communiqué par M. J. Pawlowski, imprimé lors texte.

Lire dans la même livraison : La général Lasalle, par L. Madelin ; La jeunesse de P. L. Courrier, par J. Rambaud ; Un portrait inconnu de Napoléon ; Autour du maréchal Clarke, par Pélissier ; Notes sur Rouvray, par A. Lumbroso ; La Révolution Française, par A. Dalgan ; Bonaparte en face du Directoire, par L. Madelin ; Les Bacciochi à Lucques, par F. Mori ; La Casa Bonaparte à Ajaccio, par A. Lumbroso ; La politique extérieure du Premier Consul, par G. Dardelines.

On s'abonne à notre librairie et à la Direction, Cas Post. 188, Rome.

Douanes

Sont nommés préposés des douanes : MM. Castellani Jean-François, à la direction de Charleville, et Leschi Pierre, à celle de Marseille.

Rhum Mangoustan

Vêtements

Les vêtements pour hommes, dames et enfants, qui sont confectionnés à la Maison J. CARBUCCIA ET FILS, se recommandent par l'élégance de la coupe, le fini du travail et la modicité du prix.

Un coupeur entrerait est attaché à cette importante Maison.

Etrennes

Les cèbrats confits de la Maison L.-N. Mattei et Cie sont très appréciés comme cadeau du Jour de l'An.

A vendre

Mandarines et oranges, 1re qualité, 0,40 c. la douz., de Domaine de Montesoro. Livraison à domicile.

S'adresser : 3, Place Saint-Nicolas.

GRAND HOTEL L'INGÉNIEUR

A l'occasion des Fêtes du Jour de l'An :

Grand assortiment de *pièces froides*.

Mantecados et *Pâtisserie au beurre* sur commande.

Spécialité de *Pâtés de Merles*.

Le Grand Bar Vous
A SES AMIS A SES CLIENTS

AVIS

Le docteur PUCCINELLI, ex-interne de l'Hôpital Saint-Joseph, a l'honneur de prévenir le public qu'il a ouvert à nouveau son cabinet de *Médecine Générale*, 15, place Saint-Nicolas, 3e stage, aile de droite.

Consultations spéciales sur les maladies des organes génito-urinaires et de la peau.

Le mercredi de 2 h. à 4 h. consultations pour les nourrissons et les indigents.

Un avis ultérieur fera connaître l'ouverture d'un Cabinet de Radioscopie, Radiographie, Radiothérapie, Electricité médicale et ses applications à la Médecine esthétique.

PIPERMINT

Liqueur Mondaine pour danser et soirées, dans l'eau fraîche, avec soda.

GET frères, inventeurs, 1796.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00002

Légion d'honneur

Paris, 31 décembre.

Le *Journal Officiel* publie les nominations et promotions dans la Légion d'honneur, décernées à l'occasion du 1er Janvier par les ministères de la Guerre et de la Marine.

Nominations dans les Finances

Paris, 31 décembre.

M. Verne, préfet du Vaucluse, est nommé trésorier payeur général de la Côte d'Or.

Médaille militaire

Paris, 31 décembre.

Le *Journal Officiel* publie également les noms des Sous-officiers et Soldats qui ont été décorés de la Médaille Militaire.

L'adjudant Fiorenc, du 163e, figure parmi les nouveaux médaillés.

Le maréchal des logis Momic, et les gendarmes Lamberti, Parigi, Peretti, Pinzuti, Lanfranchi de la 15e légion ter, sont également décorés de la Médaille militaire.

TOULON

EVASION
de prisonniers militaires

Toulon, 31 décembre.

Sept prisonniers militaires détenus au fort Lamalgue, se sont évadés la nuit dernière, en s'échappant par un tuyau de cheminée.

De l'enquête ouverte par l'autorité militaire, il résulte que les prisonniers évadés ont eu recours à des complices civils pour mettre leur projet à exécution.

L'INSURRECTION EN CHINE

Fin de l'armistice

Paris, 31 décembre.

L'armistice conclu entre les républicains et les impérialistes a pris fin hier, au termes de l'accord conclu entre les chefs des deux parties.

Les républicains ont ouvert une véritable salve de mousqueterie contre la ville de Han Tang, qui a opposé une vive résistance.

Une nouvelle conférence

A la suite de la réunion tenue par l'Impératrice douairière Yuan Shi Kai et les princes Mandchous, le Trône a décidé d'accepter le projet d'une nouvelle conférence qui aurait un caractère plus large et plus représentif que celle de Shanghai.

Le Trône a également informé les délégués de la conférence de Shanghai qu'il acceptera les décisions de la nouvelle conférence, quelle que soit la forme de gouvernement que cette conférence décide d'adopter.

DUEL FABRY-FOURNOL

Paris, 31 décembre.

A la suite d'une violente altercation politique, une rencontre a lieu ce matin au Parc des Princes, entre M. Fabry, aviateur et M. Fournol, député de l'Aveyron.

A la quatrième reprise, M. Fabry a reçu une blessure grave près de l'œil droit.

Les témoins ont immédiatement mis fin au combat.

Les Morts du Jour

La marquise douairière de Mac-Mahon

Paris, 31 décembre.

On annonce la mort de la marquise douairière de Mac-Mahon, veuve de l'illustre maréchal de France, duc de Magenta.

PARIS

LES GRANDS MATCHES

Paris, 31 décembre.

Demain aura lieu, à 2 heures et demie de l'après midi, au vélodrome du Parc des Princes, la première des grandes rencontres internationales de la saison, entre une équipe française et une équipe d'Irlande.

METZ

La dissolution
de la « Jeunesse Lorraine »

Paris, 31 décembre.

A la suite de l'incident Samain-Marsch, au cours duquel ce dernier fut tué dans une bagarre entre Français et Allemands, le gouvernement allemand vient de dissoudre la société la « Jeunesse Lorraine » dont Alexis Samain était le président.

Cette mesure, qui revêt un caractère vexatoire, a provoqué un vif émoi dans les pays annexés.

AU PORTUGAL

Un décret contre des Evêques

Lisbonne, 31 décembre.

Un décret ministériel a paru hier, interdisant durant deux ans, au patriarche de Lisbonne, à l'évêque de Guarda et à l'administrateur de l'évêché de Porto, de résider respectivement dans les districts de Lisbonne, de Castello-Branco et de Porto, supprimant leurs droits aux allocations de l'Etat, et fixant à cinq jours le délai qui leur est accordé pour sortir de leurs districts respectifs.

TOURS

L'AFFAIRE GUILLOTIN

Paris, 31 décembre.

Le juge d'instruction de Tours vient de rendre une ordonnance de non lieu en faveur de Mme Guillotin.

Mme Guillotin a été remise immédiatement en liberté.

On se rappelle le grand retentissement qu'eut, à un moment donné, cette grave affaire d'assassinat.

A la suite de révélations faites par une amie de Mme Guillotin, celle-ci fut accusée d'avoir contribué, avec son amant, à donner la mort à son mari.

L'amant de Mme Guillotin comparaîtra devant le jury d'Indre-et-Loire à la session de février.

LA GUERRE Italo-Turque

La conclusion de la paix

Paris, 31 décembre.

Une note officielle du gouvernement italien dément les bruits qui se sont répandus au sujet de prétendues ouvertures de paix, qui auraient été entamées par l'Italie et auxquelles cependant l'opinion publique turque serait résolument contraire.

Les pertes turques

On confirme que les pertes turques durant la journée du 25 courant, ont dépassé 500 hommes, morts et blessés, parmi lesquels figurent plusieurs chefs.

Les Turcs abandonnèrent un canon démonté

Quelques tribus arabes ont quitté le camp turc.

Le Choléra à BERLIN

Deux cents cas

Berlin, 31 décembre.

Le docteur Neseman, chargé par la Préfecture de police, de procéder à un nouvel examen des victimes des nombreux empoisonnements qui se sont déclarés à l'asile de nuit, a conclu que cette maladie mystérieuse présentait tous les symptômes du choléra asiatique.

A la suite de ces déclarations, de multiples enquêtes ont été ordonnées, et elles ont permis d'affirmer que l'hypothèse émise par le savant spécialiste était bien justifiée.

Le terrible fléau a été, en effet, importé en Allemagne par des émigrants qui ont séjourné à Hambourg.

Depuis quelques jours, cette affaire d'empoisonnement prenait les proportions d'une véritable catastrophe.

On a constaté aujourd'hui plus de 200 cas nouveaux, dont une soixantaine suivis de mort.

Les analyses bactériologiques des médecins avaient déjà prouvé d'ailleurs, que cet empoisonnement collectif n'avait pas été causé par les aliments.

AVIS DE DÉCÈS

La famille Robequain de Toulouse habitant Vescovato ;

A la douleur d'annoncer à ses amis et connaissances la mort de

MONSIEUR JULES ROBEQUAIN

Maréchal des logis chef de gendarmerie
Décoré de la Médaille Militaire

décédé à Bastia, à l'âge de 45 ans.

La levée du corps aura lieu lundi, 1er janvier 1912, à 10 heures 1/4 du matin, à l'hôpital militaire et la cérémonie à 10 heures et 1/2, au temple protestant de la rue de l'Intendance, 4.

Jésus-Christ a vaincu la mort et mis en évidence la vie et l'immortalité par l'Evangile.
(2 Tim. 1, 10.

A LA VILLE DE NICE

Madame ROUBERT, CORSETIÈRE, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que pour les *fêtes de la Noël* et du *Jour de l'An*, elle sacrifiera une grande quantité de marchandises : *fourrures, peignoirs, chemisettes, parures, lingerie, combinaisons, chemises, pantalons, jupons, corsets de confections* et d'autres petits *articles-cadeaux*, tels que *pochettes en soie, col, guipure, rabat vraie irlande, ganterie, parfumerie* etc. etc.

C'est à la *VILLE DE NICE, Boulevard Paoli, 14*, qu'on vend meilleur marché que partout ailleurs.

La vente fin de saison commencera jeudi 14 décembre et jours suivants.

HOTEL LIMAROLA

27, rue l'Opéra, BASTIA

Chambres spacieuses et confortables. — Cuisine bourgeoise saine et soignée. — Grand jardin ombragé tout l'hôtel. — Pensions entières pour célibataires et familles à des prix très modérés.

M. Limarola répond devant les parents des jeunes gens prenant pension chez lui.

La situation de l'hôtel, vis-à-vis de *la Poste*, à proximité à la fois de la *Gare* et de la *Place Saint Nicolas*, centre de la ville, est des plus avantageuse pour les passagers.

AJACCIO

Grand Hotel Solferino

8, Cours Napoléon, Ajaccio
(en face les jardins de la Préfecture)
Entièrement remis à neuf
(genre Touring-Club)

Maison se recommandant spécialement à MM. les Voyageurs de Commerce, Familles et Touristes.

Prix modérés

Salle de Bains

Salon de Correspondance

Omnibus à l'arrivée et au départ des paquebots et des trains.

JEAN DUFUY
Propriétaire-Directeur

Produits Forestiers de la Corse

Ecorces — Bois — Charbon

Scierie mécanique à Fiume d'Olmo

Entrepôts et Bureaux à Bastia : Quartier de Toga.

Vente de bois de toutes dimensions et de toutes essences.

Débits sur commande.

Bois de construction, de menuiserie, d'ébénisterie, de cannerie, de tonnellerie, de charronnage, tournage, etc., etc.

Prix modérés

Téléph. — Bois à brûler — Charbon de bois

SERVICE DE VAPEURS
ARTHUR C. SOUTHWELL

Transport direct entre Bastia et les ports du Nord

Service régulier entre Bastia, Londres, Manchester, Liverpool, Newcastel, Anvers, Hambourg, Constantinople, Odessa et les ports d'Espagne.

ARTHUR C. SOUTHWELL
BASTIA

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

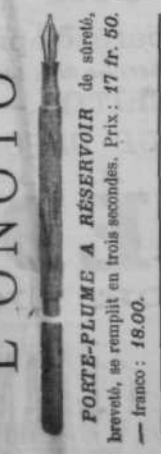
Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
32, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Prix avantageux

Le vapeur Saint-Jean partira de Bastia le 12 janvier à destination des Ports du Nord et Anvers seul impérat.

Librairie Ollagnier



LE FIGARO ILLUSTRÉ

LA CORSE
par HENRY SPONT
Prix : 3 francs — franco : 3.60

FIGARO-NOEL
Huit planches hors texte en couleurs
Prix : 3 fr. 50 c. — Franco : 4.10

ALMANACH HACHETTE
pour 1912

Broché 1.50
Cartonné 2.00
Reliure maroquin . . . 3.00

N. B. — Ajouter 0,50 centim c. pour recevoir le volume franco.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
105 Fûts de 250 à 200 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, Boulevard Raynal.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques pleines et creuses. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres. Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

FERS de 1.000 à 10.000 lrs
Intérêts 5 pour cent l'an
Remboursement en 0,25 centimes par jour. S'adresser : Union Mutuelle Française, 7, rue Baudin, Paris (IXe)

150f p mois. Travail fac. chez soi tous l'an assuré par CONTRAT s. apprentissage sur nos tricoteuses Brevetées. Le plus important au monde genre. Traite directement avec ses clients. Cie La Prévoyante. Bureau H. 11, rue Lecluse, Paris.

Essences et Pétroles
Pétrole Raffiné d'Amérique, marque Le Lion, en caisse de 21 litres.
Pétrole spécial en fûts de 50 litres.
Pétrole de sûreté, marque l'Asbeline, en bidonnets de 5 litres.
Napthagaz, essence spéciale pour automobiles.
Graisses et huiles pour automobiles et charrettes.
Avant de faire vos achats, demandez les prix à la Cie générale des Pétroles — Agence 13, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.
Imprimerie Ollagnier

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
Fontes — Plombs — Zinc feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — Outils
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES DE FOYERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

Prime Sensationnelle
AGRANDISSEMENT
30 × 40
Réservé exclusivement aux Abonnés du PETIT BASTIAIS
Pour être agréables à nos fidèles abonnés, nous voulons de notre avec le sympathique et distingué photographe
J. MORETTI
universellement connu par sa superbe collection de types et vues de la Corse ainsi que par les brillantes récompenses obtenues aux Expositions suivantes :
Bastia, grand prix.
Aix-les Bains, diplôme d'honneur.
Lyon, membre du Jury, hors concours.
Marseille, grand prix.
Paris, 2 grands prix.
Naples, m. du Jury, h. concours.
Anvers, Id. Id.
Londres, Id. Id.
Bordeaux, Id. Id.
Pour faire connaître son travail à nos nombreux abonnés, M. Moretti donne un agrandissement 30×40
touchés soignées, franco de port et d'emballage, au prix dérisoire de 5 francs.
BON à détacher et à adresser avec n'importe quel vieille photographie à l'adresse ci-après : M. J. Moretti, photographe, 15, Bd Saint-Angelo, Bastia (Corse)
Bulletin de souscription à détacher
CONDITIONS A REMPLIR POUR L'OBTENIR
L'AGRANDISSEMENT 30×40 sera fait sur tous contact à franco entièrement, en fin de 20 tours.
Nom
Localité
Rue
Gare

Les MALADIES de la FEMME
LE FIBROME
Tumeurs, Polypes, Fibrome, Cancer, Métrite, Ulcération, Hémorragies, Pertes blanches, Règles douloureuses ou irrégulières, Suites de couches, Vapeurs, Etouffements, Congestions, Migraines, Névralgies, Maux de reins, Douleurs de ventre, Faiblesse générale, Anémie, Epuisement, Vertiges, Etourdissements, Troubles de la circulation du sang, Artérite, Phlébite, Varices, Hémorroïdes, Eczéma, Démangeaisons, Boutons, Dartres, Rougeurs, Taches de rousseur, Impuretés du sang, Glaires, Vapeurs, Faiblesse, Dyspepsie, Constipation, Aigreurs, Vomissements, Glaires, Vers, Parasites, Oxyures, Ascarides, Ténia, Bandes, Pertes blanches, Hémorragies, Perles blanches, Règles irrégulières ou douloureuses, Troubles de la circulation du sang, Artérite, Phlébite, Varices, Hémorroïdes, Eczéma, Démangeaisons, Boutons, Dartres, Rougeurs, Taches de rousseur, Impuretés du sang, Glaires, Vapeurs, Faiblesse, Dyspepsie, Constipation, Aigreurs, Vomissements, Glaires, Vers, Parasites, Oxyures, Ascarides, Ténia, Bandes
QUE FAIRE?
Lisez avec soin ce qui suit dans et relisez-le ensuite. Faites-en votre mieux.
La JOUVENCE de l'Abbé SOURY
Le Remède de l'Abbé SOURY est vendu dans toutes les Pharmacies à 1 fr. le flacon et 2 fr. la double flacon. Exiger sur chaque flacon le timbre du Gouvernement Français et la signature ci-contre.
Le Gérant : G. SOURY
Le Directeur de l'Abbé Soury se tient à la disposition de ses clients pour leur donner tous les renseignements qu'ils désirent sur la manière d'employer la JOUVENCE de l'Abbé SOURY et sur les résultats obtenus.
Ecrire ou se présenter à PHYGIENTHYE, 14, rue Hamelin, (16e) à Paris.
Le Directeur de l'Abbé Soury se tient 7 à 8 h. du matin à 2 h. du soir dans toutes les Pharmacies à 1 fr. le flacon et 2 fr. la double flacon. Exiger sur chaque flacon le timbre du Gouvernement Français et la signature ci-contre.
Le Gérant : G. SOURY

prière une première fois d'user le bon ministre, il me paraîtrait mal à [illegible] aux intérêts du parti républicain qui, demain, va avoir à livrer en Corse de nouvelles batailles, de l'aller hier en réveillant les luttes d'hier et en sonnant ainsi la division dans ses rangs.

» Je prie donc votre bureau de bien vouloir considérer comme nulle et non avenue ma profession et celle que M. Mantrandi m'avait chargé de défendre ; il la retire également ses pouvoirs des deux mandats apportés à ses allégations.

» En terminant, permettez moi, monsieur le Président, de vous adresser, ainsi qu'à tous les membres du bureau, mes sincères remerciements pour la bienveillance avec laquelle vous avez bien voulu écouter les longues explications que j'ai eu à vous fournir à l'occasion de cette élection.

» Veuillez agréer, etc

» Signé : CATTEDDU. »

« Cette décision, aussi imprévue qu'inattendue, a profondément ému les membres de votre bureau qui ont été unanimes à déplorer que des accusations aussi formelles, tendant à porter si gravement atteinte à l'honneur et à la dignité de l'élu et des électeurs, aient pu être formulées sans être étayées par des justifications et preuves sérieuses.

« Comme il n'existe plus aucune protestation contre la validité des opérations électorales de Sartène et M. Gavini ayant justifié de sa capacité d'éligibilité, votre bureau vous propose de valider son élection. »

Pourquoi, nous, membres de la minorité, nous sommes-nous prononcés contre la validation ? C'est parce que nous estimons que la protestation venue après les affirmations de M. Catteddu n'a pas plus de valeur qu'un suprême, qu'il est aussi capable de démentir que d'affirmer un cette circonstance, puisque, en l'espace de huit jours, on affirme d'abord et on démentit ensuite.

En présence de cette situation tout à fait obscure, nous n'avons pas voulu, nous, membres de la minorité, prendre la responsabilité de valider. Après avoir entendu des critiques très sévères, après avoir vu des hommes qui, dans les élections dernières, marchaient ensemble, se combattre, sans valoir dans des circonstances particulières qui ont pourtant influencé et déterminé la majorité du 6e bureau à prendre entièrement position, nous avons été convaincus que nous ne pouvions accepter les opérations électorales de Sartène qui nous apparaissent entachées et pleines suspectes.

Mais la minorité du 6e bureau entend ne pas laisser protester contre la façon dont les élections sont faites en Corse. Il n'y a plus d'indépendance pour les citoyens. (Appaudissements à l'extrême gauche et sur divers bancs au centre et à droite).

Les électeurs corses sont considérés comme un troupeau que l'on conduit à l'abattoir. (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs).

M. le comte de Villebois-Mareuil. — Un mot sur deux.

(La suite prochainement).

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 2 janv., à 2 heures 1/2

Jacob, marche,	Turine.
Fille Aveugle, mazurka,	Mauris.
La Vallée d'Oman, valse,	Benoist.
Grenats des Petites Princesses,	P. André.
Ma petite Bressane,	Germeaux.

Le Chef de Musique, LAUBUS.

Gazette Départementale

CBOTTE. — La commune de Croce, qui manque d'eau, a présenté à la commission des bâtiments civils les plans et projets pour une adduction d'eau potable.

Après examen la commission a renvoyé tout le dossier à M. le Maire pour certaines modifications.

PERO. — M. Colas, surnuméraire de l'enregistrement et des domaines, est nommé receveur à Pero.

CALACUCCIA. — Le Conseil d'Etat a rejeté la protestation de M. Alfonsi contre les opérations électorales auxquelles il a été procédé, le 24 juillet 1910, dans le canton de Calacuccia, pour la nomination d'un membre du conseil général, et à la suite duquelles M. Alberton a été proclamé élu.

FORETTO. — Les membres du comité républicain de Pierre Biando, réunis en assemblée générale à l'effet d'élire son bureau, ont élu : Président, Morganti Jean ; Vice-Président, Tomasi Antoine ; Trésorier, Raffaelli Sylvestre ; Secrétaire, Filippi Marcus.

ROYAUME D'ITALIE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Distinction Honorifique

S. M. le Roi d'Italie vient de conférer aux dénommés ci-après, en récompense des efforts qu'ils ont fait pour porter secours aux victimes du tremblement de terre qui dévasta la Calabre et la Sicile, le 28 décembre 1908, la Médaille commémorative frappée à cette occasion :

Mgr Desanti, évêque d'Ajaccio ;
MM.
Auguste Gaudin, maire de Bastia ;
Toussaint Balbi, président de la Société « Assistance publique » ;
Erasme Carrega, maire de Bonifacio ;
Formose Giacobbi, maire de Venaco ;
Jacques Olivari, président du Comité de Bastia ;
J. B. Ollagnier, directeur du *Petit Bastiais* ;
Valère Orioli, sous-préfet, président du Comité de Calvi ;
Dominique Pugliesi-Conti, maire d'Ajaccio ;
Joseph Santi, directeur du « Bastia-Journal » ;
Scagliola, président du Comité de Corte ;
Mlle Torre, institutrice à Polveroso.

AUBADES

Hier matin, à la première heure — peut-être même un peu trop tôt — les tambours et les clairons de la *Lyre* sonnaient le réveil.

La société philharmonique l'*Avenir* effectuait sa sortie du Jour de l'An, pour la deuxième fois, et, tenant à continuer une vieille tradition, les membres de cette phalange musicale ont parcouru les principales artères de notre ville, en jouant les morceaux les plus entraînants de leur répertoire.

Elle a donné des aubades aux autorités de la ville, et au montant le boulevard s'est arrêtée devant les bureaux du *Petit Bastiais*, où elle a joué quelques motifs des plus harmonieux.

Nous remercions son excellent chef et ses collaborateurs de leur aimable attention, et souhaitons heureux de leur présenter nos meilleurs vœux.

Un peu plus tard, c'était le tour de la *Lyre Bastiaise* à souhaiter le nouvel an aux habitants de la ville, par ses pas redoublés et ses morceaux les plus choisis.

Les membres de notre Musique municipale donneront eux aussi des aubades à diverses personnalités de la ville, et s'arrêteront devant l'imprimerie du *Petit Bastiais*.

Leur tour terminé, les membres de la *Lyre* se sont rendus au Grand Bar Souvi où un délicieux *Chocolat Express* leur a été servi.

Nous adressons nos cordiaux remerciements aux braves musiciens de la *Lyre Bastiaise*, ainsi qu'à leur distingué chef, M. Aymo, et nous leur souhaitons à tous, de pouvoir, l'année prochaine, nous réveiller encore, au son des mêmes aubades.

A l'occasion des Fêtes de la NOEL et du JOUR DE L'AN, on trouvera à la *Bombonnière* SAUVEUR LOTA, en dehors des articles concernant la *pâtisserie* et la *confiserie*, un assortiment complet de *Pâtés de foie gras truffés* et de *Conserves alimentaires* de toutes sortes.

AU NOUVEAU-PORT

SUICIDE

d'une Artiste de Café Concert

Hier matin, vers 9 heures, M. le commissaire de police Manfredi était prévenu qu'une femme venait de se suicider à son domicile, actuellement 2 de la rue du Cap, chez Mme Matteini, tenancière d'un restaurant.

Accompagné de quelques agents, M. Manfredi se rendit immédiatement sur les lieux, afin de procéder aux premières constatations.

En pénétrant dans la chambre habitée par la victime, au premier étage, il aperçut la nommée Jane Fred, âgée d'une trentaine d'années, chanteuse au concert Agostini, étendue de travers tout habillée sur son lit, les jambes pendantes ayant encore près de sa main crispée, un revolver à six coups, dont quatre balles avaient été tirées.

Le malheureuse, qui respirait encore, agonisait dans une mare de sang.

Le parquet se rendit à son tour sur les lieux, accompagné d'un médecin légiste et ordonna le transport de la victime à l'hôpital civil.

Des constatations de l'homme de l'art, il résulte que Jane Fred a reçu deux blessures mortelles, l'une à la tempe droite, l'autre à l'oreille.

Un troisième projectile était allé se loger au plafond de la salle.

C'est Mme Matteini qui a entendu ce matin, vers 8 heures, trois violentes détonations, et qui donna aussitôt l'alerte.

L'infortunée Jane Fred a succombé, vers 5 heures du soir, à ses blessures.

L'autopsie du cadavre aura lieu aujourd'hui.

On ignore encore les motifs qui ont poussé la malheureuse à cet acte de désespoir.

Détail curieux : Jane Fred avait reçu jeudi dernier, de sa mère, qui se trouve à Marseille, le revolver dont elle s'est servi pour mettre fin à ses jours.

LES OBSÈQUES

DU

MARÉCHAL DES LOGIS CHEF ROBEQUAIN

Les obsèques du maréchal des logis chef Robequain, de la brigade de Vescovato, décédé pendant son transport à l'hôpital militaire de Bastia, ont eu lieu hier, à 10 heures du matin.

La cérémonie religieuse a été célébrée par M. le pasteur Monnet, au temple protestant de la rue de l'Intendance. Les chefs, les camarades et amis du défunt assistaient nombreux à cette imposante cérémonie ; ils avaient tenu à rendre un dernier hommage au maréchal des logis chef Robequain, mort bravement à la tâche, et à apporter à sa veuve éplorée leurs affectueuses consolations.

Un piquet de gendarmes de la 15e légion ter, en armes, faisait la haie autour du cercueil.

Une belle couronne avait été offerte par la brigade de Vescovato.

Du temple protestant le cortège s'est dirigé vers les quais du Nouveau-Port ; le cercueil a été déposé dans un des hangars de la Compagnie Fraissinet, pour être transporté à Toulon, pays natal du défunt.

Le deuil était conduit par Mme Robequain, par M. le lieutenant-colonel Paillard, chef de la 15e légion ter, entouré de M. le chef d'escadron Thibault de Montanzon de Lafaye, commandant la 1re compagnie, de MM. les capitaines Corsée et Horiot de MM. les lieutenants Dubois et Combe, commandant la section de Vescovato.

Dans le cortège on remarquait tous les sous-officiers, brigadiers et gendarmes présents à Bastia, ainsi que la brigade de gendarmerie de Vescovato.

Nous avons donné, dans un précédent numéro, les états de service du maréchal des logis chef Robequain : nous avons dit aussi combien ce vaillant sous-officier était estimé de ses chefs et aimé de ses subordonnés.

Nous nous inclinons une dernière fois respectueusement devant le cercueil de cette humble victime du devoir.

A l'hôpital militaire, trois discours ont été prononcés.

Le lieutenant Combe, commandant la section de Vescovato, a adressé en ces termes un dernier adieu au maréchal des logis chef Robequain.

Mon Colonel, Mes Camarades,

Messieurs,

La gendarmerie de la 15e légion ter, et en particulier la section de Vescovato viennent d'être douloureusement frappées par la mort foudroyante du maréchal des logis chef Robequain, ravi à l'affection des siens, dans la force de l'âge, au moment où plus que jamais, ils avaient besoin de lui.

Bon père, bon époux, c'était aussi un vaillant et intrépide soldat ; un bon chef estimé de ses subordonnés, considéré de ses supérieurs. D'une énergie et d'une endurance peu communes, depuis un an qu'il était à Vescovato, il avait sans cesse dirigé des services très pénibles en vue de la répression du banditisme. Les longues nuits passées dans le maquis, dans une humidité meurtrière, avaient apporté chez lui le germe de la maladie qui nous l'enlève brutalement aujourd'hui. Il tombe victime du devoir, au moment, où il pouvait aspirer à un repos bien gagné, il n'avait plus que 16 mois à faire pour avoir droit à sa retraite.

Engagé volontaire pour 5 ans, il délivre dans l'artillerie de marine et séjourne successivement à la Guyane et à la Martinique. Il se retire comme brigadier le 10 décembre 1890.

Entré dans la gendarmerie de la 15e légion ter par décision ministérielle du 21 avril 1892, il se fait bientôt remarquer par ses chefs et passe rapidement brigadier, maréchal des logis et maréchal des logis chef. Il était donc dans l'île depuis 19 ans et demi. Ces différentes promotions l'avaient appelé un peu dans toutes les contrées et surtout il s'y était signalé par son zèle et son dévouement. Ses brillants états de service en sont une preuve éclatante ; on y relève 6 citations à l'ordre, dont une du corps d'armée.

Le 17 juin 1906, dans une bagarre, il est contusionné et son cheval blessé d'un coup de stylet, pour ce fait, il est inscrit d'office au tableau de la médaille militaire, qu'il reçoit par décret du 31 décembre 1907.

Chef Robequain, vaillante victime du devoir, nous n'oublierons pas votre famille si cruellement frappée dans ce qu'elle a de plus cher, elle a droit à notre sollicitude, nous n'y faillirons pas. Reposez en paix.

Au nom de la section de Vescovato, je vous dis adieu et j'apporte à votre femme et à vos charmantes filiettes, pauvres orphelines, les bien sincères condoléances de vos camarades absents.

Le chef d'escadron Thibault de Montanzon de Lafaye a pris ensuite la parole :

En termes éloquents, le commandant de la 1re Compagnie a décrit la belle carrière du brave maréchal des logis chef Robequain, qui disparaît, dans la force de l'âge, emporté par un mal impitoyable.

Très ému M. de Montanzon assure la famille Robequain de la sollicitude affectueuse de la grande famille de la gendarmerie, et adresse un dernier adieu à ce brave sous-officier et dévoué agent de la force publique.

Enfin M. le colonel Raillard, chef de la 15e légion ter, a prononcé le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

Appelé, tout récemment, à l'honneur de commander la gendarmerie de Corse, j'ai, cruelle coïncidence, un jour de fête, la premier de l'année et pour la quatrième fois, la pénible et triste mission d'adresser le dernier adieu à un de ces plus courageux soldats de la Légion, tombé, comme ses infortunés camarades, plein de vie, sont un champ d'honneur du devoir, soit des conséquences de service particulièrement périlleux de notre arme.

Ses chefs directs viennent de retracer le passé militaire, tout d'honneur et de travail du maréchal des logis chef Robequain, dont nous déplorons aujourd'hui la foudroyante disparition ; ce sous-officier d'élite, homme du devoir par excellence, chef de famille modèle, il était tout cela ! D'un caractère toujours égal, la bonté de son cœur le faisait aimer et estimer de tous. Proposé pour la Légion d'honneur, il attendait, suprême ambition de sa carrière, cette haute distinction, pour aller goûter, près des siens, le repos bien mérité auquel lui donnaient droit ses bons et loyaux services.

La fatalité en a décidé autrement !

Adieu donc en paix, maréchal des logis chef Robequain, votre dernier sommeil sur les rives ensoleillées de la Garonne, dans votre belle et douce cité natale, près d'un père vénéré, auquel vous rendez, il y a quinze jours à peine, les douloureux devoirs que nous vous rendons aujourd'hui.

Dans la grande famille, qui est la Gendarmerie, les joies comme les peines sont communes !

A votre veuve, à vos chères enfants, douloureusement endeuillées, nous adressons l'expression de nos condoléances émues, en les assurant de notre entière sollicitude.

Comme vous, elles ne seront pas oubliées.

Adieu Chef ! Adieu !

Petite Gazette

L'été d'inauguration

A l'occasion de la nouvelle installation du gaz, et en même temps pour fêter le nouvel an, M. Chapuis, directeur de la Compagnie générale de Lumière et d'Energie, invitait hier M. le Maire de la Ville, les conseillers municipaux, les principaux chefs de service, et les membres de la presse à visiter la nouvelle usine.

M. Chapuis, aidé de ses principaux collaborateurs, a fait très aimablement à ses invités les honneurs de son vaste établissement. M. Chapuis a expliqué, en détail, le fonctionnement de la nouvelle usine et les merveilleux perfectionnements apportés dans sa construction.

A l'issue de cette visite, qui a été des plus intéressantes, M. Chapuis a offert un lunch à ses invités et à profité de cette occasion pour leur dire combien il était heureux de pouvoir servir la ville de Bastia et lui apporter la Lumière et l'Energie, qui lui sont indispensables pour son progrès et son développement.

En termes bien sentis, il a remercié M. Gaudin, maire de la Ville, le Conseil municipal de Bastia et tous ses collaborateurs bastiais, ainsi que les Directeurs de journaux, pour l'appui considérable qu'ils lui ont apporté dans sa tâche.

Il a promis qu'il saurait mériter la confiance des Bastiais, et qu'il ne faillira pas à ses obligations dont le couronnement sera l'installation de l'électricité.

En quelques mots, M. Gaudin a répondu aux aimables et réconfortantes paroles de M. Chapuis, et l'a assuré à nouveau, au nom de la ville entière, de toute sa confiance.

Doctorat en droit

Nous apprenons avec plaisir que M. Louis Finocchi, rédacteur à la direction des contributions diverses à Tunis, vient de subir avec succès son second examen de doctorat en droit devant la faculté d'Aix.

Un buste

La ville de Sousse a pris l'initiative d'une souscription pour l'érection d'un buste du docteur Gallini, mort victime de son devoir.

Dans les ministères

MM. Colombani et Albertini, rédacteurs au sous secrétariat des Beaux-Arts, sont inscrits sur le tableau d'avancement pour le grade de sous-chef de bureau.

M. Rossi, commis expéditionnaire de 2e classe au ministère du Travail, est élevé à la 1re classe.

Vêtements

Les vêtements pour hommes, dames et enfants, qui sont confectionnés à la Maison J. CARBUCCIA ET FILS, se recommandent par l'élégance de la coupe, le fini du travail et la modicité du prix.

Un coupeur émérite est attaché à cette importante Maison.

A vendre

Mandarines et oranges, 1re qualité, 0,40 c. la doz., du Domaine de Monteuro. Livraison à domicile.

S'adresser : 3, Place Saint-Nicolas.

A vendre

Etage n° 10 et rez-de-chaussée n° 12 situés, rue du Môle, écrire Cardaro, rue Hôtel-de-Ville, 29, à Cette (Hérault).

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00004

Un Lieutenant meurt empoisonné par l'opium

Paris, 1er janvier.

Le lieutenant Yvon Ferrand, du 7e régiment d'infanterie coloniale, vient de mourir dans des circonstances qui ont particulièrement impressionné ses camarades.

Le malheureux est décédé des suites d'un terrible empoisonnement causé par l'abus de l'opium.

Le lieutenant Yvon Ferrand était rentré, il y a quelques mois à peine, de la Côte d'Ivoire.

La Politique extérieure

EN EUROPE

Paris, 1er janvier.

Plusieurs journaux s'occupent avec une certaine aux été de la situation politique internationale.

La plupart des organes ne manquent pas de constater que l'horizon est des plus sombres au point de vue de la politique étrangère, et qu'il suffit de peu pour déchaîner un conflit européen.

Ils sont unanimes à reconnaître que l'année 1912 s'annonce bien mal en ce qui concerne les relations des puissances entre elles.

La guerre italo-turque est, en effet, un danger permanent pour la tranquillité de l'Europe.

La question balkanique est plus que jamais ouverte.

L'affaire du Maroc n'est pas encore terminée et les relations franco espagnoles sont légèrement tendues.

L'Europe est très bien, en effet, sous la menace imminente d'une catastrophe.

A L'ÉLYSÉE

Les Réceptions du 1er Janvier

Paris 1er janvier.

Les réceptions officielles du 1er janvier ont eu lieu aujourd'hui, au palais de l'Elysée, avec le cérémonial habituel

La matinée a été tout d'abord consacrée à la réception des ministres, des présidents des bureaux du Sénat et de la Chambre des députés.

Quelques instants après le départ de M. Henri Brunon, le Président de la République a quitté l'Elysée pour aller successivement au Petit Luxembourg et au Palais Bourbon rendre aux Présidents du Sénat et de la Chambre la visite que ceux-ci venaient de lui faire.

A midi, le cortège étant de retour à l'Elysée, le Président de la République a retenu à déjeuner les membres du Cabinet. Parmi les autres convives, se trouvaient le grand chancelier de la Légion d'honneur, le gouverneur militaire de Paris, M. Mollard, directeur du protocole, etc.

La réception du corps diplomatique a eu lieu aussitôt après le repas, dans la grande salle des Fêtes.

Les ambassadeurs et ministres accrédités du gouvernement de la République ont été présentés au Chef de l'Etat par le doyen du corps diplomatique qui a prononcé une remarquable allocution.

M. Fallières a adressé, de son côté, ses félicitations et ses souhaits aux membres du corps diplomatique.

Après le départ des ambassadeurs et ministres plénipotentiaires, le Président de la République a reçu les députations et délégations des corps constitués, conseil d'Etat, grands dignitaires de la Légion d'honneur, Cour de cassation, Cour des Comptes, Conseil supérieur de l'Instruction publique, Institut, Conseil supérieur des Colonies, Conseil municipal de Paris, etc.

La réception des délégations de l'armée a clos la cérémonie.

A l'occasion du Jour de l'An, le Président de la République a reçu des télégrammes de félicitations des principaux chefs d'Etat

Il a reçu également un grand nombre de télégrammes de félicitations émanant des colonies françaises à l'étranger et des groupes ou associations des départements.

SOISSONS

Découverte d'un nouveau-né étranglé dans un train

Soissons, 1er janvier.

Une macabre découverte a été faite ce matin, dans le train omnibus allant de Reims à Soissons.

En visitant les compartiments du train, les employés trouvèrent dans l'un d'eux un mystérieux paquet ficelé et sans adresse.

En ouvrant ce paquet, quelle ne fut leur stupéfaction — stupéfaction mêlée d'un sentiment d'horreur — quand ils aperçurent un nouveau-né, ne donnant plus signe de vie.

L'infortuné bébé portait à la gorge des marques évidentes de strangulation.

Une enquête est ouverte par le parquet de Reims, pour essayer de découvrir les auteurs de cet infanticide.

LA GUERRE Italo-Turque

Bruits de paix

Paris, 1er janvier.

Les journaux italiens continuent à répandre les bruits les plus fantastiques au sujet de la possibilité de la paix entre la Turquie et l'Italie.

D'après ces mêmes organes, le cabinet est très préoccupé de cette question qui devient, en l'occurrence, la question vitale pour le pays.

Le gouvernement aurait turc déjà accepté en principe l'annexion de la Cyrénaïque et de la Tripolitaine à l'Italie.

Un nouveau combat

Un télégramme de Tripoli confirme qu'une nouvelle attaque turque a eu lieu contre Ferma, le 27 courant.

Les Turcs ont été repoussés avec des pertes considérables.

Les Italiens ont eu 7 officiers et 70 soldats mis hors de combat.

L'ÉVASION du capitaine Lux

L'arrivée à Paris

Paris, 1er janvier.

Le capitaine Lux est rentré ce matin à Paris.

On sait que le capitaine Lux vient de s'évader de la citadelle de Glatz, où il était détenu depuis le 30 juin dernier, après sa condamnation par la Haute Cour de Leipzig, à 6 ans de forteresse, pour espionnage.

Le capitaine Lux a été reçu immédiatement au ministère de la Guerre, par M. Messimy, auquel il a raconté son odyssée.

La Presse allemande

Les journaux allemands continuent à se répandre en menaces et en injures au sujet de cette évasion.

Ils ne s'expliquent pas comment l'évasion s'est produite, et critique beaucoup les autorités militaires chargées de la garde du prisonnier.

EN ANGLETERRE

La campagne suffragiste

Londres, 1er janvier

Le conflit soulevé au sein du cabinet anglais, à propos du vote féminin, semble s'aggraver au lieu de s'aplanir.

On annonce que M. Lloyd George parlera le 23 février à l'Albert Hall en faveur du suffrage féminin.

Le chancelier demandera ensuite au parlement d'accepter le vote, quoique M. Asquith y soit opposé.

L'INSURRECTION EN CHINE

La République chinoise

Paris, 1er janvier.

Dans les milieux impérialistes, on se plaît à douter toujours de la vitalité de la République Chinoise.

Les organes mandchous disent que l'élection du docteur Sun Yat-Sen, à la présidence de la République, ne mettra pas un terme aux terribles embarras d'argent, qui provoqueront une séparation plus complète entre les provinces et un redoublement de l'anarchie.

Les révolutionnaires se réjouissent au contraire de l'élection du docteur Sun Yat-Sen.

Dans les *Cleina Loores* des processions et des meetings sont organisés en son honneur.

EN MACÉDOINE

Paris, 1er janvier.

Les journaux de Constantinople annoncent que la commission parlementaire qui a visité la Macédoine a dû, à cause de la situation précaire, rentrer à Constantinople sans procéder à une enquête à Grevena sur l'assassinat du métropolite ; elle se réserve de visiter ultérieurement la ville.

La Commission élabore un rapport sur la situation de la Macédoine, et compte interpeller le gouvernement.

Elle se propose aussi de se constituer en commission permanente pour examiner toutes les réclamations des populations des provinces sans distinction de race ni de religion.

LES Sous-Vêtements DU DOCTEUR RASUREL préservent du Froid et des Rhumatismes.

VENTE EXCLUSIVE : Charles ORENGA, à BASTIA LANZI Frères, à AJACCIO

Maison de Santé Chirurgicale

BASTIA, 4, Bd de Cardo, 4, BASTIA

Directeur : Docteur J. STEFANI,
Ancien interne
Lauréat des hôpitaux de Lyon
Ex préparateur d'Anatomie à la Faculté de Médecine
Membre de la Société française d'ophtalmologie et de la Société d'ophtalmologie de Lyon

CHIRURGIE GÉNÉRALE ET SPÉCIALE
(Maladies des yeux, des oreilles du nez, de la gorge et du larynx)

Cet établissement, nouvellement créé (ouverture 1er janvier 1911), est venu combler une véritable lacune en permettant aux habitants de la Corse entière de trouver chez eux les mêmes commodités et les mêmes garanties que sur le Continent, français ou latins.

Confort chirurgical moderne
Outillage complet
Prix de séjour modérés

Pension gratuite aux accidentés du travail.

Règlement-notice sur demande
Téléphone interurbain n° 10

Consultations tous les jours de 1 h. 1/2 à 3 h. 1/2

A VENDRE
ÉTUDE D'AVOUÉ
S'adresser à M. Nicolas Flach à Calvi.
Facilités de paiement

LE CABINET de Madame MASSÈL
DENTISTE
est transféré 7, Boulevard du Palais, *BASTIA*, au-dessus des Magasins Thiers.
Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire.
Plombage Or, Platine et Ciment. — Extraction des dents avec ou sans anesthésie. — Travail fait dans les 24 heures.
Le Cabinet est ouvert à *AJACCIO*, tous les jours, 10, Cours Napoléon.
A *BASTIA*, du 1er au 10 de chaque mois.

AJACCIO
Grand Hotel Solferino
8, Cours Napoléon, Ajaccio
en face les jardins de la Préfecture
Entièrement remise à neuf
(genre Touring-Club)
Maison se recommandant spécialement à MM. les Voyageurs de Commerce, Familles et Touristes.
Prix modérés
Salle de Bains
Salon de Correspondance
Omnibus à l'arrivée et au départ des paquebots et des trains.
JEAN DUPUY
Propriétaire-Directeur.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest
Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
23, rue de l'Opéra, Bastia
Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée
Prix avantageux
Le vapeur *Saint-Jean* partira de Bastia le 12 janvier à destination des Ports du Nord et Anvers sauf imprévu.

Machine à Tricoter
TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE
Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.
S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gauloise* en Corse, demeurant à Carbonaja par Moriani.
Joindre un timbre pour la réponse.

Librairie Ollagnier

L'ONOTO
PORTE-PLUME A RÉSERVOIR de sûreté, breveté, se remplit en trois secondes. Prix : *17 fr. 50.* — franco : *18.00.*

LE FIGARO ILLUSTRÉ
LA CORSE
par HENRY SPONT
Prix : 3 francs — franco : 3.60
FIGARO-NOEL
Huit planches hors texte en couleurs
Prix : 3 fr. 50 c. — Franco : 4.10
ALMANACH HACHETTE pour 1912
Broché 1.50
Cartonné 2.00
Reliure maroquin . . . 3.00
N. B. — Ajouter 0,50 centimes pour recevoir le volume franco.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

105 Fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, Boulevard Raynie

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porge du Var. — Hôtaux gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Gueuses. — Tuiles de toutes les sortes et en gros.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ancres artificielles.

TUILAGE EN POMPE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Armes - Montres - Bijoux !
avec conditions exceptionnelles de paiement
demander GRAT S.-(PRIX) Oles-catalogues
DE LA MANUFACTURE FRANÇAISE
D'ARMES
Saint-Étienne (Loire)
Tarif spécial d'armes. Bonne remise à Représentants sérieux.

Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Ch. L.R. MATTEI
à Bastia (Corse)

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.
Imprimerie Ollagnier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
Fonte — Plomb — Zinc feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et durelé.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — Outils
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES DE FOYERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

Prime Sensationnelle
AGRANDISSEMENT
30 × 40
Réservé exclusivement aux Abonnés du PETIT BASTIAIS
Pour être agréables à nos fidèles abonnés, nous venons de traiter avec le sympathique et distingué photographe
J. MORETTI
universellement connu par sa superbe collection de types et vues de la Corse ainsi que par les brillantes récompenses obtenues aux Expositions suivantes :
Bastia, grand prix.
Aix-les Bains, diplôme d'honneur.
Lyon, membre du Jury, hors concours.
Marseille, grand prix.
Paris, 2 grands prix.
Nantes, m. du Jury, h. concours.
Anvers, id. id.
Londres, id. id.
Bordeaux, id. id.
Pour faire connaître son travail à nos nombreux abonnés, M. Moretti donne un agrandissement 30×40, retouches soignées, franco de port et d'emballage, au prix dérisoire de 5 francs.
BON à détacher et à adresser avec n'importe quelle vieille photographie à l'adresse ci-après : M. J. Moretti, photographe, 15, Bd Saint-Angelo, Bastia (Corse)
Bulletin de souscription
à détacher
CONDITIONS A REMPLIR POUR L'OBTENIR
L'AGRANDISSEMENT 30×40 sera livré contre remboursement, au lieu de 10 francs.
Nom
Localité
Rue, n° gare à

Les MALADIES de la FEMME
LE FIBROME
Sur cent femmes, il y en a 30 qui sont atteintes de Tumeurs, Polypes, Fibrome, et autres engorgements qui gênent plus ou moins l'accomplissement de la fonction génératrice, et qui empêchent les Hémorragies et les Pertes presque continuelles, auxquelles elles sont sujettes.
La Femme se préoccupe peu d'abord de ces engorgements, pour cela n'en existe pas moins et ne se développe peu à peu. Il passe une longue période de malaises dans le bas-ventre et les reins. La Femme se préoccupe peu d'abord de ces engorgements, pour cela n'en existe pas moins et ne se développe peu à peu. Il passe une longue période de malaises dans le bas-ventre et les reins. La menstruation s'effectue et les pertes abondantes la tuent à petit feu.
QUE FAIRE? A toutes ces malheureuses il faut des médicaments qui guérissent et non qui endorment. Prenez sans retard
La JOUVENCE de l'Abbé SOURY
qui vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de consulter à votre médecin d'engorgement.
N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la JOUVENCE de l'Abbé SOURY est composée d'après des formules spéciales, aussi toutes précises, qu'elle guérit toutes les maladies intérieures de la Femme. Métrites, Fibromes, Engorgements, Pertes Blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Troubles de la ménopause, etc., etc.
Elle est recommandée par les Médecins et Sages-Femmes.
Le flacon : 3 fr. 50 franco. — Les 3 flacons francs contre mandat-poste 10 fr. Se méfier des imitations. Exiger le nom de l'Abbé SOURY, 1, place de la Madeleine, Rome. (Notice et renseignements confidentiels gratis)
JE DONNE 100.000 fr.
Chauves!
à qui prouvera que la célèbre Sève capillaire du dermatologiste P. OLLÉ n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans tous autres cas primitifs

Vin du CAP CORSE
QUINQUINA
de L. R. MATTEI
Apéritif
TONIQUE
Fortifiant
Dépositaires
Epicerie de la Gare
Mme ORESTE BIAGINI
Denrées Coloniales. - Graines - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances
BISCUITS DE LUXE
Conserves alimentaires
Produits de choix. — Prix modérés
VINS FINS et CHAMPAGNE
VIN DE TABLE à 0,50 & 0,60 LE LITRE
Blanquette à 0,80

Café Express < GRAND BAR SOAVI > Chocolat Express

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations
CÉDRATINE
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 3 — MERCREDI 3 JANVIER 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Diverses, 0,50 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse..... 3 mois 50 fr. — 6 mois 10 fr. — 1 an 18 fr.
Autres Départ 3 mois 22 f. — 6 mois 12 f. — 1 an 24 f.
Union postale et autres pays le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés

Le Capitaine Laugier à Bastia

1793-1794

(Extraits de ses Cahiers)

(Voir le *Petit Bastiais* des 18, 22, 26 et 29 décembre)

(Suite et fin)

Lacombe prévoyait bien que Bastia ne tiendrait que peu de jours à une armée de terre et de mer, secondée par les habitants révoltés. C'est pour cela qu'après avoir pris ces dispositions et rendu la place en état de tenir le plus longtemps possible par le bon esprit des troupes et le courage ferme de Gentili qui quoique peu versé dans l'art militaire, s'était attiré la confiance par son intrépidité que soutenait un extérieur affable et populaire ; Lacombe, dis-je, songea à sa propre sûreté, et, s'étant embarqué de nuit, surprit la vigilance anglaise et passa dans le Contio et Sans entrer dans les détails de ce siège, je finirai par dire que les Anglais livrèrent deux fois à l'assaut des lignes ; qu'ils y furent toujours repoussés avec pertes ; que dans ces attaques ils mettaient en avant les Corses et les émigrés français ; que ce fut à la redoute des Oliviers où il périt le plus de gens, car l'ennemi y faisait pleuvoir continuellement des boulets et des obus. Enfin, après un siège de 45 jours qui ne consista qu'à défendre des positions, nous capitulons, n'ayant plus ni vivres ni munitions de guerre. Les Anglais jetèrent plus de 3.000 bombes de 500 pendant la nuit soit sur la citadelle et dans la ville, soit sur la redoute et tranchée des Oliviers. Il est facile la nuit de se préserver des bombes en plein champ On les voit partir et décrire deux lignes courbes, l'une en s'élevant et l'autre en tombant. Il faut s'approcher de la bombe et se coucher à cinq ou six pas. La bombe en éclatant fait décrire des demi-cercles aux quartiers qui s'élèvent et tombent jusqu'à quinze ou vingt pas, c'est à cette distance qu'est le danger ; ses blessures sont presque toutes mortelles. L'obus est plus dangereux. Comme il tombe en ricochet et serpente de droite et de gauche avec vitesse, il fait beaucoup de mal lorsqu'il éclate au milieu d'un peloton ; un obus tomba sur le haut de la tranchée du parapet et tourna sur lui-même ; un caporal s'en effraye et s'adresse à moi. « Pousse légèrement avec ton coude. » Ce qu'il fit ; l'obus suit la pente du talus et éclate en dessous, sans risque pour personne.

Lorsque nous étions relevés de tranchée, nous allions nous reposer à demi-portée de fusil dans une maison, renversés sur la paille. Les Anglais, qui le savaient, tiraient dessus avec des boulets de 36. Je dis à mes camarades et à des grenadiers de Vermandois qu'il fallait tirer les pieds en arrière, parce qu'on tirait pour enfiler le milieu d'une grande fenêtre ouverte. Deux grenadiers méprisent mon avis ; quelques minutes après un boulet entre par la fenêtre, emporte les quatre pied-aux deux grenadiers qui moururent dans la journée.

Une fois m'étant couché trop près d'une bombe qui venait de tomber, je m'étouffais sous le poids de la terre qu'elle me jetait à chaque mouvement qu'elle faisait Deux capitaines qui venaient de se relever ne me trouvent plus. Un d'eux aperçoit le bout de mon manteau ; de suite on enlève la terre et je me relève sain et sauf.

Une autre fois, pour un besoin pressant, je sors un instant de la tranchée ; deux caporaux (je ne sais pour quel motif), abandonnent leur place pour prendre la mienne. M'en étant aperçu, sans rien dire, je prends celle qu'ils ont abandonnée ; quelques moments après, une bombe écrase les caisses de ces deux hommes qui en moururent.

La capitulation de Bastia est une des plus honorables. Nous sortîmes de la place avec les honneurs de la guerre, et les Anglais s'obligèrent à nous porter de suite en France sans autre condition. Quelques habitants de Bastia nous suivirent, et ceux des Corses qui avaient des emplois. Les officiers de La Fère, fortement attachés au système royaliste absolu, restèrent avec les Anglais et s'émigrèrent volontairement. Ceci se passa à la fin de floréal an II. Ce fut dans les premiers jours de prairial que nous débarquâmes à Hyères

LE GÉNÉRAL LEDDET
Gouverneur de la Corse

Par décret présidentiel du 30 décembre 1911, M. le général Leddet, commandant supérieur de la défense et gouverneur de la Corse, à Bastia, a été promu au grade de Commandeur dans l'Ordre national de la Légion d'honneur.

La haute distinction qui vient de lui être accordée par le gouvernement n'est que la juste récompense de ses longs et brillants services.

Depuis bientôt trois ans que M. le général Leddet a pris possession des fonctions de gouverneur de notre île, son activité s'est fait sentir sur tous les points. Avec son dévouement habituel et sa haute compétence, il a cherché à tirer le meilleur parti possible des moyens de défense mis à sa disposition ; nous sommes convaincu qu'il a pleinement réussi.

Sous l'impulsion que notre gouverneur a imprimée à l'instruction des troupes qu'il commande, ces dernières peuvent rivaliser avec les troupes alpines. Les manœuvres ont reçu une extension considérable, et, partout, officiers et troupes en ont toujours retiré un réel profit.

Appelé, à plusieurs reprises, à prendre la parole dans des réunions officielles et lors de la distribution des prix du lycée de Bastia, et, dernièrement encore, à l'occasion de l'inauguration du monument du sergent Casalonga, M. le général Leddet a prononcé des discours aussi remarquables par l'élévation des sentiments que par la forme ; il a fait vibrer tous les cœurs en rendant un juste hommage à nos compatriotes tombés au champ d'honneur.

Le gouvernement militaire de la Corse est placé en de très bonnes mains. En adressant toutes nos plus respectueuses félicitations à M. le général Leddet nous sommes heureux d'être les interprètes de notre vaillante population en lui affirmant que sa confiance en lui est absolue.

L'élection de Sartene

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 28 décembre

Compte-rendu in extenso

M. Etienne Regnon. — Votre bureau a eu la preuve en entendant deux représentants de M. Giordan qui est venu à sa deuxième réunion lui rapportant cette déclaration d'un conseiller général de Sartene : « Les électeurs ne veut pas librement en citoyens indépendants déposer dans l'urne le nom du citoyen qu'ils désirent voir nommer. Il n'y sont conduits par les grands électeurs politiques et par les patrons ; on les présente à l'entrée de la salle de scrutin au candidat qui distribue lui-même ses bulletins. »

M. Cossier. — Cela n'a pas lieu qu'en Corse.

M. Etienne Regnon. — Cela ne fait que légitimer notre protestation. Nos amis nous ont souffert ce qui est le semblables procédés, nous l'avons vu, en particulier, dans le département du Nord où l'on conduisait les électeurs au scrutin. Si nous protestons contre ce qui s'est passé ailleurs, au contraire C'est pour protester contre de semblables procédés, c'est précisément parce que nous avons entendu des déclarations d'hommes politiques d'hommes ayant eux-mêmes élective dans le pays, nous affirmant que l'on conduisait les citoyens aux urnes et qu'à la porte de la salle de vote on leur présentait le bulletin du candidat pour lequel ils auraient à voter, que nous nous sommes élevés contre ces faits, c'est contre ces procédés que nous entendons protester.

Croyez bien, messieurs, que nous, membres de la minorité, nous ne nous faisons aucune illusion. Nous sommes convaincus que les élections qui ont eu lieu à Sartene, comme beaucoup d'autres, d'ailleurs, ne sont pas l'expression exacte et sincère de la volonté du corps électoral.

Je fais appel aux membres du 6e bureau. Nous avons eu entre les mains plus de 200 attestations nous affirmant qu'il y a eu et des tractations, des distributions d'argent à

A la fi... d'une séance qui a duré trois heures, nous avons pré ...ulé qui avait apporté ses documents de valeur bien les classer pour qu'il ne puisse pas dire qu'aucune des pièces qu'il nous avait apportées ait disparu. Il nous avait promis de revenir le lendemain et le surlendemain avec son dossier classé. Son dossier a disparu. Ce n'est pas parce que ce dossier a disparu que nous, membres de la minorité du bureau, nous demandons l'invalidation, c'est parce qu'il contenait un nombre de pièces qu'quoique n'existant ; les uns avaient dû n'en rentrer pas moins convaincantes (Applaudissements à l'extrême gauche).

M. le Président. — La parole est à M. Giordan.

M. Giordan. — Je ne veux pas abuser de l'attention de la Chambre.

Après la décision du bureau concluant à la validation des opérations électorales de Sartene, dû à près de 1.500 voix de majorité sur le plus favorisé de ses concurrents, le ne serais disposé de venir à cette tribune, si je ne craignais, après l'intervention de notre honorable collègue M. Regnon, de voir peser sur mon élection une suspicion et un doute très de quelques incidents qui se sont produits devant le bureau.

Je m'expliquerai tout à l'heure sur ce point particulier ; mais auparavant je désire répondre un mot à notre collègue sur les

---

40 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

EVASION D'EMPEREUR

par le Commandant DRIANT

V

Une partie du mois de janvier fut consacrée aux essais de l'« Invisible » dans la rivière de la Trinité ; ils se faisaient là en toute sécurité ; car, en dehors des Indiens, nul ne paraissait sur ses rives.

Assis au bord de l'eau, les grognards suivaient silencieux et émerveillés les évolutions du petit bâtiment. Leur émotion avait été des plus vives en le voyant pour la première fois disparaître lentement, puis émerger un peu plus loin. Paul Paoli et l'ensemble Doret s'étaient adjoints pour la manœuvre deux hommes de l'équipage du « Wagram » : Tourcel, le vieux loup de mer, et le petit mousse Ariot, dont le récent voyage à la Nouvelle Orléans avait mis en relief l'intelligence et le dévouement. Paul Paoli se chargea du maniement des pompes et l'officier de marine de la machine à vapeur. Tourcel faisait les observations sur le compas pour déterminer la route et s'occupait du ventilateur ; l'enfant aidait tout le monde, se mettait au courant de la machinerie et tenait peu de place.

Enfin, le 22 janvier, l'« Invisible », ses essais terminés, fut hissé à l'aide d'une « chèvre » dans le berceau qui lui avait été ménagé à l'arrière de l'« Aigle », sur le prolongement de la grande roue ; il fut recouvert d'un prélart, et le départ fut fixé au lendemain. Le soir même, tout le monde devait coucher à bord. Quand tout l'équipage fut rendu, le vieux Jourdan, qui avait eu dans la journée avec les grognards un conciliabule assez long, aborda le commandant Ponée en faisant le salut militaire. Derrière lui, La Ramée, dont le visage contrit de balafré ne pissait encore ce jour-là de rubis nocturnes, s'arrêta à quatre pas derrière son chef, les talons sur la même ligne.

— Commandant, fit l'ancien lieutenant de la Garde, voulez vous permettre qu'on s'acquitte d'une mission des camarades ?

— Certainement, mon brave.

— On a dit que s'était réglé les affaires entre les Américains et les Anglais, que c'était fini les bruits de guerre entre eux : est-ce vrai ?

— C'est vrai.

— Alors, fit le vieil officier en se retournant vers La Ramée, comme pour se sentir appuyé, alors vous n'avez plus besoin de nous... Les fusils, ça ne servira plus... Nous nous étions remis à la manœuvre pourtant !...

— C'est grand dommage, fit le commandant Ponée, mais peut-être plus tard...

— Plus tard ! Et amènement le vieux soldat ; mais regardez-nous donc, commandant, nous n'avons plus le temps d'attendre... Encore maintenant nous aurions pu tenir honorablement notre place à votre bord, en cas d'abordage, car foi de grenadier, celui qui aurait mis les pieds sur le pont de l'« Aigle » aurait trouvé non poignée à côté de vos canons ; mais l'âge arrive, les infirmités avant : Amadis n'est réveillé tout pareilles hier, La Braîche a un rhumatisme dans l'épaule, nous risquons de ne vous servir à rien à bord...

— Mais..., voulut dire le commandant Ponée.

— Pardon, excuse, commandant, je termine mon bavardage... Il y a aussi le but de l'expédition. Nous avons bien compris, en voyant ce bateau qui plonge comme un marsouin, qu'il s'agit d'aller repêcher des caisses d'or par là, du côté des Antilles ; mais nous autres, voyez-vous, nous ne tenons pas à ça ; pas vrai, La Ramée ?

Le balafré poussa un grognement d'acquiescement en secouant la tête et en portant la main à une coiffure qui avait été du autrefois un bonnet de police.

— Alors, poursuivit le vieux Jourdan, vous comprenez, nous ne vous servirons à rien ; nous ne demandons rien dans le partage si vous retrouvez des sacs de ducats... Alors, vaudrait peut être mieux que vous ne vous embarrassiez pas de nous autres...

— Vous aviez pourtant l'air rudement contents d'embarquer avec nous.

— Parce qu'on nous avait parlé de la guerre avec les Anglais, et puis Galveston était un vrai désert, tandis qu'ici...

— Alors, vous resteriez au « Champ d'Asile ? »

— Dame, oui... nous serions rudement plus heureux que dans l'île où le sable ne rapportait rien... Nous avons maintenant des maisons..., des jardins qui produisent ; les Espagnols ont l'air de nous laisser tranquilles, les Indiens sont de braves gens avec qui nous vivons en bonne intelligence, le pays est superbe ; vous nous laisserez bien nos fusils et un baril de poudre !... Et puis, vous reviendrez sans doute un jour, vous ramènerez les camarades ; d'autres arriveront quand on saura qu'il y a du monde. Voyez vous, commandant, on s'attache à notre Agis !... Nous ne demandons, tous les vieux de l'escouade, qu'à finir tranquillement notre temps et à être enterrés dans ce coin de terre.

Le vieil Amadis, qui s'était approché, lui aussi, ôtait du bonnet ; il était un des plus fervents partisans de la colonisation au Champ d'Asile, et son jardin y était déjà réputé comme fournissant les plus beaux plants de tabac.

— Je comprends, fit le commandant Ponée ; mais attendez 4 demain : je vous donnerai ma réponse, car il faut que je réfléchisse à tout ce qu'il faut vous laisser pour vos besoins quotidiens, outils, vivres, poudre, etc. Nous ne savons l'autre que vers midi, parce que je veux passer devant Galveston de nuit et sans m'arrêter ; nous réglerons donc cela demain...

Les vieux grognards saluèrent tristement le reste de la journée à faire leurs adieux aux camarades de l'équipage, et, le soir venu, s'enroulèrent dans des couvertures sur le pont, ne voulant point se servir des hamacs qui leur avaient été préparés dans la batterie basse.

Le lendemain, ils étaient au premier rang de l'équipage, lorsque le commandant Ponée les réunit à l'arrière, entouré des officiers de marine, parmi lesquels avaient pris place le commandant Jeanjac, du « Wagram », devenu second du bord, et le vieux Tourcel, maintenu à son poste de maître d'équipage.

— Mes camarades, dit sans préambule et d'une voix forte le commandant de l'« Aigle », le moment est venu de vous dire où nous allons. Je vous crois fait croire, pour assurer le secret de notre expédition, que nous allions à Cuba, explorer des mines de diamants ; il n'en est rien : dans trente cinq ou quarante jours vous serez dans les parages de Sainte-Hélène !

critiques d'ordre général qui a formulées [illegible] sur les actes d'un [illegible]

M. Regnon a attiré votre attention sur certaines pratiques qu'il y aurait lieu de réformer.

La Chambre comprendra qu'on ne peut, à cette heure, instituer un débat sur cette question importante.

A l'extrême gauche. — Pourquoi ?

M. Giordan. — Je sais, d'ailleurs, de l'avis de notre honorable collègue, M. Regnon, et je dirai volontiers avec lui qu'il est certain qu'en Corse le secret du vote n'existe pas. (Exclamations et rires à l'extrême gauche, parce que, pendant toute la durée du scrutin, le candidat en chef bien de l'arrondissement et les chefs de parti sont les nommeurs — c'est là un usage convenu — distribuent aux électeurs les bulletins de vote...

M. Lemire. — Et ils les font boire à la porte de la section.

M. Giordan. — Parfaitement.

M. de Grandmaison. — Tous les candidats en Corse font cela ; où ne peut rendre tel d'un tel déplorable état de choses.

M. Giordan. — J'ajoute que je serai le premier à voter, le jour où la Chambre le décidera, la disparition de ces pratiques que, quant à moi, je déplore profondément. (Très bien ! très bien ! à gauche).

Mais cette constatation faite, j'ai le devoir de rendre un hommage mérité au corps électoral de Sartène, parce que c'est la première fois qu'une élection législative n'a donné lieu à aucune protestation basée sur l'irrégularité des opérations.

Je n'en veux pour preuve que les procès-verbaux dressés dans les quarante-sept communes de la circonscription qui, tous, ont été approuvés à la convenance du recensement et qui ne révèlent pas la moindre irrégularité dans le scrutin. (Très bien ! très bien ! sur divers bancs à gauche).

J'en arrive aux incidents auxquels je faisais allusion tout à l'heure.

D'abord, il y a les accusations apportées contre moi par l'un de mes concurrents, M. Caitucoli.

Ensuite, il y a l'attitude même de M. Caitucoli, qui a pu paraître étrange à certains des membres du bureau, puisque ce dernier, après avoir formulé contre moi une protestation, après avoir allégué certains faits et promis d'apporter des preuves, a déclaré retirer sa protestation et renoncer à la constitution d'un dossier. (Mouvements divers).

M. Elie-sar Regnon. — Je vous demande pardon, il l'a d'abord apporté, puis il s'en est brûlé à la dossier. Vous avez été d'accord avec moi que c'était là le terme qu'il fallait employer dans la circonstance. (Nouveaux mouvements. — Interruption).

M. Giordan. — Je n'ai jamais rien dit de semblable.

M. le président. — Messieurs, il est d'usage de laisser parler un collègue dont l'élection est attaquée. (Très bien ! très bien !)

M. Giordan. — L'honorable rapporteur et notre collègue M. Regnon savent que nous avons immédiatement apporté devant le bureau, au fur et à mesure qu'on nous en a fait connaître, des faits précis, les démentis les plus formels et les plus catégoriques à toutes les allégations.

Je dis qu'il ne reste plus rien de ces accusations.

Je me borne simplement à dire à la Chambre que cette élection se présente dans les conditions les plus normales et les plus régulières, que qu'en puisse en penser de ce côté. (C'est ça ! à gauche).

M. Delsorbe. — Ceux qui connaissent les mœurs électorales de la Corse savent à quoi s'en tenir.

M. Dallemier. — Vous aimez mieux faire jeu de M. Boomer. (Interruptions et mouvements divers).

M. le président. — Messieurs, encore une fois, je vous en prie, laissez parler l'orateur, il s'agit d'un collègue dont l'élection est attaquée.

M. Giordan. — Ce qui m'importe à moi dans ce débat — et n'est l'objet essentiel de mon intervention — c'est le caractère, la signification que l'on pourrait donner à l'attitude même de M. Caitucoli. M. Caitucoli a fait acte de protestation au lendemain même de son échec, pouvait sur un véritable sentiment de dépit, mais il s'est trouvé dès le premier jour en face d'une double difficulté : la première, celle de réunir la preuve de faits inexistants et immédiatement démentis ; et la seconde, celle de résister aux objurgations de ses propres amis politiques.

Or effet, nous n'étant rendu compte de l'unité de ces accusations lui est vivement représenté qu'il n'avait pas le droit, pour une vaine satisfaction d'amour-propre, de persévérer dans une voie dangereuse et de compromettre ainsi la cohésion et la discipline des forces républicaines au moment où l'union est si nécessaire. (Exclamations ironiques à l'extrême gauche).

C'est dans ces conditions et consciente, sans doute, des responsabilités qu'il encourait, que M. Caitucoli a déclaré retirer sa protestation.

Je ne puis, quant à moi, que protester à nouveau contre les accusations abominables dont j'ai été l'objet, accusations qui seraient de nature à porter le plus grave atteinte à la dignité de nos électeurs.

J'ai terminé. Je m'en rapporte au jugement de la Chambre. (Applaudissements sur divers bancs à gauche).

(La fin prochainement).

Gazette Départementale

PIETRA. — M. Jean Dominique Vinciguerra était rentré d'Italie où il avait subi une opération chirurgicale. A Bastia, il se sentit très fatigué et dût s'aliter ; trois ou quatre jours après il s'éteignait dans les bras de ses plus proches qui avaient été appelés d'urgence de Porto-di-Nordo.

Fils du regretté commandant Vinciguerra, décédé l'année dernière, il s'occupait de la direction de ses propriétés, ses frères occupant de belles situations sur le Continent et dans les administrations publiques.

Sa dépouille mortelle a été transportée à la Pietra où ont eu lieu les obsèques. On était venu de tous les points du canton et de celui de Moita pour rendre un dernier hommage à la mémoire de cet homme de bien qui ne laisse après lui que des regrets. Le deuil était conduit par M. Vinciguerra, receveur des postes en retraite, et d'autres parents. M. l'Conseiller Corse de Pietra auquel s'étaient joints plusieurs prêtres des environs a dit les dernières prières.

Nous adressons à MM. les frères Vinciguerra et à leurs familles toutes nos condoléances.

CALVI. — M. Jean Martin Muracciali a été déclaré adjudicataire, vendredi dernier, des travaux de construction d'un quai accostable au port de Calvi avec un rabais de quatre pour cent.

PORTOVECCHIO. — Le mois dernier, s'éloignant à Portovecchio, un homme de bien, M. Mathieu Orlandi.

L'irréprochable fonctionnaire qui ne transige jamais, pas plus avec les conditions d'âge qu'avec les conditions de classe, a ravi brusquement M. Mathieu Orlandi à l'affection de son épouse et de ses enfants dont il était aussi autant qu'il les chérissait lui-même.

Natif d'élite M. Orlandi disparaît à 61 ans, emportant avec lui l'affection de sa famille, les sympathies de ses parents et amis, mais laissant sur cette terre, où il fut si estimé et si apprécié, le souvenir impérissable d'un caractère droit et élevé et d'une bonhomie ouverte et simple qu'il mettait au service de ses concitoyens et qui le fera regretter aujourd'hui de tous ceux qui ont connu toutes ses qualités d'esprit et de cœur.

M. Orlandi s'en va dans un monde que l'on dit meilleur, mais ses bonnes œuvres lui survivront longtemps.

Ses obsèques ont eu lieu le 23 décembre, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis venus de Lesia, Sotta, Figari, Zonza, Bonifacio, etc., et qui ont tenu à rendre un dernier et douloureux devoir aussi bien au regretté défunt qu'à sa famille, à sa veuve éplorée, à ses enfants, à ses frères et sœurs, ainsi qu'à toutes nombreux parents que sa mort frappe et met en deuil : le Dr Dès Georges Filippi, MM. Martin Casari, Grimaldi, Ettori de Terra, Boccaserra, Sylla Pietri, Gratien Pietri, etc...

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Jean Paul Boccaserra, Gaston Queneau, Joseph Pasquali conseiller à la Cour d'Appel, et le Dr Deheux.

Nous nous associons très sincèrement à la douleur de Mme veuve Orlandi, de son fils M. Martin Orlandi et de sa famille, de sa fille Mlle Lina, de sa sœur Mme veuve Colonna Cesari, de ses frères MM. François et Hector Orlandi, et nous les prions d'agréer l'expression de nos condoléances les plus émues.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 30 décembre.

La dernière séance de l'année, pendant laquelle on lien la réponse des primes a été en somme satisfaisante mais bien peu active. La Rente Française est en légère reprise à 94.45. Les Fonds Etrangers sont irréguliers, le Serbe et le Turc raffermis ; Extérieure, Italien et Russes plutôt hésitants. La tendance reste soutenue au groupe bancaire. Le Crédit Foncier, dont le Conseil a autorisé dans sa séance du 28 décembre pour le 1er 6.055.503 de prêts nouveaux s'inscrit à 840. Le Crédit Lyonnais fait 1.535, le Comptoir National d'Escompte à 940 et la Société Générale à 880.

La Caisse Hypothécaire Cana ienne qui a pour objet de la re des prêts hypothécaires dans l'Ouest Canadien, offre à notre placement par les soins de la Société Centrale des Banques de Province 40.000 obligations à 4 0/0 de 500 frs d'un intérêt annuel de 20 fr, mat au prix de 467.50.

En Banque, Mines d'or sud-africaines toujours faibles ainsi que les consolidés. Les Industrielles russes sont calmes.

Au groupe pétrolifère, France Wyoming accentue sa reprise à 45.50. Nouvelle avance à 453 de l'action Naphte Liansoff, on parle d'un dividende de 40 roubles ou 40 frs pour 1911.

Les propriétés de la Grange Pinet Mining Co sont divisées par suite de leur situation en trois groupes importants, comprenant chacun des claims contigus d'une grande valeur économique.

Peu d'affaires en Chemins Français. Nord 1.636. Lyon 1.295, Orléans 1.230.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 2 janvier

Thermomètre : 7 heures du matin + 11°, à midi + 13° ; à 6 heures du soir + 9°
Maxima + 13 6 ; Minima + 7·8.
Baromètre : 7 heures du matin, 779 mm. midi 779 mm., 6 heures du soir, 776 mm.
Vent : Dans la matinée. Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin. Découvert.
l'après-midi.

Promotion

C'est avec un grand plaisir que dans les dernières promotions militaires nous avons vu figurer celle de M. l'officier d'administration de 1re classe Daport au grade d'officier d'administration principal.

M. Daport est presque un Bastiais, non seulement par son alliance avec une honorable famille de la ville, mais aussi par le long séjour qu'il y a fait.

Il nous est arrivé aux h tiveries du 38e d'artillerie, puis entré dans les bureaux, il a conquis tous ses grades à la direction de Bastia à part un court séjour à l'île du Rô. Aujourd'hui il est officier supérieur, et à toutes les satisfactions que lui donne ce grade, le plus élevé de la hiérarchie dans son service, il ajoute celle de ne le devoir qu'à lui-même, à son travail, à ses connaissances techniques.

Et ce qui nous réjouit le plus, c'est qu'à la suite de la récente organisation, M. Daport nous reste, il est classé au parc d'artillerie qui vient d'être créé dans notre place.

Nous prions M. Daport d'agréer nos félicitations les plus sincères et les plus affectueuses.

Poète Corse

Le jeune poète bien connu, M. Jean de la Rocca, avait fait deux envois au concours littéraire de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux. L'Académie vient de lui décerner ses deux plus hautes récompenses.

Son recueil de vers : « l'Ile de Beauté, » a obtenu un rappel de médaille d'or, et un important poème : « Vendetta, » le prix Rosé Mestrezat (en espèces).

Nous renouvelons toutes nos félicitations à M. Jean de la Rocca pour ce nouveau et très brillant succès.

Banque de France.

M. Anfrosni, caissier de la succursale de la Banque de France à Draguignan, est appelé aux mêmes fonctions à la succursale d'Aix.

Violences et rébellion

Le nommé V. T., boulanger, âgé de 26 ans, trouve très commode d'insulter les agents de service au contrôle du théâtre.

Hier soir, il prenait vio'emment à partie les agents Grazlani et Casella qui lui firent quelques observations.

Expulsé de force par les dits agents auxquels les brigadiers Bouvrita et Ottavi prêtèrent main forte, il se livra sur eux à toutes sortes de violences et leur adressa les pires injures, accompagnées de menaces de mort.

C'est à grand peine que les braves agents réussirent à le maîtriser et l'écrouer au violon municipal.

V. T. a été à 2 heures conduit au Parquet.

Nouvelles maritimes

Le torpilleur breveté Fredenucci Félix est désigné pour les sous-marins de Toulon.

Cambriolage

Des malfaiteurs, qui sont restés inconnus, ont pénétré cette nuit dans l'épicerie de Mme Spaccesi Herminie, sise sur la place du marché aux poissons.

Avec une pince-monseigneur, ils ont fracturé la porte d'entrée, en forçant la pêne de la serrure, et ont pu faire, en toute sécurité, le tour du magasin.

Ils sont partis en emportant une dizaine de francs en monnaie de billon, qui se trouvaient dans le comptoir, une certaine quantité de marchandises de bouche, et plusieurs paires de chaussettes.

Les cambrioleurs sont activement recherchés par la police.

Douanes

MM. Pancinelli Alexandre, ex-sergent au 55e, et Melai Augu, ex-caporal au 3e zouaves, sont nommés préposés des douanes de 3e classe à la Réunion.

Menaces de mort

Il y a des gens dans notre bonne ville qui s'imaginent qu'ils ont le droit d'agir à leur tête, sans être inquiétés par les autorités chargées de maintenir l'ordre.

C'est ainsi que les nommés A. P. et A. J., deux jeunes gens de 19 à 20 ans, qui avaient été l'objet d'une contravention pour pêche à la dynamite de la part de M. Sinibaldi, garde maritime, se rendirent hier, dans l'après-midi, au domicile de ce dernier et le menacèrent de mort avec un rasoir.

M. Sinibaldi les fit arrêter par la police R. P. et A. J. ont été conduits hier soir au Parquet.

Ecole militaire

Une bourse avec trousseau a été accordée à MM. les aspirants de l'école militaire de Saint-Cyr : Dalac, Progher et Tristani.

Vêtements

Les vêtements pour hommes, dames et enfants, qui sont confectionnés à la Maison J. CARBUCCIA ET FILS, se recommandent par l'élégance de la coupe, le fini du travail et la modicité du prix.

Un coupeur émérite est attaché à cette importante Maison.

HUILE D'OLIVE de propriétaire, 1.40 le litre, 27, 29, rue de l'Opéra.

A vendre

Mandarines et oranges, 1re qualité, 0.40 c la douz., du Domaine de Montesoro. Livraison à domicile.

S'adresser : 3, Place Saint-Nicolas.

Machine à coudre

A céder, ayant coûté 250 francs, en parfait état pour drap et linge, excellente occasion, bonnes conditions.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

SOCIETES & SYNDICATS

SOCIÉTÉ DES VÉTERANS. — Les Vétérans retraités sont priés de faire établir, par M. le Maire de leur résidence leur certificat de vie, daté de janvier 1912, de la signer et de la faire parvenir au Trésorier de la Section, avant le 10 janvier.

Le mandat ne leur sera adressé ou remis que s'ils ont payé la Cotisation de l'année 1912 (Un franc).

Le Président, T. STRETTI.

ÉTAT-CIVIL

Mariages.

Bonini Constant, tailleur d'habits de Borgo, et Ferrea Jeanne, cigarière de Bastia.

Naissances.

Paoli Noël. — Cabasse Antoine-Paul. — Gandolfi Léon Augustin-André. — Lavezzi Antoinette. — Sanguinetti François-Antoine-Jean-Louis.

Décès.

Bortolani Félicien, 7 ans, de Bastia.
Torre Marie-Antoinette-Françoise-Henriette 5 ans, de Bastia.

AVIS DE MESSE

M. Peraldi, aussi, et Mme Peraldi, feront célébrer jeudi 4 janvier courant, à 10 heures du matin, en l'Eglise Saint Jean, une messe de *Requiem*, pour leur regretté fils

TOUSSAINT PERALDI

Remerciements
ET
AVIS DE MESSE

M. et Mme Jean Cini et leur famille remercient leurs parents et amis des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

MONSIEUR FRÉDÉRIC CINI

et les prient d'assister à la messe qui sera dite, jeudi matin, à 9 heures, en l'église de Nouveau-Port, pour le repos de son âme.

AVIS DE DÉCÈS

M. Joseph Torre, brigadier de gendarmerie en retraite, Mme Torre, née Colonna, et leurs enfants ; Mme Paul Marie Colonna et son fils Augustin, à Marseille ;

Les familles Dévote Olivi de San-Giovanni ; Albertini de Bastia ; Reif, Oseto de Marseille ; Julien de Nice ; Commandant Poli ; Poli Antoine-François, professeur ; A tomari Jean-Fleur de Santa Reparata ; Antomari François, receveur buraliste, à Sospel ; Dominique Antona, chef de section à la manufacture de tabacs, à Nice ; Joseph-Marie Antona, retraité, de Santa Reparata ; Padovani, brigadier des douanes, à Nice ; Amadei, retraité ; Graziani Annonciade ; Agostini de Santa Reparata ; Monti, Colonna de Palasca ; Nicolai de Monticello ; Muzio-Olivi d'Ile-Rousse ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

HENRIETTE TORRE

leur fille, petite-fille, nièce et cousine, décédée à Bastia, à l'âge de 5 ans, et les prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui mercredi, à 4 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Spinola, 2.

Mme veuve Guillaume Biaggini, née Migani ; Mlle Lucie Biaggini ; M. et Mme Dominique Lonchetti ; M. et Mme Orsini-Biaggini et leurs enfants ; M. et Mme Pilate Biaggini et leurs enfants ; M. et Mme Raphaël Biaggini et leurs enfants ; M. et Mme Joseph Mignoni ; M. et Mme Jules Mignoni et leurs enfants ; Mlle Catherine Mignoni ; M. et Mme Philippe Damiani ; M. et Mme Sauveur Leoni et leurs enfants ; M. et Mme Louis Angeli ; M. et Mme Raphaël Biaggini et leurs enfants ; M. et Mme Vincent Biaggini et leurs enfants ; M. et Mme Etienne Biaggini et leurs enfants ; M. et Mme Charles Biaggini et leurs enfants ;

Les familles Biaggini, Prevosti, Fanci, Piaggi, Lota et Alessandrini ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR GUILLAUME BIAGGINI
Négociant

leur époux, père, beau père, frère, beau-frère, oncle, cousin et allié, décédé dans sa quarantième année, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui mercredi, à 3 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 7, Avenue Carnot.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Les membres de la Société d'Assistance Publique sont priés d'assister à l'enterrement de M. Guillaume Biaggini, conseiller d'administration.

Le Président, T. Balbi.

A VENDRE
ÉTUDE D'AVOUÉ

S'adresser à M. Nicolas Flach à Calvi.

Facilités de paiement

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Bourse de Paris

	30 déc.	2 janv.
Rentes de 3 0/0 anciennes	94.45	94.30
— 3 0/0 amortie.	95.45	95.40
	ex-coupon.	

Conseil de Cabinet

Paris 2 janvier.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se réuniront samedi prochain, en Conseil de Cabinet, pour s'occuper de la situation parlementaire et ministérielle.

Les membres du Cabinet tiendront deux nouvelles réunions lundi et mardi.

On affirme, dans certains milieux politiques, que ces réunions revêtiront un caractère exceptionnel d'importance, et que la question de la démission du ministère Caillaux, y sera probablement envisagée.

Nouvelles Militaires

Paris, 2 janvier.

M. le chef de bataillon breveté Dance est promu au grade de lieutenant-colonel.

La Conquête de l'air

UN EXPLOIT
du lieutenant aviateur Battini

Versailles 2 janvier.

Le lieutenant aviateur Battini vient d'accomplir un superbe exploit au-dessus de l'aérodrome de Versailles.

Battini s'est élevé sans difficultés à une hauteur de 800 mètres, et s'est maintenu pendant plus de deux heures à cette belle altitude.

Quand il descendit à terre sur un atterri, il a été l'objet des ovations enthousiastes de ses camarades et de la foule qui l'ont porté en triomphe.

LA GUERRE
Italo-Turque

LE COMBAT DE BIR-TOBRAS

Le gouverneur turc tué

Paris 2 janvier.

Un télégramme de Constantinople confirme que Munir Pacha, le premier gouverneur turc de Tripoli, a été tué, ainsi que son aide de camp Hamed Bey, dans le combat de Bir Tobras.

Sanctions
CONTRE
un Général Italien

Les journaux romains annoncent que le général Pecori Giraldi vient d'être blâmé et relevé de son commandement, par le ministre de la Guerre, pour avoir envoyé à Bir Tobras, une colonne trop faible, et insuffisamment approvisionnée de vivres et de munitions.

On sait qu'en effet, à Bir-Tobras, les troupes italiennes durent battre en retraite, faute de munitions.

Conférences
DE M. PIERRE LOTI

Paris 2 janvier.

Les journaux annoncent que M. Pierre Loti, de l'Académie Française, se rendra très prochainement à Saint-Pétersbourg, où il donnera une série de conférences littéraires.

Les Morts du Jour

Le baron Blanc

Paris, 2 janvier.

On annonce de Genève la mort de M. le baron Blanc, qui joua un rôle important sous l'Empire.

Les Négociations
Franco-Espagnoles

Note officielle

Paris, 2 janvier.

Une note, communiquée à la presse par le Ministère des affaires étrangères, dément les bruits tendancieux qui ont circulé au sujet des rapports franco espagnols.

Cette note déclare que les pourparlers se poursuivent normalement.

NICE
AU TOMBEAU DE GAMBETTA

Nice, 2 janvier.

Les amis de Gambetta se sont rendus aujourd'hui sur la tombe du grand tribun, pour y accomplir leur pèlerinage habituel et y déposer plusieurs couronnes et bouquets de fleurs.

Au nombre des amis fidèles à cette tradition, se trouvaient M. Paul Déroulède, MM. Etienne et Joseph Reinach, députés, Sauvan et Amic, sénateurs.

EN AUTRICHE
Une violation de sépulture

Vienne, 2 janvier.

Depuis quelque temps, une bande de cambrioleurs de tombes et de caveaux, semblent s'être donné le mot d'ordre, dans tous les pays.

Après la violation de sépulture commise au Père Lachaise, dans la tombe de Mlle Lanteime, après le cambriolage du caveau du roi Alexandre Ier, en Serbie, voilà un nouveau forfait de ce genre qui n'est perpétré en Autriche.

Des voleurs se sont introduits dans le caveau de famille du comte Collato, et sont partis en emportant de nombreux bijoux, d'une grande valeur.

PARIS
L'arrivée de M. Destailleur

Paris, 2 janvier.

M. Destailleurs, qui a été, comme l'on sait, mêlé directement aux incidents d'Oudjda, et qui vient d'être acquitté par le tribunal consulaire de cette ville, est arrivé, dans la matinée, à Paris.

L'ODYSSÉE
DU CAPITAINE LUX

Paris, 2 janvier.

Les journaux publient ce matin, dans tous ses détails, l'odyssée du capitaine Lux, telle qu'il l'a racontée lui même, à M. Messimy, ministre de la Guerre, à son arrivée à Paris.

Les moyens d'évasion

La nouvelle version de l'évasion diffère sensiblement de celles qui ont été données jusqu'à ce jour, mais elle démontre combien le capitaine Lux sut mettre à profit les moyens les plus ingénieux pour arriver à réaliser son projet.

L'évasion fut préparée par les camarades du capitaine Lux qui lui envoyaient quotidiennement de nombreux paquets de livres, de brochures et de journaux ficelés avec du fil de cordonnier.

Avec tous ces fils, qu'il mettait de côté, le capitaine Lux réussit à composer une échelle solide qui lui servit pour s'évader.

Dans l'intérieur de la reliure des livres, les camarades du prisonnier envoyaient de l'argent, ainsi que de petites scies qui lui étaient nécessaires pour accomplir son projet.

L'ÉVASION

C'est dans la nuit de Noël, que le capitaine Lux s'évada, mettant à profit l'absence d'un autre prisonnier, qui partageait avec lui deux chambres et qui était absent pendant les fêtes de la Noël.

Le prisonnier limа deux barreaux d'une fenêtre, prit ses habits civils au dehors, se laissa glisser à l'extérieur, au moyen de l'échelle en corde fixée aux autres barreaux.

L'obscurité était d'ailleurs profonde et la fenêtre peu élevée.

A proximité de la prison, le capitaine Lux trouva une automobile qui l'attendait et qui le conduisit directement à la gare où il prit le rapide qui devait le ramener sur la terre de France.

LA NOUVELLE A BELFORT

Ce n'était pas de la joie
C'était du délire

La nouvelle de l'évasion du capitaine Lux fut accueillie à Belfort avec une explosion de joie générale :

Officiers et soldats de la garnison de Belfort, qui était celle du capitaine Lux, se livrèrent à des acclamations délirantes.

Ce n'était pas de la joie, c'était du délire.

Militaires et civils étaient fiers qu'un officier français ait réussi à jouer un si joli tour aux allemands.

Dans un café de la ville, où fonctionnait un cinématographe, l'évasion fut annoncée sur transparent lumineux, entre deux scènes amusantes.

L'assistance manifesta sa joie par de longs applaudissements.

Tous les spectateurs se mirent à chanter la *Marseillaise* et crièrent à tue-tête : « La Revanche ! la Revanche ! »

Le départ de Paris

Le capitaine Lux a quitté ce matin Paris, avec ordre de se soustraire à toute manifestation de la foule.

LE CABINET
de Madame MASSÉL
DENTISTE
est transféré 7, Boulevard du Palais, *BASTIA*, au-dessus des Magasins Thiers.
Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire.
Plombage Or, Platine et Ciment. — Extraction des dents avec ou sans anesthésie. — Travail fait dans les 24 heures.
Le Cabinet est ouvert à *AJACCIO*, tous les jours, 10, Cours Napoléon.
A *BASTIA*, du 1er au 10 de chaque mois.

Agence CYRNOS de factage
Camionnage et Déménagements
Commissionnaires agréés par la Cie de Chemins de fer Départementaux
Bureau : 2, rue de la Gare, Bastia
Services de colis, bagages entre la gare, bateaux, hôtels, la ville et les environs.
Expéditions et transit pour tous pays.
Location de cadres pour mobiliers. Agents des principales maisons de transports et déménagements de France.
Service de déménagements. Par sa parfaite organisation et le personnel expérimenté qui la compose l'*Agence Cyrnos* est à même d'exécuter rapidement et avec tous les soins désirables les plus importants déménagements.
Elle a l'honneur de prévenir MM. les officiers, fonctionnaires et toutes personnes en quête de logement qu'ils pourront se procurer à l'Agence toutes les indications utiles sur les appartements vacants en ville.
Adresse télégraphique : *Agence Cyrnos.*

Nouvelle Société Navale
de l'Ouest
Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
23, rue de l'Opéra, Bastia
Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée
Prix modérés
Le vapeur *Saint-Jean* partira de Bastia le 12 janvier à destination des Ports du Nord et Anvers sans imprévu.

Produits Forestiers de la Corse
Ecorces — Bois — Charbon
Scierie mécanique à Vieme d'Olmo
Entrepôts et Bureaux à Bastia : Quartier de Toga.
Vente de bois de toutes dimensions et de toutes essences.
Débits sur commande.
Bois de construction, de menuiserie, d'ébénisterie, de cuisserie, de tonnellerie, de charronnage, tournage, etc., etc.
Prix modérés
Scies — Bois à brûler — Charbon de bois

Machine à Tricoter
TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE
Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.
S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gauloise* en Corse, demeurant à Carbuccia par Bocognano.
Joindre un timbre pour la réponse.

AJACCIO
Grand Hotel Solferino
8, Cours Napoléon, Ajaccio
en face les jardins de la Préfecture
Entièrement remis à neuf
Genre Touring-Club
Maison se recommandant spécialement à MM. les Voyageurs de Commerce, Familles et Touristes.
Prix modérés
Salle de Bains
Salon de Correspondance
Omnibus à l'arrivée et au départ des paquebots et des trains.
JEAN DUPUY
Propriétaire-Directeur

Librairie Ollagnier
L'OTOTO
PORTE-PLUME A RÉSERVOIR de sûreté, breveté, se remplit en trois secondes. Prix : 17 fr. 50. — Franco : 18.00.
LE FIGARO ILLUSTRÉ
LA CORSE
par HENRY SPONT
Prix : 3 francs — franco : 3.60
FIGARO-NOEL
Huit planches hors texte en couleurs
Prix : 3 fr. 50 c. — Franco : 4.10
ALMANACH HACHETTE
pour 1912
Broché 1.50
Cartonné 2.00
Reliure maroquin . . . 3.00
N. B. — Ajouter 0,50 centimes pour recevoir le volume franco.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

105 Fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, Boulevard Risso

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciments. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en ciment.
FERS A PLANCHER
Fers en barres. Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TOUJOURS EN DÉPÔT UN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Casaba, 1

LE THERMOGÈNE
guérit en une nuit
Rhumes, Douleurs, Points de côté, etc.
C'est un remède facile et propre, ne dérangeant aucune habitude.
ATTENTION.
Certains intermédiaires, auxquels on demande un Thermogène, prétendent en débiter sans scrupule une contrefaçon. Nous prions les malades de n'exiger toujours que l'étiquette de la boîte qu'on leur vend soit bien conforme au modèle ci-dessous.
LE THERMOGÈNE
OUATE
REVULSIVE ET RÉSOLUTIVE
PRIX 1f50
MODE D'EMPLOI :
Il suffit d'appliquer le Thermogène sur le mal, en ayant soin qu'il adhère bien à la peau; si l'action tarde à se produire, ou si l'on veut une révulsion immédiate, tremper la feuille d'ouate d'eau de vie ou de vinaigre, ou simplement d'eau tiède.

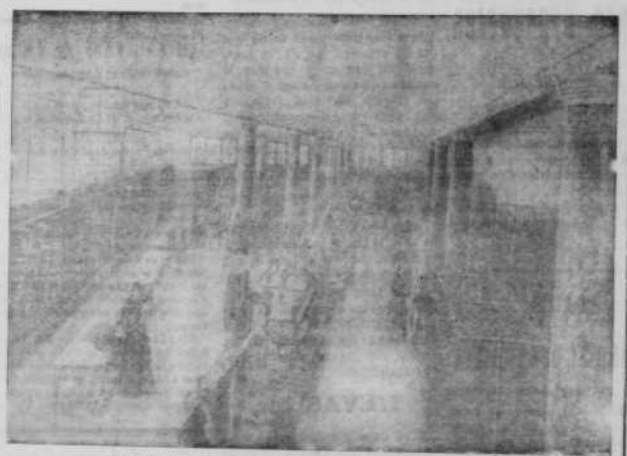
N'ACHETEZ PAS EN CORSE
SANS
L'INDICATEUR CORSE OFFICIEL 40 Cts
QUI INDIQUE TOUT POUR
A. CLAVEL, Editeur, 42, rue Bilioud, PARIS.

Epicerie de la Gare
Mme ORESTE BIAGINI
Denrées Coloniales - Grains - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances
Beurre de Lure
Conserves alimentaires
Produits de choix. — Fraîcheur
VINS FINS et CHAMPAGNE
VIN DE TABLE à 0,30 & 0,60 LE LITRE
Vinaigre à 0,60

JE DONNE 100.000fr.
Chauves!
à qui pourra me prouver que la célèbre Révalescière du docteur Lafay n'arrête pas la chute des cheveux et ne fait pas repousser. Ceux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dont leur couleur primitive.

Le Journal de la Famille
REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE
DONNE tous les renseignements nécessaires à la vie de famille
PUBLIE deux charges Nouvelles, des Chroniques les Modes de chaque saison, des Leçons culinaires
UTILE, PRATIQUE, ÉCONOMIQUE par ses articles sur la Famille, l'Hygiène, la Santé, la Maternité, le Petit Comfort, l'Économie ménagère, la Mode, la Cuisine, le Jardin, le Bonne-Cook, Recettes et procédés d'intérêt
ARTISTIQUE, INTELLECTUELLE, LITTÉRAIRE, par ses études sur les Beaux-Arts, la Peinture, la Musique, le Mouvement Littéraire et ses Causes, Nouvelles et Romans
AMUSANTE, AGRÉABLE et INSTRUCTIVE, par ses Concours sur le Photographie, les Charades, la Poche, les Sports, le Théâtre et sa Revue Illustrée de la grande Actualité
LA PLUS GRANDE REVUE FAMILIALE et la MOINDRE MARQUE
32 Pages grand format. Abonnement 2 fr. par an
Le numéro mensuel 15 Centimes — Le numéro double 30 Centimes
Rédaction et Administration : 5, Rue Bayard, PARIS

Maison J. Carbuccia et Fils
Porcelaine et Faïence
Verrerie et Cristaux
Ustensiles de ménage
Coutellerie et Couverts
Articles de Paris
Articles de Voyage
Bimbeterie et Quincaillerie
Literie et Ameublement
Parapluies Ombrelles et Cannes
Brosserie, Vannerie, Passementerie
Jouets pour chrétiens
Envoi franco d'échantillons



VUE D'UNE DES SALLES DES NOUVEAUX MAGASINS
Ne pas quitter Bastia, sans venir visiter cette installation, la seule du genre en Corse.
Chemiserie en tous genres
Chapellerie et Casquettes
Confection pour Dames et Enfants
Lainage et Nouveautés
Lingerie et Bonneterie
Draperie et Velours
Parfumerie de toutes marques
Couvertures, Toiles et Calicot
Gobs pour Dames et Enfants
Ganterie en tout genre
Cravates et Foulards
Franco de port à partir de 25 fr.
Maison J. Carbuccia et Fils

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
BASTIA QUINQUINA
Vin du Cap au Quinquina Bourgeois frères

Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 4 — JEUDI 4 JANVIER 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	25 »	12 »	6 »

Union postale et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever 6 h. 37 m. — Coucher, 3 h. 53 m.
Premier quart., le 28. — Pleine Lune, le 4
Fête d'Aujourd'hui : Sainte Geneviève.
Fête de demain : Rigobert.

3 JANVIER

LA QUESTION CORSE ET L'AUTOMOBILE

Calvi, novembre 1911.

La Question Corse est à l'ordre du jour des préoccupations parlementaires. Onze millions ont été votés par la Chambre des députés pour l'assainissement de la côte orientale. Le Sénat sera très prochainement appelé à se prononcer également. L'affaire n'est pas douteuse, le projet sera ratifié par la haute assemblée et l'on pourra enfin se mettre à l'œuvre pour rendre à cette merveilleuse plaine d'Aleria, à la fois la sanié à ses habitants et, à son sol, la splendide et utile fécondité du passé.

De son côté, la Compagnie de chemins de fer départementaux s'apprête à commencer les travaux pour la prolongation de la ligne de la côte orientale de Ghisonaccia à Bonifacio par Figari. A l'heure actuelle, cette ligne finit en impasse à Ghisonaccia.

D'autre part, on parle vaguement, depuis plusieurs années, de la construction d'un chemin de fer électrique de Bonifacio à Ajaccio, par Sartène, — car on remarquera que Sartène se trouve encore en dehors du projet de prolongement de Ghisonaccia à Bonifacio, — Propriano, Olmeto, Petreto-Bicchisano, Sainte-Marie-Sichè et Cauro d'aucuns même font de plus ambitieuses hypothèses et entrevoient de plus chimériques espoirs : ils vont jusqu'à escompter l'achèvement de ce circuit, qui enserrerait presque toute la Corse d'une véritable artère d'activité et de vie, par sa prolongation jusqu'à Calvi, par Sagone, Cargèse, Piana et Galeria.

Il y a, dans ces désirs patriotiques, du rêve et de la réalité, plus de rêve que de réalité, hélas ! Le réel, c'est que la ligne de Ghisonaccia à Bonifacio se fera certainement et qu'il est possible qu'un jour soit également établi le tramway électrique de Bonifacio à Ajaccio par Sartène.

Quant à la poussée de le voir prolonger jusqu'à Calvi, il est probable que nos arrière neveux mettront encore en elle leur espérance, parce que l'espérance est un sentiment vivace et robuste.

—oOo—

Telles que se présentent cependant les chances d'exécution de ce programme, il s'écoulera des années avant que les locomotives de la Compagnie de chemins de fer départementaux aboutissent aux blanches et ultimes falaises de Bonifacio. Il en passera de bien plus nombreuses encore avant que les fils du trolley soient tendus au-dessus des routes qui serpentent parmi les magnifiques vallées du Rizzanese et du Taravo.

On sait que la côte orientale de Ghisonaccia à Bonifacio, par Solenzara et Porto-Vecchio, est desservie par les voitures de Dion-Bouton de la *Société des Messageries automobiles*, dont le siège est à Bastia et que dirigent avec compétence et dévouement à leur pays MM. Thiers et Carrega. De Bonifacio, elles prolongent leur service jusqu'à Sartène, avec changement de voiture à la première de ces deux villes.

A l'endroit précis où la voie ferrée fait défaut, elles prennent le voyageur et lui font effectuer, de une heure du soir à dix heures, un voyage qui demandait plus de vingt-quatre heures au refois et pour lequel il était sage, au préalable, de faire son testament. Elles promènent le touriste parmi les forêts de chênes-lièges, d'eucalyptus, d'amandiers de la fertile plaine de Solenzara en bordant la route, à gauche, de l'immense nappe indigo de la mer Tyrrhénienne, à droite, dans les hauteurs du ciel, de la crête des monts vêtus de neige. Elles lui laissent le temps d'admirer les porphyres roux de Porto-Vecchio, un golfe tranquille, l'étrange cité bonifacienne et les découpures dentelées de la côte qu'on ne perd guère de vue jusqu'à Sartène.

A Sartène, les voitures, également des de Dion-Bouton, de la *Société Corse Automobile*, assurent le service jusqu'à Ajaccio. J'ai trop de fois décrit ce parcours aux lecteurs de ce journal pour qu'il me soit nécessaire d'y revenir aujourd'hui.

Je ne crains pas d'affirmer que la Corse restera toujours la terre privilégiée des tourpoints en commun automobiles, et le pays incomparable des expériences concluantes. Yves Guédon, avec la compétence que chacun lui reconnaît, nous a déjà dit à cette place les difficultés, qu'on avait crues insurmontables, rencontrées en Corse. On en a cependant triomphé, tant au point de vue économique qu'au point de vue mécanique. L'automobile publique ayant réussi en Corse peut réussir partout avec de bons engins et une bonne administration.

—oOo—

Si la route de Ghisonaccia à Bonifacio, Sartène et Ajaccio devait être un jour abandonnée par les automobiles, il en resterait encore d'innombrables à exploiter et parallèlement auxquelles le chemin de fer ne passera sans doute jamais.

Il resterait notamment à rendre vivant ce rêve de tout touriste qui a une fois seulement dans sa vie, fait ce merveilleux voyage d'Ajaccio à Calvi : relier ces deux villes. Je l'ai dit plus haut : Le temps où l'on verra une voie ferrée sillonner cette route se perd dans un improbable avenir. Les difficultés de la construction seraient considérables, les frais énormes et les recettes trop insuffisantes ; aucune société financière ne prendrait à sa charge un tel projet qui demanderait, au reste, un très long travail.

Du jour au lendemain, l'automobile pourrait y commencer le service. Présentement, la *Société Corse Automobile* va jusqu'à Vico. Il faudrait donc, à cet endroit, amorcer le nouveau parcours. Je sais bien que cette côte est à peu près inhabitée et que, après Piana, on ne rencontre plus jusqu'à Calvi que le petit village de Galeria. Mais le courant touristique s'y dériverait forcément.

De toutes les côtes corses si admirablement détaillées, celle-là est la plus belle : elle serpente dans les monstrueuses Calanche, elle court au-dessus des porphyres ajourés du golfe de Porto, plein de gemmes et de lumières, elle fuit enfin vers Calvi ; le chemin surplombant la mer, creusant sa voie dans l'entassement titanesque des roches nues que flagelle le vent du large et qui seul fait entendre sa grande boule dans cet effrayant désert pétrifié.

Ce n'est là qu'une toute petite partie du programme qui pourrait être réalisé en Corse. Il y faudrait évidemment des encouragements pécuniaires, des contributions communales et départementales et la subvention postale de l'Etat. D'après le fonctionnement actuel de la poste en Corse, tout le monde n'aurait qu'à s'en louer.

Comme on le voit, l'automobile fait aussi partie intégrante de la solution de la Question Corse. Elle peut être un des éléments de la renaissance de cette île française qui n'est guère, présentement, riche que par sa beauté.

ALBERT SURIER.
(Le De Dion-Bouton).

LA QUESTION DES LOGEMENTS

Du dernier recensement de la population, il résulte que le nombre des habitants de notre ville a augmenté d'une manière très sensible ; cela est tellement vrai que les logements font actuellement défaut. Il y a à peine quelques années, on pouvait voir dans la devanture de la plupart de nos magasins, ou sur les persiennes de nos maisons, de nombreuses petites pancartes sur lesquelles les mots « à louer » se détachaient invariablement.

Aujourd'hui tout cela a disparu, parce que, avant même qu'un logement soit vide, il est immédiatement pris à bail par un nouveau locataire.

Je me suis même laissé dire qu'il y a eu des fonctionnaires, des familles, qui, pour une raison ou pour une autre, désiraient s'établir en ville, et ont eu toutes les peines du monde à trouver un appartement.

Il y en a eu même qui ont été obligés de laisser leurs caisses de meubles plusieurs semaines dans des magasins pour attendre qu'un appartement fut vide afin de s'y installer.

D'autre part, grâce aux protestations répétées de toute la population Corse, grâce aussi à nos Représentants et aux puissants groupements Union Générale Corse, Syndicats d'Initiative, etc., le Gouverne ment va enfin s'occuper de notre malheureux pays.

De grands travaux vont être entrepris, et pour les exécuter, il faudra un personnel très nombreux d'employés et d'ouvriers.

Où pourra-t-on loger tout ce monde ? Du moment que les logements manquent déjà, qu'en sera-t-il le jour où tous ces gens arriveront ici avec leurs familles ? Il faut aussi considérer que la Ville va être absolument obligée d'entreprendre divers travaux relativement considérables, parmi lesquels une caserne de gendarmerie, des groupes scolaires.

N'est-il pas absolument honteux de voir dans une ville aussi importante que Bastia, les enfants entassés les uns sur les autres, dans des logements étroits, manquant d'air et de lumière, et où les règles de l'hygiène la plus rudimentaire font défaut. Pour être renseigné, il n'y a qu'à consulter les pères de famille, nos instituteurs, dont le zèle et le dévouement sont au-dessus de tout éloge.

Donc, encore une fois, augmentation de la population d'un côté, et insuffisance manifeste de logements, de l'autre. Aussi, croyons-nous que le moment serait venu de construire, d'autant plus qu'il y a pas mal de capitalistes qui ne demanderaient pas mieux que de placer une petite partie de leurs capitaux dans une affaire de tout repos.

Ils sont, en effet, fatigués de l'incertitude qui règne sur tous les fonds étrangers ; le triste passé est là pour leur ouvrir les yeux ; tantôt ce sont les fonds Portugais qui craquent, tantôt les fonds Turcs, etc., etc. A noter aussi que nos fonds nationaux rapportent un intérêt dérisoire, tandis que le prix de location des immeubles ne fait que suivre une marche ascendante ; et tel appartement que l'on pouvait louer, il y a quelques années, à raison de 4 à 5 francs la pièce, se loue aujourd'hui à raison de 7 à 8 francs la pièce.

L'heure est donc venue de construire plusieurs immeubles de rapport.

Malheureusement nos hardis entrepreneurs, qui ont construit tant et tant de maisons avec de très modestes ressources, sont presque tous décédés, et ceux qui leur ont succédé n'ont pas encore cette hardiesse, cette confiance en eux-mêmes, que possédaient leurs prédécesseurs.

Malgré cela, je suis persuadé que du jour où ils seront sortis de leur torpeur, que du jour où ils se seront rendus compte qu'il y a là une source de richesse et de bien être pour eux et pour leur famille, ils n'hésiteront pas à se mettre au travail, car ils ne manquent pas d'intelligence, et ils ont en plus les connaissances de l'hygiène moderne sans laquelle les peuples ne sauraient plus vivre.

Allons, Messieurs, à l'ouvrage.

UN BASTIAIS.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 4 janv., à 2 heures 1/2

Marche des Cadets de Gascogne,	Furgent.
Coppelia,	Delibes.
Ambroisie,	Pouy.
Pavane de Louis XIV,	Brisson.
Ah ! si vous voulez,	Scotto.

Le Chef de Musique, LAUBUS.

L'élection de Sartene

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 28 décembre

Compte-rendu in extenso

M. Lauche. — Je demande la parole.

M. le président. — La parole est à M. Lauche.

M. Lauche. — Je veux poser une simple question à M. Giordan.

M. Quilichini, qui a retiré sa protestation après l'avoir formulée, n'a-t-il pas été nommé, aux appointements de 15 000 fr., directeur de la succursale de la Mutuelle des actionistes à Milan dont vous-même vous êtes le fondateur ? (Exclamations à l'extrême gauche. — Mouvements divers).

M Giordan, — S'agit-il de M. Quilichini ou de M. Casanova ?

M. Lauche. — M. Rognon va vous répondre.

M. le président. — La parole est à M. Rognon.

M. Etienne Rognon. — J'interviens pour protester contre une déclaration qui a été lancée dans cette Chambre. Nous ne sommes ni pour ni contre aucune personnalité en la circonstance. (Applaudissements à l'extrême gauche). Je suis heureux d'être venu à cette tribune, d'autant plus que je suis Lyonnais, non pas d'origine, mais depuis longtemps vous appartenez à ma circonscription et j'ai d'autant plus de courage à dire ici ce que je pense. (Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche). Quand on vient apporter des insinuations malveillantes à l'égard du parti socialiste et de ses représentants, nous entendons protester énergiquement.

Il ne peut être question, en la circonstance, de personnalité politique. La minorité du bureau comprenait des éléments de tous les partis ; il s'y trouvait des éléments modérés. J'ai tenu à prendre la parole contre les mœurs électorales de Corse et les agissements que nous avons pu constater, et, par conséquent, je n'admettrai pas une seule minute que, par le fait que nous protestons contre les procédés employés dans l'élection de Sartène, nous soyons les complices d'une autre combinaison électorale. (Applaudissements à l'extrême gauche et sur divers bancs). En bien ! nous sommes au début de cette session et nous permettons, monsieur Dalimier, que pas plus la

puissance finissante de M. Doumer que celle dont dispose M. Giordan ne nous invite courber la tête et dire autre chose que ce que nous avons à dire. (Vifs applaudissements à l'extrême gauche et sur divers bancs)

M. Albert Dalimier. — Je suis tout à fait d'accord avec vous sur les mœurs électorales de la Corse.

M. Louche. — Alors pourquoi parler de M. Doumer ?

M. Regnon. — M. Giordan a fait intervenir dans ce débat une question sur laquelle je veux attirer votre attention. Elle concerne les faits énoncés devant votre bureau. J'en appelle ici à tous les membres du bureau : les deux seuls attestations légalisées, enregistrées, que M. Cattaroli a déposées devant nous, ont disparu, car, comme on avait dit à M. Cattaroli de classer son dossier, il ne l'a plus rapporté devant nous.

M. Giordan nous dit que, le lendemain, M. Cattaroli lui-même déclarait que les faits qu'il avait dénoncés étaient contredits par ses propres amis. Je vous ai dit que la deuxième déclaration nous avait coulé mée dans notre opinion, car, du moment que l'on était capable de dire « non » le lendemain, quand on avait dit « oui » la veille, il n'y avait pas lieu de tenir compte de pareilles affirmations. (Applaudissements à l'extrême-gauche).

De plus, nous sommes persuadés de défendre, en la circonstance, les droits du corps électoral. Nous n'avons pas vu qu'il y eût là une situation nette et précise, nous n'avons pas vu qu'il y eût de l'honnêteté au point de vue électoral. Nous avons constaté trop de contradictions, trop de faits louches dans cette affaire (Vifs applaudissements à l'extrême gauche).

J'ai oublié de vous signaler un fait qui n'est pas mis en lumière dans le rapport. Dans une commune de la circonscription de Sartène, on avait mis les bulletins sous enveloppe, on conduisait les électeurs jusqu'à l'urne et on reprenait ensuite l'enveloppe.

M. Pierre Charles, rapporteur. — Ce fait est mentionné dans le rapport ; vous en avez vous-même donné lecture tout à l'heure.

M. Albert Dalimier. — De tels faits sont lamentables, vous avez tout à fait raison.

M. Etienne Regnon. — Ce fait est mentionné dans le rapport, mais de telle façon qu'il n'a nullement la valeur que lui donnait le témoignage apporté devant le bureau. Un de nos amis a posé la question suivante : « Nous avons entendu, dans ce bureau, un homme qui, lors des dernières élections législatives, soutenait la candidature de M. Casanova, et qui était l'adversaire de M. Giordan. »

M. Giordan. — C'est exact.

M. Etienne Regnon. — Et sur une question posée par un des membres du bureau demandant à ce monsieur comment il se faisait qu'il ait pu changer d'opinion, celui-ci déclara — et je ne fais qu'exposer la vérité — que ses sympathies pouvaient bien aller aujourd'hui à M. Giordan, si elles n'y allaient pas hier ! Notre collègue, pesant la question d'une façon plus précise, demanda si, depuis les élections législatives, le maire de Sartène, M. Quilichini, n'était pas devenu le directeur de la succursale de la Mutuelle de France et des Colonies à Milan aux appointements de 15 000 fr.

Devant tous ces faits et devant d'autres, devant la discussion qui s'était établie entre MM. Quilichini et Cattaroli, nous avons pris position, nous membres de la minorité, contre des mœurs semblables, et devant l'impossibilité où nous sommes d'exprimer une opinion sur l'intervention des puissances financières dans les élections, nous avons le devoir de protester et de vous demander l'invalidation, pour être logiques avec le rapport qui conclut à la validation. (Vifs applaudissements à l'extrême gauche).

M. Giordan. — Je voudrais démentir immédiatement un fait qui vient d'être apporté à la tribune. On prétend que M. Quilichini était, en 1910, mon adversaire politique, et que, depuis, il avait changé d'opinion à mon égard.

M. Antoine Borrel. — Il l'a déclaré lui-même.

M. Giordan. — C'est une erreur fondamentale, une erreur grossière, permettez-moi de le dire.

M. Antoine Borrel. — Il l'a déclaré lui-même.

M. Giordan. — En 1910 comme en 1911 M. Quilichini était de mes amis.

M. Antoine Borrel. — Je demande la parole.

M. Giordan. — Lorsque je suis arrivé à Sartène en 1910 pour la première fois, il était à mes côtés. Il n'a donc pas eu besoin de changer d'opinion.

M. le vicomte de Villebois-Mareuil — A-t-il touché les 15.000 fr. ?

M. Giordan. — Permettez-moi de compléter mon explication.

Je ne sais venu en Corse qu'en 1910. C'est après les élections, la bataille électorale étant complètement terminée, qu'apprécient le caractère et le talent de M. Quilichini, j'en ai fait mon collaborateur. Qu'y a-t-il d'extraordinaire à cela ?

M. Quilichini est donc mon collaborateur. Je le dis très hautement. Mais qu'y a-t-il de commun entre la collaboration parlementaire de M. Quilichini et la question politique actuelle ? (Mouvements divers).

M. Louche. — C'est suffisant !

M. Bonnaton. — Comme par hasard, M. Quilichini est maire de Sartène !

M. le Président. — La parole est à M. le rapporteur.

M. Pierre Charles, rapporteur. — Je regrette infiniment pour ma part, qu'on ait fait intervenir dans ce débat des personnalités qui y sont absolument étrangères. (Interruptions et bruits à l'extrême gauche). Ainsi vous ne serez pas étonnés, messieurs, que je ne suive pas sur ce terrain les orateurs qui m'ont précédé.

Notre honorable collègue M. Regnon, en faisant l'exposé des mœurs électorales pratiquées en Corse et en développant devant vous les péripéties auxquelles a donné lieu l'examen du dossier de l'élection de Sartène par votre 6e bureau, a singulièrement facilité ma tâche. Je pourrai ainsi ménager les instants de la Chambre. (Très bien ! très bien !)

En ce qui concerne les procédés électoraux encore en usage en Corse, et dont s'hon-rent, paraît il, les électeurs de ce pays (Mouvements divers), vous n'avez qu'à vous reporter, messieurs, au rapport fait par M. Dalimier et relatif à l'élection de M. Balesi pour vous en rendre compte.

Je me suis borné à déclarer que votre bureau a été unanime à les condamner sévèrement et à exprimer le vœu que des mesures législatives soient prises de toute urgence pour assurer la liberté, le secret et par suite la sincérité du vote. (Interruptions à l'extrême gauche et au centre).

M. Tournade. — Nous l'avons proposé et la majorité l'a repoussé. (Interruptions).

M. le rapporteur. — Ce n'est pas de ma faute, mon cher collègue.

M. Albert Dalimier. — Le seul moyen, c'est de ce pas donner en Corse un seul fonctionnaire corse. (Bruit).

M. Albert Poulain. — Voilà trois ans que j'entends dire la même chose en ce qui concerne la Corse.

M. Paul Auriol. — S'il n'avait tenu qu'à nous, il y aurait longtemps que le secret du vote serait un fait accompli.

M. le Président. — Messieurs, je vous prie de garder le silence ; la parole est à M. le rapporteur seul.

(La suite prochainement).

LIBRAIRIE OLLAGNIER

FIGARO-NOEL

Huit planches hors texte en couleurs

Prix : 3 fr. 50 c. — Franco : 4.10

ALMANACH HACHETTE

pour 1912

Broché 1.50
Cartonné 2.00
Reliure maroquin . . . 3.00

N. B. — Ajouter 0,50 centimes pour recevoir le volume franco.

Gazette Départementale

CORTE. — M. Perrot, capitaine de gendarmerie à Corte, passe à Perigueux.

EVISA. — M. Dumoulin, surnuméraire de l'enregistrement et du timbre dans le département des Landes, est nommé receveur à Evisa.

OLIVESE. — M. le maire d'Olivese a fait établir un avant-projet pour la construction d'une annexe au groupe scolaire comprenant deux nouvelles classes ; le local actuel étant notamment insuffisant.

Ce projet, soumis à la commission des bâtiments civils, a reçu un avis favorable, sous la réserve de l'avis définitif du rapporteur.

SAINTE-MARIE. — M. Vermeren, sous-lieutenant de gendarmerie à Sainte-Marie-Siculo, passe à Partheney.

PETRETO. — M. Istria est nommé notaire à Petreto Bicchisano, en remplacement de son frère.

LES ELECTIONS SÉNATORIALES
DE LA CORSE

Dimanche prochain, 7 janvier, le collège électoral se réunira, à Ajaccio, pour élire trois sénateurs, en remplacement de MM. Gabrielli, Giacobbi et Peraldi, soumis au renouvellement triennal.

Les Candidats

Huit candidats se trouvent en présence :

Liste Gavini

M. Paul Doumer, ancien président de la Chambre des Députés, ancien ministre, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine.

M. Thadée Gabrielli, sénateur, conseiller général de Sermano.

M. Antoine Gavini, ancien député, président du Conseil général de la Corse.

Liste de Casabianca

M. Pierre-Paul de Casabianca, avocat, ancien sénateur.

M. Marius Giacobbi, sénateur, conseiller général de Venaco.

Autres Candidats

M. Tiburce Cuneo d'Ornano, conseiller général de Sarrola-Carcopino.

M. Félix Decori, avocat à la Cour d'Appel de Paris.

M. Dominique Pugliesi-Conti, député, maire et conseiller général d'Ajaccio.

OCTROI DE BASTIA

Résultats de l'année 1911

En Bulk

Mois de janvier	18.479.07
février	17.046.83
mars	19.692.56
avril	20.212.46

Gestion de la Douane

Mois de mai	23.889 03
juin	25.*06.43
juillet	22.814.81
août	21.078.25
septembre	2*.449.96
octobre	25.884.09
novembre	28 009.25
décembre	31.120.97
Total	291.980.84

Bastia, le 3 janvier 1912.

Le Maire.
A. GAUDIN.

Necrologie

M. l'Instituteur Giudici

M. Noël Giudici, qui s'est éteint vendredi, à l'âge de 58 ans, avait parcouru une longue et belle carrière dans l'enseignement primaire. Dans toutes les localités où il avait été appelé à instruire la jeunesse, il l'avait fait avec un dévouement et un zèle au-dessus de tout éloge. Que de jeunes gens il a formés qui, aujourd'hui, occupent dans l'armée et dans les diverses administrations publiques de belles situations et ont conservé pour cet éducateur distingué les sentiments de la plus large reconnaissance.

Partout où il a passé, il a su gagner le cœur de ses élèves et l'estime des parents ; aussi l'avait-on vu partir avec regret et la nouvelle de sa mort y produira la plus profonde émotion.

Etabli depuis quelque temps dans notre ville où Mme Giudici dirige l'école maternelle, il y comptait de nombreux amis, attirés à lui par son esprit de droiture, ses connaissances variées, sa conversation agréable et toujours instructive. Ils se trouvaient tous réunis, hier, derrière son cercueil, mêlés au personnel des écoles, aux anciens collègues du regretté défunt, et aux parents des familles Giudici et Ciccoli.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Fumaroli et Paoli, directeurs d'école ; Leoni, ancien directeur d'école, et Costa, instituteur.

Le deuil était conduit par ses beaux-frères MM. Saggese et Biancarelli, entourés de nombreux parents venus de la Casinca et de Pulvarosso.

L'absoute a été donnée en l'église Sainte-Marie.

Nous offrons à Mme Giudici et à sa fille, aux familles Ciccoli, Saggesi, Mattei, Biancarelli et Simonet, nos condoléances bien sincères.

M. Guillaume Biaggini

M. Guillaume Biaggini, le négociant bien connu de l'avenue de la Gare, a succombé mardi à la maladie qui le minait depuis quelque temps ; il était âgé de quarante ans. Très connu aux affaires, il s'était créé une bonne place dans notre commerce local, et il faudrait continuellement ses relations par le soin et la régularité qu'il mettait à contenter sa nombreuse clientèle. La mort l'a terrassé en pleine activité.

Il n'était pas moins bon époux et bon père que sincère ami et ami sûr : on a pu le voir par les vifs regrets qu'a provoqués sa fin prématurée.

Un très nombreux cortège de parents, et d'amis a suivi son convoi jusqu'à l'église Saint-Jean où l'absoute a été donnée par M. l'archiprêtre Casanova. M. l'archoni a chanté le *Benedictus* avec accompagnement d'orgues.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. J.-B. Farinole, P. Fuselier, L. Manfredi, membres du Conseil de l'Assistance publique, et par M. E. de Montera, vice-président.

Dans l'imposant cortège on remarquait les membres de l'Assistance publique et de la Société de Sainte-Hélène, dont le défunt était membre honoraire, avec leurs bannières.

Le cercueil, qui a été déposé sur le char de l'Assistance publique, était recouvert de superbes couronnes offertes par la famille et les amis.

Le bureau de l'Assistance publique, qui perd en lui un de ses conseillers d'administration les plus dévoués, suivait derrière la famille.

L'inhumation a été faite dans le caveau de la famille.

Nous offrons à Mme Biaggini-Mignoni et à ses enfants, aux familles Lucchetti, Biaggini et Mignoni nos bien sincères condoléances.

THÉATRE MUNICIPAL

Direction CHELI-CHI

Ce soir à 8 heures et demie

LA BOHÈME

Opéra en 4 actes de Puccini

Bureau de location chez M. Poggi, coiffeur.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 3 janvier

Thermomètre : 7 heures du matin + 10°. à midi + 15 ; à 6 heures du soir + 11°2
Maxima + 15 6 ; Minima + 8 5.
Baromètre : 7 heures du matin, 772 mm. midi, 770 mm., 6 heures du soir, 768 mm.
Vent : Dans la matinée Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Découvert.
l'après-midi,

A l'arrivée

M. Jouve, le sympathique sous-préfet de Corte, est de passage à Bastia.

Nouvelles militaires

Sont promus :

Au grade de colonel, M. le lieutenant-colonel Nivelle, breveté, hors cadres, chef d'état-major de la division d'Alger, maintenu.

Au grade de lieutenant-colonel, M. Bo'elli, chef de bataillon breveté, hors cadres, état-major de la 19e division, mis hors cadres, état-major.

Au grade de chef de bataillon, MM. les capitaines Franceschetti, du 8e d'infanterie, affecté au 100e ; Vinciguerra, commandant par intérim la Cie de gendarmerie de Seine et Marne, maintenu.

Au grade de capitaine, MM. les lieutenants Angeli, du 88e, affecté au 88e ; Goldetti, du 5e génie, classé à la chefferie de Versailles.

Au grade d'officier d'administration principal, M. l'officier d'administration de 1re classe Duport, de la direction de Bastia, classé au parc d'artillerie de la place de Bastia

Décès

M. Joseph Torre, brigadier de gendarmerie en retraite, a eu la douleur de perdre sa petite fille Henriette, âgée de cinq ans, si caressante et si éveillée, dont les épargnes étaient vraiment surprenantes.

Derrière le blanc cercueil de cet ange se pressaient les nombreux parents des familles Torre et Colonna et leurs amis.

Nous prions nos lecteurs de vouloir bien s'associer à notre part de vifs regrets.

Distinctions honorifiques

Ont été proposés pour la médaille d'honneur en argent de 1re classe : les matelots Francioni Simon-Jean et Martini Joseph-Antoine, du « Léon Gambetta » ; Albertini Antoine, gabier breveté, de « La Justice » ; Tavera Jean, de « La Liberté » ; — pour la médaille de 2e classe : le gabier Poli Etienne, de « La Marseillaise » le quartier-maître Guiderdoni Toussaint, des directions du port ; les matelots Allegrini Charles et Giuseppi Jean, des directions du port ; Trojani Chrétien, torpilleur breveté de « La Liberté. »

Goûts berlinois

Le nommé G. F.., vieillard de 65 ans, sujet italien, sortait hier de prison où il venait de purger une peine de 3 jours, pour tapage nocturne.

A la maison d'arrêt il avait fait la connaissance d'un jeune détenu, S. C., lequel avait été condamné à 6 mois de prison pour coups et blessures, et qui recouvra la liberté en même temps que G. F.

Libres ensemble, le vieux et le jeune se rendirent dans la cantine de sieur P. où ils trinquèrent en compagnie de plusieurs camarades de S. C.

Vers 7 heures du soir, deux de ces derniers sortirent avec G. F. l'entraînèrent dans l'obscurité aux abords de la prison, et là, avec l'aide de trois autres individus venus à la rescousse, se livrèrent sur lui aux dernières outrages.

Les dires de la victime ont été reconnus exacts, à la suite de l'enquête ouverte par M. le commissaire Manfredi, assisté d'un médecin légiste.

S. C. et l'un de ses camarades le nommé L. M. ont été mis en état d'arrestation par le brigadier Ottavy et ses agents.

Les trois autres sont restés introuvables.

Le vieillard a déclaré aussi qu'il avait été dépouillé d'une montre en doublé qu'il avait sur lui.

Dans les ministères

Sont inscrits sur le tableau d'avancement pour une promotion de classe, MM. Bonavita, expéditionnaire de 2e classe au ministère des postes et télégraphes ; Bartoli, de 3e classe ; Peraldi, de 6e classe.

M. Bertoli est en même temps proposé pour le grade de rédacteur.

— M. Geronldi, sous-chef de bureau au ministère de l'Instruction publique, est inscrit pour 1912 au tableau d'avancement pour une promotion de classe au choix.

Employé

On demande un employé de 14 à 16 ans, ayant une assez belle écriture.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Ouvriers

On demande des ouvriers mineurs, boiseurs autant que possible, à la mine de Rodger de Matra par Moita.

S'adresser au Directeur de la mine, chez M. Paloraci.

Vêtements

Les vêtements pour hommes, dames et enfants, qui sont confectionnés à la Maison J. CARBUCCIA ET FILS, se recommandent par l'élégance de la coupe, le fini du travail et la modicité du prix.

Un coupeur émérite est attaché à cette importante Maison.

Un bon remède pour la gorge

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du Dr Vatel. — Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 30, adressé à H. Berthiet, rue des Lions, 14, à Paris.

A vendre

Etage n° 10 et rez-de-chaussée n° 12 situés, rue du Môle, dernier Carlevaro, rue Hôtel-de-Ville, 29, à Cette (Hérault).

Cyrnos-Palace-Hôtel

Jeudi 4 janvier 1912
de 4 h. 1/2 à 6 h. 1/2
dans la salle des Fêtes

FIVE O'CLOCK TEA CONCERT

AVIS DE MESSE

M. Peraldi, avoué, et Mme Peraldi, feront célébrer jeudi 4 janvier courant, à 10 heures du matin, en l'église Saint Jean, une messe de Requiem, pour leur regretté fils

TOUSSAINT PERALDI

Remerciements

EN

AVIS DE MESSE

M. et Mme Jean Cini et leur famille remercient leurs parents et amis des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

MONSIEUR FRÉDÉRIC CINI

et les prient d'assister à la messe qui sera dite, jeudi matin, à 9 heures, en l'église du Nouveau-Port, pour le repos de son âme.

M. Pascal Mariani, commis principal des postes en retraite ;
Mlle Germaine Mariani ;
Mlle Antonia Mariani ;
Remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de

MADAME FRANÇOISE MARIANI
Née VALERY

et les prient d'assister à la messe qui sera dite, pour le repos de son âme, vendredi 5 courant, à l'église Saint-Jean-Baptiste, à 10 heures du matin.

AVIS DE DÉCÈS

M. Carlotta François, pharmacien et maire de Taiti ; M. et Mme Bonelli, entrepreneur de la Règie ; Mme et M. Antoine Poggi, commis des postes à Nice, et ses fils ; Mme et M. Charles Poggi, receveur des douanes à Bonifacio, et leur fils ; Mme Marie Franchini, née Poggi, et ses fils ; M. Gianuli, percepteur à Bonifacio, et ses fils ; Mlle Antonia Poggi, et les familles Bartolomei et Gigante ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, et amis de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de

MADAME VEUVE ANGELINE GIGANTE
Née BARTOLOMEI

leur nièce et cousine, décédée à Bastia, le 3 courant.

Ses obsèques auront lieu aujourd'hui à 3 heures de l'après-midi.

On se réunira à la maison mortuaire, rue du Môle, n° 2.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

PORTO-VECCHIO

Vive Fusillade
entre Bandits et Gendarmes

UN BANDIT TUÉ

Portovecchio, 3 janvier.

Une rencontre entre les gendarmes de la brigade de Portovecchio et un groupe de bandits a eu lieu hier, à Furioli Portovecchio.

Une vive fusillade s'est engagée entre gendarmes et bandits, au cours de laquelle une vingtaine de coups de feu ont été échangés.

Aucun des gendarmes n'a été atteint, mais l'un des bandits a été blessé mortellement.

Le lieutenant Carré, de la section de Bonifacio, s'est rendu immédiatement sur les lieux, avec des hommes de renfort.

Ce matin, à 8 heures et demie, on a retrouvé, à 800 mètres environ de Furioli, le cadavre du bandit Tafani Dominique, âgé de 26 ans environ, originaire de Pasciatello, hameau de Portovecchio.

Bourse de Paris

2 janv. — 3 janv.

Rentes de 3 0/0 anciens 94.30 94.25
de 3 0/0 amortis . . 95.40 — 95.20
ex-coupon.

Postes et Télégraphes

Paris, 3 janvier.

Le *Journal Officiel* publie les récompenses honorifiques suivantes, qui ont été décernées aux agents des postes ci-après :

Médaille d'argent

M. Lelia, surveillant des postes et télégraphes, à Ajaccio, reçoit une médaille d'argent.

Médaille de bronze

Une médaille de bronze est décernée à M. Casseoprans, chef d'équipe, à Bastia.

A L'INSTITUT

Réunion plénière
des cinq Académies

Paris, 3 janvier.

La première séance plénière des cinq académies a eu lieu aujourd'hui, sous la présidence de M. Henri Poincaré, membre de l'Académie Française et de l'Académie des Sciences.

M. Henri Poincaré était assisté de quatre vice-présidents : MM. Louis Léger, savant slavophile, président de l'Académie des Inscriptions ; Lippman, président de l'Académie des Sciences ; Coutan, président de l'Académie des Beaux-Arts, et Louis Renault, président de l'Académie des Sciences morales et politiques.

M. Thureau-Dangin, secrétaire perpétuel de l'Académie française, remplissait les fonctions de secrétaire de l'Institut.

Les vice-présidents des académies seront en 1912 : MM. René Bazin, chancelier à l'Académie française, pour cette académie ; Valois, l'éminent historien médiéval, pour les Inscriptions ; le docteur Guyon, pour les Sciences ; Louis Bernier, architecte à l'Opéra-Comique, pour les Beaux Arts, et Faguiez, pour les Sciences morales et politiques.

M. Valois sera président de l'Institut en 1913.

PARIS

DUEL DE PRESSE

Paris, 3 janvier.

A la suite d'une violente polémique de presse, une rencontre au pistolet a eu lieu ce matin, entre M. Laurent Tailhade, journaliste, et M. Sylvain Bonmariage, littérateur.

Deux balles ont été échangées sans résultat.

Grand discours politique
du Président du Conseil

Paris, 3 janvier.

M. Caillaux, président du Conseil, dimanche, le banquet des Bleus de Normandie.

Le Président du Conseil profitera de cette occasion, pour prononcer un grand discours politique.

L'ODYSSÉE
DU CAPITAINE LUX

Nouveaux détails

Paris, 3 janvier.

Les journaux continuent à retracer, par le détail, les diverses péripéties de l'évasion du capitaine Lux.

Dans la forteresse de Glatz, le prisonnier avait reçu des draps de lit troqués, qui devaient servir à la fuite, ainsi que cinq gros crayons en couleurs qui contenaient, à la place de la mine, une excellente scie minuture.

Les camarades du capitaine Lux lui avaient aussi envoyé une belle règle plate qui était destinée à servir de monture à la scie, et un exerciseur dont la poignée constitua le manche de l'outil.

Les autres pièces nécessaires parvinrent au prisonnier dans la couverture forlement cartonnée de deux traités de géométrie.

Enfin, dans un calendrier qu'il reçut de ses camarades pour l'année nouvelle, le capitaine Lux trouva une carte de l'état-major allemand, sur laquelle il put étudier lui-même la disposition de la forteresse de Glatz et de ses environs, et qui lui permit de préparer sa fuite sans tâtonnements.

Une souscription
de l' « Echo de Paris »

L' « Echo de Paris » a annoncé hier à ses lecteurs, qu'il prenait l'initiative d'une souscription publique, dont le montant serait destiné à offrir un objet d'art au capitaine Lux, pour l'énergie et l'habileté dont il a fait preuve au cours de son évasion.

Le gouvernement, qui avait déjà ordonné au capitaine Lux de se soustraire à toute manifestation, a interdit cette souscription.

L' « Echo de Paris » proteste contre cette mesure qu'il considère comme attentatoire à la liberté, mais déclare cependant se soumettre à la décision ministérielle.

Les commentaires de la presse
allemande

Les journaux berlinois continuent leurs violentes diatribes au sujet de l'évasion du capitaine Lux qui, disent-ils, couvre une fois de plus de ridicule les autorités allemandes.

Les organes pangermanistes réclament pour les captors la peine des travaux forcés, et non plus la détention dans une forteresse.

La presse anglaise

Les journaux anglais consacrent de longues colonnes humoristiques à l'évasion du capitaine Lux, et manifestent ouvertement leur satisfaction.

Arrestation
du professeur français Vermot

Le « Berliner Tageblatt » annonce que le professeur français Vermot, soupçonné d'avoir favorisé la fuite du capitaine Lux a été arrêté dans la matinée à Frankenstein.

M. JULES CAMBON
au Ministère de l'Intérieur

Paris, 3 janvier.

M. Caillaux a reçu ce matin, au ministère de l'intérieur, M. Jules Cambon, ambassadeur de France à Berlin, avec lequel il a eu un long entretien.

Aucune communication n'a été faite à la presse sur cette entrevue.

La Maladie
de Mme Curie

Paris, 3 janvier.

Les journaux annoncent que Mme Curie, subira demain l'opération de l'appendicite.

LA GUERRE
Italo-Turque

A TRIPOLI

Paris 3 janvier.

La nuit a été absolument tranquille aux environs de la capitale.

Quelques coups de fusil ont été tirés au loin par des Arabes cachés dans un oasis.

Une reconnaissance a été effectuée par la cavalerie italienne jusqu'à Bir Tabras, qui a été complètement évacué par les Turcs.

La nouvelle que les Italiens avaient été mis en échec, dans le combat de Bir-Tabras, est absolument inexacte.

A CONSTANTINOPLE

La dissolution du Parlement

Un télégramme de Constantinople annonce que le Sultan paraît décidé à prononcer la dissolution du Parlement turc.

On sait, en effet, que le Sultan a chargé Said Pacha de la formation du ministère, et qu'après quelques hésitations, ce dernier a accepté les fonctions de grand vizir.

A la suite de ce choix, le Sultan a reçu en audience les délégations du Parti de l'Entente libérale et du Groupe grec, qui ont déclaré qu'ils voulaient la revision de la Constitution mais qu'ils n'avaient pas confiance en Said Pacha.

C'est à ce moment que le Sultan a menacé le Parlement de dissolution immédiate, si l'on y faisait obstruction à Said Pacha.

LES
Sous-Vêtements
DU
DOCTEUR
RASUREL
préservent du Froid
et des Rhumatismes.
VENTE EXCLUSIVE :
Charles ORENGA, à BASTIA
LANZI Frères, à AJACCIO

Nouvelle Société Navale
de l'Ouest

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
23, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre
la Corse, la France, la Belgique,
la Hollande, le Portugal,
l'Algérie, le Maroc,
l'Espagne et la Méditerranée

Prix avantageux

Le vapeur Saint-Jean partira de Bastia le 12 janvier à destination des Ports du Nord et Anvers sont imprévu.

LE CABINET
de Madame MASSEL
DENTISTE
est transféré 7, Boulevard du Palais, BASTIA, au-dessus des Magasins Thiers.
Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire.
Plombage Or, Platine et Ciment. — Extraction des dents avec ou sans anesthésie. — Travail fait dans les 24 heures.
Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.
A BASTIA, du 1er au 10 de chaque mois.

AJACCIO
Grand Hotel Solferino
8, Cours Napoléon, Ajaccio
(en face les jardins de la Préfecture)
Entièrement remis à neuf
(genre Touring-Club)
Maison se recommandant spécialement à MM. les Voyageurs de Commerce, Familles et Touristes.
Prix modérés
Salle de Bains
Salon de Correspondance
Omnibus à l'arrivée et au départ des paquebots et des trains.
JEAN DUPUY
Propriétaire-Gérant

RHUM

FOX-LAND

Grande Marque

105 Fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, Boulevard Risso.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Pâtes gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux 4 Boulevard de Cardo, 1.

LA CONFIANCE

Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE

LA CONFIANCE

Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE

Entreprise privée soumise au contrôle de l'Etat

Assurances réalisées : 387 Millions

LA MINERVE

Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de

VOL - DÉTOURNEMENTS

TRANSPORTS

Directeur particulier pour la Corse : **M. ROTH**, 28, Bd Paoli, BASTIA

Epicerie de la Gare

Mme Orestie BIAGINI

Denrées Coloniales. - Graines - Farines

Légumes et Salaisons

Fromages de toutes provenances

Biscuits de Lixy

Conserves alimentaires

Produits de choix. — Fournisseur

VINS FINS et CHAMPAGNE

VIN DE TABLE à 0,50 & 0,60 le litre

Winnipeg à 0,80

Essences et Pétroles

Pétrole Raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisse de 25 litres.

Pétrole éparé en fûts fer de 50 litres.

Pétrole de Sûreté, marque *Phœbine*, en bidonnets de 5 litres.

Naphtaline, essence spéciale pour automobiles.

Graisses et huiles pour automobiles et charrettes.

Avant de faire vos achats demander les prix à la Cie générale des Pétroles — Agence 15, Place Saint-Nicolas Bastia

Le Directeur-Gérant

J.-B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES

BASTIA QUINQUINA

Vin du Cap au Quinquina Bourgeois frères



Maximum de lumière

Maximum de durée

Minimum de volume

Telles sont les qualités incontestables de la lampe électrique de poche

« Radia »

En vente chez les Débitants de Tabacs et à Ajaccio, chez M. Léon SERRA, 31 Cours Napoléon.

Représentant concessionnaire pour le Département de la Corse : Maison Ch.-F. POGGIOLI, Bastia

L'EAU PRÉCIEUSE

ET SES EFFETS

A ceux qui pourraient encore hésiter à se servir de l'EAU PRÉCIEUSE, nous répondrons qu'il n'y a aucune raison pour ne pas l'employer, puisque l'expérience de chaque jour prouve son efficacité dans le traitement des Maux de Jambes, Ulcères, Varices, Dartres, Eczémas, et de toutes les plaies considérées comme incurables ; nous ne pouvons en donner de meilleure preuve que de citer les paroles mêmes de ceux qui, l'ayant employée, eurent bien tout son mérite.

... Monsieur, — Depuis six ans, j'étais atteint d'un affreux Eczéma qui me couvrait les bras et les jambes. Après avoir tout essayé, potion, pommade, désespérais de toutes sortes et sans obtenir le moindre soulagement, j'eu recours à l'Eau Précieuse. J'affirme qu'en moins de deux mois et sans quitter mon travail, j'ai obtenu entière guérison. Je vous autorise à publier ma lettre dans l'intérêt de ceux qui souffrent de cette affection.

Victor LECHEIN, 32, rue de Merpès, Reims, (France).

Le traitement est simple, facile, peu coûteux et se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. Bien exiger l'EAU PRÉCIEUSE, avec la marque déposée : « Une Jambe moulée dans la verre ».

Dépôt général à Rouen : Pharmacie DEPERSIER, 47, rue du Bac.

Se trouve à Bastia Pharmacie Quilici, boulevard du Palais 10, à Ajaccio Pharmacie Guidicelli.

Après vos Repas

BUVEZ

La Cédratine

Liqueur extra-fine

Installation à Gaz

JEAN CINI

Ex-ouvrier de Gaz

Bastia, 12, Boulevard Paoli

Seul Dépositaire

DU BEC GRANOUX

Cylindres rechargés et consommation garantie

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

préparé d'après la formule L.-N. MATTEI

Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole

APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT

MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations

CÉDRATINE

GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 5

VENDREDI 5 JANVIER 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).

Lever 8 h. 54 m. — Coucher, 4 h. 4 m.

Dernier quart., le 11. — Nouv. Lune, le 18

Fête d'aujourd'hui. Saint Robert.

Fête de Demain. Sainte Amélie.

4 JANVIER

ITALIE ET TRIPOLITAINE

La prise d'Ain-Zara marquera-t-elle la fin des difficultés que rencontre l'Italie en Tripolitaine ? Il serait téméraire de l'affirmer au moment même où les troupes cantonnées à Benghazi sont aux prises avec les Turcs et les Arabes de façon presque quotidienne, mais déjà l'on peut entrevoir pour nos voisins la possibilité d'une installation moins précaire sur le sol que défendent avec tant d'acharnement les soldats du Sultan de Constantinople.

Maîtres de la mer, les Italiens occupent, dès maintenant, les points principaux du littoral. Il est vraisemblable que l'effort de leurs ennemis ne parviendra pas à les en déloger. L'occupation d'Ain-Zara, en dégageant l'oasis de Tripoli de-bandes qui l'infestaient, va permettre dans cette région un premier essai d'organisation administrative et peut-être d'exploitation économique.

Tel est, du moins, le sens dans lequel on peut interpréter une récente circulaire du général Caneva au Consul d'Italie à Tunis. Par ce document, le commandant des troupes d'occupation de la Tripolitaine fait appel au concours de *deux mille* ouvriers, terrassiers, maçons et artisans divers, auxquels il promet d'assurer, pendant de longues semaines, des moyens d'existence honorables et suffisamment rétribués. S'il s'adresse de préférence à ses compatriotes de Tunisie, c'est, dit-il, qu'ils sont déjà plus experts en matière africaine et qu'ils ont l'habitude d'un sol et d'un climat semblables à celui de l'ancien vilayet.

Des milliers de demandes d'emploi sont déjà parvenues au général Caneva. Il faudra faire un choix entre tous ceux qui désirent être les premiers pionniers de ce coin de terre africaine.

Sans même y être invités et avant de savoir dans quelles conditions une installation serait possible sous les palmeraies tripolitaines, la foule des paysans siciliens et calabrais, toujours à la recherche d'une demeure où la fortune leur soit plus clémente, accable de ses requêtes le service d'émigration du royaume pour obtenir la délivrance d'un passeport à destination de la nouvelle province.

Des deux côtés du détroit de Sicile, l'enthousiasme se manifeste donc au même degré pour l'œuvre coloniale entreprise par le Cabinet Giolitti. Si les cent mille Italiens installés en terre tunisienne paraissent plus aptes à fournir tout d'abord les milliers de bras nécessaires à l'exploitation des ressources naturelles de la Tripolitaine, il n'en est pas moins vrai que les campagnes de l'Italie méridionale sont toutes prêtes à déverser au-delà de la Méditerranée le trop-plein de leur population.

On peut donc actuellement envisager comme très prochaine l'époque où tout le long du golfe de la grande Syrte fleurira une civilisation nouvelle, digne continuatrice des grandes traditions romaines. Il n'est pas douteux que les conquérants latins tiennent à honneur de faire oublier la barbarie turque en dotant le pays de voies de communication rapides permettant le transport peu coûteux des voyageurs ou des marchandises. Entre Gabès et Alexandrie, le chemin de fer allouguera bientôt ses rails, attestant l'étroite communauté de vues qui unit la France, l'Angleterre et l'Italie dans la recherche des meilleures solutions pour les divers problèmes méditerranéens.

Les places du littoral étant ainsi reliées entre elles et constituant une solide base d'opérations, il sera facile à l'armée italienne, procédant par étapes prudentes, de s'avancer vers le Fezzan et vers Ghadamès. Peu à peu, le pays se couvrira d'un réseau de postes militaires à l'abri desquels le paisible agriculteur accompira sa dure besogne de défrichement et de labour.

Ainsi, considérée au point de vue *général*, l'occupation de la Tripolitaine doit donc nous apparaître comme une amélioration réelle de l'état politique et social de l'Afrique du Nord. La France au Maroc, l'Italie en Tripolitaine, il n'y aura plus désormais de solution de continuité entre les diverses parties de la vaste région qui s'étend des bords du Nil au détroit de Gibraltar. Désormais l'on pourra se rendre d'Egypte aux confins du Maghreb El Acsa sans risquer de voir son voyage interrompu par les vexations des douaniers ottomans ou la férocité des Berbères marocains. Ne sait-on pas qu'en dépit de leurs protestations répétées de dévouement à la cause du progrès et de la civilisation, les dirigeants de la jeune Turquie avaient, dans ces derniers temps, fermé plus que jamais la Tripolitaine aux influences extérieures ? Que de voyageurs à qui, sous les prétextes les plus fallacieux, fut refusé le passeport permettant le débarquement dans un des ports du vilayet et le séjour dans les oasis ! Si d'aventure quelque savant, au cœur enveloppé d'un triple airain, se hasardait dans l'intérieur de ce pays si peu hospitalier, il n'était jamais assuré de pouvoir regagner la côte. Tel était le degré d'insécurité de cette province où fleurissait le système de la « mangerie turque, » que même les Européens cantonnés sur quelques points du littoral ne se risquaient guère à dépasser la limite des oasis entourant leurs lieux de résidence.

Et pendant que le caprice oriental, usant ainsi de procédés d'un autre âge, arrêtait le développement régulier de l'agriculture et du commerce, les caravanes de marchands d'esclaves continuaient à sillonner les pistes qui font communiquer le Soudan avec la mer.

Derrière la façade vermoulue des remparts de Tripoli et de Benghazi se cachaient toutes les hontes d'un trafic contre lequel n'a cessé de s'élever la réprobation des puissances européennes.

L'installation de l'Italie dans ce « Jardin de la Mort, » comme disait naguère Louis Bertrand, pour caractériser toute cette bordure africaine de la Méditerranée, va inaugurer un régime de prospérité que la Tripolitaine ne connaît plus depuis des siècles.

Réjouissons-nous donc des succès de nos voisins, souhaitons sincèrement que leur vitalité du peuple jeune et désireux d'égaler en puissance les plus glorieuses nations de l'Europe, enfante des prodiges sur ce fertile territoire du plateau de Barcah, où tant de ruines attestent encore l'énergie de la race latine.

La France qui, selon le mot d'un historien contemporain, « n'a rien perdu de l'autorité et de l'influence que quinze cents ans de vie glorieuse et utile lui ont légitimement assurées, » ne saurait rester indifférente à une pareille entreprise. Le but de l'Italie, identique à celui que nous poursuivons au Maroc, n'est-il pas, en effet, de répandre au-delà des mers sur des terres hier encore barbares, les principes d'une civilisation dont l'activité féconde, les lois plus douces feront vite oublier la sauvage rudesse des conquérants ottomans.

EMILE CHAUTEMPS,
Sénateur de la Haute-Savoie,
Ancien Ministre.

AUX CALENDES GRECQUES

Dédié à M. l'ingénieur en chef.

L'application des lois récentes votées par le Parlement fera de Bastia, dans un avenir plus ou moins lointain, la tête de ligne d'une importante voie ferrée, la débouché d'une région relativement riche à divers titres que rendront plus prospère encore les travaux projetés.

Notre port, qui se classe actuellement au 5e rang des ports de France, verra sans nul doute son tonnage s'augmenter : trafic intense d'importation d'une part pendant la phase d'exécution des travaux, et d'autre part développement du trafic général, l'œuvre une fois accomplie ; au total, des salaires assurés à nos ouvriers pour de nombreuses années, regain d'activité pour le commerce en général, pour notre ville en particulier.

Aussi, envisage-t-on ici cette éventualité avec un enthousiasme tout patriotique : nos quais s'agrandissent et sous peu ceux du large pourront être livrés au commerce ! une nouvelle jetée est venue prolonger l'ancienne ; notre port mieux dragué peut donner abri maintenant à des navires de fort tonnage ; de vastes hangars indispensables au dépôt des marchandises seront bientôt notre lot, et la Chambre de commerce complètera ces installations par l'aménagement de grues sur rails pouvant aller d'un navire à l'autre en vue de la manipulation des grosses pièces. En somme, tout s'organise autour de nous, et il devrait être permis d'espérer que nous serions prêts à faire face à cette situation économique nouvelle par le bien soigné de notre outillage.

Mais pourquoi ce point noir au tableau, pourquoi cette question d'un intérêt si général doit elle être encore menacée dans ses œuvres vives ? et que va-t-il advenir, allez-vous me demander, de l'âge d'or attendu, de nos grues à l'hydraulique, de nos mouvement hangards en fer et ciment ?

Patientez, amis lecteurs, et pour à ce manuque couvrant de lambris dorés ses appartements, sans prendre garde que sa vieille demeure ravagée en ses fondements menace ruine ; plaignez-le par confraternité d'âme, notre cas est un peu le sien.

Car, vous le devinez, le revers, l'inévitable « revers de la médaille ; » les ports et chaussées dans leur paternelle sollicitude, dans leur logique toute... administrative, en ont particulièrement soigné le relief ; ce revers a une histoire, je vais entreprendre de vous la conter.

Il y a trois ans de cela, il fut formellement reconnu que l'encrochement était insuffisant à la grande jetée du Nouveau-Port, des excavations s'étaient produites du côté du large et les assauts de la grosse mer étant appelés à se continuer tout naturellement, un affaissement était à redouter.

Il fut alors décidé de parer au plus pressé, de boucher les excavées avec de la bonne maçonnerie et de mettre à l'adjudication la construction de 400 blocs artificiels destinés à compléter l'enrochement.

41 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

EVASION D'EMPEREUR

par le Commandant DRIANT

V

— De Sainte-Hélène ? interrompit une voix rauque.

— Et nous mettrons à l'eau le bateau plongeur que vous avez vu, pour tenter de délivrer notre Empereur prisonnier !

Un juron formidable acheva la phrase : c'était La Ramée qui l'avait poussé en s'agitant frénétiquement, pendant que le vieux Jourdan, incapable d'articuler un mot, tant sa langue s'embrouillait, montrait sur sa figure parcheminée tous les signes d'une congestion instantanée. L'équipage tout entier était d'ailleurs en proie à la plus violente agitation ; mais les « grognards » se distinguaient au milieu des plus exaltés par des gestes et des interjections de toutes sortes. Deux d'entre eux, Calebasse et Grivon, anciens voltigeurs de la garde, qui ne se quittaient jamais, parce que, devenus tous deux, ils s'accordaient à merveille, s'accrochaient aux camarades pour savoir : des réponses qui leur furent faites, ils ne discernèrent qu'un mot : « l'Empereur »... et levèrent leur bonnet de police et se mirent à hurler :

— Vive l'Empereur.

Ce cri entraîna tout le monde ; il fut répété, jeté aux solitudes du Texas, répercuté par les échos des grands bois, s'apprêta pour remplir plus loin, et ne s'éteignit que quand le vieux Jourdan, ayant enfin repris possession de sa langue, s'élança vers le commandant :

— C'est une trahison, commandant !...

Ce dernier sourit devant l'indignation comique du vieil officier...

— Vous êtes toujours décidé à rester au « Champ d'Asile ? » interrogea-t-il.

— Rester ! ah ! Scitre ! non... Nous partons, mille millions de...

— Nous partons ! hurla La Ramée ramoni...

Les deux sourds ne criaient plus, exténués ; ils étaient tombés dans les bras l'un de l'autre, commençant à comprendre quelque chose à la phrase que des camarades leur cornaient dans les oreilles, phrase qui avait fait sur eux l'effet d'un pierre dans une mare à grenouilles. « On partait pour Sainte Hélène délivrer l'Empereur ! » Mais le reste de l'équipage entourait le commandant ; on voulait savoir... Quand le silence fut rétabli :

— Notre expédition, reprit le capitaine de vaisseau, exige le secret le plus absolu : voilà, je vous le répète, pourquoi je devais ne vous en parler qu'au dernier moment. A partir d'aujourd'hui, plus de communication avec personne, ni avec la terre ni avec aucun bâtiment. Si nous y sommes obligés pour refaire des vivres, du bois ou de l'eau, pas un mot sur le but du voyage ; si des vaisseaux anglais nous devinent et veulent nous barrer la route... nous les couleurons : voilà !...

— Nous les couleurons, répéta le vieux Jourdan comme un écho.

— Vive l'Empereur ! hurla de nouveau La Ramée, toujours écarlate.

— L'Empereur, lit le commandant, emporté lui-même par l'enthousiasme général, nous le ramènerons en triomphe... Tous les Français exilés lui feront un nouveau peuple dans un pays libre...

— Au « Champ d'Asile », commandant ! c'est ici qu'il faudra le ramener, s'écria le vieil Amadis, qui n'avait pas oublié son jardin et trouvait ainsi le moyen de tout concilier.

— Et maintenant, conclut le commandant, faites vos adieux au Champ d'Asile, car nous partons...

Un grondement venait en effet de se faire entendre dans le tambour central. La grande roue venait de se mettre en mouvement, faisant l'eau de ses palettes, et un panache de fumée se tordait au noire volatile au-dessus de la haute cheminée. Lentement le lourd bâtiment quitta la rive et descendit le courant : sa vitesse s'accentua, et peu à peu cabanes, hangars, palissades, débris de forts et tentes formées sur les jardins sur la vert de la clairière, tout ce qui avait été le Champ d'Asile s'estompa dans le lointain. Après avoir espéré deux fois fixer leur vieillesse dans une nouvelle patrie, les « grognards » étaient de nouveau emportés au souffle des aventures. Et redevenaient les errants qu'ils avaient été toute leur vie ; mais ils partaient insouciants, enthousiastes, pour cette campagne, la dernière, comme ils étaient partis, quinze ans auparavant, au camp de Boulogne, pour les plaines ensoleillées d'Austerlitz.

Maintenant, le Champ d'Asile avait disparu : l'estuaire de la Trinité s'élargissait sur le vaste golfe du Mexique ; la mer s'ouvrait devant eux sans limites. Alors tous, quittant leur quartier général près du tambour, se portèrent à l'avant d'instinct, comme s'ils eussent pu déjà deviner dans le lointain cette île de Sainte Hélène vers laquelle tous tendaient, pour laquelle ils oubliaient tout. A neuf heures du soir, l' « Aigle » laissa sur la gauche, très loin, l'île de Galveston ; là aussi les grognards avaient bien pensé, bien souffert ! Ils ne tournèrent même pas la tête pour l'apercevoir, et plusieurs heures encore, avant de descendre dans l'entrepont, ils restèrent là, le cerveau bourdonnant de souvenirs, le cœur plein des visions triomphales du passé, pendant que le navire libérateur, hâtant sous la poussée de la force nouvelle qui l'emportait, réalisait la légende de l'Empire :

— « Nous gouvernions sur son étoile ! »

VI

LE BAPTÊME DU FEU

Dès qu'on signale une caf vagabonde :

« Serait-ce lui ? disent les poissons.

» Vient-il encor redemander le monde ?

» Armons soudain deux millions de soldats ! »

Béranger a bien voulu dans cette strophe la persistante inquiétude qui tenaille les gouvernements de la Sainte Alliance pendant les dernières années de Napoléon.

Bien qu'ils eussent toutes sortes de bonnes raisons pour être rassurés, après avoir confié sa garde à l'Angleterre, il n'y eut pas d'année où les journaux britanniques de l'époque ne renchérissent sur les projets d'évasion les plus invraisemblables. Lord Rosebery lui-même plaisante l'un d'entre eux dont il avait retrouvé trace dans la correspondance officielle d'Holden Lowe.

A suivre

PIPPERMINT

Liqueur Mentaine pour dames et teintes, dans l'eau fraîche, avec soda.

GET frères, inventeurs, 1706.

Un entrepreneur continental, M. Vivier, avait l'affaire. L'ennemi était d'ailleurs vite en besogne, le temps pressait, le danger était grand, les responsabilités à encourir paraissaient devoir fort sérieuses.

L'entrepreneur se mit à l'ouvrage ; c'était merveille de voir ces gros cubes de pierre s'élever successivement, réguliers et monotones ; en peu de temps tout fut achevé.

On ne tarissait pas d'éloges à l'époque sur l'adjudicataire ; chacun s'accordait à reconnaître en lui l'homme de la situation ; l'immersion des blocs ne serait plus qu'une question de mois, le temps de permettre au mortier de produire son effet.

Une passe donc, passe nécessaire réglée par l'administration, et l'on entreprend le travail de mise à la mer. L'essai est infructueux ; les premiers blocs se désagrègent ; on s'arrête, on renonce l'opération.

Depuis, plus rien ; plus de tentatives ; aucun événement saillant à retenir sur la matière, si ce n'est le départ sous d'autres cieux de M. Vivier et l'apatite de plus en plus persistante le nos ports etc baussées.

L'histoire raconte que Cornélius Scipion, en l'an de Rome 494, élèva un temple au dieu des tempêtes après que sa flotte eut échappé à un naufrage sur les côtes de Corse.

Notre éminent ingénieur en chef a-t-il, nouveau Scipion, passé un pacte avec Eole ? A-t-il par la même réussi à éloigner tout retour offensif des éléments et décrété : il qua, de par les accommodements intervenus, il est désormais superflu de compléter l'enrochement de la jetée du Port neuf ?

Qu'il prenne garde : l'opinion publique s'émeut ; les corps constitués, le Conseil d'hygiène protestent ; la Chambre de commerce est lasse de faire entendre en vain ses doléances.

Et puis notre jetée est en péril, comme aux premiers jours le temps presse, le danger est grand, les responsabilités à encourir peuvent devenir fort sérieuses.

On a rappelé ici même, à notre haut fonctionnaire, l'effondrement des grandes jetées de Livourne et d'Alger ; rien n'y fait.

Il y a quelques années, par grosse mer et fort vent du Nord-Est, le hangard du quai nord fut totalement défoncé par les vagues qui franchissaient de plein pied la jetée. Alors comme aujourd'hui l'enrochement était insuffisant.

Ainsi donc, assez constaté, assez tergiversé ; allons, un bon mouvement, M. l'Ingénieur en chef : notre galère, comme celle de Cornélius Scipion, est bien près d'arriver au port, ses voiles se tendent sous la poussée bienfaisante des René Bazin, des Jacques Dhur, des Gilles Normand et autres maîtres de la plume ; il nous faut votre concours, vous, notre pilote, pour franchir la passe et ne plus avoir à nous écrire avec l'historien Filippini : « Pauvre Corse ! »

Allons, un bon mouvement, vous avez à Bastia une phalange d'élite de conducteurs et premiers commis ; ils n'attendent que votre mot d'ordre pour mener à bien cet imbroglio.

L'adjudicataire vous échappe-t-on dit ? supposons pour un instant que M. Vivier me pardonne, supposons que son entreprise ait été désastreuse ; qu'il soit ruiné, failli, disparu ; s'il vous est réellement impossible de l'attendre il vous reste, je crois, la faculté d'agir comme vous l'auriez fait en cette occurrence : mais trêve de conseils, en l'espèce, les moyens importent peu, la fin seule nous intéresse.

De grâce, délivrez-nous de ce cauchemar ; ne nous obligez pas à penser en cette époque de renouveau que l'immersion des blocs de l'entrepreneur Vivier est encore renvoyée aux... calendes grecques.

P. B.

L'élection de Sartene

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 28 décembre

Compte-rendu in extenso

M. le rapporteur. — Quand aux variations successives de M. Caitucoli sur les faits de corruption très graves dénoncés par lui, nous ne pouvons que les déplorer à tous les points de vue, mais comme il ne restait comme protestation au double, il n'était pas possible d'en faire état. (Exclamations. — Très bien ! très bien ! sur divers bancs.)

M. Charles Benoist. — Pourquoi ne les a-t-on pas consignés ?

M. le rapporteur. — Parce que le bureau a décidé de permettre au protestataire de compléter et de classer son dossier. Nous ne pouvions penser, à ce moment, que ce dossier ne reviendrait pas devant nous.

M. Charles Benoist. — Comme la *Joconde* !

M. Tournade. — Vous ne pouvez donc pas dire que vous n'avez pas eu au bureau les protestations, puisque vous constatez qu'elles en ont disparu.

M. le rapporteur. — Mon cher collègue, M. Rognon tout à l'heure a donné lecture de mon rapport, qui vous indiquait que M. Caitucoli était venu devant nous faire l'exposé de toutes les attestations qu'il avait en mains.

M. Etienne Rognon. — C'est parce que nous les avons lues et entendues que nous demandons l'invalidation.

M. le rapporteur. — Comme ces attestations n'étaient pas classées et ne trouvaient au grand désordre, nous avons autorisé M. Caitucoli à les reprendre et à les classer ; depuis nous ne les avons plus revues. (Exclamations et rires.)

M. Simond (Saône et Loire). — C'est la preuve absolue qu'elles existaient.

M. le rapporteur. — Il convient de remarquer, messieurs, que les opérations électorales se sont passées régulièrement et qu'aucune fraude n'a été signalée, ce qui est très rare en Corse.

Enfin M. Giordan a obtenu une majorité relative de 1.446 suffrages sur son concurrent le plus favorisé et une majorité absolue de 423 suffrages.

Dans ces conditions et en l'absence de toute protestation et de toute réclamation, votre bureau ne peut que vous proposer de valider cette élection. (Très bien ! très bien !)

M. le vicomte de Villebois-Mareuil. — C'est la protestation funèbre. (Rires).

M. le Président. — La parole est à M. Borrel.

M. Antoine Borrel. — Messieurs, de tout le débat concernant cette élection, il reste une chose certaine, c'est que le bureau a condamné à l'unanimité les opérations électorales de la Corse. A l'unanimité sous avons déclaré que ces opérations ne s'étaient pas passées dans des conditions normales. Mais votre rapporteur vous l'a dit : Il ne peut demander l'invalidation de M. Giordan, parce qu'il ne nous reste plus entre les mains le dossier nécessaire pour vous faire cette proposition. (Mouvements divers.)

Que s'est-il passé ? M. Caitucoli a déposé devant le 6e bureau le dossier le plus complet, signalant des faits de corruption les plus graves. Il nous a apporté des documents signés, légalisés, certains rédigés devant notaire, montrant que cette élection est entachée de fraudes.

Or, on ces documents étaient faux, et M. Caitucoli s'est joué du 6e bureau, s'est joué de vous tous, messieurs, s'est joué de la considération de M. Giordan sur lequel il fait planer les accusations les plus graves et des poursuites judiciaires sont nécessaires, on bien les documents étaient sincères, la corruption évidente et alors l'invalidation s'impose.

Votre rapporteur vous a dit que le 6e bureau avait demandé à l'unanimité que les dispositions législatives soient votées le plus rapidement possible pour empêcher la fraude électorale. Mais quand ces mesures seront-elles votées ?

Nous les attendons depuis si longtemps déjà, on nous les a promises si souvent, tant d'entraves ont été apportées dans leur vote et seront certain-ment encore apportées, que nous pouvons être sûrs de les attendre longtemps encore.

Mais ce que nous pouvons faire, et ce que nous devons faire, c'est de décider, puisque nous n'avons plus de dossier, que le rapport sur l'élection de Sartene sera renvoyé à M. le ministre de la Justice à toutes fins utiles ; nous voulons des élections honnêtes, sincères ; or, tout dans cette élection de Corse nous paraît obscur, troublant, les déclarations faites devant le 6e bureau sont des plus graves, les documents que l'on nous a lus étaient des plus probants. On vous dit : Il n'y a plus de plaignants, soit ! alors les témoignages étaient faux, les documents truqués, et vous devez exiger des poursuites judiciaires (Applaudissements à l'extrême gauche et sur divers bancs à gauche).

M. le Président. — Personne ne demande plus la parole ?...

Je vais mettre aux voix, par scrutin, les conclusions du 6e bureau.

Je rappelle que le 6e bureau conclut à la validation.

Conformément à l'article 86 du règlement, le scrutin doit avoir lieu à la tribune.

Le scrutin est ouvert.

(Le scrutin a lieu à la tribune dans la forme habituelle. — Ouvert à quatre heures cinq minutes, il est clos à quatre heures vingt-cinq minutes).

M. le Président. — Personne ne réclame plus le scrutin ?...

Le scrutin est clos.

MM. les secrétaires me font connaître que le quorum n'est pas atteint. Il y a donc lieu à un 2e tour de scrutin. Il y sera procédé, s'il n'y a pas d'opposition, au début de la séance de demain après-midi. (Assentiments).

2e Séance du 29 décembre

Il est procédé au 2e tour de scrutin public à la tribune.

Nombre de votants . .	198
Majorité absolue . . .	100
Pour l'adoption . .	94
Contre	104

La Chambre des Députés n'a pas adopté les conclusions du rapport tendant à la validation.

En conséquence les opérations électorales de l'arrondissement de Sartene sont annulées.

Vote de nos Députés

MM. Adriani et Pierangeli n'ont pas pris part au vote.

MM. Landry et Puglissi-Conti, absents par congé.

LES ELECTIONS SÉNATORIALES
DE LA CORSE

Dimanche prochain, 7 janvier, le collège électoral se réunira, à Ajaccio, pour élire trois sénateurs, en remplacement de MM. Gabrielli, Giacobbi et Peraldi, soumis au renouvellement triennal.

Les Candidats

Huit candidats se trouvent en présence :

Liste Gavini

M. Paul Doumer, ancien président de la Chambre des Députés, ancien ministre, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine.

M. Thadée Gabrielli, sénateur, conseiller général de Sermano.

M. Antoine Gavini, ancien député, président du Conseil général de la Corse.

Liste de Casabianca

M. Pierre-Paul de Casabianca, avocat, ancien sénateur.

M. Marius Giacobbi, sénateur, conseiller général de Venaco.

Autres Candidats

M. Tiburce Cuneo d'Ornano, conseiller général de Sarrola-Carcopino.

M. Félix Decori, avocat à la Cour d'Appel de Paris.

M Dominique Pugliesi-Conti, député, maire et conseiller général d'Ajaccio.

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

Le Préfet de la Corse a l'honneur de rappeler à MM. les électeurs sénatoriaux du département :

1° Que le nombre de sénateurs à élire est de 3 ;

2° Que le local désigné pour la tenue des opérations électorales est la salle des séances du Conseil de préfecture (Hôtel de la Préfecture) ;

3° Que les heures d'ouverture et de clôture des scrutins sont fixées par la loi de la manière suivante : savoir :

Le premier tour de scrutin sera ouvert à 8 heures du matin et fermé à midi ;

Le second tour de scrutin, s'il y a lieu d'y procéder, sera ouvert à 2 heures de relevée et fermé à 5 heures ;

Le troisième tour de scrutin, s'il y a lieu d'y procéder, sera ouvert à 7 heures du soir et fermé à 10 heures.

Pour le Préfet de la Corse :
Le Secrétaire Général,
G. LAMBRY.

VILLE D'ILE-ROUSSE

Recettes de l'Octroi

Nous donnons ci-après le produit brut des recettes de l'Octroi de la ville d'Ile-Rousse pendant ces quatre dernières années.

Nos lecteurs apprécieront.

Année 1908, régie directe. . .	8.070.87
1909, régie directe. . .	7.782.21
1910, régie directe. . .	8.555.01
1911, régie par *la Douane*	12.727.29

Nécrologie

Madame GIGANTE

Mme veuve Angeline Gigante, née Bartolomei, est décédée dans sa 69e année. Depuis la mort de son mari, notre regretté concitoyen M. César Gigante, elle avait perdu la santé. Tous les traitements et tous les soins ont été impuissants contre la douleur qui l'accablait. Elle n'avait pas connu les joies de la maternité, il ne restait plus autour d'elle que son bien-aimé époux. La disparition de celui-ci a porté un coup fatal dont elle ne s'est plus relevée.

Son état avait provoqué beaucoup de dévouements, mais ils se heurtaient aux conséquences de son immense désespoir et ne parvenaient qu'à la soulager par courts intervalles.

Aux obsèques, le deuil était conduit par M. Toussaint Stretti, entrepreneur de la régie, et d'autres parents auxquels s'étaient joints de nombreux amis.

Nous envoyons à son excellent oncle M. le pharmacien de la marine François Cardelis, maire de Talo, et aux familles Stretti, Poggi, Giacinti, Bartolomei et Gigante toutes nos condoléances.

Comité Central des Fêtes

Le Comité central des Fêtes a l'honneur d'informer MM. les Commerçants de la Ville qu'une Commission se présentera chez eux pour les prier de vouloir bien offrir quelques lots pour la *Cartolleada* qui sera tirée pendant la représentation qui aura lieu le samedi 13 janvier.

Le but poursuivi par le Comité étant essentiellement humanitaire, les lots offerts par MM. les Commerçants seront reçus avec reconnaissance,

Le Président,
J. OLIVARI.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 2 janvier.

L'année financière débute dans des conditions très satisfaisantes. En sympathie avec les places étrangères, les cours sont fermes ou en avance et la liquidation s'effectue facilement malgré une légère tension des reports. Toutefois, la Rente Française reste hésitante à 94.30, fin courant, n'ayant laissé à 94.05. De même, parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieure est plus faible à 95.30 tandis que le Turc, la Serbe et les emprunts Russes finissent en reprise. Hausse des Etablissements de Crédit. Le Crédit Foncier passe à 810, le Crédit Lyonnais à 1.548, le Comptoir National d'Escompte à 940 et la Société Générale à 820.

Sues 5 925. Valeurs de traction en progrès. Le groupe électricité est ferme. Charbonnages russes irréguliers. Titres coprifères plutôt hésitants. Rio 1.832.

En Banque, la lourdeur persiste sur les mines d'or sud-africaines. Les valeurs de caoutchoucs font bonne contenance. Avance des Industrielles russes qui ne finissent pas cependant aux plus hauts.

Dans le groupe minier, les mines d'Etats d'Eredosa se négocient à 253. La laverie d'essai, enfin d'être achevée, donne pleine satisfaction et promet, avec relativement peu de matériel, une production intéressante.

On note des échanges suivis sur la Tecabo Mining à 11 frs.

Les Chemins Français très demandés s'inscrivent en sensible plus-value. Le Lyon monte à 1.215, le Nord à 1.654, l'Orléans à 1.275.

SOCIÉTÉS & SYNDICATS

ASSISTANCE PUBLIQUE. — Les membres de la dite Société sont priés de se réunir en assemblée générale ce soir, à 8 heures et demie.

Ordre du jour : Installation du nouveau Conseil.

Le président, T. BALBI.

SOCIÉTÉ DES VÉTÉRANS. — Les Vétérans retraités sont priés de faire établir par M. le Maire de leur résidence leur certificat de vie, daté de janvier 1912, de la signer et de la faire parvenir au Trésorier de la Section, avant le 10 janvier.

Le manifat ne leur sera adressé ou remis que s'ils ont payé la Cotisation de l'année 1912 (Un franc).

Le Président, T. STRETTI.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 4 janvier

Thermomètre : 7 heures du matin + 10. A midi + 14 ; à 6 heures du soir + 12. Maxima + 14 7 ; Minima + 8 8.

Baromètre : 7 heures du matin, 765 mm. midi. 763 mm., 6 heures du soir, 761 m.m.

Vent : Dans la matinée. Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Découvert.

l'après-midi,

Cation

Une citation au Bulletin officiel a été accordée à M. le capitaine Calisti, du 24e régiment d'infanterie coloniale : au cours de tournées de répression, effectuées du 23 octobre au 28 novembre 1910 et du 3 janvier au 20 mars 1911, contre les groupements rebelles des M'Bis, dans le Moyen-Congo a obtenu, par ses dispositions habiles et son énergie, la soumission de nombreux villages.

Doctorat

M. Carlini a été admis au 2e examen de doctorat politique devant la faculté de droit d'Aix.

M. Joseph Fattaccioli vient de soutenir brillamment sa thèse de doctorat en médecine devant la faculté de Paris et a obtenu la mention Très bien. — Toutes nos félicitations

Les aviateurs

M E Minighetti, ancien mécanicien à la Société des automobiles de la Corse, vient de terminer ses cours à l'école d'aviation Blériot, à Gennevilliers, et a obtenu le brevet de pilote-aviateur.

Un accident de voiture

Hier soir, vers 6 heures et demie, un accident de voiture qui n'a eu heureusement aucune conséquence grave s'est produit sur le boulevard du Palais, en face les magasins Carbuccia.

Le jeune Ramondino dit Lagardère, âgé de 16 ans, était monté sur un camion, quand, arrivé à la hauteur de ce boulevard, il tomba malencontreusement du charriot.

Une roue du véhicule passa sur la jambe gauche du malheureux jeune homme et lui occasionna une légère blessure au genou.

Ramondino reçut les premiers soins à la pharmacie Ramaroni, où le Dr Guerrieri lui fit un pansement.

Il a été transporté ensuite à son domicile, rue de l'Opéra, 38, par les soins de l'Assistance Publique.

A Saint-Jean

Une assemblée de charité aura lieu samedi, fête de l'Epiphanie, au profit de l'Œuvre du Sacerdoce. Les Vêpres commenceront à 4 heures et demie précises. Le discours sera prononcé par M. l'abbé Pasqualini. La quête sera faite par Mesdames la Comtesse Gregori, de Carbuccia, Bartoli et Sari.

Les membres de la Congrégation de Saint-Louis sont tout particulièrement invités à assister à la procession de l'Enfant Jésus qui se fera à l'intérieur de l'église.

Pendant la quête, M. Giannarelli jouera la « Vision de Jeanne-d'Arc » M. Ragionesi accompagnera M. Barboni et Mlle V., qui chanteront des morceaux religieux.

Vêtements

Les vêtements pour hommes, dames et enfants, qui sont confectionnés à la Maison J. CARBUCCIA ET FILS, se recommandent par l'élégance de la coupe, le fini du travail et la modicité du prix.

Un coupeur énergique est attaché à cette importante Maison.

Objet trouvé

Il a été trouvé sur la traverse par la jeune Vincenti Louis, boulevard Saint-

...gelo, 30, une sacoche de dame contenant une certaine somme. Il la tient à la disposition de la personne qui l'a perdue.

Jules Suisses

Ospitet (Ariège, 2 avril 1911. J'atteste avoir employé les Pilules Suisses contre la constipation. Elles m'ont fait beaucoup de bien. Fournis (Sig. lég.)

...mployé

On demande un employé de 14 à 16 ans, ayant une assez belle écriture. S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

ETAT-CIVIL

Naissances.

...ouati Augustin. — Giannoni Adelaïde-Rose-Lina. — Bonelli Adrien. — Defilippi Antoine Dominique. — Tomasi Jean Baptiste Roland. — Leoni Madeleine-Marie-Jeanne. — Raffalli Michel Philippe.

Décès.

...gnini Guillaume Pierre-Antoine, 40 ans, commerçant, de Villa Basilica (Italie). ...ni Catherine, 16 mois, de Bastia. ...ppe Antonio Pierre-Colombo, 75 ans, commerçant, de Bastia. ...nie Marie Augustine, 65 ans, de Bastia.

RHUM
FOX-LAND
GRANDE MARQUE
105 fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, boulevard Riquier.

...ouvelle Société Navale de l'Ouest
Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
22, rue de l'Opéra, Bastia
Service régulier entre Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, Tripoli et la Méditerranée
Prix avantageux
...e vapeur Saint-Jean partira de Bastia le 12 janvier à destination des ports du Nord et Anvers sans transbordement.

LE CABINET
...e Madame MASSEL
DENTISTE
...ransféré 7, Boulevard du Palais, ...TIA, au-dessus des Magasins Thiers. ...abinet et Atelier de Prothèse Dentaire.
...Plombage Or, Platine et Ciment. — ...traction des dents avec ou sans anesthésie. — Travail fait dans les 24 heures.
Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.
A BASTIA, de 1er au 10 de chaque mois.

LA VILLE DE NICE
Madame ROUBERT, CORSETIÈRE, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que pour les fêtes de la Noël du Jour de l'An, elle sacrifiera une belle quantité de marchandises : fourrures, peignoirs, chemisettes, parures, gants, combinaisons, chemises, pantalons, jupons, corsets de confections et autres petits articles-cadeaux, tels que cravates irlande, ganterie, parfumerie etc. etc.
C'est à la VILLE DE NICE, Boulevard Paoli, 14, qu'on vend meilleur marché et partout ailleurs.
La vente fin de saison commencera le 14 décembre et jours suivants.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

LA CANDIDATURE DOUMER

Un article sensationnel DU *TEMPS*

LE COMITÉ EXÉCUTIF DU PARTI RADICAL
CONTRE
les Idées Napoléoniennes

Paris, 4 janvier.

Le journal *Le Temps* publie ce soir un article sensationnel sur la candidature sénatoriale de M. Doumer en Corse et au sujet des deux ordres du jour qui ont été votés, mercredi soir, au cours de la réunion tenue rue de Valois.

Voici en résumé l'article du plus grand organe parisien, qui a paru ce soir sous le titre :

LES GROS BONNETS
contre
LE PETIT CHAPEAU

« Le bureau du Comité exécutif du Parti radical et radical-socialiste vota, hier soir, un *premier ordre du jour* contre la candidature sénatoriale en Corse de M. Paul Doumer, qui fut exclus du parti radical parce qu'il avait posé sa candidature à la *présidence de la Chambre* contre M. Henri Brisson, et parce qu'il avait été, au Congrès de 1906 le candidat de toutes les réactions à la *présidence de la République* contre M. Armand Fallières.

« Le Comité exécutif du Parti radical vota un *deuxième ordre du jour* dénonçant la propagande intense qui est faite, à l'heure actuelle, tant dans la Presse, que dans le Commerce de la Librairie, au sujet de « l'Histoire et des Idées Napoléoniennes. »

Notre grave confrère républicain relève le grotesque de ce deuxième ordre du jour contre les *Idée Napoléoniennes*, et blague à froid « les pontifes de la rue de Valois qui, ayant vécu jusque maintenant du *péril clérical*, le remplacent aujourd'hui, parce que démodé, par le *péril napoléonien*.

« Nous ne doutons pas que l'index radical ne soit obéi, dans l'avenir, par M. Frédéric Masson et autres historiens qui ont le mauvais goût de préférer le nom de *Napoléon* à celui de *Gouffan-deau !* »

Grave mutinerie à l'Ecole de préservation de Jeunes Filles

Paris, 4 janvier.

Une mutinerie sans précédents, et qui a revêtu un certain caractère de gravité, a éclaté ce matin à l'école de préservation de Clermont de l'Oise, où plus de 300 jeunes filles sont détenues.

Depuis quelques jours, un mouvement de révolte couvait dans l'établissement, et brusquement, il se manifesta ce matin à la première heure.

Les jeunes pensionnaires, qui sont âgées de 15 à 20 ans, et qui sont presque toutes des prostituées et des dévoyées, se réunirent par groupes, et commencèrent un sabotage en règle de l'établissement.

Plus de 1.500 carreaux furent brisés par les rebelles ; les armoires, les tables, les machines, les portes des ateliers des réfectoires et des dortoirs volèrent en éclats.

Se voyant impuissant à calmer la révolte, le chef de la maison, M. Bartoli reçut la gendarmerie.

Malgré cela, le calme ne fut pas rétabli.

Les jeunes pensionnaires se démenaient violemment, et frappaient les agents de la force publique à coups de sabot.

Il fallut pour les maîtriser engager un corps à corps avec les révoltées. Après de longs efforts on réussi à les calmer.

Les instigatrices de cette mutinerie été mises en cellule.

L'INSURRECTION EN CHINE

Menaces contre les Républicains

Paris, 4 janvier.

Un télégramme de Pékin, adressé aux leaders républicains, informe ces derniers que des assassins ont été envoyés à Shanghai par les princes Tsai Heou et Tsai-Tao, pour les massacrer.

Les garanties impériales

Les délégués républicains de la conférence de Shanghai ont décidé que la Convention nationale garantirait un traitement royal à l'empereur démissionnaire, et la préservation des tombeaux et temples de ses ancêtres.

Bourse de Paris

3 janv. — 4 janv.

Rentes de 3 0/0 ancien . 94.25 — 94.30
— de 3 0/0 amortis . . 95.80 — 95.60
ex-coupon.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

La candidature de M. Henri Bérenger

Paris, 4 janvier.

M. Henry Bérenger, directeur de l'*Action*, vient d'être choisi par M. Légitimus, député de la Guadeloupe, comme candidat à l'élection sénatoriale de cette colonie.

M. Henry Bérenger se présentera sous l'étiquette de radical-socialiste.

On sait que M. Légitimus avait été acclamé par ses électeurs comme leur candidat à l'élection du 7 janvier.

Mais le député nègre a décliné cette offre, en promettant de choisir, en France, une personnalité politique qui pourrait, mieux que lui, servir les intérêts de la Guadeloupe.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LA SEINE

L'affaire Flachon

Paris, 4 janvier.

L'affaire Flachon a repris aujourd'hui devant la huitième Chambre correctionnelle, toujours dans le plus strict huis-clos.

Plusieurs plaidoiries ont été prononcées.

On sait que 23 défenseurs sont assis à la barre.

Le tribunal rendra son jugement le 11 ou le 18 janvier courant.

La Traversée DE L'ATLANTIQUE *EN AÉROPLANE*

Un projet de l'aviateur américain JAMES MARTIN

Paris, 4 janvier.

L'aviateur américain James Martin se propose d'accomplir une randonnée aérienne des plus difficiles : la traversée de l'Océan Atlantique.

Le hardi pilote a l'intention de partir de l'île de Terre-Neuve pour atterrir en Irlande.

L'appareil monté par M. James Martin sera d'ailleurs construit spécialement pour tenter ce vol fantastique.

L'aéroplane aura cinq moteurs, et sera muni de flotteurs sera installé.

A bord de l'appareil, existera une cabine de 2 mètres sur 3, où pourront se mouvoir deux conducteurs et un mécanicien.

Pendant son vol, l'aviateur se tiendra autant que possible dans les lignes des Transatlantiques.

L'Accord FRANCO-ALLEMAND

L'entretien Caillaux-Cambon

Paris, 4 janvier.

Plusieurs journaux affirment que l'entretien que M. Jules Cambon, ambassadeur de France à Berlin, a eu hier avec M. Caillaux, a porté uniquement sur le rôle de la Commission Sénatoriale chargée de l'examen de l'accord franco-allemand.

M. Jules Cambon aurait signalé au président du Conseil les tendances trop curieuses de cette Commission, tendances qui auraient provoqué chez l'Empereur d'Allemagne un mouvement très visible de mauvaise humeur.

Les incidents d'Oudjda

M. DESTAILLEUR A PARIS

Paris, 4 janvier.

M. Destailleur, dont on se rappelle les retentissants démêlés avec le général Toutée, a été reçu par M. Lebrun, ministre des Colonies.

M. Destailleur réclame un conseil d'enquête qui établira toutes les responsabilités dans les incidents d'Oudjda.

AJACCIO
Grand Hotel Solferino
8, Cours Napoléon, Ajaccio
(en face les jardins de la Préfecture)
Entièrement remis à neuf
(genre Touring-Club)
Maison se recommandant spécialement à MM. les Voyageurs de Commerce, Familles et Touristes.
Prix modérés
Salle de Bains
Salon de Correspondance
Omnibus à l'arrivée et au départ des paquebots et des trains.
JEAN DUPUY
Propriétaire-Directeur

Etude de Me TOTTI

Avoué
Boulevard du Palais, 10, Bastia

Assistance judiciaire

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de Bastia, en date du huit juillet 1911, au profit du sieur Cottez Paul François Louis, sergent major d'infanterie coloniale, domicilié de droit à Cervione, contre la dame Cristofini Rose, sans profession, demeurant à Cervione, enregistré et signifié il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux Cottez, à la requête et au profit du mari.

Pour extrait,
J. TOTTI.

La présente insertion est faite en vertu d'une ordonnance de M. le Président du Tribunal civil de Bastia, en date du vingt trois décembre 1911.

Dûment enregistré.

DÉMÉNAGEMENTS
pour tous les pays
DÉPÔT DE CADRES FLOR & [illegible]
PRIX TRÈS MODÉRÉS
A. PAROVANI, 7, Route du Cap
BASTIA

Maison L.-N. MATTEI

BASTIA - CORSE

AMARO



VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA

APÉRITIF TONIQUE & FORTIFIANT

La Maison **L.-N. MATTEI & Cie** *de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'inimitable :*

"VIN DU CAP CORSE"
AU QUINQUINA

dont la réputation est devenue universelle, contre des **contrefaçons** *que certains fabricants débitent sous le même nom.*

Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des **contrefacteurs** *qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.*

On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse

le VIN DU CAP MATTEI, qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste inimitable.

DEMANDEZ PARTOUT

UN VIN DU CAP MATTEI

LIQUEUR MARINE

LA CEDRATINE

GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

(Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904).

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 6

SAMEDI 6 JANVIER 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union Postale et autres Pays : le port en sus

Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal.
Un numéro : 10 centimes — Dimanche, 0.30 — Judiciaires, 0.25

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 6 h. 34 m. — Coucher, 4 h. 2 m.
Dernier quart., le 10. — Nouv. Lune, le 18
Fête d'Aujourd'hui : ÉPIPHANIE.
Fête de Demain : Saint Lucien.

5 JANVIER

LES DEUX COUSINES

Conte pour les Rois

— Ces vieilles traditions sont du bon, fit M. Gerbet. Pour mon compte, je serais un ingrat si je n'en gardais pas fidèlement le culte. N'est-ce pas à cette Fête des Rois que, demain, sera célébrée dans tant de familles que je dois tout le bonheur de ma vie ?

L'aimable vieillard, la figure pensive sous sa couronne de cheveux blancs, se recueillit un instant ; puis, ses traits fins s'éclairant du reflet d'un gai souvenir, il reprit :

— La destinée de chacun de nous a des caprices qui s'ingénient à déjouer toutes nos prévisions. Lorsque ma mère, ce soir-là, de sa voix de douceur qui lui était habituelle, me dit : « A propos, André, n'oublie pas que nous allons dimanche prochain dîner les rois chez les Clavaux, » je ne pus retenir un léger mouvement de mauvaise humeur. Je les connaissais trop ces réunions familiales chez les Clavaux qui, à chaque solennité, promettent plaisir à couvrir toute leur parenté. Ma mère, à qui mon geste n'avait pas échappé, se hâta d'ajouter dans le but de paralyser en moi toute velléité de résistance : « Comme d'habitude, l'Américain est invité ! »

Celui à qui nous donnions, ainsi que toute la ville, ce surnom d'Américain, était un vieil oncle, célibataire, de mine rébarbelive et d'humeur un peu acariâtre, qui, parti vers sa trentième année pour la Louisiane, en était revenu quelque vingt ans plus tard avec un joli pécule. Heureux temps où la traversée de l'Océan et un séjour un peu prolongé dans un pays lointain vous conféraient un réel prestige aux yeux de vos compatriotes. C'était le cas de cet oncle à héritage que les siens, par affection ou par intérêt, entouraient d'une respectueuse déférence. Nul ne se permettait de le contredire ou de négliger ses avis, qu'il ne nous ménageait pas au surplus, car il avait une tendance à abuser un peu de l'autorité que nous lui avions concédée.

Sauf je faisais exception à la règle en usant parfois manifester en sa présence quelque indépendance, à la grande contrariété de mes parents qui redoutaient que cette attitude irrévérencieuse ne m'aliénât finalement ses sympathies. — « Prends garde, répétait sans cesse ma mère, tu sais que l'Américain n'aime pas qu'on s'insurge contre ses conseils. Si tu ne lui témoignes pas plus de condescendance, il pourra bien oublier de te coucher sur son testament. — N'est-il pas libre après tout de faire de sa fortune l'usage qui lui convient ? » Ma mère haussait les épaules avec un sourire indulgent.

Ma belle insouciance ne m'empêchait pas de remarquer que l'Américain me faisait grise mine depuis qu'à sa question : « Pourquoi ne te maries-tu pas ? » j'avais répondu avec une pointe d'impertinence : « Je suis votre exemple, mon oncle ! » Cette réplique l'avait mis hors de lui. « Ce n'est pas ce que tu fais de mieux. Moi, au moins, j'avais une excuse. J'étais trop absorbé en Amérique par les affaires pour songer au mariage. Quand je suis revenu, il était trop tard... Ah ! si aujourd'hui une fée pouvait m'enlever la moitié des années qui pèsent sur mes épaules, mon choix serait vite fait. »

L'allusion était claire. Son désir, confirmé à celui de mes parents, était de me voir épouser ma cousine Hortense, une brune fort piquante, au port altier, et qui, telle une déesse, semblait toujours attendre les hommages. Avec moi, il est vrai, elle daignait descendre de l'olympe et se départir un peu de ses allures hautaines, mais elle n'en était que plus agaçante à mes yeux, car son sourire et ses airs ironiques semblaient me dire : « Résiste, mon bel ami, résiste tant que tu voudras, je n'en serai pas moins ta femme, parce que telle est ma volonté et celle des vôtres. » En dépit de ses réels attraits l'étais d'autant plus irrité contre elle que je reconnaissais qu'elle avait raison et que je n'étais pas de force à lutter avec une créature de sa trempe ni à résister à la pression générale exercée sur moi. Je ne voyais qu'à retarder le plus possible l'inévitable échéance.

Et voilà que j'allais de nouveau me trouver avec elle chez les Clavaux, obligé, par galanterie, de répondre à ses avances à peine déguisées. Ce manège prêtait d'une jeune fille aussi fière qu'aurait dû, à défaut d'un autre sentiment, flatter mon amour-propre, me laissait d'avance aussi indifférent que la certitude de rencontrer également Valérie, une autre cousine, à un degré plus éloigné. Celle ci — grâce à Dieu ! — personnifiait d'un vieil Hermitage doré comme un rayon de soleil.

Un demi-silence avait suivi, de furtifs regards s'échangeaient en attendant la découverte de la fève. Personne cependant ne l'annonçait et une visible inquiétude commençait à s'emparer de tout deux visages. « Un gâteau des Rois sans fève, disait mon oncle, cela ne s'est jamais vu ! » Faut-il l'avouer ? C'était à moi qu'elle était échue et, par malice, pour jouer de la déception des convives et surtout de la fureur de celui qui ne me ménageait pas les brocards, je l'avais furtivement glissée dans ma manche. Mes yeux rencontrèrent tout à coup ceux de la maman Clavaux fixés sur moi. Avait-elle deviné ma supercherie ? Je perdis contenance et feignis de découvrir la fève : « Tiens, mais c'est moi qui l'ai ! — Tu ne pouvais pas le dire plus tôt, fit l'Américain, tu n'es pas digne de ceindre la couronne. Enfin, *alea jacta est*, choisis la reine... et choisis-la bien. »

N'était-elle pas désignée d'un commun accord ? Les traits épanouis, le front rayonnant dans son assurance de partager l'honneur de mon éphémère royauté, elle avait déjà placé son verre bien en évidence devant elle.

Que se passa-t-il en moi ? mais l'idée folle de déjouer le calcul de l'Américain, de prendre ma revanche et de rabaisser la modestie de celle qui, pendant tout le repas, avait affecté de se couvrir de son égide, sortit soudain en mon esprit et je laissai tomber la fève... dans le verre de Valérie. Ce fut une surprise. Hortense avait pâli de dépit ; les dents serrées, elle me jeta un regard terrible. Je triomphai à mon tour. « Vive la Reine ! » cria l'Américain, qui ne perdait jamais la tête dans les moments critiques. Les acclamations se succédèrent, on leva joyeusement les coupes à la santé de la reine, frémissante et les joues colorées d'un vif incarnat. Dans ses yeux humides de pervenche il y avait un tel rayonnement de joie ineffable, d'infinie gratitude, que je tressaillis, moi aussi, d'une émotion singulière. Mais elle était ravissante, en son émoi, ma cousine Valérie. Et dire que je m'en étais jamais aperçu jusque-là ! Et si elle n'avait pas la beauté éclatante d'Hortense, ne possédait elle pas ce qui manquait à celle-ci, ce charme de bonté et de douceur auquel nul ne résiste ! Dans mon attendrissement, dans ce trouble délicieux qui m'avait envahi, je me dis : « C'est elle qui est la plus digne d'être aimée... c'est elle qui sera ma femme ! »

Vous pensez bien que le mariage fut vite conclu. A l'exception de la belle cousine dont j'avais trompé les espérances, toute la famille s'associa à l'heureux événement. Chacun se plaisait à reconnaître les mérites de Valérie. L'Américain, le premier dénouement passé, n'était pas le dernier à faire sa partie dans le concert d'éloges. Un jour il me prit à part : « Je ne sais pourtant pas ce que j'ai donné cette gentille Valérie, tu n'auras été une fameuse mauvaise. Il a fallu la Fête des Rois pour m'ouvrir les yeux. Ce fut véritablement le coup de foudre !

— Le coup de foudre ! fit mon oncle stupéfait, je croyais que c'était une invention des poètes, des pêcheurs de lune. Enfin, peu importe comment l'amour est venu. Je suis convaincu qu'en tirant la fève tu as tiré en même temps le bon numéro ! »

La prophétie de l'Américain s'est pleinement réalisée, ajouta M. Gerbet avec un soudain attendrissement. Si le bonheur existe sur cette terre, je puis dire que je l'ai connu grâce à la compagne de ma vie. L'âme sereine, nous avons ensemble gravi sans nous en apercevoir la longue côte. La neige de bien des hivers a blanchi nos fronts, mais nous avons encore pour réchauffer nos membres tremblants et glacés par l'âge un foyer ardent de tendresse qui ne s'éteindra qu'avec nous. Chaque année, lorsque revient la Fête des Rois nos cœurs ont un regain subit de jeunesse. Ils se prennent à battre de la même émotion intense qu'un jour lointain et béni où, autour de la table des Clavaux, au milieu de la rumeur joyeuse des toasts, ils se donnèrent l'un à l'autre dans un mutuel élan et l'échange d'un sourire...

EUGÈNE DREVETON.

Une Fête Mutualiste Corse
à Paris

Il y a quelques jours, la Société de Secours Mutuels des Corses de Paris se réunissait dans les salons Rivinaud (ancienne maison Vautier) pour y célébrer sa fête annuelle. Beaucoup de personnalités corses de Paris y assistaient.

L'allocution prononcée par M. Forcioli, le sympathique président de la société, a soulevé une salve d'applaudissements. Mutualiste convaincu comme son distingué trésorier, M. P. Emiry, il aime de la Corse et des Corses pour l'œuvre éminemment sociale à laquelle il s'est si ardemment attaché.

Puis M. Marcel Sembat, député de Paris, avec son éloquence habituelle, a vanté les beautés sauvages de Cyrnos et a préconisé son relèvement par le tourisme.

42 — Feuilleton du Petit Bastiais

EVASION D'EMPEREUR

par le Commandant DRIANT

VI

LA RAPTURE DU FEU

« Le gouvernement français, dit le gérant de l'Empereur, a découvert un plan vaste et compliqué pour s'emparer de Pernambuco, où deux mille exilés français sont rassemblés. Avec cette force on doit tenter un coup dont la nature n'est pas encore expliquée, pour mettre Napoléon en liberté. Ils sont commandés par un certain colonel Latapie ».

Tout bâtiment qui croisait devant rade le cent ou cent cinquante milles de Sainte-Hélène était donc suspect, et des navires de guerre anglais chargés de cette croisière spéciale envoyaient un officier à bord de ces suspects, pour les obliger à une visite et à la constitution de leur nationalité. C'était une monstrueuse violation du droit des gens, puisqu'on était en pleine paix ; mais résister à cette exorbitante prétention, qui n'y songeait ? l'Angleterre dominait les mers après la chute de l'Empereur plus impérieusement qu'elle ne l'avait jamais fait. Aussi le principal souci du commandant Ponsée, après la traversée du golfe du Mexique, fut il d'éviter les îles anglaises des Antilles ; pour cela, dès l'entrée du canal de Yucatan, il longea au plus près de la côte américaine. Marchant lentement pour conserver la robustesse de sa machine, il mit douze jours pour franchir la mer des Caraïbes et passa de nuit entre les îles de la Trinité et de Tabago. Il utilisa seulement ses voiles jusqu'à l'embouchure de l'Orénoque, pour ne pas donner aux bâtiments anglais et espagnols, assez nombreux dans ces parages des Antilles, la vue d'un bâtiment mû par le feu ; car, lorsque la machine était chauffée au bois, — ce qui était le cas le plus fréquent, — de longues flammes s'échappaient par la cheminée, signalant très loin le passage du navire et attirant d'autant plus l'attention que le nombre des vapeurs naviguant au large était alors des plus restreints.

Le 16 mars 1821, bien que la terre fût hors de vue, on reconnut l'embouchure de l'Amazone au courant qu'avons jusqu'à trois cents kilomètres en mer le grand fleuve brésilien. Mais, arrivé à hauteur du cap Sao-Roque, et avant de se lancer dans les solitudes marines qui séparent l'Amérique du Sud de Sainte-Hélène, le commandant Ponsée dut s'avouer que sa provision de bois était à sa fin. La machine avait marché à peu près la moitié du temps, pendant ces trente-quatre jours de navigation, alternant avec la voile : on avait été d'entamer la provision de charbon ; mais si on avait assez de ce précieux combustible pour atteindre Sainte-Hélène, il était manifeste qu'on n'en aurait pas assez pour revenir en Amérique. Or, il fallait avant tout assurer le retour en Amérique. Que servirait-il d'arracher Napoléon à sa prison si on l'exposait à être repris avant d'atteindre le continent hébergeur !

La nécessité s'imposait donc de renouveler la provision de bois et, pour cela, de faire relâche sur la côte du Brésil : le commandant Ponsée songea d'abord à descendre sur Bahia ; mais il aurait marché ainsi dans le sillage des navires portugais et anglais qui se pressaient de plus en plus nombreux vers Rio Janeiro et Bonnos Ayres et nous savons qu'il avait résolu d'éviter tout contact avec tout bâtiment, quel qu'il fût. Précisément, le 9 avril, dans la matinée, un grand voilier fut aperçu au large ; manifestement il obliqua vers la frégate et gagna assez rapidement sur elle, grâce à sa puissante voilure, pour qu'on pût reconnaître en lui la silhouette d'un bâtiment de guerre. Pour la distancer, le commandant Ponsée fit allumer les feux, et, au moins de quatre heures, une fois la machine en marche, il gagna rapidement sur le navire trop curieux qui avait mis le cap sur lui.

Puis, pour le dépister et suivant une tactique qui lui avait déjà réussi, il fit un à droite complet, lorsque le bateau poursuivant eut disparu à l'horizon, et piqua ainsi droit vers la côte septentrionale du Brésil. A cinq heures du soir, l'« Aigle » arrivait en face d'une vaste baie située à l'ouest du cap Sao-Roque : la carte rudimentaire que possédait de ces rivages le commandant Ponsée n'indiquait sur cette côte ni ville, ni comptoir portugais. Le vieux Tournel fit sonder la baie : la baie dans laquelle on accédait par une passe très profonde et assez étroite, était entourée de hauteurs suffisantes pour abriter des vues du large, et, sur ces hauteurs en amphithéâtre, s'étageait, comme un merveilleux cadre de verdure, la lisière d'une forêt épaisse. En trois jours, en comptant à ce travail les deux tiers de l'équipage, on pouvait renouveler la provision de bois de la frégate.

Le commandant Ponsée s'engagea dans la passe, mouilla dans la baie et éteignit ses feux : il eut encore le temps, avant la tombée de la nuit, de débarquer trente hommes, sous les ordres de l'ancien commandant du « Wagram », le capitaine de corvette Jouineau, qui exprimait la joie de se dégourdir les jambes après une « chevauchée » déjà longue ; ces travailleurs devaient le lendemain, de bonne heure, s'organiser en chantier pour débiter des arbres et les expédier sous formes de bûches à la frégate, que son tirant d'eau de quatre mètres cinquante maintenait à trois cents mètres environ du rivage. Le pays semblait absolument sauvage ; aucune trace d'habitation n'apparaissait sur les bords de la baie. C'était l'endroit rêvé pour faire du bois à bon compte.

Mais, le lendemain matin, la vigie de l'« Aigle » cria : « Navire à bâbord », et la stupeur du commandant Ponsée fut extrême en apercevant aux premières lueurs du jour, à l'entrée de la passe qu'il avait franchie la veille, un navire de guerre battant pavillon anglais. Il n'eut pas de peine à reconnaître le bâtiment poursuivant du jour précédent. Comment ce navire avait-il pu deviner le changement de route de la frégate, et arriver ainsi exactement sur elle, à l'entrée même de la souricière où elle s'était imprudemment engagée ? C'est ce que le commandant de l'« Aigle » eut à peine le temps de se demander, car son subordonné venait de se détacher du bâtiment de guerre et se dirigeait vers lui.

A l'arrière de ce canot, un officier anglais debout se détachait sur un large pavillon britannique portant en blanc sur fond rouge la croix de Saint-André.

(A suivre)

PIPPERMINT

Liqueur Mondaine pour dames et soirées, dans l'eau fraîche, avec soin.

GET frères, liquoristes, 1706.

Après les brillantes allocutions de l'infatigable Commandant Gabrielli et de l'éloquent Maître du barreau parisien, Me de Moro-Giafferi, Mademoiselle Goltier, avocat à la Cour d'Appel de Paris, est invitée par le président à prendre la parole.

Dans une improvisation fine et élégante, elle charme, elle fascine son auditoire et soulève des applaudissements enthousiastes. Ses paroles sont pleines d'amour et d'attachement pour la Corse qu'elle dit belle, pauvre et délaissée.

Il serait à souhaiter qu'à l'instar de Mlle Goltier, toutes les femmes corses, dont la culture intellectuelle le permet, se vouassent à la cause du relèvement économique et moral de notre cher et si intéressant pays.

B. L.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 7 janv., à 3 heures

Marche italienne	Rossini
Polka et Papa-on, cav.,	Seppé.
Eggitus, schot.,	Julian.
Les Saltimbanques, fant.,	Ganne.
El Guadalquivir, valse,	Maquet.

Le Sous-Chef de Musique, GRAZIANI.

LES ELECTIONS SÉNATORIALES
DE LA CORSE

Dimanche prochain, 7 janvier, le collège électoral se réunira, à Ajaccio, pour élire trois sénateurs, en remplacement de MM. Gabrielli, Giacobbi et Peraldi, soumis au renouvellement triennal.

Les Candidats

Huit candidats se trouvent en présence :

Liste Gavini

M. Paul Doumer, ancien président de la Chambre des Députés, ancien ministre, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine.

M. Thadée Gabrielli, sénateur, conseiller général de Sermano.

M. Antoine Gavini, ancien député, président du Conseil général de la Corse.

Liste de Casabianca

M. Pierre-Paul de Casabianca, avocat, ancien sénateur.

M. Marius Giacobbi, sénateur, conseiller général de Venaco.

Autres Candidats

M. Tiburce Cuneo d'Ornano, conseiller général de Sarrola-Carcopino.

M. Félix Decori, avocat à la Cour d'Appel de Paris.

M. Dominique Pugliesi-Conti, député, maire et conseiller général d'Ajaccio.

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

Le Préfet de la Corse a l'honneur de rappeler à MM. les électeurs sénatoriaux du département :

1° Que le nombre de sénateurs à élire est de 3 ;

2° Que le local désigné pour la tenue des opérations électorales est la salle des séances du Conseil de préfecture (Hôtel de la Préfecture) ;

3° Que les heures d'ouverture et de clôture des scrutins sont fixées par la loi de la manière suivante : savoir :

Le premier tour de scrutin sera ouvert à 8 heures du matin et fermé à midi ;

Le second tour de scrutin, s'il y a lieu d'y procéder, sera ouvert à 2 heures de relevée et fermé à 5 heures ;

Le troisième tour de scrutin, s'il y a lieu d'y procéder, sera ouvert à 7 heures du soir et fermé à 10 heures.

Pour le Préfet de la Corse :
Le Secrétaire Général,
G. LAMBERT.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

FIGARO-NOEL

Huit planches hors texte en couleurs
Souvenirs d'Italie
Quatre aquarelles inédites
de PIERRE VIGNAL

Prix : 3 fr. 50 c. — Franco : 4.10

ALMANACH HACHETTE
pour 1912

Broché	1.50
Cartonné	2.00
Reliure maroquin	3.00

N. B. — Ajouter 0,50 centimes pour recevoir le volume franco.

Postes et Télégraphes

Concours pour le recrutement de Dames employées des Postes, des Télégraphes et des Téléphones.

Un concours pour le recrutement de dames employées aura lieu les jeudi 15 et vendredi 16 février 1912, au chef-lieu de chaque département.

Le nombre maximum des admissions est fixé à 800.

Peuvent y prendre part les postulantes sans infirmités, ayant une taille de 1m 50 au minimum, âgées de 18 ans au moins et de 25 ans au plus au jour du Concours.

La limite d'âge est reculée pour les aides, d'une durée égale à celle de leurs services en cette qualité, dans les conditions fixées par l'arrêté du 4 juillet 1910.

Aucune demande de dispense ne sera prise en considération.

Les candidates devront adresser sans retard leur demande au Directeur des Postes et des Télégraphes de leur département, chargé de l'instruction des candidatures.

Ce fonctionnaire leur fera parvenir le programme du concours.

La liste d'inscription sera close le 20 janvier au soir.

LE PORT DE CALVI
ET
L'ASSOCIATION GÉNÉRALE AUTOMOBILE

Monsieur le Directeur du *Petit Bastiais*,

Dans la lettre de M. le Directeur de « l'Association Générale Automobile, » parue dernièrement dans votre estimable journal, je relève le passage suivant :

« On a fait dire à l'un de nous qu'on ne pouvait débarquer d'automobiles à Calvi ; sous cette forme, la phrase de notre camarade n'a pu qu'être reproduite incomplètement, car il a vérement ajouté les deux mots *à quai* qui donnent sa véritable valeur à son observation... »

Or, dans l'adresse de la Fédération des Syndicats d'Initiative et Amicales Corses aux membres du Conseil général, que *Corsica* a reproduite (n° du 1er octobre 1911 ; p. 299-301 et 308 lignes) il est dit que « ceux ci (les membres de l'A. G. A., en tournée en Corse) ont fait observer qu'il était impossible de débarquer les automo-

Comme on le voit, il n'est nullement question du débarquement des automobiles *à quai*.

J'ignore si ces deux mots ont été ou nous prononcés, mais ce je sais c'est que, s'ils avaient figuré dans *Corsica*, nous n'aurions certes pas protesté, car nous n'avons pas au *Syndicat d'Initiative de Calvi* l'habitude de nier l'évidence !

Je tiens à faire bien remarquer à M. d'Orange que loin de vouloir nous livrer à une petite attaque contre l'A. G. A., en protestant, nous n'avons eu d'autre but que de défendre notre ville contre des assertions de nature à porter gravement atteinte à ses intérêts, d'autre sorte que celui de la *vérité*.

Toutes les automobiles, en effet, en provenance ou à destination du Continent, ont *été embarquées* ou débarquées à Calvi *sans la moindre difficulté*.

La Compagnie Fraissinet pourra confirmer le fait, au besoin.

Abstiquant à notre tour toute rancune et pour clore un incident, que je sois le premier à regretter, le *Syndicat d'Initiative de Calvi* donne rendez-vous dans notre hospitalière cité à M. d'Orange ainsi qu'à ses camarades de l'A. G. A. le jour très prochain où le quai accostable sera construit.

Pierre CAPIFALI.
Président
du Syndicat d'Initiative de Calvi.

Gazette Ajaccienne

Le Comité des Fêtes

Dans sa dernière réunion le Comité des fêtes d'Ajaccio a procédé à l'élection de son président en remplacement de M. François Levie, avocat, qui vient d'être attaché au parquet général de Tunis.

Le choix du Comité s'est porté sur notre excellent confrère M. Edouard Rose, qui a été remplacé lui-même à la vice-présidence par notre ami M. Alexis Alessandri.

Ajoutons que le programme des fêtes de cette année est des plus complets et très attrayant. Il sera affiché dans les premiers jours de la semaine. Les fêtes débuteront par un concert artistique donné le 14 janvier à l'hôtel de ville et par une retraite (blanc et vert d'eau) qui aura lieu le 27 du même mois. Ces deux numéros sont déjà assurés du plus grand succès.

Nécrologie

Nous lisons dans la *République* :

Nous avons eu le regret d'apprendre la mort de Mme Raphaël Casanelli d'Istria, qu'on savait atteinte d'un mal implacable et qui vient de succomber après quelques jours de cruelles souffrances, à l'âge de 21 ans.

Ce deuil atteint deux des familles les plus connues et les plus estimées de l'arrondissement d'Ajaccio et de la Corse. Aussi les marques les plus émues de sympathie sont-elles venues de partout.

Les obsèques ont été célébrées mardi à midi et demi. Derrière le corbillard qui disparaissait sous un amoncellement de fleurs et de couronnes venaient la plupart des notabilités du monde politique et administratif, tous les chefs de service, les officiers de terre et de mer, et enfin la population qui douloureusement émue faisait la haie sur le passage du cortège.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. le docteur Giocanti, ancien conseiller général, Georges Stephanopoli, maire de Cargese, Dominique et Ascagne Cuneo-d'Ornano.

Le deuil était conduit par MM. Raphaël Casanelli d'Istria, Jean-Pierre et Benoît Beverini-Vico, Luici, la famille Lanzi, les docteurs Vico et Pompeani, Jacques Stephanopoli, etc.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau familial, sur la route du Vitullo.

En cette douloureuse circonstance, *La République* présente ses condoléances sincères à ses amis Raphaël Casanelli d'Istria, Jean-Pierre et Benoît Beverini, aux familles Luici, Muracciole et Lanzi.

Le *Petit Bastiais* joint ses vives condoléances à celles de son confrère d'Ajaccio et prie M. Raphaël Casanelli d'Istria et les familles que cette mort prématurée met en deuil de vouloir bien agréer la part qu'il prend à leur douleur.

THÉATRE MUNICIPAL

Direction CHELESCHI

Ce soir à 8 heures et demie

UN BAL MASQUÉ

Opéra en 4 actes de Verdi

Bureau de location chez M. Poggi, coiffeur.

Comité Central des Fêtes

Le Comité central des Fêtes a l'honneur d'informer MM. les Commerçants de la Ville qu'une Commission se présentera chez eux pour les prier de vouloir bien offrir quelques lots pour la *Cortolivela* qui sera tirée pendant la représentation qui aura lieu le samedi 13 janvier.

Le but poursuivi par le Comité étant essentiellement humanitaire, les lots offerts par MM. les Commerçants seront reçus avec reconnaissance.

Le Président,
S. OLIVARI.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 5 janvier

Thermomètre : 7 heures du matin + 12°, à midi + 15° ; à 6 heures du soir + 11° Maxima + 15°7 ; Minima + 9°6.

Baromètre : 7 heures du matin, 762 mm. midi, 762 mm., 6 heures du soir, 761 mm. Vent : Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Ques nuages. l'après-midi,

Tableau d'avancement

C'est avec le plus vif plaisir que nous relevons, au tableau d'avancement, pour 1912, l'inscription pour le grade de lieutenant-colonel de M. le chef de bataillon Rogez, breveté hors cadres.

Tous ceux qui ont vu à l'œuvre le très distingué chef d'état-major du Gouvernement de la Corse savent combien cette proposition est méritée.

Nous adressons à M. le commandant Rogez nos plus chaleureuses félicitations.

Gendarmerie

M. le général Fouroult, commandant précédemment la 1re brigade de cavalerie à Lille est chargé de procéder en 1912 à l'inspection générale de la 15e légion ter de gendarmerie.

M. le général Ordioni est chargé de l'inspection des 4e arrondissement, 10e 11e, 12e et 18e légions.

Nouvelles maritimes

M. le médecin en chef de 2e classe Negretti Antoine-François est inscrit sur le tableau d'avancement pour le grade de médecin en chef de 1re classe.

Les premiers maîtres Poli François-Mathieu, fourrier ; Baldacci Jean-Baptiste et Figarella Albert, fourriers, sont inscrits sur le tableau d'avancement pour le grade d'adjudant principal de 2e classe.

M. Berlingieri Pierre-Marie, adjudant principal fourrier de 3e classe, est promu à la 2e classe.

M. Arrighi Pierre, élève de 1re année à l'école principale de service de santé de la marine à Bordeaux, a obtenu une bourse entière et un trousseau complet.

Port de Bastia

Par décret du 26 décembre est reportée du 1er janvier 1911 au 1er janvier 1912 la date à partir de laquelle M. Collari Claude, lieutenant de port à Bastia, est admis à faire valoir son droits à la retraite.

Décès

Un deuil cruel vient de frapper la famille de l'un de nos bons agents de police. Mlle Marie-Antoinette Gladicelli, âgée de 15 ans, a été ravie à la tendre affection des siens par une maladie aussi soudaine que terrible.

La disparition de cette jeune fille, au caractère si doux, toujours gais, aimantes, laisse un grand vide parmi ses camarades et le désespoir au sein de sa famille éplorée.

Les obsèques ont été célébrées au milieu d'un très nombreux concours de parents et d'amis.

Trois belles couronnes ont été offertes par les amies, la famille et la police de Bastia.

Le corps a été porté à bras jusqu'au cimetière.

Devant le bureau d'octroi de Saint-Joseph, une des camarades de la défunte, Mlle Antoinette Dolosi a prononcé un discours qui a profondément ému l'assistance.

Nous adressons à M. Giodinelli et à tous ses parents l'expression de nos plus sincères condoléances.

Médaille pénitentiaire

La médaille pénitentiaire a été accordée à MM. Mariani Pascal, gardien ordinaire à Ajaccio ; Filippini, gardien chef à Borgo ; Lota, gardien ordinaire à Paris.

Cambriolage

Depuis quelque temps, les cambriolages se suivent dans notre bonne ville de Bastia.

Hier, c'était chez Mme Spanoso qui recevait la visite de voleurs qui sont restés inconnus.

Aujourd'hui c'est Mme veuve Castergiani Lucia, tenancière d'une épicerie, route du Cap n° 7, qui a été victime d'un vol des plus audacieux.

Les malfaiteurs ont forcé la porte d'entrée avec un levier, et ont pénétré dans le magasin, qu'ils ont visité naturellement dans ses moindres recoins.

Ils sont partis en emportant une certaine quantité de saumons et de boîtes de sardines ; mais n'ont pas trouvé d'argent dans le comptoir.

La police recherche activement les voleurs de ce cambriolage.

Nous ne doutons pas, d'ailleurs, que l'enquête ouverte ne donne les résultats... qu'elle a donnés tant de fois déjà.

Eaux et Forêts

M. Pranelli Ange-François est nommé garde domanial des eaux et forêts en Algérie.

A Saint-Jean

Une assemblée de charité aura lieu samedi, fête de l'Epiphanie, au profit de l'Œuvre du Sacerdoce. Les Vêpres commenceront à 4 heures et demie précises. Le discours sera prononcé par M. l'abbé Pasqualini. La quête sera faite par Mesdames la Comtesse Gregorj, de Carboccia, Bartoli et Sari.

Les membres de la Congrégation de Saint-Louis sont tout particulièrement invités à assister à la procession de l'Enfant Jésus qui se fera à l'intérieur de l'église.

Pendant la quête, M. Giansarelli jouera la « Vision de Jeanne-d'Arc » M. Regnessi accompagnera M. Barbuti et Mlle V., qui chanteront des morceaux religieux.

Vêtements

Les vêtements pour hommes, dames et enfants, qui sont confectionnés à la Maison J. CARBOCCIA ET FILS, se recommandent par l'élégance de la coupe, le fini du travail et la modicité du prix.

Un coupeur émérite est attaché à cette importante Maison.

Employé

On demande un employé de 14 à 16 ans, ayant une assez belle écriture.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Ouvriers

On demande des ouvriers mineurs, boiseurs autant que possible, à la mine de Rosigar de Matra par Moita.

S'adresser au Directeur de la mine, chez M. Padovani.

POUR GUÉRIR LES
MALADIES DE L'ESTOMAC
Beaucoup de nos maladies proviennent d'un désordre quelconque de l'estomac et du foie. En état de santé la perte quotidienne de forces se compense au moyen de la nourriture, mais quand nous ne pouvons digérer les aliments tous les organes sont affaiblis. Pour être bien portant et vigoureux entretenez votre digestion en bon état en prenant une dose de Tisane américaine des Shakers après chaque repas. Comme remède stomacal et tonique digestif elle est unique. Elle éclaircit le cerveau, fortifie les nerfs, stimule le foie, facilite la digestion et vous permet d'acquérir des forces de la nourriture que vous mangez.
PRENEZ
LA TISANE
AMÉRICAINE
DES SHAKERS

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00012

BOURSE DE PARIS

3 janv. — 4 janv.

Rentes de 3 0/0 anciennes 94 30 94.30
de 3 0/0 amortis. 95.00 — 95 80
ex-coupon.

Les Elections Sénatoriales

LA CANDIDATURE DOUMER

Paris, 5 janvier.

M. Paul Doumer, candidat aux élections sénatoriales en Corse, est inscrit sur la liste des candidats de l'*Alliance Républicaine Démocrat que*.

Dans les Basses-Alpes

M. Joseph Reinach, député des Basses Alpes, fait démentir qu'il soit candidat aux élections sénatoriales dans ce département.

Dans l'Allier

M. Michel Boissier, sénateur radical de l'Allier, annonce qu'il ne sollicitera pas, le 7 janvier, le renouvellement de son mandat.

Dans la Charente

MM. Lericolais et Guillon, conseillers généraux républicains, et Marot, ancien député progressiste de Ruffec, sont candidats dans la Charente.

L'élection de la Guadeloupe

Une Interpellation

M. Legrosillière, député, vient d'informer M. Cailloux qu'il interpellera, à la rentrée, sur l'ingérance officielle manifestée par le Président du Conseil en faveur de la candidature de M. Henry Bérenger, directeur de l'*Action* à l'élection sénatoriale de la Guadeloupe.

Nouvelles Maritimes

Haut Commandement

Paris, 5 janvier.

M. l'amiral Aubert est nommé chef d'état major général de la Marine.

M. l'amiral Auvert est nommé au commandement de la première escadre légère dans la première armée navale.

Mouvement administratif

Paris, 5 janvier.

Le *Journal Officiel* publie le mouvement administratif suivant :

M. Lasserre, préfet de la Lozère, est nommé préfet d'Alger.

M. Périer, préfet d'Alger, est nommé secrétaire général du gouvernement de l'Algérie.

M. Peghault, sous-préfet de Compiègne, est nommé préfet de la Lozère.

M. Dharma, secrétaire général du Puy-de-Dôme, est nommé sous-préfet de Compiègne.

COUR D'APPEL D'AIX

L'AFFAIRE
TERROT-CECCALDI

Aix, 5 janvier.

Sur la plainte de M. Pascal Ceccaldi, député de Vervins, accusant M. Terrot de Lavalette, procureur de la République à Tlemcen, de tentative de corruption, le Procureur général d'Aix avait ouvert une instruction contre le magistrat incriminé.

L'affaire est venue aujourd'hui devant la Cour d'Aix.

M. Terrot de Lavalette était défendu par Me Jacques Bozon.

L'interrogatoire

Au cours de son interrogatoire, M. Terrot de Lavalette a protesté avec indignation contre les accusations de M. Ceccaldi, qui, a-t-il dit, sont des allégations purement calomnieuses.

M. Ceccaldi n'a pas été moins affirmatif dans ses accusations, qui sont corroborées par le témoignage de son secrétaire.

Vif incident

Au cours de la plaidoirie de Me Jacques Bozon, un vif incident s'est produit entre le défenseur de M. Terrot de Lavalette et M. Pascal Ceccaldi.

Me Jacques Bozon ayant traité le député de Vervins de politicien, en donnant à ce mot une nuance méprisante, M. Pascal Ceccaldi protesta violemment contre les paroles de l'avocat.

Le président dut suspendre la séance au milieu du bruit général.

L'ARRÊT

L'arrêt de la Cour a été renvoyé à prononcer à huitaine.

LA GUERRE
Italo-Turque

A TRIPOLI

Paris, 5 janvier.

Aucune attaque nouvelle n'a eu lieu depuis le 30 décembre, autour de Tripoli, ni de Tadjourah.

Les reconnaissances italiennes n'ont pas été attaquées, et le plus grand calme règne autour de Aïn-Zara.

A CONSTANTINOPLE

La Crise Ministérielle

Un télégramme de Constantinople annonce que la Crise Ministérielle est terminée.

Le Sultan a convoqué les chefs des différents partis, et leur a déclaré qu'il n'hésiterait pas à prendre des mesures énergiques, au cas où une opposition systématique serait faite au Parlement contre Said Pacha.

L'armée ottomane

L'armée ottomane subit en ce moment une transformation très sérieuse, qui est due à l'initiative du chef d'état-major général Isset Pacha

Les modifications apportées dans la constitution militaire de l'empire ottoman auront pour conséquence d'améliorer d'une manière sensible la valeur de l'armée mobilisée, et d'accroître le nombre des groupes dont le gouvernement pourrait immédiatement disposer, en cas de guerre européenne.

Me LABORI
refuse
la croix de la Legion d'Honneur

Paris, 5 janvier.

Me Labori, ancien député, le nouveau bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Paris, vient de refuser la croix de la Légion d'honneur, qui, conformément à l'usage, lui devait être accordée comme chef de l'Ordre des Avocats.

L'éminent Maître a voulu rester fidèle aux théories qu'il a toujours professées, et suivant lesquelles les décorations doivent être réservées aux militaires et aux fonctionnaires.

UN ATTENTAT
sur un
Conseiller à la Cour de Cassation

Paris, 5 janvier.

M. Ditte, conseiller à la Cour de cassation, a été victime, ce matin, d'un attentat qui n'a eu heureusement aucune conséquence grave.

M. Ditte, sortait de chez lui, lorsque deux coups de revolver furent tirés presque à bout portant sur ce magistrat, qui cependant ne fut atteint.

L'auteur de cette tentative d'assassinat se rendit immédiatement au bureau de police, où il se constitua prisonnier, et déclara se nommer Salomon Isaac, et être âgé de 54 ans.

Interrogé sur les mobiles qui l'avaient poussé à faire feu sur M. Ditte, Salomon Isaac ne fit aucune réponse précise.

Les Négociations Franco-Espagnoles

Grosses difficultés

Paris, 5 janvier.

Les pourparlers entre M. Garcia Prêto et M. Pérez viennent de subir un temps d'arrêt.

Le gouvernement français, auquel ont été transmises les objections espagnoles à la réponse française, semble avoir maintenu ses premières vues.

De graves difficultés sont à prévoir en raison de l'intransigeance du cabinet de Madrid.

Tirages financiers

Ville de Paris 1894-1896

Paris, 5 janvier.

L'obligation portant le numéro 176.165 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 224 720 est sortie remboursable à *vingt mille francs*.

Foncières 1879

Les obligations portant les numéros 121 385 et 499 642 sont remboursables chacune à *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 556 655 est sortie remboursable à *vingt-cinq mille francs*.

Foncières 1885

L'obligation portant le numéro 702.593 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 476 405 est sortie remboursable à *vingt-cinq mille francs*.

Foncières 3 0/0 1909

L'obligation portant le numéro 822 661 est sortie remboursable à *cinquante mille francs*.

Entrevue Caillaux-de Selves

Paris, 5 janvier.

M. Caillaux a reçu aujourd'hui, au ministère de l'Intérieur, M. de Selves, ministre des Affaires étrangères, avec lequel il a eu un long entretien.

A cette entrevue, assistait aussi Sir Francis Bertie, ambassadeur d'Angleterre à Paris.

Aucune communication n'a été faite à la presse.

EN TURQUIE
L'assassinat DU MINISTRE DE LA GUERRE

Paris, 5 janvier.

Le bruit a couru dans la soirée, que le Ministre de la Guerre turc aurait été assassiné.

Un télégramme de Constantinople annonce aussi que le corps d'armée d'Andrinople marche sur la capitale.

Ces nouvelles méritent confirmation.

EN ITALIE
Terrible Collision de trains

5 morts — 20 blessés

Rome, 5 janvier.

Une terrible collision de trains s'est produite hier, non loin de la gare de Rocca San Casciano.

C'est par suite d'un brouillard intense qu'a eu lieu le tamponnement.

Quand les mécaniciens se rendirent compte qu'une catastrophe allait se produire, ils n'étaient plus à temps pour l'éviter, et les deux trains se précipitèrent l'un sur l'autre, pendant que retentissaient les cris de désespoir des voyageurs affolés.

Les secours furent immédiatement organisés.

On compte cinq morts et une vingtaine de blessés.

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

SYNDICAT DES MENUISIERS ET ÉBÉNISTES. — Les membres du dit Syndicat sont priés d'assister à la réunion mensuelle qui aura lieu ce soir, à 8 heures précises, à la Bourse du travail, route du Cap, 2e S.

Le Secrétaire, Paul Antoine.

L.E.D.
Sous-Vêtements
DU
DOCTEUR
RASUREL
préservent du Froid et des Rhumatismes.
VENTE EXCLUSIVE :
Charles ORENGA, à BASTIA
LANZI Frères, à AJACCIO

Tribunal de Commerce
DE L'ILE-ROUSSE

AVIS

Les créanciers du sieur H. Brémond, négociant à Ile-Rousse, qui n'ont pas encore remis leurs titres de créance, sont invités de nouveau, conformément aux dispositions de l'art. 493 du Code de Commerce, à se présenter en personne, ou par fondé de pouvoir, au Greffe du Tribunal, et remettre au greffier leurs titres de créance accompagné d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées : il leur en sera donné récépissé.

La vérification des créances aura lieu le 18 janvier courant, à deux heures de l'après-midi, dans la salle des délibérations du Tribunal, contradictoirement entre le créancier, ou son fondé de pouvoir, le liquidateur et le Juge-commissaire qui en dressera procès-verbal.

LE CABINET
de Madame MASSEL
DENTISTE

est transféré 7, Boulevard du Palais, *BASTIA*, au-dessus des Magasins Thiers. Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire.

Plombage Or, Platine et Ciment. — Extraction des dents avec ou sans anesthésie. — Travail fait dans les 24 heures.

Le Cabinet est ouvert à *AJACCIO*, tous les jours, 10, Cours Napoléon.

A *BASTIA*, du 1er au 10 de chaque mois.

AJACCIO
Grand Hotel Solferino
8, Cours Napoléon, Ajaccio
en face les jardins de la Préfecture
Entièrement remis à neuf
Genre Touring-Club

Maison se recommandant spécialement à MM. les Voyageurs de Commerce, Familles et Touristes.

Prix modérés

Salle de Bains

Salon de Correspondance

Omnibus à l'arrivée et au départ des paquebots et des trains.

JEAN DEPUY
Propriétaire-Directeur

Nouvelle Société Navale
de l'Ouest

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
33, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Prix modérés

Le vapeur *Saint-Jean* partira de Bastia le 12 janvier à destination des Ports du Nord et Anvers seul impérat.

PONTE-LECCIA
Buffet de la Gare
ETIENNE MARIANI
Propriétaire

Consommations de 1er choix. — Prix modérés.

Savonneries à Vapeur du « Fer à Cheval »

J.-B. PAUL, Marseille

SAVON GARANTI PUR MARQUE DÉPOSÉE

LE FER À CHEVAL

EN PRÉSENCE DES SAVONS MAL COMPOSÉS RENFERMANT RÉSINE, talc, silicate, etc., par conséquent de qualité inférieure, livrés à un BON MARCHÉ APPARENT, nous ne saurions trop recommander aux personnes soucieuses de leur santé et de la conservation du linge, l'emploi du Savon GARANTI PUR, 72 0/0 HUILE ET ALCALI, SANS RÉSINE, marque *LE FER A CHEVAL*.

En vente chez les Négociants de gros et dans toutes les bonnes Epiceries.

Agent Général pour les arrondissements de Bastia et de Corte : **Antoine MOZER**, 1 bis, rue du Nouveau Port, BASTIA.

GRAND BAR SOAVI

Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA

Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable

CAFÉ-EXPRESS

et l'exquis

CHOCOLAT-EXPRESS

à 20 centimes la tasse

LE THERMOGÈNE



Un jour Pierrot tentant ces jeunes ans gêne,
Bien vite s'applique la Ouate Thermogène.
L'effet fut surprenant, et notre ami Pierrot
Vit des gerbes de feu jaillir de son gousset.

LE **THERMOGÈNE** engendre la chaleur et guérit en une nuit

TOUX, RHUMATISMES, POINTS DE CÔTÉ, LUMBAGOS

C'est un remède facile et prompt, ne dérangeant aucune habitude

La boîte fr. 1 (Ch'n dans toutes les pharmacies du monde

Epicerie de la Gare

Mme ORESTE BIAGINI

Denrées Coloniales. - Grains - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances
BISCUITS DE LUXE
Conserves alimentaires
Produits de choix. — Fournisseur
VINS FINS et CHAMPAGNE
VIN DE TABLE à 0,50 & 0,60 LE LITRE
Winnipeg à 0,80

Le Journal de la Famille

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

DONNE tous les renseignements indispensables à la vie de famille

PUBLIE deux choses Romans des Chroniques en Causes Scientifiques sur les sujets à discuter

UTILE, PRATIQUE, ÉCONOMIQUE sur les questions sur la Famille, l'Hygiène, la Santé, la Beauté, le Droit usuel, l'Alimentation naturelle, la Mode, la Cuisine, le Jardin, la Basse-Cour, Recettes et procédés d'intérieur

ARTISTIQUE, INTELLECTUELLE, LITTÉRAIRE, par des études sur les Beaux-Arts, la Peinture, la Musique, le Mouvement littéraire et ses Causes, Nouvelles et Poésies

AMUSANTE, AGRÉABLE et INSTRUCTIVE, par ses Concours sur la Photographie, la Chasse, la Pêche, les Sports, le Théâtre et ses Revue illustrées de la grande hebdomadaire

LA PLUS GRANDE REVUE FAMILIALE et LA MEILLEURE MARCHÉ

16 Pages grand format. Abonnement 2 fr. par an

Essences et Pétroles

Pétrole Raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisse de 37 litres.

Pétrole épuré en fûts fer de 60 litres.

Pétrole de Sureté, marque *Photosine*, en bidonnets de 5 litres.

Naphtacycle, essence spéciale pour automobiles.

Graisses et huiles pour automobiles et charrettes.

Avant de faire vos achats, demander les prix à la Cie générale des Pétroles — Agence 15, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Armes - Montres - Bijoux !

aux conditions avantageuses de paiement demander GRATIS en FRANCO les catalogues DE LA MANUFACTURE FRANÇAISE D'HORLOGERIE

Saint-Etienne (Loire)

Tarif spécial d'armes. Bonne remise à Représentants sérieux.



LA CONFIANCE

Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE

LA CONFIANCE

Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE

Entreprises privée assujettie au contrôle de l'Etat

Assurances réalisées : *347 Millions*

LA MINERVE

Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de

VOL - DÉTOURNEMENTS TRANSPORTS

Directeur particulier pour la Corse : **M. ROTH**, 28, Bd Paoli, BASTIA

FOX-LAND RHUM

Grande Marque

105 Fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, Boulevard Roquier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laforge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T's de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôt aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

préparé d'après la formule **L.-N. MATTEI**

Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole

APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT

MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations

CÉDRATINE

GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier.

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 7

DIMANCHE 7 JANVIER 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union Postale et autres Pays : le port en sus
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).

Lever, 6 h. 54 m. — Coucher, 4 h. 3 s.

Dernier quart., le 10. — Nouv. Lune, le 18

Fête d'Aujourd'hui : Saint Lucien.

Fête de Demain : Saint Séverin.

6 JANVIER

FRANCE, ESPAGNE & MAROC

Les négociations avec l'Espagne ne vont pas toutes seules. C'est du moins ce qui ressort des notes officieuses parues ces jours derniers. Le gouvernement de Madrid aurait, nous dit-on, reproussé le point de vue français, et M. Geoffray, notre ambassadeur, viendrait à Paris chercher de nouvelles instructions.

Il est fort difficile de connaître les motifs réels du refus de l'Espagne d'admettre nos propositions, puisque le public ignore en quoi consistent ces dernières qui ne sont connues que de membres du gouvernement. Des indiscrétions ont bien été commises, mais quelle est dans ces indiscrétions la part d'erreur et la part de vérité. C'est ce qu'il est matériellement impossible de préciser.

Des notes publiées, il résulte cependant que le différend actuel ne porte pas seulement sur les propositions adressées au gouvernement de Madrid par celui de Paris, mais encore sur des récriminations réciproques que les deux cabinets croient avoir à formuler.

Si l'on recherche tout ce qui, en dehors du point essentiel du débat, peut donner lieu à des plaintes et à des constatations, il faut bien reconnaître que l'on n'adopte pas le meilleur moyen pour aboutir et surtout pour aboutir rapidement.

Le procédé est d'autant plus dangereux qu'il risque non seulement de compliquer inutilement le problème à résoudre, mais qu'il ne peut encore avoir d'autre résultat que d'énerver, aussi bien en France qu'en Espagne, l'opinion publique déjà suffisamment surexcitée.

On devrait comprendre de part et d'autre qu'aucun des deux pays n'a rien à gagner à ce que les pourparlers s'éternisent. Peut-être l'accord franco-allemand eût-il été mieux accueilli en France et en Allemagne si les négociations n'avaient pas traîné pendant tout l'été ?

Il ne semble pas d'ailleurs, si l'on veut examiner la situation sans parti-pris et de bonne foi, que les difficultés soient insurmontables. Que peut, en effet, demander l'Espagne ? C'est que l'on n'en tienne au traité de 1904.

Or, que dit ce traité ? Il reconnaît à nos voisins du Sud-Ouest une zone d'influence dont, au cas où le statut politique du Maroc viendrait à être modifié, devenir leur propriété.

Si nous avons pu prétendre à juste titre que les opérations militaires auxquelles nous avons été acculés n'ont pas, jusqu'au mois de juillet dernier, modifié ce statut politique, il n'en saurait être de même aujourd'hui en ce qui concerne l'accord franco-allemand dont la ratification est demandée à l'Espagne comme à toutes les autres puissances signataires de l'acte d'Algésiras.

Cet accord modifie profondément le statut politique du Maroc puisqu'à l'autorité du Sultan il substitue, au moins en partie, le protectorat de la France. L'une des éventualités prévues en 1904 est donc à la veille de se réaliser. Elle le sera, lorsque toutes les puissances, y compris le Maroc, auront donné leur adhésion. La situation de l'Espagne doit donc être celle qui avait été prévue pour une éventualité déterminée.

Le gouvernement de Madrid n'a aucune raison de demander davantage ; celui de Paris n'a aucun motif pour refuser aujourd'hui ce qu'il a promis en 1904.

Mais, dira-t-on, l'éventualité prévue n'est point tout-à-fait celle qui s'est réalisée. La France ne sera pas entièrement souveraine dans l'empire du maghzen, puisqu'elle se borne à y établir son protectorat ; l'Espagne, dès lors, ne peut demander pour elle plus que n'obtient la France et, si elle n'a pas davantage, c'est donc un double protectorat qu'il faudra établir. Sur quelles bases s'faire ? C'est là toute la difficulté.

La question ainsi semble bien posée. Il est en effet impossible que deux puissances exercent en même temps leur protectorat sur un même pays. Mais pourquoi ne pas reconnaître à l'Espagne en 1912 des droits plus étendus que ceux qui lui ont été accordés en 1904, et pourquoi, puisqu'on lui donne plus qu'on ne lui doit, ne pas lui demander une compensation ?

Rien ne semble plus aisé à formuler qu'une semblable demande, et l'Espagne ne peut invoquer, pour n'y pas donner satisfaction, aucun argument valable.

Qu'elle fasse preuve d'empressement pour accepter de telles propositions, ce n'est certes pas ce que l'on peut attendre ; mais les conversations échangées ne peuvent que l'amener à envisager favorablement une telle solution.

Elle lui est dictée par un véritable intérêt et il n'est pas douteux qu'à la réflexion, et les conseils amicaux d'une voix autorisée comme celle de l'Angleterre aidant, elle ne finisse par accepter que le différend soit réglé sur de telles bases.

Le refus d'admettre nos propositions, si elles ont été ce qu'elles doivent être, ne saurait être définitif. Les pourparlers interrompus par le voyage à Paris de M. Geoffray reprendront, avec des chances sérieuses de succès, dès qu'il sera de retour à Madrid.

Ce voyage ne peut avoir pour but que de donner au gouvernement d'Alphonse XIII le temps de réflexion. Il n'y a pas lieu, dès lors, de faire preuve d'un pessimisme exagéré que rien ne saurait justifier.

ALFRED MASSÉ,
Député de la Nièvre,
Ancien Ministre.

FIERTÉ DE PAUVRE

CONTE DU DIMANCHE

C'était un vieux encore solide. On l'appelait le père Camion, sobriquet sous lequel avait disparu son vrai nom de citoyen français, souvenir du métier exercé jadis.

Logé par la commune dans une petite chaumière entourée d'un jardin, il possédait ce que n'a pas, dans son opulente demeure, l'élégant citadin : le bon ciel au-dessus de sa tête et la bonne terre sous ses pieds.

Le père Camion ne mendiait pas. Il avait « ses jours » chez certaines gens du village. Le samedi, c'étaient les deux sous et le pot de bouillon du curé ; le dimanche, le gros pain et les quatre sous de la grande ferme, et ainsi de suite. On l'aimait, on l'estimait ; il faisait partie du pays au même titre que l'église ou la mairie : c'était un monument. Il ne mendiait pas : il touchait des rentes très-sûres, sans impôt, sans risque, et qui ne lui avaient nécessité aucune mise de fonds. Avec ces modestes ressources, il cousait sa paix son existence : il faut si peu de choses pour vivre !

Il lui arrivait parfois des aubaines inespérées, comme un dividende imprévu que touche, gaiement surpris, l'actionnaire d'une affaire qui « marche » bien. C'était une commission au cantou pour la lavrière, une course quelconque d'un pays à l'autre. Le temps du père Camion n'était pas précieux ; il ne se déplaçait pas à tant de l'heure, comme les princes de la science. Pour trois ou quatre sous, il s'en allait philosophiquement par les routes, sous le soleil de messidor comme sous les pluies d'automne, dans la poussière ou dans la boue.

Arrivé à son but, un verre de cidre généreusement offert lui rendait du cœur ; il s'amusait plus ou moins longtemps, suivant la route parcourue et l'importance de la mission, puis il reprenait son chemin, parfois chargé de quelque gros paquet qu'il appuyait sur son dos voûté.

Ces suppléments de recettes lui permettaient de s'offrir quelques douceurs : un petit verre d'eau-de-vie et du tabac. C'était son luxe : il n'en abusait point, mais il aimait en user parfois.

Par une fraîche matinée d'octobre, le père Camion ramassait quelques petites brindilles dans le petit bois, à une demi-lieue du village. De temps en temps il regardait le ciel, histoire de reconnaître d'où venait le vent, intéressé aux choses de la terre, bien qu'il n'en possédât pas un seul pouce. L'automne avait enlevé la route d'une double frange de rouille ; mais le vieux pauvre ne s'en émerveillait point. Nos yeux ne voient que ce que nous pensons déjà ; or, son âme simple était étrangère aux concepts philosophiques. Pour lui, l'automne annonçait seulement l'approche des mauvais jours, la route éprouvée du froid, l'hiver dur aux pauvres gens. Et il ramassait du bois sec pour allumer son feu.

Or, dans cette grande avenue qui coupait la future et menait tout droit au village, le jeune maître de la ferme, un des gros cultivateurs de la région, passait en voiture légère, s'égayant à pousser son cheval, qui s'emballait au jeu et semblait se piquer d'honneur de fendre l'air.

Subitement, il se passa quelque chose de si rapide que le jeune homme n'y comprit rien. Le cheval s'abattit, la voiture, montée sur deux roues, fit la culbute, et son conducteur se trouva dessous, fort empêtré, mais sans aucun mal.

A quelque vingt mètres, le père Camion avait tout vu. Il lâcha son bois, formula sa surprise et sa crainte par quelques acclamations fortement colorées, et courut, autant que le poids des ans le lui permettait. Ses bras étaient solides, et les voitures, les chevaux, ça le connaissait. Il eut vite dégagé le jeune homme qui se mit à rire quand il eut constaté que son cheval n'avait subi aucun dommage. Avec le père Camion, maniement, il relevait la voiture, rajustait les harnais.

— Des bonnes bêtes, mais de sales bêtes tout de même, que les chevaux, monsieur Georges. Ça a peur d'un rien et ça vous fiche par terre sans crier gare...

Le fermier allait repartir ; il chercha dans sa poche.

— Ça vaut cent sous, ça, mon vieux Camion, dit-il ; car, sans toi, je ne sais pas ce que j'allais faire...

Il tendait une pièce au vieux.

Cinq francs ! Jamais pareille somme ne tenait dans la main calleuse du pauvre, plus habitué au contact du bi lon qu'à celui de l'argent. Cinq francs ! C'était une avance formidable, une sécurité à l'entrée de l'hiver. Ce pouvait aussi être transformé en une emplette utile. On donnait bien de vieux habits au père Camion, mais un bon pantalon tout neuf, ni trop long ni trop court, ce devrait être bien agréable... Pourtant le père Camion n'avançait point la main. Une pensée très belle s'élevait dans son esprit simple, et, de cela, son visage prenait une dignité, une ampleur. Enfin, il put la formuler et, gravement, il prononça :

— Par pour ça, monsieur Georges.

Il hésita, commença plusieurs mots dont la fin ne venait pas et trouva enfin celui qu'il cherchait :

— Suspect !

— Suspect ? Et le commandant Ponée d'un ton calme ; suspect de quoi ?

— Suspect comme... pirate..., déclara le messager, non sans difficulté d'ailleurs, mais avec une intonation particulièrement énergique.

Puis il ajouta presque aussitôt, comme s'il eût appris à l'avance la phrase par cœur :

— Si vous êtes pas pirate, pourquoi le vôtre bâtiment a-t-il dérobé tout hier, en faisant la curve devant « Olympus » ?

— Je ne suis pas un pirate, répondit le commandant de l' « Aigle » d'une voix ferme. Je suis Français, il est vrai, mais navigueant nous pavillon américain, et je possède une « commission » américaine que je suis disposé à montrer à votre commandant...

Il y eut un silence : l'Anglais digérait sans doute cette longue phrase, sans en saisir complètement le sens, car il reprit :

— Le Angleterre, elle avait le droit de visite sur tout navire, sur toutes mers, sur tout équipage, quand elle déclare navire suspect ; or, elle déclare vô « suspect.»

A suivre.

43e Feuilleton du Petit Bastiais

EVASION D'EMPEREUR

par le Commandant DRIANT

VI

LE RAPTEUR DU FEU

Les deux navires n'étaient qu'à huit cents mètres l'un de l'autre, une merveilleuse portée de canon pour l'époque. Au cri de la vigie, tout le monde à bord de la frégate française était monté sur le pont, et les officiers étaient accourus vers le commandant, qui, malgré tout son calme, laissait percer sur sa physionomie une véritable angoisse, sur la situation était la plus critique que ne pût concevoir.

L' « Aigle » n'était pas seulement enfermé dans une baie, à la merci du bâtiment qui en tenait la débouché ; il était à l'ancre, sans chaudière allumée, dans l'impossibilité de faire un mouvement, et la moitié de son équipage était à terre. Pour comble de malheur, presque tous les hommes habitués à la manœuvre du canon étaient parmi ces travailleurs, et on n'avait même pas la ressource de résister avec chance de succès au bâtiment, dont les sabords nombreux laissaient passer plus de vingt pièces braquées sur la frégate. D'ailleurs, un mouvement visible de branle bas avait lieu à bord du navire anglais ; des matelots couraient dans les vergues, et de nombreux points noirs s'agitaient sur le pont ; le bâtiment amenait tout entier venait de faire un mouvement qui amenait sa batterie à bâbord face à l' « Aigle » ce dernier, au contraire, avait son avant tourné vers l'anglais et n'avait ainsi à lui opposer que l'un de ses canons de cent livres. Le canot amenait n'était plus qu'à trois cents mètres ; était-ce la nouvelle de la guerre récemment prévue entre les Etats-Unis et l'Angleterre qu'annonçait sa présence ? Sinon, quel ultimatum apportait-il ?

— Genty, ordonna brièvement le commandant, envoyez la deuxième canot à terre et que la débarquement salle le bord au plus vite... Avaient-ils emporté des armes, au moins ?

— Ils n'ont que deux fusils, des haches et des outils.

Le commandant Ponée étouffa un juron.

— Et vous, Bonnin, trouvez ce qu'il faut dans la resta de l'équipage pour servir les pièces... celle d'avant, la seule qui puisse tirer tant que nous serons immobiles ; mais, surtout, faites allumer la chaudière... Les chauffeurs sont à bord, j'espère ?

— Oui, mais il faut deux heures au moins pour avoir de la pression.

— Deux heures, je vais envoyer de les gagner... Tout dépend de ce qu'ils nous veulent...

Le canot anglais abordait à tribord ; le commandant Ponée se dirigea vers la coupée pour le recevoir.

En descendant l'escalier de la plate-forme, il trouva sur sa route le vieux Jourdan suivi de l'inévitable La Ramée.

— On va en découdre alors, commandant ? demanda le maréchal.

— Peut-être... Savez vous servir des pièces ?..

— Nous avons tous pris chacun au moins une batterie ennemie dans notre vie, fit le vieil officier, ça nous connaît.

— Alors, laissez-là vos fusils et allez aux pièces... Mais pas un coup sans ordre, surtout !

L'officier anglais débouchait à la coupée. C'était un grand gaillard d'une trentaine d'années, au teint rouge-brique, aux yeux de faïence, au verbe bastain. Il salua, raide, mais correct, et se présenta :

— Sir M.-J. Austin Clary, premier lieutenant sur vaisseau de guerre « Olympus, » soixante canons, ajouta-t-il, en enflant la voix.

Puis, comme déjà par on qu'il voyait, il jeta un coup d'œil autour de lui. Il n'était attendu, n'était visible, à trouver à bord de ce bâtiment étranger, mais dont l'armement apparaissait à travers les embrasures de l'épaisse muraille, des officiers portant un uniforme et des insignes : or, ni le commandant Ponée ni ses officiers ne portaient de galons ou de dorures ; ils étaient coiffés de la casquette marine et d'une vareuse ample et très simple ; mais, ne possédant plus aucun grade, puisqu'ils étaient bannis, ils n'avaient pas voulu se parer d'insignes qui n'eussent été ni américains ni français.

— Ce était juste à le commandeur de cet bâtiment que je avais l'honor de apporter une parole? articula le parlementaire en scandant tous ses mots.

Le commandant Ponée eut le tort de répondre affirmativement de la tête, car un sourire ne dessina aussitôt sur la face de l'insulaire, qui leva un doigt pour dire :

— Vous comprenez parler français. « Very well ! » Je voyais alors que nous avons pas trompé nous-mêmes. Vous êtes justement bien les Français de Nouvelle-Orléans que le nôtre gouvernement il avait signalé à toute marine royale pour le pursuit... Alors, le affaire, il était fort simple...

Et comme le commandant attendait sans mot dire la suite de cette bizarre et menaçante communication :

— Le commandeur de « Olympus », reprit l'officier anglais, vous annonce par ma bouche une garnison de la même équipage à bord de cet bâtiment qui est,..

Et comme celui-ci, étonné, insistait :

— Non, dit le vieux pauvre. J'ai fait ça pour vous rendre service. Je ne veux pas d'argent.

Georges le regarda, et, pour la première fois de sa vie, sans doute, il eut la révélation de la vraie fraternité humaine. Ce fut lui qui tendit la main vers le vieux.

— Tu as raison, mon père Camion, ça vaut mieux que de l'argent. Donne-moi une poignée de main ; tu es un brave homme et je te remercie.

Tout étonné, il serra l'humble main rugueuse dans laquelle on ne faisait à l'ordinaire tomber que des aumônes.

ADRIENNE CAMBRY.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 7 janv., à 2 heures 1/2

Walk-Over,	Romsberg.
Rose Mousseuse,	Kowels.
Petite Fleur,	C. Marie.
Mimi Pinson,	Allier.
Rentrons Mimi,	Zerniaux.

Le Chef de Musique, LAUBUS.

Gazette Départementale

GROSSA. — Dans la nuit du 1er au 2 janvier, Jacques-Antoine Tolini, originaire de Belvadère-Campomoro, qui était depuis le mois d'août dernier, sous mandat d'amener pour assassinat du nommé Rostani Joseph, natif de Sartene, est allé, accompagné de nombreux parents et amis, se constituer prisonnier entre les mains de la gendarmerie de Grosa.

CALENZANA. — Faisant suite à la communication que je vous ai adressée il y a quelques jours voici les dernières nouvelles.

La Société d'agriculture et d'élevage, *La Paratella*, dont j'ai entretenu vos lecteurs, est d'accord avec la commune de Calenzana, qui lui cède les biens communaux, dénommés *La Paratella*, d'une superficie de 2.500 hectares.

Elle est, se outre, en pourparlers avec différents propriétaires qui possèdent de vastes propriétés attenantes.

Entr'autres ils ont visité le domaine de la famille Costa, et le Procojo de la famille Fiach, d'une superficie de 700 hectares environ, qui viendrait augmenter l'importance et l'étendue des terrains déjà cédés, si, comme il est fort probable, on se met d'accord, sur le mode de cession, vente ou fermage. — A. C.

GENDARMERIE

15e Légion ter

Tableau d'Avancement

L'inspecteur général du 4e arrondissement de gendarmerie a arrêté ainsi qu'il suit le tableau d'avancement des sous-officiers, brigadiers et gendarmes :

Pour l'emploi d'Adjudant

Aignel, maréchal des logis chef à cheval à Sartene, 2e Compagnie.

Pour l'emploi de Maréchal des logis chef à cheval

Latour, maréchal des logis à cheval à Portovecchio, 2e Cie ;

Weissenbach, maréchal des logis à cheval à Cauro, 2e Cie ;

Audonnet, maréchal des logis à cheval à Sollacaro, 2e Cie.

Pour le grade de Maréchal des logis à cheval

Déramez, brigadier à cheval à Saint-Florent, 1ère Cie ;

Laffont, brigadier à cheval à Luri, 1ère Cie ;

Bédué, brigadier à cheval à Borgo, 1ère Cie ;

Merpillat, brigadier à cheval à Ghisonaccia, 1ère Cie.

Pour le grade de Brigadier à cheval

Dommenjoz, gendarme à cheval à Bélgodère, 1ère Cie ;

Parre, gendarme à cheval à Ile-Rousse, 1ère Cie ;

Brunereau, gendarme à cheval à Saint-Florent, 1ère Cie ;

Lallemand, gendarme à cheval à Piedicroce, 1ère Cie ;

Geyaud, gendarme à cheval à Sartene, 2e Cie ;

Jouanen, gendarme à cheval à Ajaccio, 2e Cie ;

Calmel, gendarme à cheval à Sartene, 2e Cie.

Pour l'emploi de Maréchal des logis chef à pied

Douvet, maréchal des logis à pied à Sartène, 2e Cie.

Pour le grade de Maréchal des logis à pied

Cinbrini, brigadier à pied à Ota, 2e Cie ;

Franchi, brigadier à pied à Palneca, 2e Cie ;

Simoni, brigadier à pied à Brando, 1ère Cie ;

Barnard, brigadier à pied à Lumio, 1ère Cie ;

Lavenne, brigadier à pied à Pont-de-l'Ortolo, 2e Cie ;

Delsol, brigadier à pied à Murato, 1ère Cie ;

Grimaldi, brigadier à pied à Saint-Laurent, 1ère Cie.

Pour le grade de Brigadier à pied

Vaucouret, gendarme à pied à Piana, 2e. Spivoz, gendarme à pied à San-Gavino-di-Tenda, 1ère Cie ;

Luciani, gendarme à pied à Sainte-Lucie de Portovecchio, 1ère Cie ;

Dubois, gendarme à pied à Brando, 1re. Descosse, gendarme à pied à Petreto-Bicchisano, 2e Cie ;

Just, gendarme à pied à Ventiseri, 1re. Mathieu, gendarme à pied à Cargèse, 2e. Bertaule, gendarme à pied à Serra, 2e. Eymery, gendarme à pied à Bastia, 1ère Cie ;

Mattei, gendarme à pied à Ventiseri, 1ère Cie ;

Chassonan, gendarme à pied à Feruzzo, 2e Cie ;

Vey, gendarme à pied à La Porta, 1ère Cie ;

Cuchet, gendarme à pied à Bastia, 1ère Cie ;

Moulin, gendarme à pied à Sainte-Marie-Sichè, 2e Cie ;

Durand, gendarme à pied à Ajaccio, 2e Cie ;

Pour le grade de Maréchal des logis-chef, 1er secrétaire du Trésorier

Renucci, maréchal des logis, 2e secrétaire du Trésorier à Bastia, 1ère Cie.

Pour le grade de Maréchal des logis 2e secrétaire du Trésorier

Loonge, brigadier secrétaire du chef de Légion à Bastia, 1ère Cie ;

Orsini, brigadier à pied à Bastia, 1re Cie.

THÉATRE MUNICIPAL

Direction CHELE-CHI

Aujourd'hui dimanche, deux représentations :

Matinée à 2 heures.

LE TROUVERE

Opéra en 4 actes de Verdi

Les enfants payeront moitié place.

Ce soir à 8 heures et demie

TRAVIATA

Bureau de location chez M. Poggi, coiffeur.

VARICES - PHLÉBITE

Les Varices sont des dilatations veineuses, qui occasionnent de la pesanteur, de l'engourdissement et de la douleur. Leur rupture engendre les Ulcères variqueux qui sont difficilement guérissables.

La Phlébite est une redoutable inflammation des veines qui peut se compliquer d'embolie mortelle, et qui dans les cas moins graves amène des gonflements, des douleurs et souvent même l'impotence.

Ces maladies, de même que la varicocèle les hémorroïdes ou varices anales et autres maladies du système veineux, sont prévenues ou guéries par l'Elixir de Virginie Nyrdahl, médicament universellement prescrit par le Corps Médical. On n'a qu'à découper cette annonce (118) et l'adresser à Produits Nyrdahl, 20, rue de la Rochefoucauld, Paris, pour recevoir franco la brochure explicative de 148 pages, ainsi qu'un petit échantillon rédait au double qui permettra d'apprécier le goût délicieux du produit. Le flacon : 5 fr. 50 francs.

Pour éviter les innombrables imitations de ce produit, exiger la signature de garantie Nyrdahl.

LES ELECTIONS SÉNATORIALES DE LA CORSE

Les « Gros Bonnets » contre le « Petit Chapeau »

Le Comité de la rue de Valois vient de découvrir un nouveau danger. C'est pour lui une bonne fortune : il faut bien vivre. Le péril clérical était usé, ayant beaucoup servi

A victoire sans « péril » on triomphe sans gloire.

Or le parti radical et radical socialiste aime la gloire. Il l'aime tellement que, nouveau Thémistocle, les lauriers de Miltiade l'empêchent de dormir. Miltiade, en l'occurrence, c'est Napoléon.

Il n'a pas échappé aux alliés gardiens de la République combiste que les faits et gestes du vainqueur d'Austerlitz occupaient fort la chronique et l'Histoire. Leur regard d'aigle — si nous osons cette image — a perçé le mobile secret qui anime les commentateurs de l'épopée napoléonienne, et, dans un ordre du jour où se révèle la grande âme de Cimourdaine, ils prescrivent « à tous les comités adhérents au parti une vigilance particulière. » Que dès ce jour tous les bons radicaux ouvrent l'œil et le bon et « signalent d'urgence toutes les manifestations de cet ordre, les formes sous lesquelles ces manifestations se produisent et les personnalités politiques qui y sont mêlées. »

Avis aux écrivains, aux conférenciers, aux journalistes ; le nom de Bonaparte doit être rayé du vocabulaire républicain. Défense de s'appeler Pietro !

Nous ne doutons pas que l'index de la rue de Valois ne soit obéi, dans l'avenir, par M. Frédéric Masson et autres historiens, qui ont le mauvais goût de préférer le nom de Napoléon à celui de Bouffandeau. Mais cet interdit est tout de même gênant. Il va falloir raye des manuels scolaires un mot qui y est assez souvent imprimé. Par quoi va-t-on le remplacer ? Et qui, pour les jeunes générations, aura vaincu l'armée prussienne à Iéna, les Russes à Eylau et à Friedland, les Autrichiens à Eckmühl et l'archiduc Charles à Wagram ? Sans doute, certains livres d'histoire royaliste ont ignoré Napoléon, dédaignant même de lui décerner le nom d'usurpateur, qui après tout constituait une sorte d'état civil — et militaire. Mais la République — insigne faiblesse ! — n'a pas continué ces errements. Aujourd'hui, c'est un fait, Napoléon est plus connu que M. Franklin-Bouillon.

Pourtant l'heure est grave, nous n'en disconvenons pas, il faut aviser. Les gros bonnets — ils ont des oreilles — du comité exécutif entendent marcher dans le mur. C'est la garde qui passe. Non seulement il faut veiller sur la digestion de Marianne, il convient aussi de prévoir. Si le gouvernement ne fait pas immédiatement remplacer, aux étalages des libraires, les Mémoires napoléoniens par les œuvres complètes de M. Combes, c'en est fait de la République.

(*Le Temps*).

LES CANDIDATS

Aujourd'hui dimanche, 7 janvier le collège électoral se réunira, à Ajaccio, pour élire trois sénateurs, en remplacement de MM. Gabrielli, Giacobbi et Peraldi, soumis au renouvellement triennal.

Huit candidats se trouvent en présence :

Liste Gavini

M. Paul Doumer, ancien président de la Chambre des Députés, ancien ministre, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine.

M. Thadée Gabrielli, sénateur, conseiller général de Sermano.

M. Antoine Gavini, ancien député, président du Conseil général de la Corse.

Liste de Casabianca

M. Pierre-Paul de Casabianca, avocat, ancien sénateur.

M. Marius Giacobbi, sénateur, conseiller général de Venaco.

Autres Candidats

M. Tiburce Caneo d'Ornano, conseiller général de Sarrola-Carcopino.

M. Félix Decori, avocat à la Cour d'Appel de Paris.

M. Dominique Pugliesi-Conti, député, maire et conseiller général d'Ajaccio.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 6 janvier

Observations faites par M. QUILICI, pharmacien chimiste à Bastia, Correspondant du bureau central météorologique de France.

Thermomètre : 7 heures du matin + 4° ; à midi + 15° ; à 6 heures du soir + 15° Maxima + 15°2 ; Minima + 4°.

Baromètre : 7 heures du matin, 759 mm. midi, 757 mm., 6 heures du soir, 754 mm.

Vent : Dans la matinée, Nord Ouest.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Quques nuages. l'après-midi,

Dans les Postes

Nous relevons avec plaisir sur le tableau d'avancement pour une promotion de classe, le nom de M. P.-T. Paoli, le sympathique commis principal des postes et télégraphes du bureau de Bastia.

Ce classement au choix est la juste récompense des excellents services de M. Paoli.

Nous l'en félicitons bien sincèrement.

Ponts et Chaussées

Un concours pour l'admission à l'emploi de commis des ponts et chaussées s'ouvrira le 11 mars 1912 ; les demandes devront être adressées avant le 1er février à l'ingénieur en chef du département. Le nombre maximum des emplois est fixé à cent.

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : M. Morucci, Place d'Armes.

Arrestation

En vertu d'un mandat d'arrêt lancé contre lui, la police a mis, hier, en état d'arrestation, le nommé A. M.

A. M. qui avait été, en Suisse, l'objet de poursuites judiciaires, pour banqueroute frauduleuse, a été écroué à la maison d'arrêt.

Tirs de cartouches à blanc

Des tirs de cartouches à blanc seront exécutés par les compagnies du 1er bataillon du 163e : savoir,

Le lundi 8 janvier, de 2 h. à 4 heures du soir, sur la hauteur côté 280 et 1500m environ à l'ouest du cimetière.

Le mardi, 9 janvier, de 1 h. et demie à 4 heures, entre Miomo et Brando et le Vendredi 12 janvier aux abords du terrain de manœuvres.

Préfecture de la Seine

M. Francoschini, ex-sergent au 22e colonial, est nommé garçon de bureau à la préfecture de la Seine.

Vêtements

Les vêtements pour hommes, dames et enfants, qui sont confectionnés à la Maison J. CARBUCCIA ET FILS, se recommandent par l'élégance de la coupe, le fini du travail et la modicité du prix.

Un coupeur émérite est attaché à cette importante Maison.

Contributions diverses

M. Graziani Jean, sous-officier, est nommé porteur de contraintes des contributions diverses en Algérie.

Ouvriers

On demande des ouvriers mineurs, bateurs autant que possible, à la mine de Rastgar de Matra par Moita.

S'adresser au Directeur de la mine, chez M. Pulvenis.

AVIS DE DÉCÈS

Mlle Antoinette Ciccoli ; Mlle Micheline Ciccoli, institutrice à Porticciolo ; Mme veuve Gaudiel, née Ciccoli, directrice d'école maternelle à Bastia, et sa fille ; Mme Saggesi, née Ciccoli, et M. Saggesi, Chevalier de la Légion d'honneur, et leurs enfants ; Mme Mattei, née Ciccoli, institutrice, M. Mattei, commis des ponts et chaussées, Chevalier de la Légion d'honneur, à Sartene, et leurs enfants ; Mme Buncarelli, institutrice, M. Buncarelli, négociant à Bastia, et leur fille ; Mme et M. Simonni, huissier à Bastia ; M. A. P. Limperani ; Mlle Simone Limperani ; Mme Battaglini, née Limperani, et M. Philippe Battaglini ; M. Albert Mocca, garde général des eaux et forêts à Calvi ; Mme veuve Dominique Ciccoli ; Mme veuve J. B. Ciccoli ; Mme et M. Pierre Ciccoli et leurs enfants ; Mme et M. Simon Paul Ciccoli et leurs enfants, de Saint-Laurent ; Mme et M. Orsini, instituteur, et leurs enfants ; Mme veuve Cavaldini et son fils ;

Les familles Susini, Bighetti, Raibaldi, Conso, Filippi, Ciccoli, Grimaldi, Sartori et Venel ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME VEUVE A. B. CICCOLI

Née CUNEO

leur mère, belle-mère, grand'mère, tante, belle-sœur et cousine, décédée à Porticciolo, samedi 6 janvier.

Les obsèques auront lieu à Panta di-Casinca, mardi, 9 janvier, à 10 heures du matin.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

M. et Mme Salidoro Santini ; Mme veuve Marguerite Ambrosini ; M. et Mme François-Marie Santini, née Verzura et leurs enfants ; M. Jean Baptiste Santini ; Mlle Théodora Santini ; M. et Mme Antoine Ambrosini et leurs enfants ;

Les familles Santini et Albertini de Corsen, Giorgi et Casanova de Ville de Paraso ;

Ont la douleur de faire part de la mort de

MON NEVEU GEORGES SANTINI

leur fils, frère, beau-frère et neveu, décédé à Bastia à l'âge de 24 ans,

L'enterrement aura lieu lundi 8 janvier, à 4 heures de l'après-midi.

On se réunira à la maison mortuaire, 9, rue du Pontetto.

Cyrnos-Palace-Hôtel

Dimanche 7 janvier 1912, de 4 h. 1/2 à 6 h. 1/2 dans la salle des Fêtes

FIVE O'CLOCK TEA CONCERT

SOCIÉTÉS & SYNDICATS

SOCIÉTÉ SAINTE-DÉVOTE. — Les membres participants sont avisés que le 7 et 14 courant, aura lieu la perception de 9 à 11 heures, rue Napoléon, 31, au 2e.

Le Trésorier, RAIBALDI.

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE

PARIS - 87, Rue de Richelieu - PARIS

Fonds de Garantie : 920 Millions entièrement réalisés

RENTES VIAGÈRES

SUR LA MER-LIONS

PIPPERMINT

Liqueur Mondaine pour dames et autres, dans l'eau fraîche, avec soin. 6323 brève, brevetées, 1706.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00014

AJACCIO

Les Élections DE LA CORSE

Veille d'élections

Ajaccio, 6 janvier

Ajaccio présente un aspect inaccoutumé

Les abords du Palais Lantivy sont très animés, ainsi que les principales artères de la belle ville d'Ajaccio.

Toutes les personnalités de l'île, et aussi beaucoup de personnages qui jouent le rôle de la mouche du coche se sont donnés rendez vous au chef-lieu du département.

Tous les candidats sont à leur poste de combat et reçoivent sans discontinuer la visite de leurs partisans.

Les trains, les bateaux, les automobiles, les voitures déversent, à toute heure, des flots de curieux, de politiciens et de délégués.

Malgré le temps menaçant, les terrasses des cafés grouillent de consommateurs. Les hôtels sont bondés ; on ne trouve plus à se loger.

L'arrivée de M. Perrissoud

M. Perrissoud, délégué du Comité exécutif du Parti Radical et Radical Socialiste pour combattre la candidature Doumer, est débarqué ce matin à Ajaccio.

Ce n'est pas sans une certaine déception que ses amis constatent qu'il est seul. Les autres délégués ont jugé à propos de s'abstenir de venir apporter l'appui de leur éloquence aux adversaires de M. Doumer.

MM. Dalimier, Gaudarin, Emile Laurent et Charles Fabiani ont compris que ce n'est pas la veille du scrutin, que l'on peut combattre une candidature aussi sérieuse que celle de M. Doumer.

Le rôle même de l'administration est presque nul.

A midi, un dîner a été offert à M. Perrissoud, au *Grand Hôtel* par plusieurs personnalités politiques de son parti.

Dans l'après-midi, un punch a été donné en l'honneur de M. Perrissoud.

Les Pronostics

Partout, dans les hôtels, dans la rue, en public ou en comité privé, les conversations roulent sur les résultats du scrutin de demain.

Ce sont des discussions animées qui tournent presque à la dispute, des paris sur les chances des divers candidats.

C'est la population tout entière qui s'intéresse à cette consulte électorale qui devra désigner nos représentants au Luxembourg et qui est une question de vie ou de mort pour tel ou tel parti.

Et... dans les coulisses... les chefs de clans et les personnalités politiques s'agitent, calculent, pronostiquent, arrivant souvent leurs désirs aux résultats les plus contradictoires.

Dans les milieux bien informés, nous entendons des propos qui résument la situation et semblent réunir la majorité des opinions.

C'est M. Paul Doumer qui arrivera en tête de liste et sera élu au premier tour de scrutin.

M. Antoine Gavini le suivra de près et passera aussi au premier tour.

M. Pierre Paul de Casabianca arrivera troisième ; il a des chances sérieuses pour être élu au premier tour, mais s'il est en ballottage avec M. Gabrielli, qu'arrivera quatrième, son élection présentera alors de très grandes difficultés, car les partisans de la liste Gavini paraissent décidés à voter tous pour M. Gabrielli, au second tour de scrutin, afin d'assurer le triomphe complet de leur parti.

La Soirée

La soirée est très calme ; le temps est d'ailleurs à la pluie, et cette pluie bienfaisante a contribué, sans doute, à refroidir l'ardeur des adversaires de la candidature de M. Paul Doumer, qui sera candidat l'année prochaine, à peu près à la même époque, à la *Présidence de la République*.

Le Congrès, qui avait été annoncé, n'a pas eu lieu. Les partisans de chaque candidat tiennent des réunions privées, étudient tous les moyens pour assurer à leur chef de parti une éclatante victoire ou une défaite honorable.

A. M.

BOURSE DE PARIS

4 janv. — 5 janv.

Rentes de 3 0/0 anciens . 94.30 — 94.50
de 3 0/0 amortis . . 95.80 — 95.70
ex-coupon.

TABLEAU D'AVANCEMENT

Dans la Police

Paris, 6 janvier.

Sont inscrits au tableau d'avancement :

M. Langlet, commissaire spécial à Ajaccio, pour la première classe, au traitement de 4 800 fr. ;

M. Hanequin, commissaire central à Bastia, pour la première classe ;

M. Villa, commissaire de police à Ajaccio, pour la première classe ;

M. Chorier, commissaire de police à Corte, pour la troisième classe.

Conseil des Ministres

Paris, 6 janvier.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin à à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Les établissements congréganistes

M. Ceillaux, président du Conseil, ministre de l'Intérieur, soumet à la signature présidentielle, une série de décrets retirant, par mesure d'ordre, les titres de l'autorisation accordée à plusieurs établissements congréganistes qui ont eu fait disparu.

Mouvement Diplomatique

M. de Selves, ministre des Affaires étrangères, fait signer ensuite par le Président de la République un mouvement diplomatique assez important.

Dans les Finances

M. Klotz soumet à l'approbation de M. Fallières plusieurs nominations relevant de son Ministère.

La Médaille de 1870-1871

M. Messimy, ministre de la Guerre, entretient ses collègues de la médaille commémorative des combattants de 1870, et déclare qu'elle ne pourra être distribuée aux bénéficiaires que dans cinq ou six mois.

Travaux Parlementaires

Le Conseil a examiné en outre les questions urgentes qui sont actuellement en suspens devant les Chambres et qui devront être discutées dès la rentrée.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

Au « Journal Officiel »

Phares

Paris, 6 janvier.

M. Maestracci, gardien de phare, est réintégré dans les cadres, et attaché, à partir du 16 janvier, au service du phare de la Lavezzi.

Mme Maestracci est désignée pour remplir, à partir de la même date, le nouvel emploi de gardienne hors classe au même phare, au traitement annuel de 300 francs.

Kracks Financiers

AU MANS

Le Mans, 6 janvier.

Un véritable krach financier vient de se produire dans notre ville.

Il y a quelques jours, en effet, le nommé Gonnon décédait, laissant après lui un formidable déficit de 1.112 500 francs.

Cette nouvelle a jeté la consternation dans de nombreuses familles de la région.

En effet, plusieurs personnes, qui avaient confié leurs économies au malheureux financier, se trouvent désormais complètement ruinées.

VILLEFRANCHE

Villefranche, 6 janvier.

La Banque Deipech, qui drainait l'épargne des petits propriétaires, petits rentiers, gens d'église et modestes fonctionnaires, et dont le siège social était à Villefranche de Rouergue, vient de laisser un passif de plus de 4 millions.

Ce krach a plongé dans la misère plus de 2 000 personnes de la région qui avaient déposé leurs épargnes à la Banque Delpech et qui ont été victimes des opérations véreuses de ce financier.

Une instruction judiciaire a été ouverte.

FRANCE ET ANGLETERRE

Paris, 6 janvier.

Le Ministre de la Marine a donné l'ordre à l'escadre de la Méditerranée de se rendre à Gibraltar pour saluer le roi d'Angleterre, à son retour des Indes.

L'ATTENTAT CONTRE M. DITTE

CONSEILLER A LA COUR DE CASSATION

L'enquête

Paris, 6 janvier.

L'auteur de la tentative d'assassinat qui a été commise hier, et fort heureusement sans résultat, contre M. Ditte, Conseiller à la Cour de Cassation, a été longuement interrogé aujourd'hui par le juge d'instruction.

Isaac Jacob a déclaré, après beaucoup d'hésitations, qu'il venait de terminer un procès en divorce contre sa femme, et que son geste n'avait d'autre but que d'intimider M. Ditte, afin d'obtenir la révision de ce procès.

Les Négociations Franco-Espagnoles

L'intervention de l'Angleterre

Paris, 6 janvier.

On n'a reçu aujourd'hui aucune communication au sujet de la marche des pourparlers entre la France et l'Espagne.

Les négociations subissent un temps d'arrêt dû à l'intransigeance du cabinet de Madrid.

On affirme dans les milieux autorisés que l'Angleterre serait décidée à intervenir auprès du Gouvernement espagnol, en faveur de la France.

DUEL CANOVA-DE SARMIONE

Paris, 6 janvier.

A la suite d'une vive altercation survenue au sujet d'une critique théâtrale, une rencontre à l'épée a eu lieu ce matin, au Parc des Princes, entre M. Fabrice Canova et M. Max de Sermione.

A la deuxième reprise, M. Canova a reçu une blessure pénétrante au bras droit qui a mis fin au combat.

Les deux adversaires se sont réconciliés.

L'ACCIDENT de Chemin de Fer de la gare d'Austerlitz

53 blessés

Paris, 6 janvier.

Le Parquet a continué l'enquête ouverte au sujet du terrible accident de chemin de fer qui s'est produit hier soir, vers 7 heures, en gare d'Austerlitz.

La catastrophe serait dûe à une erreur d'aiguillage. Le train de la banlieue qui entrait en gare en jeta violemment contre une machine qui manœuvrait haut le pied et provoqua un déraillement de plusieurs wagons.

On compte plus de 50 blessés, dont une dizaine le sont très grièvement et ont été transportés d'urgence dans les hôpitaux voisins.

Au nombre des victimes se trouve M. l'inspecteur principal Robert qui a eu la mâchoire fracassée.

COUR DES COMPTES

Paris, 6 janvier.

Le *Journal Officiel* publiera demain les nominations suivantes :

M. Chausserie-Laprée est nommé Conseiller-Maître à la Cour des Comptes, en remplacement de M. Charles Favatelli, décédé.

M. Blanchon est nommé chef des services des travaux législatifs et du contentieux.

PENSION POUR FAMILLE TENUE PAR

Joseph et Marie Caturelli

Employés à l'Hôpital Civil

PISA. — Piazza delle Stellino, n. 6, p, 2

Les meilleurs Professeurs de la Faculté de Médecine et de Chirurgie sont toujours présents à Pise pendant toutes les heures du jour.

Service du tram électrique de la Gare à la Place Stellino. — Téléphone à la Mairie.

N. B. — M. et Mme CATURELLI prient MM. les Voyageurs se rendant à Pise, à leur adresse, d'exiger des conducteurs de voitures publiques qu'ils s'arrêtent bien *Piazza delle Stellino*, n. 6, et pas ailleurs, et de se mettre en garde contre toute autre indication donnée par les garçons d'hôtel.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Jacques Franceschi, 8, Bd du Palais.

LE CABINET de Madame MASSÈL

DENTISTE

est transféré 7, Boulevard du Palais, *BASTIA*, au-dessus des Magasins Thiers.

Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire.

Plombage Or, Platine et Ciment. — Extraction des dents avec ou sans anesthésie. — Travail fait dans les 24 heures.

Le Cabinet est ouvert à *AJACCIO*, tous les jours, 10, Cours Napoléon.

A *BASTIA*, du 1er au 10 de chaque mois.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :

PIERRE VINCENTELLI

23, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Fête aux oranges

Le vapeur *Saint-Jean* partira de Bastia le 12 janvier à destination des Ports du Nord et Anvers sans imprévu.

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR fait des CHEVEUX



C'est une préparation sans égale pour rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur COULEUR NATURELLE

Elle fortifie les cheveux et les empêche de blanchir. Elle les fait repousser en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber. Elle enlève les pellicules et rend à la chevelure sa BEAUTÉ PRIMITIVE

RELIGIEUSE Dame seule pr gérer enfants retenant un M. Ecrire : Maison Borel, N° 218, Nantes.

PRÊTS de 1.000 à 10.000 frs

Intérêts 5 pour cent l'an Remboursement 0.27 centimes par jour. S'adresser : Union Mutuelle Française, 7, rue Baudin, Paris (IXe)

15f par mois. Travail fac. chez soi toute l'an assuré par CONTRAT s. apprentissage sur nos tricoteuses Brevetées. La plus importante maison du genre Traite directement avec ses clients. Cie La Prévoyante. Bureau H, 11, rue Lecharronière. Paris

Après vos Repas BUVEZ La Cédratine Liqueur extra-fine

Le Directeur-Gérant J.-B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier.

RHUM FOX-LAND Grande Marque

105 Fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28 Boulevard Risquier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Malarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres. Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux 4 Boulevard de Cardo, 1

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

JOSEPH LUCCHETTI

45, Boulevard Paoli, BASTIA

Tuiles et Briques de Marseille reconnues supérieures dans le Monde entier

CHAUX éminemment hydraulique

CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine

PLATRES Blancs, Rouges et Gris

FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés

FONTE — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières

Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.

A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner cette garantie.

Tapisserie et Vitres

Vernis — Couleurs et Pinceaux

Bois de Construction — Planches et Madriers

Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS

Appareils modernes de tous systèmes

MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET EVIERS EN PIERRE DE BRANDO

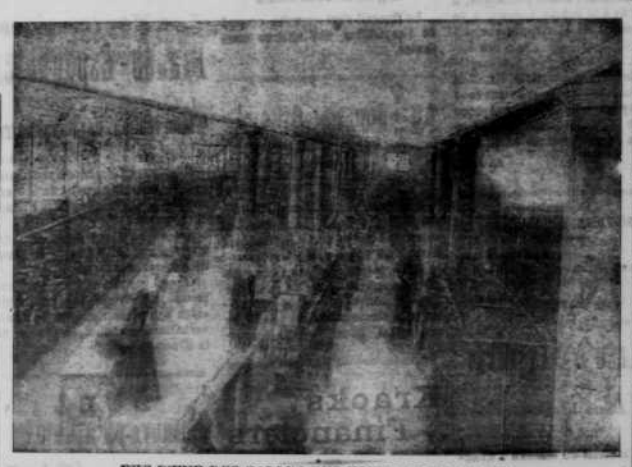
Prix de Réclame

Plans et Devis à titre absolument gracieux

Maison J. Carbuccia et Fils

Porcelaine et Faïence
Verrerie et Cristaux
Ustensiles de ménage
Coutellerie et Couverts
Articles de Paris
Articles de Voyage
Bergerie et Quincaillerie
Literie et Ameublement
Parapluies Ombrelles et Cannes
Bijouterie Dentelles Passementerie
Fleurs pour chapeaux

Envoi franco d'échantillons



VUE D'UNE DES SALLES DES NOUVEAUX MAGASINS

Ne pas quitter Bastia, sans venir visiter cette installation, la seule du genre en Corse.

Chemiserie en tous genres
Chapellerie et Casquettes
Confection pour Hommes et Enfants
Lainage et Nouveautés
Lingerie et Bonneterie
Draperie et Velours
Parfumerie de toutes marques
Couvertures, Toiles et Calicot
Robes pour dames et Enfants
Chemiserie en tout genre
Cravates et Foulards

Franco de port à partir de 25 fr.

Maison J. Carbuccia et Fils

Maximum de lumière
Maximum de durée
Minimum de volume

Telles sont les qualités incontestables de la lampe électrique de poche « Radia »

En vente chez les Débitants de Tabacs et à Ajaccio, chez M. Léon SERRA, 19 Cours Napoléon.

Représentant concessionnaire pour le Département de la Corse : Maison Ch.-F. POGGIOLI, Bastia.

LES MALADIES DE LA FEMME
LA MÉTRITE



Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la croyance d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace.

Ce sont les femmes atteintes de métrite

Celles-ci ont commencé par souffrir au moment des règles qui étaient douloureuses ou trop abondantes. Les Pertes blanches et les Hémorragies les ont épuisées. Elles ont fini par ressentir aux Reins, à l'estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Mollets, aux côtés internes. Elles ont ressenti des Lancements continus dans le bas-ventre et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible. Pour guérir la MÉTRITE la femme doit faire un usage constant et régulier de la

JOUVENCE de l'Abbé Soury

Epicerie de la Gare

Mme ORESTE BIAGINI

Denrées Coloniales - Grains - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances

BISCUITS DE LUXE

Conserves alimentaires

Produits de choix. — Fraîcheur

VINS FINS et CHAMPAGNE

VIN DE TABLE à 0,50 & 0,60 LE LITRE
Muscat à 0,80

¿Décidément, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar. C'est encore le roi des apéritifs.

HEVEHIN

JE DONNE 100.000fr. Chauves

Le meilleur des Cigare à 10 c. est sans contredit le « CIGARE MATTEI »

Demandez dans tous les Cafés : La CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

Café Express GRAND BAR SOAVI Chocolat Express

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 8

LUNDI 8 JANVIER 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus
AUTRES DÉPART.	32 »	16 »	8 »	

Les numéros sont [illegible] et vendus aux bureaux du Journal, rue [illegible] — Dimanche, 0.10 — Jubilé [illegible] 0.25

On ne reçoit pas des mandats-poste

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

RESULTATS DES ÉLECTIONS SENATORIALES

LES JEUNES CLASSES en temps de guerre

Pendant la longue période de tension diplomatique que l'Europe vient de traverser, nous avons été naturellement amenés à vérifier avec un surcroît d'attention notre organisation militaire et à prévoir d'une manière plus précise que nous ne l'avions fait auparavant ce que serait, en France, le régime du temps de guerre. Il n'est tel que d'avoir conscience d'un danger imminent pour apercevoir clairement tout ce qui vous ferait défaut pour y parer. C'est ainsi qu'il nous est apparu que nous éprouverions de sérieuses difficultés pour incorporer par anticipation au cours d'une campagne, les conscrits de la première classe à appeler.

Les dernières guerres et en particulier la guerre russo-japonaise, ont pourtant mis en présence des armées dont les effectifs considérables ont dû être constamment alimentés par de nouveaux éléments et il est présumable qu'en cas de conflagration européenne, les nations belligérantes devront employer toutes leurs ressources en hommes pour faire face à l'ennemi.

D'ailleurs, un certain nombre de puissances ont envisagé et réglementé à l'avance la levée du contingent qui ne serait normalement appelé que l'année suivante. Dans ces pays, les jeunes gens sont tenus de se faire inscrire dès l'âge de 19 ans.

L'Allemagne a fait mieux encore ; elle a prévu l'appel à l'activité de tous les jeunes gens susceptibles de porter les armes, en les obligeant à se faire inscrire dès qu'ils atteignent l'âge de 17 ans. Elle serait donc en mesure d'incorporer très rapidement trois classes, lesquelles lui fourniraient, après un trimestre d'entraînement, environ 600.000 hommes mobilisables.

Dans le même temps, nous aurions beaucoup de peine à introduire dans notre armée, pour faire face à cet accroissement de forces adverses, le contingent d'une seule classe de recrutement.

En effet, notre loi du 21 mars 1905 contient à l'article 33, une disposition aux termes de laquelle « le Ministre, en temps de guerre, peut appeler par anticipation la classe qui ne serait appelée que le 1er octobre suivant. » En outre, une circulaire ministérielle indique que chaque bureau de recrutement doit posséder une réserve de livrets suffisante pour l'incorporation d'une classe. Mais, en dehors de la constitution de cet approvisionnement d'imprimés, aucune mesure n'a été prévue jusqu'à présent ni pour la *formation* de la classe dont il s'agit, ni pour sa *répartition*, ni pour son *instruction*.

Le recensement, la revision, l'affectation d'une classe de recrutement exigent des écritures et des opérations multiples, pour lesquelles un temps assez long est nécessaire. S'il faut faire ce travail après la mobilisation sans l'avoir préparé dès le temps de paix, il sera fait trop hâtivement, dans des conditions défectueuses qui entraîneront d'innombrables erreurs et seront une cause de désordre.

Malgré toute la diligence qu'on y pourra apporter, les jeunes soldats ne pourront rejoindre leur corps d'affectation que plusieurs mois après la décision prescrivant leur appel à l'activité, alors que, pendant ce temps, ils auraient pu recevoir une instruction suffisante pour faire campagne et entrer utilement dans la formation de nouvelles unités de guerre.

En outre, dans le cas d'une invasion du territoire de France par l'ennemi, les jeunes gens des départements envahis seraient en presque totalité perdus pour l'armée française.

Pour ces divers motifs, il paraît indispensable de prévoir, dès le temps de paix, toutes les mesures nécessaires pour qu'en cas de guerre les jeunes gens à incorporer puissent rejoindre les drapeaux à n'importe quelle époque de l'année, aussitôt que le Ministre en donnerait l'ordre. Et ces dispositions, voici à peu près en quoi elles devraient consister.

Il conviendrait d'abord de modifier la loi de recrutement en ce qui concerne la date à laquelle les tableaux de recensement doivent être établis. Les jeunes gens seraient recensés du 1er au 31 janvier de l'année dans laquelle ils atteindront l'âge de 20 ans, c'est-à-dire une année plus tôt qu'actuellement. Ils seraient examinés par le Conseil de revision en fin d'année, dans le courant du 4e trimestre.

Cette façon de faire procurerait divers avantages. Tout d'abord, l'inscription en janvier et la revision à partir du 16 octobre ménageraient les intérêts des populations. Les jeunes gens n'auraient plus à se déplacer pour se présenter au conseil de revision, dans le moment où ces travaux agricoles, de construction, etc., ont le plus d'intensité. Ils ne seraient convoqués qu'à une époque où les intempéries leur laissent forcément quelques loisirs.

D'autre part, pendant le quatrième trimestre, les bureaux de recrutement jouissent d'une période d'accalmie dont ils pourraient profiter pour établir les registres matricules, les livrets, ainsi que les ordres d'appel des jeunes gens de la classe, de façon que le travail soit complètement terminé au commencement de l'année suivante, vers le 16 janvier. Le contingent à incorporer pourrait ainsi être mis à la disposition du Ministre, en temps de guerre, dès le moment où les jeunes soldats de la classe précédente sont considérés comme mobilisables. Les renseignements sur les résultats du conseil de revision seraient transmis à l'administration centrale environ six mois plus tôt qu'ils ne le sont aujourd'hui. Par suite, l'état-major général de l'armée se trouverait en mesure également beaucoup plus tôt de préparer son travail de répartition et de mise en route du contingent. Les circulaires de répartition pourraient être adressées aux commandants de recrutement de façon à leur laisser le temps de procéder avec le soin nécessaire à l'affectation des jeunes soldats. Ce travail, très minutieux, est accompli actuellement avec beaucoup trop de hâte parce que les circulaires de répartition ne sont envoyées que le 5 septembre, alors que les ordres d'appel, les livrets et les listes d'indemnité doivent être adressés au Ministre pour le 20 septembre. Enfin, ce système permettrait de faire procéder dès le début de la mobilisation à la revision des jeunes gens inscrits sur les tableaux de recensement le 1er janvier, et de mettre ainsi à la disposition du Ministre trois mois après une deuxième classe de jeunes soldats, alors que les conscrits de la classe précédente seraient déjà susceptibles d'entrer en campagne. Ces mesures prises, il importera encore de préparer l'organisation de camps, de dépôts ou de centres d'instruction sur lesquels puissent être dirigés, à la mobilisation, les jeunes gens de la classe appelée par anticipation.

En temps de paix, la répartition du contingent est effectuée de façon à porter au minimum réglementaire les effectifs des corps d'armée de la frontière. Mais en temps de guerre, les jeunes gens dépourvus de toute instruction militaire ne sauraient être dirigés sur les régiments de la région de l'Est, qui sont appelés à entrer

---

44 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

EVASION D'EMPEREUR

par le Commandant DRIANT

VI

LA RAFFALE DU FEU

Le ton emphatique avec lequel avait été faite cette déclaration eût eu sur toute autre circonstance un côté comique, car l'officier anglais avait quitté, pour la faire, sa rigidité première et avait recouvré un arrière son long et maigre buste pour prendre l'attitude du défi, la trouvant sans doute mieux en harmonie avec l'énormité de ses prétentions. A quelques pas de lui, La Ramée avait tout entendu et commençait à s'agiter en serrant nerveusement un énorme écouvillon.

Le commandant Poirée était devenu très pâle ; sa mâchoire se contractait. Il jeta un coup d'œil au sommet de la haute cheminée de son navire : un léger flocon de fumée venait d'y apparaître ; dans la cale, les chauffeurs alimentaient le feu de la chaudière, mais jusqu'à ce que la vapeur atteignit une pression suffisante, on avait dix fois le temps de recevoir la bordée de l'« Olympus ». D'ailleurs, alors même que la machine eût été sous pression, on ne pouvait franchir la passe qu'en s'exposant au feu du vaisseau anglais, et cela presque à bout portant. Or, le combat était manifestement disproportionné. L'officier anglais avait suivi le regard du commandant de l'« Aigle » ; il tendit le bras vers la cheminée.

— Voilà un fourneau « very nouille », fit-il en montrant toutes ses dents dans un sourire qui s'effaçait d'être discret ; car hier ce était la fumée qui avait clarifié la question de la vôtre direction.

L'axis était bon, mais malheureusement trop tard ; l'Anglais répondait ainsi à la première question que s'était posée le commandant Poirée : comment la navire pourrait-il retrouver sa trace ? C'était le rouge board et noir laissé derrière lui par l'« Aigle », rouge qui avait persisté pendant un certain temps à la surface de la mer et ne pouvait être attribué qu'au navire fugitif. Pour le moment, peu important, car l'attention du commandant Poirée venait d'être attirée par deux chaloupes armées qui venaient de quitter l'« Olympus » et se dirigeaient vers le rivage. Le commandant britannique, averti par les vigies anglaises, envoyait toute une troupe de débarquement pour empêcher la corvée de bois de remplir. La situation s'aggravait à vue d'œil. A ce moment, le fils de Paoli passa derrière l'officier anglais, regarda fixement le commandant Poirée et, mettant la main sur l'épaule de La Ramée, dont les intentions batailleuses devenaient inquiétantes :

— « Invisible ! » dit-il, comme s'il eût intimé au vieux soldat l'ordre de se tenir tranquille.

Une lueur brilla dans les yeux du commandant Poirée ; un regard rapide lança vers le jeune Corse lui montra qu'il avait été compris. Comment le commandant de l'« Aigle » n'avait-il pas exigé plus tôt sur redoutable sujet qu'il avait à bord ? Et, s'adressant au parlementaire, cette fois en anglais, et avec la plus grande facilité :

— Monsieur, lui-dit, avec le ton de la plus parfaite courtoisie, vous vous trompez en me prenant pour un pirate ; il n'a pas de vous brûler la politesse, hier, pour vous prouver la supériorité de la propulsion par la machine à fait sur la navigation à la voile : rien de plus. Mon droit de faire des essais de ce genre est absolu, et le pavillon américain qui me couvre est intangible ; pourtant, comme je tiens à éviter toute difficulté avec un navire de votre nation, je suis prêt à recevoir les officiers et l'escorte que vous leur adjoindrez, qui viendront visiter mon bord et constater ma commission.

— « Very well indeed », opina l'officier, tout heureux de dégrader l'orage de sa laque maternelle.

— Seulement, si je suis le commandant du bâtiment, je n'en suis pas le propriétaire. Il est donc juste que je prenne son avis, puisqu'il est à bord.

— Faites-le venir de suite, cet honorable gentleman, fit l'Anglais en jetant un regard circulaire autour de lui et en rencontrant seulement le regard enflammé de La Ramée.

— Il est à terre, je l'ai fait prévenir ; il ne peut tarder à rentrer ; sa réponse sera, je le crois, affirmative, mais votre commandant ne voudra pas, contre tous les droits des gens, envoyer la violence contre un bâtiment américain, lorsque ce dernier ne demande qu'un délai pour se soumettre à une visite discutable.

— Le commandant de l'« Olympus » ne veut pas de délai, déclara l'officier d'une voix tranchante, et accompagnant cet ultimatum d'un geste impérieux... Soumettez-vous de suite...

Il y eut un silence, et La Ramée s'avança.

— Commandant, fit-il avec cette familiarité dont les grognards avaient pris l'habitude vis-à-vis de l'Empereur lui-même, est ce que vous allez vous laisser embêter plus longtemps par ce olampin-là ?

L'écouvillon de gros calibre dont le vieux soldat était armé n'agitait dans un moulinet pas rassurant. L'Anglais recula d'un pas.

— Mais, fit il, je suis un parlementaire... Le droit des gens !...

— Eh ! monsieur, s'écria le commandant Poirée, le droit des gens, vous savez l'invoquer quand il s'agit de vous protéger ; pourquoi ne le respectez-vous pas chez les autres ?...

Puis, faisant signe à la Ramée de s'éloigner :

— Monsieur, fit-il, puisque vous le prenez sur ce ton, je vous déclare à mon tour que je considère votre bâtiment comme un pirate et que je vous garde à mon bord ; le pavillon anglais qui vous couvre n'est plus sacré, je pense, que celui qui m'abrite en ce moment : donc, tant pis pour vous, je vous retiens comme otage.

— Me retenir ! fit l'officier interloqué, vous n'y pensez pas !

— J'y pense si bien que je vous prie d'accepter l'hospitalité de ma cabine, jusqu'à ce que le désir que je vous ai fait pour donner ma réponse soit éteint.

A suivre.

MESDAMES Si vous êtes inquiètes pour vos cheveux, demandez sans confiance à G. Lacroix, pharmacien spécialiste à Lille, qui répondra gratuitement, sous pli cacheté, à toutes demandes de renseignements. (Ecrire timbre).

immédiatement en campagne. Il en reviendrait donc de ces renforts d'abord dans des garnisons de l'intérieur pour les initier au métier des armes et pour les préparer à entrer en campagne dans le minimum de temps indispensable. Et il est nécessaire d'étudier et de déterminer dès le temps de paix le choix de ces centres d'instruction, l'importance des cadres à y constituer, des approvisionnements en vivres, en vêtements, en armes à y entretenir, etc.

Lorsque les jeunes soldats de la première classe appelée par anticipation seraient mobilisables ils entreraient dans la formation des unités de guerre. Et ils pourraient être remplacés, au besoin, par les jeunes gens de la classe dont le recensement aurait lieu en janvier, dès que serait terminée la revision de cette classe.

De cette façon, si la guerre éclatait par exemple en avril, le ministre de la Guerre pourrait disposer :

1° Immédiatement de la classe à incorporer normalement le 1er octobre ;

2° A partir du 1er octobre, de la classe qui ne devrait être appelée que l'année suivante, mais dont le recensement aurait eu lieu en janvier.

C'est, en somme, l'organisation de toutes nos jeunes forces qu'il s'agit de défaire et de préparer. L'histoire de la campagne de 1870, pour laquelle s'enrôlèrent si bruyamment tant de « volontaires mineurs, » nous montre quelles ressources de dévouement patriotique il y a dans toute cette jeunesse. Ce sont des ressources à ménager, certes, mais que nous ménagerons d'autant mieux que nous en aurons, dès le temps de paix, méthodiquement envisagé l'emploi.

Cn. HUMBERT,
Sénateur de la Meuse.

Les Chambres Consultatives d'Agriculture

Depuis nombre d'années, les classes agricoles réclament non sans raison une représentation professionnelle ; de nombreuses propositions ont été déposées sur le bureau de la Chambre ; au début de la présente législature, 44 députés avaient présenté un projet ayant pour objet la création de chambres consultatives d'agriculture.

Cette proposition qui reprend, sauf de légères modifications, les termes de celle établie par M. Decker-David, ancien Président de la Commission d'Agriculture, dans la neuvième législature, paraît susceptible de résoudre les multiples problèmes en présence.

Le premier article prévoit la création de Chambres consultatives d'agriculture ; le ressort de limi par arrondissement a été adopté pour l'élection des membres des Chambres d'agriculture, élection qui a lieu au chef-lieu de canton, le troisième dimanche qui suit le vote communal désignant les délégués élus pour six ans.

En établant le suffrage direct et en nommant les membres des chambres d'agriculture d'abord par l'intermédiaire des délégués, ensuite au deuxième degré par les délégués eux-mêmes, la Commission, d'accord avec le Gouvernement, a voulu éviter les manifestations politiques en empêchant ceux qui sont ainsi élus de connaître leur force, chose qui n'aurait pas manqué de se produire au suffrage direct.

Cette proposition semble devoir être plus heureuse que les précédentes ; elle réaliserait enfin le vœu de millions d'agriculteurs et sauvegarderait en même temps les intérêts vitaux du pays.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 3 janvier.

Le marché montre aujourd'hui une animation inconnue depuis longtemps et toute la cote est en hausse appréciable. Du reste, toutes les places étrangères démontrent les mêmes dispositions favorables. La seule exception est peut-être la Rente Française qui perd 10 centimes à 91.35. Par contre, l'Extérieure passe à 86.65, la Turc à 91 frs, la Serbe à 61.45. Emprunts Russes soutenus. Les Etablissements de Crédit sont recherchés. La Crédit Foncier cote 810, le Crédit Lyonnais 1.840, le Comptoir National d'Escompte, 943, la Société Générale à 821.

Le Suez avance à 3 980. Les valeurs de traction s'inscrivent en reprise importante. Charbonnages russes fermes. Hausse des titres coprifères à la suite du métal. Rio 1.657.

La Philadelphia Cy est bien tenue à 284.

A la deuxième partie, l'action des Etablissements Julien Damoy est l'objet d'un marché actif à 930, ex-coupon de 30 frs détaché le 2 janvier.

En Banque, les mines d'or sud-africaines mais surtout de diamants sont en reprise marquée. Ghoutchouncs mieux disposés. Les kabsterelles russes sont en nouveaux et sensibles progrès.

Au comptant, l'action Casino de Trouville se négocie à 427.50.

Rappelons que le deuxième versement de 307.50 sur les obligations 5 0/0 or de la Société Générale Immobilière de la Ville de Sao-Paulot doit être effectué du 4 au 8 janvier à la Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts.

Nos Chemins de Fer consolidant leur avance précédente.

Tentative de Meurtre à Saint-Joseph

Hier, vers 6 heures et demie du soir, un coup de feu était tiré au 2e étage de la maison portant le numéro 10, de la rue Saint-Joseph, et où habite Fava Antoine, vigneron.

Fava, vivant maritalement avec la nommée Giannelli Marie, sœur de Gavi Antoine-Simon, ouvrier boulanger, avait eu d'assez vives discussions avec celui-ci.

A la suite de plaintes portées au Parquet par Fava, pour menaces et violences à main armée commises à son encontre par le dit Gavi, ce dernier devait comparaître prochainement devant le tribunal correctionnel pour répondre de ces délits.

Depuis lors, ces deux individus vivaient en mésintelligence.

Hier au soir, Gavi, accompagné par sa mère, se rendit au domicile de Fava dans l'intention de faire la paix avec lui. Mais Fava accueillit assez mal, paraît-il, cette démarche conciliatrice ; ce que voyant, Gavi et sa mère s'en allèrent aussitôt.

Gavi venait de descendre quelques marches de l'escalier, quand il se retourna pour dire bonsoir à Fava. A ce moment, Fava, surexcité, lui tira un coup de revolver et le blessa très grièvement dans la région de l'abdomen. Gavi eut la force d'arriver jusqu'au portail où il s'affaissa.

M. le docteur Morucci, appelé d'urgence, fit le premier pansement et constata que la blessure était grave, le foie étant atteint.

La gendarmerie, casernée à peu de distance des lieux du crime, fit les premières constatations. Puis les magistrats du Parquet, M. Ghilini, substitut du Procureur de la République, M. Poggiale, juge d'instruction, M. Hennequin, commissaire central, arrivèrent sans tarder sur les lieux.

On a pu recueillir la déposition du blessé, qui, aussitôt après, a été transporté par les soins de l'Assistance publique, à l'Hospice civil.

Fava a disparu de son domicile ; il est très activement recherché et tout porte à croire qu'il ne tardera pas à être mis en état d'arrestation.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

FIGARO-NOEL

Huit planches hors texte en couleurs
Souvenirs d'Italie
Quatre aquarelles inédites
de PIERRE VIGNAL

Prix : 3 fr. 50 c. — Franco : 4.10

ALMANACH HACHETTE
pour 1912

Broché 1.50
Cartonné 2.00
Reliure maroquin . . . 3.00

N. B — Ajouter 0,50 centimes pour recevoir le volume franco.

Les Elections de la Corse

Les communications télégraphiques et téléphoniques avec Ajaccio ont été interrompues pendant toute la matinée d'hier jusqu'à une heure de l'après-midi.

Malgré cette interruption, le *Petit Bastiais*, seul, a pu renseigner rapidement ses lecteurs sur les résultats des élections sénatoriales.

Les pronostics du *Petit Bastiais* se sont réalisés. La liste Doumer Gavini-Gabrielli a été élue au premier tour.

Nos bureaux ont été envahis par une foule énorme, et nos deux suppléments ont été enlevés.

Composition du Collège électoral

Conformément à l'article 6 de la loi du 9 décembre 1884, les Sénateurs sont élus au scrutin de liste par un collège réuni au chef-lieu du Département.

Ce collège électoral est composé :

1° des Députés ;
2° des Conseillers généraux ;
3° des Conseillers d'arrondissement ;
4° des Délégués élus parmi les électeurs de la Commune, par chaque conseil municipal.

Le Bureau électoral

Le bureau électoral est composé de six membres, y compris le secrétaire. Il est présidé par le président du tribunal civil.

La salle de vote est ouverte à 8 heures du matin ; le scrutin est fermé à midi.

Le dépouillement suit immédiatement la clôture du scrutin

Nul n'est élu sénateur au premier tour de scrutin, s'il ne réunit : 1. la majorité absolue des suffrages exprimés ; 2. un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits.

Premier Tour

Ajaccio, 7 janvier.

Il pleut ! mais, malgré la pluie, une foule énorme stationne, à partir de sept heures du matin, devant l'hôtel de la Préfecture, qu'encadrent des gendarmes à cheval.

La ville est très calme ; l'ordre n'a jamais été troublé.

Le scrutin

Les opérations électorales, qui sont tenues dans la salle des séances du Conseil de préfecture, commencent à 8 heures précises.

Le bureau électoral est présidé par M. Levie, président du tribunal civil, qui est assisté de MM. Casalta, Decori, Falcucci, Carlotti et de M. Gavini, comme secrétaire.

Il est formé cinq bureaux de recensement qui sont présidés par MM. Benielli, Marchetti, Gavini, Savelli, Sebastiani Côme et Bartoli.

Le scrutin a lieu de 9 heures à midi.

Le Dépouillement

Le dépouillement commence à midi un quart.

La salle des séances du Conseil de préfecture présente à ce moment un aspect extraordinaire. On n'entend pas voler une mouche !

M. Levie, président du bureau électoral, proclame les résultats du scrutin :

Electeurs inscrits : 792

Votants . . . 776

Majorité absolue. . 389

Ont obtenu :

MM.

DOUMER Paul, ancien président de la Chambre des Députés . 457 voix

GAVINI A., anc. député. . 450 —

GABRIELLI, sénateur sort. 426 —

DE CASABIANCA P.-P., ancien sénateur . . . 320 —

PUGLIESI-CONTI, député . 213 —

GIACOBBI, sénateur sort. . 211 —

CUNEO D'ORNANO Tiburce, 122 —

DECORI Félix, avocat . . 81 —

MM. *Paul Doumer Gavini, et Gabrielli* ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés sénateurs de la Corse.

Petite Gazette

A l'arrivée

M. Jaillard, préfet de la Corse, est arrivé hier matin par le paquebot de Nice, et est reparti pour Ajaccio par le train de midi.

Nos Courriers

Le vent soufflant en tempête depuis deux jours, le paquebot postal *Galo* est arrivé hier matin de Nice avec deux heures de retard, et n'a pu effectuer le prolongement sur Livourne.

Le *Mare Fenissinet*, venant de Constantinople et se rendant à Marseille, a dû relâcher dans notre port, par suite de la violence du vent.

Réserve

Sont promus : au grade de lieutenant, MM. Gualtalla, du rég. de Langres ; Lanzoni et Bolgodoro, du rég. de Montbrison ; Moretti, du rég. de Rouen ; Salviani, du rég. de Toulon ; Martini, Alessandrini et Feliérici, du rég. de Marseille ; Paoloni et Martini, du régiment d'Avignon ; Marchelli, du rég. d'Albi ;

Au grade de sous-lieutenant, MM. Colombani de Niolo, sergent réserviste du rég. d'Angers, au rég. de Béthune ; au rég. de Corse : Boreni, Cecoaldi, Natali et de Poli, adjudants de réserve ; Matini, sergent-major réserviste, Paoli et Colioli, sergents réservistes au corps, Alfonsi et Vincenti, adjudants au 116e territorial.

Perdu

Il a été perdu une sacoche en velours noir, contenant une paire de lunettes.

Prière de la rapporter au bureau du *Petit Bastiais* contre récompense.

Vêtements

Les vêtements pour hommes, dames et enfants, qui sont confectionnés à la Maison J. CARBUCCIA ET FILS, se recommandent par l'élégance de la coupe, le fini du travail et la modicité du prix.

Un coupeur émérite est attaché à cette importante Maison.

A vendre

Etage n° 10 et rez-de-chaussée n° 12 situés, rue du Môle, écrire Cardera, rue Hôtel-de-Ville, 29, à Cette (Hérault).

Employé

On demande un employé de 14 à 16 ans, ayant une assez belle écriture.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

SOCIÉTÉS & SYNDICATS

L'AVENIR DU PROLÉTARIAT. — La perception de la cotisation du mois courant aura lieu ce soir à 8 heures.

Remise aux ayants droit du montant des parts échues au 24e tirage.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
33, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Petit avertissement

Le vapeur *Saint-Jean* partira de Bastia le 12 janvier à destination des Ports du Nord et Anvers, sauf imprévu.

CABINET
François Maestracci
Agréé au Tribunal de Commerce
13, rue Napoléon, au 2e, Bastia

A VENDRE :
plusieurs appartements et trois propriétés situées aux environs de Bastia.

Prix très réduits

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Les Elections SÉNATORIALES

LES RÉSULTATS

Paris, 7 janvier.

Aujourd'hui a eu lieu le renouvellement triennal du Sénat, qui porte sur trente départements de la première série, du département de l'Ain au département du Gard inclus, plus le département d'Alger et les Colonies de la Guadeloupe et de la Réunion.

Quatre-vingt-seize sièges sénatoriaux ont été ainsi soumis au renouvellement.

Ain

MM. Pierre Baudin et Bérard sont réélus.

M. Bollet, député de Trévoux, est élu par 590 voix, en remplacement de M. Giguet, qui ne se représentait pas.

Aisne

MM. Touron, Ermant, Sébline et Gentilliez, appartenant au parti progressiste, sont réélus avec 794 voix.

Leurs adversaires, tous radicaux, obtiennent de 500 à 560 voix.

Allier

MM. Gacon, Ville et Boissier, sénateurs sortants, se représentaient.

Le premier tour de scrutin n'a donné aucun résultat.

Au deuxième tour, 21 candidats se trouvent en présence.

M. Gacon est réélu par 561 voix.

M. Albert Peyronnet, ancien directeur du cabinet de M. Viviani est élu par 467 voix.

Il y a lieu de procéder à un troisième tour de scrutin pour le 3e siège.

Basses-Alpes

M. Henri Michel est réélu au premier tour par 254 voix.

Aucun des candidats n'ayant obtenu, au deuxième tour, la majorité absolue, il y a lieu de procéder à un troisième tour de scrutin.

M. Pélissier, sénateur sortant, est en ballottage avec MM. Andrieux et Perchot.

Hautes-Alpes

M. Vagnat, sénateur sortant, est réélu au premier tour.

Le siège laissé vacant par M. Grimaud, qui ne se représentait pas, donne lieu à deux tours de scrutin.

M. Blanc, député, est élu au second tour par 175 voix contre 156 à M. Euzière, ancien député.

Alpes-Maritimes

M. Sauvan, maire de Nice, est réélu par 231 voix contre 212 à M. Paulhan, député.

M. Jean Amic est réélu par 239 voix contre 195 à M. Durandy, conseiller général.

Ardèche

M. Astier est réélu par 450 voix au premier tour.

M. Murat, conseiller général, est élu par 440 voix contre M. Boissy d'Anglas, sénateur sortant.

M. Vincent, conseiller général, est élu par 415 contre M. Fougerol, sénateur sortant.

Ardennes

MM. Fagot et Gérard sont réélus.

Six candidats se trouvent en présence pour le siège laissé vacant par le décès de M. Gobron.

Cette élection donne lieu à trois tours de scrutin.

Ariège

M. Raynald, conseiller général, est élu par 382 voix contre 109 à M. Delpech, sénateur sortant.

M. Berner, conseiller général, est élu par 308 voix contre 153 à M. Galy Gasparin, ancien député, et 189 à M. Boudet, ancien préfet.

M. Frézoul, sénateur sortant, ne se représentait pas.

Aube

MM. Rambourgt, Renaudat et Castillard sont réélus.

Aude

MM. Gauthier et Mir sont réélus.

M. Dujardin-Beaumetz, député, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, est élu par 431 voix contre 366 à M. Sarrabo, député, en remplacement de M. Barbaza, qui ne se représentait pas.

Aveyron

M. Vidal de Saint-Urbain est réélu par 410 voix.

M. Joseph Monsservin, député, est élu par 407 voix, en remplacement de son père, décédé.

Au second tour de scrutin, M. Cannac, conseiller général, est élu par 414 voix contre 383 à M. Ouvrier, sénateur sortant.

Bouches-du-Rhône

MM. Peytral et Finalsières sont réélus.

M. Camille Pelletan, député, ancien ministre, est élu par 230 voix en remplacement de M. Volten qui s'était retiré.

Le quatrième siège donne lieu à trois tours de scrutin.

M. Autide Boyer, sénateur sortant, ne sera pas réélu.

Cantal

M. Lintilhac est réélu par 322 voix au premier tour de scrutin.

Pour le siège de M. Francis Charmes, sénateur sortant, qui se représente, il est procédé à trois tours de scrutin.

Calvados

MM. Tillaye, de Saint-Quentin et Boivin-Champeaux sont réélus.

Charente

Au premier tour, M. Limouxin-Laplanche est seul réélu.

M. Mullac est élu par 420 voix au deuxième tour.

Il y a lieu de procéder à un troisième tour de scrutin pour le troisième siège.

Charente-Inférieure

Sont réélus :

M. Emile Combes, ancien président du Conseil, par 664 voix.

M. Genet, par 725 voix.

M. Réveillaud, député de Saint-Jean d'Angély, est élu par 591 voix contre M. Calvet, sénateur sortant.

M. Perreau, conseiller général, est élu par 558 voix contre M. Paul Rouvier, sénateur sortant.

Cher

Le premier tour de scrutin ne donne aucun résultat.

Au second tour, M. Paulat est réélu par 384 voix.

ALGER

MORT SUBITE DE M. GUSTAVE MARCHAND

Alger, 7 janvier.

Au cours d'une réunion contradictoire de délégués sénatoriaux, qui s'est tenue hier soir, M. Gustave Marchand, vice-président de la Chambre de Commerce et administrateur de la Banque d'Algérie, s'affaissa subitement, frappé d'une attaque d'apoplexie.

On s'empressa autour de lui, mais tous les soins furent inutiles, M. Marchand avait rendu le dernier soupir.

Cette mort subite a produit une vive émotion en ville.

Graves Déclarations

Une interview de M. Pichon

Paris, 7 janvier.

Le *Berliner Tageblatt* publie une interview de son correspondant de Paris avec M. Pichon, ancien ministre des Affaires étrangères, vice-président de la Commission sénatoriale chargée de l'examen de l'accord franco allemand.

D'après l'organe berlinois, M. Pichon aurait fait les déclarations suivantes :

« L'horizon me semble un peu obscurci, et je vois malheureusement, dans le lointain, des difficultés, et peut-être même des complications.

» J'espère cependant, que l'esprit de conciliation nécessaire à tous les gouvernements et désirable pour les peuples, nous donnera la force indispensable pour prévenir les plus grands maux. »

CHERBOURG

Lancement DU SOUS-MARIN " NIVOSE "

Cherbourg, 7 janvier.

La cérémonie du sous-marin *Nivôse* a eu lieu hier matin sous la présidence du préfet maritime, entouré de toutes les autorités maritimes, civiles et militaires.

L'opération du lancement s'est effectuée sans incident, et au moment où le *Nivôse* toucha l'eau, ce fut une longue acclamation qui retentit de : « Vive la France ! Vive la République ! »

Le *Nivôse* mesure 54 mètres de longueur et jauge 450 tonneaux.

Il est muni de sept tubes lance-torpilles.

Machine à Tricoter

TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gantoise* en Corse, demeurant à Carbuccia par Wodaxi.

Joindre un timbre pour la réponse.

AVIS DE DÉCÈS

Mlle Antoinette Ciccoli ; Mlle Micheline Ciccoli, institutrice à Porticciolo ; Mme veuve Gudici, née Ciccoli, directrice d'école maternelle à Bastia, et sa fille ; Mme Saggesi, née Ciccoli, et M. Saggesi, Chevalier de la Légion d'honneur, et leurs enfants ; Mme Mattei, née Ciccoli, institutrice, M. Mattei, commis des ponts et chaussées, Chevalier de la Légion d'honneur, à Sartène, et leurs enfants ; Mme Biancarelli, négociant à Bastia, et leur fille ; Mme et M. Simurani, huissier à Bastia ; M. A. P. Limperani ; Mlle Simone Limperani ; Mme Battaglini, née Limperani, et M. Philippe Battaglini ; M. Albert Monca, garde général des eaux et forêts à Calvi ; Mme veuve Dominique Ciccoli ; Mme veuve J. B. Ciccoli ; Mme et M. Pierre Ciccoli et leurs enfants ; Mme et M. Simon-Paul Ciccoli et leurs enfants, de Saint-Laurent ; Mme et M. Orsini, instituteur, et leurs enfants ; Mme veuve Cavaldini et son fils ;

Les familles Semini, Righetti, Raibaldi, Cuneo, Filippi, Cioncli, Grimaldi, Sartori et Vensi ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME VEUVE A. B. CICCOLI
Née CUNEO

leur mère, belle-mère, grand'mère, tante, belle-sœur et cousine, décédée à Porticciolo, samedi, 6 janvier.

Les obsèques auront lieu à Ponte-di-Castirla, mardi, 9 janvier, à 10 heures du matin.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

M. et Mme Salidoro Santini ; Mme veuve Marguerite Ambrosini ; M. et Mme Francois-Marie Santini, née Versura et leurs enfants ; M. Jean-Baptiste Santini ; Mlle Théodora Santini ; M. et Mme Antoine Ambrosini et leurs enfants ;

Les familles Santini et Albertini de Corscia, Giorgi et Casanova de Ville de Paraso ;

Ont la douleur de faire part de la mort de

MONSIEUR GEORGES SANTINI

leur fils, frère, beau-frère et neveu, décédé à Bastia à l'âge de 24 ans,

L'enterrement aura lieu lundi 8 janvier, à 1 heure de l'après-midi.

On se réunira à la maison mortuaire, 9, rue du Pontetto.

M. Vallicioni Dominique, retraité, et ses enfants ; M. Vallicioni Mathieu, sous-brigadier des douanes à Ile-Rousse, et sa fille ; M. et Mme Ermiry Eugène, née Vallicioni, et leurs enfants ; M. et Mme Retali Félix, née Vallicioni, et leurs enfants ;

Les familles Laurati de Bastia, Pierrotti, Vallicioni, Morelli, Bastiani, Casanova, Cavaldini, Casabianca et Larici de Borgo, Leandri de Volpajola, Rutali, Caputi, Leandri et Calisti de Biasa, Leandri de Lago di Nazza ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME VALLICIONI MARIE-MADELEINE
Née GIOVANNOSI

leur épouse, mère, grand'mère, belle-mère, belle-sœur, tante et cousine, décédée à Bastia, le 7 janvier 1912, à l'âge de 73 ans, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le 8 janvier courant, à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Napoléon, 21.

LE CABINET
de Madame MASSÈL
DENTISTE
est transféré 7, Boulevard du Palais, *BASTIA*, au-dessus des Magasins Thiers.
Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire.
Plombage Or, Platine et Ciment. — Extraction des dents avec ou sans anesthésie. — Travail fait dans les 24 heures.
Le Cabinet est ouvert à *AJACCIO*, tous les jours, 10, Cours Napoléon.
A *BASTIA*, du 1er au 10 de chaque mois.

RELIGIEUSE Dr en général p' galerie
Ecrire : Maison Rivet, N° 213, Nantes.

PrÊTS de 1.000 à 10.000 frs
Intérêt à 5 pour cent l'an.
Remboursement 0.27 centimes par jour. S'adresser : Union Mutuelle Française, 7, rue Baudin, Paris (IXe)

15 pf p mois. Travail fac chez soi toute l'an assuré par CONTRAT s. accroissage sur nos tricotuses Brevetées. Le plus important marché à genre Traite directement avec ses clients. Cie La Prévoyante. Bureau H, 11, rue Lechapelais, Paris

Après vos Repas
BUVEZ
La Cédratine
Liqueur extra-fine

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

105 Fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28 Boulevard Risquier.

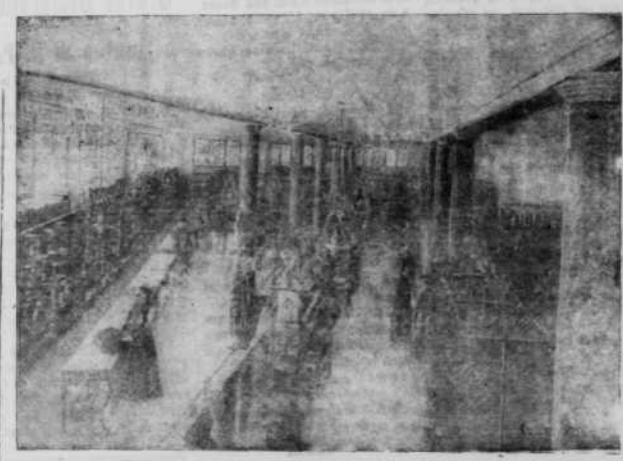
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Malarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tuyaux — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres. Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rosaces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTE — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux tels avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

Maison J. Carbuccia et Fils

Porcelaine et Faïence
Verrerie et Cristaux
Ustensiles de ménage
Coutellerie et Couverts
Articles de Paris
Articles de Voyage
Bijouterie et Quincaillerie
Literie et Ameublement
Parapluies Ombrelles et Cannes
Rubanerie, Dentelles Passementerie
Fleurs pour chapeaux

Envoi franco d'échantillons



VUE D'UNE DES SALLES DES NOUVEAUX MAGASINS

Ne pas quitter Bastia, sans venir visiter cette installation, la seule du genre en Corse.

Chemiserie en tous genres
Chapellerie et Casquettes
Confection pour Hommes et Enfants
Lainage et Nouveautés
Lingerie et Bonneterie
Draperie et Velours
Parfumerie de toutes marques
Couvertures, Toiles et Calicot
Robes pour dames et Enfants
Chemiserie en tout genre
Cravates et Foulards

Franco de port à partir de 25 fr.

Maison J. Carbuccia et Fils



Maximum de lumière
Maximum de durée
Minimum de volume
Telles sont les qualités incontestables de la lampe électrique de poche
« Radia »
En vente chez les Débitants de Tabacs et à Ajaccio, chez M. Léon SERRA 19 Cours Napoléon
Représentant concessionnaire pour le Département de la Corse : Maison Ch.-F. POGGIOLI, Bastia

LES MALADIES DE LA FEMME
LA MÉTRITE

Ce sont les femmes atteintes de métrite
JOUVENCE de l'Abbé Soury
Epicerie de la Gare
Mme ORESTE BIAGINI
Sucrerie Coloniales - Graisses Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances
BISCUITS DE LUXE
Conserves alimentaires
Produits de choix. — Fournisseur
VINS FINS et CHAMPAGNE
VIN DE TABLE A 0,50 & 0,60 LE LITRE
Vinaigre à 0,20
Décidément, FAMARO MATTEI est un véritable pasteur. C'est encore le roi des apéritifs.
JE DONNE 100.000fr. Chauvesi

Café Express GRAND BAR SOAVI Chocolat Express

Supplément au Numéro 7, du Dimanche 7 Janvier 1912.

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	1 an.	6 mois.	3 mois.	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union Postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ	32 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

RÉSULTATS
DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

AJACCIO

Composition du Collège électoral

Conformément à l'article 6 de la loi du 9 décembre 1884, les Sénateurs sont élus au scrutin de liste par un collège réuni au chef-lieu du Département.

Ce collège électoral est composé :

1° des Députés ;
2° des Conseillers généraux ;
3° des Conseillers d'arrondissement ;
4° des Délégués élus parmi les électeurs de la Commune, par chaque conseil municipal.

Le Bureau électoral

Le bureau électoral est composé de six membres, y compris le secrétaire. Il est présidé par le président du tribunal civil.

Le président du Collège électoral a seul la police de l'assemblée. Il doit veiller à ce que les électeurs s'occupent exclusivement de l'élection pour laquelle ils sont réunis ; toute discussion et toute délibération leur sont interdites.

Les membres du collège ont seuls le droit d'être admis dans la salle.

Aussitôt les électeurs entrés dans la salle, le président du collège électoral appelle à siéger au bureau, comme assesseurs, les deux plus âgés et les deux plus jeunes électeurs présents à l'ouverture de la séance.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

La salle de vote est ouverte à 8 heures du matin ; le scrutin est fermé à midi.

Le dépouillement suit immédiatement la clôture du scrutin.

Nul n'est élu sénateur au premier tour de scrutin, s'il ne réunit : 1° la majorité absolue des suffrages exprimés ; 2° un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits.

Le Dépouillement

Le dépouillement commence à midi et un quart.

LES RESULTATS

M. Levie, président du bureau électoral proclame les résultats du scrutin :

Electeurs inscrits : 792
Votants . . . 776
Majorité absolue. . 389

Ont obtenu :

MM.

DOUMER Paul, ancien président de la Chambre des Députés . 457 voix
GAVINI A., anc. député . . 450 —
GABRIELLI, sénateur sort. 426 —
DE CASABIANCA P.-P., ancien sénateur . . . 320 —
GIACOBBI, sénateur sortant 211 —
CUNEO D'ORNANO Tiburce, conseiller général. . . 122 —
DECORI Félix, avocat . . 81 —
PUGLIESI-CONTI, député . 213 —

MM. *Gavini, Doumer, Gabrielli* ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés sénateurs de la Corse.

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 9 MARDI 9 JANVIER 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse ..... 20 fr. 10 fr. 5 fr.
Autres Départ. 22 » 12 » 6 »
Union postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés

Le nouveau Sénateur de la Corse

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

A MONSIEUR DOUMER
Sénateur républicain de la Corse

Maintenant que tant de cossements éperdus se sont tus, il convient, Monsieur le Sénateur, d'envisager votre élection au seul point de vue qui intéresse réellement ceux d'entre nous qui accueillirent votre candidature avec sympathie et saluèrent avec joie votre victoire : j'entends le point de vue corse.

Certes, sur le terrain même de la Politique générale, il n'est pas un insulaire doué de quelque entendement et d'un minimum de fierté qui ne se réjouisse du résultat de dimanche, non pas seulement parce que vous triomphez, mais parce que votre triomphe produit chez les échantillons les plus encombrants de la faune marécageuse l'effet d'un formidable hallali. Dans ce pays où malheureusement l'on se bat plus souvent pour des personnes que pour des idées, l'électeur, malgré son ignorance de la vraie politique, répugne du moins d'instinct à tout ce qui est bas, médiocre et probosque ; ceci explique en partie la déconfiture de vos adversaires, dont quelques-uns — est-il nécessaire de les nommer ? — n'eussent pas fait mauvaise figure au Luxembourg. Mais l'extravagante campagne menée contre vous par les bouillons personnages du Comité de la rue de Valois avait fini par vous rendre sympathique aux plus endurcis des indifférents.

Ah ! ce Comité ! Après une séance mémorable où la République une fois de plus fut sauvée, après avoir dénoncé, avec la gravité qui seyait, le péril Doumer et le péril... Napoléon, ne poussa-t-il pas la sollicitude jusqu'à mettre tout spécialement sur ses gardes, la Corse, qu'un pareil honneur atteignait pour la première fois ?

Et ce furent en vérité deux jolies gaffes comme on peut en commettre seulement dans la chaleur communicative des banquets ou des réunions de comité. D'abord, parce que Napoléon — M. Thalamas ne doit pas l'ignorer — est né à Ajaccio : et tout bons républicains que nous soyons, nous avons la faiblesse d'admirer le Corse aux cheveux plats plutôt que M. Bouffandeau, dont la platitude s'étend à bien d'autres attributs de sa personne et qui, au surplus, n'a jamais remporté de victoires, même parlementaires.

Ensuite, parce qu'il y avait contradiction flagrante entre le fait d'ériger votre candidature en péril national (ô Pelletan !) et celui d'organiser pour combattre le dit péril une croisade dont MM. Laurent (?), Gasparin (??), Périssoud (???) devaient être les redoutables chevaliers.

Malgré ces illustres paladins, la croisade échoua. Pareil fait n'étant pas nouveau dans notre histoire, il n'y a pas lieu d'insister. Soulignons simplement cette nouvelle contradiction qui consiste à protester contre une candidature dite *exotique*, en organisant un véritable corps de débarquement dont les éléments furent recrutés... Au fait, d'où venaient donc ces messieurs ?

Le parti radical corse ne manque pas d'hommes capables autant que l'honorable M. Gasparin, par exemple, de faire une campagne électorale. J'offre au Comité de la rue de Valois de lui donner des noms ; en revanche, qu'il veuille bien nous dire quelles lointaines régions représente au Parlement l'honorable M. Gasparin.

Au demeurant, Gasparin ou Tartempion, les grands manitous du Comité radical et radical socialiste, jouissent chez nous d'une popularité très restreinte. Sans doute, quelques uns d'entre eux n'y sont pas tout à fait inconnus... hélas ! M. Pelletan, oiseau de passage, traversa l'île, et son séjour enrichit... la langue française d'une très pittoresque expression. Et M. Combes, qui contribua à cette littérature, a même été sénateur de la Corse.

Oui, parbleu ! il l'a été ! La chose est réelle, indiscutable — à tel point qu'on se demande pourquoi cet excellent homme ne s'est pas tenu prudemment tranquille.

Quant aux autres... les délégués sénatoriaux qui eurent la délicieuse coquetterie de vous élire en tête de liste, avant tout candidat local, ont montré le cas qu'ils en faisaient. Je ne sais ce que peuvent en penser Brisson le Réfrigérant, le grand-papa Fallières et le petit père Combes ; mais M. Périssoud, qui bien que de Seine-et-Marne, porte un nom fleurant le cassoulet, a dû apprécier la saveur de cette *galéjade*. Et M. Pascal Ceccaldi, Méphistophélès trépidant et chauve, pourra, lors de la prochaine réunion de son comité, y aller de son petit couplet :

Le couteau est sous table !

Voilà qui est fort bien. Il y a quelques jours à peine, à la tribune de la Chambre, lors des débats sur l'élection de Sartène, la Corse, une fois de plus, fut gratifiée d'une humiliation spéciale. Nous réentendîmes l'éternel refrain sur les « Choses de Corse, » sur l'électeur corse, bétail qu'on mène à son gré. La réponse, cinglante comme un coup de fouet, ne s'est pas faite attendre. Les radicaux de la rue de Valois et les maçons de la rue Cadet en sont pour leurs frais, et leur radicanaillerie coutumière n'a servi de rien. Chevaliers de la neuvième croisade ou chevalier du triangle, ils ont dû s'apercevoir qu'en Corse *aussi*, il y a quelque chose de changé.

J'ai écrit, tout à l'heure, le mot *galéjade*. Il m'apparaît à la réflexion qu'il exprime assez nettement les sentiments des délégués sénatoriaux corses vis-à-vis de leurs bénévoles conseilleurs. A une farce douteuse, le collège électoral d'Ajaccio a répondu par une bonne plaisanterie. Un point c'est tout. Que certains radicaux en mal de Ministères ou de Présidences la trouve mauvaise, rien de plus naturel ; mais ceux qui, dimanche, votèrent pour vous, Monsieur le Sénateur, ne s'intéressent que très médiocrement, pour le quart d'heure, aux grandes petites manœuvres parlementaires, qu'elles aient pour cadre la place Beauvau ou les Champs-Elysées. S'ils ont mis toute confiance en vous, c'est qu'à l'instar des 85 autres départements, le nôtre, plus que jamais, a besoin d'un homme.

Voici deux mois, à cette même place, le premier je crois dans la Presse, je préconisais votre candidature en Corse et je donnais quelques raisons qui, selon moi, militent en votre faveur. La majorité des délégués sénatoriaux s'est trouvée être de mon avis. Je le constate, non pour en tirer une fierté qui paraîtrait à bon droit ridicule, mais bonnement, une confirmation de ce que j'écrivais alors.

L'hypothèse, pour invraisemblable qu'elle ait paru tout d'abord, s'est réalisée d'éclatante façon. Les délégués sénatoriaux de la Corse vous ont permis d'opérer une « rentrée » triomphale



M. PAUL DOUMER

dans la Vie Publique du Pays, et cela, malgré toutes les Puissances combistes et maçonniques opérant contre vous de la façon que vous savez. C'est un acte de courage d'autant plus méritoire que beaucoup de vos adversaires, forts d'un passé remarquable et d'un talent inconteste, n'étaient pas indignes de se mesurer avec vous et possédaient sur vous l'avantage d'être chez eux. C'est un acte de courage qui vous engage plus que toutes les promesses, plus que tous les parchemins du monde.

Nous ne sommes pas de ceux qui vous reprochent puérilement d'avoir attendu d'être candidat pour découvrir la Corse. S'il y a des perroquets de clochers en Corse comme dans l'Aisne, ce sont les mêmes volatiles qui firent escorte autrefois à M. Combes, sénateur provisoire.

Mais la situation particulière où se trouve actuellement la Corse vaut bien que l'on se consacre un peu à elle tout en s'occupant des affaires générales du Pays avec la maîtrise d'un..., mettez le nom que vous voudrez. Pour ma part, si j'avais la bonne fortune d'être sénateur de la Corse, après avoir été rapporteur général du budget de la France, je me mettrais sur le champ à la recherche d'un budget départemental, demeuré jusqu'ici introuvable malgré de louables efforts.

Si j'étais sénateur de la Corse, après avoir été gouverneur général de l'Indo-Chine, je m'étonnerais fort qu'une demi-douzaine de merles corses coûtent presque aussi cher à faire venir à Paris qu'une tonne de riz du Tonkin.

Et je me demanderais pourquoi les ministres qui se sont succédé rue Royale et rue Saint-Dominique ont toujours ignoré la Corse, si, après avoir fait partie de la Commission de l'Armée et de la Marine, j'avais l'honneur d'être sénateur de la Corse.

Je ne suis pas sénateur de la Corse, et ce n'est peut-être pas un malheur irréparable ; vous l'êtes, et c'est sûrement un bien.

Nous l'espérons du moins, nous ne comprendrions pas chez vous la réserve et la discrétion exagérées dont firent preuve vos prédécesseurs ; vous n'avez pas l'excuse de l'insuffisance.

S'occuper des intérêts de la Corse n'est tout de même pas une entreprise au-dessus des forces humaines. Je ne pense pas qu'elle puisse faire tort à d'autres. A mon avis, elle n'empêche même pas de devenir Président de la République.

François CIAVALDINI.

M. PAUL DOUMER

La vie politique de M. Paul Doumer est assez connue pour qu'il ne soit pas nécessaire d'en rappeler le détail. Nous nous bornerons à en faire ressortir brièvement les traits caractéristiques.

Pendant vingt-cinq ans, sans un instant de relâche ni de faiblesse, M. Paul Doumer a consacré toute son intelligence et son énergie à remplir le devoir du travail qui s'impose à l'homme, le devoir envers la démocratie, le devoir envers la patrie.

On peut dire que, d'une manière générale, il a embrassé dans son activité l'ensemble des matières qui sont du ressort de l'homme d'Etat. Il s'est spécialisé dans celles qui concernent les finances du pays, ses grands intérêts politiques et économiques, l'amélioration des conditions de la vie de la classe ouvrière, le maintien et l'accroissement de tous les éléments de la défense nationale, garantie nécessaire du progrès pacifique.

C'est en 1888 que M. Paul Doumer [illegible]

au Parlement, dans les rangs du parti radical. Il s'y distingue immédiatement par la collaboration active qu'il apporte à la discussion des questions financières et administratives.

Il fut l'auteur et le rapporteur du projet de loi sur l'assistance publique dans les campagnes, les associations ouvrières de prévoyance et la participation aux bénéfices, qui donnent aux ouvriers de l'industrie le moyen de s'assurer leur part légitime des profits du travail.

Comme député, ainsi bien que comme chef de cabinet du président Fioquet, il vit rapidement s'accroître sa notoriété à la Chambre. Rapporteur de la Commission du T avail et de la Commission du Budget pour les Affaires étrangères, les Colonies et les réformes fiscales, dès 1895 il fut appelé à faire partie, en qualité de ministre des finances, du cabinet présidé par M. Léon Bourgeois.

Dans cette haute fonction, il fit très promptement remarquer la netteté de ses conceptions, la fermeté de son caractè e et la puissance de son labeur.

Préoccupé de la nécessité d'ordre et d'économie qui s'impose particulièrement au Gouvernement républicain, il s'emploie avec un zèle infatigable à les faire prévaloir dans son administration.

Préoccupé aussi de la nécessité d'opérer une réforme démocratique de l'impôt et de ne lui donner aucun caractère inquisitorial ou vexatoire, il présente un projet très étudié d'impôt sur le revenu.

La démission du cabinet Bourgeois lui rend la libre disposition de son activité. C'est alors que le cabinet suivant, désireux d'utiliser ses qualités d'organisateur, lui offre le gouvernement général de l'Indo-Chine.

La situation de notre grande colonie d'Extrême-Orient était difficile pour ne pas dire critique. Le dernier gouverneur général, M. Rousseau, venait de mourir à son poste ; les bandes de pirates et de rebelles infestaient le Haut-Tonkin. N'y avait-il pas là, par dessus toute considération de parti, un haut devoir national à remplir ?

Avant de l'assumer, M. Paul Doumer prend l'avis de ses amis politiques, et il s'embarque le 17 janvier 1897. En cinq ans, il accomplit une œuvre immense qui fait l'admiration de nos maîtres en colonisation, les Anglais.

A son arrivée, l'autorité de la France était contestée, l'organisation administrative et financière était rudimentaire. Lorsqu'en 1902, il résigne ses fonctions, M. Paul Doumer a relevé et rendu prospères les finances, achevé la pacification du Tonkin, organisé le gouvernement de l'Indo-Chine, complété ou réformé l'Administration dans les pays de protectorat, donné à notre colonie des chemins de fer, l'outillage économique nécessaire à sa mise en valeur ; il a développé la colonisation et le travail indigène ; étendu l'influence et le rôle de la France en Extrême-Orient. L'exposition de Hanoï atteste l'immensité des résultats acquis.

M. Doumer rentre en France en 1902 ; il reprend sa place au Parlement. Elle est immédiatement considérable.

Rapporteur général ou Président de la Commission du Budget, il fait apprécier unanimement **un p**uissance de travail exceptionnelle, son esprit d'ordre, sa vigueur qui n'excluent jamais la courtoisie, son souci constant de mettre au-dessus de toute autre préoccupation l'intérêt public, de concilier les principes de l'équité et les intérêts particuliers légitimes.

La vision qu'il a eu de la concurrence mondiale des peuples lui a fait ressentir douantage, s'il se peut, la nécessité pour une nation qui veut poursuivre pacifiquement son développement démocratique et social de maintenir jalousement sa force militaire et maritime.

Il porte une attention particulière à tout ce qui concerne notre armée et notre marine et réagit de son mieux contre les mesures qui les affaiblissent.

Préoccupé de voir les directions intérieures absorber l'attention du Gouvernement au détriment de certains intérêts vitaux du pays, il s'élève de son ingénitude à ses amis politiques qui, d'accord avec lui sur les faits, hésitent au nom de la discipline républicaine à les dénoncer.

En face du mal qui s'aggrave, M. Paul Doumer fait passer le devoir national avant les considérations de parti et pousse à la tribune un cri d'alarme.

La Chambre s'émeut à son appréhension en l'Assaut, en juillet 1905, pour son président.

Président de la Chambre des Députés, M. Paul Doumer en dirige les débats avec une assiduité et une impartialité auxquelles tous les partis rendent hommage.

Les événements extérieurs ne tardent pas à démontrer combien légitimes étaient ses inquiétudes. Au mois de mai 1905, la menace d'un conflit avec l'Allemagne fait brusquement assurer combien c'est le souci même de son développement qui oblige une démocratie à fortifier sans relâche son organisme militaire.

La leçon porte ses fruits. Président de la Chambre, M. Paul Doumer apporte au Gouvernement et au Parlement son concours constant pour les réformes indispensables. C'est alors qu'un certain nombre de républicains demandent à M. Paul Doumer de poser sa candidature à la Présidence de la République.

Le 17 janvier, M. Fallières est élu Président de la République. M. Doumer, ce loyal républicain, est parmi les premiers à lui porter ses félicitations et l'assurance de son dévouement. Dès le lendemain, il reprend ses fonctions d'arbitre des discussions de la Chambre.

Ayant recouvré sa liberté avec la nouvelle législature, il accomplit, au début, des voyages d'études en Russie, aux Etats Unis et au Brésil. Puis il collabore à la Commission de l'Armée et de la Marine, à la Commission du Budget dont il ne tarde pas à devenir le rapporteur général. L'assiduité de son labeur commande le respect de tous et ramène bientôt à lui ceux-là même qu'avait séparés de lui sa dissidence.

Mais son activité parlementaire l'a distrait du souci de ses intérêts électoraux. Au dernier renouvellement parlementaire, il est la victime des partis extrêmes. Au moment du triomphe dans le pays d'une politique qu'il a préconisée, il est mis dans l'impossibilité de la défendre à la Chambre. Ceux-là même qui partagent le moins ses idées reconnaissent, à son endroit, l'injustice du sort et rendent hommage au rôle qu'il a joué.

En somme, depuis son retour d'Indo-Chine, l'activité de M. Doumer fut surtout commandée par le souci de développer la prospérité du pays, de lui faire jouer le rôle auquel il a droit sur la scène du monde, de maintenir à la hauteur des circonstances la valeur matérielle et morale de notre armée. Les soins qu'il apporta à nous donner de bonnes finances avaient pour premier but de parer au danger qu'eût couru la défense nationale par suite de notre faiblesse financière. Il fut tout entier à cette tâche. S'il s'est opposé parfois à son parti, c'est qu'il eut la clairvoyance des événements et qu'il ne voulut pas laisser la République française désarmée en face de ses rivaux.

La vie politique de M. Paul Doumer apparaît dans son ensemble comme un des plus beaux exemples que le citoyen puisse donner d'énergie individuelle, de foi civique, de dévouement à la patrie.

Né dans une condition modeste, il a conquis tout ce qu'il avait de force et de talent au service de son pays. Faisant passer avant tout l'intérêt supérieur de la nation, il a géré avec éclat les charges les plus considérables, et, quand il les a résignées, il a continué à travailler dans le rang avec la même ardeur infatigable pour le bien public.

André LICHTENBERGER.

MUSIQUE MILITAIRE

Place Saint-Nicolas

Programme du 9 janv., à 2 heures 1/2

Walk-Over,	Romberg.
Rose Mousseuse,	Kenels.
Petite Fleur,	C. Maria.
Mimi Pinson,	Allier.
Rentrons Mimi,	Zerniaux.

Le Chef de Musique, LAUBUR.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 6 janvier.

Le marché supporte aujourd'hui des réalisations qui lui donnent une teinte de lourdeur mais le fond reste très ferme. Notre Rente soutient son mouvement de raffermissement à 91.70. Sauf le Serbe en nouvelle avance et 90 fr, ex-coupon, les Fonds Etrangers, variant peu. Extérieure 98.80, ex-coupon ; Turc à 91.60. Emprunts Russes obligations. Les Etablissements de Crédit conservent leurs bonnes tendances antérieures : le Crédit Foncier à 815, le Crédit Lyonnais à 1.540, le Comptoir National d'Escompte à 949 et la Société Générale à 624.

Nous 3 p/0, ex-coupon. Valeurs de traction calmes. Les valeurs russes supportent des réalisations. Titres cuprifères plus faibles. Rio 1.838.

En Banques, les mines d'or sud-africaines sont moins bien. Par contre les caoutchoucs réalisent de nouveaux progrès. Les Industrielles restent se tenant.

Au comptant, l'action Casino de Trouville est bien tenue à 127.50. Les recettes de l'ancien Casino pour 1911 sont en augmentation de 1.400.000 frs sur 1910.

La Tocadero Nicing est recherchée à 11.25. Il s'agit d'une entreprise américaine, or la situation du cuivre se présente aux Etats Unis sous les auspices les plus favorables.

Parmi les valeurs en cours de glissement, il faut signaler l'obligation 4 0/0 net de 500 frs de la Caisse Hypothécaire Canadienne qui a la Société Centrale des Banques de Provinces offre au public au prix de 467.50. La Caisse hypothécaire Canadienne à la tête d'une organisation très complète est appelée à suivre la même voie de prospérité qui est réservée à cette vaste et fertile région de l'Ouest Canadien.

Fermeté des Chemins de Fer Français. Lyon 1.232, Nord 1.636 ex-coupon.

LE MEURTRE
de la rue Saint-Joseph

Le Décès de la Victime

Gavi Simon, l'infortunée victime du drame sanglant qui s'est déroulé dimanche soir au numéro 40 de la rue Saint-Joseph, a succombé à ses blessures, hier matin à 11 heures, à l'hôpital civil, où il avait été transporté d'urgence.

Gavi Simon, célibataire, était à peine âgé de 25 ans.

Le meurtrier, Fava Antoine, est toujours en fuite. Les recherches de la police sont restées jusqu'ici infructueuses.

THÉATRE
La Tosca

La troupe de M. Chalenchi nous donnera aujourd'hui *Tosca*, la superbe opéra en 3 actes de Puccini.

Ce sera le premier numéro d'une série de représentations des plus intéressantes, qui nous feront un peu oublier celles déjà trop rabâchées de ces derniers temps, et qui nous montreront une fois de plus le distingué directeur de la troupe, soucieux de faire plaisir aux Bastiais.

La Direction n'a rien négligé à cet effet, pour assurer la réussite de la *Tosca*.

Mise en scène, orchestre, artistes de talent, rien ne manquera pour satisfaire les plus difficiles et il faut espérer que les efforts du maestro Chelenchi seront couronnés du plus beau succès.

Déjà, il y a deux ans, les Bastiais ont accueilli avec un enthousiasme non dissimulé, la représentation de la *Tosca* qui avait attiré au théâtre un monde des plus select.

Cette année, M. Chelenchi a tout fait pour réussir mieux encore.

Lina Cavalieri, Luigi Fini et Alessandro Martinato, que nous avons loués à plusieurs reprises, donneront ce soir la mesure de leur talent, dans leurs rôles respectifs.

Le public bastiais viendra nombreux les applaudir.

MEDAILLE MILITAIRE

La Médaille militaire a été conférée à MM.

Louca Marius Lucien Joseph, ancien maréchal des logis d'artillerie de marine, 7 ans de service, 2 campagnes, Tonkin et guerre, retraité pour blessure reçue en service commandé à Dapcon, Tonkin, et équivalente à la perte absolue de l'usage d'un membre.

Rocchisani, adjudant au 98e, 18 ans de service.

Casabianca, adjudant au 54e, 19 ans de serv. 2 camp.

Clementi, adjudant au 61e, 20 ans de serv.

Filippi, adjudant au 97e, 19 ans de serv.

Giordani, adjudant au 134e, 18 ans de serv. 8 camp.

Orsini, chef armurier au 141e, 25 ans de service.

Colonna, adjudant 147e, 21 ans de serv.

Alerini, adjudant au 198e, 16 ans de serv.

Cacciagnerra, adjudant à l'école préparatoire des Andelys, 20 ans de serv.

Mariani, adjudant à la 16e section de secrétaires d'état-major, 24 ans de serv.

Cipriani, maréchal des logis au 2e dragons, 15 ans de serv. 22 camp.

Colombani, garde à la garde républicaine, 27 ans de serv. ; Casanatta, id., 26 ans de serv. ; Comiti, gendarme, 15e légion, 26 ans de serv. ; 15e légion bis : Leccia, brigadier, 21 ans de serv., 1 citation ; Santoni, brigadier, 21 ans de serv. ; Quilichini, gendarme, 26 ans de serv. ; Mariani, maréchal des logis, 10e légion, 18 ans de serv., 13 camp., 1 citation.

THÉATRE MUNICIPAL

Direction CHELENCHI

Ce soir à 8 heures et demie
Première représentation de

TOSCA

Opéra en 3 actes de Puccini

Bureau de location chez M. Poggi, coiffeur.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 6 janvier

Observations faites par M. QUILICI, pharmacien-*chimiste* à Bastia, Correspondant du bureau central *météorologique* de France.

Thermomètre : 7 heures du matin + 12.8 à midi + 12 ; à 6 heures du soir + 8.7 Maxima + 13.4 ; Minima + 8.2.

Baromètre : 7 heures du matin, 758 mm. midi, 764 mm., 6 heures du soir, 766 mm.

Vent : Dans la matinée, Nord, Ouest.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Quasi nuages.
l'après-midi,

Au départ

M. Paul Doumer, sénateur de la Corse, est arrivé hier matin, à 11 heures, d'Ajaccio en automobile, accompagné de M. Pierangeli, député de Bastia. Il est descendu au *Cyrnos-Palace*.

M. Paul Doumer est parti pour Marseille par le paquebot Golo, en rendant à Paris.

Nouvelles judiciaires

Sont inscrits sur le tableau d'avancement : MM. les conseillers Clavaldini, à Alger, Corbara, à Montpellier, Gabrielli, à Bastia, Marcaggi, à Aix ; les avocats généraux Arrighi, à Aix, Landry, à Angers.

MM. les juges de 1re classe de Gentile, à Marseille, le président de 2e classe Bonelli, à Constantine, les juges de 2e classe Orticoni à Chambéry, Poggiale et Vannier de Morelli, à Bastia, le procureur de 2e classe Agostini, à Bastia, le substitut de 2e classe Roux, à Belfort, les présidents de 3e classe Canavaggia, à Castel-Sarrasin, Leca, à Sartène, d'Ortoli, à Milhau, les juges de 3e classe Massoni, à Gaalma, Niraggioli, à Corte, le procureur de 3e classe Paglieni, à Senlis, les juges suppléants Giuscci, à Sousse, Lertora, à Sartène.

Les juges de paix Favella, à Boufarick de Jachereau de Saint Denis, à Aïn-el-Arba.

Dans les ministères

M. Paoli, rédacteur de la 1re classe au ministère de l'intérieur, est nommé, au choix, sous-chef de bureau de 3e classe.

Au violon

Le brigadier Leoni et l'agent Poggi Jean-Charles ont mis, hier soir, en état d'arrestation, les disciplinaires Dufoé Louis et Seol Lucien qui descendaient la rue de l'Opéra, en compagnie d'un insoumis, déjà connu de la police, le nommé C. P.

Ce dernier appréhendé aussi opposa une vive résistance aux agents, et il fallut l'aide de deux braves citoyens pour le conduire au poste.

Il a été écroué au violon, malgré ses vives protestations et ses cris de bête fauve qui furent entendus de tout le voisinage.

Tableau d'avancement

Nous avons appris avec le plus grand plaisir que M. Paoletti, adjudant au 2e régiment d'artillerie, originaire à Bastia, sur la proposition de ses chefs, vient d'être inscrit sur le tableau d'avancement avec le numéro 7 pour le grade de sous-lieutenant.

Nous sommes heureux de lui adresser tous nos compliments.

Distinctions honorifiques

Ont été proposés pour la médaille d'honneur en bronze, le matelot Petrozzi-Stephanopoli Toussaint, du « Gueydon » ; le gabier breveté Armani Augustin, du « La Justice » ; le quartier maître infirmier Cecaldi Antoine ; — pour cent points exceptionnels, l'apprenti marin Albertini Dominique, de la « République » ; — pour une gratification de 50 points, les matelots infirmiers Cristini Victor, Alessandrini, Simonpietri, Giordani ; les ouvriers Ottaviani, Cristini, Gandolfi, pour leur dévouement lors de l'explosion de la « Liberté ».

Vêtements

Les vêtements pour hommes, dames et enfants, qui sont confectionnés à la Maison J. CARBUCCIA ET FILS, se recommandent par l'élégance de la coupe, le fini du travail et la modicité du prix.

Un coupeur émérite est attaché à cette importante Maison.

A vendre

Etage n° 10 et rez-de-chaussée n° 12 situés, rue du Môle, écrire Cardara, rue Hôtel-de-Ville, 29, à Cette (Hérault).

HUILE D'OLIVE

de propriétaire, 1.40 la litre, 27, 29, rue de l'Opéra.

A vendre

Une machine à vapeur fixe de 8 chevaux avec chaudière.

On peut la voir fonctionner.

S'adresser pour renseignements aux bureaux du Petit Bastiais.

Maison de Santé Chirurgicale

BASTIA, 4, Bd do Cardo, 4, BASTIA

Directeur : Docteur J. STEFANI,
Ancien interne
Lauréat des hôpitaux de Lyon
Ex préparateur d'Anatomie
à la Faculté de Médecine
Membre
de la Société française d'ophtalmologie
et de la Société d'ophtalmologie de Lyon

CHIRURGIE GÉNÉRALE ET SPÉCIALE

(Maladies des yeux, des oreilles du nez, de la gorge et du larynx)

Cet établissement, nouvellement créé (ouverture 1er janvier 1911), est venu combler une véritable lacune en permettant aux habitants de la Corse entière de trouver chez eux les mêmes commodités et les mêmes garanties que sur le Continent, français ou latins.

Confort chirurgical moderne
Outillage complet
Prix de séjour modérés

Pension gratuite aux accidentés du travail.

Règlement-notice sur demande
Téléphone intérieur-bain n° 10

Consultations tous les jours de 1 h. 1/2 à 3 h. 1/2

BAY-0171

Mariages.

Benoît Antoine, matelot de la flotte, et Cantarelli Marie-Louise Epiphanie, tous deux de Bastia.

Naissances.

Gaggeri Ange-Amédée. — Costa Pascal.

Décès.

Santini Georges, représentant de commerce, 24 ans, de Ville de Paraso.

Vallicioni Marie-Madeleine, ménagère, 72 ans, de Borgo.

Bernardini Pierre-Antoine, capitaine marin, 75 ans, de Tomino.

LE CABINET
de Madame MASSEL
DENTISTE

est transféré 7, Boulevard du Palais, *BASTIA*, au-dessus des Magasins Thiers.
Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire.

Plombage Or, Platine et Ciment. — Rétraction des dents avec ou sans douleur. — Travail fait dans les 24 heures.

Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.
A BASTIA, du 1er au 10 de chaque mois.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

M. LE PRÉFET DE LA CORSE

Ajaccio, 8 janvier.

M. Jolliard, préfet de la Corse, est rentré hier soir, à Ajaccio, et a repris, à la date du ce jour, la direction des affaires départementales.

TENTATIVES DE MEURTRE
A AJACCIO

Ajaccio, 8 janvier.

Ce matin, vers 9 heures et demie, les habitants du Cours Napoléon, ainsi que les nombreux passants, étaient mis en émoi par un coup de feu.

A la suite d'une discussion des plus futiles, le nommé Nonzi Noël, âgé de 40 ans, débitant de liqueurs, Place Aubatucci, venait, en effet, de décharger son revolver sur Salini François, qui s'affaissa, atteint par un projectile au dessus de la gorge.

La victime fut immédiatement transportée dans un café voisin, où elle reçut les soins empressés du docteur Guérin, puis conduite à son domicile.

Les blessures paraissent assez graves.

Le meurtrier est en fuite, et est activement recherché par la police.

A SOTTA

Figari, 8 janvier.

A la suite d'une discussion d'intérêt, le nommé Rocasserra Louis a tenté de donner volontairement la mort à Desanti Do iso.

Le parquet s'est rendu sur les lieux, aux fins d'enquête.

RUTALI

Murato, 8 janvier.

La gendarmerie a interrogé aujourd'hui la nommée B. Anne Marie, âgée de 25 ans, accusée d'avoir donné le jour à un enfant et de l'avoir enterré pendant la nuit, avec l'aide de la dame P. L., sans faire aucune déclaration légale.

Sur les réquisitions du parquet, M. Poggiale, juge d'instruction, accompagné d'un médecin légiste, et de M. Sarocchi, commis greffier, est arrivé, dans l'après midi, à Rutali, pour procéder à l'information et aux constatations médico légales.

L'autopsie du cadavre, dont l'exhumation a eu lieu sur l'ordre du juge d'instruction, a permis d'établir que l'enfant de B. Anne-Marie était mort né.

Toute hypothèse d'infanticide doit donc être écartée.

Elections Législatives
La candidature Messimy

Paris, 8 janvier.

On affirme, dans les milieux officiels que M. Messimy ministre de la Guerre, a accepté définitivement de poser sa candidature dans le département de l'Ain, aux élections législatives qui auront lieu afin de pourvoir au siège de M. Hollet, député de Trévoux, nommé sénateur.

BOURSE DE PARIS

6 janv. — 8 janv.
Rentes de 3 0/0 anciens . 94.50 — 94.60
de 3 0/0 amortis . . 95.70 — 95.60
ex-coupon.

Nouvelles Militaires
Cadre de réserve

Paris, 8 janvier.

M. le général de division Frey est placé, à dater du 9 janvier, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état major général de l'armée.

LA RENTRÉE
DES CHAMBRES

Paris, 8 janvier.

Les Chambres reprendront demain leurs travaux.

Aussi les couloirs du Palais Bourbon et du Luxembourg présentent aujourd'hui une très grande animation.

Les nombreux sénateurs, qui circulent dans les couloirs, s'entretiennent principalement des résultats des élections d'hier.

Le succès de M. Doumer en Corse fait l'objet de toutes les conversations.

Les Elections SÉNATORIALES
ÉLECTIONS PARTIELLES

Paris, 8 janvier.

Il y a eu, hier, quatre élections dans trois départements des séries non sortantes, où il s'agissait de remplacer des sénateurs décédés.

Gironde

Il s'agissait de remplacer M. Obissier Saint-Martin, décédé.

Trois candidats étaient en présence :

M. Chaînenet, député, est élu par 921 voix contre 194 à M. Charmolu, maire de Saint-Médiphe, et 162 à M. Dupuy, conseiller général.

Loire

Il s'agissait de remplacer M. Chollet, décédé.

Trois candidats étaient en présence.

Au premier tour, M. Jean Morel, député, ancien ministre du cabinet Briand, a obtenu 474 voix ; M. Neyret, progressiste, maire de Saint-Etienne, en a obtenu 449, et M. Guignol, socialiste unifié, réunit 35 voix.

Au deuxième tour, M. Jean Morel est élu par 481 voix contre 459 à M. Neyret.

Seine-Inférieure

Deux sièges étaient vacants par suite du décès de MM. Ancel et de Montfort.

Quatre candidats étaient en présence :

M. Brindeau, député progressiste est élu par 790 voix contre 676 à M. Bignon, député, républicain.

M. Quesnel, député, progressiste, est élu par 769 voix contre 546 à M. Général, maire du Havre.

TROISIÈME TOUR

Allier

M. Ville est réélu par 434 voix contre 362 à M. Régnier, ancien député.

Basses-Alpes

M. Perchot est élu par 314 voix.

Ardennes

M. Habert est élu par 414 voix contre 286 à M. Donaime.

Bouches-du-Rhône

M. Pugeo, radical-socialiste, ancien agent-voyer en chef du département, est élu par 210 voix contre 204 à M. Mascle, ancien préfet des Bouches-du-Rhône, radical socialiste, directeur de la Mutualité au ministère du Travail.

M. Antide Boyer, sénateur sortant, socialiste, est ainsi appelé à d'autres fonctions.

Cantal

M. Perchaud, ancien député, est élu par 299 voix contre M. Francis Charmes, sénateur sortant.

Charente

M. Martell est élu par 414 voix contre 383 à M. Blanchière, sénateur sortant.

Cher

M. Bonnelat est réélu par 265 voix.

Corrèze

M. Bussière est réélu par 391 voix.

Creuse

M. Mazière est réélu par 328 voix.

M. Simonet, député, est élu par 307 voix contre M. Défumade, sénateur sortant.

Dordogne

MM. Denoix, Guillot et Peyrot sont réélus.

M. de la Batut, député, est élu par 573 voix, en remplacement de M. Dubolier, sénateur sortant, qui s'était retiré.

Drôme

MM. Maurice Faure, Louis Blanc et Charles Chabert, sont réélus.

Finistère

M. Fenoux, radical, est élu par 700 voix contre 607 à l'amiral Caverville, sénateur sortant.

Gard

MM. Doumergue, Bonnefoy-Sibour et Crémieux sont réélus.

COLONIES

La Réunion

M. Félix Crepin est réélu par 180 voix.

Son concurrent, M. Auber, a obtenu 20 suffrages.

Algor

M. Colin, député, est élu par 162 voix contre 146 à M. Gérente, sénateur sortant.

Guadeloupe

M. Bérenger, directeur de l'*Action*, est élu par 176 voix contre 120 à M. Cicéron, sénateur sortant.

Résultats officiels

Une note du Ministère de l'Intérieur communique les résultats définitifs des élections sénatoriales.

D'après la statistique officielle, les résultats du scrutin d'hier sont favorables au bloc républicain qui gagne 8 sièges.

La Réforme Electorale
LE DISCOURS DE M. CAILLAUX et la Presse

Paris, 8 janvier.

La presse commente aujourd'hui le discours prononcé hier par M. Caillaux, président du Conseil, au banquet de la section des Bleus de Normandie.

La plupart des journaux félicitent M. Caillaux d'avoir donné l'assurance que la réforme électorale devra être discutée et terminée sans délai.

« Seule, cette réforme, disent tous les grands organes parisiens, peut nous sortir du malaise qui pèse actuellement sur la politique. »

LA GUERRE
Italo-Turque
Les causes de la guerre

Paris, 8 janvier.

Le journal socialiste italien *Avanti* publie aujourd'hui une série de documents qui paraissent prouver moralement, que l'Angleterre serait la véritable responsable de la guerre entre l'Italie et la Turquie, au sujet de la Tripolitaine.

La publication de ces documents a produit une vive impression dans tous les milieux politiques et diplomatiques.

Les conclusions de la paix

Malgré les démentis officiels, il semble que des pourparlers se préparent en vue de la conclusion de la paix.

La question à résoudre serait relative au montant de l'indemnité exigée par la Turquie.

Les puissances médiatrices attendent la fin de la crise ministérielle en Turquie pour entrer en action.

Conseil des Ministres

Paris, 8 janvier.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis cet après-midi, à 1 heure 30 à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Les élections sénatoriales

M. Calliaux, ministre de l'Intérieur, communique au Conseil les résultats des élections sénatoriales.

Affaires extérieures

M. de Selves, ministre des Affaires étrangères, entretient ses collègues de diverses questions intéressant la politique extérieure et notamment nos relations avec l'Espagne.

L'accord franco-allemand

M. Caillaux, président du Conseil, fait plusieurs communications importantes, au sujet de la reprise de la discussion de l'accord franco-allemand devant la commission sénatoriale qui se réunira demain.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

LES
Sous-Vêtements
DU
DOCTEUR
RASUREL
préservent du Froid
et des Rhumatismes.
VENTE EXCLUSIVE :
Charles ORENGA, à BASTIA
LANZI Frères, à AJACCIO

Etude
de Me J.-B. de Caraffa

Licencié en Droit, Notaire à Bastia

ADJUDICATION
volontaire d'immeubles

Le mercredi, dix janvier mil neuf cent douze, à deux heures de l'après-midi, devant Maître Jean-Baptiste de Caraffa, Notaire à Bastia, et en son étude, Boulevard Saint-Angelo, numéro douze, au deuxième étage ;

Il sera procédé à la vente, sur adjudication volontaire au plus offrant et dernier enchérisseur, des immeubles provenant tant de la communauté ayant existé entre M. Paul-Louis Montalti et son épouse Mme Annonciade Lusinchi, que des successions de ces derniers, savoir :

Premier Lot

Une maison sise à Bastia, rue Colonella, numéro 6, au cinquième étage. Mise à prix . . . 1.200 fr.

Deuxième Lot

Un magasin sis à Bastia, Place d'Armes. Mise à prix . . 1.800 fr.

Troisième Lot

Une propriété rurale, en nature de lauzerière, avec maisonnette dénommée « San Lorenzo », sise sur le territoire de la commune de Biguglia. Mise à prix . . . 2.000 fr.

Quatrième Lot

Une propriété en nature de vigne, verger, amandiers, bois taillis, avec maisonnette, située à Bastia au lieu dit « Suerta ».

Mise à prix . . . . 7.000 fr.

Cinquième Lot

Une propriété en nature de vigne et olivet, avec maisonnette et matériel viticole, dénommée « Alvola », située sur le territoire de Borgo. Mise à prix . . . . 8.000 fr.

Sixième Lot

Une portion du magasin sis à Bastia, Boulevard du Palais, numéro 1, dans lequel est installé le « Café du Lycée. »

Mise à prix . . . 11.000 fr.

S'adresser, pour tous renseignements, en l'étude de Maître de Caraffa, Notaire, où est déposé le cahier des charges pour parvenir à la dite vente.

Fait à Bastia, le 19 décembre 1911.

J.-B. de Caraffa.

Armes - Montres - Bijoux !

avec conditions exceptionnelles de paiement demander GRATIS et FRANCO les catalogues DE LA MANUFACTURE FRANÇAISE D'HORLOGERIE Saint-Etienne (Loire)

Tarif spécial d'armes. Bonne remise à Représentants sérieux.

Jean GRAZIANI

Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia Ancien premier clerc de Notaire

6, Boulevard du Palais, au 1er

Assurances : Vie. — Incendie. — Accidents Contentieux

Recouvrements de Créances — Gérance d'immeubles Location, Vente et Achat d'Immeubles Prêts sur Hypothèque

Rédaction d'Actes Sous Seings privés Établissement de Comptabilités. — Bilans

RELIGIEUSE Dame retraitée prendrait enfants suivant ou fait. Ecrire : Maison Borot, N° 218, Nantes.

Le Directeur-Gérant J.-B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier.

RHUM

FOX-LAND

Grande Marque

105 Fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28 Boulevard Riquier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux 4 Boulevard de Cardo, 1

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

JOSEPH LUCCHETTI

45, Boulevard Paoli, BASTIA

Tuiles et Briques de Marseille reconnues supérieures dans le Monde entier

CHAUX éminemment hydraulique

CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine

PLATRES Blancs, Rouges et Gris

FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés

FONTE — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières

Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.

A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.

Tapisserie et Vitres

Vernis — Couleurs et Pinceaux

Bois de Construction — Planches et Madriers

Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS

Appareils inodores de tous systèmes

MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE BRANDO

Prix de Réclame

Plans et Devis à titre absolument gracieux

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES

BASTIA QUINQUINA

Vin du Cap au Quinquina Bourgeois frères

Epicerie de la Gare

Mme ORESTE BIAGINI

Denrées Coloniales. - Grains. - Farines Légumes et Salaisons Fromages de toutes provenances

BISCUITS DE LUXE

Conserves alimentaires

Produits de choix. — Fainerie

VINS FINS ET CHAMPAGNE

VIN DE TABLE à 0,50 & 0,60 LE LITRE

Vin extra à 0,80

CHEVEUX

ECZEMAS, DARTRES.

Souffrez-vous de démangeaisons, avez-vous des boutons, des rougeurs, en un mot quelque affection de la peau, n'hésitez pas à employer l'EAU PRÉCIEUSE DE PENSIER. C'est le remède idéal, unique au monde, qui rendra sûrement tous les autres inutiles.

Comme je vous l'ai déjà annoncé, votre EAU PRÉCIEUSE m'a rendu l'espoir que j'avais perdu depuis longtemps. Atteinte d'eczémas à une jambe depuis douze ans, je me soignais sans résultat, lorsque j'ai appris les merveilles de votre précieux remède. Aujourd'hui j'suis complètement guérie.

Je vous remercie et vous adresse toute ma reconnaissance.

PENSIER MAGNES, à St Julien en Born (Landes)

Envoi franco contre-mandat poste de 3 fr. 50 à Lucien Pensier 67, rue du Bac, à Rouen et toutes pharmacies.

Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio Pharmacie Guidicelli.

Le meilleur des Cigare à 50 c. est sans contredit le CIGARE MATTEI

Le demander dans tous les débits de tabacs.

Ne pas oublier que l'AMARE Mattei est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

Installation à Gaz

JEAN CINI

Ex-ouvrier de Gaz

Bastia, 13, Boulevard Paoli

Seul Dépositaire DU BEC GRANOUX

Essences et Pétroles

Pétrole Raffiné d'Amérique, marque La Lion, en caisse de 37 litres.

Pétrole épuré en fûts fer de 50 litres.

Pétrole de Sureté, marque Pantalon, en bidonnets de 5 litres.

Naphtacyrie, essence spéciale pour automobiles.

Graisses et huiles pour automobiles et charrettes.

Avant de faire vos achats, demander les prix à la Cie générale des Pétroles — Agence 13, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Cedratine

LA PLUS EXQUISE

LA PLUS DÉLICIEUSE

LIQUEUR DE MARQUE

Mme L. R. MATTEI à Bastia (Corse)

Café Express GRAND BAR SOAVI Chocolat Express

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

préparé d'après la formule L.-N. MATTEI

Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole

APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT

MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations

CÉDRATINE

GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 MERCREDI 10 JANVIER 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (Heure nationale).

Lever, 8 h. 33 m. — Coucher, 4 h. 6 m.

Dernier quart., le 10. — Nouv. Lune, le 16

Fête d'Aujourd'hui : Saint Agaton.

Fête de Demain : Saint Igin.

9 JANVIER

Les Evasions DE GLATZ

Quand les journaux ont annoncé, ces jours derniers, l'évasion du capitaine Lux, leurs récits étaient pleins de détails tous plus pittoresques les uns que les autres ; il était question de livres truqués, d'enveloppes mystérieuses, d'encres spéciales, etc...

La vérité est moins romantique, il paraît que l'évadé a dû — *tout simplement !* — forcer deux portes intérieures, couper un barreau de fer de deux centimètres, descendre une muraille de cinq mètres de haut, traverser des jardins, passer des obstacles de toute nature, avant d'atteindre une dernière grille de 2 m. 50 de hauteur, s'élancer directement par un bec de gaz et placée sous l'œil d'une sentinelle.

Le capitaine Lux a dû déployer les plus grands efforts physiques pour se séparer de ses geôliers, efforts bien secondés et soutenus par une hardiesse, une énergie, un courage qui prouvent une fois de plus que la fortune favorise les audacieux.

Cette évasion toute pleine de mystère a rappelé vivement à tous les Français les palpitants et émouvants romans d'aventures, de cape et d'épée qu'ils ont eu tant de plaisir à lire dans leur jeunesse, et les exploits de Cartouche, ceux aussi de Mandrin, dont des érudits ont retracé dramatiquement les épisodes passionnants.

Pour moi, si j'abandonne aujourd'hui les questions économiques et sociales dans l'étude desquelles j'ai l'habitude de me spécialiser, c'est que précisément l'aventure du capitaine Lux a fait revivre dans mon esprit bien des souvenirs de mes premières lectures.

L'évasion de Glatz m'a fait songer au baron de Trenck qui y a été enfermé en 1745, s'en est évadé trois fois, et a passé onze années de sa vie en prison.

Bien vite j'ai recherché et trouvé dans un coin de ma bibliothèque « La Vie de Frédéric, baron de Trenck, écrite par lui-même, » un vieux bouquin, presque introuvable aujourd'hui, édité à Metz en 1788, et j'ai revu une planche qui me terrifiait il y a une trentaine d'années, et qui représente Trenck dans sa prison.

Ses pieds étaient attachés avec d'énormes chaînes à un anneau scellé dans le mur : cet anneau était élevé à trois pieds de terre, de manière que le prisonnier ne pouvait faire que deux ou trois pas à droite et autant à gauche ; autour de son corps, une large bande de fer ; à chaque bout d'une barre de fer, des menottes pour assujettir les mains ; sur les épaules, un carcan.

« Le nom de Trenck, dit le prisonnier, avait été incrusté en briques rouges dans la muraille, et sous mes pieds était une tombe où je devais être enterré, sur laquelle on voyait aussi mon nom avec une tête d'une sentinelle.

C'était bien un tombeau, en effet, dans lequel était enfermé Trenck à Magdebourg ; son courage, son ingéniosité trouvèrent cependant le moyen de l'en faire sortir, comme il était déjà arrivé à Glatz où, d'ailleurs, il n'était pas couvert de chaînes et de fers.

Là Trenck, qui était capitaine de cavalerie aux gardes du corps de Frédéric II, et emprisonné pour la première fois, eût bientôt des amis parmi les officiers. Logé dans une tour qui donnait du côté de la ville, il scia trois barreaux avec un canif auquel il avait fait des dents, coupa en lanières son porte-manteau de cuir, les cousut les uns au bout des autres, descendit dans les fossés. mais il ne put se tirer de la boue et, soutant ses forces s'affaiblir, fut obligé d'appeler lui-même la sentinelle.

On mit Trenck dans une prison plus rigoureuse. « Huit jours étaient à peine écoulés depuis cette malheureuse tentative, raconte le baron, que le major Doo vint me voir accompagné d'un adjudant et de l'officier de garde. Après avoir visité tous les coins et recoins de ma chambre il m'adressa enfin la parole... me parla de patience... Dans l'instant même, je lui arrachai son épée sur laquelle j'avais depuis longtemps les yeux fixés ; je m'élançai hors de la porte, et renversai la sentinelle, du haut en bas des escaliers ; je passai ensuite devant le corps de garde où les soldats étaient sous les armes pour m'arrêter ; je courus à eux l'épée à la main ; je frappai de côté et d'autre pour m'ouvrir un chemin ; je blessai quatre hommes, les autres eurent peur et se rompirent ; je montai enfin sur le rempart et me précipitai sans hésiter dans le fossé, où je tombai sans me faire le moindre mal, tenant encore l'épée au poing. Personne n'avait d'armes chargées ; personne ne voulait risquer de faire la même culbute afin de me poursuivre ; il fallait donc prendre un détour en passant par la ville ; or, avant qu'on ne put être arrivé à la porte, j'avais déjà une demi-heure d'avance. »

Les circonstances servirent mal Trenck qui, dans un passage étroit, rencontra des sentinelles, « je me jetai avec précipitation par-dessus les palissades auxquelles malheureusement je restai accroché par un pied. Je reçus alors un coup de hoionnette à la lèvre supérieure et la sentinelle me retint par les pieds jusqu'à ce que d'autres soldats fussent arrivés à son secours. Comme je me défendais en désespéré, j'en fus extrêmement maltraité et l'on me rapporta dans ma prison à demi-mort. Il est toutefois certain que si j'avais sauté avec plus d'adresse les palissades j'aurais eu le temps de gagner les montagnes avant que personne eut pû m'atteindre. De cette façon je serais arrivé heureusement en Bohême, après m'être sauvé en plein midi de la forteresse de Glatz, et avoir passé impunément à travers de la garde, rangée en bataille pour me recevoir. Armé d'une épée je ne craignais pas mes ennemis séparément, et j'aurais, dans ce temps-là, défié à la course, les coureurs les plus célèbres. »

A peine en prison, le baron de Trenck forme immédiatement d'autres projets d'évasion ; plus tard, lorsqu'il fut enfermé à Magdebourg, au fort de l'Etoile, c'est Frédéric II qui ordonna qu'on construisit un cachot spécial pour lui et prescrivit en même temps la forme des chaînes auxquelles il devait être attaché.

Quelle vie singulière que celle du baron de Trenck ; tour à tour capitaine des gardes en Prusse, enfermé comme une bête féroce, attaché à la chancellerie de la Cour de Russie, misérable, châtelain, littérateur, marchand de vins, il recouvra tous ses biens à la mort de Frédéric II, mais ayant eu la malencontreuse idée de venir à Paris, où Robespierre le prit pour un agent étranger, il fut guillotiné en 1794.

Ses mémoires, qu'il acheva d'écrire en 1786, quarante ans après son évasion de Glatz, sont du plus vif intérêt, et le lecteur curieux y trouvera, après un récit des horribles souffrances endurées dans les prisons par Trenck qui y était enfermé sans jugement, beaucoup de détails ignorés sur la Cour de Frédéric II, celles de Catherine II, de Marie-Thérèse, et les mœurs de l'époque ; la lecture de cette autobiographie vaut celle des plus amusants romans.

Le capitaine Lux a eu plus de bonheur que Frédéric, baron de Trenck, puisque son évasion a réussi dès la première tentative ; espérons que la citadelle de Glatz ne le reverra plus, et que de Trenck conservera ce que notre anglomanie appellerait aujourd'hui le record des évasions.

J.-L. BRETON.
Député du Cher.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 novembre 1911

LE BUDGET DE 1912

Rapport de M. Ernest Lota (suite).

SECTION VI

Contributions, Assurances,

Eclairage 37.100.00

Le total de cette section atteignait aux prévisions de 19 1, 45.770 francs, et était insuffisant.

Elle comprend : 1° les contributions, en légère diminution : 3.530 au lieu de 3.150 ; 2° les assurances des bâtiments communaux : 900 70 francs.

Votre commission pense que le Lycée et le petit Lycée devraient s'assurer par leurs propres moyens, notre grand établissement universitaire appartenant plutôt à l'Etat qu'à la Ville qui n'intervient que pour une part dans les grosses réparations.

3° L'Eclairage de la Ville. Celle-ci figure aux crédit environ 47.000 francs pour l'année 1911 avec l'ancienne Compagnie. En 1912, nous n'aurons à payer que 31.500 francs, un peu plus en 1913 : 35.500 francs, lorsque l'électricité fonctionnera toute l'année. L'économie est considérable, 11.500 francs, surtout si l'on tient compte que nous aurons dès l'année prochaine 70 nouvelles lanternes à gaz et 40 lampes à arc d'une grande puissance.

L'éclairage au gaz de toute la ville sera assuré au moyen de becs à incandescence.

SECTION VII

Instruction Publique, Bibliothèque et Arts 59.026 (0

L'Instruction Publique, bien qu'instituteurs et institutrices soient payés par l'Etat, reste fort cher à la Ville, et chaque année l'article 47 va en augmentant.

Sans entrer dans aucune controverse confessionnelle ou politique, on ne peut que regretter, dans l'intérêt des finances de la Ville, le départ des Frères des Ecoles Chrétiennes et des Sœurs de Saint-Joseph. Nous avons actuellement 23 instituteurs et 27 institutrices (un personnel de 50 titulaires), auxquels nous allouons 23.500 francs pour indemnité de logement et de résidence, bien que quatre d'entre eux, dont un directeur, soient logés à l'Ecole du boulevard de Cardo.

Dans ce chiffre est compris un crédit de

---

45 —, FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

EVASION D'EMPEREUR

par le Commandant DRIANT

VI

LE BATTEMENT DU FEU

— Je ne l'y engage pas, car, foi de Français, je mets le feu à la sainte-barbe et je fais sauter avec vous et moi tout ce qui montera sur le pont.

L'Anglais se retourna pour reculer vers la coupée et appeler ses marins qui, au bas de l'échelle, l'attendaient dans son canot ; mais trois gaillards, La Ramée, Amadis et La Bretèche, l'y avaient devancé : les deux derniers étaient allés chercher leurs fusils. La bruit s'était répandu rapidement dans l'équipage que l'Anglais avait apporté un ultimatum insolent et que l' « Aigle » allait résister. Le commandant Poncé fit signe à l'officier de lui remettre son épée, et, cette formalité d'ailleurs remplie sans résistance, il l'introduisit dans la tourelle, avec toutes les marques de la plus courtoise politesse :

— Grouingne, appela-t-il, tu vas préparer du thé, et tu nous apporteras deux tasses.

— Vous payerez cher cette tasse de thé ! cria l'Anglais.

C'est au contraire vous qui m'en remercierez tout à l'heure, reprit le commandant.

Puis, la porte refermée, il donna brièvement ses ordres au vieux Jourdan, qui commandait la seule force organisée restée à bord.

— Un factionnaire à cette porte ; les autres grognards surveilleront les marins de l'embarcation ; tant que ces gaillards-là ne s'impatienteront pas, tout ira bien, ce sera autant de gagné ; s'ils appellent, prévenir le lieutenant Gauly, qui parle anglais et les fera patienter ; si l'un d'eux monte, le happer à son arrivée sur le pont, le bâillonner pour l'empêcher de crier et l'enfermer dans le faux pont, pour qu'il ne donne pas l'éveil aux autres.

Et s'ils filent vers leur navire, achève le vieux Jourdan, je leur tire dessus !

— Gardez-vous en bien ; laissez-les filer, au contraire ; pendant qu'ils arriveront là-bas, qu'ils s'expliqueront, qu'on nous servira du monde, nous aurons gagné du temps ; or, c'est du temps ainsi gagné que dépend notre salut : il nous faut gagner près de deux heures, vous entendez ?

— Compris !

Ces instructions données, le commandant Poncé se précipita à l'arrière, où Paoli donnait ses ordres pour faire mettre à l'eau le sous-marin dégagé du prélart qui le recouvrait.

— Le « torpedo » ? demanda t-il.

— Je vais vous le donner de suite, répondit Paoli en montrant un fil de cuivre qui descendait le long du bord... Si nous parvenons à mettre le bateau à la mer sans accros, dans une heure je puis être là-bas.

— La machine à vapeur ?

— Inutile de l'allumer ; pour une distance aussi courte vous ferais marcher le volant à bras ; je vais plonger de suite à l'arrière, la masse de l' « Aigle » me cachera...

— Nous jouons le tout pour le tout... Si vous n'arrivez pas à temps, c'est la lutte à outrance d'abord et la pendaison ensuite, pour ceux d'entre nous qui seront pris vivants, car jamais je ne laisserai ces brigands mettre l'embargo sur mon navire.

— J'arriverai, commandant... Il y a du fond, n'est-ce pas, à l'entrée de la passe ?

— Un fond énorme : quarante mètres !

— J'arriverai, commandant... l'étoile de l'Empereur est là pour me guider... et tenez, déjà la chose est en bonne voie !

Accroché par de doubles poulies à quatre portes-manteaux courts et lourds, l' « invisible » venait, en effet, de se soulever au dessus du berceau mobile dans lequel il était suspendu à l'arrière de la grande rose, sous les efforts des mécaniciens qui halaient vigoureusement ; puis les madriers qui le supportaient furent enlevés, et au-dessous de lui, entre les deux haleurs qui constituaient la double carène de l' « Aigle », s'ouvrit le trou béant dans lequel le sous-marin allait pouvoir être mis à l'eau ; un commandement lent et méthodique de Paoli. Il se mit à descendre. Déjà le petit mousse Ariot, que les expériences de la Trinité avaient familiarisé avec son rôle à bord du sous-marin, s'était introduit par le trou d'homme et s'occupait de passer le bout du fil de cuivre qui remorquait le « torpedo » dans le trou de la corne d'acier qui pointait au sommet du dôme ; de là, le fil pénétrait à l'intérieur du bâtiment par les trous étanches ménagés à cet effet. L'ensaigne Dorat et le vieux Tourtel, tous deux sur la dernière marche d'une échelle de fer, attendaient l' « invisible » au ras de l'eau pour le débarrasser de ses amarres et y prendre place. Tout allait donc bien de ce côté. Le commandant jeta un coup-d'œil vers le rivage boisé où étaient demeurés les hommes de l'équipage chargés de faire du bois.

— Si ceux là du moins pouvaient rallier le bord à temps, lui-dit, en armant des servants pour les pièces et des gabiers pour la manœuvre ; la lutte, si elle devait s'engager, pourrait se soutenir quelque temps.

D'ailleurs la pression de la vapeur allait monter ; une fois la machine en route, l' « Aigle » pourrait évoluer dans la baie, reculer jusqu'au fond, y attirer son adversaire obligé de se rapprocher à portée de canon, et, grâce à sa facilité de manœuvre, se dérober peut-être au cutter anglais, dont tous les mouvements dépendaient du vent.

Or, le vent était faible et venait du large ; s'il permettait à l' « Olympus » de suivre l' « Aigle » au fond de cette baie longue de deux mille mètres environ, il ne lui permettrait plus de revenir ensuite se poster à l'entrée du goulet pour en interdire le passage. Quant aux boulets qui allaient pleuvoir sur le vapeur, celui-ci, avec son bordage de six pieds d'épaisseur protégeant la machine, pouvait en encaisser un certain nombre sans couler, ni cesser d'avancer.

Toutes ces réflexions venaient de traverser le cerveau du commandant Poncé, lorsque des coups violents accompagnés de cris et de jurons anglais firent résonner la paroi métallique de la tourelle. Le lieutenant Benson y courut, ouvrit la porte ; au même moment, l'officier anglais se précipita en dehors, un sabre d'abordage à la main. Il ne fit pas trois pas : le lourd écouvillon de La Ramée qui se trouvait là en faction, s'abattit sur son crâne et l'étendit sur le pont.

A suivre.

500 francs pour le dédoublement du Cours préparatoire du boulevard Saint Angelo.

Le Conseil municipal approuve le rapport de M. Tota. Vote le dédoublement, à partir du 1er janvier 1912, du Cours préparatoire du boulevard Saint-Angelo.

L'article 46. Loyer des Ecoles communales. 7.500 francs est trop élevé depuis que la Ville a donné aux écoles laïques l'ancien établissement des Frères. Une seule école y est installée.

Nous ferons observer que l'ancienne école congréganiste possède encore onze classes disponibles qui pourraient facilement contenir les cinq classes de l'Ecole de la place Saint Nicolas, fréquentée par 365 élèves. Non seulement cette dernière école est mal logée, dans un appartement particulier, aux pièces insuffisantes, où les enfants manquent du cube d'air qui leur est nécessaire, mais l'encombrement des escaliers, huit fois par jour, cause une gêne considérable aux habitants de l'immeuble; de plus, cette école, qui serait confortablement installée boulevard de Cardo, dans un vaste établissement, sain, aéré, pourvu d'eau abondante, oblige la Ville à payer un loyer de 1.500 francs.

M. le Maire, qui ne se lasse jamais, lorsqu'il a le sentiment de soutenir une cause juste, vient par un rapport très complet, dont lecture nous a été donnée, de soumettre cette affaire à notre nouveau Préfet, dont les larges sentiments de sollicitude et d'équité nous sont déjà connus.

En cas d'échec, le Conseil doit autoriser M. le Maire à se pourvoir en Conseil d'Etat.

Le Conseil municipal approuve les conclusions du rapport. Autorise M. le Maire aux fins ci-dessus.

L'article 54 mérite qu'on s'y arrête un instant.

La Commission ayant décidé la création d'une école de modelage, le professeur actuel devra être admis à la retraite, pour la raison qu'il n'enseigne que le dessin, et un nouveau professeur aux appointements de 1.000 francs prendra la direction des deux écoles de modelage et de dessin qui seront installées boulevard de Cardo.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'utilité d'une école de modelage; Bastia en a possédé une, il y a quelques années, qui a rendu des services certains et formé des jeunes gens qui gagnent largement leur vie et font honneur à Bastia.

A noter un nouvel article 55 bis, 300 fr., pour achat de livres modernes qui sont en trop petit nombre.

Les lecteurs vont de plus en plus nombreux à notre Bibliothèque, depuis surtout qu'elle a été si heureusement et si confortablement installée, dans les dépendances du Théâtre, par notre éminent bibliothécaire, M. le chanoine Letteron.

Votre Commission a ouvert un article de dépenses nouveau qui portera le n° 36 bis : Subvention Théâtrale : 5.000 francs.

Nous avons pensé qu'un grand théâtre comme la Scala avait tout intérêt à être exploité et que la population désirait, à bon droit, quelques distractions. La subvention reste encore modeste, mais nous espérons mieux dans l'avenir et revoir les belles subventions d'autrefois.

L'article 61 est porté de 300 à 500 francs, nous pourrons ainsi accorder un plus grand nombre de livres aux élèves indigents des écoles communales; l'insuffisance de ce crédit a été constatée surtout cette année.

Article 62. — Nous regrettons bien sincèrement de ne pouvoir accorder à la *Lyre Bastiaise*, toujours prête à satisfaire la population, une subvention plus forte : 40 francs au lieu de 300; mais les nécessités budgétaires sont impérieuses et nous espérons pouvoir mieux nous acquitter envers cette Société, vraiment digne d'encouragements.

SECTION VIII

Culte, Cimetière, Inhumations . . 3.427

Cette section, une des plus pauvres du budget, reste invariable dans son chiffre et dans ses affectations. Le mot « Culte » n'a plus de raison de figurer à la rubrique.

SECTION IX

Etablissements de Bienfaisance

Subventions, Secours. . . . 84.052,20

Nous avons la satisfaction d'avoir pu rétablir tous les articles de cette section, en partie supprimés, l'année dernière, pour insuffisance de ressources. Rien n'est donc changé aux traditions humanitaires du Conseil municipal, des articles 69 à 85.

L'article 86, Secours aux anciens employés communaux, grossi des 7.920 francs alloués à l'ancien personnel de l'Octroi, passe de 5.920, en 1911, à 15.420 francs, en y comprenant 800 francs pour M. Alessi n° 450 francs pour M. Zuzzi.

Ainsi qu'il a été dit à la section V, le Conseil municipal, sur la proposition de M. de Caraffa, a élevé à 600 francs le secours alloué à M. Zuzzi.

L'article 90, Service Sanitaire, s'élève de 7.600 francs à 8.800 francs qui seront complètement couverts par les 9 centimes que vous venez de voter en recettes.

Dans la Magistrature

Parmi les Magistrats Corses inscrits au tableau d'avancement de 1912, — en dehors de ceux qui, à bon droit, ont été reportés du tableau de l'année dernière, — il nous est particulièrement agréable de voir figurer M. Louis Vannier de Morelli, juge au tribunal de 1ère instance de notre ville.

Cette inscription que, dans le monde du Palais, on souhaitait depuis longtemps, et qui n'est que la légitime récompense de 35 années d'excellents services dans la magistrature, a été accueillie avec une faveur et une joie unanimes par tous ceux qui connaissent et apprécient M. Vannier de Morelli.

Magistrat intègre et éclairé, conscience droite, esprit de l'intrigue, modeste par tempérament ; ce Bastiais, républicain de la veille. — qui l'était à une époque où il y avait quelque mérite et quelque courage à manifester des sentiments démocratiques, — le seul magistrat républicain du ressort d'avant 1870, — a fait toute sa carrière en Corse.

Nommé juge suppléant au tribunal de Bastia en 1877, substitut à Sartene en 1879, juge d'instruction au même siège en 1883, il est appelé à Bastia en 1890 comme juge au tribunal de 1ère instance, qu'il préside, en fait, avec une réelle compétence, depuis plus d'un an.

M. Vannier de Morelli a donné ainsi l'exemple remarquable d'un magistrat Corse, qui, parce qu'il l'a sincèrement voulu, a pu rendre la justice dans son pays, dans sa ville natale, sans quête d'avancement, sans se soucier de plaire ou de déplaire, et avec la seule satisfaction d'accomplir un devoir.

Nous le félicitons très cordialement, et nous formons le vœu que la robe rouge vienne au plus tôt couronner une carrière judiciaire aussi bien remplie.

Voulez-vous augmenter vos revenus ?

Recevoir, toute votre vie, une rente de 7 à 15 francs et plus, suivant l'âge, pour 100 francs versés ?... Demandez un contrat de Rente viagère au « Phénix, » Compagnie française ancienne, des plus puissantes et des plus honnêtement connues (entreprise privée soumise au contrôle de l'Etat). Vos rentes seront payées ponctuellement, sans frais ni formalités d'aucune sorte, en France et à l'étranger. Renseignements gratuits et confidentiels au siège social, à Paris, rue Lafayette, 23, et aux agences de province.

Gazette Départementale

LINGUIZZETTA. — C'est avec un vif plaisir que nous apprenons le prochain mariage de notre jeune et sympathique instituteur, M. Antoine Mignoni, de Calenzana, avec la toute gracieuse Mlle Marie Domarchi, si avantageusement connue dans la région pour sa grâce, sa beauté et la distinction de sa personne et de son caractère.

Mlle Marie Domarchi appartient, en effet, à l'une des plus honorables familles du canton de Piétra, et nous ne pouvons que féliciter M. Mignoni de son excellent choix.

Nos félicitations et nos vœux les meilleurs aux futurs époux.

TAGLIO. — Hier, vers une heure de l'après-midi, le village était mis en émoi par les cloches qui sonnaient le tocsin. Le feu venait de se déclarer dans une châtaigneraie, à 500 mètres environ de Taglio. Le vent du Nord soufflant avec une violence inouïe, il eut vite fait des progrès effrayants. En effet, vers 4 heures, les arbres entourant le village étaient en feu.

C'était une vraie fournaise. Malgré la pluie d'étincelles qui ne discontinuait pas, la population fit preuve de zèle et de dévouement, et les maisons Paoli et Carboccia, qui se trouvaient les plus exposées, purent être épargnées. Nous félicitons tout particulièrement M. Antoine-Baptiste Paoli, qui a fait preuve, en cette circonstance, d'initiative et d'intelligence. A neuf heures du soir, l'affolement était général, le vent faisait rage et les étincelles tourbillonnaient dans les rues.

Le feu ne s'est calmé que vers trois heures du matin, grâce à quelques gouttes d'eau qui sont tombées.

On trouve étonnant que la gendarmerie n'ait pas été avertie, elle aurait été d'une grande utilité pour organiser les secours.

Jusqu'à nouvelle enquête on peut dès maintenant affirmer que les dégâts sont considérables ; heureusement que nous n'avons à déplorer aucun accident de personne.

Il serait à souhaiter que l'autorité compétente donne des ordres sévères afin que le terrain environnant le village soit nettoyé à une certaine distance. Depuis deux mois c'est le troisième cas d'incendie que nous constatons. Au moment où j'écris ces lignes, le feu continue dans la direction d'Isolaccio.

LE MEURTRE
de la rue Saint-Joseph

Constitution du Meurtrier

Fava Antoine, le meurtrier de l'infortuné Cavi Simon, s'est constitué prisonnier hier matin à 8 heures entre les mains de l'agent de police Poggi Roch.

Après un interrogatoire sommaire de M. le Juge d'Instruction, Fava a été écroué à la maison d'arrêt. Il a choisi comme défenseur Me Sébastien de Caraffa.

Les Obsèques de la Victime

Les obsèques de la malheureuse victime du drame de la rue Saint-Joseph, ont été célébrées hier, à 2 heures, à l'hôpital civil.

Une foule considérable d'amis étaient venus témoigner leurs sympathies à la famille éplorée du jeune Cavi, qui a été arraché d'une façon si tragique à ses parents.

Le deuil était conduit par la mère du défunt, sa sœur et son oncle, l'agent de police Cavi.

Nous leur offrons, en cette douloureuse circonstance, nos plus sincères condoléances.

RHUM St-JAMES



« St James se prestigieux pays des Antilles est le lieu d'origine des premiers Rhums du Monde. »

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 9 janvier

Observations faites par M. QUILICI
pharmacien-chimiste à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 10 ; midi + 13 ; 6 heures du soir + 12. Maxima + 14 ; Minima + 8.7.

Baromètre : 7 heures du matin, 767 mm. midi, 766 mm., 6 heures du soir, 764 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Cyrus rouges. l'après-midi.

Distinctions honorifiques

Nous avons appris avec le plus vif plaisir que notre ami M. Simon Orsini, de Lento, ancien fonctionnaire des postes en Egypte, vient de recevoir de S. A. le Khédive, la décoration d'officier dans l'ordre impérial du Medjidieh, en récompense de ses bons et loyaux services après de cette administration.

Nous lui adressons nos plus chaleureuses félicitations.

Décès

Nous apprenons avec de très vifs regrets la mort presque subite de M. Berthoz, ancien notaire, père de notre très distingué receveur des postes et télégraphes.

Le défunt était âgé de 86 ans. Malgré toute la diligence, son fils n'a pu arriver dans les Vosges que pour conduire le deuil de son bien-aimé père.

Nous prions M. le receveur et Mme Berthoz, la famille Berthoz de vouloir bien agréer la grande part que nous prenons à leur immense douleur et nos plus sincères condoléances.

Tentative de cambriolage

Des malfaiteurs, qui restent naturellement inconnus, ont tenté de pénétrer la nuit dernière, dans les magasins Segala, situés dans l'avenue Carnot, en face même de la Gare.

Dérangés probablement dans leurs opérations, au moment où ils étaient en train d'effectuer des pesées sur la porte, les cambrioleurs sont partis sans pouvoir mettre leur projet à exécution.

Obsèques

Hier, à une heure de relevée, un convoi funèbre se dirigeait vers l'église Sainte-Marie : c'était celui de M. Georges Santini, un jeune homme de vingt-quatre ans, qu'une inexorable maladie a enlevé prématurément à l'affection des siens. Vainement on a fait appel à toutes les ressources de la science : elles se sont heurtées à l'acuité de la maladie.

Les nombreux amis de la famille suivaient le cercueil de cet infortuné jeune homme, et par leur présence s'affirmaient de calmer la douleur de son père, de ses frères et beaux-frères, auxquels nous présentons l'expression de nos plus vifs regrets.

A vis

M. Dominique Brunelli, tapissier-décorateur, demeurant à Nice, prévient MM. les Commerçants de Bastia qu'il ne répond plus d'aucune dette ou engagement que pourrait contracter sa femme née Thérèse Cipriani, 4, Place d'Armes, ayant quitté le domicile conjugal, étant en instance de divorce.

Vêtements

Les vêtements pour hommes, dame et enfants, qui sont confectionnés à la Maison J. CARBUCCIA ET FILS, se recommandent par l'élégance de la coupe, le fini du travail et la modicité du prix.

Un coupeur émérite est attaché à cette importante Maison.

HUILE D'OLIVE de propriétaire, 1.40 le litre, 27, 29, rue de l'Opéra.

ETAT-CIVIL

Mariages.

Apprille Joseph-Louis-Marie, industriel, de Cuers (Var), et Villa Marie-Germaine, de Bastia.

Décès.

Cavi Antoine-Simon, boulanger, 28 ans, de Cassita.

SOCIETES & SYNDICATS

AMICALE DES SURVEILLANTS MILITAIRES. — Les membres de l'Amicale des Surveillants militaires coloniaux sont priés d'assister à la réunion annuelle, le 14 janvier, à 10 heures du matin, au siège social (salle des écoles place Saint-Nicolas), à l'effet de prendre connaissance de la gestion financière de 1911, de la correspondance échangée avec les autres groupes et la nomination des membres de la Commission pour l'année 1912.

Le Président, J.-B. AGOSTINI.

Comité Central des Fêtes

Les membres du Comité central des Fêtes sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le 10 janvier 1912 à 8 heures et demie du soir, au local de l'Assistance publique.

CREDIT FONCIER DE FRANCE

ÉMISSION DE 2.500.000 OBLIGATIONS COMMUNALES de 500 fr. 3 % avec LOTS remboursables à 500 fr. et donnant droit en outre à 2 lots éventuels de 100.000 fr. et 50.000 fr.

PRIX D'EMISSION : 248 fr. 50

Payables : 12 fr. en souscrivant. — 25 fr. à la répartition et le surplus en dix versements.

10e Tirages mensuels de lots par année pour 2.064.000 fr. de lots dont 1 à 100.000 fr. 1 à 50.000 fr. 1 à 25.000 fr. 1 à 10.000 fr. 1 à 5.000 fr. 1 à 2.500 fr. 1 à 1.000 fr. 1 à 500 fr. 1 à 250 fr. 1 à 100 fr. 1 à 50 fr. 1 à 25 fr. 1 à 10 fr. 1 à 5 fr. durant les 30 premières années.

Pour la remise, voir le prospectus et l'affiche.

Souscription publique le 20 JANVIER 1912

A PARIS : AU CRÉDIT FONCIER DE FRANCE et dans les succursales et bureaux auxiliaires de cet établissement

aux 1er, 11 et 21 de chaque mois | dans les Départements : 1er, 11 et 21 de chaque mois | dans les Départements : Particuliers des Finances et dans les agences et succursales des recettes.

Il peut être donné procuration par correspondance.

Exemplaire des conditions de cette émission au prix de 0 fr. 10 c. l'exemplaire.

Les souscriptions de cette émission ne sont admises que pour cette obligations et au-dessus.

Cette publication a été faite dans le Journal Officiel du 31 Janvier 1911.

Etude
de Me J.-B. de Caraffa
Licencié en Droit, Notaire à Bastia

ADJUDICATION
volontaire d'immeubles

Le jeudi, onze janvier mil neuf cent douze, à deux heures de l'après-midi, devant Me Jean-Baptiste de Caraffa, Notaire à Bastia, et en son étude, Boulevard Saint-Angelo, numéro douze, au deuxième étage ;

Il sera procédé à la vente, sur adjudication volontaire, au plus offrant et dernier enchérisseur, des immeubles provenant tant des communautés ayant existé entre M. Pascal Lota et Mme Benoite Vallebona, M. Pascal Lota et Mme Dévote Braccioni veuve Salvatelli, que des successions de ces derniers, savoir :

Premier Lot

Une propriété dénommée « Porrette », « Ponte Prato » ou « Monte-Soro, » en nature de vigne et arbres fruitiers, située sur le territoire de Bastia.

Mise à prix . . . . 3.200 fr.

Deuxième Lot

Une propriété dénommée « Maccalone », en nature de vigne et arbres fruitiers, située au lieu dit « Lupino, » territoire de Bastia.

Mise à prix . . . . 1.000 fr.

Troisième Lot

Une propriété en nature de terrain arable, située à Bastia, au lieu dit « Ficajola », en contre bas de la route nationale.

Mise à prix. . . . . 540 fr.

Quatrième Lot

Trois pièces de maison et une terrasse, dépendant d'un appartement sis à Bastia, rue de la Paroisse, n° 9, au 4e.

Mise à prix . . . . 1.300 fr.

Cinquième Lot

Deux pièces de maison et une mansarde dépendant du même appartement.

Mise à prix . . . . 1.000 fr.

Sixième Lot

Deux pièces de maison dépendant du même appartement.

Mise à prix. . . . . 900 fr.

Septième Lot

Une cave dépendant d'une maison, sise à Bastia, rue de la Paroisse, numéro 9.

Mise à prix. . . . . 300 fr.

Huitième Lot

Une propriété avec bâtiment en ruines, sise à « Montebello » ou « Teghime, » territoire de Bastia.

Mise à prix. . . . . 500 fr.

S'adresser, pour tous renseignements, en l'étude de Maître de Caraffa, Notaire, où est déposé le cahier des charges pour parvenir à la dite vente.

Fait à Bastia, le 20 décembre 1911.

J.-B. DE CARAFFA.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

8 janv. — 9 janv.

Rente 3 0/0 ancien . 94.60 — 94.30
» 3 0/0 amortis . . 95.60 — 94.90
ex-coupon.

Elections Législatives
L'élection de Sartene

Paris, 9 janvier.

Les électeurs de l'arrondissement de Sartene sont convoqués pour le dimanche, 4 février prochain, à l'effet d'élire un député, en remplacement de M. Giordan, dont l'élection a été annulée.

L'Accord FRANCO-ALLEMAND
GROS INCIDENTS
à la Commission Sénatoriale
Une séance historique

Paris, 9 janvier.

De gros incidents viennent de se dérouler à la Commission sénatoriale chargée de l'examen de l'accord franco-allemand, qui a repris aujourd'hui ses travaux sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

La Commission avait manifesté le désir d'entendre M. Caillaux et M. de Selves, pour se renseigner complètement au sujet des pourparlers entre les cabinets de Paris et de Berlin.

Les Déclarations de M. Caillaux

Après diverses communications de M. de Selves, qui donne connaissance aux membres de la Commission de plusieurs documents importants, le Président du Conseil demande à son tour la parole.

M. Caillaux répond aux allusions faites aux négociations secrètes, par une longue déclaration dans laquelle il s'attache à dégager son rôle personnel et affirme que son initiative n'a pas pesé sur le cours des négociations.

DRAMATIQUE INCIDENT

Les paroles prononcées par le président du Conseil produisent une très vive émotion au sein de la Commission.

MM. Pichon et Clemenceau s'adressent alors à M. de Selves, et lui demandent si M. Jules Cambon, ambassadeur de France à Berlin, fut tenu au courant de toutes les négociations et de tous les pourparlers engagés entre la France et l'Allemagne.

Le ministre des Affaires étrangères réplique :

« Je ne puis répondre à cette question. »

A ces mots, M. Clemenceau se lève et, au milieu de l'émotion grandissante, déclare à M. de Selves :

« Vous pouvez faire cette réponse négative à tout autre, mais pas à moi. »

Visiblement troublé, le Ministre des Affaires étrangères hésite un instant, puis laisse tomber la déclaration suivante :

Je ne puis répondre parce que je suis pris entre deux devoirs : celui de dire toute la vérité et celui de garder la solidarité ministérielle.

Ces paroles provoquent les exclamations de tous les membres de la Commission.

L'effet produit est tel, que M. Léon Bourgeois se voit obligé de lever brusquement la séance.

La suite des délibérations est renvoyée à demain.

Entretien
Caillaux-de Selves-Clémenceau

Immédiatement après la séance de la Commission, M. Caillaux et M. de Selves ont eu un entretien avec M. Clémenceau, au sujet des incidents provoqués par les déclarations du Ministre des Affaires étrangères.

Entrevue Caillaux-de Selves

Cet entretien fut suivi aussitôt d'une entrevue entre le président du Conseil et M. de Selves.

Aucune communication n'a été faite à la presse, mais il est hors de doute qu'il s'est agi uniquement de l'incident Clémenceau.

Promotions.

Ministère de la Justice

Paris, 9 janvier.

Sont promus à une classe supérieure :

MM.

Poggioli, Pozzi et Buzzo, rédacteurs principaux.

Raffalli et Cecciaguerra, expéditionnaires.

Astima, rédacteur.

Ministère des Colonies

M. Ordioni, sous-chef de bureau, est promu à la première classe de son grade.

RUELLE
Terrible explosion de gaz à la Fonderie de la Marine
2 morts — 12 blessés

Paris, 9 janvier.

Une terrible explosion de gaz vient de se produire à la fonderie de la marine de Ruelle, pendant l'opération de coulage d'une chemise en bronze pour un canon de 34.

Le métal en fusion fut projeté dans toutes les directions et atteignit plusieurs ouvriers qui furent atrocement brûlés.

Deux d'entre eux, très gravement atteints à la figure, ne tardèrent pas à expirer dans d'épouvantables souffrances.

Douze autres ont été grièvement blessés.

Au « Journal Officiel »

Postes et Télégraphes

Paris, 9 janvier.

M. Germa, receveur des postes et télégraphes à Pithiviers, est nommé à Chatellerault.

L'anniversaire
de la mort de Napoléon III

Paris, 9 janvier.

Une messe anniversaire de la mort de Napoléon III, a été célébrée ce matin, en l'église de Saint-Augustin.

Une affluence considérable se pressait à cette cérémonie funèbre à laquelle assistaient les chefs du parti bonapartiste en France et un grand nombre de personnalités politiques.

LE PARLEMENT
Chambre des Députés

Avant la Séance

Les couloirs de la Chambre ne présentent pas une grande animation.

Il n'y aura pas lutte pour l'élection à la présidence de la Chambre, et M. Henri Brisson est assuré dores et déjà du succès.

Cependant, beaucoup de députés ne se cachent pas pour dire que M. Brisson mériterait sa mise à la retraite, et qu'il serait nécessaire de le lui faire comprendre en prêchant l'abstention.

La Séance

La séance est ouverte à 2 h. 20.

M. Louis Passy, député conservateur de l'Eure, qui est âgé de 82 ans, occupe le fauteuil de la présidence.

Le président d'âge invite les six plus jeunes membres présents à venir siéger au bureau pour y remplir les fonctions de secrétaires provisoires.

Le bureau d'âge étant constitué, M. Louis Passy prononce l'allocution d'usage.

Discours de M. Passy

« Pour la septième fois, j'ai le grand honneur de présider la séance de rentrée de la Chambre, et je suis heureux de pouvoir une fois de plus, vous offrir mes vœux de bonne année.

» Je comprends très bien la réserve qu'impose, à votre président d'un jour, le respect qu'il doit à la diversité de vos opinions.

» Je reste cependant dévoué à la cause libérale que j'ai toujours défendue jusqu'ici. »

M. Louis Passy ne peut s'empêcher de faire la critique du système actuel de la République parlementaire, qui, dit-il, ne saurait aboutir qu'à l'anarchie organisée.

Il passe ensuite en revue les questions à l'ordre du jour qui vont être examinées au cours de cette session.

M. Louis Passy insiste sur la réforme électorale qu'il veut complète et loyale.

Il termine en faisant un appel chaleureux au sentiment patriotique qui, mis en éveil tout récemment lors des pourparlers franco-allemands, doit être prêt à toute éventualité.

L'Election du Bureau définitif

L'ordre du jour appelle ensuite le scrutin pour l'élection du bureau définitif de la Chambre des Députés.

Election du Président

Le président d'âge proclame le résultat du dépouillement du scrutin pour la nomination du président définitif.

Nombre des votants. . 310
Majorité absolue . . . 156
M. Henri Brisson obtient 307 voix.

M. Henri Brisson est élu président de la Chambre des députés.

Les Vice-Présidents

Le président annonce ensuite le résultat du dépouillement pour la nomination de quatre vice-présidents.

MM. Etienne, Dron, Puech, Massé, vice-présidents sortants, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, sont réélus.

Les Secrétaires

La Chambre élit ensuite ses huit secrétaires.

Les Questeurs

On procède enfin à l'élection des questeurs.

La Chambre fixe à jeudi l'installation du bureau définitif.

La séance est levée.

SENAT
Avant la Séance

Les couloirs du Luxembourg présentent une certaine animation.

Beaucoup des nouveaux sénateurs élus assistent à la séance.

Dans les divers groupes, on s'entretient de la réunion de la Commission sénatoriale, de l'Accord franco-allemand, qui promet d'être mouvementée.

La Séance

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Canot, doyen d'âge, étant absent par suite d'une indisposition, M. Huguet, sénateur du Pas-de-Calais, âgé de 89 ans, occupe le fauteuil de la présidence.

Après avoir déclaré ouverte la session ordinaire du Sénat, M. Huguet invite les plus jeunes sénateurs à venir prendre place au bureau pour remplir les fonctions de secrétaires.

Allocution du Doyen d'âge

M. Huguet prononce ensuite l'allocution d'usage.

Après avoir engagé ses collègues à étudier avec soin toutes les questions à l'ordre du jour, il insiste sur les réformes sociales, et termine par ces paroles :

« J'espère que la République suivra le pays dans ses aspirations, et donnera à la Démocratie toutes les satisfactions compatibles avec l'ordre et le respect des citoyens. »

L'ordre du jour

Le président propose ensuite de se réunir jeudi, en séance publique pour procéder à l'élection du bureau définitif.

La séance est levée.

A VENDRE
ETUDE D'AVOUÉ
S'adresser à M. Nicolas Flach à Calvi.
Facilités de paiement

DERNIÈRE HEURE
La Démission de M. de Selves

Paris, 9 janvier.

On annonce, qu'à la suite des graves incidents qui se sont produits à la Commission sénatoriale de l'Accord franco-allemand, M. de Selves vient de remettre sa démission au président du Conseil.

M. Caillaux a immédiatement fait part au Président de la République de la démission du Ministre des Affaires étrangères.

Un conseil des ministres sera tenu dans la nuit.

HOTEL LIMAROLA
27, rue l'Opéra, BASTIA

Chambres spacieuses et confortables. — Cuisine bourgeoise soignée. — Grand jardin ombragé tout l'hôtel. — Pensions entières pour célibataires et familles à des prix très modérés.

M. Limarola répond devant les parents des jeunes gens prenant pension chez lui.

La situation de l'hôtel, *vis-à-vis de la Poste*, à proximité à la fois de la *Gare* et de la *Place Saint Nicolas*, centre de la ville, est des plus avantageuses pour les passagers.

AJACCIO
Grand Hotel Solferino
8, Cours Napoléon, Ajaccio
en face les jardins de la Préfecture
Entièrement remis à neuf
(genre Touring-Club)

Maison se recommandant spécialement à MM. les Voyageurs de Commerce, Familles et Touristes.

Prix modérés

Salle de Bains

Salon de Correspondance

Omnibus à l'arrivée et au départ des paquebots et des trains.

JEAN DUPUY
Propriétaire-Directeur

Produits Forestiers de la Corse
Ecorces — Bois — Charbon
Scierie mécanique à Ponte d'Oletta
Entrepôts et Bureaux à Bastia : Quartier de Toga.
Vente de bois de toutes dimensions et de toutes essences.
Débits sur commande.
Bois de construction, de menuiserie, d'ébénisterie, de caisserie, de tonnellerie, de charronnage, tournage, sec., etc.
Prix modérés
Livr. — Exp. à forfait — Chutes évitées

Nouvelle Société Navale de l'Ouest
Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
23, rue de l'Opéra, Bastia
Service régulier entre le Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée
Prix exceptionnels
Le vapeur *Saint-Jean* partira de Bastia le 12 janvier à destination des Ports du Nord et Anvers sont inscrits.

N'ALLEZ PAS EN CORSE SANS L'INDICATEUR OFFICIEL DE CORSE 40 fr. QUI INDIQUE TOUT POUR 40 fr.
A. CLAVEL, Editeur, 46, rue St-Lazare, PARIS.

Epicerie de la Gare
Jules ORESTE BIAGINI
Denrées Coloniales. - Graines - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances
BISCUITS DE LUXE
Conserves alimentaires
Produits de choix. — Fainéanterie
VINS FINS et CHAMPAGNE
VIN DE TABLE à 0,50 & 0,60 LE LITRE
Vinaigre à 0,30

CHEVEUX Nouvelle Découverte SAUVÉS Parfum Rahe

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.
Imprimerie Ollagnier.

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE
LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprises privée soumise au contrôle de l'Etat
Assurances réalisées : 387 Millions
LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 28, Rue Paoli, BASTIA

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
105 Fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, Boulevard Riquier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Pierres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pistes et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

Maison J. Carbuccia et Fils

Porcelaine et Faïence
Verrerie et Cristaux
Ustensiles de ménage
Coutellerie et Couverts
Articles de Paris
Articles de Voyage
Bijouterie et Quincaillerie
Literie et Ameublement
Parapluies Ombrelles et Cannes
Broderie, Dentelles Passementerie
Fleurs pour chapeaux
Envoi franco d'échantillons


VUE D'UNE DES SALLES DES NOUVEAUX MAGASINS

Ne pas quitter Bastia, sans venir visiter cette installation, la seule du genre en Corse.

Chaussures en tous genres
Chapellerie et Toquettes
Confection pour Hommes et Enfants
Lainage et Nouveautés
Lingerie et Bonneterie
Draperie et Velours
Parfumerie de toutes marques
Couvertures, Toiles et Calicot
Robes pour Dames et Enfants
Chemiserie en tout genre
Cravates et Foulards
Franco de port à partir de 25 fr.

Maison J. Carbuccia et Fils

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations
CÉDRATINE
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE
Café Express GRAND BAR SOAVI Chocolat Express

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 — JEUDI 11 JANVIER 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse ..... 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | Union postale et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ. 22 » | 12 » | 6 »
On ne reçoit pas des mineurs de 16 ans.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale) 8h.
Lever, 6 h. 53 m. — Coucher, 4 h. 7 m.
Dernier quart., le 10. — Nouv. Lune, le 18
Fête d'Aujourd'hui : Saint Igin.
Fête de Demain : Saint Probe.

9 JANVIER

Vive la Corse

Nos prévisions se sont réalisées : M. Doumer a été acclamé sénateur de la Corse, ainsi que MM. Gavini et Gabrielli.

La journée du 7 janvier 1912 marquera pour notre pays une date inoubliable.

L'imposante et significative manifestation faite sur le nom de M. Doumer prouve clairement que la Corse, consciente de ses véritables intérêts et désireuse de reprendre parmi les départements français le rang qu'elle occupait jadis, est fermement résolue à poursuivre une politique d'union républicaine et démocratique qui seule est capable d'assurer le triomphe de nos légitimes revendications.

C'est grâce au bon sens, à la fermeté, au patriotisme des délégués sénatoriaux, c'est grâce aussi aux louables efforts de MM. Landry et Pierangeli qu'un pareil résultat a pu être obtenu.

Vainement a-t-on essayé de ressusciter autour de l'élection de l'ancien président de la Chambre le chauvinisme local !... Vainement a-t-on cherché à soulever le Sud contre le Nord de l'île !... Vainement enfin a-t-on fait appel à l'appui du Comité de la rue de Valois qui, après avoir excommunié une fois de plus M. Doumer, a envoyé en Corse M. Périssoud (les autres délégués ayant jugé préférable de s'abstenir) pour procéder à « l'exécution du traître !... »

Les électeurs sénatoriaux sont demeurés inébranlables et, avec un accord parfait, ils ont marché vaillamment au scrutin, à la victoire.

L'ambassadeur extraordinaire — oh ! combien ! — du Comité Exécutif n'a eu d'autre ressource que de reprendre le jour même à Calvi le bateau de Nice, emportant sans doute un souvenir plutôt désagréable de son voyage rapide et quelque peu mouvementé dans l'*Ile de Beauté* !...

Ces élections sont la plus éloquente réponse aux attaques passionnées, vénimeuses, aux injures dont M. Doumer a été l'objet durant la dernière période électorale. Les délégués sénatoriaux de la Corse se sont honorés, en acclamant, avec l'enthousiasme que l'on sait, l'ancien ministre des Finances.

Ils se sont grandement honorés et ont honoré la Corse en rendant à M. Doumer la place qu'il n'aurait jamais dû quitter, en réparant noblement, généreusement, une véritable injustice. Ils ont, au surplus, rendu un service signalé à leur pays.

L'élection de M. Doumer est une éclatante revanche. Elle a produit une impression considérable non seulement en Corse, mais aussi dans les milieux politiques et parlementaires.

La Corse a su attirer ainsi l'attention de la France entière et, à ce point de vue, le scrutin du 7 janvier a plus fait pour notre pays que bien des articles, des discours, des conférences.

Notre Ile se trouve ainsi, tout en ayant fait un acte des plus politiques, avoir fait en même temps un acte des plus profitables.

La Corse a plus que jamais besoin d'amis sincères, de défenseurs dévoués et capables de plaider avec éloquence et autorité sa juste cause.

Un homme de talent comme M. Doumer rendra, il est permis de le croire, d'inappréciables services à notre département qu'il représente aujourd'hui au Parlement.

Il aura d'autant plus à cœur de travailler à la prospérité de l'Ile oubliée qu'elle lui a donné un témoignage si éclatant d'affection et d'estime.

La loyauté de M. Doumer nous est un sûr garant qu'il tiendra ses promesses.

Aussi, quoi qu'en disent les sceptiques, avons-nous pleine et entière confiance en lui, convaincu que nous sommes que son élection ouvrira — et c'est le souhait ardent que nous formons à l'aurore de l'année nouvelle — l'ère de rénovation pour notre pays.

On ne peut donc que féliciter hautement les délégués sénatoriaux pour l'acte politique et patriotique qu'ils viennent d'accomplir et dont ils ont droit d'être fiers ; ceux qui l'ont inspiré se sont grandement honorés, et M. Doumer méritait à tous les titres d'en être le bénéficiaire.

Vive la Corse !

Pierro CAPIFALI.

LITTÉRATURE CORSE

Nous sommes heureux de reproduire l'article si patriotique consacré par notre confrère la *Renaissance de la Corse* à la *Vindetta di Lilla*, le beau drame corse que M. Lucciardi a fait représenter récemment sur notre scène municipale.

En attendant que notre compatriote, accomplissant le vœu exprimé, ici-même, au lendemain de la représentation, se décide à nous donner la joie de l'applaudir dans des pièces nouvelles, pourquoi ne reprendrait-on pas, avant la fin de l'hiver cette *Vindetta di Lilla* que tant de nos concitoyens ont regretté de n'avoir pu aller entendre ?

Espérons qu'on ne voudra pas nous refuser ce plaisir.

D'aucuns ont entrepris de régénérer notre pays au point de vue économique, et tous leurs efforts tendent à donner à ses habitants le bien-être qui leur a toujours manqué. D'autres se sont donné la tâche, aussi noble, de régénérer la langue de nos ancêtres, restée, parmi les idiomes latins, l'un des plus beaux avec le florentin. S'il a moins de grâce et peut-être moins de souplesse que ce dernier, illustré par l'Alighieri, le corse est plus rude et permet d'exprimer de façon plus énergique des pensées fortes.

Nos poètes insulaires veulent qu'en même temps qu'ils profiteront des bienfaits du progrès, les Corses gardent précieusement, avec le génie de leur langue, un peu de l'âme des ancêtres.

Rendons ici un juste hommage à M. J.-P. Lucciardi qui mérite d'être mieux connu et qui est aujourd'hui l'un des plus brillants caractères des vieux Corses.

Il fut l'instigateur de la belle manifestation littéraire faite le mois dernier, au théâtre de Bastia. Nous le féliciterons surtout pour son drame lyrique : « A vindetta di Lilla, » qui fut assurément le « clou » de cette délicieuse soirée.

Ce drame, véritable poème aux vers fort harmonieux, est d'une simplicité touchante.

Le sujet — bien choisi et tout à fait couleur locale, — permettait des développements lyriques.

De ces strophes un peu grises et monotones se dégage une tristesse infinie empreinte de la grandeur et de la sauvagerie de nos montagnes.

Lilla, l'héroïne, est une manière de Colomba, plus douce peut être et plus accessible à la pitié, bien qu'elle ne soit qu'une humble bergère ignorante.

Il n'entre pas dans notre esprit de donner ici une analyse complète de ce poème. Mais nous tenions à signaler cette importante manifestation d'une tendance qui n'est pas nouvelle.

Il existait à Bastia une société artistique et littéraire, la *Cirnea*, dont le but était précisément de créer une littérature corse et de retrouver les vieux « lamenti » et les « voceratî. »

Un mot encore de M. Lucciardi. Cet aimable « cyrnéiste » a publié, en 1903, un petit poème pétillant d'esprit : « I galli rivali. »

Il s'y révèle un « ponce-sans-rire » plein de bonhomie, en même temps qu'un véritable artiste. Son style simple et sans apprêt a de la noblesse et de la grâce. Les commères qu'il met en scène dans « I Galli rivali » sont vivantes, campées de main de maître et s'expriment dans une langue imagée aux expressions pleines d'imprévu.

Tout cela est à lire.

A. FRESCHEL.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 11 janv., à 2 heures 1/2

Jacob, marche,	Turina.
Folle Avoine, mazurka,	Manotte.
La Vallée d'Osau, valse,	Benoist.
Gavotte des Petites Princesses,	P. André.
Ma petite bretonne,	Bernieux.

Le Chef de Musique, LAUDUS.

Les Folies et les Aventures *de M. de Montyon*

M. de Montyon, fondateur des Prix de Vertu, eut une existence très agitée, pleine de désirs et de déceptions, que l'historien G. Lenôtre raconte de la façon la plus amusante dans *Les Annales* :

Au premier souffle précurseur de l'ouragan révolutionnaire, il émigra ; l'un des premiers, il s'installa en Suisse. M. Guimbaud nous conte les diverses étapes de la vie d'exil de son héros, et comment celui-ci lutta obstinément pour sauvegarder ses biens, mis sous séquestre, et comment il n'y réussit qu'incomplètement. Loin d'être avare, comme on l'a prétendu, Montyon était soucieux de sa fortune et appartait à la gérer des soins minutieux. Une seule joie vint adoucir son temps de proscription : l'Académie française honora d'un prix l'un de ses ouvrages, *L'Influence de l'Amérique sur la Politique de l'Europe*. M. de Montyon ignorait, il y avait de quoi sourire ; on n'y marqua pas. Mais ceci ne passait en 1784, et l'incident, de beaucoup, passa inaperçu, ainsi qu'un autre dont les rieurs eussent fait gorges chaudes ; le ci-devant chancelier de Mgr le comte d'Artois, le chaste pédant qui, toute sa vie, s'était gardé des jupes, devint à Lausanne amoureux d'une fille de bonne maison, intelligente et pleine d'esprit, mais bossue, louche, bancale, atteinte de scoliose, presque aveugle, et qui, à trente-deux ans, paraissait en porter quatre-vingt-quinze. On ne sait pas si Mlle de

---

40 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

EVASION D'EMPEREUR

par le Commandant DRIANT

VI

LE BAPTÊME DU FEU

Le vétérinaire-chirurgien Baillard, qui avait accouru à la scène, accourut, se pencha sur l'Anglais, lui examina le crâne et déclara que « ce n'était rien ».

— Qu'on l'attache, dit le commandant, et qu'on le renvoie dans la tourelle, en défaisant cette fois de lui laisser une arme à portée de la main. Et s'il fait du tapage, qu'on ne lui ouvre plus.

Mais déjà l'officier anglais ouvrait les yeux, et son regard se portait du côté de l'« Invisible » avec une véritable expression d'épouvante. Le commandant Ponée comprit alors : par les créneaux de la tourelle, le parlementaire avait vu la manœuvre de descente de l'« Invisible » ; à sa forme, à la cabine sphérique qui le surmontait, il avait deviné le terrible engin dont on avait tant parlé en Angleterre, lorsque tout le Royaume Uni tremblait à la pensée des préparatifs de Boulogne ; peut-être même avait-il assisté aux expériences faites sur la Tamise et si violemment reprochées à Pitt. En l'officier n'avait pas eu de peine à comprendre ce qui se préparait.

L' « Olympus », sans défiance de ce redoutable adversaire, dont il était à cent lieues de soupçonner la présence en ces parages, et dont nul d'ailleurs ne parlait plus à cette heure de désarmement universel, l' « Olympus » allait le laisser approcher, l' « Olympus » allait sauter, il allait s'engloutir sous les yeux de l'officier, qui n'avait qu'à regarder par le créneau opposé pour être témoin de la catastrophe. Voilà ce qu'avait deviné l'Anglais : que pouvait-il faire ? Réduit à l'impuissance, il n'avait rien trouvé de mieux que de crier, d'appeler en donnant des coups dans la tourelle, puis il avait découvert un des tuyaux d'aborda ge suspendus à la paroi et avait essayé de gagner la coupée pour retrouver son canot et ses marins. La manœuvre improvisée de La Renée avait coupé court à ses projets ; mais, avant d'être bâillonné, l'officier avait pu jeter un appel ; il avait été entendu, et deux marins anglais apparurent à leur tour à la coupée pour voir ce qui se passait.

Ils n'eurent pas le temps de s'en rendre compte : quatre grognards, les prenant par la nuque, les agitèrent sur le pont, leur enfoncèrent une crosse de pistolet dans la bouche pour leur enlever l'envie de crier et les transportèrent dans l'entrepont. Au bout de quelque temps, une certaine émotion commença à se manifester parmi les dix marins anglais restés dans l'embarcation : leur officier avait appelé, leurs camarades ne venaient pas. Ils appelèrent à leur tour.

— Canne toujours, fit le vieux Jourdan.

Et, appelant le vieil Amable, il lui dit quelques mots à l'oreille en lui montrant du doigt une longue gaffe accrochée contre le bordage. Le grognard s'en saisit et, comme illuminé d'une révélation, descendit dans la batterie basse. Comme il était facile de le prévoir, le patron du canot anglais venait de larguer l'amarre qui le retenait à l'échelle et se mettait en devoir de gagner du large, pour mieux voir ce qui se passait à bord de l'étrange bâtiment. Son étonnement fut extrême en constatant que l'amarre larguée, il se trouvait rivé quand même au bordage du vapeur. C'est qu'en effet le joyeux Amable avait, par un sabord très voisin, passé subrepticement le harpon de sa gaffe dans l'œil de fer du gouvernail et, sans même se montrer, maintenait solidement de l'intérieur la chaloupe prisonnière.

Pendant que ceux qui le montaient ne comprenant rien à ce qui se passait, s'agitaient de se dégager, un dernier dialogue s'échangeait entre Ponée et le commandant Ponée. L' « Invisible » avait atteint la surface de l'eau. Le jeune homme, le corps disparaissant à demi dans le trou d'homme du petit bâtiment, était sur le point de fermer le capot.

— Alors, dans une demi-heure serviron ? demanda anxieusement le commandant.

— Oui, vingt minutes au plus pour faire le trajet, dix minutes pour les préparatifs.

— Nous n'avons d'espoir qu'en vous...

— Comptez sur moi, le plus difficile est fait, c'était la mise à l'eau.

De l'intérieur, la voix du petit Ariot demanda :

— Faut-il pomper, commandant ?

Paoli se pencha : à bord de l' « Invisible », le commandant, c'était lui...

— Non pas, petit, attends-moi : au revoir, commandant, et à bientôt ; si tout marche comme je le veux, je vous attendrai près de la passe.

Et l'héroïque jeune homme tira à lui le couvercle métallique de la coupole, qui retomba avec un bruit mat. Quelques instants après, on vit le sous-marin s'enfoncer légèrement : de l'intérieur, l'un des corps de pompe avait laissé pénétrer quelques litres d'eau dans la carène. Quand la coupole avec ses quatre hublots de verre épais fut seule visible au-dessus de l'eau, l' « Invisible » se détacha de la muraille de l' « Aigle », gagna bâbord, c'est-à-dire le côté opposé à celui qu'avait abordé la chaloupe anglaise, et commença à se diriger lentement vers le bâtiment ennemi. On eût dit une bouée flottante glissant lentement à la surface. Indifférent à tout le reste, le commandant Ponée s'était posté à l'avant pour le suivre des yeux, avec ses deux officiers : tous trois étaient aussi émus que curieux. C'était la première fois qu'un engin de cette sorte allait être expérimenté, et dans quelles conditions !

— Il a raison de marcher un instant à la surface pour se diriger, fit le lieutenant Benoc.

— Oui, car à cette distance, ce tout petit dôme ne peut être vu de l'anglais, confirma le lieutenant Gerty.

— Il va bien lentement, murmura le commandant... pourvu que...

Mais il fut interrompu par des cris et des jurons venant de bâbord ; les marins anglais du canot, devenus furieux, commençaient à escalader l'échelle, la hache à la main. Attiré par leurs cris, le commandant revint rapidement vers la coupée ; ne pouvant en venir à bout du bordage, il leur demanda dans leur langue ce qu'ils voulaient, espérant les calmer et gagner du temps. Mais ils ne répondirent que par un redoublement de cris et de menaces, et le commandant, appelant le lieutenant Benoc, lui jeta brièvement quelques mots.

A suivre.

Constant — c'était le nom de cette infirme — eut le bon goût de repousser les propositions de Mauryan, ou si c'est lui qui, à temps, reprit sa raison. Vers la même époque, il quitta la Suisse et passa en Angleterre; il devait y rester vingt-deux ans.

Parmi les facilités que le sort malheureux permit à l'égard de ce brave homme, deux, surtout, valent d'être notées. Ce bel hôtel Maurepas, qu'il avait acheté au faubourg Saint-Germain, comptant s'y installer somptueusement, y recevoir, y grouper des hôtes de marque qui l'eussent poussé aux grands emplois, et qui sait? à l'Académie peut-être, cet hôtel Maurepas, qu'il n'avait habité que deux heures, était confisqué par la nation; et, tandis que Montyon se trouvait en Angleterre, il apprit, à l'époque où Napoléon faisait revivre les anciennes institutions, que cette maison dont on l'avait dépossédé était consolée..., à qui? à l'Académie! ... L'Académie habitait chez lui! Et il n'était pas là! C'est alors qu'il pensait que «le globe allait mal.»

Quand il mourut, en 1820, le Conseil général des hospices, en reconnaissance de ses immenses libéralités, décida qu'un buste du généreux testateur serait placé sous le portique de l'Hôtel-Dieu. On fit mieux: on plaça Montyon une statue que chacun a pu voir dans la petite église de Saint Julien-le-Pauvre. Une statue, c'est la gloire, et le fondateur des prix de vertu, du haut du parvis des philanthropes, pourrait, cette fois, se déclarer satisfait. Mais voyez la malchance. M. Guimbaud, en enquêtant dans les dossiers de l'Assistance Publique, a découvert que l'effigie de Montyon n'est pas l'effigie de Montyon. Le sculpteur Bosio, chargé de la confection de la statue, n'ayant pu se procurer un seul portrait authentique du défunt, s'adressa à un sieur André Beauvais, qui ressemblait, lui dit-on, d'une façon frappante à M. de Montyon. On affubla Beauvais d'une toge de conseiller du roi et l'administration des hospices lui paya deux cents francs ses heures de pose.

L'image de ce sieur André Beauvais s'élève à Saint Julien-le-Pauvre, à l'endroit où repose celui qui a tant fait pour la gloire et qui n'en voit frustré jusque dans la tombe.

G. LENOTRE.

Gazette Départementale

ZALANA. — Le nommé O. C. passait dans la rue en conduisant un bœuf, lorsque plusieurs enfants, qui se trouvaient dans un jardin voisin, se précipitèrent au-devant de la bête en criant: ouf! ouf! pour l'effrayer. O. C., énervé, prit les enfants de cesser leur amusement, mais ces derniers continuèrent de plus fort. Alors O. C., dans le but de les intimider, lança vers eux un bâton qu'il avait à la main, mais qui, malheureusement, atteignit le jeune A. J. au pleine figure.

Le pauvre petit a eu trois dents cassées et porte plusieurs contusions aux lèvres.

Son père a porté plainte à la gendarmerie.

NAVA. — Des malfaiteurs restés inconnus ont pénétré pendant la nuit dans la maisonnette de campagne du sieur B. T., cultivateur à Matra, sise au lieu dit Colle, territoire de la commune de Muta. Ils ont enfoncé une fenêtre de la maison, en ont brisé les meubles remués, et sont partis emportant une dame-jeanne d'eau-de-vie d'une dizaine de litres et une cinquantaine de litres de vin.

CERVIONE. — Une tentative de meurtre a été commise sur le jeune B. N., âgé de 12 ans, par son camarade V. M., âgé de 13 ans, qui a pris aussitôt la fuite.

Voici, d'après le témoignage de la victime, comment les faits se seraient passés:

Les deux camarades avaient eu une discussion au sujet d'une cruche qu'ils avaient dérobée ensemble. V. M. voulant rejeter toute la responsabilité de l'acte sur son ami, ils en vinrent aux mains.

S'étant rencontrés une deuxième fois, V. M. frappa son camarade d'un couteau sept, mais sans gravité.

VENZOLASCA. — Le nommé A. J. N., propriétaire, est allé se plaindre à la gendarmerie d'un vol de légumes dont il a été victime.

MORIANI. — Sont attribués à la commune de Santa-Reparata de Moriani à défaut de preneurs à la fabrique de l'église de Santa Reparata di Moriani actuellement placée sous séquestre, la présente attribution faite sous la condition par la commune d'affecter tous les revenus ou produits des dits biens au service des secours de bienfaisance.

Le payement des dettes régulières ou légales de l'ancienne fabrique de l'église de Santa Reparata de Moriani sera à la charge de cette commune conformément à la délibération prise par le conseil municipal de cette commune le 25 juin 1911.

UN BEAU MARIAGE

Il y avait foule en l'église Saint Jean, toute élégante, aux toilettes du dernier cri et des plus renommées faiseuses de la ville, et de Paris, Marseille, Nice. On n'a pas tous les jours le régal d'un spectacle si agréable aux yeux, c'est pourquoi curieux et curieuses, se joignant aux invités, remplissaient la large nef de l'église paroissiale.

Le maître-autel remplendissait de lumières et était orné de belles plantes vertes. Le roulement des voitures annonçait l'arrivée du cortège.

La toute jeune Mlle Germaine Villa, délicate de joie et de jeunesse, drapée dans un très élégant costume nuptial, frémissante d'émotion, s'avance au bras de son père, M. Paul Villa, l'industriel bien connu.

Heureux époux, M. Joseph Aprille, qui dirige avec M. Paul Villa, aux environs de la ville une très importante fabrique, et qui appartient à une très honorable famille du Var, donne le bras à Mme A. Aprille.

Viennent ensuite:

Mlle Yvonne Villa, M. Paul Villa.
Mlle Henriette Thiers, M. Charles Aprille.
Mlle Marie Casanova, M. Louis Villa.
Mlle G. Cecconi, M. F. Posthonnier.
Mlle Marie Antoni, M. Pierre Grisolle.
Mme A. Aprille, M. Joseph Aprille.
Mme Paul Villa, M. A. Aprille.
Mme L. Suque, M. A. Maurel.
Mme A. Maurel, M. L. Suque
Mme François Gabrielli, M. Hyacinthe Mazio-Olivi.
Mme Sarrocchi, M. Sauveur Thiers.
Mme Eugène Angeli, M. Ernest Ricci.
Mme N. Napoleoni, M. N. Napoleoni.
Mme Joseph Valery, M. Robinson.
Mme Louis Gentil, M. Auguste Gaudin.
Mme Petri Gonsco, M. le Dr Zoccarelli.
Mlle A. Confortini, M. Sarocchi.
Mlle Marie Thiers, M. Hilaire Feydel.
Mlle Maria Giorgi, M. Petri-Gonsco.
Mlle Joséphine Penna, M. Raoul Guitton.

MM. V. et J. Gregori, F. Thiers, Guglielmini, Gentil, Ferrier, A. Bonelli, Petri-Gonsco, A. Mazio-Olivi, E. Angeli, J. Valery, Ferretti, Berardi, J. Villa, M. Villa, J. Casanova, N. Villa, Y. Villa.

M. le chanoine Casanova préside la cérémonie religieuse en présence de M. Dominique Villa et Mme François Gabrielli, témoins de Mlle Villa, et de MM. L. Suque et Ch. Aprille, témoins de M. Aprille; puis prononce une courte allocution de circonstance, impeccable dans la forme, remarquable dans le fond.

Le service d'honneur a été parfaitement assuré par Mlles Henriette Thiers, Marie Casanova, Gabrielle Cecconi, Marie Antoni, accompagnées de MM. Charles Aprille, Louis Villa, Félix Posthonier, Pierre Grisolle.

Après la messe, les jeunes mariés et leurs parents ont reçu à la sacristie les vœux de bonheur et les félicitations de leurs très nombreux amis.

Le repas de noces a été servi au Grand Hôtel de France, bien décoré pour la circonstance. Plus de soixante invités y ont pris part et ont fait honneur au menu préparé par le renommé chef de cet établissement. Le voici d'ailleurs:

Marennes vertes
Loup au court Bouillon Sauce Isaigny
Pommes en Serviette
Médaillons de Rouf Rossini
Sorbet teigeux au Maraquin
Mauviettes truffées en Belle Vue
Asperges en branches Sauce Mousseline
Poularde du Mans à la Broche
Salade Moscovite
Parfait Favorite
Dessert — Friandises — Fruits
Bolgodora Vieux — Chablis — Mercurey
Beaune — Champagne

Aucune réception n'a suivi le déjeuner à cause du deuil de la famille Villa.

Nous prions M. Joseph Aprille et la charmante Mme Joseph Aprille de vouloir bien accepter les vœux sincères que nous formons pour leur bonheur.

SOCIÉTÉS & SYNDICATS

AMICALE DES SURVEILLANTS MILITAIRES. — Les membres de l'Amicale des Surveillants militaires auxiliaires sont priés d'assister à la réunion annuelle, le 14 janvier, à 10 heures du matin, au siège social (salle des écoles place Saint Nicolas), à l'effet de prendre connaissance de la gestion financière de 1911, de la correspondance échangée avec les autres groupes et la nomination des membres de la Commission pour l'année 1912.

Le Président, J.-M. AGOSTINI.

THÉATRE

La Tosca

La *Tosca*, si impatiemment attendue, a enfin été jouée mardi soir.

La salle était comble. Fauteuils, loges et baignoires, tout était occupé; le public élégant des grands jours se pressait, applaudissant les artistes, les encourageant de ses bravos. Du parterre aussi partaient les acclamations, très méritées parfois, mais s'adressant spécialement à quelques artistes plutôt qu'à l'ensemble de tous ceux qu'interprétaient la pièce.

On s'est bien rendu compte, en effet, que les bons artistes, que nous avons félicités maintes fois, ont soutenu de tout leur talent le succès de la soirée. Les autres aussi méritent nos éloges, mais ils sont presque tous des débutants qui, malgré leur bonne volonté et leurs réels efforts à bien faire, n'auraient pu suffire par leur seul jeu à nous donner sur l'ensemble l'impression excellente que nous avons gardée.

Le principal rôle tenu par Mme Lina Cavalieri aurait pu à lui seul assurer le succès de la soirée. Et vraiment la faveur que, dès le début, lui a accordée le public et qui s'affirme chaque jour davantage lui était bien dûe. Comme toujours Mme Cavalieri fut une merveilleuse comédienne et une chanteuse émouvante. On sent que cette artiste est douée d'une sensibilité qui la transforme quand elle joue. On voit, on entend que ses gestes et sa voix ne traduisent plus que les gestes et la voix du personnage qu'elle s'est assimilé, qu'elle a substitué dans son âme, dans son esprit, dans son cœur à sa personnalité propre. Et nous ne saurions assez féliciter M. Chelas.hi d'avoir doté Bastia d'un aussi beau talent.

M. Martellato est comme toujours mettre un bon organe au service d'un acteur excellemment vrai et consciencieux et M. Luigi Fini s'est appliqué à nous donner l'impression que son jeu et que son chant sont ceux d'un bon, d'un très bon artiste.

Il nous faut enfin féliciter MM. Carnesecchi et Icard et surtout l'orchestre qui, dirigé par le maestro Cheleschi, fut, comme toujours, très remarquable et récolta les applaudissements mérités de tous les spectateurs.

Commission Sanitaire de l'arrondissement de Bastia

Séance du 12 janvier 1912

Ordre du jour:

I. — Rapport du délégué chargé de la direction du service de la désinfection dans la circonscription.
II. — Communications du Président.
III. — Affaires diverses.

Nécrologie

Nous avons le très vif regret d'apprendre la mort de Mme Marie-Sabérine Vallicioni, épouse de M. Dominique Vallicioni, qui s'est éteinte doucement au milieu des siens après une courte maladie, à l'âge de 73 ans.

Une foule nombreuse assistait à la levée du corps qui a eu lieu hier à une heure de l'après midi. M. Vallicioni ne compte en effet que des amis à Bastia où une longue vie de labeur et d'honnêteté, un caractère droit, affable et loyal lui ont valu l'estime et le respect de tous ceux qui le connaissent.

De Borgo, d'où la famille Vallicioni est originaire, de nombreux parents et amis étaient venus apporter à M. Vallicioni et à ses enfants le réconfort de leur sympathie attristée. On remarquait également dans le cortège beaucoup de retraités vétérans des guerres du Second Empire ou anciens sous-officiers, venus eux aussi saluer en cette douloureuse circonstance leur camarade et ami qui, ayant d'être un bon citoyen, fut un bon soldat et qui porte la ruban de la médaille militaire depuis Solferino.

A notre tour nous le prions, ainsi que ses enfants, de vouloir bien trouver ici l'expression de nos bien sincères condoléances et de nos plus affectueux regrets.

F. C.

GENDARMERIE

15e Légion ter

Isteur, maréchal des logis à cheval à Portovecchio, est nommé à Vezzovato.

Doumas, brigadier à cheval à St-Florent, est nommé maréchal des logis à Ste Lucie de Tallano.

Laffont, brigadier à cheval à Lori, est nommé maréchal des logis à cheval à Portovecchio.

Doumenjou, gendarme à cheval à Belgodère, est nommé brigadier à cheval à Saint-Florent.

Parro, gendarme à cheval à l'Ile-Rousse, est nommé brigadier à cheval à Lori.

Gabrini, brigadier à pied à Ota, est nommé maréchal des logis à pied à Piana.

Vancourt, gendarme à pied à Piana, est nommé brigadier à pied à Ota.

Sylvex, gendarme à pied à San Gavino-di-Tenda, est nommé brigadier à pied à Ste Lucie de Portovecchio.

Luciani, gendarme à pied à Sainte Lucie de Portovecchio est nommé brigadier à pied à Vezzolasca.

Valery, brigadier à pied à Sainte Lucie de Portovecchio, passe à Vico.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 10 janvier

Observations faites par M. QUILICI
pharmacien-chimiste à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre: 7 heures du matin + 12 5 à midi + 15; à 6 heures du soir + 11. Maxima + 13 4; Minima + 9·2.
Baromètre: 7 heures du matin, 762 mm. midi, 761 mm., 6 heures du soir, 760 mm.
Vent: Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel: le matin, Quasi nuageux.
l'après-midi,

A l'arrivée

M. Bluysen, député, et Mme Bluysen sont arrivés par le courrier de Livourne et descendus au *Cyrnos-Palace*.

M. Paul Bluysen est un des membres les plus écoutés de la Presse Française et est le syndic de l'Association des Journalistes républicains.

Carnet mondain

Nous apprenons avec un réel plaisir les prochaines fiançailles de M. Joseph Flach, élève consul attaché au ministère des affaires étrangères, dont nous avons enregistré récemment le brillant succès au dernier concours des consulats, avec Mlle Napoleoni, fille unique de notre excellent compatriote M. Napoleoni, l'un des principaux industriels d'Algue, originaire de Conturi.

Ce mariage resserre davantage les liens d'amitié qui unissaient déjà deux des plus marquantes familles du Cap.

Nous offrons aux jeunes fiancés nos meilleurs vœux, et à leurs parents toutes nos félicitations

Belles étrennes

M. Philippe Tonelli, l'auteur si réputé de tant d'ouvrages sur la Corse, vient d'obtenir de la Société des gens de lettres, présidée par M. René Doumic, de l'Académie française, le prix Balzac, de 500 francs, pour son intéressant roman: «Par le cœur et par l'amour.»

Cet ouvrage de notre excellent collaborateur, qui a paru chez l'éditeur Méricant, en est à son 37e mille et a été traduit en plusieurs langues

Nos plus affectueuses félicitations à notre excellent ami M. le Juge de Paix de Fougères.

Vol

Mardi soir, M. Matteini, restaurateur, rue du Nouveau-Port, recevait trois italiens les nommés Pirodi Raphaël, Siotto Armand et Palacci Diomedo, qui demandèrent une seule chambre à coucher, et qui s'installèrent chez lui.

Quelle ne fut pas la stupéfaction de Pirodi Raphaël et Siotto Armand, quand ils se réveillèrent hier matin, et constatèrent que leur camarade avait disparu.

Ils s'aperçurent d'ailleurs, aussitôt après, que Palacci avait détourné à leur préjudice une somme de 45 francs et une montre en argent.

Ils déposèrent immédiatement une plainte à la police, et dans la journée, les agents arrêtaient l'inculpé qui fut trouvé porteur d'une somme de 36 francs.

La montre fut retrouvée à quelques distance du restaurant Matteini, dans le four d'un boulanger.

Palacci expliqua qu'il avait touché de l'argent dans la journée, et qu'il est complètement innocent.

Il a été conduit au Parquet.

Récompenses honorifiques

S. A. le Bey de Tunis vient de conférer la croix d'officier de l'ordre du Nichan-Iftikhar à notre distingué compatriote M. Franceschi, capitaine-adjudant-major au 106e d'infanterie.

Nous lui adressons nos chaleureuses félicitations.

Dans les Postes

MM. Chiesa, Bonerandi et Vergez-Trey, commis au bureau des postes et télégraphes de Bastia, ont été promus à une classe supérieure, au traitement de 3000 francs.

Nos plus vives félicitations à ces aymathiques fonctionnaires.

Palmes académiques

M. le capitaine Giansily Paul-André, du 104e, est nommé officier d'Académie.

A vendre

Une vache laitière.
S'adresser: Paul Ajaccio, Place Saint-Nicolas.

A louer

2 ou 3 pièces meublées en face de la mer.
Pour renseignements s'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Vêtements

Les vêtements pour hommes, dame et enfants, qui sont confectionnés à la Maison J. CARBUCCIA ET FILS, se recommandent par l'élégance de la coupe, le fini du travail et la modicité du prix.

Un coupeur émérite est attaché à cette importante Maison.

THÉATRE MUNICIPAL

Direction CHELE-CHI

Ce soir à 8 heures et demie
Deuxième représentation de

TOSCA

Opéra en 3 actes de Puccini

Bureau de location chez M. Poggi, coiffeur.

ETAT-CIVIL

Naissances.

Giannotti Joseph. — Venturini Alexandrine.

Décès.

Michell Pellegrini, ménagère, 80 ans, de Parcuri de Longues (Italie)
Rebuffi Joseph, ancien garçon de café, 65 ans, de Belgodère.
Colombani Pierre, 16 ans, de Bastia.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse:
PIERRE VINCENTELLI
33, rue de l'Opéra, Bastia

Services réguliers entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Prix avantageux

Le vapeur Saint-Jean partira de Bastia le 12 janvier à destination des Ports du Nord et Anvers sera inscrit.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00023

BOURSE DE PARIS

9 janv. — 10 janv.
Rentes de 3 0/0 ancien . . 94.30 — 94.20
— de 3 0/0 amortis . . 94.90 — 94.60
ex-coupon

L'ARRIVÉE DE M. DOUMER à Paris

Paris, 10 janvier.

M. Paul Doumer, sénateur de la Corse, est rentré, hier, à Paris, par le train de 11 heures du soir.

L'ancien président de la Chambre a été reçu, à la gare, par de nombreux amis politiques qui l'ont vivement félicité de son succès aux élections sénatoriales.

Interrogé sur ses impressions de Corse, M. Paul Doumer s'est déclaré enchanté de l'île de Beauté et de ses habitants.

« Je suis très satisfait, a-t-il ajouté, de mon élection.

» La Corse m'a fait un accueil des plus empressés et des plus touchants, aussi je la garderai un souvenir reconnaissant. »

L'Accord FRANCO-ALLEMAND

Les incidents de la Commission sénatoriale

LA DÉMISSION DE M. DESELVES

Paris, 10 janvier.

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, M. de Selves a démissionné, la suite des incidents soulevés à la Commission sénatoriale de l'accord franco-allemand par M. Clémenceau.

Le ministre des Affaires étrangères s'est rendu dans la soirée à l'Elysée, où il a eu une entrevue avec le Président de la République.

M. de Selves a adressé ensuite une lettre à M. Fallières, lui notifiant, assez incorrectement d'ailleurs, qu'il démissionnait parce qu'il ne voulait pas assumer plus longtemps la responsabilité de la politique extérieure, à laquelle, a-t-il ajouté, font défaut toute unité de vues et toute unité d'action solidaire dans le cabinet actuel.

Conseil des Ministres

Séance de nuit

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis hier soir, à 10 heures à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

L'incident Clémenceau-de Selves

Le Conseil s'est uniquement occupé des incidents qui ont éclaté à la réunion de la Commission sénatoriale chargée de l'examen de l'accord franco allemand

Après avoir envisagé l'hypothèse de la démission collective du Cabinet, les ministres ont écarté cette solution, en considérant que la démission de M. de Selves n'était provoquée que par un incident purement personnel qui n'engageait nullement la responsabilité du Cabinet.

M. CAILLAUX *INTERVIEWÉ*

A la sortie du Conseil des ministres qui s'est terminé à minuit, M. Caillaux a renouvelé, à plusieurs journalistes qui l'ont interviewé, les déclarations qu'il avait faites à la Commission sénatoriale:

En mon âme et conscience, a-t-il dit, j'affirme que j'ai fait mon devoir pendant les négociations entre la France et l'Allemagne, en secondant, par tous les moyens dont je disposais, l'action de notre diplomatie.

J'ai toujours tenu au courant de mes informations, ceux qui avaient qualité pour les connaître.

L'ENQUÊTE du Correspondant du *Petit Bastiais*

A la Place Beauveau

Le correspondant parisien du *Petit Bastiais* s'est livré à une enquête sur la retraite de M. de Selves et sur la divergence de vues qui paraît avoir existé entre M. Caillaux et le ministre des Affaires étrangères:

A la place Beauveau, c'est un tollé général contre M. de Selves qu'on accuse carrément d'avoir trahi son chef de Gouvernement, et d'avoir, depuis longtemps, trop bien renseigné M. Clémenceau.

On dit aussi que M. de Selves aurait fourni récemment à M. Poincarré, rapporteur de la Commission sénatoriale, des pièces confidentielles que les membres du Gouvernement avaient été unanimes à déclarer devoir rester secrètes.

Au Quai d'Orsay

Dans l'entourage de M. de Selves, c'est un tout autre son de cloches:

C'est un réquisitoire sévère contre M. Caillaux, qui, dit-on, abuse d'initiatives imprudentes et emploie des négociateurs aussi officieux que mystérieux, ce qui n'empêche pas le coup d'Agadir.

QUELQUES OPINIONS

Dans les couloirs du Palais Bourbon, de nombreux députés se promènent, commentant l'incident Caillaux-de Selves.

M. Etienne, ancien ministre de la Guerre déclare: « La situation est lamentable et n'est pas pour rassurer le pays. »

M. Jaurès affirme que le gâchis actuel jette le discrédit sur notre diplomatie.

M. Gauthier de Clagny, ancien député, dit très justement: « On doit laver son linge sale en famille et non aux yeux de l'Europe. »

M. Mathis, député des Vosges, déclare: « Mon opinion est que l'année 1912 ne s'achèvera pas, sans que des coups de fusils n'aient été tirés à la frontière de l'Est. »

Dans certains groupes, on assure que M. Delcassé, malgré son acceptation prématurée, refusera au dernier moment le portefeuille des Affaires étrangères.

La Démission de M. Lebrun

Le bruit court aussi que M. Lebrun, ministre des Colonies, serait prêt à démissionner.

L'opinion de M. Fallières

Enfin, une personnalité politique autorisée affirme qu'au Conseil des ministres d'hier soir, M. Fallières aurait indiqué nettement à M. Caillaux, que la démission du Cabinet s'imposait.

M. DELCASSÉ *succède* M. DE SELVES

Dès hier soir, M. Caillaux a commencé ses démarches auprès de plusieurs de ses amis pour trouver un remplaçant à M. de Selves.

Le président du Conseil pressentit M. Delcassé, ministre de la Marine, qu'il pria d'accepter le portefeuille des Affaires étrangères.

M. Delcassé crut devoir donner hier soir une réponse négative.

Mais, ce matin, après avoir mûrement réfléchi, et à la suite des démarches discrètes venues de l'Elysée même, M. Delcassé céda aux instances de M. Caillaux, et accepta en principe de succéder à M. de Selves.

Le portefeuille de la Marine

A la suite de l'acceptation de M. Delcassé, le président du Conseil a continué ses démarches, afin de trouver un titulaire au portefeuille de la Marine.

On affirme que c'est l'amiral Germinet qui sera appelé à la succession de M. Delcassé.

Dans la soirée, on annonce que l'amiral Germinet aurait refusé le portefeuille de la Marine.

M. Pierre Baudin, pressenti à son tour, aurait réservé sa réponse.

L'IMMEUBLE de la Compagnie d'Assurances
L'ÉQUITABLE DES ÉTATS-UNIS *est détruit* par les flammes

12 personnes brûlées
100 millions de dégâts

Paris, 10 janvier.

Un immense incendie s'est déclaré dans l'après midi, au siège social de la Compagnie d'Assurances *l'Equitable des Etats-Unis*.

Malgré la prompte organisation des secours, le feu se propagea avec une grande rapidité.

En un clin d'œil, le bel immeuble occupé par la Direction de la Compagnie devenait la proie des flammes, et une partie des employés furent même surpris par le feu.

M. Lépine dirigeait en personne le service d'ordre qui était assuré par plusieurs compagnies de pompiers.

Après plusieurs heures de travail acharné, on réussit à se rendre maître du feu.

L'immeuble n'était plus qu'un monceau de ruines.

12 personnes ont été brûlées vives dans la fournaise.

Les dégâts matériels s'élèvent à plus de 100 millions.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 10 janvier.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, aujourd'hui, à 2 heures à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

La situation ministérielle

Le Conseil s'est occupé de la situation ministérielle.

La séance s'est prolongée jusqu'à 7 heures du soir, sans qu'aucune décision définitive ait été prise.

DERNIÈRE HEURE

DÉMISSION du MINISTÈRE

Paris, 10 janvier.

Devant l'impossibilité de trouver un titulaire pour le portefeuille de la Marine, et, en présence des multiples hésitations de M. Delcassé à accepter le portefeuille des Affaires étrangères, M. Caillaux, président du Conseil, a réuni ses collègues au ministère de l'Intérieur et leur a annoncé sa ferme intention de quitter le pouvoir, la situation n'étant plus tenable.

L'opinion de M. Caillaux est partagée par presque tous les ministres qui décidèrent de démissionner.

M. Caillaux s'est rendu à 10 heures à l'Elysée, et a remis au Président de la République la démission collective du Cabinet.



PIPPERMINT

Liqueur Mondaine pour dames et soirées. Dans l'eau fraîche, avec soda.
CET frères, inventeurs, 1796.

AVIS DE DÉCÈS

M. Sauveur Colombani et ses enfants; Mme et M. Augustin Rappallini, typographe; Mme et M. Antoine Colombani, coiffeur, et leurs enfants; Mme et M. Pierre Colombani, coiffeur, et leurs enfants; M. et Mme Adolfini et leurs enfants; M. et Mme Bergasse de Marseille; M. Joseph Delosi et leurs enfants; M. Balsamy Sangrin et son fils, de Nantes; Mlle Thérèse Farinole; M. et Mme Jean Maggi; M. et Mme Jean Franceschi et leurs enfants, de Paris;

Les familles Castarelli, Luciani, Colombani, Sartori, Filippi et Giovannini;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR PIERRE COLOMBANI

leur fils, frère, petit-fils, neveu, cousin et allié, décédé à Bastia, à l'âge de 17 ans, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui jeudi, à 2 heures et demie de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 9, rue du Poutetto.

Maison de Santé Chirurgicale

BASTIA, 4, Bd de Cardo, 4, BASTIA

Directeur: Docteur J. STEFANI,
Ancien interne
Lauréat des hôpitaux de Lyon
Ex-préparateur d'Anatomie
à la Faculté de Médecine
Membre
de la Société française d'ophtalmologie
et de la Société d'ophtalmologie de Lyon

CHIRURGIE GÉNÉRALE ET SPÉCIALE
(Maladies des yeux, des oreilles du nez, de la gorge et du larynx)

Cet établissement, nouvellement créé (ouverture 1er janvier 1911), est venu combler une véritable lacune en permettant aux habitants de la Corse entière de trouver chez eux les mêmes commodités et les mêmes garanties que sur le Continent, français ou latien.

Confort chirurgical moderne
Outillage complet
Prix de séjour modérés

Pension gratuite aux accidentés du travail.

Règlement-notice sur demande
Téléphone interurbain n° 10

Consultations tous les jours de 1 h. 1/2 à 3 h. 1/2

Produits Forestiers de la Corse

Ecorces — Bois — Charbon

Scierie mécanique à Vivano d'Olmo

Entrepôts et Bureaux à Bastia:
Quartier de Toga.

Vente de bois de toutes dimensions et de toutes essences.

Débits sur commande.

Bois de construction, de menuiserie, d'ébénisterie, de caisserie, de tonnellerie, de charronnage, tournage, sciage, etc.

Prix modérés

Usines — Bois à brûler — Charbon de bois

HOTEL LIMAROLA

27, rue l'Opéra, BASTIA

Chambres spacieuses et confortables. — Cuisine bourgeoise saine et soignée. — Grand jardin ombragé dans l'hôtel. — Pensions entières pour célibataires ou familles à des prix très modérés.

M. Limarola réponds devant les parents des jeunes gens prenant pension chez lui.

La situation de l'hôtel, vis-à-vis de la Poste, à proximité à la fois de la Gare et de la Place Saint Nicolas, centre de la ville, est des plus agréables pour les passagers.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
105 Fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, Boulevard Risquier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laforge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ressorts artificiellement.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE - MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

L'INDICATEUR CORSE 40 cts
QUI INDIQUE TOUT POUR
A. CLAVEL, Editeur, 58, rue St-Lazare, PARIS

Epicerie de la Gare
Mme ORESTE BIAGINI
Denrées Coloniales - Grains - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances
BISCUITS DE LUXE
Conserves alimentaires
Produits de choix. — Faïencerie
VINS FINS et CHAMPAGNE
VIN DE TABLE à 0,50 & 0,60 LE LITRE
Vinaigre à 0,30

CHEVEUX
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.
Imprimerie Ollagnier

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
BASTIA QUINQUINA
Vin du Cap au Quinquina Bourgeois frères

Prime Sensationnelle
AGRANDISSEMENT
30 × 40
Réservé exclusivement aux Abonnés du PETIT BASTIAIS
Pour être agréables à nos fidèles abonnés, nous venons de traiter avec la sympathique et distingué photographe
J. MORETTI
universellement connu par sa superbe collection de types et vues de la Corse ainsi que par les brillantes récompenses obtenues aux Expositions suivantes :
Bastia, grand prix.
Aix-les-Bains, diplôme d'honneur.
Lyon, membre du Jury, hors concours.
Marseille, grand prix.
Paris, 2 grands prix.
Naples, m. du Jury, h. concours.
Anvers, id. id.
Londres, id. id.
Bordeaux, id. id.
Pour faire connaître son travail à nos nombreux abonnés, M. Moretti donne un agrandissement 30×40, retouches soignées, franco de port et d'emballage, au prix dérisoire de 5 francs.
BON à détacher et à adresser avec n'importe quelle vieille photographie à l'adresse ci-après : M. J. Moretti, photographe, 15, Bd Saint-Angelo, Bastia (Corse)
Bulletin de souscription à détacher
CONDITIONS A REMPLIR POUR L'OBTENIR
L'AGRANDISSEMENT 30×40 sera livré contre 5 francs seulement, au lieu de 20 francs.
Nom
Localité
dép. en gare à
N.B. La Rédaction ci-dessus n'engage en rien notre

Jean GRAZIANI
Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
9, Boulevard du Palais, en face
Assurances : Vie. — Incendie. — Accidents
Contentieux
Recouvrements de Créances — Gérance d'Immeubles
Locations, Ventes et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque
Rédaction d'Actes Sous Seings privés
Etablissement de Comptabilités. — Mises

Installation à Gaz
JEAN CINI
Ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli
Seul Dépositaire
DU BEC GRANOUX

Aimeriez-Vous
posséder une Bibliothèque complète de tous les Chefs-d'Œuvre littéraires
de tous les temps
et de tous les pays ?
le tout payable à raison de quelques francs par mois, dès le jour de la remise
Demandez aujourd'hui même, sans engagement, à titre de renseignements, la Brochure explicative n° 75 à
la Bibliothèque des Familles, Jean GILLEQUIN & Cie, 31, Boulevard Saint-Michel, PARIS, qui fait l'envoi gratuit

Vin du CAP CORSE
au Quinquina
Marque déposée
Apéritif
Tonique
Fortifiant
Refuser
toute
imitation
L. N. MATTEI
BASTIA (Corse)

Maximum de lumière
Maximum de durée
Minimum de volume
Telles sont les qualités incontestables de la lampe électrique de poche
« Radia »
En vente chez les Débitants de Tabacs et à Ajaccio, chez M. Léon SERRA, 19, Cours Napoléon.
Représentant concessionnaire pour le Département de la Corse: Maison Ch.-F. POGGIOLI, Bastia.

BAR SOAVI
Cours Sébastiani
BASTIA
BIÈRE GRUBER à 20c le Bock

Maux de Dents guéris radicalement par Roulettes Dentaires
A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôts : Pharmacien Luigi à Bastia, Raffalli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sanguinetti à Calvi, Cours Napoléon, à Ajaccio.
Ne pas oublier que l'Amaro Mattei est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 12 — VENDREDI 12 JANVIER 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal.
Petite réclame 1 fr. — Faits divers 0,50 — Judiciaires 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés

LA CRISE MINISTÉRIELLE

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 6 h. 52 m. — Coucher, 48 h. m.
Dernier quart., le 10. — Nouv. Lune, le 18
Fête d'Aujourd'hui : Saint Fréhe.
Fête de Demain : Sainte Véronique.

11 JANVIER

Deux Discours DE M. DE MARBEUF AUX ÉTATS DE CORSE

1779 & 1785

Les discours prononcés à l'ouverture des Etats de Corse par les Commissaires du Roi, c'est-à-dire le Gouverneur du Roi, c'est-à-dire le Gouverneur et l'Intendant, n'ont pas été insérés dans les procès-verbaux des sessions. On n'y trouve d'autre mention que celle-ci : *Eumite Mgr le Comte de Marbeuf a dit, etc. — Mgr N... (l'Intendant) a dit, etc.* — Ces discours étaient imprimés sur des feuilles séparées et distribuées aux députés, qui ne se souciaient guère, d'ailleurs, de les conserver, une fois la session terminée. On peut s'expliquer ainsi la difficulté que l'on rencontre aujourd'hui à en réunir la collection complète. Nous ne connaissons jusqu'à présent que quelques-uns des discours de Marbeuf. Le discours prononcé aux Etats de 1770 nous a été conservé par Ambrogio Rossi, mais traduit en italien. Celui des Etats de 1779 nous a été communiqué par M. Levie, président du tribunal d'Ajaccio.

Enfin, nous avons retrouvé le discours prononcé aux Etats de 1785, dont l'importance n'a encore rien perdu de son actualité.

Le plan de ces discours ne varie guère. Marbeuf, qui présida, d'ailleurs, tous les Etats, des premiers (1770) aux derniers (1785), expose d'abord aux députés combien serait misérable la situation de la Corse, si elle n'avait été réunie à la France (Marbeuf préfère dire *conquise*), puis il rappelle les bienfaits accordés par le Roi et invite les députés à la reconnaissance. Il leur explique ensuite ce qu'il y a encore à faire pour améliorer l'état physique ou moral de l'île, pour faire disparaître des habitudes regrettables, et ne ménage ni les conseils, ni même les reproches.

Discours prononcé aux Etats de Corse de 1779. — L'année 1778 avait été désastreuse pour la Corse. Les récoltes avaient fait totalement défaut, et sans les secours envoyés par le Roi, un grand nombre d'habitants seraient probablement morts de faim. Ecoutons l'historien Renucci : « Une terrible disette affligea cette année la Corse. Bien que les terres de l'île soient propres à toute culture, néanmoins il arrive parfois qu'elles sont stériles et infécondes si la pluie vient à manquer. Le ciel resta quelquefois serein pendant sept ou huit mois, sans que, depuis l'époque de la semaille jusqu'à celle de la récolte, il tombe une goutte d'eau dans les champs. Ce fut ce qui arriva cette année. Aussi la disette fut-elle extrême, et comme on n'avait pas de blé pour faire la semaille, chacun craignait que la récolte ne manquât également l'année suivante. Déjà, on commençait à abandonner les charrues, à vendre les animaux de labour et à laisser les campagnes en friche, lorsque la prévoyance vigilante de Louis XVI vint rassurer les esprits et conjurer un orage qui faisait craindre les plus grandes calamités. Mille huit cent quatre-vingt et un *cantari* de blé pour ensemencer les terres, deux mille quatre cents *cantari* de farine furent envoyés dans l'île ; en même temps, le ministre Necker donnait des ordres précis à l'intendant pour qu'il conclût avec les négociants un arrangement en vertu duquel ceux-ci fourniraient à toute commune le blé dont elle aurait besoin ; le gouvernement garantissait le paiement ; les communes avaient même le droit de fixer elles-mêmes le délai dans lequel elles devaient rembourser. C'est ainsi que Louis XVI s'appliquait à mériter les bénédictions des populations de la Corse et les éloges des étrangers. »

Mais les misères morales n'étaient pas moindres que les besoins physiques. Depuis que Nicodemo Pasqualini, ancien partisan de Paoli, avait pu débarquer secrètement en Corse et soulever contre les Français plusieurs centaines de mécontents, les vengeances particulières avaient repris leur cours, et les assassinats étaient devenus aussi nombreux qu'auparavant. Dans la seconde partie de son discours, Marbeuf se plaint du malheureux préjugé adopté dans l'île, qui porte les Corses à ne point reculer devant les faux serments pour cacher les crimes et assurer l'impunité aux assassins. Il fait appel en terminant au concours du clergé pour attaquer dans le cœur des insulaires et détruire ainsi ce vice invétéré. L'intervention paternelle du clergé contribua-t-elle pour sa part à enrayer le mal ? c'est possible ; mais ce qu'il y eut de plus efficace, ce furent les poursuites incessantes des détachements du Royal-Corse chargés de saisir les criminels, ce fut la juste sévérité des juges que ne paralysaient point alors les verdicts débonnaires d'un jury inintelligent et trop souvent *préparé*.

Discours prononcé aux Etats de 1785. — La récolte de 1779 avait été plus malheureuse encore. De longs mois se passèrent sans pluie et les blés séchèrent sur pied. La disette s'étendit sur le continent italien où plusieurs villages furent abandonnés par leurs habitants contraints d'aller mendier ailleurs. Rossi ajoute dans son histoire que bien des gens en Sardaigne furent réduits à se nourrir de l'herbe ordinaire. Les récoltes ne furent guère plus abondantes dans les années qui suivirent ; mais grâce aux libéralités du Roi, la Corse n'eut pas à souffrir de la disette comme les provinces d'Italie. Dans le discours de 1785, Marbeuf rappelle en quelques mots aux députés ce que la Corse doit à la générosité du Roi depuis quelques années. Il part de là pour exposer tout ce qu'il y a à faire en Corse pour améliorer l'agriculture. Nous ne résumerons pas ici les conseils qu'il donne. Il vaut mieux que chacun les lise *in-extenso* dans le discours lui-même, et constate si les choses ont vraiment beaucoup changé depuis 1785.

L. LETTERON.

L'Accord FRANCO-ALLEMAND

Conséquence probable

Qui de nous, après les événements qui viennent de se dérouler entre la France et l'Allemagne, n'a voulu jeter un coup d'œil sur la carte de notre Afrique Equatoriale, sensiblement modifiée au profit de nos voisins d'Outre-Rhin.

Et quiconque a consulté cette carte, n'a pu être sans remarquer cette étroite bande de terre, enclavée entre la frontière Espagnole et le Mouni (côté nord du Gabon) ; et sans s'étonner de ce que, vu l'immense étendue des terrains concédés, l'Allemagne nous ait âprement disputé surtout cette infime partie de territoire.

On ne peut alléguer à ce vouloir le désir de posséder un port sur l'Atlantique. Le Cameroun en est amplement pourvu et la rade de Coco Beach dans la baie de Corisco, séparée du littoral allemand par le littoral espagnol, ne pouvait à elle seule stimuler à fort l'intérêt germanique. N'y aurait-il point là, de la part des Allemands, quelque vue secrète, quelque projet caché de s'annexer encore, en un temps plus ou moins proche, la Guinée espagnole elle-même.

Il est clair que l'Allemagne, en Afrique, ambitionne bien plus que ce qu'elle a. Les prétentions émises au début des négociations franco-allemandes par le plénipotentiaire Teuton en sont la plus convaincante des preuves. Elle a su arracher à la France, par l'intimidation, la chicane et le marchandage, une partie de ce qu'elle convoite. Elle sait que, pour le moment, elle ne peut, de ce côté, obtenir davantage ; aussi nous laissera-t-elle tranquille. Mais ses bons amis les Espagnols, jouissent-ils, eux aussi, en Afrique, d'une quiétude qu'ils n'auront point, comme nous, payée chèrement ? Il est permis d'en douter.

Les convoitises du Kaiser ne se bornent point seulement à l'annexion d'une partie de notre Congo français. Elles visent à une prépondérance complète en Afrique Equatoriale ; les besoins de la Nation allemande se font trop impérieusement sentir pour que le Souverain s'arrête aux premiers succès de sa clairvoyante politique coloniale.

Que Guillaume II se soit, ces temps derniers, dépensé en amabilités en avances flatteuses auprès d'Alphonse XIII, cela entrait dans son jeu pour brouiller, au profit de son empire, les cartes de la France. Mais maintenant que la Willemstrasse est parvenue à fixer les bases d'un accord avec le Quai d'Orsay, et que de ces négociations, l'Allemagne est sortie puissance de premier ordre en Afrique Equatoriale, souff ira-t-elle longtemps au flanc de l'empire colonial qu'elle a su se créer, cette verrue gênante,

---

47 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

EVASION D'EMPEREUR

par le Commandant DRIANT

VI

LE BAPTÊME DU FEU

Cependant, au sommet de l'échelle, Le Breuilhe, un grand roux à la moustache tombante, s'était planté baïonnette en arrêt, prêt à défendre le débouché du pont, et derrière lui un autre grognard ajustait déjà le plus avancé des assaillants.

— Ne tirez pas ! cria le commandant en relevant le canon du fusil.

Il était évident en effet que le bruit d'une détonation allait mettre le commandant de l'« Olympus » au courant des difficultés que rencontrait son parlementaire dans l'accomplissement de sa mission, et qu'il reverrait sans tarder, à défaut de coups de canon qui eussent risqué d'atteindre les nôtres, une nouvelle embarcation, celle-là armée de fusiliers, pour assaillir la frégate... Cependant l'équipage de la chaloupe devenait de plus en plus menaçant, ceux d'en bas répugnant violemment ceux qui restaient à mi-chemin de l'échelle pour les obliger à monter, lorsque l'intervention d'un élément nouveau vint calmer cette ardeur guerrière. Rigal, le Parisien, venait d'apparaître à l'entrée de la coupée, armé simplement d'une longue lance de cuivre semblable à celles qui servent dans les incendies. Sans se prendre, il se couvrit le robinet en criant sur le ton traînard des marchands ambulants :

— A la douche, à la douche !

Un puissant jet d'eau entouré d'une épaisse buée blanche partit aussitôt à l'adresse des marins anglais les plus avancés ; la chaudière de l'« Aigle » n'était pas encore au maximum de fournir de la vapeur à quatre ou cinq atmosphères de pression pour mettre le lourd piston de la machine en mouvement, mais elle pouvait fournir la pression de l'atmosphère qui, avec le système de « condenseur » imaginé par Watt, suffisait à mettre en mouvement la pompe adjointe à la machine à vapeur ; en outre, l'eau de cette chaudière était déjà suffisamment « chaude » pour « refroidir » les velléités belliqueuses des assaillants. Son effet fut instantané ; on les vit successivement lâcher les barreaux de l'échelle et se rejeter pêle-mêle dans la chaloupe.

Debout à l'arrière, un marin portant de larges galons sur les manches, le patron de l'embarcation sans doute, continuait à vociférer, le bras étendu, en donnant un ordre qui devait être des plus importants, car il le répétait inlassablement ; mal lui en prit, car la trajectoire brûlante se retourna sur lui, et sa figure, déjà très carminée, s'irisa en teintes écarlates, en même temps que son verbe était brusquement coupé ; de plus, la violence du jet, lui faisant perdre l'équilibre, le précipitait à l'eau. Ce fut comme un signal pour tous ces échaudés ; semblables à ces grenouilles qui se jettent dans un étang à l'apparition d'un danger, cinq ou six d'entre eux s'élancèrent à la mer et se mirent à nager vers l'« Olympus ». Trois seulement restèrent au fond de la barque, doutant évidemment de leurs capacités natatoires pour franchir les huit cents mètres qui séparaient les deux navires, et le Parisien, lorgnant le robinet de sa lance, les éparpilla. Malheureusement tout ce brouhaha n'avait pu échapper aux longues oreilles marines traînées de l'« Olympus », et soudain un coup de canon tiré à poudre jaillit d'une des embrasures du navire anglais.

— Le coup d'avertissement, murmura le commandant Poirée ; ça va chauffer...

Que tout le monde s'abrite, cria-t-il, en faisant de ses deux mains un porte-voix dans toutes les directions.

Puis, jetant dans sa lunette un dernier regard à la surface de la mer :

— Le même a disparu, Et-il... l'« Invincible » ne doit plus être loin d'eux ; seulement il lui faudra ramener encore une fois ou deux à très courte distance, pour assurer sa direction : ce sera le moment critique... Pourvu qu'il ne voit pas aperçu à ce moment-là !

— Il ne le sera pas, affirma le lieutenant Besson : eux-mêmes, en tirant, vont se mettre un voile de fumée devant les yeux, et, à l'abri de ce rideau, l'« Invisible » approchera et rectifiera sa route sans être remarqué.

— Vous avez raison, dit le commandant, dont la physionomie s'éclaira. Souhaitons donc quelques salves à notre adresse : ce sera notre part de collaboration.

Soudain un feu de mousqueterie éclata sur la gauche ; la situation s'aggravait : les deux chaloupes de l'« Aigle » contenant les travailleurs venaient de quitter le rivage pour rallier le vapeur : c'est sur elles que tiraient les soldats anglais débarqués, fureux de n'être pas arrivés à temps pour leur couper la retraite. Les balles ricochaient l'eau à droite et à gauche des embarcations. Le lieutenant Besson courut à l'une des pièces de la batterie basse de tribord, suivi de Lacoste, l'ancien canonnier de Lutzen, et à eux deux, bien que Lacoste eût un bras de moins, ils eurent rapidement chargé une pièce de douze livres.

Ça me rappelle bien beau temps, fit le vieil artilleur, en approchant de la lumière du canon la mèche enflammée du portefeu.

Et le premier boulet lancé par l'« Aigle » jaillit de l'épaisse embrasure, tomba sur le rivage, au milieu du groupe d'Italiens rouges qui s'étaient avancés jusqu'au bord de la plage, et rebondit, au milieu d'une envolée de sable et de galets, dans les grands bois ; on vit les Anglais refluer en désordre jusqu'à la lisière.

— De la mitraille, capitaine, cria le manchot... A cette distance, ça les ramassera comme à la pelle.

Mais au même instant un grondement d'orage roula à la surface de la mer, et le carène de l'« Olympus » disparut derrière un long nuage de fumée blanche. Le navire anglais prenait la parole à son tour : le combat était engagé.

— Baissez-vous ! clama le commandant.

Une douzaine de boulets traversèrent la mâture de l'« Aigle » ; l'un d'eux creva la cheminée, un autre abattit le sommet de la corne d'artimon. Puis un deuxième roulement succéda au premier ; les batteries tiraient par salves d'ailes : comme les premiers, les projectiles, respectant la coque, balayèrent le pont et lancèrent un des mâts.

— Abritez-vous ! cria de nouveau la voix du commandant Poirée dominant le tumulte.

Il était manifeste que l'artillerie anglaise, craignant d'atteindre sa propre chaloupe demeurée au bas de l'échelle, essayait de balayer le pont et d'atteindre les œuvres supérieures du vapeur.

qu'est pour elle, la Guinée espagnole?

Bien qu'assez vaste, la Guinée espagnole ait une superficie égale environ au quart de la France, elle se trouve, pour ainsi dire, à l'heure actuelle, sortant depuis le nouveau traité, encerclée étroitement par les possessions allemandes. Il est fatal qu'elle finira, de gré ou de force, par faire partie intégrante de ce domaine, qui acquerra ainsi une prépondérance incontestée dans l'Atlantique.

Et de ce nouvel accroissement de puissance, nous aurons encore été nous, Français, ennemis héréditaires des Teutons, les instruments inconscients.

En effet, cette terre aujourd'hui espagnole, dont autrefois contestée entre la France et le royaume d'Alphonse XIII, la police des fleuve, en particulier, nous était réservée, en attendant qu'un arrangement tranchât d'une façon précise le litige en suspens.

Dans le courant de l'année 1902, un traité intervenait entre les deux nations, à la suite duquel, des compensations nous étant accordées, par les Espagnols, au nord du Sénégal, au dépens de leur colonie de « Rio de Oro, » nous abandonnions nos droits sur les territoires de Batab, Bénito et Rio del Mouni.

Une Commission ayant à sa tête l'Administrateur des Colonies, Bonnel de Mézières, fut chargée de la frontière nouvelle des deux colonies congolaises; mais la France se réserva néanmoins le droit de préemption sur les terrains cédés, dans le cas où l'Espagne voudrait s'en défaire.

Ainsi fut créée la Guinée espagnole qui bénéficia, par ce traité plutôt désavantageux pour nous, de l'avis de gens experts en matières coloniales, des sacrifices, du labeur et même des bâtisses et constructions françaises, qui lui furent généreusement données.

Mais, à l'heure actuelle, cette colonie abandonnée à l'inertie de quelques fonctionnaires, partisans du « dolce far niente, » et à la rapacité de quelques maisons de commerce, plus promptes à s'enrichir que de mûrir, périclite plus encore que nos possessions congolaises déjà bien mal en point.

Aussi, n'y aurait-il rien d'étonnant, à ce que, pour quelques millions de pesetas, l'Espagne, suivant les bruits tendancieux qui circulent depuis quelque temps, ne vende à l'Allemagne une colonie qui ne lui est d'aucun profit. Elle pourrait ainsi en tirer ses services rendus, et garnirait d'un peu d'or les coffres de la nation. Les finances espagnoles y trouveraient leur compte tout autant que l'ambition allemande, qui verrait ainsi, à bref délai, se réaliser ses grands rêves d'expansion coloniale.

Il y aurait bien nos droits de préemption qui devraient compter dans l'affaire. L'Allemagne s'en soutiendra-t-elle en temps opportun, sûrement pour les contester? « Tout est là » question » qui se trouvera résolue en un temps peu lointain.

Un Vieux Congolais.

ILE-ROUSSE

Les Méfaits du Vent

Le terrible vent qui s'est abattu sur la Balagne et qui a soufflé en tempête pendant plus de huit jours, a occasionné beaucoup d'accidents et de grosses pertes d'olives. La mer est démontée, rendant la navigation très pénible et très dangereuse; le nouvrier de Toulon-Marseille-Ile-Rousse, qui devait faire Calvi et Ajaccio en prolongement, a dû rester dans le port de Calvi, abandonné l'accalmie. Le *Corte II*, qui a quitté dimanche, 7 courant, Nice pour Ile-Rousse, n'est rentré que fort tard à Calvi où il s'est mis à l'abri. Sur tout le littoral, de Calvi à l'Ile-Rousse, le vent a sévi avec tant de violence que les olives sont toutes par terre, les arbres semblent avoir été gaulés; la moindre pluie qui surviendra fera fermenter ces olives tombées avant terme et la récolte sera à moitié perdue; il est impossible de les ramasser toutes et les propriétaires, qui croyaient vendre leurs olives 2 fr. 50 à 3 fr. le décalitre, sont obligés de se contenter de 4 fr. et 6 fr. 90. Comme pour ajouter au tableau une note tragique, la sécheresse persistante empêche les moulins à huile de fonctionner et l'usine à vapeur des huileries en profite pour payer bon marché les olives.

Un accident, qui aurait pu tourner au tragique, causé par le vent, a eu lieu à l'église de l'Ile-Rousse pendant les vêpres, dimanche, 7 courant. Un châssis à vitraux s'est détaché du toit latéral et les éclats de verre ont blessé à la figure et au cuir chevelu, assez sérieusement, Mlle Antoinette Massoni, ainsi que sa sœur, adjointe aux Postes. On dût les transporter à la pharmacie Carinelli, où elles ont été pansées. Vu la gravité des blessures, il a fallu avoir recours aux points de suture pour Mlle Antoinette Massoni. De l'avis du praticien une quinzaine de jours de repos est nécessaire à la guérison.

Nous faisons des vœux pour que ces deux intéressantes demoiselles soient vite guéries.

THÉATRE MUNICIPAL

Samedi, 13 janvier, à 8 h. 1/2.

Grande Soirée de Gala

Organisée par le Comité Central des Fêtes, sous la Présidence d'Honneur de MM. le Premier Président, le Procureur Général, le Député de Bastia, le Gouverneur de la Corse, le Sous-Préfet, le Maire de Bastia.

PREMIÈRE PARTIE

CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL

ENTR'ACTE

DEUXIÈME PARTIE

PAGLIACCI

Opéra en 2 actes de Leoncavallo

Interprété par les artistes de la troupe théâtrale sous la direction de M. Cheleschi.

Nedda.	Mlles Angeloni
Peppo.	Bianchi
Canio.	MM. Rastelli
Tonio.	Martellato
Silvio.	Soamuzzi

Prix des places : Fauteuils, 1er rang de loges et baignoires, 3 frs. — Stalles et 2e rang de loges 2 frs. — Parterre 1 fr. — Amphithéâtre 0.60.

Un programme spécialement gravé pour cette soirée sera mis en vente à l'intérieur du Théâtre au prix de 25 centimes.

Carnet Mondain

Samedi dernier, à onze heures et demie du matin, était célébré, en la chapelle du Lycée de Bordeaux, le mariage religieux de Mlle Garros, fille du sympathique Surveillant Général, avec M. Reydon, receveur-contrôleur de l'Enregistrement détaché à Tunis.

Les témoins étaient : pour Mlle Garros, M. Borderier, député de la Gironde, et M. Ferval, proviseur du Lycée; pour M. Reydon, le général inspecteur Ordioni et M. Emile Martin, professeur d'histoire.

La mariée, resplendissante de grâce, de distinction et de beauté dans sa robe nuptiale, fut conduite à l'autel par son père. Un cortège composé de parents et d'amis accompagnait les époux. Nous avons remarqué : M. Massei, Mlle Marthe Massei, Mme Ferval, M. le docteur Angio, M. Bernard, censeur, M. Robert, directeur du Lycée de Valence, Mme et M. Chateau, surveillant général, M. Henri Chateau, interne en pharmacie, préparateur de matières médicales, Mme et M. Sorini, inspecteur d'assurances, MM. Toto Garros et Lucciani, étudiants en médecine, etc, etc.

La cérémonie fut célébrée par M. l'abbé Roux, aumônier du Lycée, qui, en un discours bien senti, rappela les devoirs et les obligations qui lient désormais l'un à l'autre les deux époux.

Le service d'ordre était assuré par la toute gracieuse Mlle Sanbon et par le docteur Garros. Après la messe, pendant laquelle Mme Laffite, dame d'un professeur, fit entendre à deux reprises sa belle voix, les invités se rendirent en voiture à la villa Bayonne où un lunch magnifique leur fut servi.

Dans l'après-midi, on organisa des jeux et des chants pendant lesquels on eut l'occasion d'applaudir surtout le talent de Mme et de M. Sanbi.

On se sépara assez tard, non sans avoir un peu dansé, regrettant que le deuil qui avait frappé tout récemment et si durement les familles Garros et Massei n'eût pas permis de donner à cette fête tout l'éclat qu'elle aurait dû avoir.

Nous renouvelons nos vœux affectueux aux jeunes époux et nos félicitations à leurs parents.

L. F.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 8 janvier.

La semaine débute de façon satisfaisante, nombre de valeurs ne se contentant pas seulement de conserver leur reprise précédente mais encore de l'accentuer. Notre Rente est ferme à 94.70. Les Fonds Etrangers varient peu : Extérieure 91.50, Turc 91.60, Serbe 90 frs, Russe à 1/2 99 103.75. Les grandes Institutions de Crédit ont une excellente allure; on a négocié le Crédit Lyonnais à 1.541, le Comptoir National d'Escompte à 940 et la Société Générale à 821. Le Crédit Foncier qui a détaché samedi un coupon de 12 frs est recherché à 815. Dans sa séance du 4 janvier le Conseil a autorisé pour fr : 1.617.332 de prêts communaux et pour fr : 6.755.900 de prêts fonciers.

Sous 5 950. Les valeurs de traction sont bien tenues. Bonne sensible des valeurs nitratières. Charbonnages russes en progrès. Reprise des titres aurifères. Rio 1.849.

En Banque, les mines d'or sud-africaines sont hésitantes. Diamantifères en reprise. Les caoutchoucs sont soutenus. Industrielles russes irrégulières.

La Niami Copper accentue son avance à 142.

Parmi les valeurs pétrolifères, l'action Naphte Lianosoff est ferme à 450.

On négocie à 127.50 l'action Casino de Trouville.

Fermeté des actions de nos grands réseaux.

Commission Sanitaire de l'arrondissement de Bastia

Séance du 12 janvier 1912

Ordre du jour :

I. — Rapport du délégué chargé de la direction du service de la désinfection dans la circonscription.

II. — Communications du Président.

III. — Affaires diverses.

LES DEUX ÉCOLES

Il y a d'abord les disciples du seigneur de Pasquière, ce seigneur dont le tombeau porte comme épitaphe :

Ci gît le seigneur de Pasquière,
Qui, philosophe à sa manière,
Donnait à l'oubli le passé,
Le présent à l'indifférence,
Et, pour vivre débarrassé,
L'avenir à la Providence.

Ce sont ces disciples qui, lorsque la maladie les atteint, disent qu'ils la traitent « par le mépris. » Avec ceux-ci les conseils sont inutiles et il n'y a qu'à attendre — leur fin. Mais il y a l'autre école, celle de tous les pauvres diables qui, malades, sont obligés malgré cela de travailler, n'ayant pas les moyens d'aller, l'hiver, à la Côte d'Azur, l'été à la campagne ou aux stations thermales. Ceux-là ne demandent qu'une chose, guérir le plus tôt possible. Nous leur disons : « Essayez le traitement des Pilules Pink. Les Pilules Pink ont déjà guéri tant de malades qu'il serait bien curieux qu'elles laissent justement exception pour vous. Les Pilules Pink, bien entendu, n'ont pas la prétention de guérir ce qui est incurable, un cancer de l'estomac, ou la phtisie au dernier degré par exemple, mais si vous êtes anémiques, si vous êtes déprimés, affaiblis, si vous souffrez de l'estomac ou d'épuisement nerveux, prenez les en confiance. Le champ de guérison des Pilules Pink s'étend sur toutes les maladies qui ont pour origine la pauvreté du sang, la faiblesse du système nerveux. »

GUÉRISONS

Mlle Augustine Dubois, de Bézenet (Allier), femme de chambre à l'hôtel du P.-L.-M. à Vichy, nous a écrit :

« Depuis longtemps je souffrais d'anémie. J'étais faible et je ne mangeais presque plus, parce que mes digestions étaient mauvaises et que la nourriture me répugnait. J'avais des migraines qui duraient des journées entières, des vertiges, des étourdissements. Depuis que j'ai fait la cure des Pilules Pink, je me porte à merveille. »

Mme Mathieu, rue de la Chapelle-Saint-Louis, à Dijon (Côte d'Or), nous a écrit :

« Je ne puis que recommander les Pilules Pink à ceux qui souffrent. Elles m'ont fait le plus grand bien. Depuis longtemps atteinte de faiblesse générale et d'oppression, je traînais. J'avais pris bien des médicaments, mais sans obtenir de soulagement. Vos Pilules Pink, elles, m'ont rendu la santé. »

On trouve les Pilules Pink dans toutes les pharmacies, et au dépôt : Pharmacie Galtin, 23, rue Ballu, Paris; 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

Gazette Départementale

PROPRIANO. — M. le Maire de Propriano a fait établir un devis pour la réfection du toit de la mairie qui se trouve en mauvais état, et qui laisse pénétrer la pluie dans l'intérieur. Le conseil municipal a adopté les propositions de M. le Maire et le dossier a été envoyé à la commission des bâtiments civils.

Cette commission vient de donner un avis favorable au projet, sous la réserve que les rectifications signalées seront effectuées.

CERVIONE. — M. Sorini, conducteur des ponts et chaussées à Cervione, est nommé au grade d'officier d'administration de 2e classe du génie territorial.

ALGAJOLA. — Dans la soirée du 9 janvier, vers les 5 heures, on a découvert, dans le petit cimetière de la commune d'Algajola, le cadavre inanimé du nommé V. J. Le pauvre malheureux a voulu se donner la mort avec une cartouche de dynamite qu'il s'est placée, avec un cynisme prémédité, sous la gorge. L'explosion de l'engin s'est produite vers les 6 heures du soir et a littéralement fracassé la partie occipitale en enlevant toute la face. La mort a été instantanée. On attribue ce suicide à des chagrins intimes.

SAINTE MARIE. — M. le sous-lieutenant Vermeren, commandant la section de gendarmerie de Sainte Marie-Sicché, est promu au grade de lieutenant.

PIEDICORTE. — Sont attribués à la commune de Piedicorte de Gaggio à défaut de bureau de bienfaisance, les biens ayant appartenu à la fabrique de l'église de Piedicorte di Gaggio actuellement placés sous séquestre, la présente attribution faite sous la condition par la commune d'affecter tous les revenus ou produits des dits biens au service des secours de bienfaisance.

Le payement des dettes régulières ou légales de l'ancienne fabrique de l'église de Piedicorte di Gaggio sera à la charge de cette commune conformément à la délibération prise par le conseil municipal de cette commune le 10 octobre 1911.

BONIFACIO. — M. Jammet, officier d'administration de 2e classe à la direction de Bastia, est promu à la 1re classe et classé au parc d'artillerie de Bonifacio.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 11 janvier

Observations faites par M. QUILICI
pharmacien-chimiste à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 11; à midi + 15; à 6 heures du soir + 11. Maxima + 15.4; Minima + 9.2.
Baromètre : 7 heures du matin, 773 mm. midi, 772 mm., 6 heures du soir, 774 mm.
Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, découvert.
l'après-midi,

Chemins de fer

C'est avec un vif plaisir que nous avons appris la nomination de MM. Bertranda et Jules Mattei comme chefs de Section à la Compagnie de Chemins de fer Départementaux.

La Direction, par ces nominations, a tenu à récompenser les réels services de MM. Bertranda et Mattei dans la Compagnie, et à leur donner, en même temps, un témoignage de reconnaissance pour le zèle et le dévouement dont sont animés ces deux excellents agents dans leurs délicates et difficiles fonctions.

Nous les prions d'agréer nos plus chaudes et sincères félicitations pour l'avancement dont il vient d'être l'objet.

Obsèques

A trois heures de relevée les parents et amis des familles Colombani et Rappallini se trouvaient réunis dans la rue du Pontetto et ont suivi le cortège de M. Pierre Colombani, enlevé à la fleur de l'âge, dans sa dix-septième année, à l'affection de siens, malgré tous les soins dont il a été entouré.

L'absoute a été donnée en l'église Sainte-Marie.

Nous adressons à son père, M. Sauveur Colombani, à son grand-père, M. Augustin Rappallini, au duc doyens de nos typographes, et à leur famille toutes nos condoléances.

Nouvelles militaires

M. le chef d'escadron Gini, sous-directeur d'artillerie à Vincennes, est nommé directeur de l'atelier de fabrication de Vincennes.

Décès

En apprenant la mort de M. Tibet, chef de la Musique Municipale d'Ajaccio, les membres de la *Lyre Bastiaise* ont adressé le télégramme suivant à leurs camarades d'Ajaccio.

« Graziani. Musique Municipale d'Ajaccio.

« Douloureusement émus de la perte que vous venez de faire en la personne de votre regretté chef Membres *Lyre Bastiaise* présentent aux camarades Ajacciens leurs condoléances attristées.

« Aymo »

Service de la Sûreté

M. Cotoni, commissaire spécial adjoint à Nice, est nommé commissaire spécial à la Rochelle.

M. Mattei, commissaire spécial adjoint à Nice, est nommé commissaire de police à Menton.

A vendre

Une vache laitière.

S'adresser : Paul Ajaccio, Place Saint-Nicolas.

Perdu

Porte-monnaie cuir rouge contenant une somme d'argent et quatre coupons.

Prière de le rapporter au bureau du *Petit Bastiais* contre récompense.

— Une médaille en or de première Communion avec chaînette en argent aux initiales L. V.

Prière de la rapporter au bureau du *Petit Bastiais* contre récompense.

A céder

Etude d'Huissier à Bastia, ayant affaires en cours.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

SOCIÉTÉS & SYNDICATS

ASSISTANCE PUBLIQUE. — MM. les membres Assistants sont convoqués en réunion extraordinaire ce soir, à 8 heures, au local de la dite Société.

RHUM
FOX-LAND
GRANDE MARQUE

105 fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, Boulevard Riquier.

Nouvelle Société Navale
de l'Ouest

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
13, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Petits avantages

Le vapeur Saint-Jean partira de Bastia le 12 janvier à destination des Ports de Nord et Anvers sauf imprévu.

A VENDRE
ÉTUDE D'AVOUÉ
S'adresser à M. Nicolas Flach à Calvi.

Faillite de paiement

PIPPERMINT
Liqueur Mentaine pour dames et soirées, dans l'eau fraîche, avec soda.
GET frères, inventeurs, 1906.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00025

BOURSE DE PARIS

10 janv. — 11 janv.
Rentes de 3 0/0 anciennes . 94.20 — 94.70
— de 3 0/0 amortie . . 94.60 — 94.75
ex-coupon

Nominations dans les Finances

Le Receveur de Bastia

Paris, 11 janvier.

M. Leroux, receveur particulier des Finances à Wassy, est appelé aux mêmes fonctions à Bastia, en remplacement de M. de Casabianca, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Nouvelles Militaires

Etat-major général

Paris, 11 janvier.

MM. les généraux de division Menétrez et Pelletier sont relevés de leurs commandements respectifs et mis en disponibilité.

Au « Journal Officiel »

Dans la Police

Paris, 11 janvier.

Le *Journal Officiel* publie les nominations et permutations suivantes, dans le service de la police :

M. Balisoni, commissaire spécial à Marseille, est nommé commissaire de police de première classe à Marseille.

M. Paoli, commissaire spécial à Briançon, est nommé commissaire de police de première classe.

M. Nicolai, commissaire spécial à Nancy, est nommé commissaire de police de quatrième classe à Tergnier.

M. Susini est maintenu commissaire de police à Beausoleil.

Le décret de mise à la retraite de M. Bartoli est rapporté.

M. Bartoli est maintenu commissaire de police à Salon.

La Conquête de l'air

UN EXPLOIT DE DUBONNET

Le Record de la distance

De Paris à Kiew

Paris, 11 janvier.

L'aéronaute français Emile Dubonnet vient d'accomplir une superbe randonnée aérienne qui dépasse en audace et en intrépidité toutes celles accomplies jusqu'à ce jour.

Parti dimanche à minuit, en ballon sphérique, de Paris, en compagnie d'un de ses amis, Dubonnet a parcouru sans incidents une distance de 2.000 kilomètres, et a atterri, lundi matin à 6 heures, en Russie, à quelque distance de la ville de Kiew.

Emile Dubonnet a battu ainsi le record du monde détenu jusqu'ici par l'aéronaute de la Vaux, qui, en 1900, parcourut en ballon une distance de 1925 kilomètres.

La presse russe

Les journaux russes consacrent de longs articles élogieux à l'aéronaute français. Emile Dubonnet a été l'objet des plus chaleureuses ovations de la part de la population.

Les Incidents d'Oudjda

LE CAPITAINE PANDORI

Paris, 11 janvier.

Le capitaine Pandori, dont on connaît les démêlés dans la retentissante affaire d'Oudjda, comparaîtra prochainement devant la Cour d'Aix.

La date du procès n'est pas encore fixée.

Le capitaine Pandori a été écroué à la maison d'arrêt.

L'AFFAIRE TERROT-CECCALDI

Ee Jugement

Aix 11 janvier.

La Cour d'Appel a rendu aujourd'hui son jugement dans l'affaire Terrot-Ceccaldi.

M. Terrot de Lavalette a bénéficié d'un acquittement pur et simple, en vertu d'un considérant du jugement qui déclare que la tentative de corruption n'est pas punissable par la loi.

Conseil de Cabinet

Paris, 11 janvier.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 10 heures, en Conseil de Cabinet, au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Caillaux.

La démission du Cabinet

Le Conseil approuve la décision du président du Conseil tendant à la démission collective du Cabinet, et rédige la lettre explicative qui devra être adressée à M. Fallières.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LA SEINE

L'Affaire Flachon

La Condamnation

Paris, 11 janvier.

La huitième chambre correctionnelle a rendu aujourd'hui son jugement dans l'affaire de mœurs où était impliqué M. Victor Flachon, ancien directeur de la « Lanterne. »

M. Flachon a été condamné à 1 an d'emprisonnement et à 500 fr. d'amende.

Sa maîtresse, Georgette Véron, a été condamnée à 10 mois d'emprisonnement et à 500 francs d'amende.

Les autres prévenus, compromis dans cette scandaleuse affaire, se sont vues condamnées, à des peines variant de 1 à 3 ans d'emprisonnement, et à de nombreuses années d'interdiction de séjour.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. PASSY
Doyen d'âge

La séance est ouverte à 2 h. 11.

M. Passy, président d'âge, s'exprime en ces termes :

« Messieurs, la mission du bureau d'âge est terminée.

» Je prie M. Henri Brisson, président définitif, de vouloir bien occuper le fauteuil auquel l'ont appelé l'estime et la confiance de la Chambre. »

(Vifs applaudissements).

Présidence de M. BRISSON

Le président d'âge est remplacé au fauteuil par M. Henri Brisson, qui prononce l'allocution suivante :

Allocution du Président

« Il est d'abord de mon devoir d'adresser au nom de la Chambre, à notre vénéré doyen et à nos jeunes secrétaires provisoires, toutes mes félicitations et mes remercîments.

» J'adresse aussi à tous mes collègues, les remercîments des membres du bureau définitif pour l'honneur qu'ils nous ont fait, en nous accordant toute leur confiance.

» Et maintenant, reprenons notre tâche avec dévouement.

» Je souhaite que cette législature prenne une large part à la réalisation des idées républicaines et contribue, à développer dans notre belle France, dans l'ordre et la paix, la République laïque, démocratique, sociale et fraternelle. »

La démission du Cabinet

Le banc du gouvernement étant vide par suite de la démission du Cabinet, le président propose de renvoyer la séance à une date ultérieure.

Adopté.

La séance est ensuite levée et renvoyée à mardi.

SÉNAT

Réunion dans les bureaux

Le Sénat s'est réuni à 1 heure 45 dans ses bureaux pour l'examen des procès-verbaux d'élections.

Séance publique

Présidence de M. BUGUET
Doyen d'âge

La séance est ouverte à 3 h.

Le président d'âge annonce qu'il va être procédé à l'élection du bureau définitif.

Election du Président

M. Huguet déclare ouvert, pendant une heure, le scrutin pour l'élection du président définitif.

A 4 heures, le président d'âge fait connaître le résultat du dépouillement du scrutin pour la nomination du président définitif.

M. Antonin Dubost est élu sans concurrent par 215 voix.

Les Vice-Présidents

Le président d'âge annonce ensuite le résultat du dépouillement du scrutin pour la nomination de quatre vice-présidents.

Les Secrétaires

Le Sénat procède à l'élection de ses sept secrétaires.

Les Questeurs

Enfin, les questeurs sortants MM. Tillaye, Denoix et Bonnefoy-Sibour sont réélus.

Le Sénat fixe à demain l'installation du bureau définitif.

La séance est ensuite levée.

LA DÉMISSION du MINISTERE

LETTRE de M. CAILLAUX à M. FALLIÈRES

Paris, 11 janvier.

En remettant au Président de la République, la démission collective du cabinet, M. Caillaux a remis également à M. Fallières une lettre rédigée dans le dernier conseil de Cabinet, qui s'est tenu ce matin au ministère de l'intérieur, et dans laquelle il explique les raisons de cette démission.

Dans cette lettre, M. Caillaux indique hautement, que l'œuvre de l'accord franco-allemand fut élaborée par tous les membres du Cabinet, et que les résolutions prises le furent collectivement.

» Brusquement, ajoute la lettre, alors que je jamais, ni dans mon Cabinet, ni en Conseil, aucun grief n'avait été soulevé, un des membres du Gouvernement, au rôle duquel les circonstances donnaient une gravité spéciale, se retire.

» Je me suis trouvé dans l'impossibilité de compléter d'urgence mon Cabinet.

» Comme je ne veux pas laisser sans titulaire, même momentanément, le portefeuille de la Défense Nationale, je vous prie, Monsieur le Président de la République, d'agréer ma démission de président du Conseil avec celle de tous mes collègues. »

LETTRE des Ministres démissionnaires à M. Caillaux

Les ministres faisant partie du Cabinet démissionnaire viennent d'adresser à M. Caillaux, une lettre collective dans laquelle ils expriment à l'égard de leur chef de gouvernement, leurs sentiments les plus affectueux.

Ils rappellent leur collaboration unanime sur le terrain de la politique extérieure et terminent par cette déclaration :

« Nous avons conscience d'avoir servi, avec vous, la paix du monde ainsi que la dignité et la grandeur de la France. »

LA CRISE MINISTÉRIELLE

A L'ÉLYSÉE

Entrevue des trois Présidents

Paris, 11 janvier.

Suivant l'usage, le Président de la République a fait mander à l'Elysée, les présidents des deux Chambres, avec lesquels il a eut longuement entretenu de la crise ministérielle.

M. Léon Bourgeois

On affirme que MM. Henri Brisson et Antonin Dubost auraient désigné M. Léon Bourgeois, président de la Commission sénatoriale de l'accord franco-allemand, comme seul susceptible de dénouer cet imbroglio ministériel.

M. Caillaux

Le président du Conseil démissionnaire a eu dans la soirée une longue entrevue avec le Président de la République.

Aucune communication n'a été faite à la presse sur l'entretien de M. Caillaux avec M. Fallières.

Le Président de la République continuera demain ses démarches, pour la formation du Cabinet.

LES DESSOUS DE LA CRISE

Les nombreux députés qui, malgré la courte séance de la Chambre encombrent aujourd'hui les couloirs du Palais Bourbon, commentent de la façon la plus diverse la retraite de M. Caillaux.

Beaucoup de personnalités politique affirment que c'est M. Delcassé lui-même, qui aurait provoqué la démission collective du Cabinet, en disant en plein Conseil des ministres.

« Allons-nous en, puisque personne ne veut accepter le portefeuille de la Défense nationale maritime. »

COMBINAISONS MINISTÉRIELLES

Paris, 11 janvier.

Dans tous les milieux politiques, on se livrait, dans la soirée au petit jeu des combinaisons.

Ministère Bourgeois

L'hypothèse d'un ministère Bourgeois reçoit dans les milieux parlementaires le plus chaleureux accueil.

Il semble, en effet, que le Président de la Commission sénatoriale chargée de l'examen de l'accord franco-allemand soit tout désigné pour remplacer un cabinet qui doit sa chute à la politique extérieure.

Ministère Dupuy-Millerand-Poincaré

De l'avis d'un groupe important de parlementaires, la combinaison Poincaré Jean Dupuy-Millerand aurait une grande chance de succès; car elle aurait bien vue par la majorité de la Chambre.

Ministère Clemenceau

Enfin, on parle également d'une combinaison Clemenceau qui constituerait à nouveau un ministère de combat.

Maison L.-N. MATTEI

BASTIA - CORSE

AMARO MATTEI



VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA

APÉRITIF TONIQUE & FORTIFIANT

La Maison L.-N. MATTEI & Cie de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'inimitable :

"VIN DU CAP CORSE" AU QUINQUINA

dont la réputation est devenue universelle, contre des **contrefaçons** *que certains fabricants débitent sous le même nom.*

Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des **contrefacteurs** *qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.*

On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse

Le VIN DU CAP MATTEI, qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste inimitable.

DEMANDEZ PARTOUT

UN VIN DU CAP MATTEI

LIQUEUR MARINE

LA CEDRATINE

GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

(Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904).

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE = N° 13 — SAMEDI 13 JANVIER 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal.
Prix divers à forfait. — Réclames, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	32 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés

COMBINAISONS MINISTÉRIELLES

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 8 h. 58 m. — Coucher, 4 h. 9 m.
Dernier quart., le 10. — Nouv. Lune, le 18
Fête d'Aujourd'hui : Sainte Véronique.
Fête de Demain : Saint Nom de Jésus.

12 JANVIER

M. Doumer

En passant en revue les grands organes de la Presse française, nous avons constaté que le retour de M. Doumer au Parlement a été généralement accueilli avec une grande satisfaction.

Nous sommes heureux de reproduire l'article ci-dessous que nous tirons du *Propriétaire Agriculteur Financier*.

Un homme de sa valeur a sa place marquée parmi ceux que l'on appelle : « nos dirigeants ; » et s'il était à la tête du Gouvernement, on se sentirait *gouverné*, pour nous servir de l'expression employée par M. Lépine, avec autant d'amertume que d'à propos.

M. Doumer est, à l'heure actuelle, l'homme politique le plus qualifié de tous, parmi ceux qui ont déjà occupé le pouvoir, pour sortir la France des embarras du moment.

Avec ses vues larges, son esprit observateur, son coup d'œil juste, son caractère énergique et plein de décision, son indépendance très grande, sa conception intellectuelle des choses qui le met au-dessus de tous les préjugés, nul mieux que M. Doumer ne serait à sa place à la tête du Gouvernement.

Ajoutons qu'on ne lui connaît aucune compromission et qu'il a toujours su faire preuve d'une prudence extrême dans tous ses actes. Il a *un passé*, des états de service, suivant l'expression militaire.

Quand il veut quelque chose, il le veut bien, et ce ne sont pas les questions de pure forme qui le géneraient, dans l'exécution d'un plan arrêté par lui après sage réflexion.

Ce n'est pas un entêté maladroit, ni un sectaire farouche, malgré les idées très avancées qu'il a toujours défendues.

De la théorie à la pratique, il y a un abîme. M. Doumer l'a compris. D'ailleurs, malgré son étiquette socialiste, il a su, en maintes circonstances, se concilier des personnes d'opinion fort différentes et, sans faire de concessions de principes, il sait rallier les partis les plus opposés autour du drapeau national, dont il s'est toujours hautement proclamé le défenseur.

C'est, avant tout, un éclectique qui, comme on dit, prend son bien où il le trouve. Nous voulons dire qu'au lieu de limiter le choix de ses collaborateurs au groupe étroit d'une coterie politique, il n'hésitera pas à les recruter partout où il le jugera utile dans l'intérêt du pays, sans trop se soucier du « qu'en dira-t-on ? » Rappelons-nous qu'il s'est nettement déclaré ennemi des fiches, et qu'il s'est, sur ce point essentiel, séparé de ses amis politiques.

Si M. Doumer arrive au pouvoir, comme on doit le souhaiter, l'assiette au beurre ne sera peut-être pas laissée aussi exclusivement qu'aujourd'hui entre les mêmes mains. D'autres pourront avoir part au gâteau s'ils ont les titres nécessaires, condition *sine qua non*.

Nous avons connu M. Doumer à l'œuvre, en Indo-Chine.

C'est lui qui créa de toutes pièces ce que l'on appelle « l'outillage économique » de notre magnifique empire d'Extrême-Orient.

Au moins, du temps de M. Doumer, il y avait une tête, au gouvernement général. On se sentait dirigé. Lui parti, on ne trouva plus personne, encore que le nombre des fonctionnaires eût fort augmenté dans les bureaux !

M. Doumer, élu, peut être candidat à la Présidence de la République. C'est ce que craignent ses ennemis ; car on sait qu'il n'est pas l'homme qui, pour nous servir d'une expression empruntée au Grand Empereur lui-même, se contenterait d'être *un cochon à l'engrais de quelques millions*.

Nous avons parlé de l'homme public. Disons maintenant un mot de l'homme privé.

Sous ce rapport, M. Doumer reste inattaquable. Son existence a toujours été pleine de dignité. La famille absorbe les instants qu'il ne consacre pas au travail. L'éducation très soignée qu'il a su donner à ses enfants, les principes qu'il leur a inculqués ont été exposés par lui dans une œuvre magistrale intitulée : *Le Livre de mes fils*. — La morale qu'il enseigne ne repose pas, à vrai dire, sur la religion, ceux qui, comme nous, croient en Dieu, ne peuvent s'empêcher de le regretter, bien entendu.

Cependant, les théories élevées qu'il développe et, en particulier, l'idée de *devoir*, ne peuvent être désavouées par aucun moraliste, si rigoriste qu'il puisse être.

Né et élevé dans le culte protestant, M. Doumer s'est déclaré, depuis déjà longtemps, complètement indépendant en matière de religion. Mais il tient aussi à se montrer d'une tolérance absolue, en respectant les opinions particulières de chacun.

C'est un apôtre de la repopulation, et un défenseur ardent des grandes familles.

Sous ce rapport, et bien mieux que M. Piot, de regrettée mémoire, il a su prêcher d'exemple en devenant le père de neuf enfants.

C'est un fait qui n'est pas négligeable, croyons-nous, et qui disposera bien les Corses en sa faveur.

En résumé, l'île sœur, trop longtemps négligée par la métropole, trouvera en M. Doumer un champion zélé pour la protection de ses intérêts matériels et privés, comme la France elle-même pour le bien général de la nation.

FÉMINISME

Les dernières statistiques nous apprennent que, depuis 40 ans, il s'est produit une augmentation considérable du nombre des femmes engagées dans le travail professionnel.

Ce nombre s'est accru de 3 millions, tandis que le nombre des travailleurs homme n'a augmenté que de deux millions.

Que doit-on penser du déploiement de cette activité féminine. Beaucoup se demandent avec un peu d'inquiétude ce que sera la femme de demain ; depuis qu'elle s'est fait une place dans le commerce, dans l'industrie même, dans les grandes administrations, à l'école surtout ; elle poursuit sa marche en avant avec succès ; partout elle a prouvé la supériorité de son intelligence. Elle a forcé la porte des prétoires, elle a ses pièces dans toutes les facultés, place qu'elle demande plus grande, égale à celle occupée par l'homme. Les nouvelles générations de jeunes filles pensent surtout, on le voit, à se faire une situation ; si elles veulent passer un examen, le brevet ne les tente plus ; c'est le baccalauréat qu'il leur faut, car elles espèrent avec ce parchemin conquérir les carrières qui autrefois étaient réservées aux hommes, et c'est ce désir qui les pousse en en avant.

Cependant, si quelques unes réfléchissent ne doivent elles pas être assaillies de quelques scrupules ? Ne doivent elles pas se dire qu'elles s'engagent dans une aventure où les désillusions, les déboires peuvent être bien grands.

Elles doivent penser surtout, ces jeunes filles pratiques, froides, décidées, dont le mari possible est le dernier des soucis, si quelquefois une vague appréhension les arrête, qu'elles compromettent gravement l'institution sacrée du foyer dont jusqu'ici elles ont été les gardiennes aimées et respectées.

Le foyer, c'est l'argument que l'on doit employer pour arrêter ce mouvement, pour combattre cet orgueil, ce désir malsain qui trop souvent guident la femme et l'incite à devenir l'égale de l'homme, non pour l'aider, mais pour être sa rivale !

La femme doit être instruite ; elle doit pouvoir s'intéresser d'une façon intelligente aux affaires ou à la profession de son mari ; elle doit pouvoir le suppléer au besoin, s'il est possible, lorsque la fortune et l'aisance du foyer sont compromises ; mais elle doit rester l'amie, l'associée si l'on veut ; elle doit surtout conserver son prestige d'être faible et dévoué ; elle a tout à gagner à cela, Tandis que la lutte ne pourra jamais que lui nuire et l'abaisser. D'ailleurs, c'est pour le dévouement et l'affection que la femme existe sur terre.

La femme doit, bien entendu, pouvoir gagner sa vie, mais elle ne doit pas quitter son intérieur. Tant d'ouvrages féminins peuvent être exécutés à la maison, et si les gains sont moins importants, en apparence, combien le travail au foyer comporte d'économie !

---

46 — Feuilleton du Petit Bastiais

EVASION D'EMPEREUR

par le Commandant DRIANT

VI

LE BAPTÊME DU FEU

A la première salve, tout l'équipage de l'« Aigle » avait couru à son poste, les servants improvisés à leurs pièces, les autres derrière l'épais blindage qui garantissait la machine. La pièce de neuf livrée en batterie sur le pont à l'avant de l'« Aigle » était la seule qui pût riposter ; Loustin, le timonier, s'en était chargé, aidé des deux seconds, Calebasse et Gripon, que les tonnerres des détonations et des boulets laissait parfaitement calmes.

Il avait bien essayé d'allumer le fourneau où se chauffaient les boulets rouges, mais le lieutenant Genty lui lui avait interdit, en raison des difficultés et des dangers que présentait la charge. Si l'on songe, en effet, qu'on introduisait le boulet incandescent par la bouche, seul mode de chargement connu alors, on risquait d'enflammer la poudre et de recevoir le projectile dans le ventre, on comprendra cette défense faite à des artilleurs Lapraviste. D'ailleurs les boulets rouges ne s'employaient qu'à très courte distance, afin de ne subir dans leur trajet aucun refroidissement et de mettre le feu aux murailles de bois dans lesquelles ils pénétraient. Le canon de cent livres résonna à son tour, ébranlant toute la frégate, car c'était un des gros calibres de l'époque, et son affût massif, en bois renforcé d'épaisses armatures de fer, roulait en reculant sur de gros galets avec un bruit de tonnerre. Calebasse et Gripon, attelés chacun à l'une des cordes de retenue, n'avaient pas trop de toutes leurs forces pour le remettre en batterie. L'énorme boulet parti, salué de tous les grognards qui attendaient ce premier coup avec impatience, et, visible à l'œil nu pendant une partie de son trajet, disparut dans le nuage de fumée qui entourait le navire ennemi.

Maintenant les artilleurs anglais tiraient sans ajuster, sans voir, aucun souffle de vent ne dissipant le rideau de plus en plus opaque qui leur cachait le but. Cette circonstance fut le salut de l'« Aigle » ; car, dès la troisième bordée, et au moment où, nombreux, pressés, sifflants, les boulets commençaient à lisiller tous les recoins du pont, on entendit le bruit bien connu de la grande roue qui se mettait en mouvement dans son tambour ; la chaudière était maintenant sous pression, les palettes battirent l'eau, lentement d'abord, puis avec une vitesse croissante, et le vapeur se mit à reculer sans cesser de présenter son avant, mais en obliquant vers bâbord. Placé à l'arrière pour diriger le jeu du double gouvernail, le lieutenant Benson faisait jeter la sonde d'une façon continue, pour éviter l'échouage ; au bout de quelques centaines de mètres, on vit la masse des boulets ébouhouter l'eau à tribord ; l'« Aigle » était sorti de la zone dangereuse.

Mais il était évident que les vigies anglaises placées dans la mâture, et que n'aveuglait pas la fumée comme les canonniers, allaient annoncer ce déplacement ; le tir ne tarderait donc pas à être de nouveau répété, et le commandant Foudé se demandait s'il ne vaudrait pas mieux, en dernière ressource, aller s'échouer au fond de la baie et mettre tout le monde à terre, pour éviter le traitement ignominieux qui les attendait, lorsque, tout à coup, une haute colonne d'eau monta le long de la muraille de l'« Olympus » et retomba en une pluie d'écume ; puis la canonnade s'arrêta, et on vit distinctement l'« Olympus » s'incliner à bâbord ; ses mâts se penchèrent lentement, puis leur vitesse s'accéléra sous le poids de l'eau qui entrait par les sabords des batteries ils se couchèrent sur l'eau, et, d'une seule pièce, le navire s'engloutit. Le drame n'avait pas duré plus de cinq minutes.

Les navires d'autrefois ne disposaient pas, en effet, de ces compartiments étanches qui permettent aux cuirassés d'aujourd'hui de limiter leur envahissement par l'eau, en cloisonnant un certain nombre de cellules et en préservant les autres ; l'eau pouvait y entrer à flots, gagner tout l'intérieur du navire, et le poids de la nombreuse artillerie qui armait sur plusieurs étages les vaisseaux de haut bord aidait rapidement à la perte de l'équilibre du bâtiment ; dès lors il s'abîmait tout d'un coup, comme aspiré par l'abîme. C'était la première vision de l'effet de ces « torpedos » qui, sous le nom de « torpilles », sont devenus, dans les marines modernes, le cauchemar des commandants de navires et de leurs équipages. Elle produisit à bord de l'« Aigle » une impression d'ineffable émotion.

L'effet était si foudroyant, si nouveau surtout, que parmi ces hommes sauvés pourtant miraculeusement par des bâtiments, ce fut la stupeur qui domina tout d'abord. Rigal lui-même, le Parisien blagueur, n'envoya aucun lazzi à cet ennemi qui venait de s'engloutir si tragiquement, et la Ramée regarda silencieux et presque hébété, la place où venait de disparaître le puissant navire. La fumée se dissipait avec lenteur ; de vastes rides circulaires s'élargissaient doucement autour du lieu du naufrage, évoquant l'idée des plis glaqués de la robe d'une fée des tempêtes, berçant dans les profondeurs nous marines le navire englouti ; si elle était si terrible, cette révélation d'une puissance la veille encore inconnue, qu'un sentiment de pitié fit place chez le commandant Foudé à l'excitation vengeresse qui l'emplissait quelques instants auparavant. Il se dirigea vers la tourelle et en ouvrit la porte. Sur le seuil, le lieutenant anglais apparut, très pâle, le regard presque égaré. Lui aussi, par un des créneaux, avait tout vu ! Maintenant il devait comprendre le mot du commandant de l'« Aigle » :

— Vous me remercierez tout à l'heure.

Et, après avoir jeté un coup d'œil autour de lui, sir J.-M. Austin Clary, sans prononcer une parole, rentra dans son réduit.

Les chaloupes de l'« Aigle » venaient d'aborder à bâbord, ramenant un tué et deux blessés par les balles anglaises. Le commandant Foudé hâta l'embarquement de son personnel avec une ardeur fébrenne, fit laisser les embarcations à la remorque, pour ne pas perdre de temps et commanda :

— Machine en avant !

A suivre.

PIPPERMINT

Liqueur Mondaine pour dames et enfants, dans l'eau fraîche, avec soin.

GET frères, inventeurs, 1798.

vantages ; le logis toujours propre, les repas toujours préparés aux moindres heures, les enfants toujours surveillés, gardés par leur mère. N'est-ce rien cela ? La femme, la jeune fille sortant, ne doit pas envisager d'autre but que celui de devenir mère ; elle ne doit pas oublier que c'est là son principal rôle actuel, malgré tous les attraits que peuvent avoir pour elle ce qu'on appelle une « carrière libérale » et l'indépendance qu'elle croit y être attachée. Qu'elle ne détrompe, elle ne peut être vraiment heureuse que lorsqu'elle est la reine du foyer. Le rôle est assez beau pour satisfaire les plus difficiles.

Le pédantisme et l'orgueil ne vont pas à la femme ; la modestie lui sied mieux.

Cependant il est des professions qui lui reviennent de droit et qu'elle est seule à pouvoir remplir ; mais, qu'elle soit institutrice ou infirmière, n'est-ce pas la douceur, la bonté, le dévouement qui doivent la guider dans l'exercice de ses fonctions ; voilà les principales qualités que l'on doit développer chez la jeune fille ; ces qualités ne sont-elles pas essentiellement féminines ?

B. RICOU.

Gazette Départementale

PORTOVECCHIO. — Nous avons annoncé, il y a quelques jours, la rencontre des gendarmes de la brigade de Portovecchio avec des bandits de la région, et la destruction de l'un d'eux, le nommé Tafani Dominique.

Voici dans quelles circonstances se produisit la rencontre :

Les gendarmes se trouvaient à une certaine distance de la bergerie habitée par la famille du nommé Orlandi Pierre, individu dangereux, sous mandat d'arrêt pour tentative d'assassinat, quand ils virent plusieurs personnes s'agiter dans la cabane.

Quelques instants après, Nicoli M. M., guide fidèle des bandits, sortit de la bergerie, armé d'un fusil.

Malgré les injonctions réitérées du chef de brigade, Nicoli mit en joue les gendarmes, et à un moment donné, fit feu par deux fois sur les hommes de la brigade qui ne furent pas atteints. Ces derniers ripostèrent et ce fut le signal d'une fusillade entre les gendarmes qui étaient au nombre de 3 ou 4, au cours de laquelle plus de 20 coups de feu furent échangés.

Le nommé Tafani Dominique, complice d'Orlandi et de ses camarades, fut atteint d'une balle en plein thorax qui occasionna une mort instantanée.

Avec beaucoup de sang-froid et d'énergie, le chef de brigade ordonna ensuite à ses hommes de rentrer à la caserne, et poursuivis par les bandits, ils furent obligés de rejoindre leur résidence par mer sur la barque de la douane mise à leur disposition.

SAN MARTINO DI LOTA. — Des malfaiteurs, qui n'ont pas encore été arrêtés, avaient introduits, en plein jour, dans une chambre appartenant au sieur Pietra Nicolas, journalier, qui est située au lieu dit « Pantagone ».

Les voleurs ont pénétré par une ouverture sans chassis, qui se trouve à un mètre du sol, et, après avoir tout fouillé, sont partis en emportant un fusil et une paire de bottes jaunes.

Comité Central des Fêtes

Dans sa réunion d'hier au soir, le Comité Central des Fêtes a arrêté les derniers détails de la soirée de samedi soir au Théâtre Municipal.

Il s'est ensuite préoccupé de la Redoute en couleurs qui sera donnée au *Cyrnos-Palace*.

La date en est fixée au samedi 10 février à 11 heures du soir.

Les couleurs adoptées sont celles de la Ville de Bastia, c'est-à-dire Blanc et Bleu azur.

Prix d'entrée : Un monsieur et une dame, 5 francs ; Un monsieur et deux dames, 7 francs 50.

Les couleurs sont de rigueur.

Toute personne n'étant pas revêtue d'un costume couleur de la Redoute ne sera pas admise. La taxe de soirée elle-même n'est pas reçue.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 9 janvier.

La tendance générale laisse à désirer aujourd'hui et le marché se montre hésitant ou faible. Notre Rente perd 15 centimes à 91.55. Lourdeur des Fonds Etrangers ; séries russes en recul. Les Sociétés de Crédit sont résistants. Crédit Lyonnais 1.525, Comptoir National d'Escompte 843, Société Générale 975.

L'émission d'obligations communales annoncée par le Crédit Foncier pour le 20 janvier, rencontre un excellent accueil. En effet, si l'on tient compte des chances à lots venant se superposer à l'intérêt de 3 0/0. très rémunérateur par lui-même, de tout premier ordre, ne présentant aucun des risques inhérents aux meilleurs placements industriels, on est amené à constater que ces obligations légitimeront à tous les points de vue le choix des capitalistes prenant part à la souscription, à laquelle la petite épargne pourra d'ailleurs largement s'intéresser, étant donné les versements échelonnés sur une période de près de 3 ans et demi.

Sont 5 930. Baisse des valeurs de traction par crainte des coordonnés. Valeurs russes en réaction. Tassement des titres ompriéres. Rio 1.836

En Banque, les mines d'or et de diamants sont assez fermes. Bonne allure des mouchoirs. Des ventes nombreuses pèsent sur les industrielles russes.

Grande Chemins Français soutenus.

THÉATRE MUNICIPAL

Samedi, 13 janvier, à 8 h. 1/2.

Grande Soirée de Gala

Organisée par le Comité Central des Fêtes, sous la Présidence d'Honneur de MM. le Premier Président, le Procureur Général, le Député de Bastia, le Gouverneur de la Corse, le Sous-Préfet, le Maire de Bastia.

PREMIÈRE PARTIE

CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL

ENTR'ACTE

DEUXIÈME PARTIE

PAGLIACCI

Opéra en 2 actes de Leoncavallo

Interprété par les artistes de la troupe théâtrale sous la direction de M. Cheleschi.

Nedda.	Mlles Angeloni
Peppe.	Bianchi
Canio	MM. Rastelli
Tonio.	Martellato
Silvio.	Scamuzzi

Prix des places : Fauteuils, 1er rang de loges et baignoires, 3 fr. — Stalles et 2e rang de loges 2 fr. — Parterre 1 fr. — Amphithéâtre 0.60.

Un programme spécialement gravé pour cette soirée sera mis en vente à l'intérieur du Théâtre au prix de 25 centimes.

Les gagnants des lots de la cartolinada sont priés d'aller les retirer à l'Assistance Publique, le dimanche matin, 14 janvier, et toute la journée du lundi suivant.

Au sujet de la représentation donnée ce soir, d'accord avec le Comité des Fêtes, nous confions indiscrémment à nos lecteurs que la partie artistique, qui précédera la représentation de *Pagliacci*, comprendra de l'excellente musique et des chansonnettes dont quelques-unes — Montmartroises — seront dites par notre meilleur amateur bastiais.

Grande Réunion Pédestre

Règlement

Article 1er. — Le Sporting-Club Bastiais organise pour le 26 janvier, une grande réunion pédestre qui aura lieu à l'hippodrome de Campomoriu.

Art. 2. — Cette réunion comportera 4 courses : 100 m. plat, 400 m. plat, 1.500 m. et 5 000 m. relais.

Le 100 m., le 400 et le 1.500 m. sont ouverts à tout coureur.

Le 5.000 m. se courra par équipes de 3 coureurs se relayant à volonté.

Art 3. — Les prix sont ainsi fixés : 100 m., une médaille offerte par *Le Journal*, 400 m., une médaille offerte par *L'Intransigeant*, 1.500 m. : un 1er une médaille offerte par le *Matin*, un 2e une médaille.

5.000 m. 3 médailles, aux 3 coureurs de l'équipe gagnante, offertes par *L'Auto*, le Sporting-Club Bastiais et Royal-Sport.

Art. 4. — La tenue de course est rigoureusement exigée.

Tout coureur qui pendant une épreuve « balancera » un concurrent sera immédiatement mis hors de course.

Art. 5. — Le S. C. B. se répond pas des accidents de toute nature pouvant être occasionnés par les Coureurs.

Art. 6. — Les engagements seront reçus jusqu'au 27 janvier 1912, chez M. Brandizi, 46 Boulevard Paoli, Bastia, et les coureurs qui ne seront pas majeurs déposeront en même temps que leur droit d'engagement fixé à 0,10 par coureur, une autorisation écrite de leurs parents ou tuteur légal.

Spécialement pour le 5.000 m. relais chaque société pourra engager plusieurs équipes dont le droit d'engagement a été fixé à 10 francs par équipe.

Le S. C. B.

Syndicat Agricole de la Corse

Les membres du Syndicat Agricole de la Corse sont priés d'assister à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu dimanche, 14 courant, à l'Hôtel de Ville, à 2 heures de relevée.

Le Président, Ph. GRASSI

Légion d'honneur

Ont été promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

Au grade de Commandeur

M. le général de brigade Leblet, gouverneur de la Corse, commandant supérieur de la Défense, 45 ans de services, 2 campagnes, officier du 30 décembre 1905.

Au grade d'Officier

MM.

de Lavit, contrôleur de 2e classe de l'administration de l'armée, 30 ans de services, 3 campagnes, chevalier du 11 juillet 1903.

Boutaire, chef de bataillon au 18e, 26 ans de serv., 3 camp., chev. du 30 décembre 1905.

Pieri, chef de bataillon au 22e, 24 ans de serv., 6 camp., 1 blessure, chev. du 24 juin 1896.

Verdini, lieutenant-colonel de la garde républicaine, 41 ans de serv., 11 camp., chev. du 3 juillet 1893.

Cristofari, lieutenant colonel du 24e colonial, 30 ans de serv., 17 camp., chev. du 6 mars 1903.

Ristori, chef de bataillon au 24e colonial, 36 ans de serv.. 17 camp., chev. du 30 décembre 1907.

Bastelica Joseph-Louis, mécanicien inspecteur de 2e classe, 32 ans de serv. dont 24 à la mer, Chine, Tunisie, 1 blessure en service, chevalier du 17 juillet 1900.

Au grade de Chevalier

MM.

Santi, capitaine au 118e, 25 ans de serv.

Hault, chef de bataillon au 161e, 20 ans de serv.

Capelli, maréchal des logis à la 14e lég. de gendarmerie, 29 ans de serv., 17 camp.

Pozzo-di-Borgo, officier interprète de 2e classe, employé au cercle de Marnia, 14 ans de serv., 10 camp.

Charton, officier d'administration de 1re classe à la direction du service de santé du 6e corps d'armée, 25 ans de serv., 6 camp.

Filippi, officier d'administration de 1re classe à la direction du génie colonial à Toulon, 25 ans de serv., 14 camp.

Gardini, officier d'administration de 2e classe du service de santé des troupes coloniales, au Maroc, 6 camp., 4 ans aux colonies.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 12 janvier

Observations faites par M. QUILICI pharmacien-chimiste à Bastia Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 10° à midi + 12.6 ; à 6 heures du soir + 12 Maxima + 14.5 ; Minima + 9.4.

Baromètre : 7 heures du matin, 776 mm. midi, 776 mm., 6 heures du soir, 775 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, découvert.

L'après-midi,

Nouvelles militaires

Sont promus :

Au grade d'officier d'administration de 1re classe, M. l'officier d'administration de 2e classe Fontana Jean-Baptiste, des magasins des troupes coloniales, affecté à Cherbourg.

— M. Giacobbi, lieutenant-colonel au 141e, est affecté au commandement par intérim du 50e. M. Giacobbi est inscrit avec le n° 1 sur le tableau d'avancement pour le grade de colonel.

M. Serand, lieutenant-colonel au 55e, passe au 163e, stationné au Maroc.

M. Perotti, capitaine au 103e, passe au 121e.

M. Giannolli, lieutenant au 142e, passe au 22e.

M. Baticochi, capitaine au 8e dragons détaché au service d'état-major, passe capitaine commandant au 13e dragons.

M. Lorenzini, capitaine à Constantine, est désigné pour commander par intérim la Cie de gendarmerie des Basses-Alpes.

M. le médecin aide major de 1re classe Colombani, du 24e colonial à Cette, est désigné pour servir en Cochinchine.

Carnet mondain

Ce jour-là dernier a été célébré en l'église de Notre Dame de Sœur le mariage de M. A. Galletti, ingénieur civil, directeur de l'usine des extraits tanniques de Villafranca-Lunigiana, avec Mlle Antonia Sisco, la plus jeune des filles de notre regretté concitoyen M. Gaëtan Sisco, ancien professeur de rhétorique au lycée.

Les témoins de Mlle Sisco étaient ses beaux-frères, M. Gazin, inspecteur d'académie à Grenoble, et M. Costa, président du tribunal civil de Sœur ; ceux de M. Galletti, M. Pierache, sous-préfet de Sœur, et M. Nobili, son cousin.

Nous envoyons aux jeunes mariés nos meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité.

Modes - Santé - Cuisine

Voilà les trois sujets que traiters un nouveau journal bi-mensuel, le Goût *Parisien*, qui paraît aujourd'hui.

Le premier numéro contient avec des conseils aux jeunes filles, aux ménagères et aux mères de famille, de nombreuses illustrations et une chanson inédite de Xavier Privas (paroles et musique).

Le numéro : 10 centimes. — Abonnement pour une année 2 fr. (16 pages).

Bureaux : 94, avenue Parmentier, Paris.

Dispute bizarre

L'histoire biblique de Salomon et des deux mères, qui se disputaient un enfant, vient de se reproduire — à peu près identique — dans notre ville.

La nommée B. J., avait un bébé sur les bras, lorsque survint une de ses amies V. E., qui voulait le lui enlever, prétextant que le poupon était son parent.

Une dispute s'ouvrit, et B. J., reçut une magistrale giffle. Elle a porté plainte à la police.

Espérons que l'on évitera au bébé disputé, le partage barbare ordonné par la sagesse de Salomon.

Tirs de cartouches à blanc

Des tirs de cartouches à blanc seront exécutés par les compagnies du 1er bataillons, avoir :

1° Le mardi, 16 janvier de 1 heure à 4 h. de l'après-midi aux abords du Col de Teghime.

2° Le vendredi, 19 février, de 1 h. à 4 h. du soir, aux abords du terrain de manœuvres et aux environs du champ de courses de Campomoriu.

La « Tramontana »

M. Santa Cassanova, étant en voyage, la Tramontana ne paraîtra que samedi prochain.

Les Annales

Jean Aicard, Maurice Barrès, René Bazin, Gabriel Hanotaux, Jules Lemaître, Albert de Mun ont écrit d'admirables pages que vous trouverez dans Les *Annales* comme un bouquet d'hommages à Jeanne d'Arc à l'occasion du cinquième centenaire de sa naissance... Ce même numéro contient le nouveau Supplément : *Les Jours et les Rix*, qui apportera désormais, chaque semaine aux lecteurs de la célèbre revue, des divertissements sans nombre ; des conseils aux amateurs désireux de jouer la comédie par Grenet-Dancourt ; *Comment on fait la Réverence*, première leçon de cours de danse de Mlle Régnier, de l'Opéra.

En vente partout : 25 centimes.

Perdu

Une broche miniature, entourée de perles.

Prière de la rapporter chez M. le Général Gouverneur.

Vêtements

Les vêtements pour hommes, dames et enfants, qui sont confectionnés à la Maison J. CARBUCCIA ET FILS, se recommandent par l'élégance de la coupe, le fini du travail et la modicité du prix.

Un coupeur émérite est attaché à cette importante Maison.

A vendre

Une vache laitière.

S'adresser : Paul Ajaccio, Place Saint-Nicolas.

A louer

2 ou 3 pièces meublées en face de la mer.

Pour renseignements s'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Machine à coudre

A céder, ayant coûté 250 francs, en parfait état pour draps et linge, excellente occasion, bonnes conditions.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

A céder

Etude d'Huissier à Bastia, ayant affaires en cours.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Croix Rouge Française

COMITÉ DE BASTIA

Tous les dimanches, de 8 heures à midi à 10 heures du matin, à partir du dimanche 14 janvier : Consultation gratuite pour les nourrissons et les femmes enceintes.

24, rue de l'Opéra, au 1er.

Grand Hôtel d'Europe

Veuve COLOMBANI
3 et 5 rue de l'Opéra, BASTIA
A. -F. MATTEI
ancien propriétaire de l'Hôtel du Lycée
Successeur

Déjeuners . . . 2 francs.
Dîners. . . . . 2 francs.

Pensions à prix réduits pour familles
Service irréprochable. — Grand salon et vaste jardin pour Noces et Banquets.

N. B. — Cet hôtel, qui a été complètement mis à neuf, se recommande par une installation moderne et une cuisine très soignée.

INAUGURATION
Samedi 13 janvier 1912

LA HERNIE

ET LES DÉPLACEMENTS DES ORGANES

Les personnes affligées de Hernies savent, trop souvent par expérience, combien est intolérable la pression de bandages à ressort de tous modèles, qui compriment les reins et les hanches sans contenir la hernie d'une façon efficace.

Seul, le *Nouvel Appareil sans Ressort perfectionné* inventé par A. CLAVERIE évite radicalement les nombreux inconvénients des bandages d'acier. Léger, souple, imperméable à la transpiration, *imperceptible sous les vêtements*, il procure une contention idéale, douce et permanente, en même temps qu'un soulagement *immédiat et absolu*.

Les personnes qui souffrent doivent donc demander *aujourd'hui même*, à M. A. CLAVERIE, 224, Faubourg Saint Martin, à Paris, son magnifique « Traité sur la Hernie, » qu'il se fera un devoir de leur adresser par la poste avec toute la discrétion désirable.

A VENDRE
ÉTUDE D'AVOUÉ

S'adresser à M. Nicolas Flach à Calvi.

Facilités de paiement

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

11 janv. — 12 janv.

Rente 3 0/0 anciens . 94.70 — 94.70
— 3 1/2 amortis . . 94.75 — 95.00
ex-coupon.

Nouvelles Militaires

Artillerie

Paris, 12 janvier.

M. l'adjudant Paoletti, du 2e régiment d'artillerie de montagne, à Bastia, est promu au grade de sous-lieutenant et classé au 1er rég. de même arme.

Infanterie

Les adjudants dont les noms suivent sont promus au grade de sous lieutenant et affectés aux régiments ci après :

M. Bloch, du 163e rég. d'infanterie, est affecté au 143e rég. de même arme.

M. Lauze, du 24e bataillon de chasseurs, est affecté au 163e rég. d'infanterie.

M. Delarue, du 112e rég. d'infanterie, est affecté au 163e de même arme.

LA CRISE MINISTÉRIELLE

A L'ÉLYSÉE

M. Léon Bourgeois

Paris, 12 janvier.

M. Fallières a reçu ce matin M. Léon Bourgeois, président de la Commission sénatoriale chargée de l'examen de l'accord franco-allemand, avec lequel il a eu un long entretien.

M. Léon Bourgeois a déclaré formellement au Président de la République qu'il ne pouvait accepter, à l'heure actuelle, la mission de constituer le Cabinet.

Au cours de cette entrevue, qui a duré de 10 à 11 heures, le Président de la République et M. Léon Bourgeois ont examiné également la situation extérieure du pays.

M. Delcassé

Après le départ de M. Léon Bourgeois, le président de la République a mandé téléphoniquement à l'Elysée, M. Delcassé, auquel il a offert la mission de former le nouveau cabinet.

Après avoir vivement remercié M. Fallières de ce témoignage de confiance qui lui était accordé, M. Delcassé demanda quelques heures de réflexion.

LA RÉPONSE DE M. DELCASSÉ

M. Delcassé s'est rendu à 5 heures, à l'Elysée, pour donner sa réponse au Président de la République.

M. Delcassé a déclaré à M. Fallières qu'il ne pouvait accepter la mission de former le nouveau Cabinet.

M. Raymond Poincaré

Après le départ de M. Delcassé, le président de la République a reçu M. Raymond Poincaré, avec lequel il a eu un long entretien.

D'après certaines indiscrétions, M. Poincaré aurait refusé la mission de constituer le Cabinet.

M. ARISTIDE BRIAND

Il est à peu près certain que M. Fallières fera appeler ce soir, à l'Elysée, M. Aristide Briand, le seul homme capable de sauver la situation et de former un ministère durable.

La seule solution logique de la crise est, en effet, celle d'un ministère Briand.

LES DESSOUS DE LA CRISE

M. Fallières contre M. Caillaux

Les amis de M. Caillaux racontent que le président du Conseil aurait succombé sous la disgrâce de l'Elysée.

M. Fallières aurait en effet marché contre M. Caillaux, à l'instigation de M. de Selves, qui est l'intime ami du Président de la République.

Les regrets de M. Caillaux

On dit aussi que le président du Conseil ne put cacher un certain moment de rage nerveuse, quand il annonça lui-même qu'il renonçait à lutter contre le courant, et qu'il se décidait à abandonner le pouvoir.

Les Commentaires de la Presse

Tous les journaux consacrent de longs articles à la crise ministérielle.

Les grands organes parisiens sont unanimes d'abord à constater que le ministère ne tombe pas, mais qu'il s'effondre sous la poussée parlementaire, qui a tenu à faire échouer la combinaison d'un rapiéçage ministériel.

Les journaux de l'opposition s'élèvent avec violence contre un régime qui, par le gâchis auquel il nous a conduits, a fait de la France la risée de l'Europe.

Les organes socialistes déclarent qu'une fois de plus, la question du Maroc sera la cause que le pays attendra longtemps les réalisations sociales promises.

Les organes radicaux désapprouvent eux aussi les négociations secrètes qui ont naturellement compliqué la situation extérieure.

Au Palais-Bourbon

Bruits de couloirs

Paris, 12 janvier.

Les couloirs du Palais-Bourbon présentaient aujourd'hui une animation extraordinaire.

Dans les divers groupes, les députés discutent vivement les nombreuses combinaisons ministérielles.

Le ministère Delcassé aurait été vu de bon œil par beaucoup de modérés et de progressistes, mais les radicaux et les radicaux-socialistes dirigent contre lui une campagne des plus acharnées.

En outre les socialistes tiennent contre M. Delcassé un langage des plus violents.

M. Jaurès déclarait, au milieu de l'hilarité générale, en parlant du futur cabinet Delcassé : **Pour la première fois, le char de l'État aura un moteur Gnome !**

Beaucoup de députés souhaitent le retour de M. Briand au pouvoir.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Allocution du Président

En prenant place au fauteuil présidentiel, M. Antonin Dubost prononce l'allocution suivante :

« Par un vote dont je me sens hautement honoré, vous me confiez de nouveau la présidence de vos délibérations.

» Je vous en remercie en mon nom, et je vous remercie aussi au nom de mes collègues du bureau.

M. Antonin Dubost énumère les questions importantes à l'ordre du jour, demande le concours de tous ses collègues pour la réalisation des réformes urgentes, et termine son discours par ces paroles qui soulèvent une triple salve d'applaudissements :

» Le pays tout entier nous demande de placer, au premier rang de nos préoccupations, sa protection militaire et diplomatique.

» La diplomatie de la France doit se fortifier toujours par la clarté, la loyauté et la franchise. »

Vérification de Pouvoirs

Le Sénat procède ensuite à la vérification des pouvoirs.

Plusieurs élections de dimanche dernier sont validées sans discussion.

Les élections de la Corse et des Bouches-du-Rhône sont réservées.

La démission du Cabinet

Le banc du Gouvernement étant vide, par suite de la démission du Cabinet, la séance est renvoyée à mardi.

LA GUERRE Italo-Turque

Les conclusions de la paix

Paris, 12 janvier.

Des indications provenant de source autorisées sont moins pessimistes que celles de ces jours derniers au sujet des probabilités de paix.

La conclusion d'un arrangement dépend surtout de la situation créée à Constantinople par la crise ministérielle.

Si Said Pacha parvient à consolider sa situation, soit en ralliant une majorité suffisante, soit par la dissolution de la Chambre, la conclusion de la paix devient possible.

La contrebande des armes

Lord Kitchener a pris des mesures très sévères pour la répression de la contrebande des armes sur la frontière de la Tripolitaine.

Trois aviateurs, dont deux Belges et un Français, qui se préparaient à rejoindre les troupes turques, ont vu leurs aéroplanes saisis.

COMBINAISONS MINISTÉRIELLES

Les démarches DE M. DELCASSÉ

Paris, 12 janvier.

En prenant congé du président de la République, M. Delcassé s'est mis immédiatement en campagne pour obtenir la collaboration de ses amis.

M. l'amiral Germinet aurait consenti à prendre le portefeuille de la Marine.

M. DOUMER *du ministère de la Guerre*

On affirme même que M. Delcassé a réussi à obtenir l'acceptation de M. Paul Doumer, sénateur de la Corse, pour le portefeuil e de la Guerre.

M. Delcassé, rencontrant de grandes difficultés dans la distribution de certains portefeuilles, a résolu de renoncer à la mission que lui avait confiée le Président de la République.

M. POINCARÉ *INTERVIEWÉ*

Interviewé par plusieurs journalistes au sujet du rôle qu'il était appelé à jouer au cours de la crise ministérielle actuelle, M. Raymond Poincaré n'est refusé à faire aucune déclaration.

Il a même laissé entendre qu'il n'avait été chargé d'aucune mission par le président de la République.

UN CABINET BRIAND

Dans la soirée, les bruits les plus divers circulent au sujet de la Crise Ministérielle, qui paraît devoir se prolonger outre mesure.

On affirme, dans certains milieux autorisés, qu'après le refus de M. Delcassé, le Président de la République ferait appel à M. Briand pour constituer le nouveau Cabinet.

Il semble, en effet, que le programme de M. Briand, préconisant avant tout, l'apaisement et la réforme électorale, pourrait réunir une forte majorité dans les deux Chambres.

DÉMÉNAGEMENTS
pour tous les pays

DÉPOT DE CAISSES POUR M... PRIX TRÈS MODÉRÉS
A. PADOVANI, 7, Route du Cap
BASTIA

LES
Sous-Vêtements
DU
DOCTEUR
RASUREL
préservent du Froid et des Rhumatismes.
VENTE EXCLUSIVE :
Charles ORENGA, 5 BASTIA
LANZI Frères, à AJACCIO

AJACCIO
Grand Hotel Solferino
8, Cours Napoléon, Ajaccio
au bas les jardins de la Préfecture
Entièrement remis à neuf
(genre Touring-Club)

Maison se recommandant spécialement à MM. les Voyageurs de Commerce, Familles et Touristes.
Prix modérés
Salle de Bains
Salon de Correspondance
Omnibus à l'arrivée et au départ des paquebots et des trains.
JEAN DUPUY
Propriétaire-Directeur

Produits Forestiers de la Corse
Ecorces — Bois — Charbon
Scierie mécanique à Ponte d'Oletta
Entrepôts et Bureaux à Bastia : Quartier de Toga.
Vente de bois de toutes dimensions et de toutes essences.
Débits sur commande.
Bois de construction, de menuiserie, d'ébénisterie, de carosserie, de tonnellerie, de charronnage, tournage, etc., etc.
Prix modérés
1 an — Bois à brûler — Charbon de bois

HOTEL LIMAROLA
27, rue l'Opéra, BASTIA
Chambres spacieuses et confortables. — Cuisine bourgeoise saine et soignée. — Grand jardin ombragé tout l'hôtel. — Pensions entières pour célibataires ou familles à des prix très modérés.
M. Limarola répond devant les parents des jeunes gens prenant pension chez lui.
La situation de l'hôtel, *vis-à-vis de la Poste*, à proximité à la fois de la Gare et de la *Place Saint Nicolas*, centre de la ville, est des plus avantageuses pour les passagers.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest
Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
23, rue de l'Opéra, Bastia
Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée
Prix exceptionnels
Le vapeur Saint-Jean partira de Bastia le 12 janvier à destination des Ports de Nord et Anvers sans imprévu

Machine à Tricoter
TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE
Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.
S'adresser à M. FRANCILI, seul représentant de la Compagnie *La Gauloise* en Corse, demeurant à Corbara par Borgo.
Joindre un timbre pour la réponse.

Armes - Montres - Bijoux !

Jean GRAZIANI

Location, Vente et Achat d'Immeubles

Prêts sur Hypothèque

Contentieux

Cedratine

LA PLUS EXQUISE

LA PLUS DÉLICIEUSE

LIQUEUR

DE MARQUE

Mme L. R. MATTEI

à Bastia (Corse)

LE THERMOGÈNE

guérit en une nuit

Rhumes, Douleurs, Points de côté, etc.

C'est un remède facile et propre, ne dérangeant aucune habitude.

ATTENTION.

Certains intermédiaires, auxquels on demande un Thermogène, prétendent en délivrer sans scrupule une contrefaçon. Nous prions les malades de s'assurer toujours que l'étiquette de la boîte qu'on leur vend soit bien conforme au modèle ci-dessous.



MODE D'EMPLOI :

Il suffit d'appliquer le Thermogène sur le mal, en ayant soin qu'il adhère bien à la peau ; si l'action tarde à se produire, ou si l'on veut une révulsion immédiate, asperger la feuille d'ouate d'eau de vie ou de vinaigre, ou simplement d'eau tiède.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

JOSEPH LUCCHETTI

45, Boulevard Paoli, BASTIA

Tuiles et Briques de Marseille

reconnues supérieures dans le Monde entier

CHAUX éminemment hydraulique

CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine

PLATRES Blancs, Rouges et Gris

FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés

FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières

Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.

A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux nés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.

Tapisserie et Vitres

Vernis — Couleurs et Pinceaux

Bois de Construction — Planches et Madriers

Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS

Appareils inodores de tous systèmes

MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DU BRANDO

Prix de Réclame

Plans et Devis à titre absolument gracieux

JE DONNE 100.000fr.

Chauves !

RHUM FOX-LAND

Grande Marque

105 Fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, Boulevard Riquier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

LA CONFIANCE

Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE

LA CONFIANCE

Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE

Entreprise privée soumise au contrôle de l'Etat

Assurances réalisées : 387 Millions

LA MINERVE

Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de

VOL - DÉTOURNEMENTS TRANSPORTS

Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 28, Rue Paoli, BASTIA

Installation à Gaz

JEAN CINI

Ex-ouvrier de Gaz

Bastia, 13, Boulevard Paoli

Seul Dépositaire

DU BEC GRANGOUX



Le Directeur-Gérant

J.-B. OLLAGNIER.

Savonneries à Vapeur du « Fer à Cheval »

J.-B. PAUL, Marseille

SAVON GARANTI PUR MARQUE DÉPOSÉE

LE FER A CHEVAL

EN PRÉSENCE DES SAVONS MAL COMPOSÉS RENFERMANT RÉSINÉ, talc, silicate, etc., par conséquent de qualité inférieure, livrés à un BON MARCHÉ APPARENT, nous ne saurions trop recommander aux personnes soucieuses de leur santé et de la conservation du linge, l'emploi du Savon GARANTI PUR, 72 0/0 HUILE ET ALCALI, SANS RÉSINE, marque LE FER A CHEVAL.

En vente chez les Négociants de gros et dans toutes les bonnes Epiceries.

Agent Général pour les arrondissements de Bastia et de Corte : Antoine ROZIER, 1 bis, rue du Nouveau Port, BASTIA

N'ALLEZ PAS EN CORSE

SANS AVOIR L'INDICATEUR OFFICIEL DE CORSE QUI INDIQUE TOUT POUR 40 cent.

A. CLAVEL, Editeur, 58, rue St-Louis, PAU

Epicerie de la Gare

Mme ORESTE BIAGINI

Denrées Coloniales. - Grains - Farines

Légumes et Salaisons

Fromages de toutes provenances

BISCUITS DE LUXE

Conserves alimentaires

Produits de choix. — Faïencerie

VINS FINS et CHAMPAGNE

VIN DE TABLE A 0.50 & 0.60 LE LITRE

Vinaigre à 0.30

MALADIES DE LA FEMME

LE RETOUR D'AGE



JOUVENCE de l'Abbé Soury

BIEN EXIGER LA VÉRITABLE JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY car elle seule peut vous guérir

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14

DIMANCHE 14 JANVIER 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur-Gérant

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés

LE NOUVEAU MINISTÈRE

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).

Lever. 6 h. 51 m. — Coucher, 4 h. 10 m.

Dernier quart., le 10. — Nouv. Lune, le 18

Fête d'Aujourd'hui : Saint Nom de Jésus.

Fête de Demain : Saint Maure.

13 JANVIER

FRÈRES ENNEMIS

CONTE DU DIMANCHE

Bastien et Cadet étaient fâchés à mort.

Frères cependant, nés des mêmes parents, et qui avaient tous deux bu le lait maternel.

La brouille remontait à l'époque où le père mourut. Une question d'intérêt, chacun se croyant frustré par l'autre, leur avait fait échanger de ces mots cruels si difficiles à oublier.

Et ils donnaient ce spectacle, assez fréquent au village, de deux frères vivant près l'un de l'autre et ne se fréquentant pas. Leurs maisons se touchaient, leurs terres aussi, et étaient des motifs quotidiens de nouveaux griefs. Tous deux combatifs, de caractère belliqueux, ils se prenaient souvent de querelle, et se reprochaient réciproquement des torts sans nombre. En entendant ces disputes, en voyant les regards féroces qu'ils se jetaient, les voisins avaient souvent prédit :

— Ça finira mal !

Les gens de campagne sont réfléchis pour le mal comme pour le bien. Ou assiste chez eux, à des crimes préparés de longue date, mûris, patiemment combinés. Les haines y couvent longtemps, et, s'amplifiant par la durée, y deviennent formidables, malgré la fréquente légèreté des motifs qui les allument.

Ainsi entre Bastien et Cadet, il n'y avait que des griefs bien légers, et leur brouille avait cependant atteint un degré qui faisait présager à tous une catastrophe possible.

La guerre de 1870 avait éclaté. L'ennemi, après de sanglants combats, avait gagné la Picardie dont les terres fertiles, faites pour les luttes pacifiques de l'homme avec la nature, offraient des champs de batailles magnifiques.

La voix grandiose et sinistre du canon, grondant sourdement, faisait vibrer la terre, comme un orage qui se passerait dans les entrailles du sol.

Au village, on ne parlait guère et l'on se taisait comme les troupeaux qui entendent au loin le tonnerre. Parfois, des troupes passaient : soldats français, soldats étrangers, de toutes armes, les visages noircis, les uniformes déteints.

Puis, tout à coup, le bruit cessa ; on ne sut plus rien et l'on s'en effraya encore davantage. Quelle surprise terrible attendait le village ? Que se passait-il alentour, dans ces grands champs où le paysan n'avait osé aller jeter la semence du pain futur ?

Quelques braves s'offrirent pour partir en reconnaissance, sortir du pays, explorer les environs. Bastien et Cadet, qui n'avaient froid aux yeux ni l'un ni l'autre, allèrent chacun de son côté, se chacun ignorant l'expédition de son frère.

Sur la route, à un demi kilomètre du village, un petit bois cachait l'horizon, favorisant les embuscades et les surprises. Ayant la même idée, les deux frères s'y rendirent par des étapes différentes ; puis, postés sur la lisière opposée ils observèrent la campagne.

Rien ne se montrait, rien ne bougeait dans l'immensité vallonnée des champs qui étaient à perte de vue la monotonie de leurs terres nues.

Enfin, Bastien et Cadet sortirent du bois pour avancer davantage... Soudain, à la jonction des deux chemins n'ayant pu se voir de loin à cause d'un talus très élevé, ils se rencontrèrent face à face. Modernes Atrides, ils échangeaient des regards farouches, en se voyant tout près l'un de l'autre, si près qu'ils ne s'étaient jamais vus aussi bien depuis le jour où, chez le notaire du canton, ils s'étaient réciproquement maudits.

Fourtant, ils se taisaient, impressionnés par le silence et la solitude, aussi par une confuse idée d'un danger qu'ils couraient ensemble pour la même cause.

Mais voilà que des pas lourds se font entendre, et avant que les deux frères aient pu ni parler ni bouger, quelques soldats allemands, dévalant le chemin, arrivent près d'eux, Bastien se sent frémir à la vue de l'ennemi ; Cadet fait éclater sa colère dans un juron formidable, et tous deux, en même temps, ont le même mouvement, dont on ne peut trop dire s'il est de défense ou d'attaque ; sous la blouse, la main va chercher le pistolet qu'ils ont emporté à toutes fins utiles.

Alors, des coups de feu éclatent. Les Allemands n'ont pas attendu pour comprendre et, après quelques rapides décharges, ils s'en vont, laissant un des deux frères étendu sur le chemin.

C'est Cadet qui est blessé, grièvement sans doute, car il est tout pâle, sans voix, sans regard, et, sous sa blouse, une grande tache, sombre va s'agrandissant. Bastien est effrayé et, oubliant leur vieille et mesquine querelle, il prodigue à son frère des mots d'amitié, presque de tendresse. Une idée supérieure le traverse aussi.

— Cadet, s'écria-t-il, de meurs pas comme ça, sans nous être raccommodés !

Mais Cadet ne l'entend pas, et sa pâleur, toujours plus grande, le fait ressembler à un mort mieux qu'à un vivant.

Bastien regarde le chemin, escalade le talus pour voir au loin. Rien à l'horizon, rien que le groupe sombre des Allemands qui s'éloignent, leur crime accompli.

Il est pris de frayeur ; son frère va-t-il mourir là sans secours ? L'emporter n'est pas facile et peut être dangereux. Bastien se décide enfin à courir vers le village pour demander une aide. Auparavant, il étend sur son frère le gilet de laine qu'il porte sous sa blouse ; il roule celle-ci sous la tête du blessé, et, ainsi vite que le lui permettent ses jambes, il gagne le pays et conte la catastrophe en donnant les signes de la plus violente émotion.

Cadet a été ramené au village. Il est très mal, si mal que le médecin vient deux fois par jour et ne peut rien promettre. Une fièvre violente l'agite, et, dans ces moments-là, il prononce des mots sans suite, mais où la même phrase découpue revient sans cesse :

— Bastien !... Canaille !... Brigand !

Au village, les malades et les morts appartiennent à tous ; par les portes ouvertes, entre qui veut. On y souffre, on y agonise, on y trépasse en public. Autour du lit du blessé, tout le pays défile.

C'est que, aussi bien, l'histoire contée par Bastien avait fait naître de tels doutes ! Des Allemands ? On n'en avait vu ni de loin, ni de près ! Et quelle vraisemblance y avait il dans cette rencontre des deux frères en pleins champs, juste à point pour se trouver devant des soldats ennemis ! Et ceux ci qui blessaient seulement un des frères, sans même attendre l'autre ! Et ce tremblement convulsif de Bastien rentrant au village, racontant la chose et retournant avec des hommes pour chercher le blessé ! Ne voilà-t-il pas aussi que, depuis, il ne le quittait plus, larmoyant près de son lit ! Quel hypocrite ! L'autre, dans son lit, ne divaguait peut être déjà pas tant quand il répétait : « Bastien !... Brigand !... Canaille ! »

L'idée fit son chemin. Sournoisement d'abord avec prudence, elle se répandit, et bientôt on ne se gêna plus pour la formuler à haute voix :

— C'est Bastien qui a fait ce coup là !

Un jour, une vieille femme qui ne l'aimait pas, apostropha Bastien en lui disant avec un geste de malédiction :

— Caïn a tué son frère !

Ecrasé, Bastien ne répondit pas, étant fataliste, comme les gens de campagne, sans le savoir, d'ailleurs. Se sentant suspect, il s'enferma, n'osa plus aller au chevet de son frère, il avait contre lui d'être moins sympathique que celui ci, étant moins à ses affaires, plus aux prises avec des difficultés d'argent. N'avait-il point encore quelques dettes chez des marchands de grain ?

-)o(-

Les gendarmes, qu'on dit ne dormir que d'un œil, ont aussi de bonnes oreilles et entendent de loin. Au canton, il en était resté deux seulement, les autres ayant été pris pour la guerre. Un beau matin, Bastien les vit arriver chez lui, et, après quelques brèves paroles, ils l'emmenèrent. Gémir il résistait, ils lui lièrent les mains. Dans cet appareil, il traversa le village ; des gamins le suivaient ; sur le pas des portes, les gens regardaient. Pas un qui le salua, pas une voix pour le défendre ou le consoler. Mais tout bas, on se disait :

— Vous voyez que nous avions raison !

Pendant que Bastien, farouche et désespéré, était maintenu en prison en attendant l'instruction de l'affaire, Cadet se guérissait et reprenait ses sens. Tout de suite, il demanda :

— Et Bastien ?... Où est-il ?...

On n'osait encore lui révéler la vérité ; pourtant, comme il répétait toujours la même question, un ami lui dit enfin :

— Tu dois bien comprendre mon pauvre Cadet : après un coup pareil, nous n'avons pas voulu laisser le coupable impuni.

Cadet comprenait mal encore.

— L'Allemand ? s'écria-t-il. Vous avez retrouvé l'Allemand ?

Le voisin haussa les épaules :

— Il s'agit bien d'un Allemand ! On n'a pas vu l'ombre d'un Prussien par ici. C'est une histoire çà ! Tu sais bien que c'est Bastien qui t'a mis dans cet état ! Il avait encore ton pistolet sur lui !

Cadet sursauta :

— Bastien ! son pistolet ! Mais moi aussi j'en avais un, pour tirer sur les Prussiens ! Où est mon frère je veux le voir !...

Devant son agitation, on dut lui céder et écrire au Parquet.

Bastien, dont l'innocence éclata, sortit de prison et revint au village.

Lui et son frère sont devenus amis inséparables depuis cette histoire tragique.

Mais il y a tout de même quelques esprits forts qui répètent :

—Pour moi c'est Bastien qui a fait le coup. Il est presque aussi difficile de se laver d'un soupçon que d'un crime.

Adrienne CAMBRY.

Lire à la troisième page « NOS TÉLÉGRAMMES »

40 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

EVASION D'EMPEREUR

par le Commandant DRIANT

VI

LE BAPTÊME DU FEU

La nuit s'arrêta, se remit presque aussitôt en mouvement en sens inverse, et la frégate se dirigea vers le lieu du naufrage. Car, la première émotion passée, ce qui augmentait maintenant par-dessus tout l'équipage de l' « Aigle » et ses officiers, c'était le sort du bateau sous-marin, de ce vaillant « Invisible » qui venait de faire ses premières armes, de même que l' « Aigle » venait de recevoir le baptême du feu. Tout était mystère en effet dans ce nouveau procédé de guerre ; et si les effets des « torpedos » étaient effrayants pour les navires attaqués, ne pouvaient-ils être également redoutables pour leurs minuscules assaillants ? Cette explosion qui se manifestait si fatale pour un puissant vaisseau, en l'ouvrant comme une grenade mûre, ne pouvait-elle, à la courte distance de trente ou quarante mètres qui était celle du fil de cuivre remorquant le « torpedo », avoir une répercussion dangereuse pour le petit sous-marin ?

Au sein de l'eau « incompressible » et refoulée également de tous côtés par les gaz de la poudre, n'était-il pas exposé, le chétif bâtiment, à être retourné, chaviré, peut-être même aplati ou entr'ouvert ? Puisque les gaz de la poudre arrivaient à produire sous l'eau de pareilles destructions, n'était-il pas été prudent de s'écarter davantage du centre de l'explosion ? Ou plutôt, n'était-il pas dans la destinée des vaillants qui se risquaient en une semblable aventure d'aller rejoindre dans son lit d'algues marines l'adversaire naufragé, et de s'enliser côte à côte avec lui sous l'éternelle poussée de la mer ?

Ces lugubres réflexions battaient aux tempes du commandant Ponde, lorsqu'il arrive sur le lieu du naufrage ; le centre du remous était encore visible, mais rien n'apparaissait au-dessus de l'eau, ni le sommet d'un pavillon ni la tête d'un naufragé ; à quelque distance seulement, plusieurs points noirs, des nageurs, se hâtaient vers la terre. Sans doute la désastre avait été si instantané et si rapide que les Anglais n'avaient pu mettre à l'eau ni un canot ni une bouée... Mais l' « Invisible, » où était-il ? Une sueur perla au front du commandant Ponde. Maintenant il se rappelait.

L' « Olympus » s'était non pas enfoncé par l'avant ou par l'arrière, mais couché sur le vague ; sa puissante mâture, transformée en filet gigantesque par les haubans, les vergues et les cordages de toutes sortes qui s'y entrecroisaient, avait dû envelopper le sous-marin comme un vaste épervier et l'avait entraîné dans les profondeurs où l' « Olympus » reposait lui-même couché sur le flanc. Une douleur aiguë, lancinante, tenaille le vaillant officier : être sorti d'un pareil danger, le plus grand qui put menacer son expédition, et payer son salut d'un sacrifice qui mettait fin à cette expédition elle-même, c'était trop !... Qu'irait-il faire maintenant, seul, à Sainte-Hélène ?... l' « Aigle » était aussi impuissant sans l' « Invisible » que l' « Invisible » sans l' « Aigle » ; et le grand bâtiment permettait au petit d'arriver jusqu'au rocher perdu dans l'Océan lointain, c'était au petit qu'incomberait le rôle principal, celui d'aborder ce rocher si jalousement gardé. C'était lui seul qui pouvait agir alors, enlever l'Empereur, le cacher à tous les yeux. Sans lui, nulle chance de succès. Les deux chaloupes de la frégate avaient été mises à l'eau ; elles exploraient dans tous les sens, recueillant des-ci, des-là, un nageur épuisé, et on particulier ceux qui s'étaient jetés à l'eau tout à l'heure à demi échauffés et qui, par bonheur pour eux, n'avaient pas eu le temps d'aborder l' « Olympus ». Nul doute n'apparaissait à la surface de la mer, redevenue lisse comme un miroir.

Une des chaloupes entre dans le pasteur, dans l'espoir que le sous-marin, ayant fait une erreur d'orientation dans sa hâte de fuir le lieu de l'explosion, s'était dirigé vers la haute mer. Elle revint n'ayant rien vu... Une autre explora le rivage ; peut-être l' « Invisible » s'y était-il échoué ; peut-être s'était-il embarrassé dans les algues qui, en certains points voisins du bord, formaient de larges taches sombres tranchant sur le bleu verdâtre de l'eau. Armés de longues gaffes, sondant dans tous les sens, les anciens matelots de « Wagram » parcourent toute la côte aux environs du lieu du naufrage, pendant qu'immobiles au sommet d'une dune, une vingtaine de soldats anglais, que leur débarquement précipitable avait sauvés de l'engloutissement, encore terrifiés par le drame accompli sous leurs yeux, regardaient tous ces mouvements incompréhensibles pour eux.

Pendant trois longues heures, qui parurent autant de siècles, les chaloupes continuèrent à explorer ; mêmes d'épouvante, les marins se relayaient pour ramer ; chacun pensait aux vaillants qui avaient donné leur vie bien avant l'heure fixée et qui jamais ne verraient Sainte Hélène. Les officiers surtout, qui connaissaient les conditions d'habitabilité et d'étanchéité de l' « Invisible », étaient étreints par une anxiété inexprimable à la pensée que les quatre vies humaines enfermées dans cette coque ne s'étendraient qu'après de longues heures d'agonie... Car la coque de sous-marin, très solide et renforcée par des armatures circulaires, n'avait pas été créée ; elle était ou chavirée ou prisonnière sous la mâture de navire englouti ; et les malheureux, imprisonnés à se dégager, allaient dans quelques heures connaître les tortures de la mort par la faim ou par l'asphyxie.

Encore cette mort serait une délivrance : qui désespoir devait déjà les étreindre dans leur futur tombeau ! Nul secours humain ne pouvait désormais aller les chercher par les quarante mètres de fond où ils devaient reposer, et ils devaient à cette heure s'en rendre compte mieux que personne. La frégate avait attendu immobile, à quelque distance du lieu de l'explosion, le résultat des recherches des deux chaloupes ; malgré le peu d'espoir qu'il conservait à les voir aboutir, le commandant Ponde décida qu'elles continueraient jusqu'à la nuit, et, ne pouvant lui-même, dans l'état de fébrile agitation où il se trouvait, se commander plus longtemps à l'immobilité, il donna ordre aux mécaniciens de mettre la machine en mouvement, à très petite vitesse.

A suivre.

Le Président Brisson

La Chambre s'est honorée en portant, une fois de plus, à la présidence de l'Assemblée le républicain sans reproche qu'est Henri Brisson. Aucun compétiteur n'avait osé, cette fois, opposer sa candidature à celle du vétéran, à celle du bon citoyen, à celle de l'homme de conscience qui mit toute sa belle vie au service de la Démocratie. Aussi longtemps qu'Henri Brisson posera sa candidature, la Chambre devra être fière de compter ses suffrages sur ce nom. Cette figure, ennoblie par l'âge, gagne tous les jours en sérénité ! Henri Brisson s'élève au-dessus des partis. Il est l'un des fondateurs de notre régime. Il est l'un des plus dignes survivants de l'époque héroïque où la République naissante se disposait à prendre la direction de nos destinées politiques. Il a été le témoin de nos luttes et de nos tempêtes. Et malgré le fracas des passions, la rivalité des convictions, la violence des crises parlementaires, on peut défier quiconque de lui imputer une défaillance, une faute, une faiblesse. La carrière politique d'Henri Brisson n'est peut-être pas la plus éclatante de ces quarante années ; c'est en revanche la plus pure et la plus loyale. Si sa présence au-dessus de la tribune constitue une récompense pour lui, elle l'est plus encore à la louange de ses électeurs.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 14 janv., à 2 heures 1/2

Bourg-Achard,	Allier.
Mignonnette,	Chomel.
Fanfaronnades,	Wesly.
Polka des Commères,	Allier.
Marche des petits rats,	Andrieu.

Le Chef de Musique, LAUBUS.

Carnet Mondain

On nous écrit de Port-of-Spain, 16 décembre 1911 :

Hier matin a été célébré en l'église du Rosaire le mariage de Mlle Clémentine Delfini, fille de Mme Delfini Manfredi, de Bastia, avec M. Louis-Leslie Symonds, ingénieur des mines, appartenant à une des meilleures familles londoniennes.

A cause des absents la cérémonie a revêtu un caractère des plus intimes. Le Révérend Père Marie-Joseph officiait, et dans une allocution bien sentie il a dit quels devoirs qui incombaient à chacun.

Mlle Clémentine Delfini portait avec grâce une adorable robe de mousseline de soie due aux mains habiles d'un grand couturier parisien.

Elle a été conduite à l'autel par son beau-frère, M. Philippe Abbati, industriel.

Venaient ensuite Mme Abbati, en voile de soie bleu pastel et M. Leslie Symonds.

Les témoins étaient pour la mariée : M. Jean Giuseppi, vice-consul du Venezuela, et M. le Marie Tomasi, amie de la mariée.

Pour le marié : Mme et M. Gordon-Harkness, ingénieur des mines.

Remarqués dans l'assistance : Mme et M. de Lemos, consul anglais ; M. et Mme Quenza ; Mme Ortiz ; Mme Palasci ; Mlle Madeleine Palasci ; Mme Narrey Palasci ; M. et Mme Louis Giuseppi ; Mme Tomasi ; Mlles Adrienne et Jeanne Tomasi ; M. le docteur Narry ; M. Jean-Baptiste Pietrantoni ; Mme et M. E. Stephens ; Mme Cabrera ; M. et Mme Andreu ; M. Maurice Pietri ; M. le docteur Lois ; M. François Rezali ; M. et Mme Sigert de Borrheus ; M. et Mme Boots, etc., etc.

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 9 janvier.

Mal impressionnée par les nouvelles d'ordre politique intérieure, la Bourse brise du noir et toute la cote est en réaction sensible. Il semble qu'il ne faille pas pourtant exagérer les conséquences d'un remaniement ministériel et que les difficultés dans lesquelles nous nous trouvons ne sont pas insurmontables. Notre Rente est résistante à 94.50. Par contre, l'Extérieur fléchit à 94.27, le Turc à 91.10, le Serbe 83.95. Emprunts Russes faibles. Les Etablissements de Crédit sont irréguliers. Crédit Lyonnais 1.535, Crédit Foncier 810, Comptoir National d'Escompte 942, Société Générale 852.

Le Crédit Français, la Société Centrale des Banques de Province, le Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie et la Banque Suisse et Française offrent le 22 janvier, au prix 487.50, 46 000 obligations de 500 frs à 6% de la Cie du chemin de fer des Alpes Bernoises (Berne Lœtschberg-Simplon), rapportant 30 frs net et gagées par une première hypothèque sur la ligne Moutier-Grange-Longeau.

Les valeurs industrielles et de traction sont faibles. Rennt des charbonnages et métallurgiques russes. Titres suprêmes. Rio 1.830.

En Banque, les diamantifères et caoutchoucs réactionnent. De même les industrielles russes supportent de nombreuses réalisations.

Au comptant, la Tanalo Mining est ferme à 11 25.

Contrastant avec l'allure générale, les titres de nos Chemins de Fer font bonne contenance.

Syndicat Agricole de la Corse

Les membres du Syndicat Agricole de la Corse sont priés d'assister à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu dimanche, 14 courant, à l'Hôtel de Ville, à 2 heures de relevée.

Le Président, Ph. GRASSI.

MEDAILLE MILITAIRE

La Médaille militaire a été conférée à MM. Monié, maréchal des logis, 23 ans de serv., 16 camp. ; Lamberti, gendarme, 22 ans de serv., 16 camp. ; Parigi, gendarme, 22 ans de serv., 15 campagnes, 1 cit. ; Peretti, gendarme, 22 ans de serv., 16 camp. ; Pinzuti, gendarme, 23 ans de serv., 14 camp. ; Lanfranchi, gendarme, 22 ans de serv., 15 camp.

Cavalla, adjudant au 3e escadron du train des équipages, 16 ans de serv., 5 camp. ; Fregosi, adjudant au 4e colonial, 17 ans de serv., 9 camp. ; Mariani, adjudant au 8e, 16 ans de serv., 9 camp. 1 cit. ; Casanova, adjudant au 3e tirailleurs tonkinois, 16 ans de serv., 12 camp. ; Romeci, sergent, 15 ans de serv., 10 camp.

Bartoli, brigadier à la garde républicaine, 20 ans de serv. ; Gindrolli, maréchal des logis à la 15e légion bis, 25 ans de serv. ; Antonnanti, soldat colonial, au Tonkin, 10 ans de serv., 8 camp., 1 blessure ; Colonna, adjudant des services d'administration à Madagascar, 18 ans de serv., 15 camp.

Bazzioni Don Pierre, garde consigne de 1re classe, 27 ans de serv. ; Alata François-Antoine, 1er m. fourrier, 24 ans de serv., dont 17 à la mer, 1 témoignage officiel de satisfaction ; Casioni Don François, 2e m. des directions de port, 27 ans de serv., dont 3 à la mer, 2 blessures en service commandé ; Tomasi Joseph Jean, 1er m. canonnier, 28 ans de serv., dont 20 à la mer, Tonkin.

THÉATRE MUNICIPAL

Direction CHELI-CHI

Aujourd'hui dimanche, deux représentations :

Matinée à 2 heures :

LA TRAVIATA

Opéra en 4 actes de Verdi

Ce soir à 8 heures et demie

Troisième acte de

UN BAL MASQUÉ

ET

PAGLIACCI

Bureau de location chez M. Poggi, coiffeur.

SOCIÉTÉS DE GYMNASTIQUE

DOTATION DE LA JEUNESSE. — Dimanche, 14 du courant, et jusqu'à nouvel ordre, le recouvrement des cotisations aura lieu à la Mairie, le 2e dimanche de chaque mois, de 8 à 10 heures du matin, au lieu de 9 à 11 heures comme précédemment.

Par suite de libération des dits dont il était le membre actif, et ne pouvant plus faire partie de la « dotation, » M. Varesano a été remplacé comme trésorier de la section de Bastia par M. Sartori (Maison Bourgeois frères).

Le Comité ne peut se séparer de M. Varesano sans adresser à ce précieux collaborateur le témoignage de toute sa satisfaction pour le zèle et le dévouement qu'il a déployés pendant dix ans dans l'accomplissement de ses délicates fonctions. Comme récompense, la « Dotation » a décerné à M. Varesano la médaille de bronze.

Le Président, P.P. MONTI.

LES CRIMES du Lancone

Arrestation de l'assassin

La brigade de Ventolasca a mis en état d'arrestation le nommé Rossi Jean-Baptiste, âgé de 36 ans, inculpé du double assassinat commis aux alentours du Lancone, dans les circonstances mystérieuses que nous avons relatées en son temps.

On se rappelle, en effet, qu'à quelques heures de distance, les bergers Corazzi Paul-Marie et Lorenzetti Pierre-Marie avaient trouvé une mort tragique, pendant qu'ils étaient occupés à la garde de leur troupeau.

Rossi Jean-Baptiste avait été entendu un des premiers, comme témoin, dans cette affaire, et très habilement, il avait détourné tout soupçon vis-à-vis de lui, en déclarant que c'est lui-même qu'on a voulu probablement viser, en faisant feu sur Lorenzetti d'abord et sur Corazzi ensuite.

Quelque temps après, des témoins l'accusèrent formellement, mais Rossi Jean-Baptiste a fait tout son possible pour se soustraire aux recherches de la Justice.

Croix Rouge Française

COMITÉ DE BASTIA

Tous les dimanches, de 8 heures et demie à 10 heures du matin, à partir du dimanche 14 janvier : Consultation gratuite pour les nourrissons et les femmes enceintes.

24, rue de l'Opéra, au 1er.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 13 janvier

Observations faites par M. QUILICI pharmacien-chimiste à Bastia Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 10 à midi + 13° ; à 6 heures du soir + 11. Maximum + 14°5 ; Minima + 8°6.

Baromètre : 7 heures du matin, 772 mm. midi, 772 mm., 6 heures du soir, 772 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, couvert.
l'après-midi,

Carnet mondain

Nous avons appris avec plaisir le prochain mariage de Mlle Victorine Altieri, la toute charmante fille de M. Dominique-Antoine Altieri, pilote en retraite, avec M. Joseph-Constantin Altieri, traducteur de langues vivantes à la grande usine du Creusot.

Nous adressons aux jeunes fiancés nos meilleurs souhaits de bonheur et nos compliments les meilleurs à leurs familles.

Armée territoriale

M. Casanova, chef de bataillon dans la 15e région, est affecté aux bataillons supplémentaires de la Corse.

Sont promus au grade de lieutenant, MM. les sous-lieutenants Paolantonacci, du 30e ; Albertini, Andreucci, Carli, Casazzi, Filippini et Grisoni, du 116e ; — au grade de sous-lieutenant : au 20e, M. Andreani, adjudant de rés. rég. de Corse ; au 27e, M. Lucchinacci, sergent réserviste au rég. de Corse, au 37e M. Avanzi, adjudant au 116e, au 41e, M. Giacomoni, adjudant de rés. au rég. de Corse, au 45e, M. Giaffieri, adjudant de rés. au rég. de Corse, au 51e, M. Morotti, adjudant au 97e, au 112e, MM. Salini, adjudant de réserve au rég. de Corse, Colonna et Serasini, adjudants au 116e ; au 116e, MM. Pietri, adjudant de rés. au rég. de Corse, et Casabianca, adjudant au corps ; au 120e, M. Colonna, sergent au 114e ; à la disposition du général commandant le 19e corps, M. Luciani, adjudant de rés. au rég. de Rodez ; au 15e bat. de zouaves, M. Sistani, sergent de rés. au rég. de Corse.

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : M. Pierre Luciani, place Saint-Nicolas.

Pilules Suisses

Si vous avez des maux d'estomac, algeurs, renvois, pituites, gastrites, employez les Pilules Suisses. 1 fr. 50 la boîte franco, Glamil, ph., 28, r. Grammont, Paris.

Le « Miroir des Modes »

Nous avions promis à nos fidèles « Aimes-Lectrices » de bien commencer la nouvelle année. Voulez-vous convaincre, Mesdames, que nous avons tenu notre parole ? Achetez le « Miroir » de Janvier 1912, rendez-vous compte, vous-mêmes, de sa valeur, de son intérêt, de toute son utilité et de tout son charme.

Faut-il vous citer les gracieuses toilettes pour la Riviera, donnant les premières idées du printemps si proche ? Désirez-vous vous faire encore des robes d'une sombre élégance pour la saison en cours ? Avez-vous à vous confectionner des toilettes de bal, des robes de cérémonie, pour vous et vos jeunes filles ? Voulez-vous refaire les trousseaux de vos tout-petits ? Toutes les idées, toute l'assistance nécessaire, sont là, à la portée de votre main, dans notre « Miroir » de Janvier.

Nous vous offrons en plus, chères lectrices, des travaux artistiques et d'aiguille ; un cours de coupe et d'assemblage ; un chapitre mode ; des articles divers d'un intérêt poignant ; de la cuisine des familles, etc., etc. Le tout, avec deux patrons gratuits magnifiques, pour la modeste somme d'un franc.

Achetez le « Miroir des Modes » de Janvier 1912, en vente chez tous les marchands de journaux.

Prix du « Miroir » : 1 franc. — En vente chez tous les Libraires.

BÈGUES

Perdu

Une broche miniature, entourée de perles.

Prière de la rapporter chez M. le Général Gouverneur.

Vêtements

Les vêtements pour hommes, dames et enfants, qui sont confectionnés à la Maison J. CARBUCCIA ET FILS, se recommandent par l'élégance de la coupe, le fini du travail et la modicité du prix.

Un coupeur émérite est attaché à cette importante Maison.

A vendre

Une vache laitière.

S'adresser : Paul Ajaccio, Place Saint-Nicolas.

Objet perdu

Porte-monnaie cuir rouge contenant une somme d'argent et quatre coupons.

Prière de la rapporter au bureau du *Petit Bastiais* contre récompense.

— Une médaille en or de première Communion avec chaînette en argent aux initiales L. V.

Prière de la rapporter au bureau du *Petit Bastiais* contre récompense.

Ouvriers

On demande des ouvriers mineurs, boiseurs autant que possible, à la mine de Rosiger de Motra par Moita.

S'adresser au Directeur de la mine, chez M. Palevari.

A vendre

Une très belle jument, âgée de 5 ans, et un poulain, âgé de huit mois.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

HUILE D'OLIVE

de propriétaire, 1.40 le litre, 27, 29, rue de l'Opéra.

A vendre

Etage n° 10 et rez-de-chaussée n° 12 situés, rue du Môle, écrire Cardera, rue Hôtel-de-Ville, 29, à Cette (Hérault).

A céder

Etude d'Huissier à Bastia, ayant affaires en cours.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Cyrnos-Palace-Hôtel

Dimanche 14 janvier 1912
de 4 h. 1/2 à 6 h. 1/2
dans la salle des Fêtes

FIVE O'CLOCK TEA CONCERT



SANTÉ des DAMES

Les accidents critiques qu'on observe chez la femme à l'époque de la formation ou du retour d'âge tels que : Bleuissements, frigidités, coups de sang, bouffées de chaleurs, vertiges, défaillances, palpitations, angoisses, gastralgies, dyspepsies, constipations, douleurs et névralgies diverses, ainsi que les varices, hémorroïdes et phlébites, sont heureux en général par l'Elixir du Virginie-Nyrdahl. On n'a qu'à consulter cette annonce (116) et l'adresser à Produits Nyrdahl, 205, rue de *La Boétie-Grenelle, Paris*, pour recevoir franco la brochure explicative de 160 pages, ainsi qu'un petit échantillon réduit au dixième, qui permettra d'apprécier le goût délicieux du produit. Le flacon : 6 fr. 50 francs. Pour éviter les innombrables imitations de ce produit, exiger la signature de garantie Nyrdahl.

ETAT-CIVIL

Naissances.

Calloni Jean.'— Gilormini Marie-Laurèce.

Décès.

Prêtre Jean-François, employé, 54 ans, de Bastia.

Salloti Philipe, retraité, 76 ans, de Sigolia.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

Liquidation judiciaire Brunini Pierre

Par jugement rendu, le 12 janvier 1912, sur requête du sieur Brunini Pierre, sellier-bourrelier à Bastia, le Tribunal a admis ce dernier au bénéfice de la liquidation judiciaire, a nommé M. Valery, membre du Tribunal, juge-commissaire et M. Graziani, agréé, liquidateur provisoire.

Les créanciers présumés du sieur Brunini sont invités à se présenter le samedi, 27 janvier 1912, à 2 heures du soir, en chambre du conseil du Tribunal aux fins de l'article 466 du Code de Commerce.

Pour extrait :

J. ALBERTACCI.

Agence CYRNOS de Factage

Camionnage et Déménagements

Commissionnaires agréés par la Cie de Chemins de fer Départementaux

Bureau : 2, rue de la Gare, Bastia

Services de colis, bagages entre la gare, bateaux, hôtels, la ville et les environs.

Expéditions et transit pour tous pays.

Location de cadres pour mobiliers. Agents des principales maisons de transports et déménagements de France.

Service de déménagements. Par sa parfaite organisation et le personnel expérimenté qui la compose l'*Agence Cyrnos* est à même d'exécuter rapidement et avec tous les soins désirables les plus importants déménagements.

Elle a l'honneur de prévenir MM. les officiers, fonctionnaires et toutes personnes en quête de logement qu'ils pourront se procurer à l'Agence toutes les indications utiles sur les appartements vacants en ville.

Adresse télégraphique : Agence Cyrnos.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00029

BOURSE DE PARIS

19 janv. — 13 janv.

Rentes de 3 0/0 anciens : 94.70 — 94.80
— de 3 1/2 nouvelles : 95.00 — 95.50
ex-coupon

Légion d'honneur

Paris, 13 janvier.

M. le général de division Molnier est promu au grade de commandeur dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

PALMES ACADÉMIQUES

Paris, 13 janvier.

Le *Journal Officiel* publie une importante promotion Violette.

Voici les nominations qui concernent la Corse :

Officier de l'Instruction publique

MM.

Beretti, juge de paix à Sari-d'Orcino.

Colonna d'Istria, medecin à Sartene.

Filippi, médecin à Sainte Lucie-de-Tallano.

Biamarchi, avocat à Corte.

Leschi, professeur en retraite à Corte.

Pierangeli, consul de Belgique à Bastia.

Thiers Fortuné, président du Tribunal de Commerce à Bastia.

Vincenti, médecin à Ajaccio.

Officiers d'Académie

MM.

Agostini, médecin à Bastia.

Aniuna, maire de Coti-Chiavari.

Canon, receveur municipal à Corte.

Casta, capitaine en retraite à Canari.

Cecoaldi, conseiller d'arrondissement à Evisa.

Cireudini, employé à la sous-préfecture de Sartene.

Crudeli, ingénieur des ponts et chaussées à Calvi.

Emmanuelli, publiciste à Zilia.

Franceschi, maire de Luri.

Gindicelli, instituteur en retraite à Solaro.

Giuseppi, retraité à Figari.

Graziani, professeur à Bastia.

Grimaldi, conseiller général à Omi-Capella.

Laca, conducteur des ponts et chaussées à Belgodere.

Poggi, négociant à Bastia.

Romani, maire de Ghisonaccia.

Serra, instituteur en retraite à Caldarello.

A PARIS

L'ARRIVÉE DE L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE

Paris, 13 janvier.

L'Impératrice Eugénie est arrivée, ce matin, à Paris, venant de Bruxelles où elle est allée rendre visite à sa nièce, la princesse Victor Napoléon.

L'ex impératrice des Français a été saluée à la gare par les chefs du parti bonapartiste et par de nombreuses personnalités politiques.

La Conquête de l'air

LE RECORD DE LA VITESSE

NOUVEL EXPLOIT de Vedrines

Paris, 13 janvier.

Encore une nouvelle victoire de l'aviation et un nouveau triomphe pour les aviateurs français.

Vedrines, le vainqueur du raid aérien Paris-Madrid vient de battre le record du monde pour la vitesse, en parcourant 142 kilomètres 150 mètres en une heure.

Au moment de l'atterrissage, l'intrépide pilote a été longuement acclamé et porté en triomphe par la foule.

LA CRISE MINISTÉRIELLE

M. POINCARÉ A L'ÉLYSÉE

Paris, 13 janvier.

M. le Président de la République a conféré longuement dans la matinée avec M. Raymond Poincaré, à qui il a offert la mission de former le nouveau cabinet.

Le sénateur de la Meuse a vivement remercié M. Fallières de ce témoignage de confiance et de sympathie, tout en lui exprimant le regret de ne pouvoir lui donner une réponse définitive que dans la soirée.

M. Raymond Poincaré a déclaré qu'il ne pouvait accepter la mission qui lui était confiée avant de consulter ses amis.

Les Commentaires de la Presse

Tous les journaux continuent à s'occuper de la crise ministérielle.

Beaucoup d'organes estiment que cette crise est une des plus importantes qui se soient produites jusqu'à ce jour, et qu'elle n'est en réalité que la conséquence immédiate du désaveu formulé par le Parlement et la Presse, au sujet de l'accord franco-allemand.

D'autres affirment qu'elle ne peut avoir aucune importance au point de vue extérieur, car la politique étrangère de la France ne changera pas. Le Sénat votera l'accord sans difficultés.

Les journaux réactionnaires profitent de l'occasion pour mener une vive campagne contre le parlementarisme qu'ils accusent d'être la cause des maux actuels dont souffre le pays.

Au Palais Bourbon

Paris, 13 janvier.

Les nombreux députés qui sont aujourd'hui dans les couloirs du Palais-Bourbon, commentent passionnément les divers incidents de la crise.

Les divers groupes radicaux socialistes manifestent une hostilité non dissimulée contre M. Poincaré, qui, tout récemment encore, dans un de ses discours politiques, s'élevaient éloquemment contre les mœurs parlementaires actuelles.

La combinaison Poincaré trouve un accueil moins enthousiaste encore parmi les socialistes, qui déclarent, que malgré certaines personnalités parlementaires qui y figurent, le ministère Poincaré ne peut être qu'un cabinet bourgeois dont il n'y aura à attendre aucune réalisation économique et sociale.

A L'ÉTRANGER

La presse étrangère s'occupe aussi de la situation ministérielle en France.

Les journaux allemands s'accordent à dire que le changement de ministère ne peut influer sur le vote du tarité franco-allemand.

Les journaux espagnols déclarent que les événements qui viennent de se produire en France devront servir de leçon dans les négociations franco-espagnoles.

COMBINAISONS MINISTÉRIELLES

Les démarches DE M. POINCARÉ

Dès son départ de l'Elysée, M. Raymond Poincaré s'est rendu chez MM. Dubost, président du Sénat et Henri Brisson, président de la Chambre des députés, avec lesquels il a eu un long entretien.

M. Poincaré a commencé, tout de suite après, ses démarches pour la distribution des portefeuilles.

Le sénateur de la Meuse a obtenu le concours de MM. Léon Bourgeois et Briand, lesquels, quoique anciens présidents du Conseil, auraient accepté d'entrer dans la combinaison afin d'amener une détente politique et un apaisement social dont le pays et le régime lui même ont un besoin urgent.

M. Klotz a consenti sans difficultés à conserver dans le nouveau cabinet, le portefeuille des Finances qu'il avait dans le ministère Caillaux.

M. Lebrun n'a pas hésité à son tour à garder le portefeuille des Colonies.

M. Poincaré a obtenu enfin l'acceptation de M. Millerand pour le ministère de la Guerre.

M. Delcassé, pressenti à son tour, a réservé sa réponse définitive.

MINISTÈRE BRIAND

Dans tous les milieux politiques, on affirme qu'au cas où la combinaison Poincaré viendrait encore à échouer, il ne resterait plus au Président de la République qu'à faire appel à M. Briand.

M. Poincaré interviewé

Interviewé dans l'après midi, au sujet des démarches qu'il venait de commencer, M. Raymond Poincaré s'est tenu sur la plus grande réserve.

Néanmoins, il paraissait très satisfait des résultats qu'il avait déjà obtenus.

A L'ÉLYSÉE

La Réponse de M. Poincaré

M. Raymond Poincaré s'est rendu à 5 heures du soir à l'Elysée, et a fait connaître sa réponse au Président de la République.

M. Poincaré a déclaré à M. Fallières qu'il acceptait la mission de former le nouveau Cabinet.

Le sénateur de la Meuse a ajouté en outre, que le concours de plusieurs amis politiques lui était déjà assuré, et que, dans ces conditions, il espérait pouvoir réussir à constituer le cabinet ce soir même.

Le Ministère

Dans la soirée, plusieurs grands journaux ont fait paraître des éditions spéciales pour annoncer la combinaison suivante qui est sinon officielle, du moins officieuse.

Présidence du Conseil et Justice
Poincaré

Intérieur
Briand

Affaires Etrangères
Léon Bourgeois

Guerre
Millerand

Marine
Delcassé

Finances
Klotz

Colonies
Lebrun

Instruction Publique
Viviani

Travaux Publics Postes et Télégraphes
Barthou

Agriculture
Pams

Travail
Guist'hau *ou* Boncour

LE CABINET
de Madame MASSEL
DENTISTE
est transféré 7, Boulevard du Palais, BASTIA, au-dessus des Magasins Thiers
Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire.
Plombage Or, Platine et Ciment. — Extraction des dents avec ou sans anesthésie. — Travail fait dans les 24 heures.
Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.
A BASTIA, du 1er au 10 de chaque mois.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES
Ch. CLÉMENT et Cie
Entrepôts : Aux Magasins Généraux et Boulevard du Cardo, n° 1.
Seuls Représentants à Bastia des Chaux Hydrauliques et Ciments de Lafarge du Teil et de Villeneuve.
Tuiles Plates et Rondes. — Briques des meilleures marques des Fabriques de Saint Henri, dont la réputation n'est plus à faire.
Carreaux Mosaïques Hydrofuges de la Maison Beaux, au tour dessiné.
Carreaux — Tomettes — Tuyaux. — Appareils Sanitaires, etc.
PERS A PLANCHERS !
Fers en barres Plats, Ronds, Carrés à des prix défiant toute concurrence
S. E. — La Maison tient également en magasin ciment, plâtre et chaux nécessaires à la construction.

AVIS DE DÉCÈS
Mme Veuve Camille Pekin, née de Lombach ;
M. et Mme Emmanuel Pekin ;
Mlle Gabrielle Pekin ;
Mme et M. Chevagnon, receveur principal des douanes à Toulon ;
Mme Veuve Viale, née Pekin, et sa fille ;
Mme Veuve Pierre-Paul Pekin, née Tonarelli ;
Mme Veuve Sembler, née Pekin ;
Mme Veuve Pekin de Vico, née Colonna ;
Mlle Elisa et Antonia Pouget de Paris ;
M. Auguste Pouget, chef de bataillon, commandant le cercle de Geryville (Oran), officier de la Légion d'honneur ;
M. le chef de bataillon Paul Pouget, chevalier de la Légion d'honneur, et sa famille, de Laval ;
M. Jean-Mathieu Pekin, sculpteur, et sa fille ;
Mme et M. Antonino Anile, professeur à la Faculté de médecine de Naples ;
M. et Mme Joseph Pekin et leur fille ;
Mlle Andrée Pekin ;
Les famille Pekin de Vico, Escande, Duchazel, Lavaggi et Camugli ;
Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

MONSIEUR JOHN PEKIN

leur fils, frère, neveu, oncle, cousin et allié, décédé à Bastia, à l'âge de 54 ans, et vous prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui dimanche 14 janvier 1912, à 2 heures et demie de relevée.
On se réunira à la maison mortuaire, boulevard Paoli, 29.
La famille ne reçoit pas.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE
Entreprise privée soumise au contrôle de l'Etat
FONDÉE EN 1819
PARIS - 87, Rue de Richelieu - PARIS
LA PLUS ANCIENNE DES COMPAGNIES FRANÇAISES
Fonds de Garantie : 920 Millions entièrement réalisés
RENTES VIAGÈRES
ASSURANCES VIE ENTIÈRE - MIXTES
ASSURANCES DOTALES
ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS
Vadeur à Bastia, à M. DUTTENHOFER, agent principal, 4 bis, Avenue Paoli.
A Ajaccio, à M. RAPHAEL MARCELLESI, 21, rue Fesch.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest
Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
23, rue de l'Opéra, Bastia
Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, Philippeville et la Méditerranée
Prix modérés
Le vapeur Saint-Jean, par suite du mauvais temps, qu'il vient d'essuyer, n'arrivera dans notre port que dans les premiers jours de la semaine prochaine.
A VENDRE
ÉTUDE D'AVOUÉ
S'adresser à M. Nicolas Flach à Calvi.
Facilités de paiement



MELROSE RÉGÉNÉRATEUR Revert des CHEVEUX
Ne manque jamais de rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur COULEUR NATURELLE
Il fortifie et fait pousser les cheveux en abondance et leur donne une souplesse qu'ils semblaient en avoir perdu.
Il enlève les pellicules et rend à la chevelure sa BEAUTÉ PRIMITIVE.

RELIGIEUSE Dame cannot se guérir enfants atteints de tic. Écrire Maison Benoit, N° 215, Nantes.

PRÊTS de 1.000 à 10.000 frs
Intérêts 5 pour cent l'an. Remboursement **0.22 centimes par jour.** S'adresser : *Union Mutuelle Française*, 7, rue Baudin, Paris (IX^e^)

150f p mois. Travail fac. chez soi toute l'an assuré par CONTRAT s. apprentissage sur nos *tricoteuses Dreretées*. La plus importante maison du genre Traite directement avec ses clients. *Cie La Prévoyante*. Bureau II, 11, rue Lacharrière, *Paris*

Après vos Repas
BUVEZ
La Cédratine
Liqueur extra-fine

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
105 Fûts de 200 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28 Boulevard [illegible]

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Malle du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres. Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & C^ie^
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTE — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de *Salon*, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

Maison J. Carbuccia et Fils

Porcelaine et Faïence
Verrerie et Cristaux
Ustensiles de ménage
Coutellerie et Couverts
Articles de Paris
Articles de Voyage
Mercerie et Quincaillerie
Literie et Ameublement
Parapluies Ombrelles et Cannes
Boissellerie Bouteilles Passementerie
Fleurs pour chapeaux
Envoi franco d'échantillons


VUE D'UNE DES SALLES DES NOUVEAUX MAGASINS
Ne pas quitter Bastia, sans venir visiter cette installation, la seule du genre en Corse.

Chemiserie en tout genre
Cravates et Foulards
Robes pour femmes et Enfants
Corsets
Draperie et Velours
Parfumerie de toutes marques
Chapellerie et Coiffures
Confection pour Hommes et Enfants
Lingerie et Bonneterie
Soierie et Nouveautés
Franco de port à partir de 25 fr.

Maison J. Carbuccia et Fils

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations
CÉDRATINE
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE
Café Express GRAND BAR SOAVI Chocolat Express

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE = N° 15 — LUNDI 15 JANVIER 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal.
Ligne diverse 1 fr. — Réclames 0.50 — Nécrologie 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés

LE CABINET POINCARÉ
EST DEFINITIVEMENT CONSTITUÉ

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever 6 h. 31 m. — Coucher, 4 h. 11 m.
Premier quart., le 10. — Nouv. Lune, le 18
Pleine Aujourd'hui Saint Maure.
Fête de Demain : Saint Marcel.

14 JANVIER

La Démission DE M. DE SELVES

Paris, 10 janvier.

Le public aura appris, sans information préparatoire, qu'à la suite d'un incident provoqué par M. Clemenceau, dans une commission sénatoriale, M. Delcassé remplacerait vraisemblablement, au ministère des Affaires étrangères, son collègue, M. de Selves, démissionnaire.

Ce double événement, se produisant dans les circonstances actuelles, entre le vote de l'accord franco-allemand par la Chambre et sa ratification par le Sénat, donnerait lieu aux commentaires les plus étendus et aussi les plus extraordinaires si l'on avait le temps et si l'on croyait opportun de soumettre à une analyse minutieuse tous les faits en cause. On pourrait épiloguer sur le rôle de cette commission de salut public qui, avant de se prononcer, entend établir chaque responsabilité, pénétrer tous les documents diplomatiques, percer tous les mystères de chancelleries, mettre tous les membres d'un gouvernement en opposition les uns les autres, hâter, en un mot, avec un empressement excessif, l'œuvre de l'Histoire qui est l'Histoire, précisément parce que sa sereine impartialité succède à la passion des discordes politiques. On pourrait insister sur la sensationnelle rentrée de M. Clemenceau, l'incorrigible « tombeur » des ministères qui, ne pouvant, cette fois, renverser un ministère tout entier, a fait basculer un ministre qu'une chiquenaude devrait achever.

On pourrait relever l'ironique coïncidence qui va, selon toute probabilité, donner comme successeur à la « victime » du combatif sénateur, l'auteur direct de la chute du cabinet Clemenceau. On pourrait, enfin, discuter cette réapparition au Quai d'Orsay de celui dont le retour eut été, il y a deux ans seulement, considéré par l'Allemagne comme une provocation de notre part.

Nous nous abstiendrons aujourd'hui de toutes les réflexions faciles que suggère une situation troublée pour ne nous arrêter que devant l'inconvénient grave et le funeste effet extérieur de cette polémique, de cette confusion, de ce gâchis, avant que le traité du 4 novembre ait reçu sa consécration nécessaire.

On oublie trop volontiers que le vote n'est pas acquis et qu'il est pressant de l'obtenir.

Le zèle sénatorial émane, nous n'en saurions douter, d'un très pur sentiment de patriotisme. Mais ce serait un devoir non moins patriotique de ne pas laisser cet accord en suspens, de ne pas donner à croire au pays qu'il est exécrable, de ne pas déchaîner contre une convention, parfaitement honorable pour nous, un courant d'impopularité absolument injustifié. On risquerait ainsi de nous mettre, un jour, brutalement, en face de difficultés redoutables, au grand effarement de ceux qui nous aurait fait lâcher une proie marocaine pour une ombre dangereuse.

MARCEL LAURENT.

La Mutualité Française

La Mutualité française est un ensemble de Sociétés de secours et de prévoyance, dont le but est d'assurer aux membres participants, ainsi qu'à la famille de ces membres une aide en cas de maladies, de leur constituer des retraites, de contracter à leur profit des assurances individuel les ou collectives, de pourvoir aux funérailles, d'allouer des secours aux ascendants veufs, veuves ou orphelins des membres décédés, tout cela moyennant une ou plusieurs cotisations spécialisées à chacun de ces objets.

Ces associations peuvent aussi, légalement, créer au profit de leurs membres, des cours professionnels, des bureaux gratuits de placement et accorder des indemnités en cas de chômage, à condition toutefois, qu'il y soit pourvu par des cotisations spéciales.

La mutualité est donc bien la preuve qu'existe ce besoin qu'a l'homme de vivre en union avec les hommes, et l'affirmation qu'il ne se jault pas le pouvoir de se tirer d'affaire tout seul. Le secours mutuel est le plus bel exemple de solidarité que puissent donner les hommes ; ils ont vite reconnu quelles grandes choses ils pourraient faire en s'associant et que la mutualité était pour la démocratie le seul vrai moyen de mettre en pratique les lois de la fraternité.

C'est pourquoi nous voyons à présent la mutualité s'étendre sur toute la France et embrasser toutes les catégories d'individus.

La mutualité se prend, elle, pas l'homme tout entier, dès avant sa naissance, en constituant des ressources pour les femmes en couches, et, aussitôt que l'enfant est né, avec les soins donnés à la mère, avec la possibilité pour elle de le garder avec les consultations de nourrissons, les « Gouttes de Lait » arrivent les premiers secours de la *Mutualité infantile et Maternelle*.

Il est vrai que la plupart de ces Sociétés ne sont presque toutes que des Sociétés de charité, soumises, en général, par la baisse de la natalité et par l'étendue de la mortalité infantile qui atteint surtout les classes ouvrières.

La mutualité, en faisant appel aux intéressés, leur montre mieux la responsabilité qu'ils encourent dans la mort ou la débilité de leurs enfants ; beaucoup sont des imprévoyants, et leur faire voir et redouter les conséquences que peut comporter la naissances des enfants en des conditions trop mauvaises est un grand service à rendre à la patrie.

Lorsque l'enfant a l'âge d'aller à l'école, la *Mutualité scolaire* lui est offerte ; elle demande à l'enfant 10 centimes par semaine dont cinqcentimes lui servent à constituer sa retraite.

C'est M. Cavé qui a été l'initiateur des mutualités scolaires ; ces mutualités habituent l'enfant, dès son jeune âge, à vivre en union avec ses camarades. Les mutualités scolaires se sont très vite développées ; M. Edouard Petit, dans son dernier rapport, citait ces chiffres ; en 1904, on comptait dix mutualités scolaires comprenant 12.000 membres ; au 1er janvier 1911, il y en avait 3.387 comprenant un total de 854.934 enfants.

A sa sortie de l'école, l'enfant continue à faire partie de sa mutualité scolaire ou peut entrer dans une mutualité d'adultes, sans jamais se sentir seul ; toujours soutenu par sa société il atteint l'âge de l'appel sous les drapeaux.

Au régiment nous trouvons la *Mutualité militaire* où le jeune soldat, tout en observant la discipline de rigueur dans l'armée, n'oublie par la société dont il faisait partie et même il peut faire de la propagande mutualiste auprès de ses camarades venant de la campagne.

Les marins, si exposés aux dangers, ont la *Mutualité maritime de France*, fondée en 1904, dont le but est de venir au aide aux veuves des marins de l'Etat de tous grades, décédés avant d'avoir droit à leur pension, d'autres sociétés de secours pour tous les marins ont été créées.

Les *Mutualités familiales* ne se comptent plus ; ce sont elles qui font la véritable union sociale ; loi naturelle où l'homme trouve son intérêt dans la solidarité qui s'établit entre lui et son semblable, dans le secours qu'il apporte, comme dans celui qu'il reçoit ; ce rapprochement des individus, par un intérêt bien compris, fait naître aussi un sentiment d'affection fraternel, familial, pourrait-on dire, puisqu'il solidarise les intérêts et les malheurs et fait voir dans la mutuelle une famille vivant uniquement pour ses membres.

C'est aux instituteurs qu'il appartient de la faire bien comprendre et aimer, puisqu'ils sont les premiers, grâce à la mutualité scolaire, à cordier les petits mutualistes, qui seront les grands mutualistes de demain.

C'est justement parce que la Mutualité n'embrassait pas tous les citoyens que l'Etat a voulu constituer, pour le travailleur épuisé, les retraites ouvrières, afin que tous atteignent sans effroi la vieillesse.

M. RICOU.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 novembre 1911

LE BUDGET DE 1912

Rapport de M. Ernest Lota

SECTION IX
Etablissements de Bienfaisance
(Suite et fin)

L'article 92, Contingent de la Ville dans la protection de la Santé publique, subit une augmentation de 302 francs et mérite quelques mots d'explication.

La somme inscrite au budget départemental pour ce service est de 16.300 fr. ; Cette somme doit être payée, par voie de répartition, par les différentes communes de la Corse, au prorata de leur population. La population de Bastia étant de 29.412 habitants, sa part proportionnelle devra être de 1.753.66, laquelle doit être diminuée d'un tiers, soit 175 francs, que l'Etat prend à sa charge ; d'où il suit que la somme à inscrire au Budget est de 1.578.30.

Article 93 bis. — Tout à fait à la dernière heure, nous avons reçu une demande de subvention à laquelle nous devions faire l'accueil le plus sympathique. La Société Française de Secours aux blessés militaires, plus connue sous le nom populaire de « Société de la Croix Rouge, » a sollicité le concours de la Ville pour la dispensaire dont l'ouverture aura lieu dans les premiers jours de janvier. Votre Commission vous propose bien volontiers d'inscrire 200 francs au budget, sous l'article 93 bis, avec la mention : Subvention au dispensaire de la Croix Rouge.

SECTION X
Dépenses militaires

Fêtes publiques 7.011.12

Encore une section qui ne subit aucun changement et ne comporte qu'une seule remarque : La subvention à la Société hippique est rétablie à l'article 101, 500 francs.

SECTION XI
Dépenses diverses

Dépenses imprévues 2.101.60

C'est la dernière section des dépenses ordinaires.

Deux très courtes observations : les frais de justice sont réduits à 500 francs, et un article nouveau de 450 francs, n° 108, est inscrit pour la part de la Ville dans les retraites des ouvriers communaux.

En dehors des 9 francs qui s'ajoutent automatiquement au traitement de chaque employé appointé au-dessous de 300 fr., la Ville, pour les nombreux ouvriers qu'elle emploie, doit payer trois centimes par jour et par ouvrier.

Total des Dépenses ordinaires. 356.658 92

CHAPITRE II
Dépenses Extraordinaires

62.342.80

Grâce aux ressources nouvelles provenant de l'Octroi, nous avons pu inscrire quelques crédits sur la page des Dépenses Extraordinaires qui, l'année dernière, était restée toute blanche, sauf, bien entendu, l'annuité de 33.343 francs versée au Crédit Foncier pour l'emprunt de 950.000 francs, qui est arrivé à la moitié de sa période d'amortissement.

1° D'abord un crédit de 1.000 francs pour mise à l'étude d'une nouvelle porte à ouvrir à la Citadelle pour donner un dégagement nécessaire à ce quartier important qui n'a qu'une seule voie de pénétration, la vieille porte Louis XVI, d'un accès difficile aux charrettes, à cause de sa rampe, de son étroitesse et de son dallage.

Cette nouvelle porte, très désirée par les laborieux habitants de la Citadelle, s'ouvrirait dans l'axe de l'église Sainte-Marie, percerait les fortifications et déboucherait sur la Place d'Armes.

Ce n'est pas l'œuvre d'un jour et l'accord avec l'autorité militaire est indispensable.

Aussi, voulant donner une preuve de notre bon vouloir, nous proposons un premier crédit pour étude technique de la question.

2° Un crédit de 2.500 francs vous est proposé pour réparations de rues et rechargement de chaussées.

Une simple Promenade en ville, surtout au lendemain d'un jour de pluie, démontre que cette dépense est non seulement nécessaire, mais insuffisante.

3° Nous vous proposons une première annuité de 2.500 francs pour nivellement et mise en état de la Place Saint-Nicolas.

Cette magnifique esplanade, peut-être unique au monde, par ses dimensions, la vaste et merveilleux horizon qu'elle embrasse, a été embellie, ces dernières années, par des plantations d'arbres et de palmiers ainsi que par les jardinets qui entourent la statue de Napoléon I^er^ et le joli kiosque de la Musique ; mais le sol est resté pour ainsi dire à l'état primitif et les essais d'empierrement n'ont pas été heureux.

Les cailloux roulants de la Place Saint-Nicolas sont devenus légendaires et matière à chansons.

Une œuvre d'ensemble menée avec intelligence et compétence devient nécessaire ; il faudra s'occuper non seulement du sol, mais du sous sol pour faciliter l'écoulement des eaux.

Ce long et coûteux travail va être com-

monté l'année prochaine et nous y consacrerons 2.500 francs.

A Bonifacio, 3.000 francs sont nécessaires pour continuer la canalisation des eaux de Busseria.

Un travail considérable a déjà été effectué de ce côté, mais une partie de la canalisation est toujours en poterie et les vieux tuyaux sont souvent encombrés de racines et semblés par des infiltrations qui peuvent nuire à la santé publique.

N'oublions pas que la Science voit partout microbes et bacilles et commence-lui satisfaction en éliminant notre meilleure ami de sources dans une canalisation irréprochable.

Récapitulation générale des Dépenses

Dépenses Ordinaires . . .	256 658 82
Dépenses Extraordinaires . .	62.343 80
Total général des Dépenses .	419.002.62

Récapitulation générale

Recettes Ordinaires et Extraordinaires	420.015.32
Dépenses Ordinaires et Extraordinaires	419.002.62
Excédent des Recettes sur les Dépenses	1.012.70

Mes chers collègues, me voici arrivé au terme de ma tâche.

Je sais que j'ai été trop long, vous voudrez bien me le pardonner, car je l'ai voulu.

Le Budget de 1912 marquant la fin de notre mandat municipal, j'ai cru utile de vous faire connaître, et, par vous, à la population qui nous jugera bientôt, quelle a été notre œuvre au cours de ces quatre années.

A défaut d'autres mérites, nul homme de bonne foi ne pourra nous contester la loyauté et le loyalisme, le désir de bien faire et l'amour de Bastia : cela nous suffit.

En finissant, permettez-moi d'adresser une prière à M. le Préfet en notre nom à tous : notre Budget de 1912, sérieusement étudié et sincèrement établi, nous semble mériter que l'administration supérieure l'examine avec bienveillance et rapidité, afin qu'approuvé en temps utile, nous puissions le mettre en exercice dès le début de l'année prochaine.

Le Conseil municipal adopte en son entier le rapport de M. Lota avec les modifications qui y ont été apportées au cours de lecture.

Le montant général des Recettes et des Dépenses est arrêté de la manière suivante :

Recettes Ordinaires et Extraordinaires	420.015,32
Dépenses Ordinaires et Extraordinaires	419.702.62
Excédent des Recettes sur les Dépenses	312.70

LIBRAIRIE OLLAGNIER

FIGARO-NOEL

Huit planches hors texte en couleurs

Souvenirs d'Italie

Quatre aquarelles inédites

de PIERRE VIGNAL

Prix : 3 fr. 50 c. — Franco : 4.10

BULLETIN FINANCIER

Paris, 10 janvier.

Suivant nos prévisions, le marché s'est ressaisi aujourd'hui et annonce par une reprise générale la démission complète du ministère. Toujours, la clôture nes'affectue pas au plus haut par suite de prudentes réalisations. Notre Rente remonte vivement à 94.80 pour finir à 94.67. Extérieures passe à 94.30 ; le Turc à 91.25 Séries russes en hausse. Les Etablissements de Crédit se raffermissent. Crédit Lyonnais 1.533, Comptoir National d'Escompte 942, Société Générale 825.

Les nouvelles obligations communales 3 0/0 sexe lots de 250 frs, offertes par le Crédit Foncier de France le 20 janvier à 248.50, sont déjà demandées à sr le marché en Banque avec une prime de 3 frs environ. C'est dire le succès de cette opération qui, en raison des facilités de libération accordées, s'adresse surtout à la petite épargne.

Sues 5 925. Les valeurs de traction, d'électricité et les industrielles russes sont en reprise plus ou moins appréciable. Capitaux bénéficiaires.

A compter, officiel, l'action de l'Industrielle Française est fermé à 535. L'obligation à 412 00 cote 501.50 et celle 4 0/0 478. On confirme que les résultats de l'exercice 1911 sont supérieurs à ceux des années précédentes.

En banque, l'amélioration est également générale, principalement sur les caoutchoucs.

L'Union Financière de Paris se monte à 501.

Chemins Français en avance, Nord 1.636, Lyon 1.235.

Comité Central des Fêtes

Les membres du Comité Central des fêtes sont priés de se réunir au local de l'Assistance Publique ce soir, à 8 heures et demie.

Le Président, OLIVARI

ERSA

Carnet Mondain

Si dans nos petits villages les mariages sont rares, il plus forte raison n'y voit-on que plus rarement encore ce qu'on est convenu d'appeler un beau mariage.

Ersa tout récemment eut pourtant cette bonne aubaine. Et, ce qui en double le prix, le beau mariage en question ne consista pas que dans un brillant défilé, une bénédiction nuptiale donnée majestueusement à grands flocs d'orgues et un grand banquet magnifiquement succulent : ce fut aussi une fête des cœurs, une intimité charmante qui noissait dans un même sentiment d'allégresse et de respectueuse sympathie la population d'Ersa tout entière.

Les jeunes époux, M. Paul Antomarchi, le distingué capitaine au long-cours dont la Compagnie Paquet a vite su apprécier et récompenser les brillantes qualités de marin consommé et d'élégant officier, et Mlle Pauline Viani, la charmante brunette qui faisait le bijou dans l'écrin du château de Rota, ont pu mesurer, à l'empressement de la foule d'amis qui les entouraient, les compliments, leur adressaient d'incombrables vœux de bonheur, et leur avaient élevé les nombreux arcs de verdure sur le parcours du cortège, l'affectueuse estime dont s'entourent leurs noms. Ceux-là mêmes qui n'avaient pas le plaisir d'être en relations personnelles avec eux étaient vite conquis par ce couple charmant en qui s'unissaient la Force et la Grâce dans un épanouissement de jeunesse et de gaieté.

Le soleil était ainsi de la partie.

Envers des flancs qui avaient voulu commencer l'existence commune en cette belle et touchante et symbolique semaine de la Nativité, le Divin Enfant voulut sans doute témoigner sa gratitude d'une si délicieuse attention. Le temps, menaçant jusqu'à la veille du jour fixé pour la cérémonie, changea brusquement et le cortège nuptial put se dérouler par une de ces claires et légères matinées des hivers de chez nous, sous un ciel ruisselant de lumière et comme imprégné de la Poésie divine.

A la mairie où le cortège s'était tout d'abord rendu, M. le Maire Strecna procéda à la cérémonie civile, puis on s'en fut à l'église, non sans peine, car l'affluence était grande. M. le curé Agostini officiait. A l'Evangile, il adressa aux deux époux l'allocution coutumière. Il le fit avec une éloquence attendrie et familière, quoique élevée. Il sut charmer et toucher.

N'oublions pas le révérend père Vincensini qui tenait les orgues et en joua avec maîtrise. Le révérend père Vincensini est aussi bon musicien qu'excellent prédicateur.

La quête faite pendant la messe par Mlles Caroline Franceschi et Emilie Pizzini, assistées de MM. Pierre et André Bonifacio, fut des plus fructueuses. Après la messe on offrit aux invités un banquet des mieux composés et qui fait honneur à l'excellent cordon bleu bastiais qui l'organisa.

En voici du reste le menu :

Hors d'œuvre varié
Petite Croustade Parisienne
Escalopes de Veau à la Bohême
Salmis de Gibier aux Truffes du Périgord
Petits pois à la Française
Galantine de Volaille
Dindonneaux rôtis
Salade Russe
Soupe à l'Anglaise
Bouchées de Dames
Dessert assorti
Muscat et Champagne

Le couple heureux s'est envolé vers d'autres cieux goûter sa lune de miel. Nos meilleurs vœux les accompagnent.

Un Invité.

SOCIÉTÉS D'ATHÉNÉE

Aujourd'hui, 15 février, entre onze heures et minuit, sera lieu, au café des Trois Garçons, la réunion générale des garçons limonadiers et restaurateurs.

On y traitera toutes les questions relatives à la correcte application des statuts en vigueur.

Le Président, P. ROMITORIO.

Petite Gazette

Remise des décorations

M. le général Leddet, gouverneur de la Corse, passera, jeudi prochain, la revue des troupes de la garnison, en tenue de campagne.

A cette occasion, M. le colonel Brandeaux, commandant le 173e rég. d'infanterie, remettra à M. le général Leddet la cravate de Commandeur dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Agriculture

M. Pasquelis, professeur départemental d'agriculture, a été élevé à la deuxième classe, à dater du 1er juillet 1911.

Nous lui adressons nos bien chaleureuses félicitations.

Mouvement des passagers

Pendant le mois d'octobre la Compagnie Fraissinet a effectué sur Marseille: 9 voyages de Bastia, 9 d'Ajaccio et Propriano, 5 de Calvi ou Ile-Rousse.

Le nombre des passagers a été de : 2.073 de Bastia, 2.128 d'Ajaccio et Propriano, 187 de Calvi et Ile-Rousse ; total, 4.988.

Il a été transporté : de Bastia, 1.312 tonnes; d'Ajaccio et Propriano, 817 ; de Calvi et Ile-Rousse, 223 ; total, 2 352.

Postes et Télégraphes

M. Vecchioni, facteur de ville à Bastia, est nommé facteur-chef au même bureau.

Toutes nos félicitations

Tirs de cartouches à blanc

Des tirs de cartouches à blanc seront exécutés par les compagnies du 1er bataillons, avoir :

1° Le mardi, 16 janvier de 1 heure à 4 h. de l'après-midi aux abords du Col de Teghime.

2° Le vendredi, 19 février, de 1 h. à 4 h du soir, aux abords du terrain de manœuvres et aux environs du champ de courses de Camponetto.

Vêtements

Les vêtements pour hommes, dames et enfants, qui sont confectionnés à la Maison J. CARBUCCIA ET FILS, se recommandent par l'élégance de la coupe, le fini du travail et la modicité de prix.

Un coupeur émérite est attaché à cette importante Maison.

A vendre

Une vache laitière.

S'adresser : Paul Ajaccio, Place Saint-Nicolas.

A céder

Etude d'Huissier à Bastia, ayant affaires en cours.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

HUILE D'OLIVE de propriétaire, 1.40 le litre, 27, 29, rue de l'Opéra.

A vendre

Une très belle jument, âgée de 5 ans, et un poulain, âgé de huit mois.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

A vendre

Etage n° 10 et rez-de-chaussée n° 12 situé, rue du Môle, écrire Gardera, rue Hôtel-de-Ville, 29, à Cette (Hérault).

AVIS

M. Orosia Biagini a l'honneur de prévenir ceux qui ont à construire qu'il se met à leur entière disposition pour leur soumettre les plans et devis en vue des immeubles ou réparations qu'ils auront à faire. Ils pourront être certains d'avoir des travaux soignés et solides à des prix fort avantageux.



"CE N'EST PLUS UNE ENFANT"

Un mot aux parents sur les dangers de l'anémie qui menace les filles, lorsque d'enfants elles sont sur le point de devenir femmes.

Peut-être avez-vous remarqué que votre fille, sur le point de devenir femme, fait montre d'un caractère bizarre, qu'elle est nerveuse, agitée, si bien que vous avez été dans l'obligation de lui adresser des réprimandes. S'il en est ainsi, souvenez-vous que ce n'est plus une enfant, que la marche des années en a fait presque une femme, et que vous, parents, vous avez une grande responsabilité.

Si votre fille est pâle, si elle est affaiblie, déprimée, s'il suffit d'un petit effort pour la mettre hors d'haleine, si elle se plaint de migraines, de courbature, de points de côté, ne négligez pas ces avertissements. Votre fille a besoin qu'on vienne à son secours, car elle est anémique, c'est-à-dire pauvre de sang. Si vous avez noté ces symptômes, ne perdez pas de temps, procurez à votre fille en toute hâte " Les Pilules Pink pour personnes pâles ", car sans l'aide de ce médicament jamais cette enfant délicate ne deviendra une femme forte. Les " Pilules Pink pour personnes pâles " enrichissent le sang, enrayent l'épuisement et préviennent la maladie. Elles donneront à la jeune fille languissante du charme, de l'éclat, de belles couleurs aux joues, des yeux brillants, une démarche souple et de l'entrain.

Voici un exemple semblable à des milliers :

Mme DURAND, rue Pouteau, 21, à Lyon (Rhône), a écrit à la suite de la guérison de sa fille Jeanne, âgée de 15 ans :

« Le traitement des Pilules Pink a très bien réussi à ma fille Jeanne qui, éprouvée par la formation et la croissance, était devenue anémique. Sa santé qui, pendant un an, n'avait pas été sans me causer des inquiétudes, est tout à fait consolidée maintenant. Ma fille ne se plaint plus de maux de tête et de maux de reins, comme elle le faisait journellement autrefois, elle n'est plus oppressée, elle dort bien et sans cauchemars, elle mange avec appetit et elle a bonne mine. »

PILULES PINK

Pour Personnes Pâles

On trouve les Pilules Pink dans toutes les Pharmacies et au dépôt : Pharmacie GABLIN, 23, rue Balla, Paris. - 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

Maison de Santé Chirurgicale

BASTIA, 4, Bd de Cardo, 4, BASTIA

Directeur : Docteur J. STEFANI,
Ancien interne
Lauréat des hôpitaux de Lyon
Ex-préparateur d'Anatomie
à la Faculté de Médecine
Membre
de la Société française d'ophtalmologie
et de la Société d'ophtalmologie de Lyon

CHIRURGIE GÉNÉRALE ET SPÉCIALE
(Maladies des yeux, des oreilles du nez, de la gorge et du larynx)

Cet établissement, nouvellement créé (ouverture 1er janvier 1911), est venu combler une véritable lacune en permettant aux habitants de la Corse entière de trouver chez eux les mêmes commodités et les mêmes garanties que sur le Continent, français ou latins.

Confort chirurgical moderne
Outillage complet
Prix de séjour modérés

Pension gratuite aux accidentés du travail.

Règlement-cotite sur demande
Téléphone interurbain n° 10

Consultations tous les jours de 1 h. 1/2 à 3 h. 1/2

Produits Forestiers de la Corse

Ecorces — Bois — Charbon

Scierie mécanique à Fiumo d'Olmo

Entrepôts et Bureaux à Bastia : Quartier de Toga.

Vente de bois de toutes dimensions et de toutes essences.
Débits sur commande.
Bois de construction, de menuiserie, d'ébénisterie, de carosserie, de tonnellerie, de charronage, tournage, etc., etc.
Prix modérés
Scies — Bois à brûler — Charbon de bois

Grand Hôtel d'Europe

Veuve COLOMBANI
3 et 5 rue de l'Opéra, BASTIA
A. P. MATTEI
ancien propriétaire de l'Hôtel du Lycée
Successeur

Déjeuners . . 2 francs.
Dîners. . . . 2 francs.

Pension à prix réduits pour familles
Service irréprochable. — Grand salon et vaste jardin pour Noces et Banquets.

N. B. — Cet hôtel, qui a été complètement mis à neuf, se recommande par une installation moderne et une cuisine très soignée.

RIXE SANGLANTE RUE SALVATOR VIALE

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Hier, vers trois heures et demie, deux coups de feu retentissaient dans la rue Salvator Viale, en face du Café Andreani.

Effrayés, et ne sachant ce qui venait de se passer, de nombreux passants ainsi que les habitués du café accoururent et aperçurent un jeune homme qui s'affaissait en poussant des cris déchirants. En même temps un autre individu, jeune aussi, était étendu à terre, perdant du sang en abondance par une blessure qu'il portait à la cuisse gauche.

Les deux blessés furent immédiatement transportés à l'hôpital civil à la diligence de la police, arrivée quelques instants après sur les lieux, et reçurent les soins des docteurs Orsini et Guerrierri.

Dominî Alfred avait reçu un projectile dans le dos, au-dessus de l'épaule droite. La balle, qui était venue se loger à fleur de peau, a été extraite sans retard.

Quant à Sanolli, il avait été frappé d'un coup de couteau par derrière, à la cuisse gauche, où il portait une blessure pénétrante de 6 centimètres environ.

L'état des deux blessés n'est pas grave.

L'enquête

Informé du drame sanglant qui venait de se dérouler, M. le commissaire de police Manfredi se transporta sur les lieux et commença son enquête.

Des premiers éléments de l'information, il résulte qu'une rixe violente avait eu lieu entre les nommés Antonelli Charles Louis, 19 ans, Zanini Jules, 17 ans, Papi Alphonse, 21 ans, Spinelli Pascal, 19 ans, Spinelli Antoine et Dionisi Joseph, âgé de 20 ans.

Il semble résulter en outre de l'enquête que c'est Papi Alphonse qui aurait tiré par deux fois sur Dionisi qui ne fut atteint que par un seul projectile.

D'autre part, c'est Antonelli Ch.-Louis qui aurait blessé Spinelli Antoine.

Les motifs de cette sanglante querelle restent jusqu'ici inconnus.

Il paraît cependant que ces jeunes gens avaient eu dans la matinée une vive discussion au cours de laquelle ils avaient échangé force coups de poings.

Antonelli, Papi, Zanini et Spinelli Pascal ont été écroués au violon.

Aucun d'entre eux n'a été trouvé porteur d'arme prohibée.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
33, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Prix avantageux

Le vapeur *Saint-Jean*, par suite du mauvais temps, qu'il vient d'essuyer, n'arrivera dans notre port que dans les premiers jours de la semaine prochaine.

A VENDRE
ETUDE D'AVOUÉ
S'adresser à M. Nicolas Flach à Calvi.
Facilités de paiement

AU SÉNAT

LES ÉLECTIONS DE LA CORSE

Paris, 14 janvier.

En dehors de l'élection de M. Pujos, à Marseille, il n'y a jusqu'ici comme contestées que l'élection des Alpes Maritimes et celle de la Corse.

En ce qui concerne l'élection de la Corse, le 6e bureau a estimé que les protestations élevées contre l'élection de MM. Paul Donmer, Antoine Savini et Thadée Gabrielli étaient mal fondées.

Cette élection sera validée, sans aucun doute, au cours de la séance de mardi prochain.

PONTS ET CHAUSSÉES

Paris, 14 janvier.

M. Poupel, ingénieur des ponts et chaussées, à Mirande, est nommé aux mêmes fonctions, à Bastia.

M. Poupel, qui prendra son service à la date du 1er février prochain, sera chargé du contrôle de la voie et des bâtiments, ainsi que du contrôle de l'exploitation technique des chemins de fer de la Corse.

Il sera chargé également du service du contrôle des études des travaux de la ligne de Ghisonaccia à Bonifacio.

NOUVELLES COLONIALES

Paris, 14 janvier.

M. Giocanti, commis expéditionnaire au ministère des Colonies, est nommé administrateur adjoint de 2e classe.

M. Alberti, rédacteur au ministère des Colonies, est mis à la disposition du Gouverneur général de Madagascar, pour trois ans, à compter du 1er avril prochain.

Nouvelles Militaires

Recrutement

Paris, 14 janvier.

M. le capitaine d'infanterie Moretti, détaché au bureau de recrutement de Foix, passe au bureau de recrutement de Montpellier.

NOUVELLES JUDICIAIRES

Paris, 14 janvier.

M. Arrighi est nommé huissier près le tribunal de 1re instance de Corte, en remplacement de M. Houpe.

Au « Journal Officiel »

Services des Ports

Paris, 14 janvier.

M. Dominique Morganti, premier-maître de timonerie en retraite, est nommé maître de port de 4e classe, et affecté au service du port de Marseille.

LA CRISE MINISTÉRIELLE

Fin de la Crise

Paris, 14 janvier.

Nous avons annoncé hier, dans nos télégrammes, que plusieurs grands quotidiens avaient fait paraître des éditions spéciales, dans la soirée, afin de faire connaître la combinaison Poincaré, à laquelle il ne manquait plus que la consécration officielle.

Cependant, au dernier moment, quelques difficultés ont surgi, MM. Viviani et Barthou ayant refusé d'entrer dans la combinaison.

M. Poincaré a été obligé de faire de nouvelles démarches et ce n'est qu'à une heure du matin que son Cabinet était définitivement constitué.

Le Ministère

Le nouveau ministère est ainsi constitué :

Présidence du Conseil et Affaires Etrangères
Poincaré

Justice
Briand

Travail
Léon Bourgeois

Intérieur
Steeg

Guerre
Millerand

Marine
Delcassé

Finances
Klotz

Colonies
Lebrun

Instruction Publique
Guist'hau

Commerce
Fernand David

Travaux Publics Postes et Télégraphes
Jean Dupuy

Agriculture
Pams

Sous-Secrétariats

Finances
René Besnard

Beaux-Arts
Léon Bérard

Intérieur
Paul Morel

Postes et Télégraphes
Chaumet

A L'ELYSÉE

Les nouveaux Ministres

M. Raymond Poincaré s'est rendu à 5 heures du soir à l'Elysée, et a présenté ses collaborateurs au Président de la République.

M. Fallières a exprimé toute sa sympathie au nouveau Cabinet, qui jouit de sa plus entière confiance. Il a ensuite adressé quelques paroles aimables à chacun des Ministres.

Après cette présentation, M. Poincaré a soumis à la signature présidentielle les décrets nommant les nouveaux Ministres.

Premier Conseil de Cabinet

Paris, 14 janvier.

Aujourd'hui, à 2 heures, M. Raymond Poincaré a réuni, au ministère de la Marine, les personnages à la collaboration desquels il avait fait appel.

La Déclaration ministérielle

Dans cette réunion, les ministres se sont occupés de la déclaration qui sera faite mardi aux Chambres.

Les grandes lignes du programme ministériel ont été arrêtées d'un commun accord.

MM. Poincaré, Bourgeois, Delcassé et Briand auront demain matin une conférence, afin de s'entendre sur la rédaction de certains points particuliers.

La délibération des Ministres s'est prolongée jusqu'à 4 heures 20.

Un nouveau Conseil de Cabinet aura lieu demain soir, au ministère de la Marine.

LES DÉCRETS

Les décrets portant constitution du nouveau Cabinet paraîtront demain matin au *Journal Officiel*.

LE NOUVEAU MINISTÈRE ET LA PRESSE

Paris, 14 janvier.

La composition du Cabinet Poincaré fait l'objet des commentaires les plus divers de la presse parisienne.

Le *Radical* déclare : « Nous nous inclinons devant les véritables talents que M. Poincaré a su grouper autour de lui, mais nous faisons toutes nos réserves sur la part qui est accordée à nos amis et à nos idées dans ce cabinet. »

L'*Humanité* dit, par la voix de Jaurès, que les tâches pressantes pour le nouveau ministère sont de créer une atmosphère de paix et de confiance au point de vue international et de faire aboutir immédiatement la réforme électorale.

L'*Eclair* intitule ses commentaires, qui sont signés de M. Judet, du titre suggestif de *Grandeurs et faiblesses*.

L'*Autorité* croit que la Chambre ne désarmera pas devant cette équipe bigarrée d'illustres compétences. La seule solution est la dissolution.

L'*Aurore* dit : Ce ministère des compétences sera-t-il un grand ministère ?

Le *Figaro* estime que le ministère Poincaré périra, parce qu'il compte toujours au nombre de ses collaborateurs, celui qui représente la politique souterraine et vaniteuse des taquineries dangereuses et des accords secrets.

Le *Journal des Débats* se déclare satisfait du nouveau ministère qui promet à la France une politique franche et loyale, dénuée de tout artifice.

Le *Temps* dit qu'il est impatient de voir à l'œuvre ces bons ouvriers.

L'*Action Française* estime que le ministère Poincaré ressemble à un panier à crabes.

Les organes radicaux et radicaux-socialistes se montrent très méfiants à l'égard du ministère Poincaré, qui ne leur donne pas toutes les garanties désirables.

Plusieurs regrettent que le parti radical n'ait pas su faire entendre sa voix avant la formation du Cabinet, comme il l'a fait au moment de la démission du ministère Briand.

Les organes progressistes font les plus grandes réserves au sujet du nouveau ministère qu'ils attendent à l'œuvre.

LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

M. Poincaré interviewé

Paris, 14 janvier.

Interviewé au sujet de la déclaration du nouveau Cabinet, M. Poincaré a fait le résumé suivant du manifeste qui va être lu aux Chambres :

« Notre déclaration sera très courte. Nous demanderons au Parlement de voter d'urgence l'Accord franco-allemand et nous ferons aboutir le plus tôt possible le projet de Réforme électorale préconisant la représentation proportionnelle des Minorités.

» Nos efforts porteront aussi sur le vote du Statut des Fonctionnaires.

» Nous aurons le plus grand souci de l'ordre public.

» Nous voulons être un Gouvernement qui gouverne dans la légalité. »

HOTEL LIMAROLA

27, *rue l'Opéra, BASTIA*

Chambres spacieuses et confortables. — Cuisine bourgeoise saine et soignée. — Grand jardin ombragé tout l'hôtel. — Pensions entières pour célibataires ou familles à des prix très modérés.

M. Limarola réfléchi devant les parents des jeunes gens prenant pension chez lui.

La situation de l'hôtel, vis-à-vis de la Poste, à proximité à la fois de la Gare et de la Place Saint Nicolas, centre de la ville, est des plus avantageuses pour les passagers.

RELIGIEUSE Dame seule ne désirant pas se voir astreinte à travailler, offre à Dame ou Demoiselle honnête, sérieuse, présentant bien, une place de confiance. Ecrire : Maison Henri, N° 318, Nantes.

PRÊTS de 1.000 à 10.000 frs
Intérêts 5 pour cent l'an.
Remboursement 0,27 centimes par jour. S'adresser : Union Nationale Française, 7, rue Baudin, Paris (IXe)

150 f. p. mois. Travail fac. chez soi, tous l'an assuré par CONTRAT s. apprentissage sur nos tricoteuses Brevetées. La plus importante maison du genre. Traite directement avec ses clients. Gie La Prévoyante, Bureau II, 11, rue Lacharrière, Paris.

Après vos Repas
BUVEZ
La Cédratine
Liqueur extra-fine

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
105 Fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, Boulevard Riquier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres. Plats, Ronds, Carrés, Fers de toit, Rosaces et Soliveaux.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

Maison J. Carbuccia et Fils

Porcelaine et Faïence
Verrerie et Cristaux
Ustensiles de ménage
Coutellerie et Couverts
Articles de Paris
Articles de Voyage
Mercerie et Quincaillerie
Literie et Ameublement
Parapluies Ombrelles et Cannes
Broderie, Dentelles, Passementerie
Fleurs pour chapeaux
Envoi franco d'échantillons


VUE D'UNE DES SALLES DES NOUVEAUX MAGASINS

Chaussures en tous genres
Chapellerie et Fanquette
Confection pour Hommes et Enfants
Lainage et Nouveautés
Lingerie et Bonneterie
Draperie et Velours
Parfumerie de toutes marques
Couvertures, Toiles et Calicot
Robes pour Dames et Enfants
Chemiserie en tout genre
Cravates et Foulards
Franco de port à partir de 25 fr.

Ne pas quitter Bastia, sans venir visiter cette installation, la seule du genre en Corse.

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations
CÉDRATINE
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 16 — MARDI 16 JANVIER 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse..... 20 fr. | 10 fr. | 5 fr.
Autres Départ. 22 » | 12 » | 6 »
Union postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés

00032

BIBLIOTECA BASTIA MUNICIPALE

NAPOLÉON V

DOUMERISME

« Ou n'en l'est disputé ! Un instant, il parut vouloir répondre aux avances des réactionnaires césariens du Cantal ; mais se ravisant, Doumer, le républicain fatigué, prêt à tous les mauvais coups politiques, choisissait la Corse pour y poser sa candidature au Sénat.

Le bonhomme avait des notes. L'Ile napoléonienne est encore la terre bénie de toutes les espérances dictatoriales. *Elle donna le jour au plus monstrueux égorgeur d'hommes, au tyran le plus criminel de la conscience des peuples et des individus.* Un grand nombre de ses habitants seraient très heureux de favoriser des menées saisissantes de cet ordre, dont ils tireraient profit, même sous un infime diminutif de celui dont ils portent encore le chapeau de gendarme. Doumer leur suffirait. Ils ne sont pas difficiles.

Au fait, Napoléon III n'était, déjà, qu'une ignoble caricature de son oncle, Doumer continuerait la série des catastrophes. Qu'importe, pourvu que le destin d'un coup d'Etat fût copieusement pourvu de places de tout acabit ?

La joie a été grande avant-hier, entre onze et deux heures du soir, à Ajaccio ; elle a rayonné, sans tarder, à travers monts et vallées ; nous en avions les premiers échos sur le continent. Doumer était élu sénateur de la Corse.

L'homme se réservait depuis deux ans. Il a insinué aux dernières élections législatives sa loi. Il avait rien enlevé de ses illusions. Son succès de dimanche n'est pas de nature à modifier sa mentalité.

Il y a six ans, Doumer a tenté d'escalader les marches de l'Elysée. Il n'y parvint pas. Elles sont cependant peu nombreuses, et on simple rez-de-chaussée. La démocratie doit s'attendre, de la part de cet homme, à de nouvelles tentatives de ce genre, et son attention doit rester fixée sur ses gestes. J'allais dire sur toutes ses gestes et c'eût été une erreur. Je crois que il n'en a qu'une seule, celle d'arriver. Raison de plus pour nous d'être vigilants.

M. Doumer n'est point seulement l'homme des nationalistes, il est aussi particulièrement apprécié par le monde de la finance. On sait ce que cela veut dire. L'élection sénatoriale de la Corse va ranimer, à la fois, des visées politiques césariennes et des combinaisons de Bourse. Les sociétés les plus abracadabrantes pour l'exploitation des mines les plus parfaitement inconnues, les valeurs aboutées de la pauvre petite épargne seront savamment organisées par ces financiers rastaquouères, qui font la honte de notre époque d'activité laborieuse et honnête.

En vérité, la Corse nous fait un beau cadeau, et il est nécessaire que la démocratie en mesure toute la portée vénéneuse.

Certes, l'ouvrage personnelle de M. Doumer n'est pas de nature à effrayer personne, j'en conviens ; son masque n'impressionne que très médiocrement les masses populaires ; la tête est banale à l'extérieur, et, si l'on en croit les mauvaises langues, l'intérieur n'est pas plus remarquable.

La mentalité de certaines grandes villes, la poussée nationaliste qui agite Paris donnent, néanmoins, quelque importance aux visées ambitieuses de cet individu, et nous ne pouvons nous désintéresser du spectacle qui se déroule sur la scène, et surtout des menées ourdies dans la coulisse.

Des appétits formidables se ruent contre le gouvernement de la République. Ils saisiront tous les prétextes, se serviront de toutes les personnalités pour essayer de le renverser.

Dans le lointain, encore confus, se forme la fameuse farandole. Combien il sera facile à la démocratie de dissiper de son souffle rude cette voracе cohorte, et de supprimer d'un geste le Doumerisme renaissant.

Dr FLAISSIÈRES.

La prose réjouissante du docteur Flaissières fut publiée d'abord par le *Petit Provençal*. Un de nos confrères corses l'offrait hier — avec coupures — à l'admiration de ses lecteurs.

Habent sua fata libelli...

Nous la reproduisons à notre tour, intégralement. Les phrases *oubliées* par notre confrère sont imprimées en caractères gras.

Il est toujours plaisant de voir un quelconque Homais-Trouillard de la Troisième République s'en aller-t-en guerre contre Napoléon Ier ou Louis XIV. Le Flaissières ci-dessus ne fait pas partie du fameux Comité Exécutif qui exécuta si magistralement naguère l'ombre du Grand Empereur, mais il est digne d'y figurer. Ce morticole parlementaire, quoique unifié, a tout du radicaca prud'hommesque, grand bâtisseur de formules creuses, de phrases redondantes, solennelles et niaises. Il ne dépare pas la collection des batraciens chantés par Rostand :

C'est nous qui sommes les crapauds
Nous crevons dans nos vieilles peaux.

La fonction essentielle du crapaud est de baver.

« M. Doumer, écrit encore le docteur Flaissières, n'est pas seulement l'homme des nationalistes. Il est aussi particulièrement bien vu des hommes de finance. On sait ce que cela veut dire. »

— Sans doute ! Sans doute ! Qui pourrait s'y tromper ? Cela veut dire que M. Doumer n'a jamais chambardé les Finances marseillaises.

Nous n'eussions pas pris garde aux élucubrations du *Petit Provençal* si son rédacteur s'était contenté de nous confier ses craintes en un style qui sent le clystère et les sirops et où se reconnaît le tour de main de l'immortel Pécuchet. Mais où la mauvaise humeur de ce scribe occasionnel cesse d'être grotesque pour devenir malséante, c'est lorsqu'il se permet de porter sur la Corse et les Corses des appréciations ou la haine le dispute à l'ingratitude. M. Flaissières a sévi — trop longtemps — à la mairie de Marseille, grâce aux concours et à l'appui des Corses. Je ne dis pas cela pour nous flatter. Du moins, la plus élémentaire pudeur lui interdisait de couvrir d'injures ceux qui furent les premiers artisans de sa scandaleuse fortune.

L'entrée en campagne du stratège marseillais laisse assez supposer que la situation est grave. Au 2 décembre prochain, soyez bien convaincu, que notre homme saura bravement s'exposer au danger. En attendant, il l'expose. Il l'expose avec — dirait Brizon, son collègue en unification et en solécismes, — une « acuité singulière et une définitive lucidité. »

« Des appétits formidables se ruent contre le gouvernement de la République. Ils saisiront tous les prétextes, se serviront de toutes les personnalités pour essayer de le renverser... »

L'image est hardie, de ces appétits « se ruant » tels que de vulgaires Q. M. à l'assaut de l'assiette au beurre. Mais elle frappe l'esprit. Et elle explique bien pourquoi la Corse a eu tort de choisir Doumer pour la représenter au Sénat.

Doumer c'est Napoléon V.

Si maintenant le Sénat ne se transforme pas en Haute Cour pour le juger, et si le *Petit Provençal* n'ouvre pas des listes de souscription afin d'organiser la dixième croisade qui nous viendra tous exterminer, c'est que M. Flaissières est un grand dadais.

Parions que le Sénat ne bougera pas et que le *Petit Provençal* se tiendra tranquille ?

M. Flaissières se permet de sonder la conscience des délégués sénatoriaux Corses, et de trouver au choix qu'ils ont fait les mobiles les plus saugrenus. Ce n'est que cocasse : mais ça voudrait être méchant.

Et pour quelles raisons ce carabin en rupture de métier, continuant son abracadabrante dissection, lait-il de la Corse plutôt que des Bouches-du-Rhône, la « terre bénie des espérances dictatoriales ? »

Est-ce parce qu'elle a élu Doumer ?

Mais alors s'il est vrai que :

1. La Corse est la terre bénie des espérances dictatoriales,

2. La Corse a élu sénateur M. Doumer,

3. Un Doumer est un dictateur, je me permets de poser à M. Flaissières cet autre dilemme qu'il pourra transformer aisément en petit jeu de société :

1. La Corse est la terre bénie... et cætera...

2. La Corse a élu sénateur M. Combes,

3. Qu'est-ce que M. Combes ?

En vérité, le feu est dans la caverne d'Ali-Baba, et ses hôtes craignent d'y être enfumés comme des renards. L'élection de M. Doumer ne les lait tant crier que parce qu'ils y voient un épisode du mouvement de dégoût et de révolte qui se dessine dans le pays et finira, un jour ou l'autre, par balayer les hideux fantoches qui, depuis quarante ans, déshonorent par leurs pasquinades, la République. Ces fils de la Révolution, » qui sont aussi les pères du Rachat de l'Ouest, ont tout fait pour discréditer à jamais le Régime dont ils se prétendent les uniques défenseurs.

Par un prodige d'inconscience, et sentant bien que la Démocratie en a assez d'être bernée, exploitée et traquée à merci, ces mauvais bergers crient au voleur ! en montrant du doigt les gendarmes.

Ecoutez Flaissières :

« Combien il sera facile à la Démocratie de dissiper de son souffle rude cette voracе cohorte.... »

Le souffle rude de la Démocratie n'est pas qu'une image de rhétorique. Docteur ! Docteur ! Le jour où ce mistral-là passera sur la France, croyez-m'en, ne mettez pas le nez dehors !

François CIAVALDINI.

— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS —

EVASION D'EMPEREUR

par le Commandant DRIANT

VI

LE BAPTÊME DU FEU

Très lentement, l'« Aigle » se rapprocha des flancs du naufrage. Il n'en était plus qu'à une cinquantaine de mètres ; penchés sur le bordage, tous les hommes de l'équipage contenaient la surface de l'eau, croyant voir sous ses profondeurs la vague silhouette du grand vaisseau naufragé.

— Stop ! ordonna le commandant de l'« Aigle ».

Il ne voulait pas, en effet, s'engager plus avant au-dessus de l'épave, dans la crainte que les mâts de l'« Olympus » ne se fissent redresser et que l'un d'eux, arrivant près de l'eau, ne s'engageât dans les parties de la grande roue. Soudain, un cri, qui n'avait rien d'humain, lui répondit : toutes les têtes se portèrent vers l'avant où il était parti. A cheval à l'extrémité du bout-dehors de beaupré, Rigal le Parisien agitait désespérément les deux bras, puis, se penchant, les ramenait vers l'eau d'un geste brusque et répété. Le lieutenant Besson courut à son appel, s'engagea sur le mât, fixa le point que lui montrait le Parisien, et revint aussitôt vers le commandant en criant...

— Là !... il est là !

A son tour, le commandant Pondé courut à l'avant... s'aida du foc et des étais, et jeta le même cri...

— Il est là !...

Entre deux eaux, en effet, une masse noire, allongée, apparaissait distinctement ; mais il fallait, pour la distinguer, être pourvu « à un certain hauteur » au-dessus de la surface de l'eau ; il fallait aussi la regarder « suivant la normale », c'est-à-dire verticalement, et les chaloupes étaient passées plusieurs fois par-dessus sans s'en douter. Cette masse noire devait être à une profondeur de un mètre cinquante, à deux mètres... Chose étrange, il semblait à certains moments qu'elle se rapprochait de la surface, d'autres au contraire qu'elle s'enfonçait davantage.

Le commandant Pondé ne chercha pas à se demander comment l'« Invisible » — car c'était bien lui, ce ne pouvait être que lui — flottait ainsi entre deux eaux sans pouvoir émerger... Les minutes à cette heure avaient une valeur inestimable ; la force qui maintenait le sous-marin sous bois de la surface pouvait diminuer, cesser d'agir tout d'un coup, et il partait alors pour les grandes profondeurs, disparaissant à jamais... Le plan de sauvetage apparut aussitôt au commandant, lumineux et d'exécution immédiate. Les chaloupes, qui continuaient à explorer sans succès aux environs, furent rappelées ; arrêtées dans le prolongement de l'axe du sous-marin, elles regrirent l'ordre de se maintenir parallèlement à une vingtaine de mètres l'une de l'autre ; puis de la frégate on leur envoya deux longues chaînes, qui furent tendues entre les deux embarcations, l'une par deux hommes placés à l'avant, l'autre par deux autres placés à l'arrière.

— Maintenant, cria le commandant Pondé, qui dirigeait la manœuvre à la voix, du haut du beaupré, l'œil fixé sur le sous-marin, rapprochez-vous et nagez de manière à passer l'une à ma droite, l'autre à ma gauche ; stoppez en arrivant à l'aplomb du beaupré.

Les chaloupes se rapprochèrent, les chaînes plongèrent dans l'eau de sept à huit mètres très lentement ; elles furent ainsi amenées « sous » la coque de l'« Invisible ».

Quand les canots eurent stoppé :

— Raidez sur les chaînes, et lentement, commanda l'officier ; et surtout, à la première résistance, arrêtez-vous !

Peindre la joie qui dilata le vaillant officier quand ce premier résultat eut été obtenu est chose difficile. Maintenant, à moins d'un glissement qu'on éviterait à tout prix, l'« Invisible » était soutenu et ne pouvait plus disparaître ! D'une voix plus calme le commandant donna alors des instructions pour haler le petit bâtiment. Le mouvement commença au milieu d'un religieux silence ; puis une formidable clameur retentit à bord de l'« Aigle », où, haletants, tous suivaient les émouvantes péripéties de ce sauvetage d'outre-tombe. Le dôme venait d'apparaître au-dessus de l'eau !... Cette fois, tous en étaient sûrs, c'était bien l'« Invisible ! »

— Maintenez, solidement, s'écria le commandant Pondé, dont la voix frémissait. A la pensée qu'une des chaînes pouvait glisser et que le poisson d'acier, bannissant, plongerait par l'avant ou l'arrière avec la presque certitude de ne plus remonter !

Cependant le capot du « trou d'homme » ne s'ouvrait pas : or, à moins d'opérer des manœuvres de force, des pensées puissantes, impossibles dans la situation d'équilibre instable où se trouvait le sous-marin, on ne pouvait l'ouvrir du dehors : ceux-là seuls qui se trouvaient à l'intérieur pouvaient soulever ce couvercle, semblables à ces rescapés de l'Ecriture qui soulevaient la pierre de leur tombeau....

Des coups d'avirons furent donnés sur le canot. Une minute s'écoula, qui parut interminable. Tout d'un coup on vit le lourd couvercle se mouvoir autour de sa charnière et monter lentement ; mais le bras qui l'avait soulevé n'était pas de force à l'ouvrir tout à fait, il retomba... Les marins des chaloupes se hâtèrent de l'ouvrir, opération facile, puisque les tecous de fermeture avaient été, de l'intérieur, dégagés de leur logement.

Ce fut la tête du petit Arlot qui parut la première ; ses vêtements étaient en lambeaux ; mais à peine eut-il émergé hors du dôme que ses grands yeux bleus se fermèrent soudain ; le petit mousse était d'une pâleur mortelle ; l'émotion éprouvée était trop forte pour lui, il s'évanouit, et ce fut avec les plus grandes précautions qu'on le tira dans l'une des embarcations ; puis le vieux Tournel et après lui l'enseigne Doret se laissèrent péniblement par le « trou d'homme », Paul Paoli se montra enfin, quittant son bord le dernier, comme tout commandant de navire doit le faire en cas de danger, et les trois hommes, suscités à l'air libre, se mirent à respirer largement. Trop pressés de partir, ils avaient, en effet, négligé la précaution d'adapter au dôme de leur sous-marin le tuboluve et le tuyau de noir qui le faisaient communiquer avec la surface de l'eau, et l'espace restreint dans lequel étaient confinés leurs poumons n'était pas à peu chargé de gaz irrespirables.

A suivre.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 16 janv., à 2 heures 1/2

Bourg-Achard,	Allier.
Mignonnette,	Chomel.
Française,	Wesly.
Polka des Commères,	Allier.
Marche des petits rats,	Andrieu.

Le Chef de Musique, LAUBUS.

THÉATRE

La Soirée de Gala

Décidément notre population fait cette année un louable et généreux effort. Contrairement aux années précédentes les salles sont bien remplies, et les encouragements que reçoit ainsi M. Cheleschi ne peuvent que le stimuler et le décideront sans doute à nous revenir, l'an prochain, avec une troupe meilleure encore que celle qu'il dirige en ce moment.

Il convient cependant de faire remarquer que si la représentation de samedi a obtenu un si plein succès, c'est que le Comité central des Fêtes, organisateur de cette soirée, avait eu la bonne idée de faire précéder *Patiliuzzi* d'une partie artistique et musicale, donnée presque entièrement par des amateurs de la ville. Et la faveur que l'œuvre de Leoncavallo a toujours rencontrée ici, jointe au désir de la population d'entendre le plus souvent possible les amateurs existant parmi elle, ne pouvait que servir d'un brillant éclat la représentation de samedi.

C'est donc devant une salle archi-comble que l'orchestre Cheleschi attaque la symphonie du *Barbier de Séville*. Son chef, qui ne cesse de prouver combien il sait communiquer à chaque exécutant sa conviction intense et musicale, son ardeur sincère et toute passionnée, est longuement applaudi.

Très applaudis aussi : M. Pieraschi, dans ses chansons bastiaises qui déchaînent des explosions de fou rire ; Mlle Cavallari, qui nous charme des accords de sa harpe ; Mlle Pon Paroussi, violoniste exercée et très artiste, et M. Audouinet qui a su s'assimiler remarquablement les gestes, la voix, le ton, l'allure, tout enfin ce qui a fait la réputation des Polin et des Fragson.

L'accompagnement au piano était fait par M. Pierre Alerini.

Ensuite M. Giannarelli, hissé et rehissé comme d'habitude, nous tient quelques moments en haleine, suspendus aux sons que sa virtuosité, sa profonde science musicale, son intense et sensitive expression lui commandent.

Enfin, M. Raffalli clôt la première partie avec ses chansons montmartroises, qui ont notamment obtenu le meilleur succès de la soirée. On applaudit M. Raffalli, on le bisse, on l'acclame, on le rebisse encore et toujours, l'obligeant à nous chanter quatre morceaux alors que le programme n'en portait que deux. C'est un vrai triomphe qu'on lui fait. Et l'entr'acte s'ouvre pour permettre à des jeunes filles appartenant aux meilleures familles, et choisies parmi nos plus jolies Bastiaises, de vendre les billets de la *cortelonata*. Leur succès est tel qu'en peu de minutes elles épuisent tout leur stock, mécontentant ainsi un grand nombre de demandeurs galants et empressés qui ne peuvent obtenir un seul billet.

Enfin, c'est la deuxième partie : *Paillasse* interprété par les artistes de la troupe.

Mlle Angeloni et M. Rastelli obtinrent beaucoup de succès ; on sait gré à ces artistes, malades à leur arrivée ici, d'avoir su courageusement surmonter les fatigues de leur indisposition pour nous donner enfin, comme ils l'ont fait hier, une pleine idée d'excellentes qualités, sur lesquelles nous nous proposons de revenir.

MM. Martelfati et Scamuzzi ont été parfaits comme à l'ordinaire. Et Mlle Bianchi a su presque nous faire passer inaperçu, grâce à son charme et à la souplesse de sa voix, le cruc en jambe donné à l'interprétation vraie de la pièce, par la substitution d'une femme au ténor qui régulièrement devait tenir le rôle de Peppa.

Les chœurs ont eu du succès. Dirigés, animés, non moins que l'orchestre, par M. Cheleschi ; ils ont surmonté, à la satisfaction de tous, les difficultés d'une orchestration ardue et difficile à rendre.

Au total, bonne soirée qui fait honneur à M. Cheleschi et au Comité des fêtes.

Un incident s'est produit dimanche soir au théâtre. La représentation avait commencé par le premier acte de *Ballo in Maschera* et devait se continuer par *Pagliacci*.

Mais une délégation de spectateurs s'étant rendus auprès du directeur de la troupe pour réclamer le renvoi de la forte chanteuse, M. Cheleschi télégraphia immédiatement en Italie pour demander une nouvelle artiste en même temps, croyons nous savoir, qu'un autre artiste qui lui manquait pour la constitution définitive de sa troupe.

Quant à la forte chanteuse on la remplaça dans *Pagliacci* par Mlle Dei Rosso qui, quoique prise au dépourvu dans un rôle que l'on aurait pu croire écrasant pour elle, s'acquitta de sa tâche à la satisfaction de tous. Son jeu et son chant lui valurent de nombreux et chaleureux applaudissements.

Gazette Départementale

PENTA-DI-CASINCA. — Une bien triste nouvelle se répandait dans la commune, le 6 janvier ; la mort de Mme veuve A. C. Cirnoli, survenue à Porticciolo entre les bras de ses filles désolées qui avaient tout tenté pour sauver cette existence si chère. Lundi matin, le convoi funèbre se dirigeait vers Penta, où d'impesantes funérailles ont eu lieu le lendemain, 9 courant, au milieu d'une très nombreuse affluence. La société mutuelle, *La Pensolaise*, suivait le cortège et témoignait, par son attitude et sa bannière nouée de crêpe, le deuil qu'elle prenait à la perte d'un de ses membres honoraires.

Quatre belles couronnes avaient été offertes par les parents. Le deuil était conduit par les gendres et les neveux. L'inhumation a eu lieu dans le caveau de la famille où repose depuis 12 ans le pauvre M. A. B. Cirnoli si regretté.

Le souvenir de la disparue ne quittera jamais le cœur de ceux qui l'ont connue. Femme de bien dans toute l'acception du terme, toujours prête à donner le bon conseil, à soulager discrètement l'infortune, vigilante et active, particulièrement consacrée à la noble tâche de mère de famille, elle a réussi à faire passer dans l'âme de ses enfants les sentiments sérieux et élevés dont la sienne était remplie. Avec elle s'éteint la dernière branche de la famille de feu Michel Cuneo, vétéran de l'Empire, décoré de la médaille de Sainte-Hélène, dont la vie fut toute de travail et de probité.

On était loin de se douter, lorsque cet été nous l'admirions heureuse mère si entourée, jeune encore malgré ses soixante-dix ans, qu'un cruel destin devait la ravir si rapidement. Une douce vieillesse se présentait pour elle, mais satisfaite d'avoir accompli entièrement ses devoirs, celle qui fut un modèle accueillit la mort avec un tranquille courage et une résignation édifiante.

Nous prenons une large part au grand malheur qui frappe les familles Cirnoli, Gindici, Saggesi, Mattei, Biancarelli, Sicurani et Limperani, déjà si cruellement éprouvés il y a quelques jours par le décès de M. Noël Gindici qui a emporté d'unanimes regrets.

Puissent les témoignages de douloureuse sympathie qui leur ont été adressés, adoucir l'amertume de leur immense tristesse ! Nous les prions d'agréer l'expression de toute notre estime et nos sincères condoléances.

CERVIONE. — M. Pinelli, agent-voyer cantonal de 4e classe, est élevé à la 3e classe.

PORRETTO-BRANDO. — Le Comité républicain de Porretto, réuni en assemblée a l'été la nomination de son bureau, sous la présidence de M. Jean Morganti.

BARRETTALI. — Nous avons appris avec le plus vif plaisir le prochain mariage de Mlle Victorine Altieri, la toute charmante fille de M. Dominique-Antoine Altieri, pilote en retraite, avec M. Joseph-Constantin Altieri, traducteur de langues vivantes à la grande usine du Creusot, fils du regretté Charles François Altieri, décédé à Porto-Rico.

Nous adressons aux jeunes fiancés nos meilleurs souhaits de bonheur et nos compliments les meilleurs à leurs familles.

MONACCIA. — Sont attribuées à la commune de Monaccia d'Oreza à défaut de bureau de bienfaisance, les biens ayant appartenu à la fabrique de l'église de Monaccia d'Oreza actuellement placés sous séquestre, la présente attribution faite sous la condition par la commune d'affecter tous les revenus ou produits des dits biens au service des secours de bienfaisance.

Le payement des dettes régulières ou légales de l'ancienne fabrique de l'église de Monaccia d'Oreza sera à la charge de cette commune conformément à la délibération prise par le conseil municipal de cette commune le 14 mai 1911.

CALENZANA. — M. Cipriani, ex-soldat d'infanterie coloniale, est nommé facteur rural à Calenzana.

INAUGURATION du Grand Hôtel d'Europe

Samedi soir, M. Mattei fêtait son installation définitive au Grand Hôtel d'Europe, dont il a pris la succession depuis quelques jours à peine.

Il nous semble inutile de refaire l'éloge de M. et Mme Mattei, qui laissent en pleine prospérité l'Hôtel du Lycée, lequel ne suffisait plus à leur nombreuse clientèle, et qui sont connus pour des maîtres dans l'art culinaire.

Les nouveaux propriétaires avaient tenu à rénnir, en une agréable fête de famille, leurs nombreux pensionnaires et habitués, ainsi que plusieurs de leurs amis.

Par une attention toute spéciale, pour laquelle nous lui devons nos meilleurs remerciements, M. Mattei avait voulu que la Presse Bastiaise fut représentée à ce banquet.

Dans la grande salle à manger de l'Hôtel d'Europe, éclairée à giorno, ornée pour la circonstance de fleurs et de verdure, une cinquantaine d'invités se pressaient, groupés par petites tables.

Un service d'ordre impeccable était assuré par les garçons et collaborateurs de M. Mattei, qui nous ont servi un dîner des plus succulents.

Voici d'ailleurs le menu :

MENU

Consommé double aux Perles du Japon
Ravioli à la Milanaise
Petites Barquettes Régence
Artichauts à la Parisienne
Poularde de la Bresse rôtie
Salades de saison
Glaces Lygie
Gâteaux, fruits, dessert

Au dessert, les amis de M. Mattei voulurent trinquer avec le nouveau propriétaire, et de nombreuses coupes de champagne furent vidées à la prospérité du Grand Hôtel d'Europe.

THÉATRE MUNICIPAL

Ce soir à 8 heures et demie

TOSCA

Opéra en 3 actes de Puccini

Bureau de location chez M. Poggi, coiffeur.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 13 janvier.

La réponse des primes de quinzaine s'effectue aujourd'hui sur un marché très ferme et animé. Pourvuivant sa reprise, la Rente Française finit à 94.90. L'Extérieure passe à 94.52, le Serbe à 89.15, l'Italien à 99.95. Séries russes améliorées. Hausse des Etablissements de Crédit : Crédit Lyonnais 1.530, Comptoir National d'Escompte 942, Société Générale 822.

Le Crédit Foncier de France est bien tenu à 800. Les obligations Communales 3 0/0 de 250 frs dont la souscription a lieu le 20 janvier au prix de 248.50, sont de véritables titres d'épargne qui conviennent à tous les portefeuilles. Il n'existe pas de titres mieux garantis.

Suez 5.925. Les valeurs de traction, d'électricité s'inscrivent en plus-values. Charbonnages et métallurgiques rumes en avance. Léger raffermissement des caoutchoucs. Industrielles russes en progrès.

Parmi les valeurs pétrolifères, l'action Naphte Lianosoff est demandée à 450 ; le dividende de l'exercice 1911 payable fin mars sera de 43.90 et on le prévoit plus élevé encore pour 1912.

Tezabo Mining à 11.50. Le filon de la Copper Hill se trouve reconnu sur une longueur de 1.500 mètres environ.

C'est pour faire face aux demandes de crédit de la population agricole que la Caisse Hypothécaire Canadienne, fondée en 1910, procède actuellement par l'intermédiaire de la Société Centrale des Banques de Province et des banquiers membres du Syndicat des Banques de Province au placement, au prix de 466 frs, de 40.000 obligations de 500 frs à 6 0/0 net.

Hausse marquée des actions de nos grands réseaux. Lyon 1.232, Nord 1.655.

EXIGEZ LES

GALETTES COSTE

Rondes et Carrées

MARQUE « LE BÉBÉ »

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 13 janvier

Observations faites par M. QUILICI
pharmacien-chimiste à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 11. A midi + 14 ; à 6 heures du soir + 10. Maxima + 12° ; Minima + 9-3.

Baromètre : 7 heures du matin, 767 mm. midi, 767 mm., 6 heures du soir, 767 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, couvert.
l'après-midi,

Obsèques

Dans l'après-midi d'hier ont eu lieu les obsèques de M. John Pekle, enlevé en quelques jours à l'affection des siens par une maladie que n'ont pu combattre les ressources de la science. C'était l'aîné des fils du très regretté Camille Pekle, avoué au tribunal civil.

Le deuil était conduit par MM. Emmanuel, Jean-Mathieu et Joseph Pekle. Le corbeuil était porté sur le char de l'Assistance publique.

Ses nombreux amis se sont fait un devoir de se joindre aux parents pour rendre un dernier hommage à la dépouille mortelle de notre sympathique concitoyen.

Nous prions Mme Pekle de Lombach, ses enfants, et leur familles de croire à la part sincère que nous prenons au malheur qui les frappe.

Effondrement d'un balcon

Un accident qui aurait pu avoir de très graves conséquences, s'est produit hier, vers une heure de l'après-midi, au n° 33 de la rue Droite.

Soudainement, un bruit effroyable fit entendre, et une partie du balcon de l'immeuble s'effondra dans la rue du Colle.

Fort heureusement, il n'y a pas eu d'accident de personne à signaler.

M. l'architecte de la ville et le propriétaire de l'immeuble ont été immédiatement prévenus par les soins de la police.

Pardessus perdu

La personne qui, dans l'après-midi de dimanche, à la Brasserie Gasparini, a pris par erreur un pardessus et a laissé le sien, est priée de la rapporter à M. Gasparini.

Dans la pardessus laissé on a trouvé un mouchoir à l'initiale T.

Les Annales

Quelle impression devons-nous garder de l'année 1911 ? Fut-elle bonne ? Fut-elle mauvaise ? A cette question répondent, aujourd'hui, les éminents collaborateurs des *Annales Politiques et Littéraires*. Dans le dernier numéro de décembre, ils passent en revue l'année littéraire, l'année politique, l'année théâtrale, l'année musicale, l'année scientifique, l'année diplomatique, l'année militaire, l'année artistique, etc. Il faut conserver ce remarquable numéro, plein d'aperçus profonds, de documents et de faits, comme un souvenir de l'année défunte.

En vente partout : 25 centimes.

Tirs de cartouches à blanc

Des tirs de cartouches à blanc seront exécutés par les compagnies de 1er bataillons, avoir :

1° Le mardi, 16 janvier de 1 heure à 4 h. de l'après-midi aux abords du Col de Teghime.

2° Le vendredi, 19 février, de 1 h. à 4h. du soir, aux abords du terrain de manœuvres et aux environs du champs de courses de Campometta.

Vêtements

Les vêtements pour hommes, dames et enfants, qui sont confectionnés à la Maison J. CARBUCCIA ET FILS, se recommandent par l'élégance de la coupe, le fini du travail et la modicité du prix.

Un coupeur émérite est attaché à cette importante Maison.

A céder

Etude d'Huissier à Bastia, ayant affaires en cours.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

HUILE D'OLIVE de propriétaire, 1.40 le litre, 27, rue de l'Opéra.

A vendre

Une très belle jument, âgée de 5 ans, et un poulain, âgé de huit mois.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

ÉTAT-CIVIL

Naissances.

Gandolfi François-Dominique.

Décès.

Bernardini Marie, ménagère, 76 ans, de Furo-Casevecchie.
Dolesi Augustin, 83 jours, de Bastia.

AVIS DE DÉCÈS

M. Paul Berthoz, receveur des postes et télégraphes à Bastia, Mme Berthoz de Ristori ; Mme Veuve Edmond Mainier et ses enfants, de Montbarrey (Jura) ; M. et Mme Lites et leur fils, de Neuilly-sur-Seine ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissance de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR ALEXANDRE BERTHOZ
Ancien Notaire

leur père, beau-père, grand-père et arrière-grand-père, décédé à Gray, (Haute-Saône), le 6 janvier, dans sa 87e année.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Produits Forestiers de la Corse

Ecorces — Bois — Charbon

Scierie mécanique à Vivone d'Olmo

Entrepôts et Bureaux à Bastia : Quartier de Toga.

Vente de bois de toutes dimensions et de toutes essences.

Débits sur commande.

Bois de construction, de menuiserie, d'ébénisterie, de carosserie, de tonnellerie, de charronnage, tournage, etc., etc.

Prix modérés

Livraison — Bois à brûler — Charbon de bois

CABINET
François Maestracci
Agréé au Tribunal de Commerce
13, rue Napoléon, au 2e, Bastia

A VENDRE :
Une épicerie et une boulangerie
en pleine prospérité
Appartements en ville *et propriétés* situées aux environs de Bastia.
Bonnes conditions. — Se hâter

A VENDRE
ÉTUDE D'AVOUÉ
S'adresser à M. Nicolas Flach à Calvi.
Facilités de paiement

PIPPERMINT
Liqueur Mondaine pour dames et soirées, dans l'eau fraîche, eaux sodas.
GET frères, inventeurs, 1796.

LA RIXE SANGLANTE de la rue Salvator Viale

L'enquête

L'enquête ouverte sur la rixe sanglante qui a éclaté dimanche soir dans la rue Salvator Viale, a été terminée hier par notre distingué commissaire de police, M. Manfredi.

Pressés de questions, les quatre jeunes gens qui avaient été écroués ainsi que les deux blessés, sont entrés dans la voie des aveux, et ont permis de tirer au clair les circonstances de cette bagarre qui restaient mystérieuses.

De cette enquête, il résulte désormais d'une façon indiscutable que Dionisi Alfred a été blessé d'un coup de revolver par Spinelli Pascal.

Quant à Spinelli Antoine, il a reçu un coup de couteau de Dionisi Alfred, et c'est ce qui permet de dire à Spinelli Pascal qu'il n'a fait feu sur Dionisi, qu'au moment où il a entendu son frère Antoine s'écrier : « Mon frère, je suis blessé ! au secours ! »

Les autres jeunes gens n'ont joué qu'un rôle secondaire dans la bagarre, parce qu'ils ont entendu le premier coup de revolver. Mais tous étaient armés de revolvers et de vendettas. — qu'ils se sont d'ailleurs empressés de faire disparaître — et ils étaient décidés à vider par les armes la querelle qu'ils avaient eue dans la matinée.

Le revolver, qui a servi à blesser Dionisi, a été saisi au domicile de Spinelli Pascal.

Tous les inculpés, excepté Dionisi Alfred que sa blessure oblige à rester à l'hôpital, ont été conduits hier soir à 4 heures, au Parquet.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
23, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Petits avertissements

Le vapeur *Saint-Jean*, par suite du mauvais temps, qu'il vient d'essuyer, n'arrivera dans notre port que dans les premiers jours de la semaine prochaine.

HOTEL LIMAROLA
27, rue l'Opéra, BASTIA

Chambres spacieuses et confortables. — Cuisine bourgeoise soignée et soignée. — Grand jardin abrant tout l'hôtel. — Pension entière pour célibataires ou familles à des prix très modérés.

M. Limarola répond devant les parents des jeunes gens prenant pension chez lui.

La situation de l'hôtel, vis-à-vis de la Poste, à proximité à la fois de la Gare et de la Place Saint Nicolas, centre de la ville, est des plus avantageuses pour les passagers.

Machine à Tricoter

TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gauloise* en Corse, demeurant à Carbonico par Vescovi.

Joindre un timbre pour la réponse.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00033

BOURSE DE PARIS

13 janv. — 15 janv.

Rentes de 3 0/0 anciennes . . 94.80 — 95.30
— de 3 0/0 amortis . . 95.50 — 95.50
ex-coupon

Le Nouveau Ministère

M. Poincaré interviewé

Paris, 15 janvier.

Interviewé par le journal le *Matin*, M. Raymond Poincaré a fait les déclarations suivantes :

« Nous sommes au service de la Nation, et nous avons conscience des graves responsabilités qui nous incombent.

» Nous voulons être un ministère vraiment national.

» Nous travaillerons à la chose publique de toutes nos forces, de toute notre âme, de tout notre cœur. »

Quelques opinions de Parlementaires

Quoiqu'il n'y ait pas séance, les couloirs de la Chambre présentent une vive animation.

De nombreux députés commentent toujours très passionnément la composition du cabinet Poincaré.

Dans certains groupes, on déclare que cette abondance, même d'hommes de valeur, qui se sont groupés autour de M. Poincaré, sera une faiblesse pour le nouveau ministère.

La majorité parlementaire semble accueillir avec faveur le cabinet Poincaré, qui ramènera le calme à l'intérieur, et saura maintenir le prestige de la diplomatie française à l'extérieur.

M. Méline, ancien président du Conseil, déclare que le cabinet Poincaré possède tous les éléments nécessaires pour faire un bon gouvernement.

M. Raynaud, ancien ministre de l'Agriculture, président de la Gauche démocratique, affirme que les bons républicains peuvent se rallier autour de ce nouveau Cabinet, qui leur donne toutes les garanties désirables.

AU LUXEMBOURG

Les couloirs du Sénat sont aussi très animés.

Les sénateurs semblent en général très satisfaits du ministère Poincaré qui, mettant en pratique les conseils de M. Dubost, assurera à la France une suprématie diplomatique à force de loyauté, de franchise et d'énergie.

A L'ÉTRANGER

Les journaux étrangers consacrent de longs articles au ministère Poincaré.

Tous sont unanimes à déclarer que le nouveau Cabinet ne peut être que bien vu par toutes les autres puissances, car il représente une politique de paix et de loyauté.

A Berlin, le ministère Poincaré a produit une impression des plus favorables, ainsi qu'auprès des Cabinets de Londres, de Rome et de New-York.

LES DÉCRETS

Les décrets portant constitution du nouveau Cabinet ont paru ce matin au *Journal Officiel*.

La transmission des pouvoirs

Les nouveaux ministres ont tous pris ce matin la direction de leurs départements respectifs.

Le Cabinet militaire du Ministre de la Guerre

On annonce que M. Millerand a choisi le général Gérard comme Chef de son Cabinet militaire.

A LA BOURSE

A la Bourse, la rente française a subi une nouvelle hausse de 55 centimes.

Cette hausse est due à l'impression favorable produite par le nouveau ministère, dans les milieux financiers.

Interpellations sur la politique générale du Cabinet

Paris, 15 janvier.

M. Lairolle, député de Nice, a informé le Président du Conseil, qu'il l'interpellera demain, sur la politique intérieure du Cabinet, aussitôt après la déclaration ministérielle.

M. Chappedelaine l'interpellera à son tour, sur la politique extérieure.

M. Poincaré acceptera la discussion immédiate de ces interpellations.

LES ADVERSAIRES DU NOUVEAU MINISTÈRE

Paris, 15 janvier.

Le cabinet Poincaré n'a pas été accueilli dans les milieux politiques avec une égale faveur.

On affirme, en effet, que le nouveau ministère aura à subir les assauts de certaines fractions du parti républicain, dont les chefs nourrissent une haine mal dissimulée contre ce Cabinet, et pour les motifs les plus futiles.

Le cabinet Poincaré sera d'abord mis sourdement par le « petit père Combes, » à cause de la présence de M. Millerand, qui commit, il y a quelque temps, la faute lourde et impardonnable ! de dire que le régime combiste était un régime abject.

Il sera aussi, à l'occasion, combattu par M. Clemenceau, lequel, on le sait, se réserve toujours le droit de lutter contre tous les ministères.

Enfin, on assure que le nouveau ministère se serait très attiré les foudres de certains amis de M. Briand, qui seraient déjà furieux contre l'attitude de M. Poincaré.

On dit, en effet, que, pour se soumettre aux exigences du parti radical, M. Poincaré décida, au dernier moment, de donner à M. Briand — qu'il avait choisi pour l'intérieur — le portefeuille de la Justice.

Il lui avait promis, en outre, le titre de vice président du Conseil. Or, les décrets de nomination parus à l'*Officiel* de ce jour sont muets sur ce point.

Dans de pareilles conditions, il serait téméraire de se prononcer sur la durée de ce grand ministère, malgré les forces incontestables qu'il compte aussi bien à la Chambre qu'au Sénat.

Deuxième Conseil de Cabinet

Paris, 15 janvier.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis aujourd'hui, à 3 heures, sous la présidence de M. Poincaré.

En Déclaration ministérielle

Le président du Conseil a donné lecture de la Déclaration ministérielle qui sera lue demain aux Chambres.

Quelques changements ont été apportés dans la rédaction du programme ministériel.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se réuniront demain matin, à 10 heures à l'Elysée, sous la présidence de M. Faillères.

L'Accord FRANCO-ALLEMAND

Interpellation Delahaye

Paris, 15 janvier.

M. Jules Delahaye, député, a informé le président du Conseil, qu'il déposera jeudi prochain, sur le bureau de la Chambre, une interpellation sur les manœuvres occultes et les intrigues financières extra-diplomatiques, qui obscurcissent encore l'accord franco-allemand.

EN ESPAGNE

LA DÉMISSION DU CABINET

Paris, 15 janvier.

Un télégramme de Madrid annonce qu'une crise ministérielle vient de s'ouvrir brusquement en Espagne.

Le roi ayant voulu gracier tous les condamnés de Cullera, malgré l'opposition de plusieurs ministres, M. Canalejas, après avoir consulté ses collaborateurs, a remis au roi la démission collective du cabinet.

LILLE

MORT SUBITE DU COMMANDANT CUVELIER

Lille, 15 janvier.

Un tragique événement, qui a vivement impressionné la population, s'est produit hier au banquet de la Mutualité.

Le commandant Cuvelier, chevalier de la Légion d'honneur, venait de recevoir une médaille que lui avait offerte la ville de Lille pour les grands services qu'il a rendus à la Mutualité.

Au cours du banquet, le commandant Cuvelier allait prononcer un toast de remerciements.

Au moment où il se levait, le malheureux s'affaissa subitement.

On s'empressa autour de lui, mais tous les soins ne purent le faire revenir à la vie.

Le commandant avait succombé à une crise cardiaque.

Le lieutenant-aviateur Benda est blessé accidentellement dans un assaut à l'épée

Versailles, 15 janvier.

Le lieutenant-aviateur Benda vient d'être victime d'un accident, qui a failli lui coûter la vie.

Au cours d'un assaut à l'épée avec le maître d'armes Dubois, il a été touché au-dessus du sein gauche, et a rapporté une grave blessure, qui a nécessité des soins immédiats.

Les docteurs affirment cependant que les jours de l'aviateur ne sont nullement en danger.

EN ALLEMAGNE

LE SUCCÈS DES SOCIALISTES

La dissolution du Reichstag

Berlin, 15 janvier.

Dans les milieux politiques, on se montre très alarmé du succès des socialistes aux élections du Reichstag.

Les journaux conservateurs continuent aussi à pousser le cri d'alarme, et jettent toutes les responsabilités sur la tolérance qui est manifestée à l'égard des manifestations socialistes, par le gouvernement lui-même.

Le bruit continue à courir, avec persistance, dans les cercles officiels, que la dissolution du Reichstag a été enviseagée très sérieusement par l'empereur.

La presse conservatrice dirige une énergique campagne dans ce sens.

Une Vague de froid

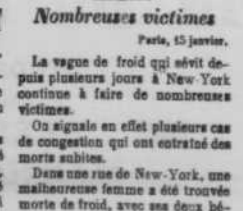
Nombreuses victimes

Paris, 15 janvier.

La vague de froid qui sévit depuis plusieurs jours à New-York continue à faire de nombreuses victimes.

On signale en effet plusieurs cas de congestion qui ont entraîné des morts subites.

Dans une rue de New-York, une malheureuse femme a été trouvée morte de froid, avec ses deux bébés inanimés sur les bras.



Armes - Montres - Bijoux !

avec crédit aux meilleures conditions de paiement demander GRATIS et FRANCO le catalogue de la MANUFACTURE FRANÇAISE D'HORLOGERIE Saint-Etienne (Loire)

Tarif spécial d'armes. Bonne remise à Représentants sérieux.



Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

105 Fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, Boulevard Riquier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Raccords articulation.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

Maison J. Carbuccia et Fils

Porcelaine et Faïence
Verrerie et Cristaux
Ustensiles de ménage
Coutellerie et Couverts
Articles de Paris
Articles de Voyage
Mercerie et Quincaillerie
Literie et Ameublement
Parapluies Ombrelles et Cannes
Broderie, Dentelles Passementerie
Fleurs pour chapeaux
Envoi franco d'échantillons


VUE D'UNE DES SALLES DES NOUVEAUX MAGASINS

Ne pas quitter Bastia, sans venir visiter cette installation, la seule du genre en Corse.

Chaussures en tous genres
Chapellerie et Casquettes
Confection pour Hommes et Enfants
Lainage et Nouveautés
Lingerie et Bonneterie
Draperie et Velours
Parfumerie de toutes marques
Couvertures, Toiles et Calicot
Robes pour Dames et Enfants
Chemiserie en tout genre
Cravates et Foulards
Franco de port à partir de 25 fr.

Maison J. Carbuccia et Fils

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations
CÉDRATINE
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 17 — MERCREDI 17 JANVIER 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues [illegible] et reçues aux bureaux du Journal.
Tarif direct : 1 fr. — Réclames [illegible] — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	32 »	16 »	8 »

Union Postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 6 h. 50 m. — Coucher, 4 h. 15 m.
Dernier quart., le 16. — Nouv. Lune, le 18
Fête d'Aujourd'hui : Saint Antoine, abbé.
Fête de Demain : Saint Ch. de Pierre.

16 JANVIER

DISCOURS DE M. DE MARBEUF AUX ÉTATS DE CORSE

1779

Messieurs,

L'ordre du Roi qui nous rassemble aujourd'hui pour nous occuper du bien de son service et des affaires de la Province nous fournit l'occasion de vous rappeler les bienfaits dont Sa Majesté n'a cessé de vous combler depuis qu'elle vous a conquis.

Tout ce que pourrait désirer une Province qui se serait donné volontairement, vous l'avez obtenu même sans l'avoir demandé.

La main bienfaisante de notre Monarque s'est ouverte pleinement en votre faveur. Il n'en est sorti que des grâces de toute espèce tant pour la nation que pour les particuliers ; mais si elles ne suffisaient pas pour exciter en vous la plus vive et la plus respectueuse reconnaissance (ce que je suis bien éloigné de croire), la nouvelle preuve qu'il vient de vous donner de ses bontés serait bien capable de réveiller toute votre sensibilité.

Jetez un moment les yeux sur votre Pays, Messieurs ! Voyez la moitié des habitants au moins réduite à brouter l'herbe et prête à périr faute de subsistance ! Comment cette Isle malheureuse aurait-elle pu autrefois s'arracher à une pareille calamité, et quelle ressource aurait-elle trouvée dans un besoin si pressant ? Il était réservé au cœur compatissant de notre Monarque de la tirer de cette horrible situation ; instruit par le ministre chargé de l'administration de sa Province de Corse du danger qui la menace, il ordonne sur le champ de la secourir, même de préférence à ses anciennes Provinces.

Vous avez tous été témoins, Messieurs, de l'état affreux où elle se trouvait réduite, et du désespoir d'une grande partie des habitants qui peut-être n'existeraient plus aujourd'hui, si leur Souverain, ou pour mieux dire, leur Père, n'était venu à leur secours.

Que d'actions de grâces n'a-t-on pas à lui rendre, et que ne doit-on pas au ministre qui, après avoir pris les ordres de Sa Majesté, a mis tant d'activité dans leur exécution !

Je sens bien, Messieurs, que vous ne laisserez pas échapper l'occasion de remercier ce Ministre de l'intérêt qu'il a bien voulu prendre à votre malheureux sort, et de le supplier de mettre aux pieds du Roi les expressions bien sincères de votre profond respect et de votre reconnaissance.

Ce serait blesser votre délicatesse que de vous soupçonner de voir avec indifférence un bienfait si précieux et auquel une partie de vos compatriotes doit la vie ; mais la manière de témoigner les sentiments dont vous êtes sûrement pénétrés me paraît susceptible de quelques réflexions.

Que vous demande le Roi, depuis que le sort des armes vous a rendus ses sujets ? De vivre tranquilles et unis entre vous, de vous appliquer à la culture de vos terres, et de vous mettre en état de faire un commerce avantageux.

Avez-vous jusqu'ici répondu aux vues bienfaisantes de Sa Majesté ? C'est avec peine que je me vois forcé de vous rappeler le passé, pour vous éclairer sur l'avenir, et vous engager à suivre d'autres principes.

Des brigands ont dévasté la Corse, à l'instigation de quelques fugitifs qui voulaient la détruire, et nous avons eu la douleur de voir d'autres individus, moins excusables encore, se joindre à eux et les soutenir, pour exercer impunément leurs vengeances particulières.

Maintenant que ce brigandage ne subsiste plus, on n'entend parler que d'assassinats.

Est-ce ainsi, Messieurs, que votre Nation peut se flatter de persuader au Roi qu'elle sent l'avantage d'être sous sa domination ? Il ne veut que votre tranquillité, votre aisance, votre bonheur, et il semble que vous ne cherchiez qu'à détruire ou du moins à retarder son ouvrage !

D'anciens préjugés, adoptés pour le malheur de l'humanité, vous portent à excuser, même à cacher tous les crimes, sans penser que vous répondrez un jour devant Dieu du faux serment qui sort à regret de votre bouche, et qui, empêchant l'exemple qu'aurait fait la justice, entraîne au désordre beaucoup d'autres malheureux par l'espoir de l'impunité.

Chacun paraît déplorer les funestes effets de l'esprit de vengeance qui règne en Corse, et gémir sur l'horreur qu'inspire aux autres nations une passion si vile et si déshonorante.

Malgré cela, peu de personnes s'occupent de prévenir les suites des querelles particulières, en les arrêtant dans leur principe. Ce devrait être cependant le premier soin de tous les honnêtes gens, et quand même la Religion n'en ferait pas un devoir, l'humanité seule suffirait pour porter à le remplir.

La justice et l'autorité ne peuvent que punir les crimes, et tâcher de les empêcher par l'exécution des lois ; mais il faut, pour détruire un vice aussi invétéré, l'attaquer dans le cœur et le combattre par une morale douce et pénétrante qui inspire autant de goût pour la vertu que d'éloignement pour le crime.

Messieurs du Clergé peuvent seuls par leurs soins vigilants et leurs instructions pastorales parvenir à rendre cet important service à la Religion et à l'humanité. La sainteté de leur ministère, qui leur attire nécessairement le respect et la confiance du peuple, ainsi que des autres classes, leur donne la facilité d'éclairer les esprits et de gagner les cœurs.

Messieurs les Pasteurs, surtout, se rendent toujours les maîtres dans leurs paroisses, lorsqu'ils s'appliquent à combattre les mauvais penchants, et qu'ils éclairent par l'exemple et les prédications leurs brebis sur la bonne voie à suivre et la mauvaise à éviter.

Prions-les donc ici, Messieurs, de redoubler leurs travaux pour faire connaître à leurs ouailles le prix de la paix et de l'union si recommandée par la Religion.

J'espère infiniment de leurs soins, et l'attachement que j'ai pour la Nation m'en fait désirer le succès plus vivement que personne.

Nous commençons à sentir combien la tranquillité générale est désirable. Ce n'est plus comme au temps passé où les travaux nécessaires pour se procurer la subsistance étaient troublés par des brigands et où l'on avait presque toujours un combat à livrer pour récolter ce que l'on pouvait avoir. On s'aperçoit de cette différence, mais elle serait bien plus sensible, si l'harmonie, la confiance et l'amitié pouvaient renaître parmi vous.

C'est là, Messieurs, l'époque de votre véritable bonheur, et le seul vœu qui me reste à former est d'en être le témoin. Indépendamment du bien général, qu'un pareil changement opérerait dans l'Isle, il ferait tomber la fâcheuse impression que de fréquents assassinats donnent au caractère de la Nation.

On la verrait bientôt florissante par les ressources en tout genre que la nature lui a prodiguées, et son esprit, son aptitude aux arts et aux sciences de toute espèce dont elle a le germe qui ne demande qu'à se développer, ne tarderaient pas à la faire mettre au rang des nations les plus estimables par leurs talents et par leurs vertus.

(A Bastia, de l'Imprimerie de Sébastien-François Batini, imprimeur du Roi, etc.)

(Communiqué par M. Lenis, président du tribunal d'Ajaccio).

Lire à la troisième page « NOS TÉLÉGRAMMES »

21 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

EVASION D'EMPEREUR

par le Commandant DRIANT

VI

LE RAVITAILLEMENT DU FEU

Une heure encore, affirma le chirurgien de bord, et l'asphyxie eût été complète. Quelques instants après, les trois hommes, remontés sur le pont de l' « Aigle », tombaient dans les bras de leurs camarades ; sans distinction de grade, tous venaient les embrasser, les féliciter. Ce qui différenciait surtout les trois hommes du petit mousse étendu très pâle sur une couchette, c'est que tous trois, couverts de sueur et la figure congestionnée, paraissaient suffoqués. C'est, qu'en effet, les malheureux venaient de fournir un travail énorme en s'attelant à la pompe avec un véritable acharnement. Paul Paoli, dès qu'il fut revenu de l'étourdissement passager qui l'avait pris en se retrouvant sur le pont, raconta à Milton toutes les émouvantes péripéties de leur aventure.

Comme on pouvait le craindre, à une distance aussi restreinte, l'explosion qui avait éventré l' « Olympus » avait produit dans toute la coque de l' « Invincible » un ébranlement qui s'était traduit par plusieurs fissures ; il n'en était pas de cette coque comme de celles des nous marins d'aujourd'hui, qui, tout entières en acier ou en bronze, peuvent supporter sans déformation et sans ruptures des pressions considérables. Les parois de bois cerclés et jointifs qui la constituaient sur certains points, à la manière des douves d'un tonneau, s'étaient disjointes, et, après avoir manœuvré le volant à la main pendant quelques minutes avec vigueur, pour s'éloigner du lieu de l'explosion, les hardis Français s'étaient aperçus que l'eau entrait chez eux par ces ouvertures. Paul Paoli en eut la confirmation en consultant le baromètre sur lequel il lisait les profondeurs atteintes : l' « Invincible » s'enfonçait et atteignait déjà douze mètres ; c'était une pression supérieure à une atmosphère, et cette pression, croissant rapidement, allait agrandir encore les ouvertures.

Aussi les trois hommes, se relevant l'un l'autre, s'étaient-ils attelés aussitôt aux deux leviers qui faisaient marcher la pompe foulante, afin de rejeter hors du bateau l'excédent d'eau dont le poids les entraînait vers le fond ; ils avaient ainsi regagné une dizaine de mètres, pendant que le petit Ariot, arrachant ses vêtements, essayait de boucher les fissures de la coque avec des débris de linge et de drap. Ils avaient éteint la lampe qui les éclairait pour que sa combustion n'absorbât pas le restant d'oxygène qui pouvait prolonger leur effort. Les deux premières heures avaient donc été passées dans une lourde obscurité. Ils avaient repris courage en constatant, aux heures du jour qui pénétraient jusqu'aux hublots, ainsi qu'aux indications du baromètre, qu'ils étaient remontés d'une dizaine de mètres.

Ils n'étaient donc plus loin de la surface, mais leurs oreilles commençaient à bourdonner et leurs forces diminuaient. Pendant la dernière heure, la pompe chantait autant d'eau qu'il en entrait, ils avaient pu à grand'peine s'équilibrer au même point : désespérant de pouvoir émerger, ils avaient cependant continué leur travail acharné, soutenus par ce vague espoir qui n'abandonne jamais le cœur de l'homme et aussi par l'indomptable énergie dont chacun d'eux s'était armé au vue de cette audacieuse expédition. Personne ne parlait, même l'enfant n'avait laissé échapper une plainte, jusqu'au moment où ils s'étaient sentis ramener à la lumière et à la vie. Quand cet émouvant récit fut terminé, le commandant Ponée raconta à son tour le combat soutenu par l' « Aigle » et comment il avait pris fin subitement par l'engloutissement de son adversaire. Il désignait l'effet de « torpédo, » la haute colonne d'eau jaillissant vers le ciel, puis le grand navire s'inclinant et disparaissant en quelques minutes, à la stupeur générale, dans un remous d'écume.

— Comme mon maître Fulton serait fier, s'il était encore en ce monde, dit le fils de Paoli, de voir le triomphe de son invention !

Ce témoignage de reconnaissance à l'adresse du grand inventeur fut la seule satisfaction que le fils de Paoli se permit d'énoncer ; mais les touchantes effusions de ses compagnons d'aventure étaient pour lui la plus douce des récompenses, en attendant celle que lui donnerait l'Empereur délivré : de tous côtés on pressait ses mains, on le félicitait, ainsi que le vieux Tournel et l'ensemble de vaisseau. Quant au petit mousse, il avait été accaparé par les grognards : ces vieux braves adoucissaient leur voix rude pour lui dire qu'ils étaient fiers de lui, qu'il était digne de son père, dont on connaissait la fin héroïque, et le vieux Jourdan affirma que l'enfant avait sa part dans cette revanche de Trafalgar, où son père était tombé, frappé d'un boulet anglais, sur le pont du « Redoutable ».

Cependant, l'officier anglais, prisonnier dans la bourelle, avait été délivré par le lieutenant Genty, et poliment invité par lui à remonter dans le canot qui l'avait amené, ce canot étant, pendant toutes ces péripéties, resté amarré au bordage de l' « Aigle », avec les trois matelots demeurés à son bord. Sir M.-J. Austin Clary, premier lieutenant du vaisseau de guerre « Olympus », sortit sans dire un mot. Il avait conservé par habitude la raideur de sa démarche, mais le port de sa tête était moins superbe et son allure moins assurée qu'à l'arrivée ; tous ces gens dépenaillés et sans galons ni dorures, qu'il avait traités si dédaigneusement, venaient de lui donner un spectacle qu'il n'oublierait pas de longtemps. Arrivé à la coupée, il se retourna. Regrettait-il à ce moment l'ultimatum hautain qu'il avait apporté, ou plutôt le ton cassant qu'il avait pris pour le signifier, on bien éprouva-t-il comme un sentiment de vague gratitude à l'égard de ceux qui lui avaient offert une hospitalité des plus opportunes, à l'heure où ses camarades reposaient par quarante mètres de fond ? Nul ne le sut, mais, avant de mettre le pied sur la première degré de l'échelle, il s'inclina en saluant.

— Si ça pouvait servir de leçon aux autres ! grogna La Ramée, quand le canot s'éloigna du bord.

Nous nous permettrons d'ajouter :

— Si cela pouvait nous servir de leçon à nous-mêmes !..

A suivre.

PIPPERMINT
Liqueur Mondaine pour dames et sobres, dans l'eau fraîche, avec soda.
GET frères, inventeurs, ETOR.

LE COLONEL NIVELLE

Fils d'un officier d'infanterie, M. Nivelle Robert-Georges, colonel breveté d'artillerie, naquit le 15 octobre 1856, à Tulle (Corrèze). Il sort de l'École polytechnique. Sous-lieutenant à l'École d'application d'artillerie et du génie le 1er octobre 1878, M. Nivelle fut nommé lieutenant au 8e régiment d'artillerie le 1er octobre 1880. Du mois d'octobre 1891 au 21 août 1892, il suivit les cours de l'École de Saumur, en qualité d'officier d'instruction. Aux examens de sortie de cette dernière école, il obtint la note générale « Très bien » (1er de classement sur 18).

Comme lieutenant en premier, 6 septembre 1893, on l'affecta au 38e régiment, puis au 1er régiment d'artillerie.

Cet officier venant d'être détaché à l'École supérieure de guerre, quand il reçut les galons de capitaine, au titre du 35e régiment d'artillerie, le 29 décembre 1897.

Au mois de novembre 1899, sortant de l'École de guerre dans les premiers numéros, il obtint le brevet d'état-major avec la mention « très bien » et fut envoyé à l'état-major de la brigade d'occupation de Tunisie. Il revint en France au mois de février 1901 pour exercer les fonctions d'officier d'ordonnance du général Gallet-Muygret, président de la commission de classement des sous-officiers candidats à des emplois civils, président de la commission de réception des poudres de guerre, inspecteur général des cartoucheries. Quand le général Gallet-Muygret fut appelé au commandement de l'artillerie en Algérie, M. Nivelle resta près de lui du mois de février 1902 au mois de février 1905. Il commanda ensuite une batterie du 31e d'artillerie, et c'est dans cette position qu'on lui donna la croix de chevalier de la Légion d'honneur, 9 juillet 1905.

Au mois de septembre 1906, le capitaine Nivelle fut désigné pour être employé au 4e bureau de l'état-major de l'armée.

En 1900, il fit partie de l'état-major du corps expéditionnaire de Chine, où on le maintint avec le grade de chef d'escadron, dès le 12 juillet 1901. Peu de temps après, il revint en France ; le général Voyron, membre du conseil supérieur de la guerre, le prit comme officier d'ordonnance.

De 1903 à 1907, M. Nivelle commanda les batteries d'artillerie stationnées en Corse, puis il revint auprès du général Voyron 7 avril 1907.

Promu lieutenant-colonel le 24 septembre 1908, M. Nivelle alla à Oran, à la tête de la direction d'artillerie de cette place. En 1909, on le nomma chef d'état-major de la division d'Alger. Par décret du 21 décembre 1911, cet officier supérieur a été promu au grade de colonel, pour être maintenu provisoirement dans son emploi de chef d'état major, à Alger.

M. le colonel Nivelle est titulaire de la médaille commémorative de l'expédition de Chine et de celle du Maroc, agrafes Oudjda et Haut-Guir ; il porte, en outre, de nombreuses décorations étrangères.

Syndicat Agricole de la Corse

Au cours de son assemblée générale du 14 courant, le Syndicat agricole de la Corse a décidé d'organiser un banquet qui aura lieu dimanche, 28 janvier 1912, à midi.

Tous les membres du Syndicat sont invités à y assister et peuvent, dès à présent, adresser leur adhésion à M. Bartrand, secrétaire-comptable du Syndicat.

Le prix du banquet est fixé à 4 francs, les vins ayant été gracieusement offerts par des viticulteurs, membres du Syndicat.

Le Président du Syndicat, P. GRASSI.

Tableau d'Avancement

Sont inscrits sur le tableau d'avancement pour 1912 :

pour le grade d'officier interprète de 4e classe, M. l'officier interprète de 2e classe Ambrosini, au bureau des affaires indigènes de Mascara.

pour le grade de colonel, MM. les lieutenants-colonels Giacobbi, du 143e ; Rabrez, hr-sect, du 163e ; Lepidi, de l'artillerie, secrétaire de la commission d'examen des ; mentionn intérieurement les armées de terre et de mer ; Raimond, commandant le parc d'artillerie de Bastia ; Lepidi, breveté hors cadres, de l'artillerie, mission militaire en Grèce.

pour le grade de lieutenant-colonel, MM. les chefs de bataillon Roget, breveté, hors cadres, état-major de la Corse ; Fenoh, du 139e ; Olmi, directeur de l'atelier de fabrication de l'artillerie de Vincennes ; Tomasini, du 6e d'artillerie ; Seta, chef du génie à Lyon.

pour le grade de chef de bataillon, MM. les capitaines Costantini, du 1er zouaves, école d'Achard ; Santini, du 141e ; Colonna-Ceccaldi, breveté, hors cadres, état-major du 19e corps ; Leandri, du 8e rég. de chasseurs d'Afrique ; Petrini-Poli, breveté, du 30e d'artillerie ; Garini, du 8e d'artillerie ; Chevrel, de la commission d'études pratiques d'artillerie de côtes.

pour le grade de capitaine, MM. les lieutenants Rossi, du 4er tirailleurs algériens, au Maroc ; Lucciani, du 85e, école de guerre ; Sammarcelli, du 157e ; Dupraibère, du 163e ; Mondielli, breveté, du 139e, école de guerre ; Battesti, du 2e zouaves, école de Rambouillet ; Luca, du 133e, école militaire d'infanterie ; Chiappini, du 20e chasseurs à cheval ; Cavarroc, de la 15e légion de gendarmerie ; Paganini, du 62e d'artillerie ; Lonzari, du 3e escadron du train des équipages.

pour le grade de sous-lieutenant, MM. les adjudants Arrighi, du 44e ; Pruneta, du 48e zouaves ; Bo-gambiglia, du 141e ; Leschi, du 9e hussards ; Angeletti, du prytanée militaire ; Pantotti, du 2e rég. d'artillerie à Bastia.

pour le grade de médecin major de 1re classe, M. le médecin major de 2e classe Costa, de l'hôpital de Marseille.

pour le grade d'officier d'administration principal, MM. les officiers d'administration de 1re classe Ambrogi et Mattei, des bureaux de l'intendance du 15e corps ; Grimaldi, gestionnaire des vivres à Toul.

pour le grade d'officier d'administration de 1re classe, M. l'officier d'administration de 2e classe Orsini, greffier du conseil de guerre hors cadres, à Dakar.

pour le grade d'officier d'administration de 3e classe, MM. Santini, adjudant commis greffier du conseil de guerre de Marseille ; Valentini, adjudant greffier à la prison de Paris ; Pastini, adjudant agent principal à la prison d'Alger.

Comité Central des Fêtes

A l'issue de la réunion de lundi soir, le Comité a décidé que la tenue de soirée (Habit smoking et cravate noire) serait admise pour les Messieurs à la Redoute qui aura lieu au *Cyrnos Palace* le samedi 10 février 1912.

Le Hall sera aménagé en fumoir et salle de bridge, la grande salle à manger en salle de bal et la salle des fêtes en salle de souper et de buffet.

Des commissaires choisis parmi les membres du Comité seront chargés de reconnaître les masques à leur entrée et toute décision prise par eux sera irrévocable.

Pour le Comité :
Le Président, J. OLIVARI.

Communiqué. — Le Comité a fait remettre à titre de secours une somme de vingt francs à la famille Malfatti. Il remercie tous les commerçants et toutes les personnes qui ont porté leur gracieux et précieux concours à la soirée de samedi dont ils ont ou elles ont assuré tout le succès.

Carnet Mondain

Ces jours derniers, a été célébré le mariage religieux de M. Benoît Antoine, industriel, avec Mlle Fanny Cantarelli, la très gentille fille de M. Sauveur Cantarelli.

Toute resplendissante de jeunesse, la mariée a été conduite à l'autel par son père ; elle portait avec beaucoup d'élégance une riche robe en soie avec dentelles ; le marié donnait le bras à sa mère, Mme Benoît.

Venaient ensuite :

Mme Sauveur Cantarelli et M. Joseph Benoît.

Mme Sauveur Carbuccia et M. Jean Domenconi.

Mme Ravel et M. Joseph Cantarelli.

Mme Simeriio et M. le lieutenant Ravel.

Mlle Louise Benoît et M. Charles Domenconi.

Mlle Mélanie Benoît et M. Edouard Simerillo.

Mlle Jeannette Cantarelli et M. Sauveur Carbuccia.

Mlle Pauline Cantarelli et M. Henri Benoît ;
et d'autres parents.

Une nombreuse assistance laissait le bain sur le passage des époux.

M. l'archiprêtre Casanova a prononcé une allocution pleine d'excellents conseils sur les devoirs des époux et la sainteté du mariage.

Les témoins de Mlle Cantarelli étaient M. le capitaine pilote Joseph Cantarelli et M. le sergent-major Edouard Smerilio ; ceux de M. Benoît, M. Sauveur Carbuccia, comptable, son beau-frère, et M. Joseph Benoît, son frère.

Après la messe, défilé à la sacristie, puis on s'est rendu chez Mme Cantarelli, où a été servi un délicieux déjeuner, préparé par le réputé cordon bleu qu'est Mlle Joséphine Giudicelli, et dont voici le menu :

Hors d'œuvre variés
Petites Timbales à la Parisienne
Loup du Golfe sauce Neptune
Galantine de Volaille truffée
Petits-Pois Paysanne
Dindons rôtis
Salade
Bombe Excelsior Médicis
Corbeille Friandises
Café
Vins du Pays. — Champagne

Dans l'après-midi on a organisé une sauterie qui a été très animée et s'est prolongée jusqu'à très tard.

Nous présentons aux jeunes mariés nos meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité.

THÉATRE

Bastia, le 16 janvier.

Monsieur le Directeur du *Petit Bastiais*,

A la suite de la note parue hier dans votre estimable journal, nous tenons à vous faire remarquer que la forte chanteuse, vivement pressée de jouer son rôle dans *Pagliacci*, malgré une indisposition réelle, s'était vue dans l'obligation d'y renoncer. Comme M. Cheleschi se propose de nous donner jeudi sur la première de *Cavalleria Rusticana*, le public pourra, en parfaite connaissance, se prononcer sur Mlle Angelom.

Il nous revient, en effet, que cette artiste a remporté, en Italie, un réel succès dans le rôle de « Santuzza » qu'elle affectionne particulièrement. Dans ces conditions nous espérons que le public fera bon accueil à cette artiste lors de cette première représentation et qu'il pourra décider, en connaissance de cause et d'accord avec la Direction, s'il doit la conserver dans notre troupe théâtrale.

Nous connaissons assez l'amabilité de M. Cheleschi vis-à-vis du public bastiais pour être certain qu'il ne lui refusera pas l'occasion d'apprécier définitivement cette artiste.

D'ailleurs il n'y a là rien qui puisse entraver les démarches de notre sympathique directeur en vue d'engager une nouvelle chantense.

Veuillez agréer, etc.

Un groupe d'abonnés.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 16 janvier

Observations faites par M. QUILICI
pharmacien-chimiste à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 10 5 à midi + 10 8 ; à 6 heures du soir + 11.5 Maxima + 14° ; Minima + 10°.

Baromètre : 7 heures du matin, 766 mm. midi, 765 mm., 6 heures du soir, 765 mm. Vent : Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, couvert.
L'après-midi,

Fiançailles

Hier soir ont eu lieu les fiançailles de Mlle Anna de Suzzoni, la toute charmante fille de M. Philippe de Suzzoni, directeur honoraire de la Banque de France, président de la Chambre de Commerce, et de Madame née Parrati, avec M. Maurice Campana, consul de France, attaché au ministère des Affaires étrangères.

Le mariage est fixé au mois d'août.

M. Campana a été admis avec le numéro 1 au concours du consulat et a déjà occupé avec une distinction marquée les postes qui lui ont été confiés. Il est appelé à parcourir une très brillante carrière.

Nous prions les fiancés et leur famille de vouloir bien agréer nos meilleurs vœux et nos félicitations les plus sincères.

Remise de décorations

A l'occasion de la remise des décorations, le Général Gouverneur de la Corse passera, jeudi 18 courant, à 2 heures de l'après-midi, sur la place Saint-Nicolas, la revue en grande tenue des troupes de la garnison.

Postes et Télégraphes

Sont nommés facteurs des postes : à la Turbie, M. Susini, soldat au 10e colonial ; à Peymeinade, M. Peri, soldat au 4e colonial ; à la Farlède, M. Romani, ex-soldat au 22e colonial.

Incendie

Hier soir, vers 7 heures, un commencement d'incendie s'est déclaré au domicile de M. Philippe Alerini, receveur principal des douanes, rue Sampiero, 2.

Le feu a été communiqué aux rideaux d'une chambre à coucher par une lampe à pétrole.

Les dégâts qui s'élèveraient à un millier de francs environ sont couverts par une assurance.

L'incendie a été éteint immédiatement par des voisins accourus à l'appel de Mme Alerini.

Ministère des Colonies

M. Alberti Jean-Baptiste, rédacteur de 4e classe, est inscrit au tableau d'avancement pour la 3e classe.

Contravention

Procès-verbal a été dressé contre le nommé F. F., pour avoir lavé des poissons à la borne fontaine située rue de la Banque.

Nouvelles militaires

Sont promus au grade de sous-lieutenant, MM. les adjudants Leschi, du 9e hussards, et Angeletti, du prytanée militaire, affecté au 9e dragons.

Ivresse manifeste

L'agent Paoletti a écroué hier au violon le nommé C. M., pour ivresse manifeste.

Nouvelles coloniales

M. Tassarech Xavier, administrateur des services civils à Phom-Penh, est nommé directeur des bureaux de la résidence supérieure du Cambodge.

Nos bouchers

Le brigadier Bonavita et l'agent Casolli ont verbalisé contre les nommés G, T., R. M. et B. L., bouchers, pour avoir mis en vente des cabris et des agneaux, sur le Marché, sans avoir affiché le prix de vente.

Assistance Publique

M. Pajeanoci, sous-inspecteur de l'Assistance publique dans le département de la Corse, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Nouvelles maritimes

M. Cesari Joseph, second-maître fourrier à Toulon, est nommé commis de 4e classe des directions des travaux à l'établissement de Guérigny.

A céder

Etude d'Huissier à Bastia, ayant affaires en cours.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

HUILE D'OLIVE

de propriétaire, 1.40 le litre, 27, rue de l'Opéra.

A vendre

Une très belle jument, âgée de 5 ans, et un poulain, âgé de huit mois.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Ouvriers

On demande des ouvriers mineurs, boiseurs autant que possible, à la mine de Realgar de Matra par Moita :

S'adresser au Directeur de la mine, chez M. Pedevani.

ETAT-CIVIL

Mariages.

Raffaelli Antoine-Dominique, cultivateur, de Campile, et Susini Marie Annonciade, ménagère, de Bastia.

Naissances.

Peuciolelli François. — Franchi Anna-Catherina.

Décès.

Lota Antonnelle, 9 ans, de Bastia.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Serrachioli et ses enfants ; Font part à leurs amis et connaissances du décès de

MONSIEUR SERRACHIOLI
Officier d'Administration principal, à l'Etat-Major du XVe corps
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Etoile Noire de Porto Novo
Titulaire de la médaille Sénégal-Soudan

décédé à Marseille, le 23 novembre 1911.

La levée du corps aura lieu le 18 janvier, à 9 heures et demie du matin. Hangar de la Cie Fraissinet.

Maison de Santé Chirurgicale

BASTIA, 4, Bd de Cardo, 4, BASTIA

Directeur : Docteur J. STEFANI,
Ancien interne
Lauréat des hôpitaux de Lyon
Ex-préparateur d'Anatomie
à la Faculté de Médecine
Membre
de la Société française d'ophtalmologie
et de la Société d'ophtalmologie de Lyon

CHIRURGIE GÉNÉRALE ET SPÉCIALE
(Maladies des yeux, des oreilles du nez, de la gorge et du larynx)

Cet établissement, nouvellement créé (ouverture 1er janvier 1911), est venu combler une véritable lacune en permettant aux habitants de la Corse entière de trouver chez eux les mêmes commodités et les mêmes garanties que sur le Continent, français ou alien.

Confort chirurgical moderne
Outillage complet
Prix de séjour modérés

Pension gratuite aux accidentés du travail.

Règlement-notice sur demande
Téléphone interurbain n° 10

Consultations tous les jours de 1 h. 1/2 à 3 h. 1/2

Grand Hôtel d'Europe

Veuve COLOMBANI
3 et 5 rue de l'Opéra, BASTIA
A.-F. MATTEI
ancien propriétaire de l'Hôtel du Lycée
Successeur

Déjeuners . . 2 francs.
Dîners. . . . 2 francs.

Pensions à prix réduits pour familles. Service irréprochable. — Grand salon et vaste jardin pour Noces et Banquets.

N. B. — Cet hôtel, qui a été complètement mis à neuf, se recommande par une installation moderne et une cuisine très soignée.

Produits Forestiers de la Corse

Bois — Bois — Charbon

Scierie mécanique à Vivone d'Olmo

Entrepôts et Bureaux à Bastia : Quartier de Toga.

Vente de bois de toutes dimensions et de toutes essences.
Débits sur commande.
Bois de construction, de menuiserie, d'ébénisterie, de caisserie, de tonnellerie, de charronnage, tournage, etc., etc.
Prix modérés
Bien — Bien-être — Service de bois

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00035

BOURSE DE PARIS

15 janv. — 16 janv.
Rente 3 0/0 ancien . 95.30 — 95.50
— 3 1/2 amortis . . 95.50 — 95.70
ex-coupon

LES NOUVEAUX MINISTRES

Les idées sociales de M. Léon Bourgeois

Paris, 16 janvier.

Interviewé par le journal le *Matin* sur son programme social, M. Léon Bourgeois, ministre du Travail, a exposé ses idées économiques qu'il a déjà défendues tant de fois, au cours de sa longue carrière parlementaire.

Parlant de la loi des Retraites Ouvrières, il a déclaré : « Je compte compléter cette loi et remédier à ses inconvénients, en faisant adopter aussi un projet de retraite pour l'invalidité. »

Le programme de M. Guist'hau

M. Guist'hau, ministre de l'Instruction publique, a fait au *Journal* les déclarations suivantes :

« Je resterai fidèle à l'école laïque, qui est la pierre angulaire de la République.

» Je développerai le nombre des écoles dans l'enseignement primaire, et je tenterai de faire rendre le maximum à l'enseignement professionnel.

» Enfin, je soutiendrai énergiquement de tous mes efforts et de toute ma faveur les études classiques dans l'enseignement secondaire. »

Les idées de M. Steeg

Interviewé aussi par un rédacteur de l'*Action*, M. Steeg, ministre de l'intérieur, a déclaré que tous ses efforts tendront à servir la cause de l'Union entre tous les Républicains.

L'INCIDENT BRIAND

Paris, 16 janvier.

Le *Petit Parisien* affirme que c'est M. Briand lui-même qui a demandé à M. Poincaré que la vice-présidence du Conseil qui lui était offerte, ne fût pas consacrée par décret présidentiel.

Cet incident n'a qu'une importance secondaire, puisque l'on sait que le Garde des Sceaux est de droit au vice président du Conseil des ministres.

Conseil des Ministres

Paris, 16 janvier.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

La Déclaration Ministérielle

Le Conseil approuve à l'unanimité les termes définitifs de la déclaration ministérielle qui sera lue aujourd'hui aux Chambres.

La grâce de Lacour

M. Briand, garde des Sceaux, fait signer à M. Fallières le décret graciant le camelot du Roy, Lucien Lacour, condamné par le tribunal correctionnel de la Seine, à deux ans de prison.

Les troubles à la Faculté de Médecine

M. Guist'hau, ministre de l'Instruction publique, entretient ses collègues des troubles d'étudiants qui continuent à la Faculté de Médecine.

Il fait approuver le texte de la dépêche adressée au Vice-Recteur de la Faculté, et prescrivant de prendre les sanctions nécessaires après un dernier avertissement.

Le Budget de 1913

M. Klotz, ministre des Finances, prie ses collègues de hâter le travail préparatoire pour le budget de 1913.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

M. CAILLAUX et le ministère Poincaré

Paris, 16 janvier.

Interviewé par beaucoup de journalistes sur son attitude à l'égard du Cabinet Poincaré, M. Caillaux, ancien président du Conseil, s'est exprimé en ces termes :

« Je soutiendrai de toutes mes forces le nouveau Ministère, s'il reste fidèle aux principes de la majorité républicaine. »

On affirme d'autre part que M. Caillaux se prépare à partir en voyage pour quelques semaines.

SUICIDE DU MAIRE DE SAINT-PONS

Montpellier, 16 janvier.

Le maire de Saint Pons, M. Cros, vient de mettre fin à ses jours, en se tirant un coup de revolver dans la bouche.

La mort a été instantanée.

On ignore totalement les motifs qui ont pu décider M. Cros à cet acte de désespoir.

Ce tragique événement a vivement ému la population de Saint-Pons qui avait pour son maire une affection marquée.

EN ALLEMAGNE

Une tentative de suicide à la forteresse de Glatz

Paris, 16 janvier.

Les journaux annoncent que le capitaine anglais Trenth, détenu pour espionnage à la forteresse de Glatz, a tenté de se suicider en se pendant, à l'aide d'un nœud coulant, à un barreau de la fenêtre de sa cellule.

Le capitaine Trenth, qui était le compagnon de captivité du capitaine français Lux, a pu être sauvé à temps.

L'EXÉCUTION de la baronne de Couvrigny

Caen, 15 janvier.

De nombreuses pétitions, déjà recouverte de milliers de signatures, circulent en Normandie, demandant que la peine capitale prononcée par le jury, contre la baronne de Couvrigny reçoive sa stricte application.

La baronne de Couvrigny, accusée d'avoir fait tuer son mari, par son propre fils, a été condamnée à mort par la Cour d'assises du Calvados.

Son fils a été condamné à 20 ans de travaux forcés.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Avant la Séance

La présentation du nouveau Cabinet, devant la Chambre, avait attiré une foule extraordinaire au Palais-Bourbon.

Les tribunes sont bondées.

Les députés arrivent de plus en plus nombreux.

Tous les ministres sont à leur banc.

Dans les couloirs

L'animation est grande dans les couloirs. Les députés discutent avec passion.

La Séance

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 11.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la précédente séance, qui est adopté.

LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

M. Poincaré, président du Conseil, monte à la tribune et donne lecture de la déclaration ministérielle, qui est conçue en termes modérés, avec une ordonnance parfaite et sans éclats de surenchère :

La politique extérieure

Notre œuvre sera d'abord d'assurer la rapide ratification du traité franco-allemand, ensuite de nous entendre loyalement avec l'Espagne, ce qui permettra d'organiser au Maroc le protectorat, qui est l'aboutissement naturel de notre politique africaine.

Autant que jamais nous entendons rester fidèles à nos alliances et à nos amitiés.

La Réforme Electorale

Nous poursuivrons aussi rapidement, avec l'union de tous les républicains, la Réforme Electorale qui garantira aux partis politiques une représentation plus exacte et donnera aux élus la liberté nécessaire pour subordonner toujours les intérêts locaux à l'intérêt national.

L'ordre public

Nous entendons aussi faire respecter l'ordre intérieur par la répression sévère de tous les crimes et délits commis contre les personnes et de tous les attentats contre la propriété et les services publics.

La défense de l'école laïque

Nous voulons que l'école laïque demeure une école nationale ouverte à tous les enfants, et, scrupuleusement respectueux de la liberté de conscience, nous défendrons cette école et nous la fortifierons contre les attaques systématiques dont elle est l'objet.

Les lois sociales

Les lois sociales et les questions financières seront par nous envisagées dans l'intérêt de la collectivité.

Nous inviterons le Parlement à donner d'urgence aux fonctionnaires un statut fixe qui évitera le retour de toute grève dans les services publics.

La défense nationale

Enfin la défense nationale sera l'objet de toute notre sollicitude attentive, car si profondément pacifique que soit notre pays, il n'est pas maître de toutes les éventualités, et il entend rester à la hauteur de tous ses devoirs et de toutes les circonstances.

La déclaration ministérielle est très applaudie sur la majorité des bancs.

Seuls, quelques membres de l'extrême gauche font entendre des murmures et des protestations.

Interpellations sur la politique générale du Cabinet

Aussitôt après la lecture de la déclaration ministérielle, le président annonce qu'il a reçu de nombreuses demandes d'interpellations sur la politique générale du Cabinet.

M. Poincaré déclare que le Gouvernement accepte la discussion immédiate.

La Chambre vote la demande d'urgence.

Le président donne la parole à M. Thierry-Cazes.

M. Thierry-Cazes député radical du Gers, monte le premier à la tribune.

Au nom de quelques radicaux intransigeants, il s'élève contre le retard apporté à la discussion de la réforme de l'impôt sur le revenu.

« Cette réforme, dit-il, est attendue par le pays avant celle de la Représentation Proportionnelle, que le pays ne sollicite même pas.

» Il est urgent de la voter. »

Le Président du Conseil

monte à la tribune, et en un style châtié, académique, répond à M. Thierry-Cazes.

« Nous serons, dit-il, des ministres de concorde républicaine, de progrès social et de réformes démocratiques.

» Nous marcherons avec la majorité républicaine : vous nous jugerez à nos actes.

» Contrairement aux affirmations de M. Thierry-Cazes, le pays réclame la Réforme Electorale. Nous la lui donnerons.

» Comme ministre des Finances, j'ai défendu l'impôt sur le revenu.

» Comme président du Conseil, je continuerai à le défendre. »

(Vifs applaudissements).

M. Paul Beauregard

député progressiste de la Seine, se déclare satisfait de la déclaration ministérielle.

« Je crains seulement de voir une menace de persécution, ajoute-t-il, dans les projets scolaires que vous défendez. »

M. Millevoye

député nationaliste de la Seine, demande aussi au Gouvernement que l'on sache, une fois pour toutes, respecter la liberté de conscience et cesser les provocations intolérantes qui divisent le pays.

M. Thalamas

député de Versailles, succède à la tribune à M. Millevoye.

L'orateur larde de sés appréciations ironiques M. Léon Bourgeois, *un radical perdu dans cette galère libérale.*

M. Léon Bourgeois

réplique énergiquement :

« Le jour où le Gouvernement abandonnerait le programme républicain de gauche, je m'en irai. »

Les Ordres du Jour

La discussion étant close, le président donne lecture des ordres du jour qui ont été déposés.

Ordre du Jour de Confiance

Le président met ensuite aux voix l'ordre du jour de confiance présenté par M. Dalimier, qui a obtenu la priorité.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de votants. : 446
Majorité absolue. : . 223
Pour l'adoption : : 440
Contre . : : : : 6

Les Déclarations du Gouvernement sont approuvées

par 440 voix contre 6

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

SÉNAT.

LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

Dès l'ouverture de la séance, M. Aristide Briand, ministre de la Justice, monte à la tribune et donne lecture de la déclaration du Gouvernement.

Le Sénat applaudit longuement les passages relatifs au maintien de l'ordre intérieur, à la Réforme Electorale, à la défense de l'école laïque appuyée sur le respect de la liberté de conscience.

LES ÉLECTIONS DE LA CORSE

L'ordre du jour appelle la suite de la vérification des pouvoirs.

Plusieurs élections sont validées.

Le rapporteur du 6e bureau conclut à la validation de l'élection de MM. Paul Doumer, Antoine Gavini et Thadée Gabrielli, les protestations élevées contre cette élection étant très mal fondées.

L'élection de la Corse est validée sans discussion.

MM. Paul Doumer, Antoine Gavini et Thadée Gabrielli sont admis.

(Applaudissements prolongés sur divers bancs).

RHUM

FOX-LAND

Grandé Marque

105 Fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28 Boulevard Riquier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LA CONFIANCE

Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE

LA CONFIANCE

Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE

Entreprise privée soumise au contrôle de l'Etat

Assurances réalisées : 387 Millions

LA MINERVE

Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de

VOL - DÉTOURNEMENTS

TRANSPORTS

Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 28, Rue Paoli, BASTIA

ARGUS DE LA PRESSE

FONDÉ EN 1879

Le plus ancien bureau de coupures de Journaux

« Pour être sûr de ne pas laisser échapper un journal qui l'aurait nommé, il était abonné à l'*Argus de la Presse*, qui lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, et en fournit des extraits sur n'importe quel sujet. »

HECTOR MALOT (ZYTE p. 70 et 253).

« De ce flot montant d'articles de journaux que l'*Argus de la Presse* envoyait à Vallobra, matin et soir, un tiers environ était étrangers il y en avait de toutes les nations et dans toutes les langues ; les anglais, les allemands dominaient ; ils étaient même les plus sérieusement faits. »

PAUL ALEXIS (VALLOBRA, p. 185-186).

« Continuez-moi ponctuellement l'envoi de vos *Argus*, qui m'ont toujours rendu de réels services. »

(Lettre du marquis de Morès, 1892).

L'*Argus de la Presse* se charge de toutes les recherches rétrospectives et documentaires qu'on voudra bien lui confier.

L'Argus lit 12.000 journaux par jour.

Ecrire : Faubourg Montmartre, 37, rue Bergère, PARIS.

Adresse Télégraphique : ACHEMEURE-PARIS.

Le Directeur-Gérant

J.-B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier.

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES

BASTIA QUINQUINA

Vin du Cap au Quinquina Bourgeois frères



Maximum de lumière

Maximum de durée

Minimum de volume

Telles sont les qualités incontestables de la lampe électrique de poche

« Radia »

En vente chez les Débitants de Tabacs et à Ajaccio, chez M. Léon SERRA, 13, Cours Napoléon.

Représentant concessionnaire pour le Département de la Corse : Maison Ch.-F. POGGIOLI, Bastia.

Epicerie de la Gare

Mme ORESTE BIAGINI

Denrées Coloniales. - Grains. - Farines

Légumes et Salaisons

Fromages de toutes provenances

BISCUITS DE LUXE

Conserves alimentaires

Produits de choix. — Faïencerie

VINS FINS et CHAMPAGNE

VIN DE TABLE A 0.50 & 0.60 LE LITRE

Vinaigre à 0.30

CHEVEUX sauvés Pellicules Chute

ULCÈRES VARIQUEUX

Soulagement immédiat et guérison rapide par l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER. Des milliers de malades atteints de plaies, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, sont guéris tous les ans par cet unique remède.

M. Depensier, pharmacien à Rouen.

Après avoir entendu parler avantageusement de l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER, j'ai voulu me rendre compte de sa valeur. J'ai donc mis de votre EAU PRÉCIEUSE sur plusieurs malades atteints de plaies d'ancienne, variées et j'ai obtenu les meilleurs résultats. C'est une excellente préparation.

Docteur CAPELLE à Paris.

L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER se trouve dans les pharmacies ; le flacon, 3 fr. 50. Demander brochure illustrée. Dépôt général : Pharmacie Depensier, 20, rue du Bac, Rouen.

Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 26, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guiderdoni.

Ne pas oublier que l'Amaro Mattei est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

Le meilleur des Cigare à 10 c. est sans contredit le CIGARE MATTEI

Le demander dans tous les débits de tabacs.

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

préparé d'après la formule L.-N. MATTEI

Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole

APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT

MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations

CÉDRATINE

GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

Café Express GRAND BAR SOAVI Chocolat Express

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 15

JEUDI 18 JANVIER 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).

Lever 6 h. 50 m. — Coucher, 4 h. 17 m.

Dernier quart., le 10. — Nouv. Lune, le 18

Fête d'Aujourd'hui : Ch. de Saint Pierre.

Fête de Demain : Saint Appien.

17 JANVIER

LA SEMAINE EXTÉRIEURE

L'Empereur Guillaume II et la paix. — Avis de Lord Lonsdale. — Un mot du feu roi Edouard VII. — L'augmentation des armements. — Les négociations franco-espagnoles. — Deux points de vue contradictoires. — La Chine républicaine.

Il y a quelques jours, Lord Lonsdale, dans une interview qu'a publié le *Daily News*, exaltait de l'Empereur Guillaume II un portrait de prince pacifiste des plus intéressants. A l'entendre, l'auteur qui affecte de parler toujours du « poudre sèche et d'épée bien aiguisée » ne serait rien moins que le pilier de la paix.

A vrai dire, il ne se faut pas s'étonner plus que de raison d'une appréciation qui, au dépit des apparences, semble tout à fait plausible. Je me souviens que le roi Edouard VII, quelque temps après le voyage fameux de Tanger, disait à un membre du Gouvernement français : « Eh bien ! il fait toujours des siennes, mon neveu : on croirait qu'il va tout pourfendre et c'est le meilleur ami de la paix ! »

C'est l'avis de Lord Lonsdale, qui s'étonne surtout qu'on puisse douter des sentiments cordiaux dont l'Empereur est animé vis-à-vis de l'Angleterre, et voudrait bien qu'on ne vit entre les deux pays — ce qui est la réalité — qu'une rivalité d'affaires. Jamais, à aucun moment, l'Empereur d'Allemagne n'aurait eu l'idée d'attaquer l'Angleterre. Ce sont plutôt des alliées — parfois houleuses — des rivales, mais point ennemies que ces deux grandes nations.

On pense si une pareille opinion au sujet de l'Empereur a pu déchaîner la colère des pangermanistes prompts à crier à la trahison nationale et à traiter leur souverain de « danger public. »

Ce n'est pas après un long règne, qui n'est pas sans grandeur, qu'un souverain peut désirer la guerre et livrer au hasard des combats la prospérité grandissante de son pays. Guillaume II est pacifiste par raison et par intérêt.

Qui pourrait l'entraîner à une guerre. Seul le souci d'une diversion nécessitée par les difficultés d'ordre intérieur : la lutte contre le socialisme.

« La Social-Démocratie, dit l'officieuse gazette, a refusé chaque fois de voter les crédits demandés dans le but d'assurer la défense nationale de notre patrie, tâche qui incombe à nouveau et bientôt au prochain Reichstag, aucun électeur réellement soucieux, dans ces temps graves, de l'avenir de la patrie, ne peut donner ni au premier tour de scrutin, ni au ballottage, sa voix à un socialiste. » La guerre est nettement déclarée.

On ne peut pas annoncer plus clairement une augmentation de crédits nécessaires aux armements sur terre, sur mer et dans les airs. Mais cela ne veut pas dire que l'Empereur, tout en voulant une armée forte, soit enclin à la guerre, et il n'y a rien là de contradictoire à l'avis de Lord Lonsdale, son ami.

Cette petite polémique est pour nous faire réfléchir. Mais il y a quelque chose de plus fort que la volonté des hommes, et que la préférence des souverains eux-mêmes, c'est la force des événements eux-mêmes et la pression parfois irrésistible de l'opinion.

L'Allemagne a un Empereur pacifiste, soit ! mais notre devoir est d'être armés, nous aussi, car rien ne vaut pour écarter les intentions de guerre du voisin que de lui inspirer — et réciproquement — le doute de la victoire.

Que sera l'année qui commence au point de vue des relations internationales ?

Voilà la question qu'on peut se poser et à laquelle M. Stephen Pichon répond :

« D'après moi l'année ne commence pas dans des circonstances qui peuvent paraître suffisamment tranquilles aux partisans décidés de la paix, dont je suis. L'horizon me semble un peu obscurci, et je vois — malheureusement — dans le lointain, des difficultés, peut-être même des complications. J'espère que l'esprit de conciliation nécessaire aux gouvernements et désirable pour les peuples nous donnera la force indispensable de prévenir les plus grands maux. »

Ce n'est qu'une opinion, mais elle mérite d'être méditée.

A propos des négociations franco-espagnoles les journaux publient une note de caractère semi-officiel d'où il résulte que l'Espagne tient à son indépendance dans la zone marocaine qui doit lui appartenir et dont l'étendue reste à fixer ultérieurement. C'est une condition primordiale. Tant que ce point ne sera pas réglé, il ne peut être question ni du chemin de fer de Fez ni de compensations.

L'Espagne ne veut pas être une sous-locataire au Maroc. En cela son intransigeance se déclare irréductible.

Comment continuer des pourparlers sur la base de deux doctrines aussi contradictoires ?

Voilà ce qui n'est pas pour hâter la solution désirable et cependant il est d'un intérêt capital pour les deux pays de trouver — vite — la formule d'accord, dans un esprit de mutualité et cordiale conciliation.

Malgré la note signée donnée par une certaine presse, nous croyons encore que c'est possible.

La Révolution Chinoise entre dans une période plus active de pourparlers entre Yuan-Shi-Kai et Wou-Ting-Fang.

On exerce une pression énergique sur l'Empereur pour obtenir sa démission, même avant la convocation de l'Assemblée Nationale.

De grands personnages de la Cour, tels que le prince Ching, poussent, dit-on, à cette détermination héroïque.

Les temps paraissent venus. Vive la Chine républicaine !

F. DUBIEF,
Ancien Ministre.

La Population de la Corse

Le ministère de l'Intérieur vient de publier les résultats du recensement quinquennal de la population auquel il a été procédé le 5 mars 1911. Nous en extrayons les chiffres qui concernent la Corse.

Voici les résultats des derniers dénombrements. En 1872, la population de la Corse était de 258.507 habitants ; de 261.701 en 1876 ; de 272.639 en 1881 ; de 278.501 en 1886 ; de 288.396 en 1891 ; de 290.168 en 1896 ; de 295 589 en 1901 ; de 291.160 en 1906 ; de 288.810 en 1911. Ainsi donc, notre population insulaire, après avoir gagné 27.082 habitants de 1872 à 1901, en a perdu 4.429 de 1901 à 1906, et 2.340 de 1906 à 1911, soit 6.769 en dix ans, de 1901 à 1911.

Notre département figure parmi ceux qui comptent le plus d'étrangers : 10.704 en 1911, presque tous Italiens. Il y en avait 16 963 en 1886, 18.010 en 1891, 12.749 en 1896, 11.543 en 1901, 10 474 en 1906.

Il y a en Corse : 5 arrondissements, 62 cantons, 364 communes. — M. N.

Un Panorama inconnu

Assis au pied d'une riante colline, le coquet village de Pino s, en face, la mer qui s'étend au loin et qui n'a pour limites que la ligne vague de l'horizon qui se perd elle-même dans les plis de la voute céleste, et derrière, la colline au faîte aride exposé aux intempéries des saisons.

Je crois ne pas trop vanter ce village en disant qu'il est privilégié aux autres villages de la Corse.

En effet, rien que l'air salubre et parfumé qui l'embaume en toute saison ; rien que l'eau fraîche et potable de ses fontaines, lui donnent une prépondérance, faible en apparence, mais qui n'en est pas moins d'une réalité incontestable.

La population est des plus laborieuses et des plus tranquilles. L'étranger y est toujours le bienvenu et respecté, et trouve, en général, des personnes complaisantes qui se prêtent volontiers à lui rendre service.

Le renouveau en fait un paradis. La fraîcheur qui règne dans cette région gonfle les tiges de l'herbe et, sa sève, elle monte sous l'écorce tendre des arbres et s'épanouit en une luxuriante et vigoureuse verdure.

Le gazouillement des oiseaux à la campagne et le murmure lointain d'un petit ruisseau, vous attirent et vous charment, et le panorama qui se présente à vos yeux est des plus pittoresques.

Lorsque Phébus est sur le point de disparaître et que ses rayons affaiblis dorent et la crête des collines environnantes et quelques maisons, on voit des travailleurs qui rentrent au logis pour jouir, après une journée d'un rude labeur, d'un repos bien mérité.

Alors, au crépuscule succède la nuit, une nuit sereine, et le firmament parfois percé par des myriades d'étoiles à la lueur vacillante montre, orgueilleusement, ses beautés incomparables et ses lumières inextinguibles. Et pendant que tout dort ou entend, de temps en temps, le cri perçant des oiseaux nocturnes qui cherchent leur proie.

François BIANCONI.

Lire à la troisième page « NOS TÉLÉGRAMMES »

Syndicat Agricole de la Corse

Au cours de son assemblée générale du 14 courant, le Syndicat agricole de la Corse a délibéré, [illegible] et a émis.

Tous les membres du Syndicat sont invités à y assister et pouvoir, dès à présent, adresser leur adhésion à M. Bertrand, secrétaire-comptable du Syndicat.

Le prix du banquet est fixé à 4 francs, les vins ayant été gracieusement offerts par des viticulteurs, membres du Syndicat.

Le Président du Syndicat, P. GRASSI.

Sanctions Préfectorales

M. Bartoli, maire de Serra-di-Ferro, est révoqué de ses fonctions, pour irrégularités graves commises à l'occasion d'une élection municipale.

M. Mattei, maire d'Ota, est suspendu de ses fonctions : a sollicité indûment, et à l'aide de déclarations de complaisance, un secours pour pertes de récoltes.

En outre de la sanction administrative intervenue contre eux, ces deux maires sont l'objet d'une instruction judiciaire.

ASSISTANCE ET HYGIÈNE

Par arrêté préfectoral sont nommés médecins des Services d'Assistance et d'Hygiène pour l'année 1912.

Ajaccio-Citadelle :

MM.

Giordani, pendant les mois de janvier, février, mars et avril.

Pompeani, mai, juin, juillet et août.

Stefani, septembre, octobre, novembre et décembre.

Ajaccio-Théâtre :

Godrin, janvier, février, mars, avril et mai.

Paoli, juin, juillet, août et septembre.

Del Pellegrino, octobre, novembre et décembre.

Ajaccio-Barrière :

Cuttoli, janvier, février et mars.

Guiderdoni, avril, mai, juin et juillet.

Vincenti, août, septembre, octobre et novembre.

Del Pellegrino, décembre.

— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

EVASION D'EMPEREUR

par le Commandant DRIANT

VI

LE RAPTEUR DU TEU

Car l'Anglais, il faut le redire inlassablement, ne connaît qu'un culte, celui de la force ; qu'un autel, celui de ses intérêts. Espérer se le concilier par des politesses, l'attendrir par des concessions, est chose vaine : il répond aux politesses par d'autres politesses, et encore pas toujours. Il ne répond jamais aux concessions par d'autres concessions, à moins qu'elles ne lui coûtent rien. Le mot « bluff » est connu aujourd'hui sur toute la surface du globe : c'est l'Anglais qui a inventé le mot et la chose : il en use invariablement en toute occasion, et il a raison, puisque le procédé lui réussit presque toujours. Quand, par hasard, il ne réussit pas, quand il trouve à qui parler, il passe aux profits et pertes le sacrifice qu'il a dû faire et s'indigne.

C'est cette attitude que traduisait, à notre avis, le salut de sir M.-J. Austin Clary. Mais pendant que son canot ingagnait vers la côte, où il allait prendre le commandement des survivants de l' « Olympus », on peut être sûr que l'officier anglais songeait aux moyens de gagner au plus tôt le premier comptoir portugais du Brésil, d'y trouver un navire à destination des Antilles, de rejoindre l'escadre britannique qui croisait dans ces parages, et de faire parvenir par elle à l'Amirauté anglaise le signalement de l' « Aigle », afin d'en tirer une vengeance éclatante. Car lorsque le procédé du « bluff » a subi un échec, la diplomatie anglaise n'a de repos que quand elle a pris sa revanche sanglante. Et si la ténacité, la suite dans les idées, la volonté de dominer quand même, sont les qualités d'un grand peuple, nous n'hésitons pas, malgré notre peu de sympathie pour l'Anglais, à le décorer un grand peuple, tout en comptant sur « la justice immanente » à laquelle il rendra compte un jour du choix des moyens.

Cependant, l' « Invisible », solidement amarré, avait été hissé dans son berceau. La machine, dont les feux étaient restés allumés, avait été mise en mouvement ; le commandant Pondé avait hâte de sortir du goâpar où il avait failli se faire prendre et où sa présence ne pouvait tarder à être signalée, car il ne se le dissimulait pas, ce combat particulier livré en pleine paix serait considéré comme un acte de piraterie de la part de l' « Aigle », et l'Amirauté dépêcherait ordre à tous ses capitaines de navires de courir sus au vapeur, sur toutes les mers. L' « Aigle » n'était plus seulement un bâtiment « suspect » : il pouvait se considérer comme placé hors du droit des gens. Mais avant que des instructions arrivant de Londres, ces Antilles ou du Cap eussent fait connaître à Sainte-Hélène la présence de la frégate, dont la destruction de l' « Olympus » révélait les puissants moyens d'action, le commandant Pondé avait le temps d'y arriver ; le télégraphe ne permettait pas alors ces communications instantanées signalant à un continent la présence d'un navire, quelques heures après son départ du continent opposé.

Mais il fallait se hâter et surtout gagner les solitudes de l'Atlantique, où il était facile d'échapper aux poursuites. Pour cela, le problème non résolu se posait de nouveau : faire du bois. Et c'est pourquoi, le lendemain matin de bonne heure, l' « Aigle », ayant forcé de marche pendant la nuit, jetait l'ancre devant le petit port de Recife, capitale de la province de Pernambouc. Le commandant Pondé avait résolu à faire du bois lui-même : une chaloupe mise à terre se mit en relations avec un commerçant de cette petite ville, et le soir même un bateau plat chargé de bois débité en rondins abordait la frégate ; on profita de cette escale, la dernière, pour faire de nouveaux achats de vivres, bœuf fumé, poisons secs et farine, et le 12 avril l' « Aigle » reprenait le large, après avoir fait connaître au négociant portugais, qui vint à bord recevoir le prix de ses fournitures, que le but du voyage était la prise de possession, au nom des Etats-Unis, d'un groupe d'îles situées à l'ouest des Falkland, aux environs de la Terre de Feu. Le 27 avril, l' « Aigle » passait au large de l'île anglaise de l'Ascension. Dans la nuit du 2 au 3 mai, le commandant Pondé faisait le point et donnait l'ordre de stopper : la frégate n'était plus qu'à soixante milles de Jamestown-Hélène.

VII

DÉBARQUEMENT

« Paix à toi, fils de l'Océan ! salut à tes brises et à ton vaguer ; vois la mer respectueuse couronner d'une blanche écume tes récifs révérés ! L'histoire te prépare ainsi une riche guirlande, dont l'immortelle verdure décorera ton front, quand des peuples qui t'ignoraient jusqu'à ce jour auront courbé la tête sous les cendres de l'oubli ! Eternelle de gloire, tu recevras l'hommage sacré des siècles ! »

« Salut au chef qui dépose sur son rocher la riche fardeau de la gloire, quand, parvenu au terme de sa carrière mortelle, il légues ses exploits à la postérité ; sa vie est à consacrée par l'histoire ! ses grandes actions le mettront au rang des héros des siècles passés ; les monarques un jour rendront hommage à son nom : les lyres des poètes, les leçons des sages, le proclameront la merveille de la terre ! Oui, tous les dieux de l'histoire s'abaisseront devant toi, éclipsés par ta splendeur, astre puissant des Gaules ! »

Ainsi chante Byron, dans son « Ode à Sainte-Hélène » écrite en 1816, et le fils de Paoli, qui avait admiré pendant les derniers jours de son séjour en Angleterre cette superbe évocation du grand poète anglais, en sentit les strophes prophétiques ajouter à peu [illegible] tressaillir. Vers l'Orient, il chercha du regard, vers l'horizon lointain, l'île proche enfin, que dominait la grande ombre de l'Empereur prisonnier. Ce jour-là était le 3 mai 1821. Par les temps clairs, les vigies postées au sommet du pic de Diane pouvaient distinguer un navire à soixante milles en mer ; c'était donc la distance à laquelle il était prudent que l' « Aigle » s'arrêtât, bien qu'en cette saison le pic sourcilleux qui domine Sainte-Hélène fût toujours embrumé de nuages.

— C'est là... fit le vieux Jourdan, en tendant la bruine vers l'horizon.

Et les grognards se réunirent à l'avant, silencieux, tous leurs vieux cœurs battant la générale. L' « Invisible » avait été repéré pendant les longues journées de navigation qui avaient rempli une partie du mois d'avril : aucune trace de rupture ne subsistait à la surface de sa coque. L'aumônier Duret en avait vérifié avec soin l'étanchéité.

Bastia-Terravecchia :

Ramaroni, janvier et février.
Zuccarelli, mars.
Martini, avril.
Monnier, mai.
Orsini, juin, juillet et août.
Paravicini, septembre et octobre.
Thiers, novembre et décembre.

Bastia-Terravecchia :

Ramaroni, janvier.
Salicon, février, mars et avril.
Valentini, mai et juin.
Ferrandi, juillet et août.
Pancinelli, septembre et octobre.
Guerrieri, novembre et décembre.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 18 janv., à 2 heures 1/2

Walk-Over,	Romberg.
Rose Mousseuse,	Kessels.
Soirée Elsass,	G. Marie.
Rentrons Mimi,	Zorniaux.

Le Chef de Musique, LAUBUS.

Gazette Départementale

CORTE. — M. le Capitaine Perrot, commandant la gendarmerie de l'arrondissement de Corte, a quitté ces jours derniers notre ville pour rejoindre son nouveau poste, Périgueux.

Le départ de ce brillant officier a donné lieu à une imposante manifestation de sympathie ; toute la population s'était portée à la gare pour saluer Mme et M. le Capitaine Perrot.

Mme Perrot laisse aussi un grand vide dans la société cortenaise qui avait su apprécier ses manières affables et distinguées.

Nous prions Mme et M. le Capitaine Perrot d'accepter tous nos regrets et les vœux que nous formons pour leur bonheur.

PORTOVECCHIO. — On a découvert dans le golfe de Portovecchio, au lieu dit « Puntarone », la cadavre d'un homme dont l'identité n'a pu être établie.

On croit se trouver en présence du corps de l'un des marins du bateau italien *Tre Fratelli*, qui sombra dans ces parages, lors de la tempête du 23 décembre dernier.

SCATA. — M. Nougin, facteur-receveur en Algérie, est nommé aux mêmes fonctions à Scata.

CALVI. — Le 16 du courant, à 1 heure de l'après-midi, a eu lieu, dans la cour de la caserne de gendarmerie, la remise des médailles militaires aux gendarmes Lamberti, de Calvi, et Parigi, d'Olmi-Cappella.

A cette occasion tous les gendarmes de la résidence, en tenue de service, étaient réunis en armes.

Le lieutenant Cavarrot, commandant la gendarmerie de l'arrondissement, a fait la remise des décorations aux nouveaux médaillés.

Ce sympathique officier a ensuite réuni tout son personnel et a félicité les nouveaux décorés.

Le soir, une belle fête à laquelle a eu lieu chez le gendarme Lamberti où assistaient tous les camarades et leur famille.

Nous sommes heureux de féliciter de cette distinction le gendarme Parigi et particulièrement le gendarme Lamberti qui fait partie de la brigade de Calvi depuis huit ans et qui a su s'attirer toutes les sympathies de la population calvaise.

PIETRALBA. — M. Serroni, facteur rural à Saint Florent, est nommé aux mêmes fonctions à Pietralba.

CASTINETA. — Sont attribués à la commune de Castineta, à défaut de bureau de bienfaisance, les biens ayant appartenu à la fabrique de l'église de Castineta actuellement placés sous séquestre, la présente attribution faite sous la condition par la commune d'affecter à un les revenus en produits des dits biens au service des secours de bienfaisance.

Le payement des dettes régulières ou légales de l'ancienne fabrique de l'église de Castineta sera à la charge de cette commune conformément à la délibération prise par le conseil municipal de cette commune le 10 septembre 1911.

SARI-DE-PORTOVECCHIO. — Une douloureuse nouvelle nous arrive de Solenzara : Mme veuve Poli, née Peretti, vient d'être brusquement enlevée par la Parque qui ne mesure ni l'opportunité ni l'étendue de ses coups. Mme Poli, qui disparaît à l'âge de 76 ans, montrait dans sa vieillesse une ardeur telle à ne rien laisser présager du dénouement inattendu et qui atteint, si cruellement son gendre, notre excellent ami M. Luchinacci, instituteur à Solenzara, et ses enfants, Mme Mori et M. Luchinacci, employé des chemins de fer en Tunisie.

La regrettée défunte avait de qui tenir : Petite fille du colonel Peretti d'Olmeto, fille d'Antoine Peretti, qui dut s'expatrier en Sardaigne pour cause d'inimitié, elle vécut à Santa-Teresa-di Gallura jusqu'à l'âge de vingt-une, époque à laquelle elle fut mariée avec M. Gaétan Poli de Sari-de-Portovecchio, fils de M. le capitaine Poli et inspecteur de l'ancienne compagnie de Tora.

Toute jeune encore, le malheur la frôla de son aile. Veuve à 25 ans, avec trois enfants en bas âge, Mme Poli eut la douleur d'en perdre deux peu de temps après leur un courage et un dévouement à toute épreuve à l'éducation de la seule fille qui lui restait dont elle fit une institutrice qui devint l'épouse de M. Luchinacci, instituteur à Solenzara. Ce dernier fut lui-même atteint à bref délai dans ses plus chères affections. Sa compagne qui possédait toutes les qualités de l'esprit et du cœur, formée qu'elle était à l'école de sa précieuse mère, lui fut enlevée à l'âge de 24 ans, le laissant inconsolable avec 2 enfants dont l'aînée avait trois ans et le jeune 10 jours à peine. Ce terrible malheur après tant d'autres aurait dû abattre Mme Poli. Il n'en fut rien. Elle était vraiment la femme taillée à l'antique dont le courage et le dévouement furent toujours à la hauteur des circonstances.

Elle reversa sur son gendre et sur ses petits enfants qu'elle éleva avec le dévouement d'une véritable mère tous les trésors d'affections qu'elle avait prodigués à sa fille adorée. Elle se consacra toute entière avec ardeur à sa nouvelle tâche, devint mère de famille une seconde fois et apporta à son gendre, qui tient jeune encore avait renoncé lui aussi à toute idée de mariage, son précieux concours pour élever les deux petits orphelins qui retrouvèrent en elle une seconde mère.

Mme Poli fut la femme forte de l'Evangile ne raidissant contre les difficultés, nourrissant un profond amour pour les siens et pour ses semblables. Le bien à faire, voilà quelle fut toujours sa devise. Sa bonté, sa charité étaient proverbiales et elle vivait entourée de l'estime et du respect de toute la population de la commune de Sari-de-Portovecchio qui avait pour elle une véritable vénération. Sa mort a suscité une explosion de vifs regrets dans toute la commune et a jeté la consternation parmi tous ceux qui avaient pu apprécier les nobles qualités de cette femme d'élite.

Les obsèques de Mme Poli ont eu lieu à Solenzara au milieu d'un immense concours de parents et d'amis venus d'un peu partout, témoignant ainsi de l'estime générale dans laquelle elle était tenue et donnant une marque de douloureuse sympathie à notre excellent ami M. Lechiacci, à ses enfants ainsi qu'aux familles Peretti d'Olmeto, Colonna-d'Istria Jean de Bicchisano, Giacomoni, Arri et Ortoli de Sainte-Lucie-de-Tallano, Frédéric Quenza de Portovecchio, de Peretti, Romani, Battesti de Levie, la famille Mori de Solenzara et la famille Poli de Sari-de-Portovecchio, que nous prions de vouloir bien agréer l'expression de nos plus sympathiques condoléances.

LECTURES POUR TOUS

Comment sont distribuées nos lettres du jour de l'an, quelle besogne formidable représente le tri de l'énorme courrier que regorgent à cette époque les Parisiens, c'est ce que nous apprend un curieux article, contenu dans le numéro de janvier des *Lectures pour Tous*.

Non contente d'initier son public à toutes les curiosités de la vie moderne, de suivre l'actualité par le texte et l'illustration, la célèbre revue — dont l'année complète forme le plus magnifique volume d'étrennes — fait encore une large place aux reconstitutions dramatiques, aux œuvres d'imagination qui émeuvent ou séduisent.

On aura idée de sa variété en lisant le sommaire complet du numéro de Janvier :

Le Fils du Ciel aux prises avec la Révolution. — Quand le cœur a parlé, nouvelle, par Colette Yver. — Le régime de l'apache. — La comédie des aliments. — Un mari par procuration, roman. — La modiste de la Reine. — L'ami de nos frères inflict aux

Saint-François d'Assise et ses peintres. — Cent ans de lutte contre le feu. — Paris reçoit deux millions de lettres par jour.

Abonnements, — Un an : Paris, 6 fr. ; Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. — Le numéro, 50 centimes.

THÉATRE MUNICIPAL

Ce soir à 8 heures et demie

CAVALLERIA RUSTICANA

Opéra en un acte de Mascagni

ET

PAGLIACCI

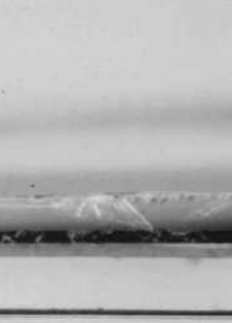
Bureau de location chez M. Foggi, coiffeur.

RIEN NE VA PLUS !

Il est reconnu que l'appauvrissement du machine humaine. Cause et effet. La trouble se manifeste suivant les individus, d'une manière différente, et se porte particulièrement sur « leur point faible. » Chez les uns il est plus marqué du côté de l'appareil digestif, chez les autres il affecte surtout les organes éliminateurs, foie, reins, intestins, chez d'autres encore le trouble se fait sentir par des migraines, des vertiges, la perte de la mémoire, signes que le cerveau est touché. Chez la plupart des malades le trouble est général et on peut dire : « Rien ne va plus. » Que le sang retrouve sa richesse de composition et on constate immédiatement que les malaises disparaissent et que tout rentre dans l'ordre peu à peu. Le plus sûr moyen de rendre le sang riche et pur, c'est de prendre les Pilules Pink, médicament qui a été justement composé dans ce but et qui a toujours donné d'excellents résultats.

TOUT VA

Mme Pascal Manuel, aux Viviers, par La Motte-Saint-Martin (Isère), dont nous donnons ici la photographie, nous a écrit :



« Je suis heureuse de pouvoir vous informer que depuis que j'ai fait usage de vos Pilules Pink ma santé est tout à fait satisfaisante. Autrefois, je ressentais une grande fatigue et j'avais peine à tenir sur mes jambes, maintenant je me sens forte. Mon appétit est devenu bien meilleur, j'ai un peu engraissé et je sens bien que je tire profit de la nourriture. Je suis heureuse enfin d'être débarrassée des migraines qui pendant longtemps ont été pour moi une véritable torture journalière. Mon mari et ma fille dont la santé n'était pas très bonne, voyant combien les Pilules Pink m'ont fait du bien, ont aussi pris votre médicament et ils se sentent beaucoup mieux. »

On trouve les Pilules Pink dans toutes les pharmacies, et au dépôt : Pharmacie Gabbis, 23, rue Bailly, Paris ; 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

AMICALE DES SURVEILLANTS MILITAIRES COLONIAUX. — L'Amicale des surveillants militaires de Bastia, s'est réunie en assemblée annuelle au siège social le 14 janvier 1912. Après l'exposé de la gestion financière, l'assemblée a renouvelé son bureau pour l'année courante.

Ont été élus : Agostini, président ; Rossi, vice-président ; Alfonsi, trésorier.

Ont été élus : Casanova, trésorier-adjoint ; Lucciani, secrétaire ; Guerini, secrétaire-adjoint ; Bastini, administrateur.

L'Amicale charge le bureau de faire toutes les démarches en vue de l'envoi d'une délégation auprès des pouvoirs publics pour la réalisation de leurs justes revendications.

Le Président, J.-M. Agostini.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

La route de Chiavari

Avec nos confrères d'Ajaccio qui ont déjà consacré quelques lignes à cette question, nous venons demander un service vicinal s'il ne compte rien faire pour mettre en état la route de Piscinella à Chiavari.

Cette route est très fréquentée surtout par les étrangers ; elle se trouve cependant dans un état complet d'abandon, elle devient même impraticable et il n'est pas possible qu'un parmi état de choses se continue.

Nous reviendrons d'ailleurs sur la question.

M. San-Vito Alata

Notre ville vient de perdre une de ses personnalités les plus sympathiques et les plus populaires : San-Vito Alata, dont la santé les plus grandes inquiétudes, est mort dans la nuit d'avant-hier, après une crise de quelques minutes, sans que les soins les plus dévoués aient pu lui conserver encore quelques jours de vie.

Bien que né en Algérie, San Vito Alata était d'une famille originaire de la province de Vico, et c'est tantôt là, le plus souvent à Ajaccio, après une carrière bien remplie, qu'il s'était retiré.

Ancien interprète militaire, puis consul de France en Tunisie avant l'annexion, il fut aussi contrôleur civil, et pour le récompenser de ses excellents services, le gouvernement l'avait fait chevalier de la Légion d'honneur.

Jeune encore, il quitta la carrière diplomatique où un brillant avenir lui était réservé, et il se retira en Corse.

La ville d'Ajaccio l'envoya, il y a déjà longtemps, siéger au conseil municipal. Toujours prêt à chaque consultation populaire, il tint dans notre assemblée communale une des places les plus brillantes.

San-Vito Alata ne comptait que des amis dans notre ville ; tout le monde appréciait les nombreuses qualités de cœur et d'esprit de cet enfant du pays, qui, par ses manières comme par son caractère, avait su s'attirer toutes les sympathies.

Ses obsèques ont été célébrées hier soir à 3 heures au milieu d'une grande affluence. Le cortège était précédé de la musique municipale. Le cordons du poêle étaient tenus par MM. Dominique Pugliesi-Conti, député, maire d'Ajaccio ; Jean Lanzi, président de la Chambre de Commerce ; Jacques Stephanopoli, ancien conseiller général ; Dominique Casseo, vice-président de la société des courses, dont M. Alata fut pendant longtemps le président ; le colonel Campi et M. Nesa, avocat.

Parmi les nombreuses couronnes, nous avons remarquées celles offertes par le conseil municipal et la société des courses.

Le conseil municipal en corps suivait le cortège.

Le deuil était conduit par MM. Alata, Dr Vico, Simongiovanni.

M. Pugliesi-Conti a fait l'éloge du regretté défunt. L'inhumation aura lieu à Vico, dans le caveau de la famille.

Nous présentons à la famille du défunt, nos compliments sincères de condoléances.

Service vicinal

M. Carlotti Pierre, de Bologna, candidat auxiliaire classé, est nommé cantonnier sur la route départementale n° 9.

M. Filippini Pierre, est nommé cantonnier chef sur le chemin d'intérêt commun n° 1, 4 Cori-Chiavari.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 17 janvier

Observations faites par M. QUILICI
pharmacien-chimiste à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 10 5 à midi + 12 5 ; 4 6 heures du soir + 11.5
Maxima + 12 8 ; Minima + 9°.

Baromètre : 7 heures du matin, 767 mm. midi, 767 mm., 6 heures du soir, 766 mm.
Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, couvert.
l'après-midi,

Remise de décorations

A l'occasion de la remise des décorations, le Général Gouverneur de la Corse passera, jeudi 18 courant, à 2 heures de l'après-midi, sur la place Saint-Nicolas, la revue en grande tenue des troupes de la garnison.

Carnet mondain

Nous avons appris avec plaisir le prochain mariage de Mademoiselle Enyrène Mariotti, la charmante fille de Mme et M. Mariotti, négociants à Bastia, avec M. Andreani, officier d'administration de l'Intendance militaire des troupes coloniales.

Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs souhaits de bonheur.

Nouvelles maritimes

M. le lieutenant de vaisseau de Pizzelli, actuellement en service à Paris, est désigné pour suivre les travaux d'achèvement du contre torpilleur « Francis Garnier. » en construction au Havre.

M. Negretti Antoine-François, médecin en chef de 2e classe, est promu au grade de médecin en chef de 1re classe.

M. Fondacci Antoine-Pierre-Marie, commis de 2e classe des directions des travaux à Solgou, est nommé commis de 1re classe.

M. Pompei, commis de 4e classe à Cherbourg, est désigné pour continuer ses services à Toulon.

Sûreté générale

Sont nommés :

Commissaire de police de 1re classe à Marseille, M. Baliconi Pierre-Marie, commissaire spécial adjoint sur le P. L. M., à Marseille.

Commissaire spécial adjoint sur le P. L. M. à Nice, M. Paoli Alphonse Sébastien, commissaire spécial adjoint sur la même ligne à Briançon ;

Commissaire spécial adjoint sur le P. L. M. à Annemasse, M. Nicolai Antoine commissaire spécial adjoint sur la ligne de l'Est, à Nancy.

Pensions

M. Antonini Joseph, préposé des douanes ; 27 ans 9 mois 25 jours de services. Pension de 903 francs avec jouissance du 1er septembre 1911.

M. Brunetti Vincent, garde de 1re classe des eaux et forêts ; 31 ans 8 mois 12 jours de services. Pension de 720 francs avec jouissance du 1er octobre 1911.

M. Nicolai Jean-Philippe, préposé des douanes ; 26 ans 1 mois 4 jours de services. Pension de 774 francs avec jouissance du 1er septembre 1911.

M. Orticoni Paul-François, sous-patron des douanes ; 31 ans 4 mois 10 jours de services. Pension de 964 francs avec jouissance du 1er septembre 1911.

Postes et Télégraphes

M. Giordan, ancien sergent d'infanterie coloniale, est nommé facteur de ville à Bastia.

Le Tatou

Ces jours derniers, la curiosité des Bastiais était attirée sur les places de la ville par les cris d'un individu, clamant une nouveauté de toute la force de son gosier.

C'était en effet une nouveauté, au moins pour nous ! un animal inconnu, dont les savants ignorent l'espèce, et qui — l'histoire devient macabre — avait été trouvé dans un caveau du cimetière de Gênes.

Une prime était offerte à celui qui donnerait le nom de cette bête étrange, et en attendant, le propriétaire — détenant jalousement son producteur trésor — percevait 4 sous aux curieux avides de le voir.

Cet animal, qui affectionnait spécialement les tombes et les caveaux, avait un corps épais, recouvert d'une sorte de cuirasse, composée de compartiments semblables à de petits pavés, et qui s'étendait à la tête et même à la queue.

De la grosseur d'un lapin, les jambes très basses, la tête petite, terminée par un museau pointu, les yeux petits et placés latéralement, les oreilles grandes, un corset, pointues et mobiles..... cet animal inconnu, — ce tatou, puisqu'il faut l'appeler par son nom très connu —

a fait pendant plusieurs jours, l'objet de la curiosité des naïfs.

Allez tous voir la bête mystérieuse... le *tatou*.

Dans les ministères

M. Marsili, expéditionnaire au ministère de l'agriculture, a été l'objet d'une promotion de classe.

Douanes

Sont nommés commis des douanes de 2e classe : à Saint-Louis, M. Franchi Noël, adjudant au 145e ; à Dunkerque, M. Savelli André, adjudant au 55e.

Objet trouvé

Un chapelet trouvé à l'église Saint-Jean.

Le réclamer rue de l'Opéra, 5, au 2e.

A vendre

Etage n° 10 et rez-de-chaussée n° 12 situés, rue du Môle, écrire Cardera, rue Hôtel-de-Ville, 29, à Cette (Hérault).

Vêtements

Les vêtements pour hommes, dames et enfants, qui sont confectionnés à la Maison J. CARBUCCIA ET FILS, se recommandent par l'élégance de la coupe, « fini du travail et la modicité du prix.

Un coupeur émérite est attaché à cette importante Maison.

A céder

Etude d'Huissier à Bastia, ayant affaires en cours.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

HUILE D'OLIVE

de propriétaire, 1.40 la litre, 27, 29, rue de l'Opéra.

A vendre

Une très belle jument, Agée de 5 ans, et un poulain, Agé de huit mois.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

FIGARO-NOEL

Huit planches hors texte en couleurs
Souvenirs d'Italie
Quatre aquarelles inédites
de PIERRE VIGNAL
Prix : 3 fr. 50 c. — Franco : 4.10

Cyrnos-Palace-Hôtel

Jeudi 18 janvier 1912
de 4 h. 1/2 à 6 h. 1/2
dans la salle des Fêtes

FIVE O'CLOCK TEA CONCERT

Nouvelles Religieuses

A SAINTE MARIE. — Vendredi, samedi et dimanche, Exposition Solennelle du T. S. Sacrement.

Le matin, à 6 heures, Messe d'Exposition. Le soir, à 7 heures et demie, Complies, Salut.

La cérémonie de dimanche sera présidée par Sa Grandeur Mgr l'Evêque d'Ajaccio.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Serrachioli et ses enfants ; Font part à leurs amis et connaissances du décès de

MONSIEUR SERRACHIOLI
Officier d'Administration principal,
à l'Etat-Major du XVe corps
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Etoile Noire de Porto Novo
Titulaire de la médaille Sénégal-Soudan

décédé à Marseille, le 23 novembre 1911.

La levée du corps aura lieu le 18 janvier, à 9 heures et demie du matin, Hangar de la Cie Transatl.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00037

BOURSE DE PARIS

16 janv. — 17 janv.
Rentes 3 0/0 anciennes . 95.50 — 95.75
— 3 0/0 amortis . . 95.70 — 95.50
ex-coupon

LE VOTE DE NOS DÉPUTÉS

Paris, 17 janvier.

Tous les députés de Corse ont voté l'ordre du jour de confiance déposé par M. Dalimier, député radical de Seine et Oise, comme sanction aux interpellations sur la politique générale du nouveau Cabinet.

On sait que cet ordre du jour a été adopté par 440 voix contre 6.

Un Livre de M. Paul Doumer

Paris, 17 janvier.

M. Paul Doumer publie un ouvrage très intéressant sur la métallurgie du fer de 1860 à 1910.

Ce travail est appelé à un grand retentissement.

LA RÉFORME ÉLECTORALE

Paris, 17 janvier.

M. Landry, député de Calvi, a été élu membre de la commission des Seize, constituée par les quatre groupes de la majorité républicaine, pour examiner le projet de réforme électorale, en remplacement de M. Millerand, appelé au ministère de la Guerre.

La mise en liberté du Camelot Lacour

Premier geste de M. Briand

Paris, 17 janvier.

Le camelot du roy Lucien Lacour, gracié par le Président de la République, sur la proposition même de M. Briand, garde des sceaux, a été remis hier soir en liberté.

Plusieurs amis l'attendaient à sa sortie de prison. Aucun incident ne s'est produit.

M. Lucien Lacour avait été condamné par le tribunal correctionnel de la Seine, à 3 ans de prison, pour avoir exercé des violences envers M. Briand, alors président du Conseil, au cours d'une manifestation organisée à l'occasion de l'inauguration de la statue de M. Jules Ferry.

Tous les journaux félicitent M. Briand de son beau geste.

METZ

L'incident Samain-Marsch

Metz, 17 janvier.

Le juge d'instruction chargé de l'enquête relative à la querelle survenue entre un groupe de jeunes lorrains et des soldats allemands, et au cours de laquelle le sergent Marsch trouva la mort, vient de rendre une ordonnance de non lieu en faveur des frères Samain.

Les frères Samain, dont l'aîné Alexis était président de la Société la « Lorraine Sportive, » ont été reconnus innocents du meurtre du sergent Marsch.

C'est, d'ailleurs, un de leurs camarades lorrains qui avait fait feu sur ce dernier, en voyant qu'il maltraitait, ignoblement et sans raison, un des frères Samain.

Nouvelles Militaires

Paris, 17 janvier.

M. le général de brigade Girardot est mis à la disposition du général commandant les troupes d'occupation des confins marocains.

Le Cabinet Militaire du Ministre de la Guerre

Paris, 17 janvier.

Contrairement aux bruits qui avaient couru, M. Millerand, ministre de la Guerre, vient de choisir le général Bourderiat, commandant l'Ecole de cavalerie de Saumur, comme chef de son cabinet militaire.

M. Raoul Persil, qui fut autrefois le directeur du cabinet de M. Millerand, aux Travaux publics, a été nommé chef-adjoint du cabinet.

Enfin, M. Millerand a pris comme sous chefs de son cabinet militaire, le colonel Graussat et le commandant d'artillerie Buat.

On annonce aussi comme probable la nomination de M. Emmanuel Rousseau, conseiller d'Etat, comme secrétaire général du ministère de la Guerre, au traitement de 25.000 francs.

LE TEMPS

Paris, 17 janvier.

Le mauvais temps continue à sévir sur plusieurs régions.

Dans le bassin parisien, la plupart des cours d'eau ont considérablement grossi.

Les inondations menacent les maisons et causent les plus vives inquiétudes aux habitants.

Dans la région de l'Est, la neige tombe en abondance et atteint plusieurs centimètres d'épaisseur.

L'INSURRECTION EN CHINE

ATTENTAT contre le Premier Ministre

2 morts, 20 blessés

Paris, 17 janvier.

On annonce que le premier ministre Yan Shi-Kai vient d'être victime d'un attentat auquel il n'a échappé que par miracle.

Yan-Shi Kai sortait du palais impérial en voiture, lorsqu'une formidable détonation retentit.

Trois bombes placées sur son passage venaient d'éclater, mais fort heureusement pour lui, aucune ne l'atteignit.

Un grand nombre de personnes furent criblées de projectiles.

On relève deux cadavres et une vingtaine de blessés, dont plusieurs sont atteintes très grièvement.

Les auteurs de ce criminel attentat ont été arrêtés sur le champ.

Ils ont cyniquement avoué leur forfait.

LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE et la Presse

Paris, 17 janvier.

Tous les journaux commentent la déclaration ministérielle et le succès triomphal obtenu au Parlement par le nouveau cabinet.

Le parti républicain, la Gauche modérée, aussi bien que les radicaux non inféodés au socialisme, se déclarent satisfaits du ministère actuel.

Il n'est pas jusqu'aux réactionnaires qui ne peuvent se défendre d'une réelle sympathie pour le gouvernement.

Les journaux radicaux déclarent qu'ils espèrent que ce ministère fera aboutir plusieurs grands problèmes. Le programme qu'il s'est tracé est déjà vaste, et ne laisse rien à désirer.

Seuls quelques organes intransigeants paraissent mettre en doute les sentiments profondément démocratiques et républicains qui animent les membres du nouveau cabinet.

Les journaux progressistes affirment qu'ils soutiendront volontiers un ministère qui aura en horreur les mesures de provocation et de division.

Les organes socialistes traitent le cabinet Poincaré de gouvernement conservateur.

LA GUERRE Italo-Turque

Un paquebot français arrêté par des torpilleurs italiens

Paris, 17 janvier.

Un nouvel incident franco italien vient de se produire au sujet de la contrebande de guerre.

Le paquebot français *Carthage* de la Compagnie Transatlantique allant à Tunis, a été arrêté par des torpilleurs italiens et dirigé sur Cagliari.

Les Italiens soupçonnaient le *Carthage* de transporter des aéroplanes destinés à la Turquie.

Une enquête diplomatique vient d'être ouverte.

A TRIPOLI

Le calme règne à Tripoli, à Aïn-Zara, Ladjourah et Homs.

Des reconnaissances effectuées par des troupes de cavalerie et par des aéroplanes, annoncent que l'on a constaté l'existence de nouveaux groupes d'Arabes et de Turcs, du côté de Bir-el-Tuzil, et Ben-Aden.

A BENGHASI

L'état des hostilités n'a pas changé en Cyrénaïque.

Les Italiens restent dans l'expectative. Le général Briccola attend, pour s'avancer à l'intérieur, le retour des émissaires qu'il a envoyés de divers côtés pour décider les tribus arabes des Turcs.

A CONSTANTINOPLE

On annonce l'imminence de la dissolution de la Chambre turque qui avait été déjà retardée jusqu'à ce moment par le sultan lui-même.

C'est le premier acte décisif dont résultera probablement la paix qui facilitera les pourparlers.

Dans les milieux jeunes turcs, on se montre très satisfaits de cette décision, surtout en ce qui a trait à la crise intérieure du pays.

L'EMPEREUR GUILLAUME en Suisse

Paris, 17 janvier.

On annonce que l'empereur Guillaume II fera un voyage en Suisse, au mois de septembre prochain.

Le Kaiser assistera aux grandes manœuvres de l'armée suisse.



Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
33, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, Philippeville et la Méditerranée

Petits avantages

Le vapeur Saint-Jean, par suite du mauvais temps, qu'il vient d'essuyer, n'arrivera dans notre port que dans les premiers jours de la semaine prochaine.

PENSION POUR FAMILLE
TENUE PAR
Joseph et Marie Caturelli
Employés à l'Hôpital Civil
PISA. — Piazza della Stellina, n. 6, p. 2

Les médecins Professeurs de la Faculté de Médecine et de Chirurgie sont toujours présents à Pise pendant toutes les heures du jour.

Service du tram électrique de la Gare à la Place Stellino. — Téléphone à la Mairie.

N. B. — M. et Mme CATURELLI prient MM. les Voyageurs se rendant à Pise, à leur adresse, d'exiger des conducteurs de voitures publiques qu'ils s'arrêtent bien *Piazza della Stellina, n. 6*, et pas ailleurs, et de se mettre en garde contre toute autre indication donnée par *les garçons d'hôtel*.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Jacques Franceschi, 9, Rue du Palais.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

105 Fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28 Boulevard Dubouchage.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

N'ALLEZ PAS EN CORSE
SANS LIRE
L'INDICATEUR OFFICIEL DE LA CORSE
QUI INDIQUE TOUT POUR 40 Cts
Edition périodique soigneusement tenue à jour.
Format : 16 pages. — Abonnement d'un an : 4 fr.
S'adresser à A. CLAVEL, Editeur, 46, rue St-Lazare, PARIS.

Epicerie de la Gare
Mme ORESTE BIAGINI
Denrées Coloniales. - Grains - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances
BISCUITS DE LUXE
Conserves alimentaires
Produits de choix. — Faïencerie
VINS FINS et CHAMPAGNE
VIN DE TABLE A 0.50 & 0.60 LE LITRE
Vinaigre à 0.30

CHEVEUX ... Hahn
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.
Imprimerie Ollagnier

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux cuits avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET EVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

Maison J. Carbuccia et Fils
Porcelaine et Faïence
Verrerie et Cristaux
Ustensiles de ménage
Coutellerie et Couverts
Articles de Paris
Articles de Voyage
Mercerie et Quincaillerie
Literie et Ameublement
Parapluies Ombrelles et Cannes
Broderie Dentelles Passementerie
Fleurs pour chapeaux
Envoi franco d'échantillons


VUE D'UNE DES SALLES DES NOUVEAUX MAGASINS
Ne pas quitter Bastia, sans venir visiter cette installation, la seule du genre en Corse.

Chaussures en tous genres
Chapellerie et Toquettes
Confection pour Hommes et Enfants
Lainage et Nouveautés
Lingerie et Bonneterie
Draperie et Velours
Parfumerie de toutes marques
Couvertures, Toiles et Calicot
Robes pour Dames et Enfants
Chemiserie en tout genre
Cravates et Foulards
Franco de port à partir de 25 fr.

Maison J. Carbuccia et Fils

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations
CÉDRATINE
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 19 — VENDREDI 19 JANVIER 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petites réclames, 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse ..... 20 fr. 10 fr. 5 fr. — Union postale et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ. 22 » 12 » 6 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 6 h. 50 m. — Coucher, 4 h. 18 m.
Premier quart., le 26. — Pleine Lune, le 2.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Appien.
Fête de Demain : Saint Fabien.

18 JANVIER

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Dans un intéressant rapport sur l'apprentissage dans l'agriculture et l'horticulture, M. Saint-Léger, directeur du Service des promenades et jardins de la ville de Lille, a, en octobre dernier, exposé au Congrès de Roubaix, la situation actuelle de la profession agricole.

Après avoir rappelé, sans y insister, les causes multiples et connues qui incitent les paysans à abandonner le sol natal et les travaux du sol, il appelle tout particulièrement l'attention sur le rôle que peut jouer l'instituteur.

« L'instituteur, dit-il, a un rôle à jouer, rôle à sa convenance et qui doit avoir une influence favorable. Qu'il fasse école, par des causeries, des sujets de narration, etc., ressortir les avantages de la vie rurale à des points de vue divers, santé, moralité, indépendance du laboureur, divers bienfaits de la vie calme des champs et presque toujours, comme résultat, la constitution d'un bien de famille qui assure ou contribue pour une large part à l'existence de ses membres. Qu'il mette en parallèle avec cette vie-là celle remplie d'aléas de l'ouvrier des villes, son gain insuffisant pour satisfaire à des besoins plus nombreux et plus impérieux, le chômage et, souvent, en cas de maladie, la gêne et la misère ; qu'il relève à leurs yeux la profession de cultivateur et fasse en sorte que cette instruction qu'il donne aux enfants ne les détourne pas des travaux des champs. Il rendra ainsi les plus grands services à l'agriculture. »

Certes, l'agriculteur pourra souvent intéresser les enfants à la culture, leur en inculquer le goût, mais il n'a ni le temps ni les moyens de faire l'éducation technique de ses élèves, et s'il peut, par des dictées expliquées, par des lectures leur apprendre quelques notions élémentaires d'histoire nouvelle, il n'aura pas lui-même le plus souvent les connaissances suffisantes pour leur faire connaître ce que les cultivateurs de la région ne devraient pas ignorer.

L'association agricole de Vienne, pour répondre précisément aux désirs souvent exprimés par les instituteurs de la circonscription, et aussi par les jurys chargés des visites des fermes et des cultures en vue de concours subventionnés par le Gouvernement et le Conseil général du Cher, vient de faire paraître un petit opuscule de conseils :

« Heureux si les conseils qui s'y trouvent résumés peuvent faciliter, dans les écoles rurales, la diffusion de l'instruction agricole si utile, et même indispensable aux enfants de la campagne, et permettre aux cultivateurs encore trop défiants envers la science, d'y apprendre les connaissances élémentaires dont ils ne peuvent se passer, et obtenir, grâce à ces indications, plus facilement, plus sûrement, de meilleurs résultats, en appliquant les notions et les pratiques que réclament l'hygiène, le progrès et le soin. »

C'est à la plume de M. Peaudecerf, ancien sénateur du Cher, que sont dues les « Leçons élémentaires d'agriculture à l'usage des élèves des écoles rurales ; » en quelques pages simples, claires et instructives, le président de l'association agricole de Vierzon accumule les observations et les conseils, grâce auxquels, il l'espère, les élèves des écoles rurales pourront devenir des travailleurs agricoles capables, intelligents, de véritables praticiens.

Il faut connaître le sol, la nature des divers terrains, apprendre à reconnaître leurs caractères physiques d'après leur couleur, d'après les plantes qui y poussent et bien d'autres indices.

C'est dans les terres franches que l'on peut faire toutes les cultures. Apprenons les proportions de terreau, de calcaire, d'argile que doivent contenir ces bonnes terres, et modifions les terrains dans le but d'en obtenir, suivant nos besoins, le meilleur profit possible.

Sachons que le fumier est le meilleur, le plus sûr des engrais, puisqu'il contient, lui seul, et réunit les éléments indispensables à la culture des plantes, mais que le cultivateur, s'il n'y a pas assez de fumier pour s'assurer d'abondantes et sérieuses récoltes, doit recourir à divers engrais, végétaux, chimiques; grâce à ceux-ci, on améliore des sols très tourbeux, de vieilles prairies médiocres et usées, humides et marécageuses, de mauvais bois taillis défrichés.

M. Peaudecerf insiste sur les amendements qui tendent à modifier l'état naturel ou physique des sols, d'abord sur la jachère, qui est le plus économique, puis sur le chaulage, le marnage ; il ne veut pas fermer son livre sans apprendre aux enfants comment il faut défendre les récoltes contre les maladies, les plantes parasitaires, les insectes, etc. Les petits oiseaux, voilà les meilleurs auxiliaires du cultivateur pour détruire les insectes ; protégeons-les ; immolons au contraire sans pitié les moineaux, les pigeons sauvages, les ramiers, les pies, les corbeaux qui dévorent les semences, les germes et tigelles des jeunes céréales.

Ce qui fait le charme du petit livre de l'ancien Sénateur du Cher, c'est qu'à chaque page transparaît son amour de la terre, de la culture, celui aussi du Berry dont il se plaît à rappeler les usages et les proverbes. On sent qu'il aime ces braves gens, attachés au sol, qu'il nous dépeint, dans leurs demeures construites là seulement où le terrain paraissait bon et permettait d'avoir des ouches, c'est-à-dire un sol léger, facile à entretenir en bon état ; alors un petit jardin, quelques arbres fruitiers, une petite vigne et une chenevière, voilà ce qui suffisait au cultivateur.

C'est pour eux qu'il a écrit ses sages leçons, qu'il a accumulé les fruits de son ancienne d'expérience : c'est à leurs enfants qu'il a voulu faire comprendre qu'il y a dans les travaux des champs des difficultés plus apparentes que réelles, que l'on peut vaincre, qu'il faut se libérer de certains préjugés et d'habitudes routinières. Puissent donc les travailleurs agricoles, grâce aux bonnes leçons de M. Peaudecerf, ressembler aux agriculteurs qu'il rêve :

« A l'exemple de leurs laborieux parents, ils ne déserteront pas la campagne où ils conserveront la bonne santé et l'indépendance par le travail.

» Ils se rappelleront, avec joie, l'exclamation si juste, si vraie du poète : « Heureux l'homme des champs, s'il connaît son bonheur ! »

J.-L. BRETON,
Député du Cher.

LE CABINET POINCARÉ

Jamais constitution de ministère ne suscita plus d'espérances démocratiques ! Jamais non plus Cabinet ne parut mieux préparé à les exaucer. Sans exagérer la gravité ou le trouble des temps où nous vivons, on peut dire que le pays aspirait à être gouverné, à trouver à la garde de ses institutions une réunion d'hommes, laborieux et compétents, capables d'inaugurer une politique qui inspirât la confiance générale par l'unité de leurs vues, par la coordination de leurs efforts, par la précision de leurs réformes raisonnées et pratiques, par la sincérité de leurs convictions, par l'ardeur de leur dévouement intéressé au bien public. A ces dispositions éminentes dont il est animé, le nouveau Cabinet joint, plus que tout autre, l'éclat des personnalités qui le composent. M. Poincaré a eu le rare bonheur de grouper autour de lui, dans une harmonieuse collaboration, plusieurs hommes de gouvernement dont le seul désir est désormais de le seconder avec abnégation dans la tâche nationale qui presse. Lorsque, plus tard, on racontera l'histoire de cette démocratie, on citera en exemple le cas de Léon Bourgeois, en matière de notre parti, qui a consenti à accepter, dans l'intérêt même de la République, le portefeuille le plus modeste, sans s'apercevoir, d'ailleurs, qu'il lui suffisait de l'occuper pour le relancer et l'illustrer. On admirera également le retour aux affaires, dans les conditions où il se produit, de M. Aristide Briand. Et quand nous aurons décerné des éloges à tous les anciens ministres, gens d'action et de devoir, enrôlés sous la même bannière, associés à la même cause, il nous sera permis, spécialement, de saluer le nouveau ministre du Commerce, M. Fernand David, notre collaborateur d'hier dont nous publions, chaque semaine dans le *Petit Bastiais* les études substantielles et remarquées.

Déjà, l'écho de l'étranger nous traduit l'impression considérable, causée hors de nos frontières, par la formation de ce ministère digne du pays qu'il représentera avec autorité et avec sagesse. Ici, tous ceux qui n'ont jamais désespéré du progrès social témoignent à l'avenir une confiance nouvelle. De grandes réformes s'imposaient lorsque de grands réformateurs sont arrivés.

MARCEL LAURENT.


M. RAYMOND POINCARÉ
Président du Conseil
Ministre des Affaires étrangères

M. Raymond Poincaré est né à Bar-le-Duc en 1860. Licencié ès lettres, docteur en droit, avocat à Paris, rédacteur judiciaire au « Voltaire, » il devint chef du cabinet de Develle, ministre de l'Agriculture (1886-

---

53 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

EVASION D'EMPEREUR

par le Commandant DRIANT

VII

DÉBARQUEMENT

Aussitôt que le vapeur eut stoppé, le sous-marin fut mis à l'eau. On fit le point, on vérifia les boussoles de l'« Aigle » et de l'« Invisible », et il fut formellement convenu que le ralliement aurait lieu au point même où on allait se quitter. Quand ? C'est ce qu'il était impossible de préciser, même à quelques jours près, car tout dépendait du résultats l'expédition de l'« Invisible », et la sous-marin pourrait être amené, pour en être plus certain, à retarder de plusieurs jours l'heure de l'exécution.

Il avait été muni dans ce but de huit jours de vivres. Mais il fut entendu aussi que si l'« Invisible » était obligé de renoncer à enlever Napoléon par surprise, l'« Aigle », à son tour, tenterait un débarquement de vive force sur la côte Ouest, en arrivant de nuit et en faisant irruption à Longwood à la pointe du jour. Il était sept heures du matin lorsque, dominant de la taille le sommet de la tourelle, le fils de Paoli fit, non sans une vive émotion, à ses fidèles compagnons le signal d'adieu. Lesquels allaient être les plus anxieux, des gregnards qui, restés sur l'« Aigle », attendaient en louvoyant aux environs le retour de leurs hardis compagnons, ou des élus de l'« Invisible », dont la tâche allait être si nouvelle et si rude ? Si on eût consulté tous ces vieux soldats, hypnotisés depuis de longs mois sur le projet grandiose dont la réalisation approchait enfin, il ne s'en fût pas trouvé un seul qui ne désirât jouer un rôle actif dans l'œuvre de la délivrance de l'Empereur.

Mais le nombre des vaillants enfermés dans l'« Invisible » était resté rigoureusement le même. C'était toujours, avec Paul Paoli, l'ensaigne de vaisseau Doret, l'ancien second du « Wagram », Tournel, et le petit mousse Arlot. Paul Paoli avait fait ses adieux au commandant Ponée et au capitaine Jeannel, l'ancien capitaine de cavalerie ; les trois hommes s'étaient embrassés ; se reverraient-ils jamais ? Toutes les mains s'étaient tendues vers Paoli, et il en avait serré plus d'une trembler dans la sienne.

Une dernière fois il avait rappelé au commandant de l'« Aigle » les signaux de reconnaissance pour le cas de brume ou de mauvais temps, puis il était descendu à son poste, impatient de partir ; l'ensaigne et le maître d'équipage l'avaient suivi : on n'entendait plus que le petit mousse. Mais on avait compté sans les grognards. Au moment où l'enfant avait mis le pied sur l'échelle pour descendre dans le sous-marin, le vieux Jourdan l'avait happé par un bras et amené en milieu de l'entrepont. Comme le mousse était le seul de l'équipage de l'« Invisible » avec qui ils pussent se permettre pareille familiarité, les vieux soldats l'avaient d'abord embrassé à titre d'adieu, en se le passant de main en main, puis l'avaient accablé de recommandations de toutes sortes.

— Tu « lui » diras que nous sommes là, petit ! avait tout d'abord spécifié le vieux Jourdan, en agitant son maigre bras.

— Et qu'il aura une garde, en arrivant sur le pont, ajouta le vieil Amalin ; même que c'est moi qui prendrai la faction la première, à la porte de sa cabine.

— Allons donc ! grogna La Ramée, tu sais bien que c'est moi !

Les deux vieux amis se regardèrent, pour la première fois, en obient de faiseur la question, d'ailleurs, en valait la peine.

— Tu sais, petit, reprit le vieux La Bretèche, nous lui ménagerons une surprise, au Petit Caporal ; ne lui en parle pas surtout ! Voilà : à nous tous, nous avons pu rallonger un uniforme de grenadier à peu près complet.

— Excepté le bonnet à poil, observa La Ramée ; mais, à défaut d'ourson, nous en ferons un avec une peau de bique.

— Et nous nous passerons la tenue en revenant la garde, opina Amadis, la grande tenue, s'il vous plaît... que ça lui rappellera les Tuileries !

De gros rires fusaient parmi eux, mais en réalité ils étaient tous très émus en parlant ainsi, et leurs regards ne quittaient pas cet enfant qui allait « le » voir avant eux et vivre tout près de « lui », dans un étroit espace de quelques pieds carrés. Quel rêve ! Et ce rêve, ils le voyaient à leur tour. Ils l'auraient là bien à eux, leur Empereur ; ils l'entoureraient, comme ils l'avaient fait la veille d'Austerlitz, en lui disant : « Tu n'auras pas besoin de t'exposer, Sire ; demain, nous t'apporterons les drapeaux de la Garde russe ». Que c'était loin, ce jour-là, où, monarque souverain au milieu de deux cent mille soldats, les premiers de l'Europe, il entrevoyait comme résultat de ses victoires la domination universelle !

Maintenant, de cette Vieille Garde qui l'avait porté si haut, il ne restait plus qu'une escouade. Et de ces projets d'avenir il n'en restait plus qu'un : celui qui devait lui rendre la liberté ! Enfin, après une dernière embrassade de Calabano, qui s'était fait expliquer à grand renfort de porte-voix ce qu'on allait faire, le petit Arlot se glissa dans l'ouverture du dôme de l'« Invisible » ; Paul Paoli donna de la main un dernier

gnote, auquel répondit une clameur d'adieu de tout l'équipage rangé à bâbord, et le canot d'ouverture s'abattit avec un bruit mat.

Tout près du dôme, une minuscule cheminée, de la grosseur d'une gentilhère et que l'on pouvait rabattre de l'intérieur sur la carapace de l'« Invisible », jetait déjà des flocons de fumée blanche ; Doret, qui s'était chargé de la machine, était à son poste ; le fils de Paoli, l'œil aux hublots du dôme, pour voir une dernière fois les camarades, commanda :

— En route !

Lentement, le petit bâtiment se détacha de la lourde frégate qui lui avait permis de franchir la vaste étendue de l'Océan, qui l'avait amené « à pied d'œuvre », pour ainsi dire ; l'œil sur le compas, le vieux Tournel donna quelques tours au treuil qui commandait le gouvernail, et orienta le sous-marin vers l'île qu'on ne voyait pas encore ; puis le volant — ainsi l'allon appelait ses hélices — accéléra son mouvement ; et, quelques heures après, la mauvaise carène de l'« Aigle » avait disparu dans la brume. Le petit Arlot fut posté en observation dans la tourelle ; l'œil aux hublots qui permettaient de voir aux quatre coins de l'horizon, il devait signaler les bâtiments qu'il apercevrait, du plus loin qu'ils seraient visibles.

A suivre.

1887), fut élu, en 1887, député de la Meuse et réélu depuis à Commercy en 1889, 1893, 1898 et 1902.

Il devint ministre de l'Instruction publique dans le cabinet Dupuy, du mois d'avril au mois de décembre de 1903.

Il fut rapporteur du budget en 1894 et ministre des Finances dans le cabinet Dupuy (mai 1894-janvier 1895), ministre de l'Instruction publique dans le cabinet Ribot (janvier-novembre 1895), puis vice président de la Chambre.

Il fut nommé, en 1903, sénateur du département de la Meuse et réélu en 1906.

Rapporteur général de la commission des finances, il entra dans le cabinet Sarrien avec le portefeuille des Finances (14 mai 1906), et conformément à la déclaration ministérielle, il prépara un projet d'impôt sur le revenu. En désaccord grave avec la Commission du budget, il refusa de faire partie, en octobre 1906, du ministère Clémenceau, où le portefeuille des Affaires étrangères lui avait été offert.

La Revue

REMISE DE LA CRAVATE DE COMMANDEUR

à M. le général Leddet

C'est hier, à 2 heures de l'après-midi, que M. le général Leddet, gouverneur de la Corse, a passé en revue, sur la place Saint Nicolas, les troupes de la garnison en grande tenue de service.

Malgré le temps brumeux, cette prise d'armes avait attiré sur le terrain de la revue un public extraordinaire. Nos gentilles Bastiaises, qui étaient fort nombreuses, ont donné à cette cérémonie militaire le plus vif éclat.

Les fenêtres et balcons, qui ont vue sur la place, sont garnis de dames élégantes et de frais minois.

A 2 heures précises, M. le général Leddet arrive sur la place, avec une escorte d'artilleurs, le revolver au poing ; il est accompagné de M. le commandant Roget, chef d'état-major du gouvernement de la Corse, et de M. le capitaine Vergne, breveté d'état-major.

M. le colonel Brundsaux, du 163e, se porte au devant de M. le général Leddet, auquel il présente les troupes.

La musique du 163e joue la *Marseillaise*.

Le sympathique Gouverneur passe sur le front des troupes au pas et voit attentivement tous les hommes.

La revue terminée, M. le général Leddet met pied à terre et vient se placer entre la statue et le kiosque, où se trouvent déjà réunis les légionnaires et le drapeau du 163e.

D'une voix forte, M. le colonel Brundsaux fait mettre l'arme sur l'épaule droite et commande : « Ouvrez le ban ! » puis prononce la formule sacramentelle :

« Général Leddet, au nom du Président de la République, et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons Commandeur de la Légion d'honneur. »

Et il place la croix au col du nouveau Commandeur, auquel il donne l'accolade, pendant que des applaudissements éclatent dans la foule massée, à l'adresse du distingué Gouverneur de la Corse, tandis que retentissent les accents de la *Marseillaise*.

Cette cérémonie a été impressionnante ; elle a fait vibrer bien des cœurs.

Les troupes rompent ensuite en colonne et vont se masser au fond de la place pour le défilé.

Et le spectacle, toujours pareil, mais toujours émouvant, du défilé, se déroule d'une façon parfaite.

Le 1er bataillon du 163e, qui est commandé par un chef énergique, a très bien défilé.

On avait peine à croire qu'il y a trois mois à peine ces jeunes gens arrivaient pour la première fois à la caserne, tant on sentait en eux une confiance entière. Ils marchèrent d'une allure relevée, et correctement alignés.

L'artillerie et la gendarmerie ont défilé également d'une façon remarquable.

Après le défilé, les troupes ont regagné leurs casernements respectifs.

Notre patriotique population a été heureuse d'assister à cette manifestation en l'honneur du général Leddet, universellement estimé à Bastia, et auquel sa récente promotion vient ajouter un titre de plus à la sympathie générale dont il est entouré.

Comme toujours, notre excellent photographe, M. Moretti, était à son poste, et quelques heures après la revue, les nombreux promeneurs ont pu admirer ses belles photographies dans les vitrines du *Petit Bastiais*.

Palmes Académiques

Sont nommés Officiers de l'Instruction publique,

MM.

Beretti Antoine-Dominique, ancien instituteur, juge de paix de Sari-d'Orcino.

Casavaggia Jérôme, président du tribunal civil de Castelsarrasin.

Casanova Edmond, professeur de musique à Paris.

Colonna de Leca Jean Laurent, expéditionnaire au ministère de l'Instruction publique.

Le docteur Colonna d'Istria Camille, à Sartene.

Fantauzzi Laurent, compositeur de musique à Marseille.

Le docteur Filippi Antoine Vincent, conseiller municipal de Sainte-Lucie-de-Tallano.

Ghilardi Georges, sous-chef de bureau à la préfecture de la Seine.

Guamarchi François, avocat, conseiller général, Corte.

Le docteur Giuli François, médecin à Marseille.

Leschi Antoine Camille, professeur en retraite, vice président de l'association des anciens élèves du collège de Corte.

Lorenzi Guillaume, rédacteur à la direction des postes et télégraphes de Marseille.

Lorenzi Paul-Hyacinthe, commis principal au Mont-de-Piété de Paris.

Marcini Jules, secrétaire d'ambassade, attaché au ministère des affaires étrangères.

Nunzi Antoine, agent de Cie maritime à Paris.

Pettinelli Jean, commis principal au ministère du travail.

Pierangeli Antoine, consul de Belgique et de Grèce, membre du conseil d'administration du lycée de Bastia.

Ponzo di-Borgo Albert, sous-chef de cabinet du préfet de l'Isère.

Thiers Fortuné, président du tribunal de commerce de Bastia.

Le docteur Vincenti Antoine, médecin des écoles normales d'Ajaccio.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 15 janvier.

La Bourse qui avait déjà salué par une reprise générale le départ de M. Caillaux a manifesté aujourd'hui sa sympathie pour le nouveau cabinet par une animation et une hausse du meilleur augure. La Rente Française tient la tête du mouvement avec un nouveau gain de 87 centimes à 95.37. Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieure gagne un point, le Turc monte à 91.65, le Serbe à 89.52. Emprunts Russes fermes. Reprise des Sociétés de Crédit, Crédit Foncier 800, Crédit Lyonnais 1.545, Société Générale 522. La Comptoir National d'Escompte se traite à 940.

La Suez passe à 5.920. Les valeurs de transports sont activement traitées. Compagnie en progrès. Seuls les titres ouprifères font ombre au tableau en s'inscrivant en recul. Rio 1.780.

L'ancien Hauts Fourneaux de Pompiène est recherché à 650. La Société va déclarer un acompte de dividende de 5 frs par action.

En Banque, les mises d'or sont abondantes et diamantifères sont bien tenues. Les Industrielles russes accentuent leur avance précédente.

Les valeurs de caoutchoucs s'inscrivent en plus values. Plantations de Padonda 101 frs.

Parmi les valeurs diverses, l'action Casino de Trouville donne lieu à des négociations suivies à 427.

Nouvelle et importante hausse des actions de nos grandes Cies de Chemins de Fer. Lyon 1.258, Nord 1.670, Orléans 1.290.

Syndicat Agricole de la Corse

Au cours de son assemblée générale du 14 courant, le Syndicat agricole de la Corse a décidé d'organiser un banquet qui aura lieu dimanche, 28 janvier 1912, à midi.

Tous les membres du Syndicat sont invités à y assister et peuvent, dès à présent, adresser leur adhésion à M. Bertrand, secrétaire-comptable du Syndicat.

Le prix du banquet est fixé à 4 francs, les vins ayant été gracieusement offerts par des viticulteurs, membres du Syndicat.

Le Président du Syndicat, P. ERASMI.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

FIGARO-NOEL

Huit planches hors texte en couleurs

Souvenirs d'Italie

Quatre aquarelles inédites

de PIERRE VIGNAL

Prix : 3 fr. 50 c. — Franco : 4.10

« Maintenant j'ai une Sensation de Bien-être général grâce à LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS

« Pendant plusieurs années, dit M. J. Calbayrac, 12 rue Ste-Catherine, à Toulouse, j'eus une santé très précaire. Je souffrais spécialement d'étourdissements et de douleurs dans les reins. J'avais des suffocations, des éblouissements et je ne digérais quelconque.

« Enfin, je me suis décidé à essayer la Tisane américaine des Shakers, qui avait guéri ma mère de crampes d'estomac. Au premier flacon je ressentis un grand soulagement. Je continuai de prendre la Tisane, et me guérison se fit rapidement complète.

» Quoique maintenant bien portant c'est à votre Tisane que j'ai recours s'il m'arrive quelque malaise, et après avoir pris un peu de la Tisane américaine des Shakers, j'ai toujours une sensation de bien-être général. »

Ceux qui souffrent de manque d'appétit, douleurs après les repas, douleurs à l'estomac, à la poitrine ou dans le dos, maux de tête, attaques bilieuses ou constipation, ne peuvent regagner la santé que si les organes de la digestion ont été remis en bon état de fonctionnement, et rien ne saurait ramener l'estomac, le foie et les intestins à une saine condition d'activité aussi rapidement que la Tisane américaine des Shakers. Grâce aux extraits végétaux qu'elle contient, c'est le meilleur tonique qui existe pour l'estomac et le foie. La Tisane américaine des Shakers a mérité la reconnaissance sans bornes de milliers et de milliers d'anciens malades, et elle acquerra votre gratitude aussi si vous en faites un bon essai.

MEDAILLE MILITAIRE

La Médaille militaire a été conférée à

MM.

Fiori, adjudant au 1er rég. étranger, 14 ans de service, 8 camp., a fort bien commandé sa section dans la nuit du 20 au 21 mai à Mérada.

Bartini, caporal au 1er rég. étranger, 14 ans de serv., 12 camp., a sauvé la vie d'un capitaine à Alcazar, le 16 mai 1911.

Alessandri, maréchal des logis chef au 54e d'artillerie, en mission militaire au Maroc, 7 ans de serv., 2 camp., s'est particulièrement distingué au cours des opérations chez les Chérardis et sous les murs de Fez, au combat du 12 avril, Djebel-Tselfat, a montré le plus grand sang froid et a rétabli le calme parmi ses servants indigènes en faisant l'appel avec le feu.

Serra, 1er canonnier servant au 3e groupe de compagnie à Casablanca ; 1 an de service, 1 camp., titres exceptionnels, s'est montré excellent pointeur au feu dans des conditions très difficiles au combat d'Alcazar, le 15 mai 1911.

Zanni, adjudant au 8e colonial, 13 ans de serv., 9 camp., blessure, bravoure et belle conduite, le 12 janvier 1911, à l'affaire de N'Dédi, Oubaqui-Chari, où il a été très grièvement blessé.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 16 janvier

Observations faites par **M. QUILICI**
pharmacien-chimiste à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 12 ; à midi + 15 ; à 6 heures du soir + 14 ; Maxima + 18-4 ; Minima + 10-2.
Baromètre : 7 heures du matin, 758 mm. midi, 771 mm., 6 heures du soir, 771 mm.
Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, couvert.
l'après-midi,

Thèse de doctorat

M. Camille Tomasi le fils du sympathique notaire de notre ville, vient de soutenir avec le succès coutumier sa Thèse de doctorat devant la faculté de droit de Paris.

Il avait choisi comme sujet « l'administration de la Corse sous la domination génoise 1300-1768. »

Nos meilleures félicitations.

Candidats percepteurs

Pour 49 emplois de percepteur accordés, en moyenne, chaque année, il a été introduit, en 1911, plus de 800 demandes, ce qui porte le nombre des candidats à plus de 10.000.

Et, naturellement, ces 10.000 quémandeurs doivent être presque tous Corses, car d'aucuns prétendent que la plaie du fonctionnarisme est particulière à la Corse. Il est convenu que sur le Continent français on dédaigne absolument les emplois publics, et en particulier celui de percepteur.

Le Taïou

Le taïou n'est pas un animal aussi inconnu à Bastia qu'on peut le croire. Le Musée en possède un magnifique échantillon, offert par notre sympathique concitoyen M. Augustin Damei, qui a fait plusieurs dons intéressants au Musée et à la Bibliothèque.

Cet animal est très connu dans l'Argentine et l'Amazonie. Il existe quatre espèces principales de ce mammifère édenté revêtu d'une cuirasse cornée et pouvant généralement se rouler en boule. L'espèce prionodon géant dépasse un mètre de long.

Le Musée possède aussi un échantillon de collier ou amolette formée d'anneaux de la queue que les indigènes portent suspendue au cou pour se préserver des maléfices. Cette amolette a été donnée par M. l'avocat Valentini.

Pensions

M. Brandizi Toussaint, inspecteur adjoint des eaux et forêts ; 35 ans 1 mois 15 jours de services. Pension de 2.554 francs avec jouissance du 16 octobre 1911.

Mme Agostini Marie-Thérésine, veuve Zédet. Le mari juge de paix. Services militaires 21 ans 5 mois 1 jour ; services civils, 31 ans 11 mois 20 jours. Pension de 296 francs avec jouissance du 10 juin 1911.

Mme Tramini Marie-Rose, veuve Casanova. Le mari garde de 1re classe des eaux et forêts ; 26 ans 9 mois 28 jours de services. Pension de 360 francs avec jouissance du 25 juillet 1911.

Un vol

Le brigadier Leoni et les agents Poggi Roch et Poggi Jean-Charles se trouvaient hier soir, vers 6 heures, dans la rue du Nouveau-Port, quand ils aperçurent sur les quais un individu portant sur le dos un sac de charbon, et qui à la vue des agents posa le sac à terre, puis prit la fuite.

Une heure plus tard, les mêmes agents étaient en surveillance au même poste, et ils remarquèrent deux individus qui rôdaient autour de deux sacs de charbon, déposés au même endroit sur les quais.

Sans hésiter, ils leur intimèrent de s'arrêter. L'un d'eux obtempéra à cet ordre ; l'autre prit la fuite et ne put être arrêter que dans la rue Sans-Nom.

Interrogés sur leur identité, ils ont déclaré s'appeler Carani Antoine, âgé de 19 ans et Venturini Antoine, 16 ans ; ils ont été déroulé au violon municipal.

L'ancien brigadier Bertrand, garde de nuit à la Compagnie Fraissinet, a déclaré reconnaître les auteurs de ce vol des deux sacs.

Poursuivant leurs recherches, les agents ont trouvé un bidon vide en zinc caché au milieu des barils situés sur les quais, et un douanier affirma aussi qu'il avait vu les mêmes jeunes gens s'emparer de ce bidon.

Gavani et Venturini ont été conduits au Parquet.

Machine à coudre

A céder, ayant coûté 250 francs, en parfait état pour drap et linge, excellente occasion, bonnes conditions.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Avis

Une femme désire se placer comme garde malade.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*

A vendre

Etage n° 10 et rez-de-chaussée n° 12 situés, rue du Môle, écrire Cardera, rue Hôtel-de-Ville, 29, à Cette (Hérault).

Vêtements

Les vêtements pour hommes, dames et enfants, qui sont confectionnés à la Maison J. CARBUCCIA ET FILS, se recommandent par l'élégance de la coupe, le fini du travail et la modicité du prix.

Un coupeur émérite est attaché à cette importante Maison.

A céder

Etude d'Huissier à Bastia, ayant affaires en cours.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

HUILE D'OLIVE de propriétaire, 1.40 le litre, 27, 29, rue de l'Opéra.

A vendre

Une très belle jument, âgée de 5 ans, et un poulain, âgé de huit mois,

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

ETAT-CIVIL

Mariages.

Ghiglormini Roch-Marie, sellier, et Filippi Madeleine, tailleuse, tous deux de Bastia.

Coli Antoine-Lucia, commerçant, et Gori Anne-Marie, tous deux de Bastia.

Nouvelles Religieuses

A SAINTE-MARIE. — Vendredi, samedi et dimanche, Exposition Solennelle du T. S. Sacrement.

Le matin, à 6 heures, Messe d'Exposition. Le soir, à 7 heures et demie, Complies, Salut.

La cérémonie de dimanche sera présidée par Sa Grandeur Mgr l'Evêque d'Ajaccio.

LE CABINET
de Madame MASSÉL
DENTISTE
est transféré 7, Boulevard du Palais, *BASTIA*, au-dessus des Magasins Thiers.
Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire.
Plombage Or, Platine et Ciment. — Extraction des dents avec ou sans anesthésie. — Travail fait dans les 24 heures.
Le Cabinet est ouvert à *AJACCIO*, tous les jours, 10, Cours Napoléon.
A *BASTIA*, du 1er au 20 de chaque mois.

RHUM
FOX-LAND
GRANDE MARQUE
105 fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, Boulevard Riquier.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00039

BOURSE DE PARIS

17 janv. — 18 janv.
Rente 3 0/0 anciens : 95.35 — 95.40
— 3 1/2 amortis : 101.50 — 101.50
ex-coupon

Nouvelles Universitaires

Lycée de Bastia

Paris, 18 janvier.

M. Lassalle est nommé professeur de lettres et de grammaire au lycée de Bastia.

Au « Journal Officiel »

Paris, 18 janvier.

M. Casabianca, sergent d'infanterie coloniale, est nommé gardien des monuments nationaux.

CARDIFF

Le vapeur « Ville d'Alger » est considéré comme perdu

26 Victimes

Oran, 18 janvier.

Le vapeur *Ville d'Alger* de la Compagnie Prosper Durant, parti le 19 décembre de Cardiff, à destination d'Oran, avec un chargement de charbon et dont on n'a plus eu de nouvelles, est considéré comme officiellement perdu.

Aucun des hommes de l'équipage, qui étaient au nombre de 26, n'a pu être retrouvé.

Parmi ces derniers, se trouvaient le lieutenant en premier Gregori et le second mécanicien Prima.

L'INCIDENT DU "CARTHAGE"

Les instructions du Gouvernement français

Paris, 18 janvier.

Le Gouvernement français, aussitôt qu'il eut reçu la nouvelle de l'incident survenu au sujet du vapeur *Carthage*, a donné des instructions à son ambassadeur à Rome, pour demander, au nom des principes du droit international, la mise en liberté immédiate de ce vapeur, sous réserve des réclamations des intéressés.

On sait que le *Carthage* a été arrêté par un contre-torpilleur italien et conduit à Cagliari sous prétexte qu'il transportait un aéroplane destiné aux troupes turques.

Le commandant du Carthage refuse de débarquer l'appareil.

Le *Matin* a reçu de M. Gezalet, président de l'Union des sociétés de gymnastique de France, qui se trouvait à bord du *Carthage* comme passager, un télégramme annonçant qu'à l'arrivée à Cagliari, le commandant du navire saisi, d'accord avec les autorités consulaires françaises, refuse carrément de débarquer l'aéroplane.

Cet appareil appartenait aux aviateurs Olire et Duval lesquels se rendaient à Tunis, afin de prendre part au meeting d'aviation.

Conseil de Cabinet

Paris, 18 janvier.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, à 10 heures, au Ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Poincaré.

Le protectorat du Maroc

Le Conseil décide de constituer une commission interministérielle chargée d'étudier les conditions de l'organisation du protectorat français au Maroc.

L'incident du « Carthage »

M. Poincaré, président du Conseil, annonce qu'il a envoyé à notre ambassadeur à Rome les instructions nécessaires relatives à l'incident franco-italien survenu au sujet du vapeur *Carthage*.

Travaux Parlementaires

Les ministres examinent ensuite les diverses questions à l'ordre du jour des Chambres, et les interpellations dont la discussion paraît urgente.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

Les Morts du Jour

M. Le Gonidec de Traissan

Paris, 18 janvier.

Le Comte Le Gonidec de Traissan, député d'Ille-et-Vilaine, est décédé ce matin à l'âge de 73 ans.

Ancien officier aux zouaves pontificaux, ancien commandant des volontaires de l'Ouest, pendant la guerre de 1870, le comte Le Gonidec de Traissan représentait depuis 1885, la circonscription de Vitré.

M. de Traissan était chevalier de la Légion d'honneur.

L'INSURRECTION EN CHINE

Tentative d'empoisonnement contre l'impératrice douairière

Paris, 18 janvier.

Un télégramme annonce que l'impératrice douairière vient d'être victime d'une tentative d'empoisonnement.

Plusieurs domestiques, accusées comme auteur ou complices de cet attentat, ont été arrêtées.

La surveillance la plus sévère est organisée autour de l'impératrice.

L'attentat contre Yan-Hi-Kai

L'exécution du jeune homme, qui a lancé la bombe sur le passage de Yan-Hi-Kai, aura lieu sans retard.

Les journaux racontent que le président Yan Hi Kai n'a manifesté aucune émotion au moment où éclata l'explosif.

Toutes les maisons environnantes furent ébranlées par la détonation.

Le mouvement révolutionnaire

L'expédition navale révolutionnaire a débarqué au Chan-Toung, et a occupé Teng Chao Fou.

On annonce que les révolutionnaires sont en force à 70 milles au sud de Soo-Tcheou-Foo, sur la ligne de Tien-Tsin à Nankin.

Le massacre de 10.000 Mandchous Shensi est confirmée.

L'abdication du Trône

La décision du Trône d'abdiquer a été le résultat de réunions secrètes tenues par les Mandchous de toutes classes.

On attend l'abdication avant demain.

AU MAROC

Le bilan de la Campagne de Fez

Paris, 18 janvier.

Le Ministère de la Guerre vient de publier le bilan des morts, des blessés, et des malades de notre expédition à Fez.

Le nombre des morts s'élève exactement à 674.

Plus de 4 000 hommes ont été évacués sur les divers hôpitaux pour cause de maladie.

LA SUCCESSION DE M. GÉRAULT-RICHARD

Paris, 18 janvier.

La succession de M. Gérault Richard au siège législatif de la Guadeloupe est bien disputée.

On cite déjà parmi les nombreux candidats : M. Gratien Candace, socialiste et M. Léo Gerville Réache, radical.

A Constantinople

La Dissolution de la Chambre

Paris, 18 janvier.

Des télégrammes de Constantinople annoncent que le Sénat ottoman s'est réuni hier en séance publique pour voter sur le « hatti-homayoura » présenté par le sultan et demandant le consentement de la Chambre Haute pour dissoudre la Chambre Basse.

La Commission de 9 membres, chargée de l'examen de la question, a conclu à l'adoption du décret impérial.

Par 34 voix contre 5, le Sénat a approuvé la dissolution de la Chambre.

Le Sénat et le Gouvernement ont eu constamment soin de suivre le précédent établi lors de la dissolution de la Chambre française, sous la présidence du maréchal de Mac Mahon.

L'Accord FRANCO-ALLEMAND *devant* la Commission Sénatoriale

Paris, 18 janvier.

La Commission sénatoriale chargée de l'examen de l'accord franco-allemand, s'est réunie aujourd hui au Luxembourg, sous la présidence de M. Ribot.

Elle a entendu M. Poincaré, président du Conseil, qui a exposé longuement les vues du Gouvernement au sujet de l'établissement du protectorat français au Maroc

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Réception de M. Henri de Régnier

Paris, 18 janvier.

L'Académie Française s'est réunie aujourd'hui en séance publique, pour recevoir au nombre de ses membres, M. Henri de Régnier.

Une foule des plus choisies, composée des personnalités littéraires, artistiques et mondaines, se pressait sous la Coupole.

M. Henri de Régnier, qui a fait son entrée ayant à ses côtés ses deux parrains, MM. Jules Lemaître et Paul Hervieu, a prononcé l'éloge de son prédécesseur, le vicomte de Vogué.

M. le Comte Albert de Mun a répondu à M. Henry de Régnier.

Ces deux discours ont vivement intéressé toute l'assistance d'élite.

L'anniversaire de Charles Floquet

Paris, 18 janvier.

Un grand nombre de députés, ainsi que plusieurs personnalités politiques se sont rendus aujourd'hui en pèlerinage au monument de Charles Floquet, à l'occasion de l'anniversaire de sa mort.

Plusieurs discours ont été prononcés. Tous les orateurs ont tenu à rappeler les luttes ardentes menées par le brillant homme d'Etat contre la réaction, au moment du Boulangisme.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
33, rue de l'Opéra, Bastia

Services réguliers entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée.

Petits cabotages

Le vapeur *Saint-Jean*, par suite du mauvais temps, qu'il vient d'essuyer, n'arrivera dans notre port que dans les premiers jours de la semaine prochaine.

A VENDRE
ÉTUDE D'AVOUÉ
S'adresser à M. Nicolas Flach à Calvi.
Facilités de paiement

Grand Hôtel d'Europe

Veuve COLOMBANI
3 et 5 rue de l'Opéra, BASTIA
ANCIEN PROPRIÉTAIRE DE L'HÔTEL DU LYCÉE
Successeur

Déjeuners . . . 2 francs.
Dîners. . . . 2 francs.

Pensions à prix réduits pour familles
Service irréprochable. — Grand salon et vaste jardin pour Noces et Banquets.

N. B. — Cet hôtel, qui a été complètement mis à neuf, se recommande par une installation moderne et une cuisine très soignée.

Produits Forestiers de la Corse

Ecorces — Bois — Charbon

Scierie mécanique à Fiumo d'Olmo

Entrepôts et Bureaux à Bastia : Quartier de Toga.

Vente de bois de toutes dimensions et de toutes essences.

Débits sur commande.

Bois de construction, de menuiserie, d'ébénisterie, de carosserie, de tonnellerie, de charronnage, tournage, etc., etc.

Prix modérés

Bois — Bois à brûler — Charbon de bois

AVIS

M. Orestе Biagini a l'honneur de prévenir ceux qui ont à construire qu'il se met à leur entière disposition pour leur soumettre les plans et devis en vue des immeubles ou réparations qu'ils auront à faire. Ils pourront être certains d'avoir des travaux soignés et solides à des prix fort avantageux.

CABINET
François Maestracci
Agréé au Tribunal de Commerce
45, rue Napoléon, au 2e, Bastia

A VENDRE :
Une épicerie et une boulangerie
en pleine prospérité

Appartements en ville et *propriétés* situées aux environs de Bastia.
Bonnes conditions. — Se hâter

HOTEL LIMAROLA

27, rue l'Opéra, BASTIA

Chambres spacieuses et confortables. — Cuisine bourgeoise saine et soignée. — Grand jardin aéré tout l'hôtel. — Pensions entières pour célibataires ou familles à des prix très modérés.

M. Limarola répond devant les parents des jeunes gens prenant pension chez lui.

La situation de l'hôtel, vis-à-vis de la Poste, à proximité à la fois de la Gare et de la *Place Saint Nicolas*, centre de la ville, est des plus avantageuses pour les passagers.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES

Ch. CLÉMENT et Cie

Entrepôts : Aux Magasins Généraux et Boulevard de Cardo, n° 1.

Seuls Représentants à Bastia des *Chaux Hydrauliques et Ciments de Lafarge du Teil et de Villeneuve.*

Tuiles Plates et Rondes. — Briques des meilleures marques des Fabriques de Saint Henri, dont la réputation n'est plus à faire.

Carreaux Mosaïques Hydrofuges de la Maison Rousan, en tous dessins.

Carreaux — Tomettes — Tuyaux. — Appareils Sanitaires, etc.

FERS A PLANCHERS I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés à des prix défiant toute concurrence

N. B. — La Maison fournit gratuitement renseignements, plans et devis nécessités à la construction.

Maison L.-N. MATTEI
BASTIA - CORSE

MATTEI

AMARO



VIN DU CAP CORSE au QUINQUINA

APÉRITIF TONIQUE & FORTIFIANT

La Maison **L.-N. MATTEI & Cie** *de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'inimitable :*

"VIN DU CAP CORSE"
AU QUINQUINA

dont la réputation est devenue universelle, contre des **contrefaçons** *que certains fabricants débitant sous le même nom.*

Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des **contrefacteurs** *qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.*

On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse

Le **VIN DU CAP MATTEI**, *qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste inimitable.*

DEMANDEZ PARTOUT

UN VIN DU CAP MATTEI

LIQUEUR MANDARINE

LA CEDRATINE

GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

(Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904).

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 20 — SAMEDI 20 JANVIER 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	23 »	12 »	6 »

Union postale, et Autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (heures nationales).
Lever, 6 h. 49 m. — Coucher, 4 h. 49 m.
Premier quart., le 26. — Pleine Lune, le 2.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Fabien.
Fête de Demain : Sainte Agnès.

19 JANVIER

LE GRAND MINISTÈRE

Les sceptiques, ou du moins ceux qui font profession de l'être, n'en sont pas encore revenus. C'est que jusqu'au bout ils avaient espéré et fermement espéré que M. Raymond Poincaré n'arriverait pas à former son ministère.

« Sans doute, disaient-ils, il est généreux de la part du Sénateur de la Meuse de tenter cet effort suprême. Mais à quoi bon ? Rêver d'un gouvernement qui serait d'abord et avant tout national et qui comprendrait le meilleur du parti républicain ! Utopie. D'ailleurs, est-ce que ce parti républicain est capable de comprendre les nécessités de l'heure ? Est-ce qu'il n'est pas prêt à tout sacrifier à l'intérêt très particulier de sa clientèle habituelle. »

Et ces Messieurs de l'opposition modérée ou conservatrice haussaient les épaules. Non, il n'y avait plus rien à faire. Le parlementarisme était descendu trop bas pour qu'il fût encore permis d'avoir confiance en lui. La crise actuelle avec ses causes intrinsèquement le degré de notre décadence. Il est un moment où il devient impossible de remonter le courant. La bonne volonté de M. Raymond Poincaré ne pouvait plus rien.

Il semble qu'ils n'avaient pas tout à fait raison. Leurs lamentations de commande étaient pour le moins inutiles. Car la réussite de M. Poincaré prouve que nous n'en sommes pas encore à ce point où ils voudraient que nous en fussions. Le parlementarisme, « ce poids, ce galeux d'où nous vient tout le mal, » a montré cette fois qu'il avait se mettre au service du pays.

Il est certain que beaucoup de ces purs du parlementarisme auraient préféré qu'il en fût autrement. Il leur sera désormais moins facile, en effet, de nous servir leurs grandes phrases sur la faillite du sentiment national. Tous ces députés antiparlementaires, qui ne nous entretiennent que des ravages causés par le parlementarisme, vont être obligés de chercher autre chose. Mais leur imagination, si féconde pourtant, a des limites. C'est ce qui doit les désespérer.

La France ne meurt étranglée par l'idée républicaine, Cela, ils l'affirmaient hier, bien haut. Ils continueront à l'affirmer probablement demain. Le rassemblement et les preuves sont considérés chez eux comme des choses inutiles.

L'or opinion d'ailleurs n'a qu'une minime importance. Celle du brave peuple de France en a une autre autrement plus considérable. Et il n'est pas douteux qu'il ait accueilli avec sympathie le ministère nouveau-né.

M. Raymond Poincaré avait, il faut le reconnaître, la tâche difficile. Son magnifique talent, sa haute autorité, l'estime générale qui l'entoure la lui rendait cependant possible. Et il le fit bien voir. En moins de vingt-quatre heures, il sut rassembler des hommes comme Léon Bourgeois, Aristide Briand, Millerand et Delcassé. Avec eux son ministère prenait tout de suite une figure extraordinaire. On sentait que tous ces hommes avaient voulu apporter leur concours à celui qui entreprenait de donner au pays un gouvernement digne de lui. Il importait de montrer qu'aux minutes décisives peut-être, les partis républicains savaient grouper leurs plus belles énergies autour d'un chef.

Tous l'avaient compris.

M. Raymond Poincaré qui voulait réussir, comme il l'a déclaré, a réussi. Le pays peut lui faire confiance.

La déclaration ministérielle indique d'ailleurs nettement quelle politique il veut faire.

Le Ministère entend d'abord en finir le plus tôt possible avec cette énervante question de l'accord franco-allemand. Pour cela il a demandé au Sénat de le ratifier à bref délai. Ce n'est plus le moment, en effet, de discuter à perte de vue une chose définitivement faite.

A l'intérieur, réforme électorale. Le Cabinet Poincaré a nettement pris position. Il déclare la réforme électorale nécessaire. Il faut qu'elle soit votée. Tous les républicains ne peuvent qu'être de cet avis. Le seul devoir du gouvernement est de s'entendre avec tous les groupes de gauche pour donner au pays une réforme faite par les républicains. Il n'est pas douteux qu'il comprendra qu'il ne peut en être autrement.

La défense de l'école laïque, la réforme fiscale, le statut des fonctionnaires sont ensuite les principales parties du programme ministériel. Ici encore, les républicains de la Chambre et du Sénat se trouveront d'accord avec lui.

M. Raymond Poincaré continue donc la politique républicaine et laïque des ministères précédents. Mais il la continue en lui donnant un caractère national qu'elle n'avait jamais eu avec autant de force.

Le nouveau gouvernement veut gouverner dans le sens le plus élevé du mot. Il n'est pas possible que la majorité républicaine ne se fasse un devoir de le soutenir jusqu'au bout.

Le pays a besoin d'une politique claire et précise, exempte à la fois d'imprévoyance et de timidité. Cette politique la, M. Poincaré la lui promet. Il a le droit d'espérer que ses élus l'approuveront comme il l'approuve lui même.

Maurice BIGOT.



M. ARISTIDE BRIAND
Ministre de la Justice

La carrière politique de M. Briand est trop connue, pour qu'il soit nécessaire de la rappeler longuement.

Le nouveau Ministre de la Justice est né à Nantes le 28 mars 1862. Avocat, il se mêla de bonne heure à la propagande socialiste et syndicale et l'on n'a pas oublié la part qu'il prit aux premiers Congrès corporatifs et, plus récemment, aux Congrès socialistes de Paris, de Bordeaux et de Lyon, où il défendit avec une éloquence passionnée la méthode réformiste. Elu député de la Loire (1re circonscription de Saint-Etienne) en 1902, M. Aristide Briand défendit devant la Chambre en qualité de rapporteur, la loi de séparation de l'Eglise avec l'Etat. Il entra dans le cabinet Sarrien, en 1906, avec le portefeuille de l'Instruction publique, qu'il conserva dans le ministère Clémenceau et qu'il échangea à la mort de M. Guyot-Dessaigne, contre celui de la Justice.

M. Briand revient plus vite au pouvoir que lui-même et ses amis ne le croyaient.

On dit qu'il hésita longtemps avant d'accepter d'entrer dans la combinaison, et qu'il ne céda qu'à de pressantes sollicitations amicales.

LETTRE D'ANGLETERRE

La crise ministérielle en France et l'opinion anglaise. — Une combinaison heureuse et rassurante. — Le referendum des mineurs. — La grève générale préparée pour le 1er mars. — On espère l'empêcher ; des pourparlers sont engagés. — Intervention gouvernementale probable. — A propos du mariage d'une suffragette. — Une manifestation sur l'égalité dans le mariage.

Londres, le 15 janvier 1912.

La crise ministérielle en France a causé ici une grande surprise. On a eu quelque peine à comprendre comment M. Caillaux qui, il y a six mois à peine, passait pour un des politiciens les plus capables et les mieux qualifiés pour la Présidence du Conseil, avait si vite cessé de plaire. On ne s'expliquait pas comment, après la démission de M. de Selves, il n'avait pu lui trouver un successeur ni au Ministre de la Marine, pour remplacer M. Delcassé, lorsqu'on a annoncé que celui-ci accepterait de passer aux Affaires étrangères. Cette dernière combinaison avait été accueillie dans tous les milieux avec grande faveur. On trouvait que, dans la situation actuelle, M. Delcassé, le promoteur de l'« Entente Cordiale,» était tout indiqué pour diriger la politique étrangère, en France, et, qu'auteur du traité de 1904 avec l'Espagne, nul mieux que lui pouvait mener à bonne fin des négociations en cours.

La nouvelle de la constitution du nouveau Ministère Poincaré, connue tardivement à Londres dans la nuit de samedi à dimanche, a produit une très forte impression dans le monde politique. On n'a pas manqué de rendre hommage au désintéressement de MM. Bourgeois et Briand qui, anciens Présidents du Conseil, n'ont pas hésité, pour mettre fin, au plus tôt, à une situation qui aurait pu devenir critique, à accepter des portefeuilles dans le nouveau Cabinet. A défaut de M. Delcassé, que l'on verra, avec plaisir, rester dans le cabinet, on aurait sans doute préféré voir aux Affaires Etrangères, M. Léon Bourgeois dont les sentiments sont mieux connus à l'étranger que ceux de M. Poincaré ; mais on reconnaîtra toutefois que la combinaison ministérielle est une des plus heureuses qu'on ait encore trouvées, et le nouveau gouvernement qui aura indubitablement la même formule que le gouvernement anglais, « la paix dans l'honneur, » inspire une grande confiance ici.

Comme il fallait s'y attendre, dans le scrutin ouvert parmi les mineurs sur la déclaration de grève générale, dans le cas où leur serait refusé l'établissement d'un salaire minimum pour tous les hommes employés dans les charbonnages, une très grande majorité, dépassant de beaucoup les deux tiers des votants, s'est prononcée en faveur de la grève, malgré les conseils des vieux chefs du parti ouvrier. Cette menace de grève préoccupe vivement l'opinion publique. Si elle se réalisait ses conséquences en seraient graves, si graves même pour le pays tout entier dont non seulement elle arrêterait la vie industrielle, mais encore mettrait en danger sa sécurité, qu'on peut se demander, si réellement elle se produira. Les ouvriers, qui, en Angleterre, ne sont pas mus, comme en France, par des sentiments politiques, mais bien par leur seul intérêt, ne peuvent pas ne pas comprendre qu'ils seront les premiers à souffrir de la crise économique qu'elle aurait provoquée. Ce qu'ils demandent c'est un salaire minimum par jour de 10 fr. dans le Pays de Galles, de 8 fr. 75 dans le Lancashire, de 7 fr. 75 en Ecosse, qu'ils travaillent bien ou mal, qu'ils produisent peu ou prou.

Jamais les Compagnies ne pourront consentir à faire droit à de pareilles exigences. Ce serait donner une prime à la fainéantise et d'un côté, elles verraient leur production diminuer, tandis que de l'autre elles seraient obligées de vendre leur charbon à un prix si élevé, qu'elles ne pourraient pas lutter contre la concurrence étrangère. Si elles s'y soumettaient cependant, le premier effet de l'établissement du minimum réclamé ne serait-il pas le renvoi immédiat de tous les ouvriers vieux ou infirmes, que l'on ne conserve actuellement dans les mines que parce qu'ils sont payés à la tâche! Heureusement ! si la grève est déclarée, elle ne pourra devenir effective qu'à partir du 1er mars, les hommes étant tenus de prévenir leurs employeurs, un mois à l'avance. On a donc devant soi, tout le temps nécessaire pour trouver un terrain d'entente. Les pourparlers entre les représentants des Compagnies et ceux des mineurs, dans les deux centres, vont commencer dès demain. On dit que dans le pays de Galles un minimum à déterminer dans certains cas exceptionnels, comme par exemple, lorsque le mineur se

---

54 — Feuilleton du Petit Bastiais

EVASION D'EMPEREUR

par le Commandant DRIANT

VII

DÉBARQUEMENT

Tout fut rien ne serait signalé, le sous-marin, utilisant sa machine, devait marcher à la surface ; il pouvait parfaitement, avec la force de vingt-quatre chevaux dont il disposait, atteindre la vitesse de six nœuds, au lieu de la vitesse de deux nœuds à laquelle il était réduit lorsque la machine était remplacée par un simple treuil à main. Les premières heures se passèrent sans que les passagers de l' « Invisible » échangeassent un seul mot : une grande émotion s'était emparée d'eux ; ainsi donc, c'était vrai... Ils approchaient du terme de tant d'efforts, de cette île de Sainte-Hélène dont ils avaient tant parlé ; ils allaient arriver jusqu'à « lui », et cette pensée qui leur était commune à tous empêchait à ce point leur esprit qu'ils ne trouvaient rien à se dire. Vers midi, le petit Ariet signala à l'avant une sorte de fumée grisâtre qui disparut peu après et reparut plus fournie.

— C'est la pic de Diane, dit le fils de Paoli.

Et tous voulurent voir aussitôt.

— C'est là ! dit le petit mousse, répétant le mot des grognards et parlant à voix basse, comme s'il eût pénétré dans un sanctuaire.

— Oui, reprit le jeune Corse, c'est bien le pic de Sainte-Hélène : les nuages le cachent et le découvrent alternativement... Seulement, nous allons marcher de façon à le laisser de quinze degrés à notre gauche, car c'est du Sud qu'on nous attend là-bas.

— Nous en sommes encore à plus de quarante milles, fit l'ancien.

Sur l'indication qui lui fut donnée, le vieux Tourrel manœuvra le treuil de la quantité voulue. A deux heures du soir, la première voile apparut : était-elle anglaise ou autre ? Il était inutile de se le demander et dangereux de le vérifier, car, si près de Sainte-Hélène, tout bâtiment était suspect : dans tous les cas, elle était assez proche, car le sous-marin, étant très bas sur l'eau, n'avait pu l'apercevoir de loin. Paul Paoli prit un ordre bref, les feux de la chaudière furent aussitôt éteints ; la cheminée fut abattue, et son orifice au ras du pont fut bouché par une plaque de cuivre à glissière manœuvrée de l'intérieur.

Mais pour rendre cette fermeture hermétique, ce qui était de toute nécessité, il fallut boucher les interstices d'étoupe goudronnée ; et cette opération prit plus d'une demi-heure. Quand l' « Invisible » fut enfin prêt à plonger, le bâtiment suspect n'était plus qu'à deux milles, et Paul Paoli fut obligé de s'avouer que s'il avait eu affaire à un voilier bon marcheur, on dernier fût arrivé sur lui avant que le sous-marin eût disparu. C'est encore aujourd'hui — il faut bien l'avouer — le défaut le plus inquiétant des sous-marins les plus perfectionnés. Certes, il n'est plus nécessaire de couler sa coque sous-marine les plus parfaites. Certes, il n'est plus nécessaire de couler sa coque sous-marine les plus perfectionnés

trouve en présence de filles difficiles à travailler, pourra être adopté. Le tout sera de se mettre d'accord sur les « cas exceptionnels » et sur le chiffre du minimum. Il est certain que le Gouvernement ne restera pas indifférent aux conséquences possibles de la grève ; il interviendra certainement, mais il ne le fera que lorsqu'il aura été reconnu qu'aucun accord n'a pu se faire entre employeurs et employés.

Cette semaine a eu lieu, dans la Chapelle royale, s'il vous plaît, le mariage d'une suffragette militante, Miss Daphné, fille d'un officier de marine, nièce du vicomte Peel, avec un M. D. Duval, secrétaire de l'« Union politique des hommes pour le vote des femmes. » Le couple était, évidemment, fait pour s'entendre ; aussi, d'un commun accord, avait-il demandé au clergyman qui devait présider la cérémonie religieuse de supprimer les mots : « obéissance à mon mari » ; après avoir consulté le Primat d'Angleterre, le clergyman déclara qu'il ne croyait pas pouvoir se rendre au désir des époux, la suppression d'un mot dans les paroles sacramentales pouvant entacher le mariage de nullité. Mais il est avec le ciel des accommodements, la suffragette ne répéta pas les mots et le bon clergyman fit semblant de ne pas s'en apercevoir. Les suffragettes assistant à la cérémonie se sont montrées très satisfaites de cette petite manifestation sur l'égalité dans le mariage.

R. E. WOLFF.

Décorations Coloniales

Ont été nommés dans les Ordres coloniaux :

Etoile Noire

au grade d'officier, M. Carisola César, capitaine d'infanterie coloniale ; — au grade de chevalier, MM. Ferrandi Jean, lieutenant d'infanterie coloniale ; Giorgi François-Henri, commis de 3e classe des travaux publics des colonies.

Cambodge

au grade d'officier, MM. Peri Michel, capitaine d'infanterie coloniale ; Canaraggia Jean Baptiste, expéditionnaire à la caisse du dépôt et consignations ; — au grade de chevalier, MM. Grandi Charles, géomètre de cadastre de 1e classe en Indo-Chine ; Lanzarotti Charles, caporal à la section de secrétaires coloniaux d'état-major ; Sirenna Jacques-Marie, commis comptable de l'immigration, attaché au cabinet du gouverneur de la Martinique.

Dragon de l'Annam

au grade de chevalier, les soldats Albertini Pierre-Jean, Calendini Joseph-Louis, Cavanilli Martial, Grisoni Antoine, du 9e colonial ; les sergents Arrighi Paul-Antoine et Giudici Ours-Marie, du 1er tirailleurs tonkinois, Stefanaggi Toussaint, du 9e colonial ; l'adjudant Casanova Charles, du 3e tirailleurs tonkinois ; le canonnier Rocca François, du 4e rég. d'artillerie coloniale ; M.M. Grisoni François-Antoine, commis principal des secrétaires généraux des colonies ; Sartori Baptiste, adjudant d'infanterie coloniale.

Etoile d'Anjouan

au grade d'officier, M. Viraldi Paul-Joseph, administrateur-adjoint des colonies ; — au grade de chevalier, MM. Taddei Paul-Emile, brigadier des douanes à la Guyane ; Grimaldi Sabien, ex-adjudant d'infanterie coloniale, commissaire de police à Rouhaix.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 16 janvier.

Les dispositions sont toujours des plus favorables et, malgré quelques réalisations de fin naturelle, nombre de valeurs finissent en nouveaux progrès. La Rente Française se tient légèrement à 95.37. Les Fonds Etrangers sont irréguliers. Extérieure 92.30, Turc 91.95, Serbe 89.70, Séries russes hésitantes. Les Sociétés de Crédit conservent facilement le terrain acquis. Le Crédit Lyonnais s'inscrit à 1.844, le Comptoir National d'Escompte à 943 et la Société Générale à 822.

Le Crédit Foncier s'avance à 840. Au prix de 248.50, les obligations Communales 3 0/0 à lots que cet établissement offrira le 29 courant sont au-dessous du pair. Si on se reporte à ce qui s'est passé pour les Foncières 1909, du même type mais moins avantageux comme lots, on en conclut qu'il y a une grosse marge d'une quinzaine de francs en perspective. Un bon placement de capitaux oisifs, il suffit d'économiser environ 21 centimes par jour pour pouvoir faire une souscription dans les deux mois.

Hausse du fioul à 9.900. Valeurs de transports et d'électricité en progrès. Les charbonnages russes sont indécis. Les titres

---

suprêmes ont été mouvementés et finissent en nouveau recul. Rio 1.779.

En Banque, les mines d'or et de diamants sont lourdes. Reprise des caoutchoutières. Industrielles restes soutenues.

Au comptant l'action Naphte Lianosoff s'échange à 440.

Nos Chemins de Fer conservent toute leur avance précédente.

Gazette Départementale

PERI. — M. Salarca Baptiste est nommé débitant des tabacs et des poudres de la régie, à Peri.

CALDARELLO. — M. Peretti, ex-soldat d'infanterie coloniale, est nommé facteur rural à Caldarello.

SAN GIULIANO. — M. Tomasi, cantonnier sur le chemin d'intérêt commun n° 13, passe sur le chemin d'intérêt commun n° 32, à San Giuliano.

AZZANA. — M. Padigelli, ex-soldat d'infanterie coloniale, est nommé facteur rural à Azzana.

URBALACONE. — Sont attribués à la commune d'Urbalacone, à défaut de bureau de bienfaisance, les biens ayant appartenu à la fabrique de l'église d'Urbalacone actuellement placés sous séquestre, la présente attribution faite sous la condition par la commune d'affecter tôtes les revenus ou produits des dits biens au service des secours de bienfaisance.

Le payement des dettes régulières ou légales de l'ancienne fabrique de l'église d'Urbalacone sera à la charge de cette commune conformément à la délibération prise par le conseil municipal de cette commune le 2 juillet 1911.

SARROLA. — M. Ciabrini, ex-soldat d'infanterie coloniale, est nommé facteur rural, à Sarrola-Carcopino.

Une vieillesse tranquille

ne peut être assurée que par un bon contrat de Rente viagère souscrit à une Compagnie française de premier ordre et de tout repos, « Le Phénix » (entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat), qui paie, chaque année, plus de 17 millions à 21.000 rentiers et qui a 600 Agents généraux, offre des garanties, des avantages et des facilités incomparables. Sa grande situation lui a valu d'être sans cesse désignée par les Tribunaux pour la constitution de rentes viagères. S'adresser au siège social, à Paris, rue Lafayette, 33, ou aux Agents généraux.

Les Vertus des Plantes

Le Lichen

Le lichen est une plante cryptogame, d'une consistance sèche, foliacée, formée de thalles, d'une couleur brun verdâtre, grise ou fauve, qui croît très abondamment en Islande, mais aussi dans toute la France : en Auvergne, dans les Pyrénées, les Alpes, les Vosges.

Le lichen est sec et friable par un temps sec ; flexible, mou et gélatineux par un temps humide ; il absorbe promptement l'humidité de l'air, mais la laisse échapper avec la même facilité.

Le lichen se fixe sur les rochers, les arbres, les vieux bois, la terre humide par des sortes de crampons et non par des racines, les racines supposent une succion des vaisseaux dans le sol, et le lichen se vivant, par absorption que des fluides contenus dans l'atmosphère.

Le lichen pulmonaire, très commun en France, forme des expansions membraneuses roundâtres, sur le tronc des vieux arbres. Sa saveur est plus amère que celle du lichen d'Islande, mais il jouit des mêmes propriétés quand on l'a débarrassé de son principe amer qui se dissout avec facilité dans les carbonates alcalins. Il suffit de faire bouillir le lichen dans de l'eau additionnée de 2 grammes pour 100 de carbonate de soude pour le débarrasser de son principe amer, obtenir.

La médecine emploie le lichen en gelée, en sirop, en chocolat, en tisane, par ébullition, 20 à 50 grammes par litre d'eau.

Le lichen est émollient si on l'a dépouillé de obtenir. On l'emploie alors comme cal-

---

mant, contre l'irritation de la gorge, la toux, les picotements du larynx, les bronchites. C'est un tonique amer s'il n'est pas dépouillé de son principe amer, et il est employé comme fébrifuge et stomachique ; mais son action ne peut être prolongée sans inconvénient, parce qu'il est en même temps purgatif.

Dans les diarrhées chronique, dans les diarrhées des enfants au moment du sevrage et dans celles des phtisiques, on l'emploie comme analeptique.

Les anciens employaient le lichen pour la guérison des dartres et des maladies cutanées.

SIMON D'AVAL.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

FIGARO-NOEL

Huit planches hors texte en couleurs

Souvenirs d'Italie

Quatre aquarelles inédites

de PIERRE VIGNAL

Prix : 3 fr. 50 c. — Franco : 4.10

THÉATRE

"CAVALLERIA RUSTICANA" ET "PAGLIACCI".

L'incident de dimanche soir provoquant la retraite de Mme Ritta Angeloni et la lettre d'un groupe d'abonnés qui, publiée à cette même place, demandait au contraire le maintien de cette artiste avaient donné à la salle de jeudi soir un air de cachotterie et de mystère. Il semblait que flottait une atmosphère d'intrigue et que l'on attendait avec une certaine curiosité, mêlée pour les défenseurs de Mme Angeloni d'anxiété réservée, la décision du public.

Les admirateurs de la forte chanteuse n'ont pas eu à intervenir pour défendre leur protégée, celle-ci ayant rencontré auprès du public un accueil qui l'a pleinement réhabilitée. On avait fait tort à cette artiste d'avoir voulu, dans un moment de faiblesse, trop présumer de ses forces entamées par les fatigues d'une indisposition qui aurait dû la tenir plus longtemps éloignée de la scène, mais ceux-là mêmes, qui avaient pronpte réclamé son renvoi dimanche, ont fait amende honorable hier. Ils l'ont fait simplement, sincèrement, comme de braves gens qui ont à cœur de réparer les premiers effets d'un injustice naissante et qu'ils ont bien vite étouffée dans des applaudissements chaleureux, encourageants. Ils ont reconnu, et nous avons été très heureux de le constater aussi, que le rôle de Santuzza convient très bien à la manifestation des qualités de Mme Angeloni.

M. Luigi Fini a pu aussi nous prouver que dans certains rôles il sait se montrer supérieur.

En interprétant « Turridu » il a su obtenir tout le succès que sa voix, son chant et sa tenue lui ont fait mériter. Nous l'en félicitons très sincèrement.

Le rôle de Lola fut très bien tenu par Mlle Celestina Bianchi qui se révèle de jour en jour excellente artiste. On commence à se rendre compte que Mlle Bianchi, qui ne jouait au début que des rôles peu en vedette, est une très bonne artiste de premier plan.

M. Scamuzzi fut comme toujours très bon et très applaudi.

Après *Cavalleria Rusticana*, on a joué *Pagliacci*. Nous avons déjà fait à MM. Martellato et Scamuzzi et à Mlle Bianchi les éloges qu'ils méritaient dans cette interprétation, le premier surtout.

Mais relâchons Mlle Angelina Del Rosso, qui, quoique douée d'une voix un peu frêle, fit admirer ses talents de chanteuse experte et le naturel de son jeu.

Les chœurs jouent dans ces deux opéras un rôle très important. De leur interprétation, peut on dire, dépend le succès de ces pièces. Et si le public s'est montré et satisfait jeudi s'est que principalement dans *Pagliacci* les chœurs ont bien donné. Les choristes hommes forment un ensemble consciencieux, agréable à entendre et bien rempli. Les choristes femmes méritent aussi nos éloges, mais leur nombre un peu restreint ne donne peut être pas au chant toute l'ampleur voulue.

Quant à l'orchestre il a comme toujours assuré le succès de la soirée ; il est d'ailleurs magistralement dirigé par M. Chaleschi, à qui nous ne pouvons même plus faire le léger reproche de faire ouvrir la voix des artistes par le son des cuivres qui parfois à quelques acteurs de se reposer de chanter. Et nous ne saurions les blâmer de cette petite supercherie.

EXIGEZ LES

GALETTES COSTE

Rondes et Carrées

MARQUE « LE BÉBÉ »

THÉATRE MUNICIPAL

Ce soir à 8 heures et demie

LA BOHÈME

Bureau de location chez M. Poggi, coiffeur.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 19 janvier

Observations faites par M. QUILICI pharmacien-chimiste à Bastia. Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 13° à midi + 13.5 ; à 6 heures du soir + 13° Maxima + 13.8 ; Minima + 10.2.

Baromètre : 7 heures du matin, 772 mm. midi, 770 mm., 6 heures du soir, 769 mm.

Vent : Dans la matinée, N.-E.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, couvert.

l'après-midi,

De passage

M. Ambrogi, le sympathique président du tribunal de Calvi, est de passage à Bastia.

Dans les ministères

M. Verain Parthélemy, inspecteur d'Académie à Nantes, est nommé chef du cabinet de M Steeg, ministre de l'intérieur.

Au départ

M. Jouve, le distingué sous-préfet de Corte, a rejoint son poste par le dernier train du soir.

Palmes académiques

Nous relevons avec plaisir parmi les nouveaux décorés de la rosette de l'Instruction publique, le nom de M. Pozzo-di-Borgo le sympathique chef de cabinet du Préfet de l'Isère.

Notre jeune et distingué compatriote, qui a su s'attirer à Grenoble et dans tout le département les plus vives relations et les plus vives sympathies, a fait preuve dans ses délicates fonctions des plus brillantes qualités.

Nous lui adressons nos plus sincères félicitations.

Conseil de révision

L'examen des tableaux de recensement et les opérations du conseil de révision en 1912 commenceront le 17 février.

Nouvelles universitaires

M. Gregori Dominique, instituteur, détaché au lycée de Bastia, et M. Poli Pierre-Paul, détaché au collège d'Ajaccio, sont promus au choix de la 2e à la 1re classe.

Toutes nos félicitations.

Tapage nocturne

Malgré le mauvais temps, il y a des individus qui trouvent divertissant de se promener pendant la nuit, dans les rues de la ville, en chantant à tue tête.

C'est ainsi que la police mettait, la nuit dernière, en état d'arrestation les nommés M. J., 52 ans, B. P., 42 ans et S. S., 30 ans, qui, pris de boisson, troublaient le repos des habitants par leurs cris de bêtes fauves.

Conduits au poste, ces trois individus ont été fouillés et S. S., ayant été trouvé porteur d'un revolver à 5 coups et d'un couteau à cran d'arrêt, a été écroué au violon municipal.

S. S., sera déféré au parquet pour port d'armes prohibées.

Les deux autres ont été remis en liberté après l'ivresse dissipée.

Coopérative Bastiaise

Les Sociétaires sont priés, ainsi qu'ils en ont été déjà prévenus par lettre individuelle, de se réunir à 1 heure de l'après-midi, dimanche 21 courant, à l'Hôtel-de-Ville.

Le président, GELORMINI.

Dispute

L'inspecteur de police M. Canori, recevait hier la plainte de la nommée L. V., âgée de 29 ans, négociante, contre la nommée G. M., buvetière, qui lui avait adressé ainsi qu'à sa jeune nièce, âgée de 11 ans, les propos les plus injurieux.

Outrée, la plaignante avait à son tour giflé la dame G.

Pensions

Mme Orsoni Marie-Anne-Jeannette, veuve Novella. Le mari matelot ; 33 ans 4 mois de service. Pension de 440 francs avec jouissance du 1er juillet 1911.

M Renucci François-Antoine, gardien de prison Services militaires, 2 ans 11 mois 8 jours ; services civils, 11 ans 1 mois 1 jour ; incident gravel. Pension de 404 francs avec jouissance du 16 janvier 1911.

M. Agostini Joseph-Marie, garde des eaux et forêts de 1re classe ; 37 ans 9 mois 29 jours de services. Pension de 697 francs avec jouissance du 16 mai 1911.

M. Castelin Joseph, garde de 1re classe des eaux et forêts ; 27 ans 2 mois 18 jours de services. Pension de 720 francs avec jouissance du 16 août 1911.

Tapage injurieux

Il ne se passe de jour sans que les habitants du quartier du Vieux-Port n'aient le spectacle fort amusant d'un groupe de poissardes et de ménagères qui éprouvent le besoin de laver leur linge sale en public.

Hier matin, encore, les nommées T. F., G. M., B. P., C. A., V. V., C. N., C. T. et C. P., ne purent s'empêcher de s'adresser, réciproquement, devant une galerie des plus nombreuse, tous les vocables de la langue verte.

Une contravention collective a été dressée par la police.

A céder

Etude d'Huissier à Bastia, ayant affaires en cours.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

A vendre

Une très belle jument, Agée de 5 ans, et un poulain, Agé de huit mois.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

ETAT-CIVIL

Naissances.

Maréchal Raymond. — Maréchal Yvonne.

Décès.

Bouviojo Yvonne-Rose, 18 mois, de Bastia ; Marinari Marie, 20 mois, de Bastia.

Nouvelles Religieuses

ORATOIRE SAINT-ROCH. — Dimanche, on célébrera, dans le dit oratoire, la fête de la Saint Sébastien.

Office et messe à 10 heures. Exposition et Bénédiction du T. S. Sacrement, suivies du baisement de la relique du Saint.

A l'occasion de cette solennité, Mlle M. S. chantera l' « Ave Maria » de Luigi Luzi.

CABINET

de M. Jean Graziani

Agréé au Tribunal de Commerce

Ancien clerc de notaire

8, Boulevard du Palais, Bastia

A céder de suite

Fonds de Commerce de chaussures. — Epiceries. — Bars. — Café. — Débit de Tabac-Bar et divers immeubles.

Prix avantageux

Quartiers du Marché et du Nouveau-Port.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Courriers en retard

Les services sur la Falagne

Calvi 19 janvier.

Le paquebot postal de la Compagnie Fraissinet a mouillé dans notre port, au lieu de faire escale à Ile-Rousse.

Les dépêches du Continent, à destination de Bastia, ne pourront partir que demain matin par le premier train, d'où un *simple retard de 24 heures*.

Depuis plus de trois mois le service maritime postal est assuré avec une irrégularité scandaleuse.

Grâce à la complicité de l'administration compétente, le régime du *laisser-faire* est plus que jamais en honneur à la Compagnie Fraissinet, au grand détriment des Contribuables.

BOURSE DE PARIS

18 janv. — 19 janv.

Rentes de 3 0/0 anciennes . 95.10 — 95.00

— de 3 0/0 amortis. . . 95.50 — 95.40

ex-coupon

L'INCIDENT DU "CARTHAGE"

Le navire saisi est toujours retenu à Cagliari

Paris, 19 janvier.

Malgré les instructions énergiques données par le gouvernement français à M. Barrère, ambassadeur de France à Rome, pour demander la mise en liberté immédiate du vapeur « Carthage, » le navire saisi est encore retenu à Cagliari par les autorités italiennes.

Les protestations de la presse

Les journaux français sont unanimes à protester contre les agissements de l'Italie, qui constituent une violation flagrante des principes élémentaires du droit international.

Un grand nombre d'organes réclament aussi pour la France, une forte indemnité, proportionnelle au préjudice causé pour le retard considérable imposé au « Carthage » et à ses nombreux passagers.

NANCY

UN VOL IMPORTANT à la Station Aérostatique

Nancy, 19 janvier.

Un vol des plus importants vient d'être commis à la Station aérostatique de Nancy.

Un espion, dont l'identité reste inconnue, a soustrait au commandant de la station, tous les documents relatant le voyage du dirigeable « Adjudant Vincenot », de Paris à Verdun et de Belfort à Paris, en passant par dessus les lignes des forts de la frontière de l'Est.

La nouvelle de cet acte d'espionnage a causé une grande émotion dans les milieux militaires.

L'AMNISTIE pour les délits de Presse

Paris, 19 janvier.

Un groupe important de personnalités du monde des journalistes et des écrivains, viennent de concevoir le projet de se rendre auprès de M. Poincaré, président du Conseil, pour lui demander de déposer un projet d'amnistie en faveur des détenus pour délits de presse.

Parmi ces personnalités, on cite MM. Henri Rochefort, Octave Mirbeau, Jacques Dhur, Ferdinand Buisson.

Nouvelles Maritimes

Une Réforme de M. Delcassé

Paris, 19 janvier.

M. Delcassé se propose d'introduire une réforme très importante dans la Marine.

M. Delcassé a arrêté, en effet, le plan d'un nouveau programme d'instruction des officiers de l'armée navale.

La discipline deviendra de ce fait plus sévère, et une plus grande unité de vues règnera à bord.

PARIS

La Fermeture de la Faculté de Médecine

Paris, 19 janvier.

Les étudiants en médecine de première et de seconde année ont continué à saboter les cours de M. Nicolas, malgré les menaces de sanctions annoncées, sur l'ordre du ministre, par le Vice-Recteur de la Faculté.

Une circulaire du Vice-Recteur vient d'ordonner la fermeture de la Faculté jusqu'à la fin du premier semestre de l'année scolaire.

Un nouvel Incident franco-italien

Le vapeur « Manouba » saisi par les Italiens

Paris, 19 janvier.

L'incident franco-italien relatif au vapeur « Carthage » n'est pas encore réglé, que de nouvelles complications surgissent avec l'Italie, au sujet d'un second navire français, le « Manoura, » de la Compagnie Mixte de Marseille.

Le « Manouba, » commandant Gosie, se rendait aussi à Tunis, où il devait arriver hier soir.

En pleine mer, il fut arrêté par des contre-torpilleurs italiens, sous prétexte qu'il portait à son bord des infirmiers turcs et des marchandises constituant de la contrebande de guerre. Il fut dirigé sur Cagliari, malgré les protestations indignées du commandant.

Le « Manouba » avait en effet, comme passagers, 26 infirmiers du Croissant Rouge, mais il ne transportait aucune marchandise de contrebande.

L'émotion à Tunis

La nouvelle de la prise du « Manouba » a produit une très vive émotion à Tunis, où déjà l'incident du « Carthage » avait très mal disposé la population à l'égard des Italiens.

La ville est en ébullition, et les autorités s'emploient à calmer la surexcitation légitime qui anime la colonie française et même les indigènes.

L'émotion à Marseille

Le nouvel incident du « Manouba » a vivement ému aussi la population marseillaise.

De très gros incidents sont à craindre, car les Marseillais ne sont pas disposés à supporter les rodomontades italiennes.

Ils cogneront vite et bien.

Des mesures d'ordre très sérieuses ont dû être prises en vue d'assurer la protection des Italiens menacés de représailles.

Entretien Poincaré-Barrère

Paris, 19 janvier.

M. Poincaré, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, a eu dans l'après midi, un long entretien avec M. Barrère, ambassadeur de France à Rome, qui se trouve actuellement à Paris.

Aucune communication n'a été faite à la presse, mais il est hors de doute que la conversation a roulé uniquement sur les incidents franco-italiens relatifs à la prise du « Carthage » et du « Manouba. »

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 11.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la précédente séance, qui est adopté.

Eloge funèbre

Dès l'ouverture de la séance, le président annonce la mort de M. le comte Le Gonidec de Traissan, député d'Ille et Vilaine, et prononce l'éloge funèbre du défunt.

La crue de la Seine

Plusieurs députés demandent à poser une question au ministre des Travaux publics, au sujet de la crue de la Seine qui menace d'un désastre la Ville et les faubourgs, et des mesures que compte prendre le gouvernement pour empêcher les inondations.

M. Jean Dupuy

ministre des Travaux publics, procède à un échange de vues avec les députés de la Seine, et promet de prendre toutes les mesures dont il peut disposer, pour éviter le retour de la catastrophe de 1910.

Les Incidents franco-italiens

L'amiral Biensaimé

député de la Seine, demande à interpeller le gouvernement sur les incidents qui viennent de surgir, au sujet de la prise du vapeur « Carthage, » et plus récemment encore, de celle du « Manouba, » entre la France et l'Italie.

Le Président du Conseil

prie l'amiral Biensaimé de surseoir jusqu'à lundi à son interpellation, en raison des pourparlers diplomatiques engagés à ce sujet, avec le gouvernement italien.

L'amiral Biensaimé

consent à ajourner son interpellation.

Les interpellations Tunisiennes

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion :

1° de l'interpellation de M. Lagrosillière sur les conditions dans lesquelles des concessions de terres et de mines ont été accordées.

2° de l'interpellation de M. Thalamas sur le régime d'arbitraire et de spoliation systématique dont sont victimes des indigènes et des colons eux-mêmes dans la Tunisie du centre.

3° de l'interpellation de M. Dumas sur les concessions de phosphates de Kalaa Djerdat.

Plusieurs orateurs prononcent des discours contre les abus inqualifiables commis au détriment des ma heureux indigènes.

Le commandant Driant

député de Meurthe-et-Moselle, prend le dernier la parole.

L'orateur prononce un remarquable plaidoyer en faveur du colon français Coutéas, qui a été victime d'un déni de justice de la part des tribunaux français et consulaires.

Le commandant Driant termine par un éloquent appel à la Justice en faveur de ce bon Français, et demande au gouvernement de faire cesser un état de choses qui déshonore le gouvernement de la République et la France elle-même.

La séance est ensuite levée et renvoyée à lundi.

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Interpellation D. Delahaye

Le Sénat décide de joindre l'interpellation de M. Dominique Delahaye, sur la politique extérieure du Gouvernement, à celles relatives à l'accord franco-allemand.

M. Gaudin de Vilaine déclare alors retirer l'interpellation qu'il a déposée et qui est aussi relative à la politique extérieure.

LES ANTILLES

M. Knight

sénateur de la Martinique, pose une question au ministre des Colonies, au sujet de la protection maritime des Iles des Antilles.

Le Ministre des Colonies

assure M Knight de toute sa sollicitude.

M. Lebrun annonce qu'il a envoyé aux Antilles une mission spéciale chargée d'étudier la question de l'outillage maritime des Antilles.

L'enseignement de l'agriculture

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, relatif à l'enseignement départemental et communal de l'agriculture.

Le Sénat a adopté.

Vérification de Pouvoirs

Avant la fin de la séance, le Sénat continue la vérification de ses pouvoirs.

L'élection des Alpes-Maritimes est validée sans débat.

MM. Sauvan et Amic sont admis.

La séance est ensuite levée et renvoyée à mardi.

Nouvelles Militaires

Etat-major général

Paris, 19 janvier.

M. le général de division Lombard est nommé au commandement des troupes du Tonkin.

LES

Sous-Vêtements

DU

DOCTEUR

RASUREL

préservent du Froid et des Rhumatismes.

VENTE EXCLUSIVE :

Charles ORENGA, à BASTIA

LANZI Frères, à AJACCIO

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :

PIERRE VINCENTELLI

23, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée.

Prix avantageux

Le vapeur *Saint-Jean*, par suite du mauvais temps, qu'il vient d'essuyer, n'arrivera dans notre port que dans les premiers jours de la semaine prochaine.

Produits Forestiers de la Corse

Kermès — Bois — Charbon

Scierie mécanique à Vivos d'Olmo

Entrepôts et Bureaux à Bastia : Quartier de Toga.

Vente de bois de toutes dimensions et de toutes essences.

Débits sur commande.

Bois de construction, de menuiserie, d'ébénisterie, de carosserie, de tonnellerie, de charronnage, tournage, etc., etc.

Prix modérés

Bien — Rien briller — Garbos de bois

AVIS

M. Orsato Biagini a l'honneur de prévenir ceux qui ont à construire qu'il se met à leur entière disposition pour leur soumettre les plans et devis au vue des immeubles ou réparations qu'ils auront à faire. Ils pourront être certains d'avoir des travaux soignés et solides à des prix fort avantageux.

LA CONFIANCE

Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE

LA CONFIANCE

Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE

Entreprise privée soumise au contrôle de l'Etat

Assurances réalisées : 387 Millions

LA MINERVE

Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de

VOL - DÉTOURNEMENTS

TRANSPORTS

Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 22, Bd Paoli, BASTIA

Mon Succès !...



... vient de ce que j'emploie la VÉGÉTALINE qui coûte toujours meilleur prix du beurre tout en le remplaçant très avantageusement !...

Dans les bonnes Maisons d'Alimentation VÉGÉTALINE, 42, r. Brûlard, Marseille.

P. GILORMINI, représentant à Bastia.

Armes - Montres - Bijoux !

avec conditions avantageuses de paiement demander GRATIS et FRANCO les catalogues DE LA MANUFACTURE FRANÇAISE D'HORLOGERIE Saint-Etienne (Loire)

Tarif spécial d'armes. Bons remises à Représentants sérieux.

Cedratine

LA PLUS EXQUISE LA PLUS DÉLICIEUSE LIQUEUR DE MARQUE



Mme L. R. MATTEI à Bastia (Corse)

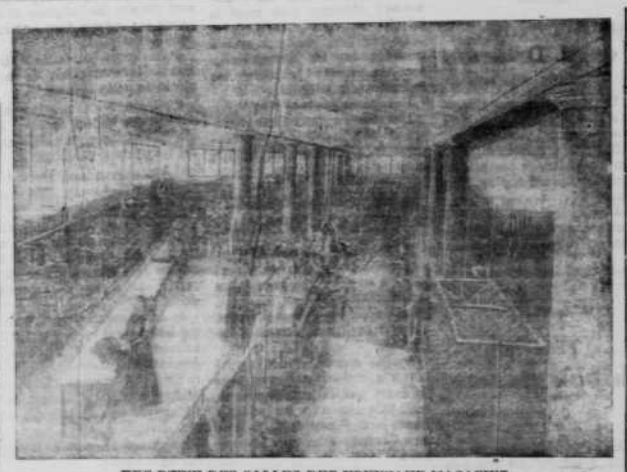
Le Directeur-Gérant J.-B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier

Maison J. Carbuccia et Fils

Porcelaine et Faïence
Verrerie et Cristaux
Ustensiles de ménage
Coutellerie et Couverts
Articles de Paris
Articles de Voyage
Mercerie et Quincaillerie
Literie et Ameublement
Parapluies Ombrelles et Cannes
Broderie, Dentelles Passementerie
Fleurs pour chapeaux

Envoi franco d'échantillons



VUE D'UNE DES SALLES DES NOUVEAUX MAGASINS

Ne pas quitter Bastia, sans venir visiter cette installation, la seule du genre en Corse.

Maison J. Carbuccia et Fils

Chaussures en tous genres
Chapellerie et Casquettes
Confection pour Hommes et Enfants
Lainage et Nouveautés
Lingerie et Bonneterie
Draperie et Velours
Parfumerie de toutes marques
Couvertures, Toiles et Calicot
Robes pour Dames et Enfants
Chemiserie en tout genre
Cravates et Foulards

Franco de port à partir de 25 fr.

RHUM FOX-LAND

Grande Marque

105 Fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, Boulevard Riquier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La... du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ... ment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes ... Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

... en fabrique : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rosaces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

... spécialité aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Savonneries à Vapeur du « Fer à Cheval »

J.-B. PAUL, Marseille

SAVON GARANTI PUR MARQUE DÉPOSÉE

LE FER A CHEVAL

EN PRÉSENCE DES SAVONS MAL COMPOSÉS RENFERMANT RÉSINE, talc, silicate, etc., par conséquent de qualité inférieure, livrés à un BON MARCHÉ APPARENT, nous ne saurions trop recommander aux personnes soucieuses de leur santé et de la conservation du linge, l'emploi du Savon GARANTI PUR, 72 0/0 HUILE ET ALCALI, SANS RÉSINE, marque *LE FER A CHEVAL*.

En vente chez les Négociants de gros et dans toutes les bonnes Epiceries.

Agent Général pour les arrondissements de Bastia et de Corte : **Stéphane MOZER**, 1 bis, rue du Nouveau Port, BASTIA

Installation à Gaz

JEAN CINI

Ex-ouvrier du Gaz

Bastia, 12, Boulevard Paoli

Seul Dépositaire DU BEC GRANOUX

N'ALLEZ PAS EN CORSE SANS

L'INDICATEUR CORSE OFFICIEL QUI INDIQUE TOUT POUR 40 fr.

A. CLAVEL, Edeur, 62, rue Bizet, PARIS.

Epicerie de la Gare

Mme ORESTE BIAGINI

Denrées Coloniales. - Grains. - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances

Biscuits de Luxe

Conserves alimentaires

Produits de choix. — Faïencerie

VINS FINS et CHAMPAGNE

VIN DE TABLE à 0.50 & 0.60 LE LITRE

Vinaigre à 0.30

CHEVEUX ... Poudre ... Hahn

Le Journal de la Famille

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

PUBLIE tous les ... Chroniques ...

UTILE, PRATIQUE, ÉCONOMIQUE ...

ARTISTIQUE, ... LITTÉRAIRE, ...

AMUSANT, ... INSTRUCTIVE, ...

La Plus Grande Revue Familiale et la Meilleure Marché

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 21

DIMANCHE 21 JANVIER 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Petite Annonce, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.25 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	6 mois	1 an	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (Heure nationale).

Lever, 6 h. 49 m. — Coucher, 4 h. 50 m.

Premier quart., le 20. — Pleine Lune, le 28.

Fête d'Aujourd'hui : Saints Agnès.

Fête de Demain : Saint Anastase

20 JANVIER

LE PORTRAIT D'OLYMPE

CONTE DU DIMANCHE

— Une dépêche ! glapit la concierge, après avoir frappé et carillonné.

— Passez la sous la porte, lui crie Joséphin Darioles qui vient de se réveiller en sursaut.

La curiosité l'emportant sur la paresse, Joséphin Darioles se lève, va ramasser la dépêche et l'ouvre, non sans une certaine appréhension.

Mais bientôt ses yeux encore tout gonflés de sommeil s'animent joyeusement, son visage s'éclaire d'un large sourire sous ses cheveux ébouriffés, et la simplicité de son costume lui laissant toute la liberté de ses mouvements, il esquisse devant son armoire à glace un petit pas de polka. Puis il relit la dépêche pour être bien certain de son bonheur.

Elle est simple, cette dépêche ; elle est pleine d'une émotion sévère : « Portrait Salon 2.520 ; seulement, elle est signée « Bastouillat. »

Bastouillat, c'est l'ami le plus sûr et le plus dévoué de son Joséphin Darioles, et ce qu'il lui annonce dans cette dépêche de deux mots suivis d'un chiffre, c'est peut-être tout simplement la nouvelle de tout un avenir de tranquillité, de richesse et de bonheur.

Et tout en s'habillant et se bichonnant, Joséphin Darioles à qui la joie a communiqué de l'exubérance, exprime dans un radotage monologue toute son affectueuse admiration pour le fidèle Bastouillat.

— Ce brave Bastouillat, il n'est juré de faire mon bonheur !

« Il y a un mois il m'écrit de sa petite ville d'Auvergne qu'il m'a trouvé le parti rêvé : une jeune fille bien élevée, riche et gracieuse. Il a si bien vanté mes qualités, fait valoir mon avenir, qu'il a intéressé toute la famille au projet d'union dont il poursuit avec une si amicale ardeur la prompte réalisation. Bien plus, il a montré ma photographie à Olympe — n'est la doux nom de ma fiancée inconnue — et je puis vous dire coup à Olymps. Elle n'a donc plus qu'à me plaire, elle aussi, et je deviens le plus amoureux des hommes.

« Je demande discrètement la photographie de celle qui sera peut être bientôt ma femme, et Bastouillat me répond par cette dépêche admirable: «Portrait Salon 2.520.»

« Ainsi, ce n'est pas une pâle et froide photographie qui va me traduire les traits d'Olympe, mais un grand portrait qui me confiera la couleur et l'expression de ses yeux, la grâce de son geste, et la fraîcheur de son teint. »

Et comme s'il allait rendre vraiment visite à sa fiancée, Joséphin Darioles apporte un soin particulier à nouer sa cravate et à friser sa moustache. Puis il sourit de la naïveté de ses apprêts, gagne la rue en fredonnant un gai refrain, saute dans une voiture et se fait conduire au Salon « rondement ! » tant il a hâte de voir, et, il l'espère bien, d'admirer la toile qui va fixer sa destinée, transformer sa vie et décider de son bonheur.

Joséphin Darioles n'est pas un habitué des Salons de peinture, aussi n'est ce pas sans une certaine émotion qu'il demande à un gardien où se trouve le tableau portant le numéro 2.520.

On lui fait monter un grand escalier, puis on le renvoie de salle en salle où de nouveaux gardiens lui donnent les renseignements les plus contradictoires. Enfin un employé, mieux renseigné ou flairant le pourboire, conduit Joséphin Darioles devant la toile tant cherchée qui porte le numéro 2.520 et aussi tous ses rêves d'avenir.

Là Joséphin Darioles éprouve un tel saisissement de joie, un tel éblouissement, qu'il n'hésite pas à glisser cinq francs dans la main de celui qui vient de le guider.

Et il demeure les yeux brillants et la bouche entr'ouverte, comme en extase.

C'est qu'elle est jolie, cette perle d'Auvergne, cette douce Olympe dont il peut dès demain faire la compagne de sa vie. Elle n'a pas seulement des yeux expressifs, un sourire charmant, un teint de déesse, elle possède aussi des épaules harmonieusement charnues et une poitrine dont Joséphin devine les trésors avec une satisfaction indicible. C'est que Joséphin Darioles n'apprécie rien tant chez la femme que cette richesse de formes dont la gratifia la prévoyante Nature afin que la main de l'homme ne soit pas toujours vide.

La première minute d'émotion passée, les adjectifs les plus louangeurs viennent à la bouche de Joséphin Darioles qui ne craint de paraître ridicule aux curieux qui l'observent.

Quand il a suffisamment empli ses yeux de l'exquise vision, il n'a plus qu'une idée, qu'un but : conquérir le modèle d'un aussi beau portrait.

Il bondit à la poste et télégraphie au fidèle Bastouillat : « Ai vu portrait, j'accours ravi. »

Puis il commande le plus riche bouquet de flanquilles qui se puisse rêver, met dans sa valise son habit de cérémonie et prend, tout guilleret, le train qui doit le conduire vers l'Auvergne, vers Olympe, vers le bonheur !

A la gare, là-bas, l'attendait le fidèle Bastouillat. E c'est entre les deux amis un moment d'affectueuse et bruyante expansion.

— Alors elle te plaît ? questionne Bastouillat.

— Infiniment ! s'écria Joséphin Darioles, l'œil étincelant et la main sur son cœur.

— C'est parfait ! Et ça va marcher comme sur des roulettes. Car tu plais, toi aussi. Et puis les renseignements qu'on a demandés sur toi sont arrivés de tous côtés, excellents. Aussi tu vas voir la réception. Toute la famille est là prête à te recevoir dans ses bras, toute la ville le guette avec une curiosité sympathique. Et ce soir, premier dîner de flanquilles, on a mis les petits plats dans les grands et sorti les bouteilles de derrière les tonneaux. Tu as apporté ton habit ?

— Je te crois ! Et un bouquet comme pour la fille d'un roi.

— Ce brave Joséphin !

— Ce bon Bastouillat !

Et à travers les rues de la petite ville les deux amis bavardaient et cheminaient doucement afin de donner au porteur du bouquet le temps d'arriver le premier.

Il est bon que les fleurs précèdent le fiancé.

Bastouillat n'avait pas exagéré en vantant à son ami la réception qu'on lui préparait.

Dans la large cuisine des bonnes en tablier blanc s'agitent autour des casseroles et des entremets montés. Partout des fleurs. Dans le salon, au grand complet, attend la famille. Il y a là, comme dans la chanson, la tante Ursule et l'oncle Célestin, et des grandes nièces, et des petits cousins.

Bastouillat présente Joséphin qui balbutie des paroles émues et fait des révérences. Il cherche Olympe des yeux.

Tout le monde sourit. Olympe met une dernière fleur dans ses cheveux. Elle va venir.

Sur le bord d'une chaise, attend avec une impatience mal dissimulée l'apparition de l'aimée.

Un bruit de voix, de petits rires. Elle approche. La porte s'ouvre. La voici.

Dans une robe bleu clair serrée à la taille et qui fait encore ressortir sa maigreur, Olympe, trop grande, les joues cramoisies sous ses petits yeux ronds, attend d'un air godiche que son fiancé lui adresse la parole. Mais Joséphin Darioles reste figé, anéanti.

Ce n'est pas possible que ce grand corps disgracieux, mal taillé et trop serré dans sa robe bleue, soit celui que l'amour lui a fait entrevoir et que le mariage lui destine.

Où sont ces yeux expressifs, ce teint de déesse et ces épaules harmonieusement charnues qui avaient soulevé l'admiration de Joséphin Darioles.

Et il regarde derrière la jeune fille pour voir si elle n'est pas suivie d'une autre Olympe, la vraie celle là.

Mais Olympe est seule au milieu de la pièce et l'acharnement que met Bastouillat à la pincer et à la pousser vers elle, prouve bien à Joséphin que c'est à cet « échalas » qu'il doit présenter ses hommages et adresser son amoureuse déclaration.

Alors Joséphin sent que la terre l'abandonne et il retombe sur sa chaise à moitié évanoui.

De tous côtés s'élèvent des exclamations admiratives :

— Quelle douce nature ! Quel bon jeune homme !

— Est-il assez ému ! murmure la tante Ursule.

— Oh, c'est de l'amour ! rugit l'oncle Célestin.

Et l'on entoure Joséphin, on le rassure, on le gâte, on le choie.

On le pousse vers Olympe qu'il doit embrasser pendant que la tante Ursule ronronne : « Sont-ils assez mignons ! » et que l'oncle Célestin clame : « Quel beau couple ça fera ! »

Resté seul avec son fiancé astreignant, Joséphin Darioles peut enfin s'expliquer :

— Ce n'est pas la même chose que sur le portrait ! s'écrie t il tout pâle en tendant la dépêche.

— Parbleu, explique Bastouillat, ils ont mis 2.520, et c'est le numéro 2.320 ! Il est vrai que j'ai la mauvaise habitude de faire mes 3 comme des 5. Ce n'est pas grave.

— Comment, ce n'est pas grave ! Mais je vais me sauver...

— Tu ne feras pas ça ? s'écria Bastouillat énergique. Tu as flanché maintenant. Ton bouquet est donné et le dîner est servi. Que de quoi aurai je l'air !

— Et puis d'abord que lui reproches tu à cette petite ?

— Cette petite ! Elle a la tête de plus que moi. Et puis elle est trop maigre.

— Cette maigreur ne durera pas, affirme Bastouillat imperturbable. Et il ajoute philosophe : Et puis, vois-tu, c'est une leçon. Quand tu seras des enfants, tu leur apprendras à soigner leurs chiffres et à ne pas faire les 3 comme les 5 !

HENRI PELLIER.

Trois Colonels Corses

A la liste des colonels Corses que nous comptons déjà dans les diverses armes viendront s'ajouter, en 1912, trois autres noms : le colonel d'infanterie Antoine Giacobbi, les colonels d'artillerie Pierre et Etienne Lepidi.

M. Giacobbi a 57 ans, il n'est engagé volontairement à vingt ans, au 24e d'infanterie, à vingt quatre ans, il était sous-lieutenant ; il commandait dernièrement le groupe des bataillons d'infanterie de forteresse à Nice ; il vient d'être appelé au commandement par intérim du 30e d'infanterie à Périgueux, en attendant sa promotion au grade de colonel, qui est l'affaire de quelques semaines, car il figure avec le numéro 4 au tableau d'avancement.

La rapidité de sa carrière indique suffisamment la valeur de cet officier, qui est sorti avec le numéro 1 de l'école des sous-officiers du Camp d'Avor, a été plusieurs fois détaché à l'Ecole normale de tir du camp de Châlons, et connaît, comme peut-être pas un officier, tous les secrets de notre frontière des Alpes.

MM. Pierre et Etienne Lepidi sont sortis tous les deux de l'Ecole polytechnique et sont devenus artilleurs. M. Ignace Lepidi, magistrat des plus distingués, avait trois fils, il voulait les donner tous les trois à la Patrie.

Trop absorbé par ses fonctions dans les postes difficiles qu'il a occupés, c'est à Mme Lepidi qu'échut le devoir et la satisfaction de faire de ses enfants trois hommes de cœur et trois officiers d'élite. Mme Lepidi ne se trouva jamais au-dessous de sa tâche : ses deux aînés entrèrent à l'école polytechnique, le plus jeune à celle de Saint-Cyr, tous les trois en très bon rang.

---

35 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

EVASION D'EMPEREUR

par le Commandant DRIANT

VII

DÉBARQUEMENT

De temps en temps, un des passagers allait actionner le ventilateur d'arrière : les gaz de la respiration étaient ainsi chassés vers l'un des deux orifices communiquant avec la surface de la mer par un tube de cuir ; l'air pur de l'intérieur arrivait par un tube identique débouchant à l'avant ; mais comme il fallait toujours prévoir un accident survenant à l'un de ces tubes, du fait de la rencontre d'un bâtiment, accident qui eût eu pour effet d'introduire de l'eau dans le sous-marin, un gros tampon de bois recouvert de cuir était suspendu près de chacun des deux orifices, pour y être enfoncé à coups de maillet à la première alerte.

De temps en temps aussi, Paul Paoli jetait un coup d'œil à l'avant, où, dans la pénombre, apparaissait une sorte de fuseau très bas avec le dossier très incliné, recouvert de velours vert.

C'était le siège réservé à l'Empereur. Il avait été installé au seul point du bâtiment où il pût rester sans gêner la manœuvre, et pui n'eût cessé s'y asseoir. Encore deux jours, trois au plus, et, si rien n'empêchait le débarquement, Napoléon serait là, heureux, libre, sous la sauvegarde de leur dévouement. Et le fils de Paoli se représentait son vaste front sous lequel s'étaient élaborés tant d'actes de génie, ses yeux lumineux et dominateurs qui avaient exercé partout tant de séduction, son masque césarien, son profil de médaille, le petit chapeau, la plaque de grand officier sur l'habit vert des chasseurs de la Garde. Il ferma les yeux, et il lui semblait entendre Napoléon les remercianl, leur posant des questions sur ont songés ni nouveau, sur la Champ d'Asile, sur Fulton !... Mais les heures passaient, la nuit venait déjà considérable apportée à l'exécution de sa promesse. C'était le moment de leur montrer le « feu rouge ». On devait être maintenant à assez courte distance de l'île, huit milles au plus, d'après l'estimation de Tournesi, qui avait à cinquante deux milles le trajet effectué depuis le matin ; de plus, on se trouvait par le travers nul de l'île, du côté où Cournazi attendait le signal.

Le capot fut ouvert : derrière lui, l' « Invisible » traînait à courte distance deux bouées qui s'enfonçaient avec lui dès qu'il s'immergeait à plus de deux mètres ; l'une était un « torpedo » semblable à celui qu'il avait attaché au flanc de l' « Olympus » ; c'était la seule défense du sous-marin, et bien qu'il n'y eût guère d'apparence qu'on eût l'occasion d'y avoir recours, l'ensemble avait insisté pour qu'on n'en omît. Il pouvait on être bloqué par un bâtiment dans une crique étroite et fermée ? L'autre bouée avait un fanal puissant enfermé dans une espèce de gros cauf de verre épais : ce fanal, alimenté par de l'huile et muni d'un réflecteur parabolique, pouvait brûler pendant dix heures.

Il fut allumé, et la marche reprit à l'aide du treuil à main, car il était indispensable de pouvoir plonger rapidement, si le feu rouge ainsi remarqué attirait un bâtiment ; encore fallait-il sauhaiter que ce bâtiment montrât lui même ses feux et n'arrivât point à l'improviste. On savait en effet que deux bricks faisaient en permanence, pendant le jour, le tour de l'île, et que, la nuit venue, deux frégates louvoyaient aux environs des deux seuls points où l'île fût abordable, à Sandy-Bay et à Jamestown. Le capot du dôme avait été ouvert pour permettre une observation plus attentive à l'intérieur ; le fils de Paoli et le mousse s'y succédèrent d'heure en heure, et la nuit se passa sans qu'aucun feu apparût : c'était bien étonnant, car, à son passage à Sainte-Hélène, le jeune homme avait remarqué trois feux placés en différents points de l'île pour prévenir les accidents de navigation : on vit dû voir l'un d'eux, à défaut des feux mobiles des bâtiments en croisière...

Quand le jour revint, on eut l'explication de cette absence de feux : l'île était invisible ; elle était entourée de brumes, et on en la devinait qu'à la hauteur des nuages qui enlouraient le pic de Diane. C'était donc en pure perte qu'on avait allumé le feu rouge pendant toute la nuit. Mais, en se retournant, le vieux Tournel constata que les brouillards ne s'étaient pas seulement accumulés au-dessus de l'île, mais s'étaient répandus partout autour d'eux ; du côté de l'ouest, un épais rideau de vapeurs limitait maintenant l'horizon. Vers huit heures du matin, d'épais nuages noirs surgirent au-dessus de la barrière floconneuse formée par ces vapeurs et montèrent à l'assaut du zénith ; le ciel s'obscurcit rapidement, et de larges gouttes de pluie vinrent fouetter la coque de l' « Invisible ».

— Le temps va changer ! fit l'ecnigma.

Le vieux Tournel vint par l'ouverture observer à son tour la mer et le ciel : les vagues montonnaient, grossissaient à vue d'œil, et le sous-marin commençait à danser.

— Il faut fermer le capot sans tarder, dit le vieux maître d'équipage ; sans cela, nous allons embarquer des paquets de mer gros comme des muids.

— Le temps devient-il vraiment mauvais ? interrogea la fils de Paoli.

Le maître d'équipage haussa les épaules.

— Il faut nous attendre à une vraie tempête, fit-il ; nous les tropiques les orages montent avec une effrayante rapidité, et celui-ci nous arrive au galop de charge, comme dirait le commandant Jacomel,

M. le lieutenant-colonel Pierre Lepidi compte trois ans de grade ; il a été classé avec le numéro 3 et sera colonel avant six mois. Il s'est spécialisé dans les études techniques ; il fut dernièrement directeur de la poudrerie militaire du Bouchet, actuellement il remplit les fonctions de secrétaire de la commission d'examen des inventions intéressant les armées de terre et de mer, poste de confiance s'il en fut, particulièrement dans les circonstances actuelles. Il n'a passé dans les régiments que le temps réglementaire pour chaque grade et a toujours occupé de semblables emplois dans les divers établissements de l'artillerie. Il est considéré comme l'un des officiers les plus compétents, les plus au courant des moyens d'attaque et de défense navales et adeptes par toutes les grandes puissances militaires. Sa haute compétence dans les services des poudres a été surtout appréciée à la suite des derniers événements qui ont endeuillé la Marine française.

M. le lieutenant-colonel Etienne Lepidi, actuellement en mission en Grèce, brevété promotion ne se produira que vers la fin de l'année. Lui aussi a passé peu de temps dans les corps de troupes et a rempli avec grand honneur les diverses missions qui lui ont été confiées soit au ministère, soit dans les états-majors. Remarquablement noté, il est comme son frère appelé à atteindre les plus hauts grades dans l'armée.

La Corse peut être fière de ces trois futurs officiers généraux : noblesse oblige. M. le colonel Giacobbi est le fils du vaillant colonel de gendarmerie Giacobbi, qui a commandé la 47e légion à Bastia, et le gendre de M. le premier président Grassi.

MM. les colonels Lepidi comptent parmi leur lignée paternelle un représentant à la Constituante, et du côté de leur mère l'illustre héros d'Abeukir, Lame de Casabianca.

Tous les trois se montrent dignes de leurs aînés, et en continuant leurs nobles traditions, honoreront leur famille et la Corse, tout en contribuant à la gloire de la Grande Patrie.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 21 janv., à 2 heures 1/2

En Usine,	Turine.
Hommage aux Dames,	Gounet.
La Jolie Patineuse,	Bagarre.
Orphée, gavotte,	Gluck.
Les Cadets,	Sousa.

Le Chef de Musique, LAUBUS.

LE TRÉSOR CACHÉ

Un de nos honorables concitoyens, M. Joseph Modena, le sympathique patron menuisier de la rue de l'Opéra, nous communique la lettre suivante, qu'il vient de recevoir d'Espagne :

Madrid, 30 décembre 1911.

Monsieur,

Prisonnier ici pour faillite, je viens vous supplier de venir ici lever la saisie de mes bagages, en payant au greffe du Tribunal les frais de mon procès pour vous emparer d'une valise qui contient un *secret* dans lequel j'ai caché les pièces indispensables pour retirer une somme de « 800.000 fr., » que j'ai dans une malle qui se trouve en dépôt dans une gare en France.

En récompense je vous céderai le tiers de la somme.

Dans la crainte que ma lettre ne vous arrive pas, j'attendrai votre réponse pour signer mon nom, et vous confier tout mon secret.

Je ne puis pas la recevoir en prison, mais vous enverrez une dépêche à une personne de confiance qui me la remettra en toute sécurité.

Dans l'impatience de votre réponse, je me signe donc que

R.

Raison majeure, télégraphiez, n'écrivez pas, et la plus absolue discrétion comme suit :

A. REVERTE,
Padilla, 58,
Madrid.

Il nous revient que d'autres personnes de notre ville ont reçu des lettres de ce genre.

Quelques-unes même seraient alléchées à la recherche de la valise « au secret. »

Nous mettons en garde ceux de nos concitoyens qui pourraient se laisser attendrir par les soupirs de ces prisonniers pour faillite, imaginaires, contre les agissements de sociétés secrètes ayant leur siège dans la capitale Ibérique.

Ces sociétés dont les agents sont recrutés parmi les plus renommés des brigands internationaux ont des ramifications dans toute l'Europe.

Ceux qui ont le malheur de courir sus à la malle mystérieuse sont attirés dans des maisons cachées (on prend la précaution de leur laisser ignorer par où ils sont passés).

Là ils sont menacés de mort, eux et les membres de leur famille, maltraités, assommés, quelquefois même égorgés, puis

ils sont ensuite reconduits à la gare ou au port, ignorant toujours le chemin qu'ils ont suivi.

Nos lecteurs pourraient très bien se renseigner sur les procédés de ces sociétés, en lisant dans « Je sais tout, » de 1911 : « Les Emules d'Arsène Lupin. »

Groupe Scolaire de la Haute-Ville

M. le Commandant Campana, chef du Génie à Bastia, a adressé à M. le Maire Gandin la lettre suivante :

Bastia, le 17 janvier 1912.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que M. le Ministre de la Guerre a pris la décision suivante au sujet de votre demande tendant à obtenir l'autorisation d'édifier un groupe scolaire dans la zone des servitudes de la Citadelle :

« L'autorisation sollicitée, concernant des travaux prohibés par les Lois et Règlements en vigueur, ne peut être accordée. »

Veuillez agréer, M. le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

CAMPANA.

SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE
La *JOYEUSE* d'Ile-Rousse

PLACE PAOLI

Programme du 21 janvier, à 2 heures

Bruxelles Attraction, al. m.,	Turine.
Hivernage de Concert,	Michel.
Valse Brune,	Krier.
La Juive, gde musique,	Halévy.
Gloria Victis, gde fant.,	Richart.
Rêve d'Automne, polka,	Scappi.

Le Chef de Musique, MARQUEZ.

THÉATRE MUNICIPAL

Direction CHELESCHI

Aujourd'hui dimanche, deux représentations :

Matinée à 2 heures :

TOSCA

Opéra en 3 actes de Puccini

Ce soir à 8 heures et demie

CAVALLERIA RUSTICANA

Opéra en un acte de Mascagni

ET

PAGLIACCI

Bureau de location chez M. Poggi, coiffeur.

SOCIETES & SYNDICATS

FOOT-BALL ASSOCIATION. — Les membres de l'« Excelsior Club Bastiais » tiennent à faire savoir à l'« Union Sportive Ilest naise » qu'ils relèvent le défi lancé par cette dernière le 18 courant.

Le match d'ouverture aura lieu le 21 janvier, à l'heure qui sera fixée ultérieurement.

Nous sommes fortement persuadés que nos gentilles Bastiaises, ainsi que les amateurs de sports accourront en foule à cette rencontre qui met aux prises deux équipes dont la valeur a pu être appréciée lors de la dernière saison sportive.

A. D. (E. C. B.)

Nécrologie

M. LE COMMANDANT SERRACHIOLI

Le paquebot de la Cie Fraissinet a ramené hier la dépouille mortelle de M. Laurent Serrachioli, officier d'administration principal à l'état major du 15e corps d'armée, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Marseille, le mois dernier. C'était un officier de mérite, d'une compétence administrative reconnue et qui avait parcouru une carrière bien remplie.

Engagé volontaire à dix huit ans, au 87e de ligne, à dix neuf ans, il portait les galons de sergent major, puis entra à l'école d'administration, et à vingt-un ans, il était promu au grade d'officier d'administration de 3e classe et affecté à l'état-major du 19e corps, à Alger. Il resta là pendant douze ans, puis fut envoyé au Soudan ; deux ans après, promu officier d'administration de 1re classe, il servit à l'état-major du 3e corps, puis passa à la division d'infanterie à Avignon. Après sa promotion au grade d'officier principal il fut appelé dans les bureaux du 15e corps à Marseille, où il ne tarda pas à faire apprécier ses brillants qualités administratives et ses connaissances très étendues.

Chevalier de la Légion d'honneur du 25 décembre 1895, il allait être promu au grade d'officier, au 1er janvier, lorsque la mort est venue l'enlever rapidement à sa famille et à ses amis.

M. Serrachioli comptait 31 ans de services et 16 campagnes ; il était officier de l'Etoile Noire de Porto-Novo, et titulaire de la médaille Sénégal-Soudan.

Aux obsèques assistaient les généraux Mahaud et Pambel, le colonel breveté Lamey, chef immédiat du regretté défunt, les officiers d'administration de tous les services, de nombreux officiers de la place, de la réserve et de l'armée territoriale, une délégation des Médaillés militaires avec leur drapeau, un grand nombre de compatriotes et d'amis de la famille.

Au cimetière, M. le colonel chef d'état-major a adressé un adieu ému à son collaborateur de la veille dont il a fait l'éloge en termes éloquents devant l'assistance visiblement émue. Du cet éloge nous avons retenu le passage suivant : « Oui, commandant Serrachioli, votre vie a été bien remplie à tous les points de vue et surtout au point de vue militaire. Du reste, comment pouvait-il en être autrement ? N'êtes-vous pas né dans ce pays qui a eu le grand honneur de donner le jour à Napoléon Ier, qui fut et qui reste le plus grand Capitaine des temps modernes. »

Le corbeau a été déposé précisément dans le caveau de M. le capitaine Lusinchi, en attendant le transfert à Pianello, lieu d'origine de la famille.

Nous offrons à Mme Serrachioli, à ses enfants et à sa famille nos plus sincères condoléances.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 20 janvier

Observations faites par M. QUILICI
pharmacien-chimiste à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 12 8 à midi + 12 8 ; à 6 heures du soir + 13 5
Maxima + 13 5 ; Minima + 10 4.
Baromètre : 7 heures du matin, 760 mm. midi, 770 mm., 6 heures du soir, 769 mm.
Vent : Dans la matinée, N.-E.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, couvert.
l'après-midi,

Succès

M. Louis Roux, fils du très sympathique capitaine des douanes d'Ajaccio, et M. Louis Giacobini, fils du professeur de musique bien connu au Collège Fesch et à l'Ecole normale d'instituteurs, viennent d'être classés, parmi les 32 candidats définitivement admis au concours de contrôleur-adjoint des douanes, celui-là second et celui-ci onzième.

Nous souhaitons à nos jeunes amis, que nous félicitons de la façon la plus chaleureuse, une brillante carrière.

Au Tribunal Correctionnel

Nous avons annoncé vendredi, que les agents Graziani Joseph et Casolli avaient arrêté les nommés M. J., S.S., et B. P., qui faisaient du tapage à une heure avancée de la nuit en plein boulevard.

Serra Sauveur, sujet italien, trouvé porteur d'un revolver et d'un couteau à cran d'arrêt, a comparu hier, devant le tribunal correctionnel, à l'audience des flagrants délits, qui a retenu les quatre délits relevés contre lui : port d'armes prohibées, défaut de déclaration d'étranger, tapage nocturne et ivresse manifeste.

Serra a été condamné à 40 jours de prison et à 22 francs d'amende.

Contributions indirectes

Sont nommés receveurs buralistes de [illegible] ex-sergent au 1er zouaves, à Lucciana ; Santucci Camille-Antoine, ex-maréchal des logis au 9e hussards, à Louroux ; Rinieri Hilaire-Antoine, ex-caporal au 163e, à Givry.

Un donateur anonyme

Le Maire de la Ville de Bastia donne avis qu'il a reçu d'une personne anonyme du Rouge (province de Constantine), la somme de 4 francs destinée aux pauvres de Bastia, et que cette somme a été versée, le 19 janvier 1912, au Bureau de Bienfaisance.

Merci au généreux et anonyme donateur.

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : M. Luigi, place Saint-Nicolas.

Encore les vandales

De jeunes vandales se sont acharnés à nouveau contre le Théâtre des Variétés qui avait déjà subi une première fois leurs assauts.

Ces mauvais sujets, qui sont âgés de 8 à 17 ans, se sont introduits dans l'immeuble en passant à travers les barreaux d'une fenêtre située à côté des écuries de l'ancien cirque.

Ils ont ensuite ouvert les portes intérieures du Théâtre, et se sont livrés à de véritables actes de vandalisme en jetant des chaises de la tribune dans le parterre.

Les propriétaires ont porté plainte à la police. Le préjudice s'élève à une somme de 50 francs environ.

Coopérative Bastiaise

Les Sociétaires sont priés, ainsi qu'ils en ont été déjà prévenus par lettre individuelle, de se réunir à 1 heure de l'après-midi, dimanche 21 courant, à l'Hôtel-de-Ville.

Le président, GELORMINI.

HUILE D'OLIVE de propriétaire, 1.40 le litre, 27, 29, rue de l'Opéra.

UN MONSIEUR offre gratuitement à faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire à M. VINCENT, 8, place Victor Hugo, Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Cyrnos-Palace-Hôtel

Dimanche 21 janvier 1912
de 4 h. 1/2 à 6 h. 1/2
dans la salle des Fêtes

FIVE O'CLOCK TEA CONCERT

Nouvelles Religieuses

PAROISSE SAINTE-MARIE. — A 11 heures grand Messe en musique chantée à l'occasion de l'exposition du Saint Sacrement.

ORATOIRE SAINT-ROCH. — Dimanche, on célébrera, dans le dit oratoire, la fête de la Saint Sébastien.

Office et messe à 10 heures, Exposition et Bénédiction du T. S. Sacrement, suivies du baisement de la relique de Saint.

A l'occasion de cette solennité, Mlle M. S. chantera l' « Ave Maria » de Luigi Luzzi.

Hémorroïdes

Peu de personnes ignorent quelle triste affirmité constituent les hémorroïdes ou varices anales, car c'est une des affections les plus répandues ; mais comme on n'aime pas à parler de ce genre de souffrances, on sait beaucoup moins qu'il existe un médicament, l'**Elixir de Virginie Nyrdahl**, qui les fait disparaître sans aucun danger. Prière de découper cette annonce (118) et l'adresser à **Produits Nyrdahl, 20, rue de La Rochefoucauld, Paris**, pour recevoir franco la brochure explicative de 148 pages, ainsi qu'un petit échantillon réduit au dixième, qui permettra d'apprécier le goût délicieux du produit. On verra combien il est facile de se débarrasser de la maladie la plus pénible et la plus douloureuse. Le flacon : 5 fr. 50 franco.

Pour éviter les innombrables imitations de ce produit, exiger la signature de garantie Nyrdahl.

CABINET
François Maestracci
Agréé au Tribunal de Commerce
13, rue Napoléon, au 2e, Bastia

A VENDRE :
Une épicerie et une boulangerie
en pleine prospérité
Appartements en ville *et propriétés* situées aux environs de Bastia.
Bonnes conditions. — Se hâter

Avis aux NÉGOCIANTS

GRANDE CHOCOLATERIE J. LORRAIN
Usine électrique modèle à Lyon
QUALITÉ INCOMPARABLE

Passage du Voyageur, agent général pour la Corse.
S'adresser au Grand Hôtel de France à M. Louis FRANCESCHI.

A L'OCCASION DE L'OUVERTURE
DES NOUVEAUX MAGASINS
AU PETIT LOUVRE
(Anciens Magasins Thiers Frères)
DES LOTS CONSIDÉRABLES DE MARCHANDISES
SERONT SACRIFIÉS
à partir de lundi 21 janvier

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

AJACCIO

Courrier en Retard

Le paquebot postal « Corsica »

Ajaccio, 20 janvier.

Le paquebot *Corsica*, de la Compagnie Fraissinet, qui était parti de Marseille pour Ajaccio, *en service postal*, vendredi à midi, est arrivé dans notre port ce soir, à 5 heures 17, avec un retard de plus de *douze heures*.

Ce retard énorme est bien dû un peu au mauvais état de la mer, mais il est dû surtout au mauvais état du navire.

M. Fraissinet dispose d'un matériel trop restreint pour assurer d'une manière convenable les services maritimes postaux de la Corse. Les bateaux travaillent trop, l'équipage est surmené, les commissaires du Gouvernement sont sourds et aveugles, les Représentants de la Corse sont muets, et M. Fraissinet est satisfait !!!

Quant au Contribuable Français,... il est tout ce que l'on voudra.

L'élection de Sartene

La candidature Deloncle

Sartene, 20 janvier.

On annonce que M. François Deloncle, ancien député de la Cochinchine Française, serait candidat à la députation dans l'arrondissement de Sartene, contre M. Giordan, député invalidé.

Cette candidature, qui réunirait les sympathies de la majorité de la Chambre, aurait été fort bien accueillie dans l'arrondissement de Sartene.

BOURSE DE PARIS

19 janv. — 20 janv.
Rentes 3 0/0 anciennes . 95.00 — 94.85
— 3 0/0 amortis . . 95.10 — 95.50
ex-coupon.

CONSEIL DE PRÉFECTURE

Paris, 20 janvier.

M. Colonna d'Arro est nommé vice-président du conseil de préfecture de la Corse pour l'année 1912.

Nouvelles Militaires

Paris, 20 janvier.

MM. Campana, sergent au 163e rég. d'infanterie, est promu au grade d'adjudant d'administration de 3e classe du génie, et affecté au camp du Rochart.

M. Morazzani, ancien sergent colonial, résidant à Levie, est nommé caserner de 2e classe à la direction du génie de Verdun.

Haut Commandement

Paris, 20 janvier.

M. Millerand vient de supprimer l'emploi de Chef d'Etat Major de l'armée.

Dans l'esprit du Ministre cette suppression permettra au Chef d'Etat Major Général, responsable de la préparation de l'armée à la guerre, d'exercer son action sur l'état major de l'armée, sans intermédiaire, et d'assurer, à ce service, l'unité de vues et de direction qui lui sont indispensables.

Corps d'armée

M. le général Dubail, chef d'Etat-Major de l'armée, est nommé au commandement du 9e corps.

M le général d'Amade est nommé au commandement du 13e corps.

L'INCIDENT DU "CARTHAGE"

Le rapport du Commandant

Paris, 20 janvier.

Le commandant du *Carthage* a adresser son rapport au ministre des Affaires étrangères, au sujet de la saisie de son navire par les torpilleurs italiens.

Dans son rapport, cet officier accuse formellement les autorités italiennes de Cagliari, d'avoir voulu s'emparer des sacs postaux, ce qui constitue une injure grave pour la France et un manquement flagrant aux traités internationaux.

La mise en liberté du navire

En réponse aux observations communiquées par le gouvernement italien au gouvernement français, ce dernier a fait transmettre aux autorités de Cagliari, un engagement écrit des aviateurs Obre et Duval, de ne céder leurs appareils à aucune puissance en guerre.

Sur cette promesse formelle, le navire a été immédiatement relâché.

Le point de vue italien

Les journaux italiens continuent à envisager l'affaire du *Carthage* à leur point de vue.

La *Tribuna* affirme que la déclaration de Londres et les textes du Code de la Marine marchande italienne concordent pour reconnaître la légitimité de la saisie, surtout quand on pense qu'elle a été faite dans les eaux territoriales italiennes.

Ce qui ressort aussi de cet incident, ajoute la *Tribuna*, c'est qu'il y a aujourd'hui nécessité d'établir une convention internationale pour régler le rôle des aéroplanes et des aviateurs en cas de guerre.

Tirages financiers

Ville de Paris 1871

Paris, 20 janvier.

L'obligation portant le numéro 796.007 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

Les obligations portant les numéros 637 280 et 681.057 sont remboursables chacune à *cinquante mille francs*.

LA SAISIE DU « MANOUBA »

Le navire est relâché

Paris, 20 janvier.

Le vapeur *Manouba* a été relâché immédiatement, à Cagliari, après le débarquement des 29 passagers turcs, qu'il avait à son bord.

Le *Manouba* est arrivé ce matin à Tunis, où il a été accueilli par les cris enthousiastes d'une foule nombreuse qui l'attendait sur les quais.

Quelques cris hostiles ont été poussés à l'adresse des Italiens.

Interpellations

MM. Laroche, député de la Sarthe, et Guernier, député d'Ille-et-Vilaine, viennent d'informer le ministre des Affaires étrangères, qu'ils se proposent de l'interpeller au sujet des incidents des navires *Carthage* et *Manouba* saisis par des torpilleurs italiens, en violation des principes du droit international.

Ces interpellations viendront lundi devant la Chambre, avec celle de l'amiral Biensaimé.

L'Accord FRANCO-ALLEMAND *devant* la Commission Sénatoriale

L'intervention de M. Clémenceau

Paris, 20 janvier.

Interrogé sur son intervention dans la discussion de l'accord franco-allemand au Sénat, M. Clémenceau a déclaré à un rédacteur d'un grand journal parisien, qu'il prendrait le dernier la parole au cours du débat, et uniquement pour tirer la morale de cet incident marocain.

Conseil des Ministres

Paris, 16 janvier.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Les incidents franco-italiens

M. Poincaré, ministre des Affaires, entretient le Conseil des incidents survenus entre la France et l'Italie au sujet des vapeurs *Carthage* et *Manouba*.

La réforme électorale

Le Conseil examine ensuite le projet de réforme électorale dont la discussion viendra, lundi, en continuation devant la Chambre.

MM. Poincaré et Steeg font connaître que le gouvernement acceptera le scrutin de liste avec représentation des minorités, et apparentement.

Le Haut Commandement

M. Millerand, ministre de la Guerre, fait signer par M. Fallières, plusieurs décrets concernant le Haut Commandement.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

METZ

La mise en liberté d'Alexis Samain

Metz, 20 janvier.

M. Alexis Samain, qui avait été incarcéré jeudi dernier, pour purger la condamnation à 6 semaines de prison prononcée contre lui, dans le procès de la *Lorraine Sportive*, a été mis en liberté aujourd'hui.

On a défalqué sur sa peine, la prison préventive qu'il avait faite.

PARIS

L'exécution de Renard

UNE VICTIME DE L'ALCOOL

Paris, 20 janvier.

Ce matin, à l'aube, a eu l'exécution capitale de l'assassin Renard, condamné à mort par la cour d'assises de la Seine, pour avoir tué d'un coup de revolver l'agent de police Pelletier.

Le montage de la guillotine

A 4 heures du matin, par une température glaciale, les troupes arrivant sur les lieux de l'exécution.

A 5 heures, le fourgon des bois de justice, escorté d'un peloton de gendarmes, s'amène à son tour, et le montage de la guillotine commence immédiatement, à la lueur des falots qui éclairent cette scène lugubre.

L'exécuteur des hautes œuvres s'assure que la machine fonctionne normalement, en essayant le couperet sur une botte de foin.

Le Réveil

A 5 heures 40, le Procureur de la République accompagné du greffier, de l'avocat du condamné, de l'aumônier et du gardien de la prison, pénètrent dans la cellule de Renard.

Le gardien réveille le condamné, qui en voyant les personnes qui l'entourent, se trouble et se met à pleurer.

Le Procureur de la République lui annonce que le Président de la République a rejeté son recours en grâce, et l'exhorte à avoir du courage.

La Toilette

Renard est remis au bourreau, qui, très rapidement, procède à la suprême toilette.

Le condamné demande ensuite à entendre la messe, et déclare à ceux qui l'entourent : *Je suis une victime de l'alcool.*

Justice est faite

Un roulement de tambour. Le condamné arrive au pied de la guillotine, au bras de l'aumônier, tremblant, pleurant à chaudes larmes et répétant sans cesse la même phrase.

Je suis une victime de l'alcool.

Brusquement les aides le saisissent et le poussent sur la bascule.

La lunette se referme, le déclic joue.

Justice est faite !

La foule, vivement impressionné, s'éconte lentement.

LA GRÈVE des Danseuses de l'Opéra

Paris, 20 janvier.

La grève des danseurs et des danseuses de l'Opéra se poursuit, malgré les multiples tentatives de conciliation provoquées par MM. Messager et Gabion, représentant l'administration de l'Opéra.

Hier soir, ainsi qu'ils l'avaient d'ailleurs annoncé, les machinistes firent cause commune avec les danseuses, et pendant une heure environ, ce fut la grève générale.

Un accord provisoire est intervenu à 10 heures.

COMPAGNIE
D'ASSURANCES GÉNÉRALES
SUR LA VIE
Entreprise privée autorisée par décrets du 1er Août 1865
FONDÉE EN 1819
PARIS - 87, Rue de Richelieu - PARIS

LA PLUS ANCIENNE DES COMPAGNIES FRANÇAISES
Fonds de Garantie : **920** Millions
entièrement réalisés

RENTES VIAGÈRES

A 50 ans	6 0/0	A 65 ans	10 0/0
A 55 ans	7 0/0	A 70 ans	11 0/0
A 60 ans	8 0/0	A 75 ans	13 0/0

Les Rentes Viagères peuvent être constituées aussi au profit de deux personnes ou différés d'un certain nombre d'années

Envoi franco des Tarifs et Notices

92 MILLIONS

Demander Tarifs spéciaux pour Militaires et Marins

Représentant Général pour la Corse :
PIERRE VINCENTELLI
33, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frets avantageux

Le vapeur Saint-Jean, par suite du mauvais temps, qu'il vient d'essuyer, n'arrivera dans notre port que dans les premiers jours de la semaine prochaine.

AVIS

M. Orsete Biagini a l'honneur de prévenir ceux qui ont à construire qu'il se met à leur entière disposition pour leur soumettre les plans et devis ou vue des immeubles ou réparations qu'ils auront à faire. Ils pourront être certains d'avoir des travaux soignés et solides à des prix fort avantageux.

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR favori des
CHEVEUX



C'est une préparation sans égale pour rendre progressivement aux
CHEVEUX GRIS
leur
COULEUR NATURELLLE
Elle fortifie les cheveux et les empêche de blanchir.
Elle les fait repousser en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de casser ou de tomber.
Elle enlève les pellicules et rend à la chevelure sa BEAUTÉ PRIMITIVE

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

105 Fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, Boulevard Risquier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Toyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, T'll de fer, Rossons artificiels
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE GRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

Jean GRAZIANI
Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
6, Boulevard du Palais, en face
Assurances : Vie. — Incendie. — Accidents
Contentieux
Recouvrements de Créances — Gérance d'Immeubles
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque
Rédaction d'Actes Sous Seings privés
Établissement de Comptabilités. — Mises

VIN DU CAP CORSE
au Quinquina
préparé d'après la formule L.-N. Mattei
Chevalier de la Légion d'honneur
Commandeur du Mérite Agricole
Apéritif — Tonique — Fortifiant
Marque déposée - Se méfier des imitations

CÉDRATINE
Grande liqueur de marque

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier.

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
BASTIA QUINQUINA
Vin du Cap au Quinquina Bourgeois frères



Maximum de lumière
Maximum de durée
Minimum de volume
Telles sont les qualités incontestables de la lampe électrique de poche
« Radia »
En vente chez les Débitants de Tabacs et à Ajaccio, chez M. Léon SERRA, 19, Cours Napoléon.
Représentant concessionnaire pour le Département de la Corse: Maison Ch.-F. POGGIOLI, Bastia.

Epicerie de la Gare
Mme ORESTE BIAGINI
Denrées Coloniales. - Grains - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances
BISCUITS DE LUXE
Conserves alimentaires
Produits de choix. — Faïencerie
VINS FINS et CHAMPAGNE
VIN DE TABLE A 0.50 & 0.60 LE LITRE
Vinaigre à 0.30
CHEVEUX

MAUX DE JAMBES
Nous voudrions persuader les malheureux atteints de Plaies variqueuses, Dartres, Eczémas, Clous, Furoncles, Démangeaisons ou de toute autre Maladie de la Peau que l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER est le remède incomparable, qui soulage dès la première application et guérit radicalement.
M. Depensier, Pharmacien à Rouen.
Marseille, le 30 Novembre 1906.
Votre Eau Précieuse Depensier a très bien réussi dans les cas où je l'ai employée.
Docteur CHATELAIN.
L'Eau Précieuse Depensier se trouve dans toutes les pharmacies ; le flacon 3 fr. 50. Pour recevoir franco adresser mandat-poste à l'Pharmacie Depensier, 47, rue du Bac, à Rouen. Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 32, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guthelhéri.

Ne pas oublier que l'Amaro Mattei est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

Le meilleur des Cigare à 10 c. est sans contredit le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les cafés du Cirque.

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations
CÉDRATINE
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE
Café Express GRAND BAR SOAVI Chocolat Express

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 22 — LUNDI 22 JANVIER 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (5e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	1 an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRE DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

L'ÉVOLUTION DES ESPRITS

Sous ce titre suggestif, M. Paul Brulat vient de publier dans l'*Européen*, un curieux article qu'il aurait pu intituler tout aussi bien : « La France intellectuelle et ses rapports avec la Troisième République. »

L'auteur de la *Gangue* est un romancier de grand talent et un démocrate fervent, dont le républicanisme s'affirma en des temps difficiles. Il ne conserve, à ma connaissance, aucun musée national ; c'est, au surplus, un probe artiste et un honnête homme. A ces divers titres, son opinion vaut d'être prise en considération. Elle traite d'une question moins intéressante peut-être qu'un changement de ministère, mais plus grave quant aux conséquences : les chansons de Béranger, les lithographies de Raffet, l'auréole dont la littérature entoura vers 1840 le masque de l'Homme Fatal, ne contribuèrent pas peu au retour de l'Empire.

Or, l'opinion de M. Brulat est très nette : « Du côté de l'Elite, écrit-il, la désaffection pour le Régime est complète : elle s'accentue de jour en jour. »

Rapprochez de cette simple phrase les multiples écrits qui paraissent quotidiennement dans les journaux les moins suspects de réaction et où reviennent toujours, en un lugubre *leit-motiv*, les mêmes mots : ... malaise... déception ... lassitude... et vous serez amené à conclure que tout n'est pas pour le mieux dans la meilleure des Républiques possibles en cet an de grâce 1912.

Des événements très récents prêtent à cette thèse un appui éloquent. N'avons-nous pas assisté, il y a huit jours à peine, à ce spectacle prodigieux : un portefeuille ministériel dont personne ne voulait, un ministère de Défense Nationale à l'abandon, faute d'un amateur assez confiant dans la besogne accomplie pour assumer la responsabilité des « éventualités à venir ? » La République a failli crouler, au risque d'entraîner le Pays dans une culbute qui n'aurait pas été qu'humiliante. Pour calmer la *panique et ramener un peu* de sang-froid dans les esprits désemparés, il a fallu faire appel aux illustrations du parti républicain, constituer une sorte de suprême Conseil de Grands Chefs, grâce à quoi on s'est ressaisi — momentanément. Mais l'entreprise était et demeure périlleuse. Lorsque ce grand ministère sera usé, quel sous-Chéron osera prendre la place de Poincaré ?

L'accord franco-allemand conclu, d'autres difficultés surgiront, fatalement, car on ne répare pas en quelques mois, un demi-siècle de gâchis, d'incohérence politique, administrative et diplomatique. MM. Poincaré, Millerand, Briand et Bourgeois, depuis longtemps ne seront plus ministres, qu'il se trouvera toujours de bons voisins pour nous gratifier — aux moments où l'on s'y attend le moins — de quelque « coup d'Agadir. » revu et perfectionné.

Et Marianne compte aujourd hui quarante et un ans bien sonnés. — L'âge critique.

—)o(—

M. Paul Brulat a bien raison de dire que l'heure est grave. Rien n'est moins gai qu'une faillite.

Celle-ci est imminente. Pour créer une nouvelle société où il ne resterait rien du Passé, d'innombrables Tartempions s'étaient mis à l'œuvre. Celle que nous a valu leur zèle fâcheux semble trop une parodie de l'ancienne.

Philosophes fuligineux et vides, ils ont imaginé une Morale qui n'est morale qu'à condition d'être laïque ; le meilleur est qu'ils ne sont pas d'accord sur le sens qu'il convient d'attribuer à ce dernier mot ; de sorte que, pour le quart d'heure, la Morale tout court est renvoyée, pour employer leur habituel jargon, à la commission compétente. On verra plus tard ; ça n'a rien d'urgent.

Sociologues bornés, leurs efforts pour satisfaire aux légitimes ambitions de la classe ouvrière, n'ont abouti qu'à exaspérer la bourgeoisie sans aucun profit pour ceux qu'ils entendaient favoriser. Le bourgeois crie et le prolétaire hurle : l'un prétend *qu'on le ruine et l'autre assure* que ça ne l'enrichit guère. On ne peut, bien sûr, contenter tout le monde et son père ; mais n'est-ce pas le propre des gaffeurs et des maladroits que de ne contenter personne ?

—)o(—

Faillite dans l'ordre moral, faillite dans l'ordre économique ! Et M. Brulat de dire : « Une lassitude, née de grandes déceptions s'est produite dans les âmes d'élite. » — Hélas ! la lassitude est partout, la lassitude est chez tous.

J'accorde, toutefois, à l'éminent écrivain qu'elle se manifeste plus « supérieurement, » si j'ose ainsi m'exprimer, chez l'élite de la nation. La déception des Intellectuels s'aggrave, en effet, de ce fait, qu'aucun progrès ne semble avoir été accompli dans le domaine de la Pensée depuis que la Liberté, l'Egalité et la Fraternité constituent le plus clair des Ecritures administratives ou des paloires officiels. L'alcoolisme et la pornographie artistique ou autre ont, seuls, fait du chemin. Quant à la Démocratie, le mot, si l'on n'y prend garde, deviendra bientôt synonyme de voyeurcratie.

La même médiocrité, la même bêtise magistrale, la même nullité satisfaite, qui faisaient la joie de nos pères et qu'on espérait voir disparaître avec les derniers défenseurs du trône et de l'autel, se retrouvent — moins insolente — du haut en bas de l'échelle gouvernementale. Les mêmes gestes, les mêmes phrases — à peine quelques substitutions de mots. L'éditeur, qui réimprimerait les « Mémoires de Joseph Prudhomme, » ferait à coup sûr fortune.

—)o(—

Avec cela, il ne faut pas désespérer. Il faut croire M. Brulat lorsqu'il ajoute que « l'harmonie naîtra à la longue d'une évolution dont la rapidité même produit, fatalement, à certaines heures, de la confusion, de la trépidation, de l'ahurissement. — Mais pour que la République vive, il faut, sans tarder, régénérer une politique sociale qui se poursuit depuis quarante ans avec une *légèreté criminelle, par à-coups irréfléchis* sans ordre, sans méthode, et surtout sans but précis. On peut y arriver sans toucher au principe fondamental du Régime.

Entre la conception d'une société syndicaliste telle que l'entend le radical Paul Boncour et celle que préconise un royaliste à la façon de Charles Maurras, il y a moins de divergences que ne le supposent ceux qui ont l'adoration des mots et le culte des étiquettes.

En pareille matière, l'éclectisme n'est pas interdit ; or, il est à remarquer que les réactionnaires font plus souvent état des inconvénients du Régime actuel que des avantages de celui qu'il prône. Qu'il serait facile de diminuer grandement sinon de supprimer tout à fait une telle opposition !

La République est malade. Mais elle reste encore l'idéal de tous ceux qui ne veulent ni d'une réaction à outrance, ni d'une anarchie délicuescente. Elle étouffe sous les mots. Un changement d'air la rendrait forte et saine.

François CIAVALDINI.

M. MILLERAND

Voici quelques notes biographiques sur le nouveau Ministre de la Guerre que nous empruntons à la *France Militaire* :



M. MILLERAND
Ministre de la Guerre

M. Millerand est né en 1859. Il entra tout jeune dans la politique, où il débuta, en mai 1884, comme conseiller municipal de Paris, pour le quartier du Pussy ; il se consacra tout particulièrement, durant un séjour à l'Hôtel de Ville, qui dura un an et demi, aux diverses questions de l'enseignement.

En 1885, il entra à la Chambre, où député lors d'une élection partielle au scrutin de liste. Depuis, il ne l'a jamais quittée. Voilà donc vingt-sept ans qu'il siège au Parlement.

Collaborateur de M. Clémenceau au journal la *Justice*, puis rédacteur en chef d'un journal qu'il avait fondé, la *Voix*, il y combattit le boulangisme, avant de passer à la *Petite République*, d'où, à la suite de légères difficultés, il se retira pour rentrer à la *Lanterne*. C'est là qu'en juin 1899 M. Waldeck Rousseau vint le chercher pour lui confier le portefeuille du commerce. On était en pleine « affaire Dreyfus. »

Travailleur infatigable, le nouveau ministre réorganisa son département, surtout en vue de la future constitution d'un ministère du travail. Il fit voter la loi du 30 mars 1900, dite loi Millerand Colliard, qui réduisit de douze à dix les heures de la journée de travail. Au point de vue commercial, il réorganisa le Conservatoire des arts et métiers.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

FIGARO-NOEL
Huit planches hors texte en couleurs
Souvenirs d'Italie
Quatre aquarelles inédites
de PIERRE VIGNAL
Prix : 3 fr. 50 c. — Franco : 4.10

56. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

EVASION D'EMPEREUR

par le Commandant DRIANT

VII

DÉBARQUEMENT

— Croyez-vous à la stabilité de l' « Invisible ? » interroge le jeune homme, s'adressant à l'ensigne.

— Je crois que cette stabilité ne résisterait pas à une tempête comme celle qui se prépare ; si nous restons là, nous risquons d'être retournés et de nous trouver à un moment donné la tête en bas, au milieu des lames.

— Que faire, alors ?

— Nous enfoncer, répondit l'officier ; à dix ou douze mètres de profondeur nous retrouverons certainement le calme, et nous pourrons laisser passer l'orage... Ces sortes de « tornados » des mers équatoriales ne sont jamais de longue durée.

— On ne sait pas, objecta le vieux Tourtel ; ne vaudrait-il pas mieux profiter de ce que nous pouvons encore marcher à la vapeur, pour gagner droit sur l'île ?

— C'est cela... approuva le fils de Paoli. Cette tempête va nous servir, car les vigies placées sur tous les points dominants de Sainte-Hélène ne songeront guère à observer par le mauvais temps.

— Et encore si elles observaient, reprit le maître d'équipage, elles n'apercevraient sans doute pas notre minuscule esquif au milieu des vagues.

— Si elles l'aperçoivent, nous en serons vite informés, car dès qu'un bâtiment suspect est signalé à Sainte Hélène, une des batteries de côte tire un coup de canon. Il sera toujours temps de nous enfoncer, si ce signal nous parvient.

— Un coup de canon ! s'écria le vieux Tourtel en hochant la tête ; mais dans ce réduit clos et par ce vacarme, nous ne l'entendrions pas !

Cependant, le petit Ariot avait rallumé le foyer, la pression monta, la machine se mit en mouvement. Mais l'orage, lui aussi, avait monté, le ciel était devenu complètement noir, et de larges éclairs zébraient sans interruption l'horizon. Grâce à eux, le pic de Diane sortit de l'ombre et, l'œil fixé au habitot d'avant, l'ensaigne Dorel, la main droite sur la tige de manœuvre du gouvernail, dirigea l' « Invisible ». La pauvre soumarin n'avait pas de qualités nautiques et n'était pas construit pour affronter le mauvais temps, à plus forte raison pour tenir tête à la furieuse tempête qui se déchaînait.

Trois milles furent franchis à grand'peine ; le bateau tanguait furieusement, et les passagers, jetés les uns sur les autres, avaient toutes les peines du monde à assurer le fonctionnement des organes dont chacun d'eux était chargé. Soudain, il se pencha complètement à tribord ; un jet de vapeur jaillit du foyer, se répandit en fusant bruyamment dans toute la coque, et le petit Ariot s'écria :

— Nous sommes perdus !

Le sous-marin venait d'être couvert par une lame, et l'eau s'engouffrait par la cheminée, venait d'inonder le foyer.

— Abattez la cheminée et obturez l'ouverture ! cria l'ensaigne.

Une corvée d'eux suivit de près cet ordre, que le vieux Tourtel avait exécuté avec toute la promptitude possible. Il y eut un moment terrible : le bateau, toujours couché sur le flanc, allait-il se relever ? Maintenant le vieux Tourtel mastiquait d'étoupes le capot de fermeture de la cheminée ; l'opération paraissait interminable ; les quatre hommes ne se voyaient plus dans la boîte de vapeur qui s'épaississait autour d'eux ; un grondement continu remplissait l'étroit espace, celui du tonnerre, qui éclatait au dehors et le ciel et les vagues. La main sur le levier qui manœuvrait la pompe aspirante, le fils de Paoli avait besoin de tout son sang-froid pour ne pas recourir trop tôt au seul moyen capable de redresser l' « Invisible », celui d'introduire dans sa carène inférieure une certaine quantité d'eau.

— Est-ce fait ? demanda-t-il d'une voix fébrenne.

— C'est fait, répondit enfin le maître d'équipage.

On entendit le grincement de la poulie dentée qui commandait les pompes, et peu à peu, sous le poids du lest d'eau qui pénétrait dans sa carène, le sous-marin se redressa. En même temps il s'enfonçait, et à mesure qu'il gagnait vers les profondeurs, il semblait à ceux qu'il renfermait dans ses flancs que la tempête s'apaisait ; le grondement de la foudre ne leur parvenait plus qu'assourdi ; la fulgurante des éclairs ne mettait plus dans l'ombre opaque qui enveloppait hommes et machines que de légères teintes opalines, puis tout mouvement de roulis cessa. A la lueur d'un briquet, l'ensaigne nota la graduation barométrique : l' « Invisible » était à sept mètres au-dessous de la surface agitée. Vers le lever du jour, une légère lueur pénétra par les habitots ; on fit fonctionner la pompe foulante, mais à peine le sous-marin se fut-il rapproché de la surface qu'il redevint le jouet des vagues et jeta ses passagers alternativement d'une paroi à l'autre avec une brutalité inouïe. La tempête continuait, Paul Paoli décida de garder la profondeur de six mètres et, là, de rapetrir le sous-marin en marche à la main. On ne devait plus être loin de Sainte Hélène.

Mais sur quelle face allait-on l'aborder, c'est ce qu'il était impossible de déterminer, car le compas, affolé par les masses de fer de la machine et par la tension électrique développée par l'orage à l'intérieur du petit bâtiment, ne donnait plus que des indications contradictoires : l'aiguille de la boussole était folle. Ce qui manquait à l' « Invisible » de cette époque, c'était le « périscope » des sous-marins d'aujourd'hui. Cet instrument, indispensable en navigation sous-marine, consiste en un long tube de quatre mètres, terminé à sa partie supérieure par un prisme à miroirs : l'image des objets extérieurs, réfléchie à quarante-cinq degrés par ce prisme, traverse le tube et vient se dessiner sur une plaque de verre dépoli à l'intérieur même du kiosque de commandement. Un observateur peut ainsi avoir connaissance de tout ce qui se passe à portée du sous-marin, tout en se maintenant à une profondeur de quatre mètres. Faute de cet appareil, le sous-marin de Fulton devrait littéralement aveugle dès qu'il commençait à s'enfoncer, et cette lacune l'exposait à ne jeter sur un récif ou à heurter une carène de bâtiment.

A suivre.

C'est le juillet 1909 que M. Briand lui confia le portefeuille des travaux publics, des postes, télégraphes et téléphones.

Durant les quatre mois que dura ce second ministère, deux faits économiques importants, l'inondation de janvier 1910 et la grève générale des chemins de fer en octobre de la même année, donnèrent à son esprit pondéré et clairvoyant, à force d'organisation et de méthode, l'occasion de se manifester.

C'est lui qui fit voter par la Chambre l'autonomie des ports, que le Sénat vient enfin de sanctionner. Et, comme préface à cette grande loi, il s'entoura pour que fût votée toute une série de grands travaux pour Bordeaux qui permettront prochainement à ce port de répondre aux nécessités qui le pressent. Aux travaux publics, il sépara des autres la direction des mines et des chemins de fer d'intérêt secondaire, il institua l'office du tourisme, etc., etc. Aux postes et télégraphes, il apporta des simplifications accueillies favorablement par le public, en ce qui concerne les lettres recommandées et les mandats.

Quelques jours avant la retraite du cabinet dont il faisait partie, M. Millerand avait établi un programme postal et télégraphique où sont envisagées pour une période de dix ans toutes les améliorations à rechercher aussi bien pour le public que pour le personnel. De plus, il laissait complètement achevé à son successeur un projet relatif aux adjudications des grands travaux.

Une anecdote, pour achever de peindre l'homme qu'est le nouveau ministre de la guerre :

Il y a quelque temps, au cours d'une réunion publique, certain orateur qualifia M. Millerand de « nationaliste. » Aussitôt M. Millerand riposte par ces mots :

« Si c'est être nationaliste que de s'enorgueillir à rechercher la grandeur de son pays dans la force de l'armée et la puissance de la marine, eh bien, oui, je suis nationaliste ! »

En juin 1902, le cabinet Waldeck Rousseau se retirait, et M. Millerand reprenait sa place de député. C'est à ce moment qu'à propos d'un vote qu'il émit rétrouvant l'introduction dans les Bourses du travail du *Manuel du Soldat*, qui conseillait la désertion aux militaires, il fut exclu du parti socialiste.

De 1902 à 1906, il présida, à la Chambre, la commission d'assurance et de prévoyance sociales, qui élaborait, à ce moment-là, le projet des retraites ouvrières et paysannes.

En 1902, il présidait également le conseil d'administration du Conservatoire des arts et métiers, présidence qu'il ne quitta que le jour de son entrée aux travaux publics.

A LA CORSE

A mon ami AUGUSTE GAUDIN, Maire de Bastia

Je t'aime pour la plaine odorante et féconde,
La beauté de ton ciel, la tiédeur de ton air,
O Cyrnos, enchassée comme une perle blonde
Entre l'azur du ciel et l'azur de la mer ;

Je t'aime pour tes champs que la brise caresse,
Pour tes bois qui te font un magique décor ;
Pour tes côteaux pompés où la vigne se dresse,
Pour tes sommets capitonnés de neige d'or :

Je t'aime pour tes fils aux vertus héroïques,
Pour tes nobles enfants : Paoli, Sampiero ;
Pour tes fiers montagnards qui dans les temps stoïques
Volaient à ton secours au son du Colombo.

Je t'aime pour Celui qui remplit notre histoire,
Qui vit la vieille Europe asservir à ses lois ;
Qui ternit par l'éclat des splendeurs de sa gloire
Et les blasons dorés et les sceptres des rois ;

Et quand s'envolera le rêve de ma vie,
Lorsque j'aurai tracé mon suprême sillon,
Dormir me sera doux sur ta rive fleurie,
Sous ton dôme d'azur au splendide rayon.

Laurent SANTAMARIA.

Ajaccio, le 30 décembre 1911.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 17 janvier.

Les réalisations se sont accentuées et généralisées aujourd'hui, ce qui donne à notre marché une tenue générale de lourdeur. La Rente Française abandonne une nouvelle fraction à 95,32. Fonds Etrangers également plus faibles, sauf l'Extérieure. Les Sociétés de Crédit sont calmes, mais fermes, Crédit Lyonnais 1.530, Comptoir National d'Escompte 945, Société Générale 892.

Le Crédit Foncier est soutenu à 807. Les nouvelles obligations Communales 3 0/0 du Crédit Foncier, intéressantes pour tous les capitalistes sont particulièrement attrayantes pour la petite épargne. En effet, elles sont libérables sur une période de 3 ans et demi et avec leurs lots nombreux procurent des chances de fortune. En outre leur intérêt fixe doit être pris en considération ecant donné qu'il s'agit de titres de tout premier ordre dont la stabilité n'est plus à démontrer.

Le Suez poursuit son mouvement ascensionnel à 5.900. Les valeurs de transports « d'électricité se tassent. Charbonnages russes alourdis. Titres aurifères calmes. Rio 1.782.

Dans le compartiment Assurances, l'action de la Cie d'Assurances Générales sur la Vie monte à 7.960 contre 7.800 au début de l'année.

En Banque, les mines d'or sud-africaines accentuent leur réaction, ce qui ne surprendra pas nos lecteurs. Faiblesse des caoutchoucs. Les Industrielles restent irrégulières.

As comptant la Tanaho Mining est active cent traitée à 11.50.

Formant des actions des Chemins Français qui conservent toute leur avance précédente.

SARTENE

M. Jérôme de Rocca-Serra

Mercredi dernier, 9 janvier, ont eu lieu à Sartene, les obsèques de M. Jérôme de Rocca-Serra, commandeur du Mérite agricole. La douloureuse nouvelle avait attiré aux funérailles une foule nombreuse venue de tous les points de l'arrondissement pour rendre un dernier hommage à celui qui fut dans toute la force du terme un homme de bien.

M. Jérôme de Rocca-Serra, par la nature de son caractère serviable et empressé, par la délicatesse de ses sentiments, avait conquis la sympathie et l'affection de tous.

Taillé à l'antique, d'une franchise et d'une loyauté extrêmes, il marquait sa place dans ce vieux Sartene où sa mémoire vivra longtemps encore.

Après avoir fait ses études au Lycée de Montpellier, il s'adonna, tout jeune encore, aux travaux des champs qui furent la principale passion de sa vie.

Président du Syndicat agricole de Sartene, membre des diverses commissions destinées à encourager l'agriculture et l'élevage, tout ce qui pouvait intéresser le bien général sollicitait son activité et stimulait ses efforts. Dans sa vie, la politique avait eu aussi sa part, et avec un désintéressement sans égal, il s'employa de toutes ses forces au développement des idées républicaines, démocratiques et sociales dans l'arrondissement de Sartene.

A ces divers points du vue la vie de M. Jérôme de Rocca-Serra est un exemple : le travail et la loyauté, l'honneur et la droiture, voilà des vertus qui furent pour lui autant de principes immuables et forment pour la famille, à qui nous adressons nos condoléances émues, un héritage des plus précieux.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Leca, président du Tribunal civil ; François de Peretti, bâtonnier de l'Ordre des Avocats ; Jules Casanova, avoué ; Comparetti ; Jean Durazzo et Dominique Casanova d'Arracciani, propriétaires à Sartene.

A la sortie de la messe, place de Porta, deux discours ont été prononcés par MM. François de Peretti et Casanova d'Arracciani.

Le *Petit Bastiais* adresse à Mme Veuve Aurélie de Rocca-Serra, à M. François de Rocca-Serra et à leur famille, l'expression émue de ses condoléances les plus attristées.

Oraison funèbre prononcée sur le cercueil de M. Jérôme de Rocca-Serra, par M. de Peretti.

Mesdames, Messieurs,

C'est vers l'épouse admirable d'affectueux dévouement, vers le meilleur des fils, que se porte avant tout ma pensée, dans la dure épreuve qu'ils subissent.

Puisse la part attristée que nous prenons tous à leur deuil descendre sur eux comme un baume réparateur, lavant la plaie, cicatrisant la blessure.

C'est que celui dont tant de parents et d'amis, groupés pour l'hommage suprême, pleurent la fin prématurée, laisse dans leur cœur un vide difficile à combler.

Jérôme de Rocca-Serra fut, en effet, un de ces pères de famille qui peuvent être proposés comme modèle.

Personne, plus que lui, ne sut ensoleiller son intérieur, dans les temps heureux, et ne ressentit de plus vifs chagrins, quand le malheur le frappa dans la personne d'une fille adorée à laquelle il avait préparé un sort enviable.

Et cet amour des siens, qui est toujours la caractéristique de qualités maîtresses, s'extériorisait en une extrême bonté pour tous ceux avec lesquels les hasards de la vie le mettaient en rapport.

Il n'avait pas seulement, comme tant d'autres, la solidarité humaine sur les lèvres ; il la pratiquait, dans la plus large acception du terme.

Nulle infortune ne le trouva indifférent ; en toute circonstance, il avait les mains ouvertes pour les déshérités de la vie.

Et sont nombreux ceux chez lesquels pousseront longtemps la fleur du souvenir.

Homme de race, allié aux familles les plus considérables du pays, il eut toujours la dignité de son nom, et ne connut aucune défaillance.

C'est pour cette raison qu'il recevait, chaque fois que l'occasion s'en présentait, les marques les moins douteuses de l'estime qu'il savait inspirer.

Fondait-on une association quelconque d'intérêt privé ou général, c'était à lui qu'on recourait pour lui en confier la direction, sans que jamais il en ait tiré vanité, on ait voulu s'en prévaloir pour un avantage personnel.

Il n'a rien sollicité des pouvoirs publics, et cependant il lui fut décerné la plus haute distinction du Mérite agricole, car c'est vers l'agriculture qu'il avait tourné toute son intelligence, toute son activité, montrant à ses concitoyens que la terre, plus que toute autre chose, assure l'indépendance morale et matérielle.

Voilà l'homme privé dont la vie ne fut pas longue (à peine 63 ans), mais fut bien remplie.

Et maintenant, quelque soit mon désir de ne point glisser sur le terrain brûlant de la politique, je ne veux point laisser disparaître la républicain éprouvé, sans rendre un témoignage public à la sincérité, au désintéressement de ses convictions.

Dès son plus jeune âge, disciple d'Alexandre Bartoli, il lutta pour la conquête de toute les libertés, avec un courage qui ne s'est point démenti : d'autres recueillent les fruits d'un labeur auquel il n'eut pas aucune part.

Il s'est contenté, lui, du devoir accompli.

Ne m'en veuillez pas, Jérôme de Rocca-Serra, d'avoir peut être froissé votre modestie, mais on doit la vérité aux morts, et, si vous l'entendez, c'est une voix amie qui vous parle.

Adieu !

Discours prononcé par M. Dgue Casanova d'Arracciani

Messieurs,

Un maître en l'art de bien dire vient de vous retracer avec son talent habituel la vie à grands traits de notre cher mort.

Je viens à mon tour, au nom des nombreux parents et amis personnels, déposer sur cette tombe le juste tribut de regrets, l'hommage ému et respectueux qui lui sont dûs à tant de titres et adresser notre dernier salut à celui que nous pleurons tous aujourd'hui.

Après une longue et douloureuse maladie que n'ont pu conjurer les efforts de la science la plus renommée et les soins dévoués d'une compagne incomparable et du meilleur des fils, Jérôme de Rocca-Serra s'éteignait avant-hier dans la paix du Seigneur, à peine âgé de 63 ans.

Que vous dire, Messieurs, que vous ne connaissiez déjà ? Possesseur d'une grande fortune territoriale, Jérôme de Rocca-Serra aurait pu couler de longs jours heureux et tranquilles dans le repos de l'aisance. Mais, esprit hardi, intelligent, actif, il s'adonna résolument aux grands travaux des champs, et contribua ainsi puissamment par ses sages méthodes, ses innovations heureuses, à donner dans notre pays, une grande impulsion à l'agriculture. Son domaine de Gimmeta-Grossa, qu'il avait créé tout seul et mis en rapport, où il savait mêler l'utile à l'agréable, faisait l'admiration des nombreux visiteurs et des hommes les plus compétents. Aussi la Gouvernement de la République, appréciant à leur juste valeur ses importants travaux, n'hésita pas à lui octroyer la croix de commandeur du Mérite agricole et, d'un avis unanime, distinction ne fut jamais mieux méritée.

Les étrangers de distinction, les hauts fonctionnaires de tous ordres recevaient dans sa maison la plus grande hospitalité qu'il n'accordait que dans un but d'intérêt général, pour le plus grand renom de notre pays et avec le plus grand désintéressement.

Jérôme de Rocca-Serra possédait en outre les plus hautes qualités d'un noble cœur. Toute sa vie il fut l'époux modèle, le père admirable et tendre, le bon parent, l'ami sûr et fidèle qui ignorait les défections : il unissait en un mot toutes les vertus qui seules, sur cette terre, peuvent donner la plus grande part de bonheur. Oui, c'est encore une belle figure de notre vieux Sartene qui s'en va... Aussi sa mort a t elle suscité des regrets unanimes et profonds dans notre chère ville.

Les dernières années de sa vie furent attristées par la perte d'une fille chérie et tendrement aimée. Il supporta cette épreuve avec courage et résigna in... Mais elle devait, par contre coup, ébranler une si forte constitution...

Mon cher François, mon parvus ami... Ton cœur est meurtri au doux printemps de la vie... Ton cœur aujourd'hui encore est brisé par la douleur... Quelle consolation pourrons-nous t'apporter ? Ma parole écrite ou parlée ne le peut, elle reste muette et je me sens impuissant...

Mais tu trouveras dans la tradition paternelle l'exemple des plus belles vertus. Tu sauras y puiser l'énergie nécessaire pour supporter avec résignation les rudes épreuves de la vie, et te soumettre aux décrets impénétrables de la Providence. Au foyer maternel, tu sauras rester l'ange consolateur.

Puissent ces regrets unanimes, ce grand concours de parents et d'amis, de toute une population éplorée qui se presse autour de ce cercueil, ces marques de respectueuse sympathie, adoucir votre douleur, y apporter le baume consolateur.

Et maintenant, mon cher Jérôme, alles jouir dans la paix du Seigneur de la belle place que vous auront méritée toute une vie bien remplie et surtout une fin si chrétienne, juste récompense que Dieu seul accorde à ses élus dans l'Eternité.

Adieu, Jérôme, reposez en paix !

Rhum Mangoustan

Petite Gazette

Le Temps

Après plusieurs jours de mauvais temps, nous avons eu, enfin, une journée passable.

Dans la matinée, il faisait même très beau, et malgré certains nuages menaçants, tout faisait espérer une journée des plus splendides.

Cependant, l'après-midi, le ciel s'est couvert obscurci, et nous avons eu quelques légères averses de pluie fine et serrée.

Malgré tout, bravant ce temps menaçant, les Bastiais, las de rester calfeutrés à la maison, se sont décidés à mettre le nez dehors.

Du beaux masques ont sillonné nos rues et nos boulevards pendant l'après-midi, et nos grandes artères ont présenté une animation extraordinaire.

C'était, en effet le premier dimanche de carnaval. La jeunesse s'amuse... tant mieux !

Gendarmerie

Les officiers dont les noms suivent sont classés pour être admis dans la gendarmerie : MM. Concaldi, capitaine au 3e bat. d'infanterie légère d'Afrique ; Agostini, lieutenant au 6e rég. de chasseurs.

Postes et Télégraphes

Sont nommés facteurs des postes : à Aix, M. Leca, ex soldat au 11e colonial ; à Fugesa, M. Lucca, ex soldat au 3e zouaves ; à Marthebart, M. Aitelli, ex soldat au 163e ; à Meyronel, M. Pietri, ex soldat au 22e colonial.

Décès

Nous recevons de Paris la nouvelle de la mort de Mme Noël Antonini, née Mauquerc de La Motte, veuve du sous-directeur honoraire au Ministère de l'intérieur. Elle était la belle-mère de M. Guyot-Sionnest, avoué près le tribunal civil de la Seine, et de M. Dubois, ingénieur des arts et manufactures.

Nouvelles coloniales

Sont nommés à l'emploi d'administrateur adjoint des colonies de 3e classe MM. les adjoints de 1re classe : Casanova Toussaint, aux affaires indigènes de l'Afrique occidentale ; de Alma Jacques-Vincent, des services civils de Madagascar ; Vincentelli Michel-Augustin, des services civils de l'Afrique équatoriale ; Istria Joseph-Marie, des services civils de Madagascar.

Récompenses honorifiques

Ont été décernées les récompenses suivantes pour services rendus à la Mutualité, pour actes de courage et de dévouement et de secours, au cour des épidémies :

Médaille d'argent : MM. Delgodere Emmanuel, secrétaire de la société des arts et métiers d'Alger ; Acquatella Simon, vice président de la société La Corse d'Alger ; Casanova Joseph, médecin de colonisation à Bon-Hedjar, a prodigué ses soins avec dévouement aux malades atteints de typhus.

Médaille de bronze : M. Rossi Gustave, vice président de la société des Corses d'Alger, Mme Palazzi Marie-Françoise, secrétaire, et M. Liberati Auguste, trésorier de La Corse d'Alger, Rocca Eugène, du bureau des employés de marine à Constantine, Nicolai Antoine, instituteur à Maison-Carrée. Nicoli François, administrateur adjoint au Telagh, a fait preuve d'un grand dévouement en sauvant plusieurs personnes sur le point de se noyer, Acquaviva Joseph, infirmier à l'hôpital civil d'Uran, s'est signalé par son dévouement pendant l'épidémie de typhus.

Sûreté générale

Sont inscrits sur le tableau d'avancement de 1912, dans le personnel des fonctionnaires de la sûreté générale : pour une promotion de classe, MM. Lanfranchi, inspecteur de police mobile, de la 10e brigade : Borelli commissaire spécial de 1re classe, à Marseille ; Giudicelli, commissaire spécial adjoint de 1re classe, à Menton ; les commissaires spéciaux adjoints de 3e classe Nicolai, à Valenciennes, Vincensini, à Marseille ; Vincentelli, commissaire central de 1re classe, à Marseille ; les commissaires centraux de 2e classe Franceschi, à Marseille, Hennequin, à Bastia, Villa, à Ajaccio ; les commissaires centraux de 3e classe Alfonsi, à Château-Renard, Ambrogi, à Rethel ; les commissaires de 4e classe Colombani, à Bressuire, Ogliastroni, à Chambon, Cheroni, à Corte.

Justice militaire

M. Mattei, sergent au 3e d'infanterie, est nommé sergent surveillant des établissements pénitentiaires à la prison de Paris.

M. Corlotti, sergent-major surveillant au pénitencier d'Albertville, passe à la prison de Toulouse.

M. Pietri, sergent surveillant au pénitencier du fort Gassion, passe à l'établissement pénitentiaire mixte de Tunisie.

Vêtements

Les vêtements pour hommes, dames et enfants, qui sont confectionnés à la Maison J. CARBUCCIA ET FILS, se recommandent par l'élégance de la coupe, le fini du travail et la modicité du prix.

Un coupeur émérite est attaché à cette importante Maison.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Henri Pellettier et leurs enfants ;

M. et Mme Jules Pellettier et leurs filles ;

M. et Mme Alfred Mebelle et leurs enfants ;

M. et Mme Joseph Pellettier ;

Les familles Anoletti, Veuve Gandolfi, Bonavita, Veuve Gentil, Gentil, pharmacien, Taclot, Orillat, de Bastia ; Gentil et Gandolfi, de Marseille ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR FRANÇOIS PELLETIER

leur fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé à Aix en-Provence, à l'âge de 27 ans.

Les obsèques auront lieu mardi à Aix.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

M. et Mme Mathieu Parieani et leurs enfants ; Mme et M. Paul Orsini ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADEMOISELLE LUCIE PARLEANI

et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui 22 janvier, à 2 heures de relevée.

On se réunira, rue de l'Opéra, 3.

(SARTENE)

Mme veuve Aurélie de Rocca-Serra, née Citadella ; M. François de Rocca-Serra, Docteur en Droit, avocat à Sartene, et sa fille Marie-Antoinette ; M. Jean Ogliastroni, directeur de l'Administration Pénitentiaire de Lyon ; Mme Françoise Citadella ; M. et Mme Nicolas Trani et leurs enfants ; Mme Hausser et leurs enfants ;

Les familles Franciosi de Cervione, Gambini de Corte, de Susini Noël d'Ajaccio, Sampolo de Calcatoggio, Gierzynski, Rossi, Durazzo, Orsini, de Giovanni, Polidori, Pietri, de Rocca-Serra, Colonna d'Istria, Forcioli-Rotili, de Peretti de la Rocca, Peretti, Casazzi et Galloni d'Istria d'Olmeto, Casanelli d'Istria, Paraldi de Comènes, Dragacci, Bortoli, Casanova d'Arracciani, Susini de Serra-di-Scopamène ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

MONSIEUR JÉRÔME DE ROCCA-SERRA

Commandeur du Mérite Agricole
Propriétaire à Sartene

leur époux, père, beau-père, grand père, beau-frère, neveu et cousin, décédé à Sartene, le 9 janvier 1912, à l'âge de 63 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

Priez pour lui !

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

TRÈS GRAVE Incident FRANCO-ITALIEN

Un Télégramme du Gouvernement Français *falsifié* par le Gouvernement Italien

L'INCIDENT DU « MANOUBA »

Paris, 21 janvier.

Nous avons annoncé hier, la mise en liberté du vapeur *Manouba*, aussitôt après le débarquement des 29 passagers turcs qu'il avait à son bord.

Plusieurs journaux avaient expliqué que les ordres du gouvernement, formellement contraires au débarquement, étaient parvenus au commandant Coste, par l'intermédiaire du consul de France à Cagliari, après qu'il avait déjà eu la faiblesse de céder aux instances des autorités italiennes.

Il résulte, au contraire, que les choses ne se sont nullement passées de cette façon, et que les ordres du gouvernement français auraient été tout simplement falsifiés par le gouvernement de S. M. Victor-Emmanuel III.

Le commandant du *Manouba* interrogé, en effet, à ce sujet, a déclaré qu'il n'a livré les passagers turcs qu'il avait à son bord, que sur l'ordre télégraphique officiel reçu par le Consulat de France à Cagliari.

D'autre part, le gouvernement français affirme qu'il a envoyé un ordre exactement contraire à celui que le Consul de France déclare avoir reçu.

Cette contradiction flagrante, qui donne à cette affaire une singulière gravité, ne peut s'expliquer que par une transformation mystérieuse que la dépêche aurait subie en cours de route.

On se demande, dans les milieux diplomatiques, qui a pu commettre cette forfaiture de falsification, si ce n'est le gouvernement intéressé.

Il est certain que dans ces conditions l'incident du *Manouba* est encore loin d'être résolu.

GRAVES COMPLICATIONS

Les passagers turcs du « Manouba » prisonniers de guerre

Paris, 21 janvier.

Les 29 passagers turcs qui se trouvaient à bord du *Manouba*, sont détenus dans la prison de Cagliari, comme prisonniers de guerre.

Il est cependant avéré que ces passagers appartenaient à la Société de secours turque du Croissant Rouge, et que, par conséquent, le caractère de cette mission humanitaire les plaçaient sous la protection des droits internationaux.

LES ORDRES du Gouvernement Français

Note officielle

Le Ministère des Affaires étrangères a communiqué ce soir une note à la presse, relative aux ordres qui ont été transmis au représentant de la France à Rome, au sujet de l'incident du *Manouba*.

Le Gouvernement français demande à l'Italie la restitution immédiate des 29 passagers turcs du *Manouba*.

Il estime, en effet, que c'est à lui seul qu'il appartient de vérifier leur identité, à savoir s'ils appartiennent au « Croissant Rouge » comme le déclare le Gouvernement ottoman, ou s'ils sont officiers belligérants, comme le soutient le gouvernement italien.

TUNIS

L'ARRIVÉE DU "CARTHAGE"

Grande Manifestation

Paris, 21 janvier.

Le *Carthage* est arrivé hier soir à Tunis.

Une grandiose manifestation avait été préparée par la population, et, au moment où le vapeur accostait à quai, ce fut un enthousiasme indescriptible d'une foule de plusieurs milliers de personnes.

Des hourras répétés saluent le navire.

Le commandant Thémèze est acclamé, et s'élèvent de toutes parts les cris de : « Vive la France ! »

Les passagers s'écrient victorieusement : « L'aéroplane et le courrier sont là ! » et la foule applaudit longuement.

Des mesures avaient été prises pour empêcher tout désordre.

Un vin d'honneur à M. Cazalet

Un vin d'honneur a été offert, dans la soirée, au sympathique M. Cazalet, président de l'Union des Sociétés de Gymnastique de France, qui se rendait à Tunis, à bord du *Carthage*.

Au cours de ce vin d'honneur, un délégué de la Résidence générale a porté un toast vibrant à M. Cazalet.

Après lui, le général Pistor a bu à la prospérité des Sociétés de gymnastique et à la France.

M. Cazalet a été l'objet d'une ovation enthousiaste de la foule.

L'arrivée du « Manouba »

L'arrivé du *Manouba* à Tunis a été accueillie par la population avec une grande joie.

Au moment où les officiers français mon'èrent à bord, les passagers français massés à l'arrière entonnèrent la *Marseillaise* qui fut saluée par la foule de chaleureux applaudissements.

Incident anglo-italien

LE NAVIRE *AFRICA* saisi par une canonnière italienne

Paris, 21 janvier.

Les incidents internationaux avec l'Italie se multiplient ces jours-ci, d'une façon exceptionnellement grave.

Le gouvernement italien semble décidé à exercer la police des mers avec une sévérité très ombrageuse, et c'est ainsi qu'à tour de rôle, les navires européens subissent l'inspection des vaisseaux italiens de toute catégorie, qui sillonnent la Méditerranée.

Une canonnière italienne a saisi l'*Africa* qui se rendait de Hodendah à Aden.

Une inspection en règle fut passée à bord de ce navire, et deux officiers turcs qui s'y cachaient, ont été faits prisonniers.

Parmi ces officiers, on cite notamment le colonel Reza-Bey.

Cet incident anglo-italien sera réglé par la voie diplomatique.

La Conquête de l'air

UN EXPLOIT de John Verrept

Le record de la hauteur

Paris, 21 janvier.

Le chef pilote aviateur John Verrept vient de battre le record de la hauteur avec passagers.

Verrept, après avoir embarqué deux de ses amis à bord de son monoplan, s'est envolé superbement dans la direction de Paris, et a évolué à une hauteur de 1.075 mètres au-dessus de la capitale.

Verrept, après son atterrissage a été chaleureusement félicité de son bel exploit.

EN AUTRICHE

Mort du Nonce du Pape

Paris, 21 janvier.

Mgr Bavona, nonce du Pape à Vienne, est décédé hier, après une longue et douloureuse maladie.

Le successeur de Mgr Bavona est déjà désigné en principe ; ce serait Mgr Aversa.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
33, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique la Hollande, le Portugal l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Petit avertissement

Le vapeur *Saint-Jean*, par suite du mauvais temps, qu'il vient d'essuyer, n'arrivera dans notre port que dans les premiers jours de la semaine prochaine.

Grand Hôtel d'Europe

Veuve COLOMBANI
3 et 5 rue de l'Opéra, BASTIA
ancien propriétaire de l'Hôtel du Lycée
Successeur

Déjeuners . . . 2 francs.
Dîners. . . . . 2 francs.

Pensions à prix réduits pour familles
Service irréprochable. — Grand salon et vaste jardin pour Noces et Banquets.

N. B. — Cet hôtel, qui a été complètement mis à neuf, se recommande par une installation moderne et une cuisine très soignée.

AVIS

Une importante Compagnie des fiacres-automobiles du Continent demande des élèves-conducteurs qui devront être âgés de 25 à 35 ans, à des conditions particulièrement avantageuses.

Pour tous renseignements s'adresser au plus tôt à Taxi-autos, 23, rue de l'Opéra, au 2e étage, à Bastia.

A L'OCCASION DE L'OUVERTURE
DES NOUVEAUX MAGASINS
AU PETIT LOUVRE
(Anciens Magasins Thiers Frères)
DES LOTS CONSIDÉRABLES DE MARCHANDISES SERONT SACRIFIÉS
à partir de lundi 21 janvier

Avis aux NÉGOCIANTS

GRANDE CHOCOLATERIE J. LORRIN
Usine électrique modèle à Lyon
QUALITÉ INCOMPARABLE

Passage du Voyageur, agent général pour la Corse.
S'adresser au Grand Hôtel de France à M. Louis FRANCESCHI.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
165 Fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, Boulevard Riquier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Toujours en poterie et en gris.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS à planchers et PLATS ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils modernes de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

Jean GRAZIANI
Ancien premier clerc de Notaire
8, Boulevard du Palais, au 1er
Assurances : Vie. — Incendie. — Accidents
Contentieux
Recouvrements de Créances — Risques d'Incendie
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque
Rédaction d'Actes Sous Seings privés
Établissements de Comptabilités. — Bilans

VIN DU CAP CORSE
au Quinquina
préparé d'après la formule L.-N. Mattei
Chevalier de la Légion d'Honneur
Commandeur du Mérite Agricole
Apéritif — Tonique — Fortifiant
Marque déposée - Se méfier des imitations

CÉDRATINE
Grande liqueur de marque

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier.

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
BASTIA QUINQUINA
Vin du Cap au Quinquina Bourgeois frères


Maximum de lumière
Maximum de durée
Minimum de volume
Telles sont les qualités incontestables de la lampe électrique de poche
« Radia »
En vente chez les Débitants de Tabacs et à Ajaccio, chez M. Léon SERRA, 9, Cours Napoléon.
Représentant concessionnaire pour le Département de la Corse: Maison Ch.-F. POGGIOLI, Bastia.

Epicerie de la Gare
Mme ORESTE BIAGINI
Denrées Coloniales. - Grains. - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances
BISCUITS DE LUXE
Conserves alimentaires
Produits de choix. — Faïencerie
VINS FINS et CHAMPAGNE
VIN DE TABLE A 0.50 & 0.60 LE LITRE
Vinaigre à 0.30
CHEVERIN

MAUX DE JAMBES
Nous voudrions persuader les malheureux atteints de Plaies variqueuses, Dartres, Eczémas, Clous, Furoncles, Démangeaisons ou de toute autre Maladie de la Peau que l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER est le remède incomparable, qui soulage dès la première application et guérit radicalement.
M. Depensier, Pharmacien à Rouen.
Marseille, le 30 Novembre 1906.
Votre Eau Précieuse Depensier a très bien réussi dans les cas où je l'ai employée.
Docteur GRATELAIN.
L'Eau Précieuse Depensier se trouve dans toutes les pharmacies ; le flacon 3 fr. 50. Pour recevoir franco adresser mandat-poste à Pharmacie Depensier, 47, rue du Bac, à Rouen. Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guiderdoni.

Ne pas oublier que l'Amaro Mattei est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

Le meilleur des Cigare à 10 c. est sans contredit le CIGARE MATTEI
Se demander dans tous les débits de tabacs.

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations
CÉDRATINE
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 23 — MARDI 23 JANVIER 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 6 h. 48 m. — Coucher, 4 h. 13 m.
Premier quart., le 26. — Pleine Lune, le 2
Fête d'Aujourd'hui : Fian. de Notre Dame.
Fête de Demain : Saint Timothée.

22 JANVIER

ENFIN!

La Chambre, d'accord avec le gouvernement, a inscrit en tête de son ordre du jour le débat sur la réforme électorale.

Enfin ! oui, enfin ! car, quelle que soit l'opinion que l'on professe en cette matière, il n'est pas admissible qu'une semblable question soit toujours posée et ne soit jamais résolue.

L'argument, par excellence, des proportionnalistes, est assurément de soutenir que tous les partis doivent être représentés à la Chambre, en proportion de leurs forces dans le pays.

Or, pour atteindre ce résultat, il est d'abord indispensable que les partis s'organisent, fixent leurs frontières et sachent sur quel terrain ils doivent poursuivre leur propagande et livrer bataille. Pour cela, il faut tout d'abord connaître le système électoral qui présidera aux consultations prochaines du suffrage universel. Tous les partis ont un égal intérêt à être fixés sans retard : c'est pourquoi la Chambre a été unanime à accepter pour lundi l'ouverture de la discussion.

Il n'en demeure pas moins que la question reste entière de savoir quel système vaut mieux que les autres et quel mode d'élection l'emportera.

Pour ma part, je reste fidèle à la doctrine que j'ai toujours défendue et qui a, au moins, ce clair mérite d'avoir été toujours celle de la tradition et du parti républicain.

C'est la doctrine majoritaire ; elle est inscrite dans deux systèmes : le scrutin de liste et le scrutin d'arrondissement.

Pour des raisons circonstancielles, le parti républicain a dû se résigner à la pratique quasi constante de ce dernier mode d'élection ; mais en théorie et en principe il a sans cesse manifesté ses préférences pour le scrutin de liste pur et simple.

En vérité, son triomphe, à cette heure, ne ferait pas l'ombre d'un doute si nos amis des départements, où les républicains sont en minorité, ne se raidissaient contre une réforme qui pourrait les évincer.

Je sais bien qu'ils n'obéissent à aucune considération égoïste ou personnelle et qu'ils s'inquiètent surtout de voir perdre pour la République des départements entiers.

Mais leurs objections ne sont pas nouvelles et déjà Goblet, en 1885, leur répondait : « Certains de nos collègues, disait il, se sentent émus par la crainte de perdre pour la République quelques départements dans lesquels les républicains ne sont pas encore en majorité. On fait des statistiques, on les colporte, on se les montre pour s'enhardir dans la peur du scrutin de liste... je vous avoue que je ne puis partager ces scrupules et voici pourquoi : Nous vivons sous l'empire de la loi du nombre. J'entends bien que les minorités doivent être respectées, qu'elles ne doivent pas être opprimées par les majorités. Les minorités ont un droit : c'est d'être entendues. On leur doit la parole, on leur doit la liberté de discussion pleine et entière ; mais quand la discussion a eu lieu — et elle a lieu devant le suffrage universel — il faut bien que la majorité l'emporte : je ne crains pas que cette majorité arrive trop nombreuse dans l'enceinte où se fait la loi et où se donne la direction politique, ce qui est l'affaire des majorités. »

Tel était le langage de M. Goblet, radical-socialiste M. Constans, modéré, n'était pas moins catégorique : « Par le scrutin de liste, disait-il, vous rentrerez dans la véritable tradition républicaine. »

Après Goblet, après Constans, avec tous les vieux républicains, c'est là ce qu'il faudrait répéter à la tribune du Parlement : Le R. P. et même le R. M. nous feront sortir de la tradition républicaine, de la vérité du régime républicain. Nous les subirons, si on nous les impose, nous livrerons avec énergie la bataille sur le terrain qui sera choisi ; mais dès maintenant, nous dirons avec M. Léon Bourgeois : « Autant je comprends qu'on fasse la délicate expérience de la R. P. dans certaines élections d'ordre purement administratif, voire même dans les élections municipales, autant, lorsqu'il s'agit de la direction politique du pays, *j'en redouterais les effets pour notre démocratie.* »

Ce sont là des avertissements autorisés qu'il convient de faire entendre aux républicains avant que le sort n'en soit jeté.

PAUL BOURELY,
Député de l'Ardèche.

SÉNAT

LES ÉLECTIONS DE LA CORSE

Séance du 16 janvier 1912

M. le président. — La parole est à M. Rion.

M. Charles Rion, rapporteur. — Au nom du 6e bureau, j'ai l'honneur de déposer sur le bureau du Sénat le rapport sur les élections sénatoriales du département de la Corse.

M. le président. — Veuillez donner lecture de votre rapport.

M. le rapporteur. — Messieurs, les élections sénatoriales du 7 janvier 1912 dans le département de la Corse ont donné les résultats suivants :

1er tour

Electeurs inscrits, 792.
Nombre de votants, 776.
Suffrages exprimés, 776, dont la majorité absolue est de 389.

Ont obtenu :

MM. Paul Doumer	455 voix
Gavini	450 —
Gabrielli	426 —
de Casabianca	390 —
Pugliesi-Conti	213 —
Giacobbi	211 —
Cuneo d'Ornano	122 —
Félix Decori	81 —

Les élections sénatoriales de la Corse se sont accomplies de la façon la plus normale, à en juger par le procès-verbal officiel qui attribue en suivant l'ordre des chiffres :

A M. Doumer 455 voix ;
A M. Gavini 450 voix ;
A M. Gabrielli 426 voix ;

le dernier de cette liste obtenant ainsi 100 voix de plus que le premier de la liste opposé, M. de Casabianca, qui ne réunissait que 390 voix sur son nom, les autres n'ayant que 213, 211 et 122 voix.

Par ailleurs, le procès-verbal constate que le nombre des électeurs inscrits était de 792, que celui des votants, d'après la liste d'émargement, était de 776, et que le nombre des bulletins trouvés dans l'urne a été également de 776.

La majorité absolue était donc de 389 voix ; aussi MM. Doumer, Gavini et Gabrielli ont-ils été régulièrement proclamés sénateurs.

De plus, le procès-verbal constate qu'aucune protestation ni observation ne s'est produite au sujet de ces résultats.

Depuis, deux protestations sont parvenues à la questure ; l'une, signée de M. la capitaine en retraite Pierre Casabianca, qui se borne, en y joignant des journaux locaux de polémique, à affirmer qu'il a retiré sa candidature, une heure avant l'ouverture du scrutin, qu'à raison d'actes de corruption qui ont provoqué son indignation mêlée de pitié, dit-il, mais qui ne précise ni affirme aucun fait de nature à retenir l'attention du bureau.

La seconde protestation, signée de deux anciens sénateurs, MM. Pierre Paul de Casabianca et Giacobbi, parle également d'actes de corruption et de l'intervention dans la lutte de magistrats, dont plusieurs n'auraient pas craint de distribuer des bulletins pendant les opérations électorales et dont d'autres auraient fait publiquement des démarches auprès des délégués sénatoriaux pour les déterminer à accorder leurs suffrages à M. Paul Doumer et aux candidats de sa liste.

Comme aucun fait précis n'était affirmé dans cette protestation pas plus que dans la première, votre 6e bureau ne s'y serait pas davantage arrêté si les protestataires n'avaient ajouté qu'ils se réservaient de produire un mémoire ampliatif dans lequel ils devaient indiquer avec précision les faits allégués et qui, d'après eux, étaient de nature à entraîner l'annulation des opérations électorales, se réservant en même temps de demander au Sénat d'ordonner une enquête à ce sujet.

Votre bureau avait, en conséquence, décidé d'attendre jusqu'à la semaine suivante pour permettre à ces protestataires de lui faire parvenir les documents qu'ils annonçaient.

Or, rien n'est parvenu à la questure.

Dans ces conditions, votre 6e bureau vous propose à l'unanimité de valider les élections du département de la Corse.

M. le président. — Je mets aux voix les conclusions du 6e bureau.

(Ces conclusions sont adoptées. — MM. Paul Doumer, Gavini et Gabrielli sont admis comme sénateurs du département de la Corse).

La Probité des Corses

Les adversaires de la liste Gavini ont déposé une protestation contre l'élection de Doumer à l'un des sièges sénatoriaux de la Corse, sous prétexte que des manœuvres corruptives ont eu lieu la veille du vote.

C'est là une chose bien faite pour étonner ceux qui connaissent tant soit peu l'île et ses habitants. Accuser les Corses de vénalité, c'est commettre une basse calomnie contre laquelle proteste l'histoire toute entière du pays. Plus que partout ailleurs, en Corse, les élections sont le résultat d'un enthousiasme sincère. Et rien n'est plus facile que de le démontrer.

En 1848, la Corse choisit Louis Blanc pour la représenter à la Chambre des députés. Était-ce pour son argent ? Il n'en avait pas, tout le monde le sait, mais son talent d'écrivain et d'orateur avait suffi à le désigner aux suffrages de l'île.

Quelques années auparavant, sous le régime du suffrage restreint, on avait vu mieux encore. Les Comités ne s'entendant pas sur le choix d'un candidat, on élut cette fois-là aussi un grand homme, Pascal Paoli... mais il était mort depuis de longues années ! L'élection fut annulée. Il y avait peut-être là aussi de la corruption, n'est-ce pas ?

En 1845, Denis Gavini, dont la situation de fortune modeste était proverbiale, fut élu à son tour. C'était un brillant avocat d'avenir que les Corses espéraient voir ministre plus tard.

Si l'on étudie l'histoire, la probité des Corses apparaît plus éclatante encore. Lorsque Talleyrand, peu scrupuleux, proposa à Napoléon Ier d'acheter Pozzo-di-Borgo, l'ennemi de la France et l'âme des coalitions, l'Empereur lui répondit : « Vous ne

---

57 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

EVASION D'EMPEREUR

par le Commandant DRIANT

VII

DÉBARQUEMENT

Aussi, vers deux heures de soir, l' « Invisible » émergea de nouveau pour reconnaître sa position. Il était temps ; on n'était plus la pic de Diane qui se dressait dans le champ des hublots, mais une haute muraille de falaises contre laquelle on était menacé d'être jeté par la violence des lames...

Le sous-marin s'en éloigna aussitôt d'un demi-mille. A cette distance, Paoli fit le point. Le vent était tombé en partie ; le pic de Diane apparaissait très proche, dominant la mer de près de trois mille pieds.

On avait été porté par les courants ou par la tempête sur la côte nord, à hauteur d'un petit groupe d'îles que le jeune homme avait reconnues pendant son voyage à Sainte Hélène, et que les habitants appellent les « Aiguilles, » à cause des roches effilées qui les dominent. Il fallait donc refaire en sens inverse les trois ou quatre lieues qui représentaient le grand axe de Sainte-Hélène, jusqu'à hauteur du Pilier d'Hercule, descendre du nord au sud l'espace d'une lieue, et on se trouverait alors à hauteur de la baie du Saint. Tout le restant de la journée fut employé à cette navigation effectuée par quatre et cinq mètres de profondeur, car il fallait à la fois se méfier des vigies et des lames qui, montant à l'assaut des falaises, revenaient vers le large avec de redoutables vitesses. Trois émersions furent nécessaires pour s'orienter pendant ce trajet, le plus dangereux que le sous-marin eût accompli. A la dernière, le fils de Paoli, après avoir longuement observé la forme de la côte qui se dressait à moins d'un mille comme une muraille infranchissable eut un mouvement de joie.

— La crique du Saint ! Il-il ; je reconnais le paysage.

Pour ce jour-là surtout, elle était la bien nommée. L'un après l'autre, l'ensigne et le vieux Tournel se précipitèrent au hublot d'avant, pour voir la brèche que formait dans la ceinture de rochers ce point d'atterrissage, le seul de toute l'île avec le port de Jamestown.

— Il y a une espèce de fortin au sommet de la falaise, observa Dorel.

— Non pas un fortin, mais un poste en maçonnerie occupé en permanence par une quinzaine d'hommes.

— Alors, fit le vieux Tournel, gare aux sentinelles, car ce point doit être sérieusement surveillé...

— Il y a deux sentinelles, répondit Paul Paoli ; je les ai vues en 1819 : une qui observe vers le nord et qui n'est pas à redouter, et une autre qui, du haut de la falaise, domine la crique elle-même. Celle là, il faut absolument la supprimer, car aucun mouvement ne peut lui échapper dans cette crique.

— Je m'en charge, dit l'ensigne.

— Non pas, fit Paul Paoli : j'ai reconnu en pleine nuit un point d'accostage pour arriver jusqu'à elle, et j'en fais mon affaire.

A cinq heures du soir enfin, le sous-marin arrivait à une centaine de mètres de la falaise. Paul Paoli déclara qu'on n'entrerait dans la crique que la nuit venue, car il fallait émerger pour y pénétrer, ce qui eût été impossible en plein jour. Il y avait trente six heures déjà que l' « Invisible » avait quitté l' « Aigle ». La nuit vint : le tonnerre grondait encore dans les profondeurs du ciel équatorial ; les vagues, moins fortes, mais encore imposantes et pressées, montaient à l'avant de la muraille protectrice de Sainte-Hélène. Vers neuf heures, un point sur se glissa entre deux lames, s'avançait dans un tourbillon d'écume, reparut, et, avec la lenteur d'un autre monstre, s'engagea dans l'ouverture de la petite baie qu'encerraient à droite et à gauche deux murailles escarpées. C'était le sommet de la tourelle qui, invisible pour les sentinelles des sommets, se mêlait aux vagues tourmentées creusées par les vagues, se glissait dans la crique libératrice. Le premier, sinon le plus important des résultats cherchés par l'expédition sous marine, était atteint.

L' « Invisible » aborda l'Ile de Sainte-Hélène. Et, après avoir maudit la tempête qui avait failli retourner le frêle bâtiment, Paul Paoli était content de reconnaître que s'il avait pu progresser dans une sécurité relative, n'était à cette tempête même qu'il le devait. C'était aussi un relâchement qui s'était opéré dans la surveillance des côtes. Car, depuis six ans que les sentinelles anglaises postées sur tous les points saillants du pourtour de l'île avaient pris l'habitude de ne rien signaler de suspect, la quiétude la plus complète avait dû gagner tous les postes ; peut être même le nombre de ces sentinelles avait-il été réduit, et ce fut la première pensée qui vint à l'esprit du jeune Corse, lorsque, arrivé à quelques mètres du point d'atterrissage, il fit signe de stopper.

Avant de s'engager dans la « vallée du Silence, » qui débouchait dans la crique du Salut, et de relaire pour l'avant-dernière fois la trajet qu'il avait reconnu avec tant de soin entre cette crique et Longwood, il était indispensable de s'assurer que la sentinelle dangereuse dont il avait déterminé la position en 1819 n'avait pas été déplacée ; s'il était une exécution nécessaire, c'était celle de ce témoin gênant ; car on ne pouvait espérer la soustraire au retour les mouvements exécutés par deux hommes en emportant un autre. Avant d'ouvrir le capot, Paul Paoli expliqua de nouveau à ses compagnons cette nécessité dont il les avait déjà entretenus. Il fut donc convenu que Dorel et Tournel resteraient dans le sous-marin, se relayant pour observer, prêts à l'immerger au fond de la crique au cas où des soldats anglais apparaîtraient, mais prêts aussi à embarquer l'Empereur et ceux qui l'accompagneraient dès qu'ils entendraient le mot d'ordre convenu depuis longtemps : « Napoléon ! »

Quant au petit mousse, Paoli l'emmenait avec lui dans son expédition ; si le jeune Corse échouait, s'il ne faisait prendre, s'il ne pouvait, en un mot, revenir à la crique du Salut, il y aurait alors une chance pour que l'enfant, s'échappant, pût venir donner l'alarme à l' « Invisible ». Transporté de joie d'ailleurs à la seule pensée de monter jusqu'à la prison de cet Empereur dont le nom emplissait son âme et qu'il n'avait jamais vu, l'enfant, oublieux de tous les dangers passés ou futurs, rayonnait de bonheur, et ses yeux brillaient dans l'ombre. Quelques tours de volant amenèrent le sous-marin au plus près de seul point de la côte où l'on pût prendre pied ; au fond de cette conque naturelle, la mer était calme. La profondeur était telle cependant que le petit bâtiment touchait de ses parois de tribord la muraille à pic qui s'enfonçait dans l'eau et son dôme n'était qu'à deux mètres du point d'atterrissage choisi.

connaissez pas mes compatriotes. Vous o
loriez tout l'or que j'ai dans les caves des
Tuileries, sans réussir à le corrompre. »

Pietri, qui fut préfet de police pendant
deux ans, sous Napoléon III, disposait des
fonds secrets sans contrôle aucun. Il s'est
retiré de la vie publique aussi pauvre qu'il
y était entré. Il ne fut le même d'Albufera,
ministre du même souverain, et de l'oncle
de l'actuel protestataire Casabianca qui, ministre d'Etat en 1852, devint plus tard procureur général de la Cour des comptes. Ils
ne laissèrent aucune fortune, pas plus que
l'ambassadeur Benedetti.

On a dit et on dit encore qu'Emmanuel
Arène était maître de la Corse et faisait élire qui il voulait. Peut-être, mais encore
fallait-il que les candidats qu'il proposait
eussent des noms connus tels que Combes
ou Rane.

La Corse est peut-être la seul département qui vote comme les grandes villes,
c'est à-dire avec enthousiasme, et même
avec emballement. Doumer, avec sa grande
réputation politique, n'a eu qu'à se montrer
pour enlever son élection et obtenir plus
de voix que son soi-disant protecteur Cavaignac.

Toutes les fois qu'un homme de talent se
présentera dans l'Ile de Beauté, il sera élu.
Le Corse, malgré sa pauvreté, aime le panache et non le pourboire!

L.-Raymond GUASCO.

(*La France*).

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 23 janv., à 2 heures 1/2

En Liesse,	Turine.
Hommage aux Dames,	Govaert.
La Jolie Patineuse,	Bagerre.
Orphée, gavotte,	Gluck.
Les Cadets,	Sousa.

Le Chef de Musique, LAUBUS.

LE « CARTHAGE » ET LE « MANOUBA »

C'en est trop! Tandis que le Gouvernement français était encore en train de négocier avec la Consulta la délivrance de notre vapeur *Carthage*, capturé et séquestré à Cagliari, des torpilleurs italiens s'emparaient dans des conditions identiques d'un autre de nos paquebots, le *Manouba*, de la ligne de Marseille à Tunis. Quatre-vingt-dix-neuf passagers se trouvaient à bord, et s'il y avait parmi eux des sujets ottomans, s'étaient des infirmiers que devait protéger le pavillon de la Croix ou du Croissant Rouge! En considérant que ce second incident, aggravant le précédent, n'est pas précisément destiné à calmer l'effervescence qui s'est produite tant à Marseille qu'à Tunis. Dans notre port méditerranéen, la police est obligée de prendre des mesures rigoureuses pour empêcher que des représailles ne soient exercées contre la colonie italienne particulièrement agglomérée. Sur le territoire de la Régence, colons et indigènes sont unanimes pour réclamer de la Métropole des sanctions sévères contre cette flagrante violation du droit des gens. Feront-ils torpilleurs qui ont arrêté *le Carthage* auciperont-ils de leur erreur et incrimineront-ils la présence à bord d'un aéroplane! Mais quelles raisons valables ceux qui ont conduit et emprisonné le *Manouba* à Cagliari pourront-ils alléguer? Nous savons que le Gouvernement français poursuit très diligemment les réparations auxquelles il a droit.

Le *Manouba* est relâché et le *Carthage* va l'être; mais l'opinion publique ne comprendrait point cependant que ces réparations légitimes ne nous fussent pas immédiatement accordées. Les grandes puissances civilisées, en état de guerre, doivent respecter les pavillons neutres. C'est une règle élémentaire de la jurisprudence maritime. Et lorsque le pavillon neutre porte les couleurs triomphales, attenter à sa liberté est une offense que la France ne peut subir. Nous eussions bien souhaité que ce ne fût pas l'Italie, notre voisine et notre amie, qui nous l'eût infligée...

MARCEL LAURENT.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 10 janvier.

Assez ferme au début, le marché s'est
alourdi en fin de séance sur la nouvelle de
la saisie d'un autre bateau français par les
Italiens et presque toute la cote termine en
moins value sur la veille. Notre Rente reste à 99,10. Sauf l'Extérieure et le Turc,
les Fonds Etrangers sont faibles. Italien
99 80. Société de Crédit résistantes.

L'émission des obligations Communales
3 0/0 du Crédit Foncier qui s'effectue demain
samedi, reçoit un accueil enthousiaste.
D'ores et déjà, les souscriptions par correspondance dépassent deux milliards.

Le Sou poursuit son mouvement ascensionnel à 6,070. Valeurs de traction hésitantes. Faiblesse des valeurs russes et des
titres coprifères. Rio 1.770.

Philadelphia Cy of Pittsburg active à 284.

En Banque, la tendance générale est lourde et franchement mauvaise sur les Industrielles russes.

La souscription aux 400.000 obligations
de 500 frs première hypothèque à 6 0/0 du
chemin de Fer des Alpes Bernoises (Lœtschberg) a fait le 22 courant. Au prix de
467.50, ces titres, jouissance du 15 janvier
courant et rapportant 20 frs net, donnent
un revenu net des plus intéressants sans
compter la prime de remboursement.

Nos Chemins de fer supportent quelques réalisations.

La Question de l'Octroi

En réponse à la communication
qu'il lui a faite de la délibération du
12 janvier 1912 sur la réclamation
de l'Administration des Finances,
avec prière d'intervenir, M. le Maire
a reçu, le 21 de ce mois, la lettre
ci-après de M. le sénateur Paul
Doumer :

Monsieur le Maire,

J'ai bien reçu le pli que vous m'avez
adressé en date du 13 janvier, contenant
copie de la délibération du Conseil Municipal de Bastia relative à la gestion de l'Octroi de la ville par la Douane.

Soyez assuré que, suivant votre désir,
j'étudierai avec la plus grande attention votre rapport concernant la convention passée
en 1911 par la Municipalité de Bastia avec
l'Administration des contributions indirectes, et la différend survenu entre elles à ce
sujet.

Je ferai bien volontiers tout le possible
pour que les intérêts de votre ville soient
sauvegardés.

Veuillez agréer Monsieur le Maire l'assurance de ma considération la plus distinguée
et de mes bien dévoués sentiments.

Paul DOUMER.

POUR LES PAUVRES

Une représentation au bénéfice
de l'Hôpital Civil et du Bureau
de Bienfaisance sera donnée au
Théâtre Municipal le jeudi, 25
courant, à 8 heures et demie.

Pour la location s'adresser à
l'Economat de l'Hôpital Civil
mercredi et jeudi, de 9 à 11 heures du matin et de 2 à 5 heures
du soir.

Gazette Départementale

CORTE. — M. Cortegiani, professeur
d'agriculture à Corte, est élevé de la 3e
classe à la 2e, à compter du 1er juillet
1911.

OTA. — Par arrêté préfectoral, M. Geronimi, adjoint au maire, est suspendu de ses
fonctions, pour avoir adressé au Préfet une
lettre conçue en termes inconvenants.

CUTTOLI-CORTICHIATTO. — M. Scarbonchi Jacques est nommé débitant des tabacs et poudres à feu à Cuttoli-Corticchiatto.

BRANDO. — Le nommé Patroni Joseph,
garçon boucher à Bastia, revenait à pied de
Roghano, où il avait été conduire deux
bœufs, et se trouvait sur la route nationale,
au lieu dit «Sant'du Commandant,» quand
il fut arrêté par un individu, qui braqua sur
lui un revolver, en disant :

« Donne-moi l'argent que tu as, ou tu es
mort. »

Surpris et incapable de se défendre, Patroni s'exécuta, et offrit à son agresseur la
somme de 7 francs qu'il avait sur lui.

Son méfait accompli, le bandit se faufila
à nouveau dans le maquis.

Patroni a porté plainte à la gendarmerie
de Brando qui a ouvert une enquête.

QUASQUARA. — M. Guglielmi Pascal
est nommé débitant de tabacs à Quasquara.

PORETTO. — Le 14 janvier, la Ligue Républicaine de Poretto, réunie en assemblée
générale sous la présidence de son doyen
d'âge, dans la salle ordinaire de ses séances, a procédé au renouvellement de son
bureau, conformément à l'article 5 de ses
statuts.

Le scrutin ouvert à 7 heures du soir et
clos à 8 heures a donné les résultats suivants :

Président : Perelli Joseph ; Secrétaire :
Caluti Martin ; Vice-président : Valery Toussaint ; Trésorier : Tomasi Jean.

OTA. — M. Macchioli Paul-Vincent, ex
soldat au 7e rég. d'infant rie coloniale, est
nommé facteur rural à Ota.

Syndicat Agricole de la Corse

Banquet du 28 janvier 1912

MM. les Membres du Syndicat agricole de
la Corse qui désirent assister au Banquet
qui aura lieu le 28 janvier à midi à l'Hôtel de
France, sont priés de vouloir bien retirer
leur carte au Bureau du Syndicat avant
vendredi, 26 janvier.

Les personnes qui ne sont pas présentes
à Bastia sont priées d'adresser leur adhésion, sans retard, à M. Bertrand, secrétaire
comptable du Syndicat.

THÉATRE MUNICIPAL

Direction CHELESCHI

Mercredi 24 janvier, à 8 h. 1/2
Première représentation de

RIGOLETTO

Opéra en 4 actes de Verdi

Bureau de location chez M. Poggi, coiffeur.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 22 janvier

Observations faites par M. GUELFUCI
pharmacien-chimiste à Bastia
Correspondant du bureau central
météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 13 5
à midi + 15 ; à 6 heures du soir + 12 5
Maxima + 15 6 ; Minima + 11 2.
Baromètre : 7 heures du matin, 767 mm.
midi, 767 mm., 6 heures du soir, 767 mm.
Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, couvert.
l'après-midi,

A l'arrivée

M. Bordeaux-Desbarres, sous-préfet
de Bastia, qui est rentré dimanche par
le paquebot du Nice, a repris hier la direction de ses services.

Tribunal de Commerce

Hier, a eu lieu devant la Cour d'appel
la prestation de serment des membres
du Tribunal de Commerce de Bastia
nouvellement élus : MM. Fortuné Thiers,
comme président, Angeli Eugène et Pecunia Jean-Baptiste, comme juges titulaires, Ajaccio Jean et Battisti Pierre,
comme juges suppléants.

L'installation des nouveaux magistrats
consulaires aura lieu aujourd'hui, à
l'audience ordinaire du Tribunal.

Au départ

M. Henri Pierangeli, député de Bastia,
est parti dimanche par le paquebot de
Livourne, se rendant à Paris.

Palmes académiques

Nous relevons avec plaisir, dans la
dernière promotion Violette, le nom de M.
Perfetti, rédacteur principal du cabinet
du Préfet de la Gironde.

Nos plus vives félicitations au nouvel
officier d'Académie.

Les progrès postaux

Grâce aux louables efforts de la Compagnie Prainetat, le service maritime postal est effectué avec une rapidité que nous envieraient même les Américains!

En effet, les lettres qui sont parties de Marseille vendredi, à midi, ont été distribuées hier matin, lundi à partir de 8 heures 30.

Quel pays!

Ministère des Colonies

Sont inscrits sur le tableau d'avancement du personnel de l'administration pénitentiaire coloniale : pour la 1re classe du commis principal, M. Crucioni Franklin, commis principal de 2e classe ; pour la 1re classe de commis : MM. les commis de 2e classe Poli Alexandre, Santini Pierre-Marie ; pour la 2e classe de commis, M. le commis de 3e classe Pietri Marc-Marie.

Obsèques

Dans l'après-midi ont eu lieu les obsèques de Mlle Lucie Parlesani, décédée après une maladie de plus d'un an.

C'était une femme d'un dévouement, d'un attachement et d'un désintéressement peu communs, qui, depuis près de quarante ans, n'avait pas quitté la famille de Mme Paul Orsini. Elle ne peut manquer d'en recevoir dans l'autre monde une juste récompense, mais elle en a été aussi récompensée dans celui-ci, car pendant ses longs mois de souffrance elle a été soignée comme un membre de la famille par ceux auxquels elle s'était si profondément attachée.

Hélas! de pareilles existences deviennent de plus en plus rares et le dévouement aux maîtres disparaît tous les jours.

Nous adressons à la famille Parlesani, à M. et Mme Paul Orsini toutes nos condoléances.

Prestation de serment

Dans son audience de jeudi dernier, le Tribunal de Première Instance de Bastia a reçu la prestation de serment de M. Léonard Rugani, en qualité d'huissier près le dit tribunal.

Nous sommes heureux de pouvoir adresser, en la circonstance, à notre ami, nos meilleures félicitations.

Leçons

Leçons particulières (cours de dames) de sténographie, dactylographie et d'anglais.

Leçons par correspondance par professeur diplômé.

Bureau de dactylographie, rue de l'Opéra, 19, Bastia.

Tirs de cartouches à blanc

Des tirs de cartouches, à blanc, seront exécutés par les compagnies du 1er bataillon, savoir :

Le vendredi, 26 janvier, de 1 heure à 4 h du soir, aux environs du Col de Teghime et entre le village de Furiani et celui de Biguglia.

Objet trouvé

Le jeune Sabien Acquaviva a trouvé sur la Place Saint-Nicolas un portemonnaie contenant une petite somme d'argent.

Le réclamer aux bureaux du *Petit Bastiais*.

A céder

Etude d'Huissier à Bastia, ayant affaires en cours.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

A vendre

Une très belle jument, âgée de 5 ans, et un poulain, âgé de huit mois.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

HUILE D'OLIVE de propriétaire, 1.40 le litre, 27 29, rue de l'Opéra.

A louer

2 ou 3 pièces meublées en face de la mer.

Pour renseignements s'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

A vendre

Etage n° 10 et rez-de-chaussée n° 12 situés, rue du Môle, écrire Cardera, rue Hôtel-de-Ville, 29, à Cette (Hérault).

AVIS

Une importante Compagnie des fiacres-automobiles du Continent demande des élèves-conducteurs qui devront être âgés de 25 à 35 ans, à des conditions particulièrement avantageuses.

Pour tous renseignements s'adresser au plus tôt à Taxi-autos, 23, *rue de l'Opéra, au* 2e étage, à Bastia.

ETAT-CIVIL

Mariages.

Cottoni Ours Félix, commis, de Saint-André de-Cotone, et Giordani Marie Dévote, de Nstra.

Benetti Pierre, charron, de Bastia, et Battisini Marie-Catherine, couturière, de Bastia.

Naissances.

Luciani Angèle-Marie.

Décès.

Bonavita Marie Joséphine, 25 ans, institutrice libre, de Crocicchia.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Auguste Viale Prelà ;
M. le docteur Ferrandi, médecin-major de 1re classe en retraite, Mme Ferrandi, née Viale Prelà, et leurs enfants ;
Mlle Marie-Louise Viale Prelà ;
M. Chalufour, pharmacien en chef de la marine à Cherbourg, Mme Chalufour, née Viale Prelà, et leurs enfants ;
Ont la douleur de faire part à leurs parents amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADEMOISELLE NICOLINE VIALE PRELA

leur belle sœur, tante et grande-tante, décédée à Bastia, le 22 janvier 1912, à l'âge de 74 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu le mardi 23 janvier, à 2 heures précise.

On se réunira à la maison Viale, 9, rue Saint Jean.

M. et Mme Henri Pellatier et leurs enfants ;
M. et Mme Jules Pellatier et leurs filles ;
Mme et M. Alfred Moisello et leurs enfants ;
M. et Mme Joseph Pellatier ;
Les familles Anolotti ; Veuve Gandolfi ; Bonavita ; Veuve Gentil et ses enfants ; Veuve Tardi et ses enfants de Paris ; Orillat de Bastia ; Gandolfi de Marseille ; Gindicelli de l'Olmo ;
Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR FRANCOIS PELLETIER

leur fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé à Aix en-Provence, à l'âge de 27 ans.

Les obsèques auront lieu mardi à Aix.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

PENSION POUR FAMILLE
TENUE PAR
Joseph et Marie Caturelli
Employés à l'Hôpital Civil
PISA. — Piazza della Stellina, n. 6, *p.* 2

Les meilleurs Professeurs de la Faculté de Médecine et de Chirurgie sont toujours présents à Pise pendant toutes les heures du jour.

Service du tram électrique de la Gare à la Place Stellino. — Téléphone à la Mairie.

N. B. — M. et Mme CATURELLI prient MM. les Voyageurs se rendant à Pise, d'leur adresse, d'exiger des conducteurs de voitures publiques qu'ils s'arrêtent bien *Piazza della Stellina*, n. 6, et pas ailleurs, et de se mettre en garde contre toute autre indication donnée par *les gargons d'hôtel*.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Jacques Franceschi, 8, Bd du Palais.

PIPPERMINT

Liqueur Mondaine pour dames et soirées, dans l'eau fraîche, avec soda.
GKI frères, inventeurs, 1796.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

FOZZANO

Tentative de Meurtre

Propriano, 22 janvier.

Une tentative de meurtre, dont les circonstances sont encore inconnues, a été commise hier, vers 6 heures, sur le nommé Ciuccai Valentin, journalier, âgé de 40 ans, originaire de Fozzano.

Ciuccai a reçu du côté droit de la gorge une blessure au séton, occasionnée par un projectile de revolver et qui ne présente aucune gravité.

La victime a désigné comme l'auteur de cet attentat, Paoli Paul, propriétaire, âgé de 21 ans.

Les autorités judiciaires sont arrivées sur les lieux, aux fins d'enquête.

Le meurtrier est en fuite.

BOURSE DE PARIS

20 janv. — 22 janv.
Rentes de 3 0/0 anciennes . 95.00 — 94.85
— de 3 0/0 amortis . . 95.10 — 95.50
ex-coupon.

Elections Législatives

Seine-Inférieure

Paris, 22 janvier.

Les électeurs de la 3e circonscriptions de Rouen étaient appelés hier à élire un député.

Cinq candidats étaient en présence.

Le scrutin a donné les résultats suivants :

MM. Peyroux, prog.	5.145 voix
Poisson, unifié	3.241 —
Lafosse, maire d'Hibeuf, social. ind.	1.520 —
Maille, anc. dép. radical socialiste	1.432 —

Il y a ballottage.

UN MAIRE SOCIALISTE *disparaît* en emportant 25.000 francs

Lille, 22 janvier.

M. Sohier, maire socialiste unifié de la commune de Houpline, vient de montrer à ses administrés et à leurs dépens comment il comprenait les doctrines qu'il professait au point de vue politique et social.

Il a disparu hier de la commune, en emportant une somme de 25.000 francs, appartenant à la caisse de la Coopérative socialiste dont il était le gérant.

Cette indélicatesse de M. Sohier a produit une vive et salutaire impression sur la population.

Tirages financiers

Ville de Paris, 1892

Paris, 22 janvier.

L'obligation portant le numéro 88.004 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 199 400 est sortie remboursable à *cinquante mille francs*.

TRÈS GRAVE Incident FRANCO-ITALIEN

L'INCIDENT DU « MANOUBA »

Le capitaine Coste précise son attitude

Paris, 22 janvier.

En présence des difficultés qui viennent de surgir au sujet de la livraison des passagers turcs du *Manouba*, le capitaine Coste a de nouveau télégraphié au Ministre des Affaires étrangères, pour préciser son attitude, dans cet incident.

Dans son télégramme le capitaine Coste affirme encore énergiquement qu'il n'a livré ces passagers que sur l'ordre exprès qui lui fut transmis par le consul de France à Cagliari, lequel agissait sur les instructions de notre chargé d'affaires à Rome.

Le rapport du Vice-consul de France à Cagliari

Le gouvernement français vient de demander d'urgence M. à Lecca, notre vice-consul à Cagliari, un rapport détaillé sur l'incident de la dépêche officielle transmise au consulat de France par notre chargé d'affaires à Rome.

Une démonstration navale contre l'Italie

Un journal anglais annonce que le Gouvernement français se proposerait de faire une grande démonstration navale contre l'Italie.

On affirme au Quai d'Orsay que ce bruit est dénué de tout fondement.

LA TUNISIE infectée d'espions italiens

Plusieurs journaux font remarquer que la Tunisie est, en ce moment, infecté d'espions italiens qui épient les moindres mouvements des indigènes et des étrangers.

Un article du " Temps "

Dans un article de ce jour, le *Temps* accuse nettement notre représentant à Cagliari de n'avoir pas su déchiffrer la dépêche de M. Poincaré, ordonnant de ne pas livrer les passagers turcs du *Manouba*.

L'émotion en France

L'émotion soulevée en France par la nouvelle des incidents franco italiens, est loin de se calmer.

L'attitude de l'Italie est très sévèrement commentée, et, dans tous les milieux, on compte beaucoup sur la fermeté et l'énergie du nouveau Cabinet pour donner à l'Italie une de ces leçons dont elle gardera longtemps le souvenir.

Les commentaires de la presse

Tous les journaux français sont unanime à blâmer sévèrement la conduite du Gouvernement italien et à réclamer du Cabinet Poincaré des mesures énergiques.

La presse allemande approuve bien entendu l'acte inamical et incompréhensible de l'Italie.

Les journaux russes et anglais font chorus avec les journaux français. Ils déclarent que le Gouvernement français, ayant un très beau rôle, puisqu'il défend les principes de la Justice et du Droit international, n'a qu'à agir sans hésitation ni sans faiblesse.

Le "Manouba" attendu à Marseille

Le vapeur *Manouba* est impatiemment attendu à Marseille où il arrivera mardi à minuit.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la précédente séance, qui est adopté.

LES INCIDENTS FRANCO-ITALIENS

L'ordre du jour appelle la discussion des interpellations de MM. l'amiral Biennaimé, Lerroche et Guernier sur la saisie du paquebot poste *Carthage* et du vapeur *Manouba* par des torpilleurs italiens.

Le Vice-Amiral Biennimé monte le premier à la tribune.

Au milieu du silence impressionnant de la Chambre, le député de Paris prend la parole.

« Si je demande des explications au Gouvernement, dit-il, c'est que, profondément ému de la saisie de nos navires, il me semble que les prétextes invoqués ne soient pas de nature à motiver de tels actes.

» Le moyen employé par les Italiens est contraire à toutes les règles de droit maritime, car on ne saurait admettre que sous le simple prétexte qu'un bâtiment porte du matériel de guerre, il puisse être arrêté dans sa mission.

» En mon cœur de marin, ajoute l'orateur, j'ai considéré l'acte inamical de l'Italie comme une injure au pavillon national, et j'espère que, dans l'explosion du sentiment unanime en France, notre Gouvernement trouvera l'appui suffisant pour relever l'affront qui nous a été fait, sans préjudice de toutes les réparations nécessaires. »

L'amiral Biennaimé s'explique ensuite sur les complications survenues au sujet du débarquement des passagers turcs du *Manouba*.

M. Guernier député de l'Ille-et-Vilaine succède à la tribune à l'amiral Biennaimé.

En termes les plus dignes, l'orateur demande justice pour cette violation du droit des gens.

Il démontre que l'acte de l'Italie porte atteinte aux conventions internationales et fait subir à la France, non seulement un dommage matériel, mais un préjudice moral.

« Une question plus grave encore, déclare M. Guernier, s'élève au sujet de la livraison des 99 passagers turcs du *Manouba*, et nous ne doutons pas que le Gouvernement ne sache faire respecter les droits de la France, en établissant toutes les responsabilités. »

M. Laroche député de la Sarthe, prend ensuite la parole.

L'orateur développe la même thèse que M. Guernier et termine en déclarant qu'une réparation s'impose.

Le Ministre des Affaires Etrangères monte à la tribune, pour répondre aux interpellateurs.

L'orateur fait d'abord l'historique des deux incidents franco-italiens, dans lesquels, dit-il, la bonne foi et tous les droits sont du côté de la France.

M. Poincaré s'explique ensuite sur la livraison des passagers turcs du *Manouba*.

Il déclare nettement que l'erreur a été commise sur la réception du télégramme gouvernemental, par M. Legrand, qui remplaçait M. Barrère, ambassadeur, actuellement à Paris.

« Il reste maintenant à établir comment ce télégramme, donnant *des instructions contraires à celles* qui ont été exécutées, arriva à Cagliari, indéchiffrable.

M. Poincaré termine par ces paroles :

» Le ministre des Affaires étrangères d'Italie reconnaît la nécessité de maintenir, malgré toutes les difficultés, les bonnes relations avec la France.

» Je ne doute pas, qu'après la mise en liberté des passagers turcs, enlevés par erreur du *Manouba*, mais seulement, après cet acte accompli une solution à l'amiable n'intervienne sans délai.

» Si, après cela, il restait quelques points litigieux, il serait possible de les *soumettre à l'arbitrage* de la Cour de la Haye.

» Un nuage qui passe, messieurs, n'obscurcit pas l'horizon. »

Sur cette image, le Président du Conseil descend de la tribune, salué par les applaudissements unanimes de la Chambre.

LA RÉFORME ÉLECTORALE

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi de réforme électorale.

Plusieurs orateurs prennent la parole.

De la discussion de ce jour, le système de l'apparentement sort grièvement blessé.

La séance est suspendue levée et renvoyée à demain.

L'amnistie POUR LES DÉLITS DE PRESSE

M. Gustave Hervé refuse toute grâce

Paris, 22 janvier.

Nous avons annoncé qu'un certain nombre de personnalités politiques, littéraires et scientifiques avaient chargé une délégation de se rendre auprès de M. Poincaré président du Conseil, pour lui demander une proposition d'amnistie au bénéfice de toutes les personnes condamnées pour délits de presse ou d'opinions, et notamment de M. Gustave Hervé.

Aussitôt qu'il apprit la démarche qui venait d'être faite en sa faveur, le directeur de la *Guerre Sociale* a écrit à M. Poincaré pour lui annoncer qu'il refusait d'avance toute grâce qui pouvait lui être accordée.

DERNIÈRE HEURE

LE GOUVERNEMENT ITALIEN *refuse de libérer* LES PASSAGERS TURCS

Paris, 22 janvier.

On annonce que le Gouvernement italien persiste à refuser de mettre en liberté les passagers turcs du *Manouba* qui sont gardés à Cagliari, comme prisonniers de guerre.

UN VAPEUR RUSSE SAISI A SFAX

Le vapeur russe *Odessa*, porteur de munitions de guerre destinées à Tripoli, a été arrêté à Sfax par des torpilleurs italiens.

Conseil de Cabinet

Paris, 22 janvier.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce soir, à 9 heures, au Ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Poincaré.

LES
Sous-Vêtements
DU
DOCTEUR
RASUREL
préservent du Froid
et des Rhumatismes.
VENTE EXCLUSIVE :
Charles ORENGA, à BASTIA
LANZI Frères, à AJACCIO

LE CABINET
de Madame MASSEL
DENTISTE
est transféré 7, Boulevard du Palais, BASTIA, au-dessus des Magasins Thiers.
Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire.
Plombage Or, Platine et Ciment. — Extraction des dents avec ou sans anesthésie. — Travail fait dans les 24 heures.
Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.
A BASTIA, du 1er au 10 de chaque mois.

Produits Forestiers de la Corse
Ecorces — Bois — Charbon
Scierie mécanique à Vizzo d'Olmo
Entrepôts et Bureaux à Bastia : Quartier de Toga.
Vente de bois de toutes dimensions et de toutes essences.
Débits sur commande.
Bois de construction, de menuiserie, d'ébénisterie, de caisserie, de tonnellerie, de charronnage, tonneaux, etc., etc.
Prix modérés
1 wx — bois à brûler — Charbon de bois

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

105 Fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28 Boulevard Riquier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rustiques. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rosaces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Après vos Repas
BUVEZ
Le Cédratine
Liqueur extra-fine

REVUE-GUIDE PUBLICITÉ PRATIQUE
bulletin mensuel 16 pages, droit usuel, renseignements utiles, union, défense et initiative du commerce, très intéressant pour commerçants. Demander spécimen et tarif gratis
Fr. MAESTRACCI
GÉRANT AU TRIBUNAL DE COMMERCE
3, rue Neuve St-Roch, Nantes (Cours en dans tous les bureaux de poste.

LE THERMOGÈNE



Un jour Pierrot sentant aux poumons une gêne,
Bien vite s'appliqua la Ouate Thermogène.
L'effet fut surprenant, et notre ami Pierrot
Vit des gerbes de feu jaillir de son gousset.

LE **THERMOGÈNE** et guérit en une nuit
TOUX, RHUMATISMES, POINTS DE CÔTÉ, LUMBAGOS
C'est un remède facile et prompt, ne dérangeant aucune habitude
Le boîte fr. 1.50 dans toutes les pharmacies du monde



Madame,

Je désire que vous lisiez à la fois curieux et pratique. Vous aimez à être bien habillée, à tenir votre maison de manière à mériter des compliments, à causer brillamment, à goûter un bon confort et d'agréables distractions, et tout cela sans dépenser beaucoup d'argent ?

Madame, le Petit Echo de la Mode *vous y aidera. Bien illustré, bien rédigé, il contient d'intéressants* **romans,** *des articles instructifs et mille* **recettes utiles** *de toutes sortes.*

Les **courriers** *: courrier médical, courrier judiciaire, etc., vous donneront gratuitement tous les conseils dont vous pouvez avoir besoin.*

Il sera pour vous un **ami** *et un* **guide.**

Il paraît **chaque semaine sur 16 et 18 pages,** *avec* **un patron gratuit,** *et ne coûte que* **10 centimes.**

Depuis 30 ans son tirage hebdomadaire dépasse 400,000 exemplaires.

ABONNEMENTS FRANCE, 1 an ... 6 fr. ETRANGER, 1 an. 10 fr.
Direction : 7, RUE LEMAGNAN, Paris (XIVe).

N.-B. *L'abonnement d'un an est remboursé par une superbe gravure en 16 couleurs de 1 m. 30 sur 0 m. 45, reproduisant le chef-d'œuvre d'Horace* VERNET.

Le Prince de la Ouate d'Aix-et-Kaser

Maison J. Carbuccia et Fils

Porcelaine et Faïence	Chaussures en tous genres
Verrerie et Cristaux	Chapellerie et Coiffures
Ustensiles de ménage	Confection pour Hommes et Enfants
Coutellerie et Couverts	Lainage et Nouveautés
Articles de Paris	Lingerie et Bonneterie
Articles de Voyage	Draperie et Velours
Mercerie et Quincaillerie	Parfumerie de toutes marques
Literie et Ameublement	Couvertures, Toiles et Calicot
Parapluies Ombrelles et Cannes	Robes pour Dames et Enfants
Broderie, Dentelles Passementerie	Chemiserie en tout genre
Fleurs pour chapeaux	Cravates et Foulards

Envoi franco d'échantillons



VUE D'UNE DES SALLES DES NOUVEAUX MAGASINS

Ne pas quitter Bastia, sans venir visiter cette installation, la seule du genre en Corse.

Franco de port à partir de 25 fr.

Maison J. Carbuccia et Fils

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
BASTIA QUINQUINA
Vin du Cap au Quinquina Bourgeois frères

Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 24 — MERCREDI 24 JANVIER 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal.
Petite annonce 0 fr. — Réclames 0,75 — Divers 0,30 — Judiciaires 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE ET AUTRES PAYS : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne compte aux abonnements depuis.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 6 h. 47 m. — Coucher, 4 h. 24 m.
Premier quart., le 26. — Pleine Lune, le 2
Fête d'Aujourd'hui : Saint Timothée.
Fête de Demain : Conv. de Saint-Paul.

23 JANVIER

LA SEMAINE EXTÉRIEURE

Les Elections allemandes. — Les succès des socialistes. — Un incident de la guerre italo-turque. — *Les aventures du Carthage et la Convention de Londres. — La crise politique ottomane. — Deux manifestes ministériels. — La Chine se civilise. — Bombes et détrônement.*

La semaine qui vient de s'écouler a été en Allemagne une semaine électorale dont l'importance n'échappe à personne. En 1907, M. de Bulow étant au pouvoir, la victoire était restée aux nationaux-libéraux. Il n'en va plus de même au temps de M. de Bethmann Hollweg. L'Empereur n'aura pas l'occasion d'entonner la trompette triomphale en l'honneur de l'idée nationale.

M. Naumann, le chef des adieux, est battu à Heilbronn, tandis que Bebel, Volmar, David, Ladeboor, Molkenburg et d'autres socialistes arrivent au premier tour. Berlin est rouge. En Saxe, le terrain conquis par la social-démocratie est considérable. Un peu partout ses forces se sont accrues et consolidées. Bernstein est élu à Breslau et Frank à Mannheim.

En somme, le centre, les nationaux-libéraux, les conservateurs, les radicaux perdent sur leurs anciens contingents un nombre appréciable de sièges. Les socialistes seront bien près du centre au Reichstag !

Grande émotion, dans le monde maritime commercial, causée tout d'un coup par l'annonce de la mise-mise par les autorités italiennes sur le paquebot français *Le Carthage*, qui faisait tranquillement route de Marseille à Tunis, sous prétexte qu'il transportait deux aéroplanes considérés comme contrebande de guerre.

Intervention et représentations du Gouvernement français saisi de l'incident. Notre ambassadeur à Rome et tous les jurisconsultes du Ministère des Affaires étrangères sont en mouvement et c'est à la loupe que l'on examine l'article 24 de la déclaration de Londres du 26 février 1909 qui dit : « Sont de plein droit considérés comme contrebande de guerre, les objets et matériaux susceptibles de servir aux usages de la guerre comme à des usages pacifiques et compris sous le nom de contrebande conditionnelle, savoir.... 8° les aérostats et les appareils d'aviation. »

Il est vrai que la Convention de Londres n'a pas encore été signée par tous les Etats, et elle n'a pas force de loi pour tous les pays, d'autant plus que la Turquie n'y a pas adhéré.

Voilà un gros tapage. Mais tout s'arrangera par un règlement de dommages intérêts.

Ce n'est là qu'un petit incident de la guerre italo-turque qui, de moins en moins, semble près de finir. Des nouvelles récentes de source ottomane annoncent que le cheik des Senoussi aurait proclamé la guerre sainte contre les Italiens.

Pendant ce temps le Sénat à une forte majorité a voté à Constantinople la dissolution de la Chambre des Députés sur un iradé du Sultan qui la réclamait. Que sera la nouvelle assemblée qui doit être convoquée dans un assez court délai ? C'est de la volonté du peuple ottoman consulté, que dépendra la politique de paix ou de guerre à outrance de la Turquie. C'est sur l'horizon politique un point noir qui s'élargit.

Cette semaine encore deux déclarations ministérielles : l'une en Espagne de M. Canalejas qui, après avoir donné sa démission, mais auquel le roi a bien vite renouvelé sa confiance. Le premier ministre espagnol témoigne d'intentions très libérales et dit désir affirmé d'arriver bientôt avec la France à un accord qui soit profitable aux deux nations sœurs et rende plus étroites les relations cordiales qui doivent unir les deux peuples.

L'autre déclaration est celle du nouveau Cabinet français qui entre en scène avec M. R. Poincaré et recueille en ce moment l'adhésion de la grande masse républicaine du pays

La Révolution en Chine se continue. On se bat et des bombes éclatent comme dans les pays les plus civilisés d'Occident.

Quel sera le rôle de la Russie en Mongolie. Le chef suprême religieux d'Ourga lui demande de soutenir les revendications d'indépendance. La Mongolie ne fût-elle pas longtemps autonome ?

Sans doute il ne pourra y avoir accord entre la Mongolie et la Chine. S'il faut que le Wai-Wou-Pou accepte le retrait des fonctionnaires chinois, la promesse de ne pas organiser de troupes régulières chinoises, et cependant Saint-Pétersbourg tient essentiellement à ce qu'il n'y ait pas de ruptures définitives entre Pékin et Ourga.

Une Mongolie indépendante serait peut-être profitable aux intérêts russes au point de vue économique. En serait il de même au point de vue politique ? Non sans doute et c'est pour cela que l'on ne peut que désirer la solution du conflit par la pacification.

Les princes mandchous ont demandé à l'Empereur de se retirer à Djehol. L'armée Impériale continue ses efforts pour reconquérir Honan Tou et les autres localités envelies par les colonnes révolutionnaires dans le Pe Tchi-li Méridional.

Un mouvement révolutionnaire antimandchou se dessine dans la province d'Ily du Turkestan chinois sur la frontière russe là où précisément eut lieu le conflit russo-chinois de février-mars 1911.

La royauté mandchoue croule de plus en plus, et la République va lève sur la Vieille Chine ouverte au progrès.

F. DUBIEF,
Ancien Ministre.

Les Dangers d'une trop large hospitalité

Les étrangers, et surtout les étrangers malades, arrivent trop nombreux en France ; certains arrondissements de Paris, comme le VIe arrondissement, abritent 20.000 étrangers sur un total de 50.000 habitants. Ce qui est à remarquer, c'est que la plus grande partie de cette agglomération est composée de malades et de malingres, beaucoup même sont atteints de maladies contagieuses ; on peut se demander comment il se fait que ces gens, à qui nous donnons aussi facilement l'hospitalité, soient dans un état de santé qui est un danger pour la population française, en même temps qu'une lourde charge pour l'assistance publique, et cela au détriment de nos compatriotes dont ils prennent la place dans les hôpitaux.

Cet afflux anormal d'étrangers malades est facilement explicable, lorsqu'on sait que de tous les pays la France seule reçoit tout le monde sans presque demander d'explications ; notre pays a toujours eu pour les étrangers une grande attirance. Beaucoup de ceux qui sont obligés de quitter leur pays, soit qu'ils y soient persécutés à cause de leur religion, comme cela arrive pour les peuples de l'Est de l'Europe, où qu'ils soient contraints de s'expatrier, par suite de surpeuplement, comme cela se produit dans les pays à natalité très élevée, se dirigent vers la France.

Pour la plus grande partie, le but du voyage est l'Amérique, qui semble toujours être, grâce aux récits répandus partout des fortunes immenses réalisées en quelques années, le pays des trésors. Aussi voit-on par milliers des Russes, des Polonais, des Italiens, des Grecs, des Syriens et des Orientaux se diriger vers New York ; et certaines années les arrivées se sont élevées à près d'un million.

Au début, tous ces nouveaux venus étaient accueillis avec plaisir, le gouvernement était heureux à la pensée que les immenses terres en friche de l'Amérique du Nord allaient être cultivées, les villes à peine tracées allaient acquérir une grande activité, grâce à la main d'œuvre peu coûteuse, indispensable à un rapide développement. Mais peu à peu les Américains sont arrivés à craindre l'envahissement et leur gouvernement, sans vouloir arrêter le mouvement, a cependant désiré l'atténuer, et pour cela il est l'idée de faire un choix parmi les immigrants.

Une loi où se reconnaît bien le sens pratique de l'Américain fut édictée qui permit à l'Amérique d'accueillir seuls les individus jeunes, bien portants, pourvus de quelque instruction et d'une moralité reconnue ; par contre, elle permettait de repousser énergiquement les vieillards, les malingres, les malades et surtout les malheureux, atteints de maladies contagieuses. L'Amérique ne veut accepter nulle tare, ni physique ni intellectuelle ou morale ; son refus s'étend aussi à tous ceux qui peuvent devenir une charge publique ; en un mot, elle ne veut chez elle que ceux qui peuvent lui rendre des services. Tous les immigrants sont soumis à un véritable conseil de révision avant leur débarquement, et s'ils ne sont pas admis, ils n'ont plus qu'à refaire la traversée de l'Océan.

C'est alors que nous les voyons affluer dans nos ports et de là se diriger vers Paris. Les Allemands ont pris leurs précautions pour qu'aucun de ceux que l'Administration américaine refuse ne puisse séjourner chez eux ; les Anglais ont une loi semblable à celle des Américains. Quant à nous, fidèles à nos traditions de large hospitalité, nous ouvrons notre porte à tous ces misérables, sans nous demander si, en échange de cette hospitalité, ils seront pour nous, par leur travail, un élément de force ou de prospérité ; nous nous bornons à les recevoir, sans penser à ce que pourra plus tard nous coûter l'imprévoyance d'un accueil trop large.

Il est indispensable de réagir contre cette situation menaçante, il ne faut pas que nos sentiments de générosité constituent pour notre pays un danger ; s'il est vrai que notre population diminue, ce n'est pas un bon moyen de l'augmenter en accueillant ces déchets d'humanité qui ne peuvent apporter avec eux que des tares.

Aussi peut-on espérer que la proposition de loi que M. Lachaud, président de la Commission parlementaire d'hygiène, vient de déposer sur le bureau de la Chambre et qui vise à combattre cet état de choses, ne rencontrera pas d'opposition ; trop d'intérêts sont en jeu pour nous laisser aller à un humanitarisme exagéré et dangereux.

M. RICOU.

AMICALE des Surveillants Militaires
COLONIAUX

L'Amicale des Surveillants militaires coloniaux porte à la connaissance des camarades les lettres ci-après de MM. les députés Abel et Puglesi-Conti :

Paris, le 19 décembre 1911.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que la Commission de la Marine m'a désigné comme rapporteur de la proposition de loi déposée par M. Puglesi-Conti et à laquelle je me suis associé en faveur des surveillants militaires coloniaux.

Soyez assuré que je ferai tout mon possible pour que cette proposition soit adoptée dans le plus bref délai.

Agréez, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments bien dévoués.

L.-B. ABEL,
Député de Toulon.

Paris, 22 décembre 1911

Monsieur le Président et cher compatriote,

J'ai reçu votre lettre du 18 décembre et tiens à vous remercier des sentiments de gratitude que vous voulez bien me manifester.

En déposant le projet de loi en faveur de

---

56 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

EVASION D'EMPEREUR

par le Commandant DRIANT

VII

DÉBARQUEMENT

Deux planches en bois recouvertes de sièges, pour amortir le bruit des pas, formèrent une passerelle entre le sommet du dôme, auquel elles furent fixées par de solides crochets, et la saillie rocheuse qui s'élevait au nord de l'eau ; avant de la franchir, Paul Paoli resta une demi-heure en observation, le buste hors de la tourelle, écoutant la nuit, tendant l'oreille dans la direction du poste de la falaise. Rien de suspect n'apparaissait ; il s'allongea sur la passerelle, rampa sur les genoux, atteignit la rocher et, se redressant, se colla contre la paroi, immobile et silencieux. Quelques instants après, le petit Ariot l'avait rejoint. Tous deux avaient revêtu un costume de marin qui pouvait au besoin faire illusion à une sentinelle dans l'obscurité. Les deux planches furent enlevées par des mains invisibles.

Le cœur du petit mousse battait avec violence. Cette fois, c'était bien vrai, il était à Sainte-Hélène. La main de Paul Paoli cherchant la sienne lui passa une cordelette : toute explication était inutile ; l'enfant savait, par des recommandations longuement répétées, qu'elle devait servir à la fois de trait d'union et de signal avec son chef ; deux coups secs donnés par Paoli signifieraient qu'il fallait se tapir et rester immobile ; une traction continue voulait dire que la marche devait être reprise. Il était dix heures du soir quand le jeune Corse s'engagea entre les deux rochers qui laissaient entre eux un passage à peine suffisant pour deux hommes de front ; lentement il se glissa le long d'un sentier de chèvres qui montait en serpentant jusqu'au sommet de la falaise. L'enfant suivait comme son ombre. Près d'un buisson sortant d'une anfractuosité du granit, la corde se raidit trois fois : l'enfant l'abandonna. Ce signal voulait dire : « Attendre ici que je revienne. » Et Paul Paoli, seul cette fois, continua à grimper.

Le sentier devenait de plus en plus ardu. Ce n'était pas sur Longwood qu'il se dirigeait, mais sur le poste anglais de la falaise ; nous avons vu pourquoi le jeune Corse avait regardé comme indispensable la reconnaissance préalable à laquelle il se livrait. Cette reconnaissance faite, il redescendrait pour suivre jusqu'à Longwood la vallée du Silence. Il arriva au sommet, recroquevillé sur lui-même, et s'assura que le redoutable poignard triangulaire qui ne le quittait point et qui portait sur sa lame les deux mots chers à tout enfant de la Corse : « Vendetta e Patria », jouait aisément dans sa gaîne, puis il appuya à gauche, rampant le long de la crête rocheuse qui maintenant dominait la mer, souleva un peu la tête et s'arrêta. Les derniers éclairs de l'orage illuminaient de temps en temps l'horizon lointain de la mer ; il attendit que l'un d'eux fît sortir de l'ombre la silhouette qu'il cherchait, car la sentinelle qu'il avait vue là jadis ne devait pas être loin. Au bout d'un instant, l'éclair jaillit ; aucune sentinelle n'apparut au point de la falaise où il l'avait aperçue à son voyage de juillet 1819 On elle avait été changée de place, ou elle avait été supprimée cette nuit-là à cause de l'orage.

Le jeune homme quitta le bord de la falaise, rampa de quelques mètres vers la montagne où il devinait le poste anglais à cinquante ou soixante mètres de là, et de nouveau attendit. Soudain, il tressaillit : à quelques pas de lui, sur la droite, il venait de percevoir un bruit étrange, quelque chose comme un long sanglot. Un nouvel éclair projeta sa blanche lueur sur le chaos de rochers qu'il venait de gravir, et sur l'étroit plateau qui le couronnait. La silhouette d'un factionnaire lui apparut. L'homme qui était là était bien un soldat anglais, car ses buffleteries blanches et les cuirs de son équipement avaient ventaillé ; mais il était tête nue et c'était presque un vieillard avec des cheveux blancs, une moustache blanche et des rides barrant un front d'ombre. Un second sanglot plus profond, plus douloureux encore que le précédent, monta dans la nuit. Plus de doute, c'était cet homme qui l'avait poussé.

Paul Paoli lâcha le manche de son poignard ; il bâtait entre le coup frappé au cœur qui supprime tout cri ou la poussée inattendue qui précipiterait au bas de la falaise, dans les profondeurs tourmentées de l'abîme, le gêneur de la nation maudite. Aucune de ces deux solutions ne le satisfaisait maintenant, et la pensée de tuer un vieux soldat qui, dans la solitude de sa faction, ne songeait qu'à pleurer, le guida sombre. Poussé par la curiosité et par un vague instinct lui montrant dans cet homme autre chose qu'un ennemi, il rampa vers lui, s'en approcha à quelques pas, saisit sous ses doigts qui tâtaient le sol en avant un corps dur, et reconnut un fusil. Le malheureux factionnaire, dans sa douleur, avait posé son arme à terre. Soudain, se dressant devant lui et lui saisissant les deux poignets, Paul Paoli lui dit à voix basse en anglais :

— Pas un mot, ou tu es mort !...

Mais ce fut à peine si le vieux soldat fit le geste instinctif de l'homme qui se garde d'un coup inattendu ; visiblement, il n'avait envie ni de résister ni d'appeler, et son attitude semblait dire que tout lui était indifférent, hormis la cause de ses sanglots. Les deux hommes se regardèrent un instant en silence.

— Vous pleurez ? demanda Paul Paoli, toujours à voix basse.

Et comme aucune réponse ne lui était faite :

— Pourquoi pleurez-vous... lui ?.. Répondez !...

— Qui es tu ? répondit le soldat.

— Peu vous importe... c'est moi qui interroge... Vous êtes de faction ?

— Oui.

— Et vous semblez avoir oublié votre consigne pour vous livrer à la douleur ; vous souffrez... qu'avez-vous ?

Le soldat balbutia quelques mots d'une voix tremblante. A la lueur d'un troisième éclair, Paoli le vit tourner la tête vers le poste, sans pour crier un appel, mais comme s'il eût craint de voir apparaître un supérieur. Enfin, il articula lentement :

— Ma fille... ma fille est morte... le premier jour de mai...

Un nouveau sanglot acheva la phrase... Interloqué, Paul Paoli ne savait que répondre ; à la vérité, cette confidence qu'il avait provoquée dans des conditions si étranges ne l'intéressait guère, car il avait le cerveau trop plein de son propre projet pour qu'il pût y faire place à d'autres préoccupations. Ce projet remplissait sa vie.

servellants militaires coloniaux, je n'ai accompli qu'une œuvre de justice dont je suis heureux d'avoir pris l'initiative.

J'espère que ma proposition sera votée et promulguée à bref délai.

Veuillez assurer tous vos camarades de mes sentiments de vive sympathie et croyez, mon cher compatriote, à tout mon dévouement.

PAULIN-CORTI,
Député de la Corse.

Comme suite à ces deux lettres, le Président du groupe de Bastia fait appel à l'esprit de solidarité des camarades des arrondissements de Bastia, Corte et Calvi qui, pour une cause quelconque, n'auraient pas encore adhéré à l'Amicale.

Le Président, J.-B. AGOSTINI.

Les Services Maritimes Postaux
DE LA CORSE

M. Landry, député de Calvi, a reçu de M. Chaumet, sous-secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes, la lettre suivante :

Paris, le 15 janvier 1912.

M. le Député et cher Collègue,

Pour faire suite à ma lettre du 6 janvier courant, j'ai l'honneur de vous faire connaître, que conformément à votre désir, la Compagnie Fransinet, concessionnaire du service maritime postal entre le Continent et la Corse, a été autorisée à faire servir le repas du matin, au lieu de celui du soir, aux passagers qui s'embarquent sur les paquebots en service sur la ligne de Nice à Calvi ou à Ile-Rousse alternativement et à Ajaccio.

Agréez, Monsieur le Député et cher Collègue, l'assurance de ma haute considération.

Le Sous-Secrétaire d'Etat des Postes et des Télégraphes.
CHAUMET.

POUR LES PAUVRES

Une représentation au bénéfice de l'Hôpital Civil et du Bureau de Bienfaisance sera donnée au Théâtre Municipal le jeudi, 25 courant, à 8 heures et demie.

Pour la location s'adresser à l'Economat de l'Hôpital Civil mercredi et jeudi, de 9 à 11 heures du matin et de 2 à 5 heures du soir.

Gazette Départementale

ORTIPORIO. — Les électeurs de cette commune sont convoqués pour le dimanche, 11 février 1912, à l'effet d'élire deux membres du Conseil Municipal.

SERRA-DI-FERRO. — Sont attribués à la commune de Serra-di-Ferro, à défaut de besoin de bienfaisance, les biens ayant appartenu à la fabrique de l'église de Serra-di-Ferro actuellement placés sous séquestre, la présente attribution faite sous la condition par la commune d'affecter tous les revenus ou produits des dits biens au service des secours de bienfaisance.

Le payement des dettes régulières ou légales de l'ancienne fabrique de l'église de Serra-di-Ferro sera à la charge de cette commune conformément à la délibération prise par le conseil municipal de cette commune le 2 juillet 1911.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 20 janvier.

La semaine finit moins bien qu'elle n'avait commencé et la tendance générale est irrégulière et plutôt hésitante. Notre 3 0/0 varie peu à 95.07. Fonds Etrangers en avance pour la plupart. Extérieure 95.25, Turc 92.05, Serbe 89.10. L'Argentin 4 1/2 1911, dont le revenu dépasse 4 1/2 0/0, est à un prix sensiblement inférieur à celui des Emprunts 4 0/0 du même Etat. Les Sociétés de Crédit sont irrégulières. Le Crédit Foncier se maintient à 806, Le Comptoir National d'Escompte à 942. Le Crédit Lyonnais revient à 1.396, tandis que la Société Générale reste à 824.

Suez 5.025. Valeurs de transports en reprise. Les valeurs d'électricité sont actives et soutenues. Légère avance des charbonnages russes. Titres caoutchoucs faibles par continuation. Rio 1.770.

En Banque, mines d'or sud-africaines inchangées. Baisse des valeurs de caoutchoucs. Les Industrielles russes restent calmes.

Dans le compartiment minier, Turabo Mining se tient à 11.50. Ses développements donnent, d'après les rapports des ingénieurs, une teneur moyenne en cuivre de 8.99 0/0 à la Lille Gun et de 3.86 0/0 à la Copper Hill.

En valeurs diverses, l'action Casino de Trouville a des échanges suivis à 127. La situation privilégiée de cet établissement dans une station si réputée permet d'envisager d'importants résultats bénéficiaires.

La Swedish Iron Mine Furnaces (L. N. B.) est assurée de débouchés pour ses produits, d'autant mieux que ceux ci sont, comme nous l'avons dit, exemptionnellement riches.

Les actions de nos Grandes Compagnies de Chemins de Fer, après un léger tassement, reprennent leur mouvement en avant. Lyon 1.250; Nord 1.670, Orléans 1.297.

Nécrologie

Mlle NICOLINE VIALE-PRELA

Mlle Nicoline Viale-Prelà, décédée hier dans sa soixante-quatorzième année, appartenait à l'une des principales et des plus anciennes familles de la ville ; elle était la petite-nièce du premier médecin de Pie VII, le célèbre docteur Thomas Prelà, auquel nous devons la belle bibliothèque municipale qui fait l'admiration des érudits, la nièce de l'éminent cardinal Viale Prelà, nonce de Vienne, archevêque de Bologne, et de l'illustre poète bastiais, le conseiller Salvatore Viale, l'immortel auteur de la *Dionomachéia* et de tant d'autres belles poésies.

Mlle Nicoline Viale-Prelà se distinguait par une bonté et une douceur rares. Elle se trouve, jeune encore, chargée des enfants de son frère que la cruelle destinée avait rendus orphelins. Elle se dévoua entièrement à eux. Elle remplaça les bien-aimés parents qui leur avaient été prématurément ravis. Mais cet amour maternel fut hélas ! soumis à une bien rude épreuve. Son neveu, son cher Michel, charmant jeune homme rempli de qualités et qui aurait dignement porté son nom, fut enlevé, à la fin de ses études, par une incurable maladie. Son cœur meurtri reporta toute son affection sur son unique nièce, et plus tard les caresses de ses petits-cevaux, leurs délicates attentions adoucirent un peu à contrister sa plaie.

Fervente chrétienne, elle supporta avec une admirable résignation les infirmités qui vinrent l'assaillir et qui, depuis de longs mois, ne lui permettaient plus de sortir. Elle s'est éteinte doucement, entourée de tous ceux qu'elle aimait et qui la pleurent aujourd'hui à l'égale d'une mère.

Aux obsèques, le deuil était conduit par M. le docteur Ferrandi, M. Paul Ferrandi et d'autres parents qu'entourait une foule considérable d'amis.

Nous prions les familles Viale-Prelà, Ferrandi et Chalufour de vouloir bien agréer la part que nous prenons à leur deuil et nos bien sincères condoléances.

Syndicat Agricole de la Corse

Banquet du 28 janvier 1912

MM. les Membres du Syndicat agricole de la Corse qui désirent assister au Banquet qui aura lieu le 28 janvier à midi à l'Hôtel de France, sont priés de vouloir bien retirer leur carte au Bureau du Syndicat avant vendredi, 26 janvier.

Les personnes qui ne sont pas présentes à Bastia sont priées d'adresser leur adhésion, sans retard, à M. Bertrand, secrétaire comptable du Syndicat.

Gazette Ajaccienne

Nos juges consulaires

MM. Pari, président du Tribunal de commerce, Laurent Ramaroni et Carboni, juges titulaires et P. Felici, juge suppléant, ont prêté serment hier devant le tribunal civil délégué à cet effet par la Cour d'appel.

Les nouveaux juges seront installés dans leurs fonctions à l'audience de jeudi prochain, 25 courant.

Au port

Sorti. — Vapeur français « La Calvaise » pour Bône.

Entré — Yacht américain « Mound » venant de Menton à destination de Monaco.

Etat-Civil

NAISSANCES.

Fiori Angèle-Antoinette. — Rossi Pierre-Mathieu.

DÉCÈS

Pompeani François, 76 ans, ancien entrepreneur.

Fattaccioli Jean Jacques, 6 mois.

Jugée inguérissable
Guérie par les Pilules Pink

Mme Simon, 9, rue Ducartre, à Angers (Maine-et-Loire), était depuis trois ans dans un état d'anémie qui avait résisté à tous les traitements toniques et reconstituants. Dans son entourage on désespérait de la voir revenir un jour à la santé et elle-même était convaincue qu'il n'y avait plus de remède pour son mal, ce en quoi elle se trompait aussi bien que les personnes de son entourage. Un jour, quelqu'un, grand lecteur de journaux, suggéra de lui faire essayer le traitement des Pilules Pink, et Mme Simon se décida très volontiers à faire encore une tentative avec ce médicament.

Le résultat a été très favorable. Il est été bien surprenant, en effet, que les Pilules Pink qui ont guéri tant de personnes ailleurs, allient justement faire exception pour Mme Simon, qui toute heureuse d'être revenue à la santé a écrit à M. Gabin la lettre suivante :



« Je vous adresse tous mes remerciements. Grâce à vos excellentes Pilules Pink je me porte de nouveau très bien. Après trois ans de maladie, vous comprendrez ma joie. C'est à la suite de couches que ma santé a été ébranlée. Je n'avais pas pu me rétablir malgré tous les soins. On ne fera jamais trop d'éloges de vos Pilules Pink. Il faut qu'elles aient une bien grande puissance pour m'avoir sorti d'affaire, alors que tous les autres remèdes n'avaient pu réussir. »

On trouve les Pilules Pink dans toutes les pharmacies, et au dépôt : Pharmacie Gabin, 23, rue Ballu, Paris ; 3 fr. 50 la boîte; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

THÉATRE MUNICIPAL

Direction CHELESCHI

Mercredi 24 janvier, à 8 h. 1/2
Première représentation de
RIGOLETTO
Opéra en 4 actes de Verdi

Bureau de location chez M. Poggi, coiffeur.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 23 janvier

Observations faites par M. QUILICI
pharmacien-chimiste à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 13 5 à midi + 14 5 ; 4 6 heures du soir + 14 6 Maxima + 14 8 ; Minima + 10 6.
Baromètre : 7 heures du matin, 767 mm. midi, 766 mm., 6 heures du soir, 766 mm.
Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, couvert.
l'après-midi,

Ministère de la guerre

Sont inscrits sur le tableau d'avancement du personnel civil du ministère de la guerre, pour une promotion de classe, MM. Buschetti, chef de bureau de 2e classe ; Salvi, chef de bureau de 3e classe ; Marcelli, rédacteur principal ; Gentile, Giovanchini et Leccia, expéditionnaires principaux ; Corsinini, expéditionnaire de 1re classe.

— M. Rossi, commis de comptabilité principal, est inscrit sur le tableau de concours pour chevalier de la légion d'honneur.

Nomination

Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote M. Paul Garelli vient d'être nommé desinfecteur de 1re classe, opérateur au Haut Sénégal.

Toutes nos félicitations au jeune Garelli pour cet avancement bien mérité.

Récompenses honorifiques

La médaille d'honneur, en récompense aux agents qui ont plus de vingt ans de services et qui ont constamment fait preuve de dévouement, a été décernée à MM. Paoli Simon, brigadier de la police municipale, à Alger ; Frigoli Louis, cantonnier à Villars ; Bernardelli Joachim, infirmier à l'hôpital civil de Bône.

Pensions

M. Paolantonacci Pierre-François mécanicien principal de 1re classe ; 53 ans 5 mois 27 jours de services. Pension de 2 725 francs avec jouissance du 15 octobre 1911.

M. Bonatti Jean, matelot, 3 ans 8 mois 6 jours de services. (Amputation d'un membre.) Pension de 750 francs avec jouissance du 28 avril 1911.

Mme Bartoli Marie-Françoise, veuve Bastelica ; le mari percepteur. Pension de 812 francs avec jouissance du 16 mars 1911.

M. Sanconnetti Joseph-Marie, instituteur ; 38 ans 1 mois de services. Pension de 1.305 francs avec jouissance du 1er mai 1911.

Justice militaire

M. le lieutenant Alessandri, du 63e, est mis hors cadres et nommé à l'emploi d'adjoint au commandant du pénitencier d'Albertville, en remplacement de M. Leandri, promu capitaine.

Leçons

Leçons particulières (cours de dames) de sténographie, dactylographie et d'anglais.

Leçons par correspondance par professeur diplômé.

Travaux à la machine à écrire,

Bureau de dactylographie, rue de l'Opéra, 19, Bastia.

Police monégasque

M. Vincent Gindrolli de Mercury est nommé agent de la sûreté dans la police monégasque.

Toutes nos félicitations.

Vêtements

Les vêtements pour hommes, dames et enfants, qui sont confectionnés à la Maison J. CARBUCCIA ET FILS, se recommandent par l'élégance de la coupe, le fini du travail et la modicité du prix.

Un coupeur émérite est attaché à cette importante Maison.

A céder

Etude d'Huissier à Bastia, ayant affaires en cours.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

ÉTAT-CIVIL

Mariages.

Ghironi Jean-Mathieu, maçon, de Speloncato, et Mei Palmire, ménagère, de Pietrola (Italie).

Galligani Pierre-Aurèle, coiffeur, de Bastia, et Poli Alexandrine, ménagère, de Bastia.

Naissances.

Bartoli Emile. — Ugolini Fortuné. — Quilici Pascal.

Décès.

Parisani Louis, 28 ans, de Palasca.

Barbier Léon-Eugène, commerçant, 80 ans, de l'Isle-sur-Sorgue (Vaucluse).

Filippi Jean, 68 ans, de Silvareccio.

AVIS

Une importante Compagnie des fiacres-automobiles du Continent demande des élèves-conducteurs qui devront être âgés de 25 à 35 ans, à des conditions particulièrement avantageuses.

Pour tous renseignements s'adresser au plus tôt à Taxi-autos, 23, rue de l'Opéra, au 2e étage, à Bastia.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Celina Barbier, née Michel ;
M. Alfred Jobin et Mme Jobin, née Michel, et leurs enfants ; Mme veuve Fantin ;
Ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR LÉON BARBIER
Ancien Négociant
Doyen des membres honoraires de la Société de Secours Mutuels Ste Dévote

leur époux, oncle, beau-frère, grand oncle, décédé le 23 janvier 1912, à l'âge de 80 ans.

On se réunira à la maison mortuaire rue Saint-Joseph, le mercredi à 1 heure de relevée.

La famille ne reçoit pas.

(PINO)

Mme Antoine Leandri, née Agustini ;
Mme Joseph-Marie Franceschi, née Agustini ;
M. Antoine Leandri, avocat à la Cour d'appel, docteur en droit ;
M. Joseph-Marie Franceschi, capitaine adjudant-major au 106e d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, licencié en droit ;
M. François Tommasi, à Trinidad (Antilles) ;
M. et Mme Charles Blasini, (Paris) ;
Mme Louis Lefebvre, de Viefville, et ses enfants ;
M. Louis Blasini, (Paris) ;
Mme veuve François Franceschi, et ses enfants ;
M. Antoine-Marc Giuli ;
M. Charles Dominici, docteur en médecine, et Mme Charles Dominici ;
Mme veuve Antoine Agustini, et Mlle Lucie Agustini ;
Les familles Tommasi, Olivieri, Morelli, Vecchini, Parfetti, Bertinghi, Calvani, Tommei, Urbani, Viani, J. Antoni, A.-M. Antoni, Stella, Giordani ;
Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME VEUVE ÉLÉONORE AGUSTINI
Née TOMMASI

pour mère, belle-mère, sœur, cousine germaine, cousine et alliée, décédée à Pino, le 22 janvier 1912, à l'âge de 74 ans.

Les obsèques seront célébrées à Pino, vendredi 26 du courant.

Prier pour elle !

AVIS DE MESSE
ET
Remerciements

Mme veuve N. V. Giudici et Mlle Rosetta Giudici remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de

MONSIEUR NOEL-VALÈRE GIUDICI

et les prient d'assister à la messe qui sera célébrée pour le repos de son âme, jeudi 25 du courant, en l'église Sainte-Marie, à 9 heures du matin.

CABINET
François Maestracci
Agréé au Tribunal de Commerce
15, rue Napoléon, au 1er, Bastia

A VENDRE :
Une épicerie et une boulangerie
en pleine prospérité

Appartements en ville *et propriétés* situées aux environs de Bastia.
Bonnes conditions. — Se hâter

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Elections Législatives
L'élection de Sartene

Sartene, 23 janvier.

On annonce la candidature de M. Paul Tommasi, conseiller municipal de Propriano, à l'élection législative du 4 février prochain.

M. Célestin Galeucoli, conseiller général de Petreto Bicchisano, a posé également sa candidature contre celle de M. Giordan, député invalidé.

BOURSE DE PARIS

22 janv. — 23 janv.
Rentes de 3 0/0 anciennes . 94 85 — 95.10
— de 3 0/0 amortie . . 95.50 — 95.20
ex-coupon

Conseil de Cabinet
Paris, 23 janvier.

Séance de nuit

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis hier soir, à 9 heures, au Ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Poincaré.

Les incidents franco-italiens

Le Conseil s'est occupé uniquement des incidents franco-italiens, et a précisé les conditions que le gouvernement devra poser à l'Italie, en présence de sa persistance à garder prisonniers les passagers turcs du « Manouba. »

Aucune communication n'a été faite à la presse.

AU MAROC
Un don de l'Impératrice Eugénie

Paris, 23 janvier.

L'Agence Fournier annonce que l'Impératrice Eugénie a fait parvenir au gouvernement espagnol une somme de dix mille francs pour être distribuée aux soldats espagnols qui *sont cantonnés à* Melilla.

EN ALLEMAGNE
LES ELECTIONS AU REICHSTAG

Les Ballottages
Le succès des Socialistes

Berlin, 23 janvier.

Les ballottages des élections au Reichstag ont été très favorables au parti socialiste, qui gagne en tout 27 sièges.

La circonscription de Cologne, qui était restée jusqu'à ce jour la métropole du Catholicisme allemand depuis la formation de l'empire germanique, vient de tomber au pouvoir des Socialistes.

Le Reichstag comptera ainsi neuf députés socialistes qui formeront le parti le plus important du nouveau Parlement allemand.

L'ouverture de la session
La dissolution

La presse gouvernementale engage fortement le Kaiser à prononcer la dissolution du Reichstag le jour même de l'ouverture de la session, qui est fixée au 7 février prochain.

Conseil des Ministres
Paris, 23 janvier.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

La Réforme électorale

Le Conseil a d'abord examiné les différentes questions soulevées par le projet de réforme électorale.

Les incidents du « Manouba »

M. Poincaré a entretenu ensuite ses collègues de la situation extérieure, et a donné connaissance de l'état des négociations avec l'Italie, au sujet de l'incident du « Manouba. »

L'Aviation navale

M. Delcassé, ministre de la Marine, expose au Conseil son projet d'organisation d'un service d'aviation dans la Marine.

Les fêtes de Bulgarie

Le Conseil décide d'envoyer un représentant du gouvernement aux fêtes qui seront célébrées à Sofia, à l'occasion de la majorité du prince Boris, et désigne, à cet effet, le général d'Amade, commandant le 13e corps.

Les musiques de l'artillerie

M. Millerand, ministre de la Marine, fait approuver par M. Fallières, un décret prorogeant jusqu'au 1er août 1912, le délai de maintien provisoire des musiques de l'artillerie.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

La prochaine réunion a été fixée à jeudi.

La Conquête de l'air
Chute mortelle
de l'aviateur Poge

Paris, 23 janvier.

Les journaux annoncent que l'aviateur américain Poge, qui possédait son diplôme de pilote, depuis deux jours à peine, vient de faire une chute mortelle à Los-Angèles.

L'appareil a capoté, par suite d'une avarie du moteur, à une hauteur de 50 mètres environ, et le malheureux aviateur a été précipité sur le sol avec sa machine.

Le record de la hauteur
avec passagers

L'aviateur Prévost vient de battre le record de la hauteur avec passagers, détenu, depuis quelques jours à peine, par son camarade Verrept.

Prévost s'est élevé à 2.200 mètres, au-dessus de l'aérodrome de Reims, avec deux passagers, et a atterri sans incidents, au milieu des ovations enthousiastes de la foule qui assistait à son bal ex-ploit.

L'Incident FRANCO-ITALIEN
LA SÉANCE D'HIER et la Presse

Paris, 23 janvier.

La presse française commente passionnément la séance d'hier à la Chambre, et les déclarations faites à la tribune par M. Poincaré, au sujet de l'incident du « Manouba. »

Les journaux de tous les partis sont unanimes à féliciter le président du Conseil des paroles énergiques qu'il a prononcées, et affirment que seule une attitude nette comme celle qu'a su prendre M. Poincaré, pourra décider l'Italie à nous accorder toutes les réparations nécessaires.

Un article de l'« Echo de Paris »

Dans un long article, un rédacteur de l'« Echo de Paris », résume ainsi les renseignements qu'il a pu obtenir au Quai d'Orsay, sur la marche des négociations franco-italiennes :

« Jusqu'à présent, le gouvernement italien n'a pas fait connaître sa réponse, à la note de la France.

« Les négociations entre Paris et Rome dureront quelques jours, mais la France maintiendra ferme ses réclamations, et ira même, s'il le faut, jusqu'à la rupture des négociations diplomatiques.

» Les courriers français de la Tunisie et de l'Algérie seront escortés, s'il est nécessaire, par des bâtiments de guerre.

» Enfin, par mesure de représailles, le gouvernement français interviendra au besoin auprès des maisons *Blériot* et *Nieuport* qui viennent de recevoir de l'Italie, une commande de 14 aéroplanes. »

A L'ÉTRANGER

La presse étrangère, sauf la presse germanique, fait le plus grand éloge du discours de M. Poincaré, et blâme sans restriction l'attitude provocante de l'Italie qui semble avoir complètement perdu la tête.

Les journaux anglais surtout se montrent très hostiles à la thèse italienne.

« Nous comprenons, disent-ils, la nervosité du peuple italien à qui l'on avait promis une magnifique conquête, et qui, après quatre mois de pénibles efforts, n'aperçoit pas encore le moment où il pourra entrer en possession de la terre promise. Mais ce n'est pas une raison pour prendre des attitudes qui ne peuvent que très mal disposer les puissances étrangères à son égard. »

Le grand quotidien le « Journal de Genève, » qui est toujours très bien informé au point de vue de la politique internationale, va jusqu'à affirmer qu'il est hors de doute, que les provocations actuelles de l'Italie à l'égard de la France, ne soient inspirées par l'Allemagne.

Les Déclarations
DE L'AMBASSADEUR D'ITALIE
Une interview de M. Tittoni

Paris, 23 janvier.

M. Félix Mariy publie dans l'« Autorité, » une interview de M. Tittoni, ambassadeur d'Italie à Paris, qui constitue une véritable réponse au discours prononcé hier, au cours de la séance de la Chambre, par M. Poincaré, président du Conseil.

En présence de la profonde impression produite dans le Pays par les déclarations de notre Ministre des Affaires étrangères, l'Ambassadeur d'Italie à Paris dément, dans cette interview, les faits signalés par M. Poincaré.

Les déclarations de M. Tittoni ne peuvent pas être prises au sérieux, car, dans les milieux parlementaires et diplomatiques, on a approuvé le discours de M. Poincaré, qui est surtout remarquable par la scrupuleuse exactitude des faits qui ont été rapportés.

LE PARLEMENT
Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la précédente séance, qui est adopté.

LA RÉFORME ÉLECTORALE

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi et des propositions de loi portant modification aux lois organiques sur l'élection des députés et tendant à établir le scrutin de liste avec représentation proportionnelle.

L'APPARENTEMENT

M. Sembat

député socialiste de la Seine, monte à la tribune.

L'orateur combat énergiquement le système de l'apparentement, qui constitue, dit-il, un second tour de ballotage, et qui n'est qu'un festin de cannibales, auquel on convie la minorité, pour la dévorer plus facilement.

M. Jaurès

député du Tarn, critique à son tour l'apparentement des listes, dont le seul résultat sera d'affaiblir la représentation des partis de gauche.

M. Breton

député du Cher, arrondissement ter endurci, défend l'apparentement et termine en déclarant que c'est le seul système qui peut rallier la majorité des républicains de gauche.

Le Ministre de l'Intérieur

monte ensuite à la tribune.

M. Steeg défend, au nom du gouvernement, le système de l'apparentement, qui lui paraît nécessaire dans l'intérêt de la République.

Le Vote

Le Président met aux voix l'article 11, portant que plusieurs listes pourront s'apparenter en vue de l'attribution des sièges correspondant aux restes.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de votants .	467
Majorité absolue. . .	234
Pour l'adoption . .	402
Contre	65

L'article 11 est repoussé.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

SÉNAT.

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Projets de loi d'intérêt local

A l'ouverture de la séance le Sénat adopte sans débat plusieurs projets déloi d'intérêt local.

La Convention avec l'Est

Le Sénat adopte également, après une courte discussion, le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant renouvellement de la Convention de l'Etat avec la Compagnie de l'Est.

Le Budget

M. Klotz, ministre des Finances, dépose sur le bureau du Sénat, le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant fixation du budget général des recettes et dépenses pour l'année 1912.

La séance est ensuite levée et renvoyée à jeudi.

DERNIÈRE HEURE
Les propositions de la France

Paris, 23 janvier.

Au Quai d'Orsay, on garde la plus grande réserve au sujet des conditions proposées par la France à l'Italie.

Dans certains milieux bien informés, on affirme cependant que le gouvernement français aurait avisé le gouvernement italien que, pourvu que les 29 passagers turcs du « Manouba » fussent ramenés soit à Tunis, soit à Marseille, soit même à Ajaccio ou à Toulon où une enquête serait faite sur leur identité,... tous les témoignages italiens et ottomans seraient reçus par les autorités chargées de l'enquête, — les passagers reconnus comme étant des combattants seraient retenus comme prisonniers.

Cette condition une fois acceptée par l'Italie, les autres points du litige seraient soumis à l'arbitrage international de La Haye.

Au cas où l'Italie n'accepterait pas cette condition préalable, le gouvernement de la République se déclare prêt à aller sans faiblesse jusqu'au bout de son droit.

Machine à Tricoter
TRAVAIL SÛRE DE TOUTE L'ANNÉE
Rapportant de 20 à 30 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.
S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gauloise* en Corse, demeurant à Carbuccia par Bastiani.

RHUM
FOX-LAND
Grandé Marque

105 Fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28 Boulevard Riquier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE
LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat
Assurances réalisées : 387 Millions
LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Directeur particulier pour la Corse : **M. ROTH**, 23, Bd Paoli, BASTIA

Armes - Montres - Bijoux !
avec conditions avantageuses de paiement
demander GRATIS et FRANCO les catalogues
DE LA MANUFACTURE FRANÇAISE D'HORLOGERIE
Saint-Etienne (Loire)
Tarif spécial d'armes. Bonne remise à Représentants sérieux.

N'ALLEZ PAS EN CORSE SANS
L'INDICATEUR DE CORSE OFFICIEL 40 cm.
QUI INDIQUE TOUT POUR
A. CLAVEL, Editeur, 69, rue Bonaparte, PARIS

Epicerie de la Gare
Mme ORESTE BIAGINI
Denrées Coloniales. - Grains. - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances
BISCUITS DE LUXE
Conserves alimentaires
Produits de choix. — Faïencerie
VINS FINS et CHAMPAGNE
VIN DE TABLE à ... le litre
Vinaigre à 0.30

Prime Sensationnelle
AGRANDISSEMENT
30 × 40
Réservé exclusivement aux Abonnés du PETIT BASTIAIS

Pour être agréables à nos fidèles abonnés, nous venons de traiter avec le sympathique et distingué photographe
J. MORETTI
universellement connu par sa superbe collection de types et vues de la Corse ainsi que par les brillantes récompenses obtenues aux Expositions suivantes :
Bastia, grand prix.
Aix-les-Bains, diplôme d'honneur.
Lyon, membre du Jury, hors concours.
Marseille, grand prix.
Paris, 2 grands prix.
Naples, m. du Jury, h. concours.
Anvers, id. id.
Londres, id. id.
Bordeaux, id. id.

Pour faire connaître son travail à nos nombreux abonnés, M. Moretti donne un agrandissement 30×40, retouches soignées, franco de port et d'emballage, au prix dérisoire de 5 francs

BON à détacher et à adresser avec n'importe quelle vieille photographie à l'adresse ci-après : **M. J. Moretti**, photographe, 15, Bd Saint-Angelo, Bastia (Corse)

Bulletin de souscription à détacher

CONDITIONS A REMPLIR POUR L'OBTENIR
L'AGRANDISSEMENT 30×40 sera livré contre 5 francs seulement, au lieu de 20 francs.
Nom ...
Localité ...
dép. ... rue gare à ...
N. B. Le bulletin ci-dessus sera rigoureusement exigé

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de *Salon*, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DU GRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

Installation à Gaz
JEAN CENI
Ex-ouvrier de Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli
Seul Dépositaire
DU BEC GRANGUX
Après vos Repas
BUVEZ
La Cédratine
Liqueur extra-fine
Jean GRAZIANI
Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
6, Boulevard du Palais, en face
Assurances : Vie. — Incendie. — Accidents Contentieux
Recouvrement de Créances — Gérance d'Immeubles
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque
Rédaction d'Actes Sous Seings privés
Etablissement de Comptabilités. — Bilans

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.
Imprimerie Ollagnier.

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 25 — JEUDI 25 JANVIER 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 6 h. 45 m. — Coucher, 4 h. 57 m.
Premier quart., le 26. — Pleine Lune, le 2
Fête d'Aujourd'hui : Conv. de Saint-Paul.
Fête de Demain : Saint Polycarpe.

24 JANVIER

LE MINISTÈRE ET L'OPINION

Il n'entre pas dans nos desseins de comparer les unes aux autres les quatre déclarations ministérielles que nous avons entendues, depuis moins d'un an. Les derniers programmes, qui ont précédé celui du cabinet Poincaré, contenaient le germe de réformes excellentes et étaient, à n'en pas douter, inspirés par un égal esprit de sincérité.

Qu'il nous soit toutefois permis de dire que la déclaration dont la lecture a été donnée mardi aux Chambres se distingue essentiellement entre toutes par sa judicieuse opportunité. Et si nous ajoutons qu'elle est, en même temps, remarquable d'éloquence concentrée, de clarté vive, de fermeté mesurée, de décision réfléchie, nous aurons précisé les auspices sous lesquels commence une politique d'action, de prudence et de sagesse. Chacun le sent et le comprend, à l'exception de l'incorrigible M. Camille Pelletan qui agite sur le cercueil du parti radical-socialiste un goupillon laïc. Le nouveau Sénateur des Bouches-du-Rhône pleure ses illusions et s'afflige à l'idée que les destinées du Pays sont confiées à l'influence décisive de l'Alliance Républicaine démocratique.

La constitution du Cabinet Poincaré lui a causé de lugubres appréhensions et il ne s'est pas représenté, sans une cocasse anxiété, la perspective du jour lamentable où le pays verrait, face à face, sans autre recours possible, la politique de M. Adolphe Carnot et la politique de M. Jaurès. Plaignons M. Pelletan, s'il n'exagère point ses craintes. Et, à vrai dire, nous préférerions qu'il les exagérât intentionnellement. Ce serait de l'humour. Or, nous savons que M. Pelletan est très spirituel ! Mais si, réellement, il a voulu parler avec sérieux, que penser de ses alarmes ? Et à quelles pièces combinaisons serait-il donc heureux de réduire le parti radical-socialiste, s'il conteste sa participation à la politique nationale, à la politique républicaine que le Cabinet Poincaré doit appliquer ?

Il semble pourtant que nous devrions tous être reconnaissants à ce ministère de l'œuvre qu'il nous propose. Reprochera-t-on à M. Léon Bourgeois d'avoir renié son parti ? L'ironie dépasserait la mesure du bon sens, surtout après les admirables paroles qu'il vient de prononcer. M. Camille Pelletan fera-t-il aux radicaux socialistes le grief rétrospectif d'avoir suivi naguère M. Waldeck-Rousseau qui venait cependant de plus loin que l'Alliance Républicaine démocratique ? Inutile badinage ! Le gouvernement qui s'est présenté devant la Chambre saura se dispenser, à la rigueur, du concours difficile de M. Camille Pelletan, avec la certitude consolante d'être accompagné et encouragé par tous ceux qui placent les intérêts de la Patrie et de la République au-dessus des rivalités tapageuses et agaçantes d'irritables comités.

Le débat qui a suivi la lecture de la déclaration ministérielle a été extrêmement bref. Quelle objection pouvait-on faire au résumé d'une loyale politique qui correspond si exactement aux préoccupations du pays ?

Comment ne pas sceller l'accord autour d'un ministère dont la composition même dénote de la part de plusieurs de ses collaborateurs tant de désintéressement et de dévouement au bien général ? Y a-t-il une réforme importante que le gouvernement ait omis de mentionner : la réforme électorale, inscrite à l'ordre du jour des prochaines séances ; le statut des fonctionnaires, instrument de protection et d'équité, le développement de l'école publique, largement ouverte à tous les enfants de France, dans une pensée de tolérance et dans le respect des croyances, l'extension et l'application des principes de solidarité et d'assistance, la stabilité financière compétée par une réforme fiscale, exempte de mesures vexatoires qui répartira plus équitablement les charges individuelles. Le Gouvernement n'a-t-il pas, en outre, parfaitement défini sa mission, telle qu'il entend l'exercer, dans le maintien de l'ordre et de la discipline, dans le fonctionnement normal des grands services administratifs, dans son « rôle de direction et d'éducation sociale ? » On ne pourrait, enfin, passer sous silence la hauteur et la dignité avec lesquelles il a traité, sobrement mais éloquemment, notre politique étrangère. Il y avait là, à énoncer, des affirmations nécessaires. Nos alliés et nos amis sauront que la France demeure fidèlement et affectueusement attachée à de chers engagements.

L'Allemagne connaîtra également la nature des sentiments « de courtaisie et de franchise » qui nous feront entretenir avec elle des relations pacifiques. Et sur le prix même que nous mettons à la paix, sur les conditions qui la rendront possible et compatible avec notre honneur : qui ne se trompera.

Certes, au cours d'une carrière, qui peut nous souhaiter longue et fructueuse, dans l'intérêt du pays, le nouveau ministère ne rencontrera pas, au tournant de chaque scrutin, la majorité éclatante qui a salué ses débuts. Mais il suffira que toutes les fractions militantes de la famille républicaine restent unies sincèrement, sans restriction, sans hésitation, derrière le gouvernement qui les convie, pour que nous donnions au monde le spectacle réconfortant et efficace d'une politique d'action par l'effort, et de détente — par la communauté de l'œuvre accomplie !

MARCEL LAURENT.


M. DELCASSÉ
Ministre de la Marine

M. Delcassé conserve dans le nouveau Cabinet le portefeuille de la Marine qui lui fut confié par M. Monis, au mois de février 1911, qu'il garda dans le ministère Caillaux.

On sait qu'auparavant il avait été successivement sous secrétaire d'Etat aux Colonies en 1893, ministre des Colonies en 1894, et ministre des Affaires étrangères du 29 juin 1898 au 6 juin 1905.

M. Delcassé, qui est dans sa soixante-sixième année, représente à la Chambre la circonscription de Foix depuis 1889.

LEURS MAJESTÉS
par M. Xavier Paoli

Nous lisons dans le dernier numéro des *Annales* :

Cher Monsieur Paoli, la publication de votre intéressant volume de Mémoires réveille en moi *des impressions agréables* et déjà lointaines.

Ce fut à Compiègne que j'eus l'avantage, pour la première fois, de vous approcher... Vous en souvient-il ?... L'empereur et l'impératrice de Russie logeaient au château. Parmi les officiers d'ordonnance, les secrétaires, les innombrables personnes affectées à leur service, circulait un homme toujours correct, soigné, habillé chez le bon faiseur, jeune d'allure quoiqu'il eût dépassé la soixantaine. S'il eût porté la toge, on l'eût pris, avec ses cheveux ras, ses joues glabres, son profil sévère, pour un lieutenant de César. Il était préoccupé de mille choses et, cependant, attentif à plaire, laborieux ; mais non affairé, non pas obséquieux, mais aimable. Ce gentleman, s'était vous, monsieur Paoli. A chaque pas, quelque reporter, avide d'informations, vous accostait... Vous le jugiez importun, mais vous n'en laissiez rien paraître : vous l'accueilliez avec tant d'empressement que vous aviez l'air, en contentant sa curiosité, de lui accorder une faveur. Toutefois, vos yeux malicieux l'observaient et j'admirais l'art de vos réponses prudentes. Vous parliez sans parler et ne disiez que ce que les convenances et le respect de vos devoirs autorisaient. Ce jour-là, il s'agissait de savoir si les souverains russes se détermineraient à faire à la Ville de Paris une certaine visite impatiemment attendue. Or, vous vous répandez en détails savoureux et piquants sur l'état de leur santé, sur leurs goûts ; vous répétiez les traits de leur conversation familière, décriviez l'ordonnance de leur table ; vous confiiez aux calepins des journalistes la liste des mets qui y figuraient. Mais, dès que l'on abordait le point désiré, vous vous repliiez, vous deveniez impénétrable ; vous n'opposiez pas aux questions la sécheresse d'un refus brutal. Vous gardiez le sourire. En vous dérobant à leurs sollicitations, vous continuiez de les charmer.

Votre subtilité, l'affreuse de votre stratagème, me ravirent ; je me consolais de ne pas obtenir les renseignements souhaités, en voyant les jolis détours par lesquels vous m'échappiez ; et je compris les raisons de votre crédit auprès des rois, de la quiétude qu'ils éprouvaient à vous avoir à leur côté, de la confiance que vous accordaient vos chefs en vous attribuant une mission si délicate. Vous êtes l'homme désigné pour elle, *right man in right place* ; vous possédez, sans exception, les dons et les talents qu'elle exigent : l'intelligence qui flaire le danger ; le sang froid qui l'écarte ; la bonne éducation qui sait éviter les « gaffes » ; le tact qui fait que l'on se tient à son rang ; la discrétion qui assure le respect des secrets d'Etat, grands ou petits ; l'amabilité qui s'ingénie à contenter, à prévenir d'augustes désirs. Par la réunion de ces qualités rares, vous apparaissiez comme une sorte de Sherlock Holmes supérieur... Vous fûtes le dernier titulaire d'une fonction abolie ; vous fûtes le premier chambellan de France !

En quoi consistaient exactement vos fonctions ? Il faut que je l'explique aux lecteurs de votre ouvrage, afin qu'ils en saisissent la raison, avec une sorte de vraisemblance. Loin de l'effrayer, le danger qui la menaçait rassura la jeune Corse, car il lui prouvait qu'il venait de trouver dans ce vétéran soldat un complice inespéré. Le nom de l'Empereur qui avait accompli tant de prodiges venait de résoudre la difficulté qui la précoccupait le plus. Rampant sans bruit, il gagna l'extrémité de la falaise, n'y accrocha pas, sans songer à l'abîme qui s'ouvrait derrière lui et où la moindre poussée eût suffi à le précipiter. Puis, immobile, il attendit. La lueur d'un fanal étoilait la nuit en jalonnant le trajet de la ronde ; Paul Paoli le vit arriver près d'Hubein et entendit les appels qui furent échangés à distance du bal-nuitette. Mais au moment où il espérait voir s'éloigner l'officier ou le sous-officier qui s'assurait de la vigilance des sentinelles, il entendit le vieil Hubein lui parler à mi-voix, et une conversation s'engagea à vingt mètres de lui, dont il ne pouvait saisir le sens. La première parole de Paoli fut que le soldat anglais, par un incompréhensible revirement, venait de le trahir en révélant sa présence. S'il en était ainsi, on le prendrait pas facilement. Il s'entera de nouveau que son poignard jouait librement dans sa gaine et s'apprêtait à quitter sa position dangereuse, roit pour s'abaisser à un rocher, soit pour fuir dans la direction de la vallée du Silence, lorsque la lanterne reprit le chemin du poste. Un instant après, le Français et l'Anglais se retrouvaient en présence.

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule **L.-N. MATTEI**
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations
CÉDRATINE
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE
Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express

50 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

EVASION D'EMPEREUR

par le Commandant DRIANT

VII

DÉBARQUEMENT

Il était prêt à lui tout immoler. De quel poids pouvait peser la douleur de cet inconnu — de cet Anglais surtout — dans le drame qui allait se jouer ? Et, cependant, le jeune Corse était terriblement embarrassé ; car, dans le programme qu'il avait fermement arrêté, cette sentinelle devait disparaître, elle était condamnée ; il n'était monté près d'elle que pour mieux étudier les moyens de s'en défaire, lorsqu'il reparaîtrait deux heures plus tard avec le précieux fardeau arraché à la surveillance d'Hudson Low. Et voilà que cet obstacle, il ne pouvait plus le supprimer.

Car on ne tue pas un ennemi qui pleure et ne se défend pas. A la place de ce vieillard, qui semblait écraser sous le poids d'une douleur navrante, il eût préféré trouver un soldat solide et vigilant. Il eût alors fait place nette sans hésitation. Le vieux n'avait pas essayé de reprendre son fusil. Paoli ne lui tenait plus qu'un poignet, le sentant inerte et sans esprit de révolte, mais son embarras allait croissant ; qu'allait-il faire de ce témoin gênant ? Un coup de tonnerre éclata plus près que le précédent ; l'orage, qui avait paru s'éloigner, revenait au galop. N'ayant que ce roc à battre sur la vaste étendue de l'Atlantique, il fondait de nouveau sur Sainte-Hélène. A la lueur qui les éclaira instantanément tous deux, le jeune Corse vit mieux son interlocuteur ; sa figure ravagée, son accablement étaient tels qu'on pouvait espérer en faire sinon un allié, du moins un témoin volontairement aveugle. Les projets les plus contradictoires se heurtaient avec une extrême rapidité dans l'esprit du jeune Corse, et il allait s'arrêter à celui qui consistait à se faire passer pour un contrebandier essayant d'introduire dans l'île quelqu'une de ces denrées continentales frappées par l'Angleterre de droits énormes, telles que les soies et les dentelles, lorsque le vieux soldat reprit d'une voix sourde :

— Je suis Holbein ; peut-être l'avez-vous connue, ma fille Kate : tout le monde ici la connaissait... depuis que l'Empereur l'avait appelée « l'Ange de Sainte-Hélène »... Je n'avais qu'elle... C'est aujourd'hui ma première fauchée depuis que je l'ai mise en terre !

L'Empereur ! Ce fut une indicible surprise pour Paoli d'entendre ce mot rigoureusement interdit dans l'île par Hudson Lowe, comme si la consigne d'un geôlier pouvait effacer dix ans d'histoire ! Et Paoli, en l'entendant prononcer avec une sorte de vénération par ce soldat revêtu de l'uniforme britannique, songea à ces patriotes irlandais qui avaient conservé contre l'Angleterre tout en le servant *par force*, le vieux ferment de haine des ancêtres. Il demanda :

— Vous l'avez vu, l'Empereur ?

— Je l'ai vu souvent, fit le soldat d'une voix plus accablée encore, mais quand il allait bien. Depuis longtemps, on ne le voit plus et aujourd'hui il ne sait même pas que Kate est morte, que son ange est envolé... Il ne peut savoir... car il est bien mal, lui aussi !..

— L'Empereur est mal ?..

— Très mal ! Kate m'avait bien dit : « Je pars avant lui, il me « rejoindra bientôt !.. »

Le jeune Corse venait de recevoir un coup au cœur. L'Empereur était très mal ! l'Empereur était mourant ! Depuis trois mois, le fils de Paoli avait cessé de puiser des nouvelles de Sainte Hélène dans les journaux d'Europe ; les dernières étaient, il est vrai, peu rassurantes ; on savait que Napoléon était atteint d'une maladie de foie, mais on comptait sur la robustesse de son tempérament pour la traîner longtemps encore ; qui eût songé que celui qui se nommait lui-même le premier soldat de l'Europe, qui faisait comme chef d'armée vingt lieues à franc étrier, qui passait à cheval ses veillées de bataille, ne résisterait que six ans au climat choisi par l'implacable britannique... Paul-Paoli, la gorge contractée, interrogea, dans le vent qui sifflait lamentablement :

— Comment savez-vous qu'il est très mal ?

— L'Empereur avait dit qu'il ne voudrait jamais d'un médecin anglais... et pourtant le médecin du camp, sir Arnott, a été appelé. Je le connais, c'est lui qui a soigné Kate.

— C'est ce médecin qui a dit que l'Empereur était en danger ?

— Devant Kate il n'a rien dit ; il savait bien qu'il ne fallait pas lui faire de mal... Kate était un ange... l'Empereur était un dieu pour elle... Mais devant nous il a remué la tête... et j'ai bien compris... l'Empereur va rejoindre Kate.

— Vous l'aimez, l'Empereur ? demanda le jeune homme...

— Oui, puisqu'elle l'aimait...

— Eh bien, fit le jeune homme, moi aussi, je l'aime, et je suis venu dans cette île pour le voir !.. il faut que je le voie !..

Un cri jeté dans la nuit de sûreté du poste lui coupa la parole. A cet appel, le vieux soldat sembla se réveiller de sa torpeur, se baissa pour ramasser son fusil et, montrant du bras la direction de la mer :

— La ronde va passer, fit-il ; n'éloignez vous jusqu'au bord... restez immobile, et tenez, pour ressaisir...

portée. Il ne suffira de leur rappeler les é apes de votre brillante carrière. Né à la Porta en 1858, issu d'une antique et glorieuse famille, parmi les ce général Paoli, qui excita dans son pays une fièvre héroïque et belliqueuse, allié au général Tiburce Sébastiani, vous quittâtes votre île, attiré vers le continent par quelque obscure ambition. Il semble que, dans l'âme de tout Corse, un Bonaparte sommeille. Comme beaucoup de vos compatriotes, vous entrâtes dans les phalanges de cette armée de l'ordre, qui manœuvre avec une si merveilleuse discipline sous le commandement de M. le préfet de police, de cette ville milice dont ne méfiaient que les malfaiteurs. On vous nomma commissaire spécial de chemin de fer à Saint-Quentin, puis à Modane, à Nice, à Paris. Au bout de dix ans, la croix de la Légion d'honneur récompensa votre zèle... La République avait remplacé l'Empire. Les empereurs et les rois ne la boudaient plus ; ils venaient à elle, mais avec timidité ; ils risquaient sur son territoire un pas méfiant et craintif ; elle mit sa coquetterie à les rassurer.

L'institution des commissaires spéciaux des gares, créée en 1855, prit en importance sous le régime actuel. Ces magistrats sont les vigies chargées d'inspecter l'horizon, de discerner les nuages qui s'y forment et qui peuvent menacer la paix publique. Si quelque individu suspect franchit la frontière, s'insinue dans le flot des voyageurs, le l'épient ; ils assument la charge d'arrêter les voleurs, les meurtriers, et, particulièrement, de déjouer les projets criminels des régicides. Un gouvernement démocratique est astreint à veiller avec d'autant plus de sollicitude sur l'existence des rois, ses hôtes, qu'il leur offre, par son essence même, moins de garanties et s'inspire de principes qu'invoquent contre eux leurs adversaires. Il était nécessaire de dissiper ces appréhensions : la République française prit à cœur de leur donner une hospitalité, non seulement somptueuse et affable, mais exempte de péril et d'inquiétude. Elle multiplia les précautions... Lorsqu'un prince vient chez elle, que sa présence soit officielle ou s'abrite sous le voile de l'incognito, elle l'entoure d'une garde soupçonneuse et jalouse. Une mère n'est pas plus tendrement attentive. Mais, encore, faut-il qu'il ne souffre pas de cette tutelle, qu'elle lui soit légère en même temps qu'efficace. On vous fit l'honneur, monsieur Paoli, de la remettre entre vos mains. Et vous l'avez si bien exercée que jamais vos illustres clients » n'en ont senti le poids. Vous n'étiez pas le cerbère dont la voix attriste ceux qu'elle défend et dont la mine farouche glace d'un égal effroi amis et ennemis. Vous avez « protégé » les rois sans qu'ils s'en soient aperçus, leur épargnant l'humiliation et la gêne d'une surveillance trop étroite, leur laissant l'illusion de la liberté. Cette simplicité étonnait les barbares, accoutumés à plus de cérémonie.

— C'est vous qui veillez sur moi ? vous demanda Chulalongkorn, quand vous lui fûtes présenté.

— Oui, Sire.

— Où sont vos armes ?...

L'expérience lui prouva que vous n'aviez pas besoin de montrer vos armes pour en user. Vous pouvez proclamer, avec orgueil, qu'aucune catastrophe n'atteignit les souverains qui faillirent, sous votre égide, le sol français. Aussi, quelle confiance ils vous avaient vouée ! Comme ils vous aimaient ! Quand le prince de Galles essuya, à Bruxelles, le coup de feu de Sipido, il s'écria :

— Si Paoli eût été là, ce gamin aurait été arrêté avant d'avoir déchargé son revolver.

Une telle louange vous payait de vos peines.

Vous avez reçu d'autres marques — plus palpables — des royales sympathies que vous inspirez. Votre logis de la rue Bourdaloue est peu luxueux, — les meilleurs serviteurs du pays ne sont pas ceux qui s'enrichissent le plus ; — il renferme des trésors. C'est un musée. Et c'est une Cour. On n'y rencontre que des têtes couronnées. L'époux de Belgique y bavarde sur la cheminée avec Wilhelmine ; Georges de Grèce y écoute les poésies d'Oscar de Soède ; Nicolas II y sourit à Edouard VII, Maria-Feodorowna à Carmen Sylva ; Alphonse XII d'Espagne y regarde, d'un air altier, Charles de Portugal, son cousin. Si Guillaume II n'est point dans la galerie, n'est que, apparemment, il ne fut pas notre hôte et que vous n'ôtiez pas à vous compter de lui. Au bas de chaque photographie, une déférence vous exprime des sentiments flatteurs. Sous vitrine, gît une incomparable collection d'objets d'art en de toilette, tabatières, épingles de cravate, étuis à cigarettes, coffrets, pommes de cannes, et des rubans et des croix, — vous en avez vingt-sept, je les ai comptés. C'est-à-dire, monsieur Paoli, que si, dans une heure de folle ostentation, vous vouliez les arborer toutes à la fois, votre poitrine ne serait pas assez vaste... Je ne crois pas que vous obtiniez à un semblable mouvement de vanité. Vous êtes modeste.

De ces souvenirs, de ces cadeaux, ceux auxquels vous attachez le plus de prix vous viennent de la reine Victoria. D'elle à vous, il n'y eut pas uniquement des relations différentes, d'une part, et, de l'autre, bienveillantes ; j'ose assurer qu'il y eut un commerce d'amitié véritable. Vous ne pouvez parler de Sa Gracieuse Majesté sans qu'une expression de joie attendrie n'illumine votre visage. C'est en 1887, aux eaux d'Aix, que vous lui fûtes présenté ; elle vous vit si empressé, si fin, si industrieux et, en toute occasion, d'un si précieux secours, que, bientôt, vous lui devîntes indispensable. Aussitôt débarquée sur nos côtes, à chaque saison, elle cherchait Paoli, son cher Paoli. En s'en allant, elle demandait que, l'hiver suivant, quand elle reviendrait chez nous, Paoli fût de nouveau lié à sa personne. Vous conserverez plusieurs missives officielles où ce vœu honorable est formulé et qui sont vos lettres de noblesse... Vous la devanciez à Nice ; vous prépariez son voyage ; vous saviez la faire aimer du peuple où elle allait vivre, vous faisiez en sorte qu'elle ne fût pas exploitée de cette popularité, mais qu'elle en jouît, comme on respire l'odeur d'un jardin. Vous orientiez ses promenades vers les lieux où pivotaient nos régiments et d'où l'on apercevait nos navires. Vous vouliez qu'elle aimât la pinçpiou, le matheria et que la reine d'Albion — même à l'heure critique de Fachoda — ne fût pas haïe des fils de France. Vous citez d'elle un mot touchant, presque sublime. Elle vous dit un jour :

— Si une guerre devait éclater entre les deux pays, je demanderais à Dieu la grâce de me faire mourir auparavant.

Discrètement, vous l'entreteniez dans ces pensées. Votre humble et patriotique effort préludait à l'« entente cordiale. » Et cette atmosphère était douce à la vénérée Queen... Les années coulaient, les gouvernements croulaient, les ministres tombaient comme des capucins de carte. Carnot succédait à Grévy, Casimir-Perier à Carnot, Félix Faure à Casimir-Perier, Loubet à Félix Faure, Fallières à Loubet... Seul, immuable à votre égard, vous ne bougiez point. Si bien que, dans la perpétuelle fluctuation de nos mœurs politiques, vous donniez à la visiteuse l'impression du calme et de la stabilité. Elle appréciait le caractère des fonctions que vous remplissiez près d'elle ; elle reconnut votre dévouement par des témoignages, où il y avait un peu plus que de l'estime, elle vous convia spécialement aux fêtes de son jubilé, vous réserva, en 1897, une place dans la tribune royale, vous fit don, en premier de son ordre, vous fit don d'un joyau inestimable, la *loving cup* en argent ciselé qui lui venait de son aïeul Georges III. Quand elle mourut, S. M. Edouard VII vous invita — aucun autre Français n'eut ce privilège — à assister à la cérémonie funèbre, célébrée dans l'intimité de la chapelle de Windsor. C'était une manière d'indiquer que vous étiez de la Maison....

On ne pourra pas retracer l'existence intime et familiale de Victoria sans feuilleter vos souvenirs.... Un monument élevé par les Nigois à sa mémoire sera prochainement inauguré. Il serait juste que, sur un coin de socle, votre nom fût gravé, comme celui du Français qui l'a le plus fidèlement et le plus loyalement aimée.

Adolphe BRISSON.

Gazette Départementale

CANARI. — Notre excellent ami M. Fattacciui, syndic des gens de mer à Canari, vient de recevoir une gratification en récompense de ses excellents services. Ses nombreux amis ont appris avec plaisir l'attention bien méritée dont il a été l'objet de la part de ses chefs et lui adressent leurs meilleures et plus sincères félicitations.

PIETRANERA. — Samedi, 27 courant, on célébrera à Pietranera, la fête de Sainte-Dévote, Patronne de la paroisse. Les cérémonies auront lieu dans l'ordre suivant : Matin : première messe à 8 heures ; grand'messe à 10 heures. — Soir : à 3 heures, vêpres, procession, salut, bénédiction de la Relique de la Sainte, *Te Deum*.

Le sonnet traditionnel a été dédié cette année à Mlle Rose Cagnisassi.

La quête sera faite à l'issue des vêpres par Mlles Filippi Antonietta et Baldi Maria.

ERSA. — Notre excellent ami, M. Vergez, chef-gesteur au Cap-Corse, vient d'être l'objet d'une promotion.

En sa qualité de chef-gesteur de sémaphore de Montegrosso et de second-maître, grade auquel correspond son titre depuis la militarisation des gesteurs sémaphoriques, il a été décoré de la médaille militaire, suprême récompense des braves. M. Vergez, dans les différents postes où il a passé, a toujours rendu de bons et loyaux services à son administration. Ses chefs savent qu'ils peuvent compter sur lui, et qu'une fois un ordre donné ils peuvent le considérer comme scrupuleusement exécuté. Aussi, est-il très apprécié par ses chefs qui auraient voulu le pousser plus loin, mais M. Vergez est un modeste qui ne demande qu'à jouir bientôt d'une retraite bien méritée. M. Vergez, qui est des nôtres de par son mariage, compte se retirer à Ersa où il est aimé et estimé.

Nous le prions d'agréer nos plus sincères félicitations. — GIRAUTIA.



RHUM St-JAMES

« St James se prestigieux pays des Antilles est le lieu d'origine des premiers Rhums du Monde. »

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 25 janv., à 2 heures 1/2

Bourg-Achard,	Allier.
Mignonnette.	Chomsi.
Fiançailles,	Wesly.
Polka des Commères,	Allier.
Marche des petits rats,	Andrieo.

Le Chef de Musique, LAURUS.

THÉATRE MUNICIPAL

Direction CHELESCHI

Jeudi 25 janvier, à 8 h. 1/2

GRANDE SOIRÉE DE GALA

au bénéfice de l'Hôpital Civil et du Bureau de Bienfaisance de Bastia, avec le gracieux concours de la *Lyre Bastiaise* et des artistes de la Troupe Cheleschi.

LA TRAVIATA

Opéra en 4 actes de Verdi

Intermède de *Cavalleria Rusticana*, par l'orchestre de la Troupe Cheleschi.

Le *Sylphe*, solo de harpe, par Mlle Antonietta Cavallari.

Manon, de Puccini, chanté par Mlle Angeloni, forte chanteuse.

La Veuve Joyeuse, par la « Lyre Bastiaise. »

Pour la location s'adresser à l'Economat de l'Hôpital Civil de 9 à 11 heures du matin et de 2 à 5 heures du soir.

AVIS

Une importante Compagnie des fiacres-automobiles du Continent demande des élèves-conducteurs qui devront être âgés de 25 à 35 ans, à des conditions particulièrement avantageuses.

Pour tous renseignements s'adresser au plus tôt à Taxi-autos, 23, rue de l'Opéra, au 2e étage, à Bastia.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 24 janvier

Observations faites par M. QUILICI pharmacien-chimiste à Bastia Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 13 5 à midi + 15°5 ; à 6 heures du soir + 14 5 Maxima + 15°6 ; Minima + 12°.

Baromètre : 7 heures du matin, 766 mm. midi, 764 mm., 6 heures du soir, 763 mm. Vent : Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, couvert.

l'après-midi,

Nouvelles militaires

M. l'adjudant d'administration de 2e classe du génie Sanguinetti, à Tunis, est élevé à la 1re classe.

Le sergent-major Campana, du 163e, est nommé adjudant d'administration de 3e classe au camp de Ruchard.

Sont nommés caserniers du génie de 2e classe : à la direction du Mans, M. Casabianca, sergent au 3e tirailleurs tonkinois ; à celle de Verdun, M. Morazzani, ex-sergent au 3e colonial, à Lovio.

Décès

Nous avons appris avec regret la mort de M. François Pellettier, fils de notre sympathique concitoyen, M. Henri Pellettier, décédé à Aix, à l'âge de vingt-sept ans. Les obsèques ont eu lieu dans cette ville.

M. François Pellettier sera très regretté de tous ceux qui le connaissaient. Parents et amis avaient pu apprécier la sincérité de son affection et la sûreté de ses relations.

Nous présentons à M. et Mme Henri Pellettier et à leur famille toutes nos condoléances.

— M. Léon Barbier était presque un vieux Bastiais ; ses opérations commerciales l'avaient attiré chez nous, il y a une quarantaine d'années, et il s'y était définitivement fixé. Il s'y était créé d'excellentes amitiés ; ses affaires commerciales s'étaient considérablement étendues, et il laisse aujourd'hui neveu, M. Alfred Jobin, à la tête d'une maison importante et prospère.

Dès la formation de la Société de secours mutuels de Sainte-Dévote, il avait tenu à s'y faire inscrire en qualité de membre honoraire, et en était un des doyens.

C'était un homme d'une activité extraordinaire, qui n'hésitait pas à mener plusieurs entreprises à la fois. Il n'est éteint à quatre-vingts ans.

Ses obsèques ont eu lieu à une heure de relevée. Le deuil était conduit par M. Alfred Jobin qu'entouraient de nombreux amis. La Société Sainte-Devote était représentée par son président, son bureau et un grand nombre de ses membres.

L'absoute a été donnée en l'église Sainte-Marie.

Nous adressons toutes nos condoléances à Mme Barbier à Mme et M. Alfred Jobin et à leur famille.

Pensions

M. Battesti Jules-Xavier, instituteur ; 31 ans 6 mois de services. Pension de 1.361 francs avec jouissance du 1er octobre 1911.

M. Capifali Angelique, receveur des postes ; 42 ans 8 mois de services. Pension de 3.000 francs avec jouissance du 1er juillet 1911.

Mme Bonnacorsi Angelique-Marie, institutrice ; 25 ans 4 mois 15 jours de services. Pension de 824 francs avec jouissance du 1er octobre 1911.

M. Defranchi Antoine-François, de Bastanica ; surveillant de 1re classe des établissements pénitentiaires ; 34 ans 7 mois 29 jours de services. Pension de 1.200 francs avec jouissance du 12 août 1911.

Coups de couteau

Une rixe assez grave a eu lieu hier, vers 1 heure, dans la rue de la Fontaine Neuve, où un grand rassemblement de personnes avaient été attirées par le bruit d'une dispute.

Les nommées M. E., revendeuse, et G. A., ménagère, avaient, en effet, une longue discussion au sujet d'une vente de figues ; bientôt, la discussion dégénéra en dispute, et les deux femmes se livrèrent à un crêpage de chignon en règle.

A ce moment survint le mari de G. A. qui prit fait et cause pour sa femme et excita même celle-ci à donner une correction à la revendeuse.

Tout à coup, déclare cette dernière, elle se sentit blessée par un instrument tranchant ; elle venait de recevoir deux coups de couteau à la main droite et à la nuque, et elle accuse le mari de son antagoniste de l'avoir frappée au moment où elle se débattait entre les mains de G. A.

Une enquête a été ouverte.

Les blessures de M. E. ne sont pas graves, mais elle entraîneront une incapacité de travail de 8 à 10 jours.

Pilules Suisses

Les *milliers* d'attestations légalisées par les maires et publiées en faveur des *Pilules Suisses* prouvent la valeur de ce remède contre la *constipation*.

Emplois réservés

M. Raffalli Paul-Louis, adjudant au 58e, est nommé expéditionnaire de 6e classe à la caisse des dépôts et consignations.

M. Casabianca Paul-Antoine, sergent au 8e colonial, est nommé gardien des musées nationaux.

Objet trouvé

Il a été trouvé par le jeune Beveraggi André, âgé de 9 ans, un billet de 50 fr.

La réclamer à son père, M. Beveraggi Noël, rue de l'Opéra, 20.

Cyrnos-Palace-Hôtel

Jeudi 25 janvier 1912

de 4 h. 1/2 à 6 h. 1/2

dans la salle des Fêtes

FIVE O'CLOCK TEA CONCERT

LA HERNIE

ET LES DÉPLACEMENTS DES ORGANES

Contention parfaite, sécurité absolue, soulagement et arrêt immédiat de tous les symptômes, possibilité de se livrer sans aucune gêne aux travaux les plus pénibles et les plus violents, tels sont les avantages que, seuls les Nouveaux Appareils sans Ressort de A. CLAVERIE, de PARIS, peuvent assurer à ceux qui veulent se débarrasser de leur infirmité.

Ils ont été adoptés par l'Armée, la Marine, les Manufactures de l'Etat et par de nombreuses Sociétés Ouvrières, groupements mutualistes, etc..., ils ont été appliqués, toujours avec le même succès, par plus de 3.000 *Docteurs-Médecins*, à plus d'un million de blessés, et depuis leur apparition ceux qui sont sortis sont à d'une herniosont inavouables.

Lire le « Traité de la Hernie, » par A. CLAVERIE, Spécialiste Herniaire, 234, Faubourg Saint Martin, à PARIS, adressé gratis et franco à tous ceux de nos lecteurs qui en feront la demande.

VENTE PAR SUITE DE SAISIE-EXÉCUTION

Le dimanche 28 janvier courant, à neuf heures du matin, sur la place du marché de Bastia, il sera procédé par suite de saisie-exécution et par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de divers objets mobiliers tels que : buffet, commode, table, toilette, etc.

Le prix de la vente sera payé comptant sous peine de folle enchère.

L'huissier,
Jean SALVADORI.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

23 janv. — 24 janv.

Rente 3 0/0 anciens . 95.10 — 95.20
Id. 3 0/0 amortis . . 95.20 — 95.40
ex-coupon.

Nouvelles Militaires

Infanterie

Paris, 24 janvier.

M. le capitaine adjudant major Bay, du 163e rég. d'infanterie, passe au 17e rég. de même arme.

L'Aviation Militaire

Les projets de M. Millerand

Paris, 24 janvier.

On sait que M. Millerand, après avoir réuni en conseil les grands chefs de l'état-major général et les directeurs de son département, a décidé de donner à l'aviation militaire un essor considérable.

Interviewé sur son projet, que M. Delcassé tient, de son côté, à hâter pour la Marine le Ministre de la Guerre a fait aux journalistes la déclaration suivante :

« Je maintiendrai, à n'importe quel prix, la France, au premier rang de la navigation aérienne.

« Je suis certain que le Parlement votera à l'unanimité, le crédit de 22 millions que je lui demanderai et qui m'est nécessaire, cette année, pour atteindre ce résultat. »

L'Incident Franco-Italien

Les Sanctions

Paris, 24 janvier.

On affirme au Quai d'Orsay, que la suite des divers incidents qui viennent d'éclater avec l'Italie, les sanctions seront prises contre certains membres du personnel diplomatique français.

M. Legrand, notre chargé d'affaires à Rome, recevrait, en particulier, une autre destination.

Un remaniement général du haut personnel diplomatique

On assure aussi que M. Poincaré profitera des circonstances actuelles pour opérer un remaniement complet dans le haut personnel diplomatique.

La mise en liberté des passagers turcs du 'Manouba'

La réponse officielle de l'Italie aux propositions du gouvernement français, n'est pas encore parvenue au Quai d'Orsay.

Cependant, une dépêche de Rome annonce la nouvelle officieuse de la mise en liberté des passagers turcs du *Manouba*, après vérification faite, à Cagliari, de leur identité.

Quatre des passagers sont bien des médecins ; les autres des infirmiers appartenant à la mission du Croissant Rouge.

L'arrivée de M. Barrère à Rome

M. Barrère, ambassadeur de France à Rome, qui se trouvait depuis quelques jours à Paris, est rentré hier soir au palais Farnèse.

Entretien de M. Barrère avec le marquis di San Giuliano

Notre ambassadeur a eu dans la matinée une longue entrevue avec M. le marquis de San Giuliano, ministre des Affaires étrangères d'Italie.

LA TURQUIE *proteste* AUPRÈS DES PUISSANCES

Paris, 24 janvier.

Le gouvernement ottoman vient de transmettre aux puissances étrangères une note protestant contre l'attitude de l'Italie, à l'égard des infirmiers turcs qui se trouvaient à bord du *Manouba*.

Dans cette note, le gouvernement turc fait l'historique de l'embarquement des 29 passagers qui ont paru suspects à l'Italie.

Il affirme que ces passagers sont tous des membres du Croissant Rouge, et que, parconséquent, leur passage, sur un navire français est entièrement conforme aux conventions internationales.

Il ajoute qu'il est entièrement faux qu'ils se soient livrés clandestinement à la contrebande de guerre, et conclut en disant qu'aucune des accusations portés contre les passagers du *Manouba* n'a le moindre fondement.

AUTOUR DE LA SAISIE DU "CARTHAGE"

Provocations italiennes

Paris, 24 janvier.

Les journaux racontent dans le détail, les insultes, les provocations vraiment révoltantes dont furent victimes, de la part des italiens, les passagers du *Carthage*, pendant le séjour de ce vapeur à Gagliari.

La population ne leur ménagea pas les quolibets et les insultes, et même des soldats italiens se permirent d'aller sur des barques, tournoyer autour du vapeur, et narguer les passagers.

Le « Carthage » a quitté Tunis

Le vapeur *Carthage* a quitté aujourd'hui Tunis pour rentrer à Marseille.

A son départ, la population a fait une belle manifestation de sympathie à son équipage et aux passagers, et le navire s'est éloigné au milieu des cris répétés de : « Vive la France ! »

L'attentat contre l'aéroplane de Duval

Le gouvernement italien dément catégoriquement le bruit qui avait été répandu au sujet d'un véritable attentat auquel se seraient livrées les autorités italiennes contre l'appareil de l'aviateur Duval qui, on le sait, se trouvait à bord du *Carthage*.

Le « Manouba » à Marseille

Le vapeur *Manouba*, venant de Tunis, est arrivé ce matin à 3 heures, à Marseille.

Malgré l'heure matinale, l'arrivée de ce paquebot a donné lieu à une réconfortante manifestation.

Le capitaine Coste interviewé

Interviewé sur les circonstances de la livraison des passagers turcs qu'il avait à son bord, le capitaine Coste a déclaré à nouveau qu'il avait cédé sur les ordres du consul de France à Cagliari.

« J'ai fait, a-t-il ajouté, mon devoir de capitaine français, jusqu'à la fin de l'incident.

» J'avais même la rage au cœur, lorsque je fus obligé officiellement de livrer mes passagers turcs.

» Aussi nous les avons escortés jusqu'à terre aux accents de la *Marseillaise*. »

UN VAPEUR AUTRICHIEN SAISI PAR LES ITALIENS

Paris, 24 janvier.

Les Italiens continuent à exercer la police des mers avec le même sans-gêne, avec les mêmes prétentions aussi stupides que contraires au droit maritime international.

Le vapeur autrichien *Bregenz* venait d'être saisi, dans les parages de Périm, par des contre torpilleurs italiens.

PARIS

SUICIDE D'UN AVOUÉ

Paris, 24 janvier.

M. Gosselin, avoué près le tribunal de la Seine, vient de mettre fin à ses jours, en se tirant une balle de revolver à la bouche.

On ignore les motifs qui ont poussé M. Gosselin à en finir avec la vie.

DERNIÈRE HEURE

Le rappel de M. Tittoni

Paris, 24 janvier.

Nous avons annoncé hier, la nouvelle de l'incident relatif à une interview que M. Tittoni, ambassadeur d'Italie à Paris, avait accordée à un rédacteur de l'*Autorité*.

M. Tittoni s'était laissé aller à des écarts de langage tels, que devant la profonde impression que ses déclarations avaient produites en haut lieu, il s'était vu obligé de les démentir.

A la suite de cet incident, il est fort probable que M. Tittoni sera rappelé à Rome.

Au Quai d'Orsay *on attend toujours* LA RÉPONSE DE L'ITALIE

A 10 heures du soir, la réponse du Gouvernement italien aux protestations légitimes de la France n'était pas encore parvenue au Quai d'Orsay.

Les journalistes, qui attendaient au Ministère des Affaires étrangères les renseignements de la dernière heure, ont été obligés de rentrer bredouille chez eux.

Ils ont quitté, en effet, le Quai d'Orsay, après avoir reçu cette déclaration du Chef de cabinet de M. Poincaré :

« *Les négociations continuent.*

« *C'est tout ce que nous pouvons vous dire.*

« *A demain, Messieurs.* »

Bruits Pessimistes

Dans les milieux diplomatiques et parlementaires c'est la note pessimiste qui domine.

On s'accorde à dire qu'il faudrait donner une dure leçon à l'Italie, afin que la puissance, qui la pousse à agir ainsi, reçoive également son paquet.



Grand Hôtel d'Europe

Veuve COLOMBANI

3 et 5 rue de l'Opéra, BASTIA

A.-F. MATTEI

ancien propriétaire de l'Hôtel du Lycée

Successeur

Déjeuners . . 2 francs.
Dîners. . . . 2 francs.

Pensions à prix réduits pour familles Service irréprochable. — Grand salon et vaste jardin pour Noces et Banquets.

N. B. — Cet hôtel, qui a été complètement mis à neuf, se recommande par une installation moderne et une cuisine très soignée.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse !

PIERRE VINCENTELLI

28, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Petits montages

Le vapeur *Saint-Jean*, par suite de mauvais temps, qu'il vient d'essuyer, n'arrivera dans notre port que dans les premiers jours de la semaine prochaine.

DÉMÉNAGEMENTS

pour tous les pays

DÉPOT DE CADRES POUR MIROIRS

PRIX TRÈS MODÉRÉS

A. PADOVANI, 7, Route du Cap

BASTIA

AVIS DE DÉCÈS

(FIRO)

Mme Antoine Leandri, née Agustini ;

Mme Joseph-Marie Franceschi, née Agustini ;

M. Antoine Leandri, avocat à la Cour d'appel, docteur en droit ;

M. Joseph-Marie Franceschi, capitaine adjudant-major au 66e d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, licencié en droit ;

M. François Tommasi, à Trinidad (Antilles) ;

M. et Mme Charles Biasini, (Paris) ;

Mme Louis Lefebvre, de Viefville, et ses enfants ;

M. Louis Biasini, (Paris) ;

Mme veuve François Franceschi, et ses enfants ;

M. Antoine-Marc Giuli ;

M. Charles Dominici, docteur en médecine, et Mme Charles Dominici ;

Mme veuve Antoine Agustini, et Mlle Lucia Agustini ;

Les familles Tommasi, Olivieri, Morelli, Vecchini, Perfetti, Berlingieri, Calvani, Tomasi, Urbani, Viani, J. Antoni, A.-M. Antoni, Stella, Giordani ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME VEUVE ÉLÉONORE AGUSTINI

Née TOMMASI

leur mère, belle-mère, sœur, cousine germaine, cousine et alliée, décédée à Pino, le 23 janvier 1912, à l'âge de 71 ans.

Les obsèques seront célébrées à Pino, vendredi 26 du courant.

Priez pour elle !

Mlle Marie Battesti ;

Mme et M. Michel Paoli, retraité, de Bastia ;

Mme et M. Pierro Battesti, commerçant, de Bastia ;

M. et Mme François Battesti et leurs enfants, de Paris ;

M. et Mme Jean-Baptiste Acquatella et leurs enfants, de Penta-Acquatella.

M. et Mme Jean-Thomas Paoli et leurs enfants, de Bastia ;

M. et Mme Pasqualino Naïali, de Ficaja ;

M. et Mme Vincent Vincenti et leurs enfants, de Ficaja ;

M. Vincenti Bonavita, retraité, de Ficaja ;

Mme et M. Pierre-Toussaint Naïali, employé à Toulon ;

Mme et M. Pierre-Marie Naïali, retraité, à Ficaja ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame

VEUVE LAUDE-MARIE GIOVANNETTI

Née BATTESTI

leur sœur, belle-sœur, tante et alliée, décédée à Bastia, dans sa 83e année.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui jeudi 25 courant, à 4 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue du Collo, 3.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE MESSE

et

Remerciements

Mme veuve N. V. Giudici et Mlle Rosette Giudici remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de

MONSIEUR NOEL-VALÈRE GIUDICI

et les prient d'assister à la messe qui sera célébrée pour le repos de son âme, jeudi 25 du courant, en l'église Sainte-Marie, à 9 heures du matin.

AVIS

M. Orosie Biagini a l'honneur de prévenir ceux qui ont à construire qu'il se met à leur entière disposition pour leur soumettre les plans et devis en vue des immeubles ou réparations qu'ils auront à faire. Ils pourront être certains d'avoir des travaux soignés et solides à des prix fort avantageux.

Cette odeur appétissante



et très délicate, indique que

la VÉGÉTALINE

a remplacé le beurre pour la cuisson de ce végétal qui a conservé sa saveur naturelle !

Dans les bonnes Maisons d'Alimentation

P. GILORMINI, représentant à Bastia.

Après vos Repas BUVEZ La Cédratine Liqueur extra-fine

REVUE-GUIDE PUBLICITÉ PRATIQUE bulletin mensuel 16 pages, droit annuel, renseignements utiles, avisés, défense et initiative du commerce, très intéressant pour commerçants. Demander spécimen et s'abonner Fr. MAESTRACCI agréé au Tribunal de commerce 3, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse) et dans tous les bureaux de poste.

LE THERMOGÈNE

guérit en une nuit

Rhumes, Douleurs, Points de côté, etc.

C'est un remède facile et propre, ne dérangeant aucune habitude.

ATTENTION.

Certains intermédiaires, auxquels on demande un Thermogène, prétendent ou débitent sans scrupule une contrefaçon. Nous prions les malades de s'assurer toujours que l'étiquette de la boîte qu'on leur vend soit bien conforme au modèle ci-dessous.



MODE D'EMPLOI :

Il suffit d'appliquer le Thermogène sur le mal, en ayant soin qu'il adhère bien à la peau ; si l'action tarde à se produire, ou si l'on veut une révulsion immédiate, asperger la feuille d'ouate d'eau de vie ou de vinaigre, ou simplement d'eau tiède.



Madame,

Je devine que vous êtes à la fois curieuse et pratique. Vous aimez à être bien habillée, à tenir votre maison de manière à mériter des compliments, à causer brillamment, à goûter un bon confort et d'agréables distractions, et tout cela sans dépenser beaucoup d'argent !

Madame, le Petit Echo de la Mode *sera votre ami et un guide. Il paraît* ***chaque semaine sur 16 et 18 pages,*** *avec* ***un patron gratuit,*** *et ne coûte que* ***10 centimes.*** *Depuis 30 ans son tirage hebdomadaire dépasse 400,000 exemplaires.*

ABONNEMENTS FRANCE, 1 an ... 6 fr. ÉTRANGER, 1 an 10 fr. Direction : 7, RUE LEMAGNAN, Paris (XIVe).

N.-B. *L'abonnement d'un an est remboursé par une magnifique gravure en 10 couleurs de 1 m. 30 sur 0 m. 45, représentant le chef-d'œuvre d'Horace* VERNET.

La Prise de la Smala d'Abd-el-Kader

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 29 — VENDREDI 26 JANVIER 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers 1 fr. — Réclames 50 pages, 0.75 — Divers, nos, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
Reste France	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

L'INCIDENT FRANCO-ITALIEN

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 6 h. 44 m. — Coucher, 4 h. 76 m.
Premier quart., le 26. — Pleine Lune, le 2
Fête d'Aujourd'hui : Saint Polycarpe.
Fête de Demain : Sainte Dévote.

25 JANVIER

DISCOURS DE M. DE MARBEUF AUX ÉTATS DE CORSE

1785

A l'ouverture des Etats de la Corse qui eut lieu le 26 mai 1785, à Bastia, M. le Comte de Marbeuf prononça le discours suivant :

Messieurs,

J'ai trop bonne opinion des Corses pour ne pas les croire bien convaincus de l'avantage d'appartenir au Souverain qui les gouverne.

La tranquillité rétablie dans l'Isle, en grâces que le Roi ne cesse d'y répandre, ont assez changé son état, pour qu'elle sente la différence de vivre à un Monarque puissant, ou d'être soumise à une domination devenue trop faible pour mettre en vigueur les lois sages et justes, et pour réprimer les factions et les querelles particulières que l'intérêt et l'ambition ne manquent jamais d'exciter en pareil cas.

Pour peu que la Province réfléchisse à la misère qui la désole depuis plusieurs années, elle n'en connaîtra que mieux tout ce qu'elle doit au Roi.

En effet, que serait-elle devenue sous l'ancien Gouvernement dans les circonstances critiques où elle s'est trouvée ? En admettant même les chefs bien intentionnés, comment auraient-ils pu parer à une disette si générale et si constante ?

Des vues d'ambition particulières avaient empêché les Corses de se donner volontairement au Roi, et Sa Majesté a été obligée de les conquérir par les armes. Elle pouvait les faire repentir de leur témérité ; mais elle n'a cessé de les combler de bien.

Le Roi vous a traités, Messieurs, comme une Province chérie. Il est venu à votre secours dans toutes vos calamités, et vous pouvez voir, dans l'arrêté de son Conseil qui vient de paraître, tous les encouragements qu'il veut bien accorder à ceux qui travailleront à les mériter.

Les Ministres de Sa Majesté ont eu soin de mettre sous ses yeux tout ce qu'ils croient propre à régénérer ce pays ; mais quelques attentions que l'on puisse apporter pour remplir cet objet, tant que vous n'aurez pas l'amour du travail et la docilité nécessaire pour suivre les instructions qui vous seront données, on ne réussira pas.

La Corse a un sol si fertile et si propre à toute sorte de culture qu'elle ne tarderait pas à exciter l'envie des autres pays, si les habitants savaient et voulaient en tirer parti.

Ce désir que j'ai de la voir profiter de ses avantages, m'engage à mettre sous vos yeux quelques réflexions sur les fautes qui m'ont le plus frappé dans la manière de cultiver.

Votre éloignement à faire entre vous des échanges pour rassembler vos possessions est un des plus grands obstacles à l'augmentation de votre aisance.

Les biens dispersés comme ils le sont, vous mettent dans l'impossibilité de les faire valoir, même de mettre en bon état ceux que vous voulez cultiver, faute d'engrais.

Un autre inconvénient de cette dispersion est qu'elle vous ôte les moyens de ramasser de quoi nourrir vos bestiaux pendant l'hiver et de garantir vos plantations qui, se trouvant exposées au ravage des bestiaux, ne peuvent pas réussir.

C'est cependant, Messieurs, un des objets qui méritent le plus votre attention.

La Corse, bien travaillée, aura toujours du grain pour sa consommation ; mais elle n'en saurait avoir régulièrement assez, pour le regarder comme une branche du commerce. Le climat s'y oppose. La culture des arbres, dont les fruits sont commerçables, ne tarderait pas, au contraire, à vous enrichir si vous vous y appliquiez avec soin, et l'argent qui rentrerait dans le pays pour leur exportation vous dédommagerait amplement des frais et des peines que cette culture vous aurait occasionnés.

Comme on ne peut sauver les arbres qu'en les garantissant de la dent des bestiaux, c'est une preuve de plus de la nécessité de réunir ses possessions.

Si un particulier a dix arpents de terre morcelés et éloignés les uns des autres, il est forcé d'en abandonner une partie, et il ne tire que peu de profit de ce qui se trouve à portée de lui.

S'il réunissait, au contraire, par des échanges, tout son terrain, il pourrait le clore peu à peu, ce qui le garantirait des bestiaux étrangers et assurerait en même temps la subsistance des siens. Alors, ses plantations ne seraient plus dévorées, et leur produit l'indemniserait bientôt des sacrifices qu'il aurait été forcé de faire pour l'arrondissement de ses biens.

Une faute bien grande et presque générale, en Corse, est de ne point habituer les enfants au travail dans l'âge le plus tendre et de les laisser vagabonder jusqu'à 17 ou 18 ans.

Le travail du corps demande une habitude qu'on ne saurait prendre trop tôt. On sent bien qu'un enfant ne peut être employé à ce qui exige de la force ; mais leurs pères et mères, en les menant avec eux à la campagne, peuvent les occuper à des choses simples et faciles. C'est le moyen de leur inspirer de bonne heure le goût du travail et de les rendre bons travailleurs à l'âge où l'on n'a pas encore dans ce pays-ci l'idée que l'homme est fait pour s'occuper utilement.

J'exhorte MM. les Prévans et Curés qui, par leur état, doivent avoir la confiance des peuples, à les presser fortement d'adopter cet usage. C'est le plus grand service qu'ils puissent rendre à leur patrie.

On se plaint, avec raison, des mauvaises récoltes ; mais on n'a pas cherché jusqu'ici à en approfondir les causes. Je vais entrer dans quelques détails à ce sujet.

Les labours que l'on donne aux terres en Corse, surtout dans la plaine qui est la partie essentielle, sont si peu profonds, que, loin de déraciner les mauvaises herbes, ils en augmentent le produit, en n'attaquant que la tige. Ce sont toujours deux ou trois pouces de la même terre que l'on remue, et qui doit seule concourir à la production, sans le secours d'aucun engrais. Il résulte de ce procédé, que cette terre n'étant plus, pour ainsi dire, que poussière, manque de la substance nécessaire pour féconder la semence, et comme on ne s'occupe point du soin de sarcler, les mauvaises herbes achèvent de prendre le peu de suc qui reste à une terre aussi mal préparée.

En joignant à ce que l'on vient de dire, le peu de soin que l'on a des graines de semence qu'on laisse dans les greniers sans prendre la précaution de les retourner pour les garantir des insectes et sans jamais en changer l'espèce, on doit naturellement s'attendre qu'une partie de ce grain est vide, et que semé toujours dans les mêmes terrains il s'énerve et ne produit presque plus.

Voilà, Messieurs, en grande partie, ce qui occasionne vos mauvaises récoltes. Il est plus commode d'en rejeter la faute sur le climat ou sur le manque de bras. On ne peut pas, en effet, s'empêcher d'être affligé de ce dernier article que le temps seul peut réparer ; mais on ne peut pas se plaindre que les Corses ne sèment pas assez. Il n'y a que leur manière de semer qu'il faudrait changer.

Si l'on cultivait bien la moitié des terres qui sont aujourd'hui en labour, on aurait plus de grain qu'on n'en a, et l'on épargnerait beaucoup de semence.

On parcourt beaucoup de terrain, mais l'on ne fait que gratter la terre, ce qui ne suffit pas pour la mettre en état de produire.

Le désir ardent que j'ai de voir la Province tirer un meilleur parti de ses avantages, m'a engagé, Messieurs, à vous faire part de ces réflexions.

Quel bonheur pour moi, si elles pouvaient vous déterminer à travailler sur de meilleurs principes, et si je voyais un jour cette Province dans l'état florissant qu'il ne tient qu'à elle d'acquérir.

La satisfaction dont un pareil changement remplirait mon cœur ne peut se comparer qu'à la joie que l'on a de voir prospérer un enfant chéri, et qui se sent bien plus vivement qu'elle ne peut s'exprimer.

(A Bastia, de l'Imprimerie de la veuve Batini, imprimeur du Roi, etc.)

INCIDENTS REGRETTABLES

Les incidents franco-italiens ne sont pas de ceux qui font courir les risques d'un conflit. Ils sont cependant des plus regrettables et ont produit chez nous la plus mauvaise impression. Les procédés de l'Italie ont paru dénués totalement de correction à l'égard d'un pays qui, depuis l'ouverture des hostilités en Tripolitaine, s'est attaché à observer la plus stricte neutralité. Les Italiens ne peuvent nous adresser aucun reproche, si susceptibles et si ombrageux qu'ils soient. Nous sommes donc en droit de nous étonner de leur manque absolu de courtoisie.

On a démontré jusqu'à la plus claire évidence qu'en ce qui concernait le *Carthage*, courrier postal à destination de Tunis et porteur d'un aéroplane devant figurer aux journées d'aviation organisées en cette ville, et le *Manouba*, à bord duquel se trouvaient vingt-neuf médecins ou infirmiers ottomans qui ne cherchaient nullement à dissimuler leur qualité de membres du Croissant Rouge, et dont les autorités italiennes ont néanmoins exigé le débarquement à Cagliari, les raisons invoquées, en l'un et l'autre cas, pour justifier ce double coup de force, n'étaient nullement valables.

L'ordre a bien été donné au bout de deux ou trois jours de lever le séquestre mis arbitrairement sur ces deux navires dont la saisie avait soulevé à Marseille la plus légitime émotion. Cette première satisfaction ne pouvait suffire malgré toute la bonne volonté et l'esprit conciliant de la France, et le gouvernement français, en présence d'une violation aussi flagrante du droit des gens, était fondé à réclamer des réparations en faveur des compagnies de navigation et des particuliers qui avaient subi un préjudice moral et matériel du fait de l'embargo mis sur le *Carthage* et sur le *Manouba*, et la mise en liberté des médecins et infirmiers ottomans, dont l'arrestation avait été opérée en des circonstances illicites et dont lui seul, en tout cas, en vertu de la législation internationale, avait qualité pour vérifier l'identité.

Les autorités italiennes ont préféré agir elles-mêmes avec un sans-gêne, une brutalité dont nous sommes d'autant plus surpris et froissés que notre attitude n'a pas cessé un seul instant d'être bienveillante et amicale. En cependant l'expédition entreprise par nos voisins en Tripolitaine peut prêter à des observations sévères. Tomber sur un adversaire qu'à tort ou à raison on suppose dans l'impossibilité de se défendre, profiter de ses embarras intérieurs pour mettre à exécution un projet caressé depuis longtemps, cela, quoiqu'on en dise, n'est pas très chevaleresque. C'est une nouvelle application de l'axiome bismarckien : la force prime le droit.

Nous avons gardé pour nous nos appréciations, ne voulant pas avoir l'air de gloser en quoi que ce soit l'action de l'Italie, parce qu'elle semblait, depuis quelques années, revenue à de meilleurs sentiments envers nous, parce que nous ne voulions pas nous plus nous associer au mécontentement éprouvé à Berlin, et que, d'autre part, la Turquie avait pris plaisir à s'aliéner nos sympathies par sa soumission aveugle à l'influence de la diplomatie germanique toute puissante sur les rives du Bosphore. Les Jeunes Turcs, en effet, tout en prétendant s'inspirer de nos idées françaises, ont suivi, dans la direction de leur politique étrangère, les traditions du régime hamidien.

Pour ces raisons diverses nous n'avions aucune raison de manifester quelque mauvaise humeur d'une expédition qui ne lésait en rien nos intérêts et qui s'abritait sous le motif, toujours invoqué en pareil cas, de porter la civilisation dans un pays encore en pleine barbarie. Tous les journaux italiens, sans excepter ceux qui se montraient naguère ardemment gallophobes, ont rendu à plusieurs reprises pleine justice à la parfaite correction de notre attitude. Dès lors on ne comprit pas que des incidents comme ceux qui se sont produits aient été provoqués avec tant d'insouciance au risque d'affaiblir les bons rapports qui existent entre les deux nations depuis longtemps réconciliées.

Nous faisons la part large à l'irritation suscitée au delà des Alpes par la résistance prolongée des troupes turques. On ne s'attendait pas à cette opiniâtreté dont les Ottomans ont cependant donné la preuve dans toutes les guerres où ils ont été finalement vaincus. On ne pensait pas que le petit corps qui occupait la Tripolitaine, réduit à ses seules forces, dans l'impossibilité de recevoir aucun secours de la Métropole, serait capable de s'opposer pendant des mois à la marche en avant des Italiens. La réalité a déjà les calculs de l'état-major. Nous n'y pouvons rien. La guerre a des surprises quand bien même on a la certitude d'avoir tous les atouts dans son jeu.

La neutralité n'exclut pas des coups de force comme la saisie provisoire de deux paquebots. Les Italiens que nous nous plaisions à considérer comme des amis ont une façon singulière de nous prouver leur amitié. De tels procédés ne sont pas faits pour resserrer les liens entre deux pays qui ont les meilleures raisons du monde pour vivre en bonne intelligence. C'est à ce point de vue surtout que nous déplorons les incidents qui ont produit en France une pénible impression et qui ont été commentés avec une visible satisfaction par les journaux allemands. Du coup, l'Italie rentre en grâce et redevient l'alliée fidèle contre laquelle ils n'avaient pas assez de sarcasmes, il y a quelques mois, au début de l'expédition de Tripoli.

Ces deux incidents sont, encore une fois, des plus regrettables, mais, comme l'a dit lundi M. Poincaré, dans le discours d'une sobre et énergique éloquence qui a soulevé les applaudissements unanimes de la Chambre, « il pourrait qu'ils soient, ils ne sauraient troubler les relations entre deux nations, unies par tant de liens. Un nuage qui passe n'assombrit pas l'horizon. » Au surplus si, contre toute attente, de tels incidents venaient à se reproduire, nous pour-

RHUM FOX-LAND

Grande Marque

105 Fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, Boulevard Riquier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres. Plats, Ronds, Carrés, T'll de fer, Rosaces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Epicerie de la Gare

Mme ORESTE BIAGINI

Denrées Coloniales. - Grains. - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances

BISCUITS DE LUXE

Conserves alimentaires

Produits de choix. — Faïencerie

VINS FINS et CHAMPAGNE

VIN DE TABLE À [illegible] LE LITRE

Vinaigre à 0.30

Essences et Pétroles

Pétrole Raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisse de 37 litres.

Pétrole épuré en fûts fer de 50 litres.

Pétrole de Sureté, marque *Flatoline*, en bidonnets de 5 litres.

Naphtacycle, essence spéciale pour automobiles.

Graisses et huiles pour automobiles et charrettes.

Avant de faire vos achats, demandez les prix à la Cie générale des Pétroles — Agence 15, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier



Maximum de lumière
Maximum de durée
Minimum de volume

Telles sont les qualités incontestables de la lampe électrique de poche

« Radia »

En vente chez les Débitants de Tabacs et à Ajaccio, chez M. Léon SERRA, 19, Cours Napoléon.

Représentant concessionnaire pour le Département de la Corse : Maison Ch.-F. POGGIOLI, Bastia.

ECZEMAS, DARTRES.

Souffrez-vous de démangeaisons, avez-vous des boutons, des rougeurs qui ne guérissent que par l'application de la pierre, n'hésitez pas à employer l'EAU PRÉCIEUSE DE PENNÈRE. C'est le remède idéal, unique en son genre ; qui réussit où tous les autres ont échoué.

Comme je vous l'ai déjà annoncé, votre EAU PRÉCIEUSE m'a rendu l'usage que j'avais perdu depuis longtemps. Atteinte d'eczémas à une jambe depuis douze ans, je me soignais sans résultat, lorsque j'ai appris les propriétés de votre EAU PRÉCIEUSE. Aux premières pansements, le mal diminua et après l'emploi de quelques flacons j'étais complètement guérie.

Je vous remercie et vous adresse ainsi mes remerciements.

JOSEPH MAGNES à St Jules-en-Born (Landes)

Envoi franco contre mandat poste de 3 fr. 50 adressé à la Pharmacie Dupouyet, 27, rue de Bac, à Rouen et toutes pharmacies.

Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guidicelli.

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES

BASTIA QUINQUINA

Vin du Cap au Quinquina Bourgeois frères

Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express

rions être tranquilles : l'honneur national restait entre bonnes mains, et la France, ayant à sa tête un gouvernement comme celui qui s'est imposé dès ses débuts au respect de l'Europe, saurait défendre avec succès ses droits et sa dignité.

Eugène DREVETON.

LES AGISSEMENTS de la Compagnie Fraissinet

Plus de service côtier!!

Depuis le 8 janvier courant, le service côtier a été abusivement suspendu par la Compagnie Fraissinet. Ni le 8, ni le 22 janvier, le bateau qui devait venir de Bonifacio et Porto-Vecchio n'a fait escale à Bastia.

Les commerçants, qui espéraient recevoir des marchandises et ceux qui comptaient en expédier, ont attendu..... sous l'orme.

C'est ainsi que se prépare le Relèvement économique de la Corse !!

L'administration postale pourrait-elle nous dire si nous aurons un côtier le 5 février?

Et le cahier des charges n'est-il fait que pour être tourné et violé par M. Fraissinet.

Il serait temps cependant de mettre un terme à tous ces abus.

Gazette Départementale

PIETRANERA. — Samedi, 27 courant, on célébrera à Pietranera, la fête de Sainte-Dévote, Patronne de la paroisse. Les cérémonies auront lieu dans l'ordre suivant : Matin : première messe à 8 heures ; grand'messe à 10 heures. — Soir : à 3 heures, vêpres, procession, salut, baisement de la Relique de la Sainte, *Te Deum*.

Le sonnet traditionnel a été dédié cette année à Mlle Rose Cagninacci.

La quête sera faite à l'issue des vêpres par Mlles Filippi Antoinette et Balbi Marie.

TAGLIO ISOLACCIO. — Notre commune vient de faire de somptueuses funérailles au digne homme que fut M. Marcel Pasqualini, maire, deux fois élu par la presque unanimité confiance de ses concitoyens. C'est qu'il est difficile de rencontrer un homme plus foncièrement honnête, au caractère plus franchement droit que le fut M. Marcel Pasqualini.

Issu d'une des familles les plus justement considérées du canton de Campile, il s'était allié par son mariage, à la famille Mattei de Francaschi, devenue dès lors la sienne. Sa rare intelligence, doublée d'une bonté de cœur incomparable, mise au service de sa commune d'adoption, avec une générosité, un dévouement à toute épreuve, lui avait vite attiré les sympathies universelles de ses concitoyens reconnaissants, qui ne lui ménagèrent plus les témoignages de leur profonde et sincère gratitude. Nous ne craignons pas d'affirmer que le relèvement de notre pays serait bien facilement assuré, si à la tête de toutes nos communes se trouvaient des hommes aussi fortement trempés que M. Marcel Pasqualini.

Sa mort, très prématurée, hélas ! qui atteint, dans ses affections les plus vives, la sainte femme inconsolable qui le pleurera toujours, ses quatre frères, accourus pour profiter de ses suprêmes conseils, son beau-frère, M. le curé Mattei, et ses nombreux parents, a été vraiment un deuil public. Aussi le deuil était général. Pas une note discordante dans ce concert de regrets, dans cette explosion de larmes de toute une population, à laquelle on était venu se joindre de tous les villages de la Tavagna, de la Casinca et du Canavesi.

Et lorsque l'ami de la famille prononçait le remarquable discours que nous reproduisons ci-après, des sanglots sortaient de toutes les poitrines, au point que l'orateur lui-même, gagné par les larmes, avait peine à poursuivre sa lecture.

Les cordons du poêle étaient tenus par tous les maires du canton de Pero.

Le deuil était conduit par les quatre frères, les beaux-frères, l'oncle Jean-Charles Nazzarini de Lorato, et le neveu, le docteur Battaglini de Pero, qu'escortait l'immense concours d'amis accourus en foule, pour témoigner aux familles Pasqualini et Mattei l'expression de leurs regrets attristés. Que Dieu donne le Paradis à notre cher mort et la résignation chrétienne à ceux qui le pleurent ! — L. L.

Discours de M. le Curé Pagani

« Ses derniers moments sont ceux de l'homme juste. » Telles sont, messieurs, dans leur plaintif laconisme, les expressions dont s'est servi le vénérable curé de cette paroisse pour m'annoncer la fin de son beau-frère.

Un homme juste est dans ce cercueil, ravi, par une mort prématurée, à l'affection de ses parents et de ses nombreux amis

Vous le pleurez, messieurs, en ce moment, et vous comprendrez le besoin que j'éprouve de venir moi même jeter mon cri de douleur et mêler mes sanglots à ceux que ce deuil provoque autour de nous. Ne vous attendez point, cependant, à entendre un long et beau discours, un de ces discours d'apparat dans lesquels, souvent, l'esprit parle, alors que le cœur se tait. Quelle signification, d'ailleurs, pourraient avoir des paroles étudiées en présence du cet empressement de personnes à venir vénérer ces restes mortels, en présence de ce concert de louanges, célébrant, à l'envie, les vertus de regretté défunt, M. Marcel Pasqualini, maire de la belle et reconnaissante commune de Taglio-Isolaccio, où j'ai passé les meilleurs jours de ma vie et dont je conserve le plus doux souvenir. Leur concours est évidemment le plus bel hommage que l'on puisse lui rendre aujourd'hui, une sorte de triomphe ménagé à sa modestie, à sa simplicité, à sa douceur.

La douceur était, en effet, la note dominante de son caractère, vertu dont le propre est de se faire aimer, mais presque inconnue de nos jours, parce qu'elle est humble et sans éclat. Sur ce fondement, M. Pasqualini avait élevé l'édifice de ses plus belles qualités : une droiture de caractère qui ne cherchait en tout que le vrai, ne voulait que le bien et avait horreur de la duplicité, de la dissimulation et du mensonge, une sagesse consommée, une pénétration d'esprit qui lui faisait discerner le juste et l'utile, une activité infatigable, une énergie calme et tranquille qui ne précipitait rien, mais que rien n'était capable d'ébranler, une foi qu'il avait aperçu le devoir à remplir, une franchise enfin qui lui concillait toutes les affections et lui retenait toutes les sympathies. Officier public, vous l'avez vu, messieurs, à l'œuvre, et mieux que moi, vous avez eu l'occasion de l'apprécier et de le juger. Je crois néanmoins être l'interprète de vos sentiments en déclarant publiquement que dans les délicates fonctions de sa charge, il a tenu, chose difficile à une époque si exigeante, une balance égale entre tous ses administrés, leur consacrant, indistinctement, son temps, son intelligence, son repos, sa santé, et méritant ainsi, d'eux, cet éloge qui l'accompagne jusque dans la tombe et couronne son existence : « C'était un homme juste. » C'est, en effet, à bonne école, n'ayant eu, au foyer familial, que des exemples de grandeur d'âme et de loyauté, qu'il n'est formé aux vertus qu'il devait pratiquer un jour.

La bonté de son âme se réfléchit sur son visage qui inspirait à tous la plus grande confiance. Le cœur ouvert aux sentiments nobles et affectueux, il n'a connu ni la colère, ni la haine, ni la basse jalousie. Il a aimé son Dieu, sa patrie, sa famille, Monte, son village natal, son pays d'adoption, la commune de Taglio-Isolaccio, qui, avec son corps, conservera, j'en suis sûr, le plus souvenir du vif intérêt qu'il n'a cessé de lui porter, des services qu'il lui a rendus.

Frappé par une maladie dont l'art et les soins les plus dévoués n'ont pu conjurer le fatal dénouement, il n'est éteint, m'a-t-on dit, avec un calme qui semblait sourire à ses inexprimables angoisses. C'était là, le calme de l'homme qui a passé sa vie en faisant le bien, le calme du Chrétien qui, comme ce chevalier des temps passés, meurt tranquille, sans peur et sans reproche. Si douloureuses qu'elles puissent être, de pareilles morts sont pleines d'espérance, car elles ouvrent les portes de l'Eternité bienheureuse.

Reposez en paix, cher ami, dans ce tombeau où vous attendent les chers disparus et où vous rejoindront, un jour, ceux que vous laissez inconsolables ici-bas.

Reposez en paix, et au revoir dans un monde meilleur, dans la patrie des âmes aimantes. Pour nous, Chrétiens, tout ne finit point, en effet, dans la tombe : nous mourons, avec l'espoir au cœur de nous retrouver dans les régions sereines de l'au-delà.

Puisse cet espoir partagé par l'innombrable compagne de votre vie, par vos frères bien-aimés, par votre beau-frère, l'ange de cette paroisse, par vos parents et amis, être un baume à leur profonde et légitime douleur.

THÉATRE

Rigoletto

Par un souci de perfection dont il faut lui savoir gré, M. Cholesclii avait reculé d'un jour la date primitivement fixée pour la première de *Rigoletto*. L'exécution du vieux mélodrame de Verdi n'en est certainement ressentie, tant au point de vue de l'ensemble que dans les détails ; et cette première est, à notre avis, une des meilleures représentations que nous ait données jusqu'ici l'excellent impresario.

La salle — comme aux jours de grand gala — fit un succès mérité à Mlle Lina Cavalieri qui jouait le rôle de Gilda.

Cette délicieuse artiste a su s'acquérir d'une façon définitive les sympathies d'un public pourtant difficile. Déjà, dans le rôle de *Tosca*, elle avait soulevé l'enthousiasme des spectateurs dans une incarnation frémissante et vraie de l'héroïne de Puccini. Au deuxième acte surtout, elle y était admirable et, bien secondée par son camarade Martellato, elle nous gratifia d'une scène conmeon n'en a pas souvent à l'Opéra-Comique. Elle fut hier une Gilda touchante et vibrante à souhaits.

Mlle Celestina Bianchi trouva moyen dans le rôle assez court de « Maddalena » de nous faire apprécier son jeu très expressif et son agréable voix de soprano.

Du côté hommes, il est certain que M. Luigi Fini aurait pu être mieux. Je ne veux pas dire qu'il a été médiocre. Au contraire, il faut, au surplus, tenir compte que le personnage du Duc n'est pas commode à tenir et ne bénéficie pas de la sympathie préalable qui accompagne les héros sans reproche et vaut à l'auteur qui les incarne d'innombrables indulgences. Enfin, M. Luigi Fini, qui est un débutant, deviendra un excellent ténor. En attendant il fait des progrès.

Rigoletto c'était M. Martellato. J'ai dit plus haut son succès dans la *Tosca*, où il créa d'originale façon le rôle du baron Scarpia. Ce succès, il l'a retrouvé dans un rôle tout à fait différent. C'est, je crois, le meilleur éloge que je puisse faire de son talent.

Un bon point aussi à *Sparafucile* dont la voix de basse éclatante et... impressionnante fait honneur à M. Guido Fernandez.

L'orchestre se montra irréprochable. Il est devenu banal de le dire comme aussi de répéter que M. Cholesclii est un chef d'orchestre tout à fait de premier ordre. Je voudrai cependant me permettre une petite observation dont, je l'espère, il ne me tiendra pas rigueur.

Comment un musicien aussi subtil et aussi amateur de nuances que lui peut-il écouter, sans s'arracher les cheveux, les sons criards et discordants d'un piston qui se croit obligé d'exécuter un opéra comme une parade foraine ?

On ne jouait pourtant pas les *Pagliacci* hier soir.

Syndicat Agricole de la Corse

Banquet du 28 janvier 1912

MM. les Membres du Syndicat agricole de la Corse qui désirent assister au Banquet qui aura lieu le 28 janvier à midi à l'Hôtel de France, sont priés de vouloir bien retirer leur carte au Bureau du Syndicat avant vendredi, 26 janvier.

Les personnes qui ne sont pas présentes à Bastia sont priées d'adresser leur adhésion, sans retard, à M. Bertrand, secrétaire comptable du Syndicat.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 22 janvier.

Malgré un léger raffermissement en clôture, le marché est faible, mal impressionné par tous ces incidents extérieurs. Si notre Rente reste calme à 95.10, par contre tous les autres Fonds d'Etats résctionnent. Extérieure 95.20, Turc 91.80, Serbe 88.55. L'Argentin à 4 1/2 1911, s'investit 96.60 Les Etablissements de Crédit font preuve de résistance. Le Crédit Foncier est demandé à 806. Le Crédit Lyonnais cote 1.530, le Comptoir National d'Escompte 948. La Société Générale 824.

Les actions du Crédit Foncier Colonial sont à 702. Un premier acompte de dividende de 4 qui vient d'être déclaré. Le développement croissant des affaires rend nécessaire la création d'obligations qu'on envisage comme très prochaine. Rappelons que cette institution fonctionne sous le contrôle de l'Etat.

Suez en hausse à 6.105. Pas d'affaires aux groupes traction et d'électricité. Charbonnages russes irréguliers. Les titres cuprifères sont un peu mieux disposés. Rio 1.777.

L'Américan Téléphone est en reprise à 745.

En Banque, les mines d'or sud-africaines demeurent hésitantes. Caoutchoucs en réaction puis clôturent en meilleure tendance. Peu de changement sur les industrielles russes.

Parmi les pétrolifères, l'action Naphte Lianosoffe est l'objet d'échanges suivis à 440.

Les Chemins Français consolident en accentuant leurs récents progrès. Lyon 1.250, Nord 1.668, Orléans 1.301.

Gazette Ajaccienne

Naissance

Nous apprenons avec plaisir que notre ami, M. Dumoulin, le distingué avocat du barreau d'Ajaccio, vient d'être l'heureux père d'un bébé qui a reçu le prénom de Frédéric.

La mère et l'enfant se portent bien.

Au port

Entrées. — Vapeur français « Italia » venant de Marseille, avec 142 tonnes et 75 passagers ; Vapeur français « Corsica, » venant de Propriano, avec 48 tonnes et 20 passagers.

Sorties. — Vapeur français « Corsica » pour Marseille.

Etat-Civil

NAISSANCES.

Dumoulin *Frédéric*. — Richaud Raymond Marcel. — Perrazoni Françoise.

MARIAGES

Corbellini Joseph, tapissier, et Olmi Virginie-Toussainte.

Stefanini Jean Augustin, docteur en médecine et Cristofini-Casta Marie-Rose-Antoinette.

Aux Rentiers

Le placement viager reste toujours pour les personnes âgées le moyen le plus sûr d'augmenter leurs revenus et finir leurs jours dans l'aisance. Pour ce genre de placement, c'est la **Compagnie d'Assurances Générales sur la Vie** qui est toute désignée, puisque cette Société la plus ancienne de France, sert à elle seule 53 millions d'arrérages de rentes viagères (un million en moyenne par semaine).

Fonds de garantie entièrement réalisé 930 millions.

La Compagnie d'Assurances Générales sur la Vie (entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat), adresse gratis et franco ses notices et tarifs à toute personne qui en fait la demande soit à son siège social, à Paris, 87, rue de Richelieu, soit à ses agents dans tous les départements, notamment à M. Pascal BITTERLET, rue du Nouveau Port, 1 bis.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 21 janvier

Observations faites par M. QUILICI pharmacien-chimiste à Bastia Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 13 5 à midi + 16 ; à 6 heures du soir + 13 2 Maxima + 16 ; Minima + 12.

Baromètre : 7 heures du matin, 756 mm. midi, 757 mm., 6 heures du soir, 758 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, quques nuages. l'après-midi,

Une bonne nouvelle

Le Cercle de la Méditerranée se dispose à ouvrir ses salons pour les fêtes de Carnaval.

Il y aura lundi 19 février un bal parécostumé pour les membres du Cercle et leurs invités.

Carnet mondain

Il a été célébré, ces jours derniers, en l'église Sainte-Marie, le mariage de M. Roch Ghigliormini avec Mlle Hélène Filippi.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux époux par M. l'abbé Mariotti qui a prononcé une très touchante allocution pleine d'affectueux conseils.

Les témoins de la mariée étaient Mmes Benedetti et Merini ; ceux du marié MM. Poggi et Bastiani.

A l'issue de la cérémonie religieuse un très délicieux déjeuner a été servi aux invités.

Nous prions les nouveaux mariés d'agréer les souhaits les plus sincères que nous formons pour leur bonheur.

Coopérative laitière

L'assemblée générale annuelle de la Coopérative laitière aura lieu dimanche 28 courant, à 9 heures du matin. Tous les coopérateurs sont priés de vouloir bien y assister.

Décès

Une bien triste nouvelle nous arrive du Havre. M. Pierre Signady, directeur général de la Compagnie des chantiers de la Méditerranée, et Madame née Brindeau, viennent d'être cruellement éprouvés par la mort de leur fils François, à peine âgé de 20 ans.

Nous adressons à Mme et M. Pierre Signady, à Mme et M. François Signady et à leur famille, nos bien respectueuses condoléances.

Le Tourisme en Corse

On lit dans le *Petit Marseillais* :

Pour la presque unanimité des deux mille personnes qui se pressaient, lundi dernier, à l'Opéra, la conférence de M. Vèze sur la Corse fut une véritable révélation. Jamais l'île de Beauté n'avait été montrée à Marseille, sous un aspect aussi varié et aussi complet et décrite de façon plus intéressante.

La causerie de M. Vèze comments avec autant d'à propos que d'humour le beau voyage qu'illustraient des vues autochromes et des films Gaumont de toute beauté. C'est l'illusion absolue d'un voyage en Corse, que le Syndicat d'initiative offrit à son public charmé, et celui-ci fit un succès très vif à M. Vèze, que M. Oppermann lui avait présenté en termes charmants.

Un délicieux petit acte, spirituellement interprété par M. L. Roche et Mlle Coste, clôtura cette matinée qui comptera parmi les plus brillantes et les plus instructives de l'année, et qui ne peut manquer d'attirer, dès la belle saison, vers la Corse, un plus grand nombre de visiteurs

Nous pouvons même, d'ores et déjà, indiquer que le Syndicat d'initiative se propose d'organiser, pour les fêtes de la Pentecôte, une excursion collective qui sera le complément pratique de cette conférence.

Obsèques

Les familles Battesti et Giovannetti viennent d'être cruellement éprouvées par la mort de Mme veuve Marie-Laure Giovannetti née Battesti, décédée dans sa quatre-vingt-troisième année, dont les obsèques ont eu lieu à une heure de relevée, en l'église Sainte-Marie, au milieu d'une nombreuse affluence de parents et d'amis.

Le deuil était conduit par MM. Michel Paoli, Pierre Battesti, et des parents de Bastia, d'Aequatella et de Fiscaja, auxquels nous adressons l'expression de nos condoléances.

Leçons

Leçons particulières (cours de dames de sténographie, dactylographie et d'anglais.

Leçons par correspondance par professeur diplômés.

Travaux à la machine à écrire,

Bureau de dactylographie, rue de l'Opéra, 19, Bastia.

A vendre

Etage n° 10 et rez-de-chaussée n° 12 situés, rue du Môle, écrire Carlevs, rue Hôtel-de-Ville, 29, à Cette (Hérault).

Vêtements

Les vêtements pour Hommes, dames et enfants, qui sont confectionnés à la Maison J. CARBUCCIA ET FILS, se recommandent par l'élégance de la coupe, le fini du travail et la modicité de prix.

Un coupeur émérite est attaché à cette importante Maison.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00053

BOURSE DE PARIS

24 janv. — 23 janv.

Rentes de 3 0/0 anciens . 95.30 — 95.20
» de 3 0/0 amortis . . 95.40 — 95.25
ex-coupon.

Médaille militaire

Réserve

Paris, 25 janvier.

La médaille militaire a été conférée à MM. Olivi, adjudant de réserve au régiment de Corse ; Geronimi, sergent-major, et Angelotti, sergent de réserve au même régiment.

Conseil de Cabinet

Paris, 25 janvier.

Les Ministres et Sous secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 10 heures, au Ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Poincaré.

Les incidents franco-italiens

M. Poincaré, ministre des Affaires étrangères, rend compte au Conseil, de l'état des négociations franco-italiennes.

Le programme naval

Le Conseil approuve la proposition de M. Delcassé, ministre de la Marine, tendant à hâter le plus tôt possible la discussion du programme naval.

Les fêtes de Malte

Le ministre de la Marine entretient ensuite ses collègues des fêtes de Malte, auxquelles la France est représentée par une division navale sous le commandement de l'amiral Boué de Lapeyrère.

Déplacements ministériels

Le Conseil décide que, jusqu'aux prochaines élections municipales, les déplacements ministériels seront uniquement limités à l'exécution des engagements pris par le ministère précédent.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

Un nouveau Barbe Bleue

Pierri avoue avoir tué ses deux femmes

Paris, 25 janvier.

M. Bertillon a continué aujourd'hui une enquête sur le crime mystérieux de la rue Bonne-Nouvelle.

On connaît les circonstances de ce drame.

Une jeune fille, Mlle Suzanne Leiourneau fut grièvement blessée dans un hôtel meublé du quartier Bonne-Nouvelle, de deux coups de revolver tirés par un individu nommé Pierri, avec lequel elle entretenait des relations depuis quelques mois.

Au cours d'une perquisition opérée au domicile du meurtrier, on découvrit le cadavre d'une femme dont la mort paraissait remonter à 48 heures.

L'identité de la malheureuse fut vite établie : c'était une demoiselle Yvone Delage, blanchisseuse, âgée de 22 ans.

Interrogé à plusieurs reprises, Pierri avait toujours nié être l'auteur des deux crimes, malgré les présomptions accablantes relevées contre lui.

Aujourd'hui, pressé à nouveau de questions, il a avoué avoir tué les deux femmes qui étaient toutes deux ses maîtresses.

L'Incident FRANCO-ITALIEN

L'INTRANSIGEANCE de l'Italie

Les négociations continuent

Paris, 25 janvier.

Malgré les notes optimistes publiées par certains journaux romains, le conflit franco-italien ne paraît pas près de se terminer à cause de l'intransigeance de l'Italie.

Le cabinet de Rome se déclare prêt à mettre en liberté les infirmiers turcs du *Manouba*, dont l'identité a pu être bie établie.

Mais on sait que cette condition ne réalise pas entièrement les desiderata du gouvernement français, lequel exige que les passagers du *Manouba* soient remis officiellement à la France, qui leur avait accordé l'hospitalité sous le pavillon national.

Dans ces conditions, les négociations continuent entre Rome et Paris.

De nombreuses dépêches chiffrées parviennent au Quai d'Orsay, mais, jusqu'à présent, on ne prévoit pas qu'un terrain d'entente puisse être trouvé par les diplomates des deux pays.

Deux poids et deux mesures

Deux navires français subissent encore les perquisitions des torpilleurs italiens, tandis que les navires allemands ne sont pas inquiétés.

Paris, 25 janvier.

L'Italie a beau protester de ses sentiments d'amitié pour la France et affirmer hautement qu'elle veut simplement exercer ses droits en visitant les vapeurs suspects qu'elle rencontre dans la Méditerranée. Il semble bien cependant qu'il existe deux poids et deux mesures et que l'Allemagne possède ses coudées franches, là même où les autres nations rencontrent des entraves à la liberté de la navigation.

Les journaux annoncent, en effet, que le vapeur allemand *Pera*, transportant la mission allemande de la Croix Rouge, en Tripolitaine, est arrivée sans encombres à Tunis.

D'autre part, on apprend que les deux bateaux français l'*Eugène Réal* et le *Tafna* viennent de subir à nouveau les visites inquisitoriales des torpilleurs italiens au large de Djerba.

Les navires n'ont pu continuer leur route qu'après une heure d'examen, et de longues explications qui furent fournies par leurs commandants aux autorités italiennes.

On s'explique naturellement, dans ces conditions, l'hostilité très visible dont sont animées, depuis quelque temps, les puissances européennes à l'égard de l'Italie.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la précédente séance, qui est adopté.

LA JOURNÉE DE 10 HEURES

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, limitant la journée à 10 heures, pour les ouvriers adultes, dans les établissements industriels.

Le Ministre du Travail déclare que le projet de loi en question n'est pas encore au point pour être discuté, et propose de renvoyer la discussion au 8 février.

La Chambre a adopté.

La délimitation des débits de boissons

La Chambre renvoie aussi à la même époque et pour la même raison, la discussion du projet de loi portant limitation du nombre des débits de boissons.

Les maladies professionnelles

Enfin, la discussion du projet de loi relatif aux maladies professionnelles est ajournée également au 8 février.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

SÉNAT.

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Interpellation Mollard

M. Mollard demande à interpeller le Garde des sceaux sur le cas de la nomination d'un magistrat qui ne réunit sûrement pas les conditions de sécurité voulues au point de vue de ses opinions républicaines.

Le Ministre de la Justice répond à M. Mollard.

M. Briand déclare que la nomination du magistrat dont il est question a eu lieu après une sévère enquête, mais qu'en tout cas, il ne peut supporter la responsabilité d'un choix fait par son prédécesseur.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

L'Accord FRANCO-ALLEMAND *devant* la Commission sénatoriale

Paris, 15 janvier.

La commission sénatoriale chargée de l'accord franco-allemand, s'est réuni aujourd'hui pour émettre son vote sur les conclusions du rapport de M. Baudin, tendant à la ratification du traité.

Les conclusions de ce rapport ont été adoptées par 16 voix contre 2 et 4 abstentions.

Parmi les 16 qui ont voté le traité, 7 ont déclaré avoir émis un vote de résignation. Ce sont, MM. Méline, Sarrien, de Courcel, Charles Dupuy, Dannay, Ratier et Feytral.

Les deux opposants sont : MM. Clémenceau et de Lamarzelle.

Le rapport de M. Baudin viendra en discussion au Sénat à la séance de jeudi prochain.

Les Fêtes de Malte

Paris, 25 janvier.

Les fêtes en l'honneur de l'arrivée des Souverains anglais ont revêtu un éclat grandiose et se continuent au milieu des splendeurs des réceptions royales.

Sur tous les forts qui dominent le port, ce n'étaient rien que pavoisements et illuminations pour recevoir dignement le roi Georges.

Toutes ces belles fêtes se sont accrues encore des réjouissances préparées, à Malte, pour accueillir l'escadre française comprenant les cuirassés *Danton*, *Justice*, *Vérité*, et les torpilleurs *Lansquenet* et *Carabinier*, sous le pavillon de l'amiral Boué de Lapeyrère.

Partout les couleurs françaises fraternisent avec les couleurs anglaises, et la *Marseillaise* se mêle aux chants de l'hymne royal.

C'est une fois de plus, l'entente cordiale qui est scellée à jamais aux yeux de l'Europe.

Les amiraux Boué de Lapeyrère et Moreau, ainsi que les commandants des navires de l'escadre française, ont été d'abord invités par l'amiral Peel, à un grand dîner offert à bord du *Duncan*.

Les officiers français ont été ensuite reçus par les Souverains anglais, à bord du *Medina*.

Ils ont assisté hier, à une grande revue de la garnison de Malte, qui a été passée, par le roi Georges.

Au défilé, qui a été impressionnant, ont participé 300 marins de l'escadre française, qui marchaient à la tête de la brigade navale britannique.

Au déjeuner d'honneur offert à l'issue de la revue, les officiers français furent à nouveau invités par les Souverains.

Les Souverains Anglais à bord du « Danton »

Dans l'après-midi, le roi Georges et la reine acceptèrent de se rendre à bord du *Danton*, où une réception des plus enthousiastes leur fut réservée.

Ca fut au milieu des salves de coups de canon, et au chant de l'Hymne anglais que les Souverains mirent le pied sur le *Danton*, où les attendait l'amiral Boué de Lapeyrère, entouré de son état-major.

Au nom du Président de la République, l'amiral salue les Souverains.

Le roi Georges, très touché, remercie, et ajoute qu'il s'empressera d'adresser un télégramme de sympathie à M. Fallières.

Les officiers seront invités à toutes les fêtes qui auront lieu en l'honneur des souverains anglais.

AVIS

Une importante Compagnie des fiacres-automobiles du Continent demande des élèves-conducteurs qui devront être âgés de 25 à 35 ans, à des conditions particulièrement avantageuses.

Pour tous renseignements s'adresser au plus tôt à Taxi-autos, 23, rue de l'Opéra, à 2e étage, à Bastia.

RHUM FOX-LAND GRANDE MARQUE

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
32, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Petit avertissement

Le vapeur *Saint-Jean*, par suite du mauvais temps, qu'il vient d'essuyer, n'arrivera dans notre port que dans les premiers jours de la semaine prochaine.

Produits Forestiers de la Corse

Ecorces — Bois — Charbon

Scierie mécanique à Fiumo d'Olmo

Entrepôts et Bureaux à Bastia : Quartier de Togo.

Vente de bois de toutes dimensions et de toutes essences.

Débits sur commande.

Bois de construction, de menuiserie, d'ébénisterie, de carosserie, de tonnellerie, de charronnage, tournage, etc., etc.

Prix modérés

Bois — Bois à brûler — Charbon de bois

HOTEL LIMAROLA

27, rue l'Opéra, BASTIA

Chambres spacieuses et confortables. — Cuisine bourgeoise saine et soignée. — Grand jardin ombragé dépendant de l'hôtel. — Pensions offertes pour célibataires ou familles à des prix très modérés.

M. Limarola répond devant les personnes des jeunes gens présentés pendant chez lui.

La situation de l'hôtel, vis-à-vis de la Poste, à proximité à la fois de la Gare et de la Place Saint Nicolas, centre de la ville, est des plus avantageuses pour les passagers.

PIPPERMINT

Liqueur Mondaine pour dames et soirées, dans l'eau fraîche, avec soda.

GAZ frères, inventeurs, 1796.

Maison L.-N. MATTEI

BASTIA - CORSE

AMARO MATTEI



VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA

APÉRITIF TONIQUE & FORTIFIANT

La Maison **L.-N. MATTEI & Cie** *de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'inimitable :*

"VIN DU CAP CORSE"
AU QUINQUINA

dont la réputation est devenue universelle, contre des **contrefaçons** *que certains fabricants débitent sous le même nom.*

Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des **contrefacteurs** *qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.*

On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse

Le VIN DU CAP MATTEI, qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste inimitable.

DEMANDEZ PARTOUT

UN VIN DU CAP MATTEI

LIQUEUR MANDARINE

LA CEDRATINE

GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

(Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904).

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 27 — SAMEDI 27 JANVIER 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite réclame 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

M. Fernand David

C'est avec la plus vive satisfaction que l'on a accueilli, en Corse, la désignation de M. Fernand David, comme Ministre du Commerce.

En sa qualité de Rapporteur du projet de loi sur l'assainissement de la Côte orientale, M. Fernand David a puissamment collaboré à la réalisation de l'une des plus importantes revendications formulées par la Corse.

Nos lecteurs, qui connaissent le nouveau Ministre du Commerce par les remarquables articles que nous avons publiés depuis près de deux ans, n'ont pas oublié qu'il vint en Corse, l'an dernier, au mois de mai, pour étudier sur place le projet de loi dont le rapport lui était confié.

Avec le réel souci d'être utile à notre pays et de déjouer toutes les objections qu'on pourrait lui opposer, le député de la Haute-Savoie parcourut les régions dévastées qui s'étendent de Bastia à Bonifacio, et de l'enquête à laquelle il se livra avec toute la conscience qu'on lui connaît, il rapporta la conviction que les travaux, si vivement réclamés par la Corse, étaient en tous points justifiés, et qu'il ne pouvait être question de les ajourner plus longtemps.

C'est dans ces conditions que, quelques semaines plus tard, lorsqu'il monta à la tribune pour mettre en lumière l'œuvre de solidarité nationale que la France avait à accomplir en Corse, il fut salué par les applaudissements de la Chambre toute entière qui vota, séance tenante, le projet présenté par le Gouvernement.

Le rôle joué par M. Fernand David en faveur de notre pays est trop récent pour que nous ayons besoin d'y insister longuement, et, si nous l'avons rappelé, ce n'est que pour rendre une nouvelle fois hommage à l'homme éminent auquel M. Poincaré vient de faire appel.

Nous sommes persuadé que le nouveau Ministre du Commerce n'oubliera pas les bonnes intentions de l'ancien rapporteur du projet d'assainissement, et, s'il nous était permis de formuler un souhait, ce serait celui de voir M. Fernand David venir prochainement en Corse, pour apporter à nos patriotiques populations une nouvelle preuve de la bonne volonté gouvernementale.

La Corse, qui sait tout ce qu'elle doit à M. le Ministre du Commerce, serait heureuse de saisir cette occasion pour lui témoigner ses sentiments de profonde gratitude et de respectueuse confiance.

Le *Petit Bastiais*, dont M. Fernand David est l'un des plus éminents collaborateurs, lui adresse ce vœu au nom des populations insulaires et lui renouvelle l'assurance de ses très sincères félicitations.

Fernand David ou le bon Elève

Nous avons reçu de M. Emile Evrat, ancien censeur du lycée de Bourg, de 1885 à 1889, les « Souvenirs » qu'on va lire, sur le nouveau ministre du Commerce.

Celui-ci sera fort heureux de retrouver sous la plume de son ancien maître ce satisfecit qui lui vient le jour même du vote de confiance de la Chambre. Et nos lecteurs éprouveront du plaisir à lire ces notes de classe du bon élève Fernand David.

Ce n'est pas toujours la fortune ou la faveur qui élève les hommes au pouvoir, mais bien le mérite personnel. Il me semble bien que la formation du dernier ministère en offre un exemple convaincant, qu'on me permette de le citer.

J'ai connu M. Fernand David, le nouveau ministre du commerce, pendant qu'il faisait ses humanités au lycée de Bourg-en-Bresse, dans l'Ain.

Il était, si mes souvenirs me servent bien, fils d'un fonctionnaire des contributions indirectes, en résidence à Annemasse (Haute-Savoie), et jouissait, en cette qualité, d'une bourse nationale qu'il avait conquise d'ailleurs au concours.

Rarement une bourse fut placée sur la tête d'un élève qui la méritait mieux. Fernand David était un élève très intelligent et très travailleur, et ce qui est plus rare, il était à un degré peu ordinaire entouré de l'estime et de l'affection de ses condisciples.

Non seulement il excellait dans les exercices scolaires, versions, compositions françaises ou latines, mais il emportait tous les suffrages de ses professeurs qui appréciaient la rectitude de son esprit, sa finesse et sa pénétration. Rarement un devoir dépassait ses forces, et ses camarades trouvaient souvent auprès de lui avec une bonne grâce et une complaisance inépuisables les secours dont ils avaient besoin. Chaque fin d'année était l'occasion pour lui de succès remarquables ; il revenait de la distribution de prix chargé de couronnes et d'une quantité énorme de volumes. Son nom figurait au palmarès dans chaque matière de l'enseignement et parmi les premiers nommés. Il réussissait également en sciences et en lettres.

Ce qu'il y avait d'admirable, c'est que ses condisciples, loin de concevoir quelque dépit de cette supériorité qui s'imposait avec tant de maîtrise, semblaient l'aimer davantage ; leur affection grandissait avec leur estime. Il n'y avait d'ailleurs pas de camarade plus gai, plus affable. En récréation, aucun ne jouait avec plus d'entrain et ne montrait une bonne humeur plus constante. Non pas qu'il ne m'lt jamais en avant, essayât d'imposer le jeu qui lui convenait, fît prévaloir par force ou autrement ses préférences. Non ! Sa volonté se trouvait d'accord avec celle de tous, et personne n'aurait pu dire non plus qu'elle ne se manifestait que la dernière : la volonté du jeune David était toute personnelle et elle avait ce privilège rare de cadrer avec la volonté générale.

Aussi était-il souvent l'interprète des doléances de ses camarades auprès des maîtres et même auprès de l'administration du lycée. Très pondéré, très mesuré, il était cependant d'un caractère tout à fait indépendant, et ses condisciples avaient la confiance qu'une réclamation faite par lui devait aboutir. Je me rappelle une circonstance difficile dans laquelle il se trouva placé par l'amitié de ses camarades, et dont il se tira à son honneur. C'était à la fin de décembre 1887, à la veille du 1er janvier. L'usage existait encore à cette époque de souhaiter la bonne année au chef de la maison.

Le jeune David, brillant élève de rhétorique, fut chargé par ses camarades de faire le compliment habituel. Or, le proviseur n'était au lycée que depuis le mois d'octobre et il n'avait pas encore eu le temps de gagner toute la confiance de ses nouveaux élèves. Ceux ci montraient de la réserve et même je ne vais quelle sourde hostilité. David partageait les préventions de ses camarades ; le compliment s'en ressentit. Mais le censeur, déjà ancien, flairant un danger, se fit apporter d'avance le compliment, en prit connaissance et demanda à David la suppression de certains passages et le changement de quelques impressions qui n'étaient pas dans le ton de la réunion du jour.

Mais David se retira sans mot dire, comme s'il voulait faire les corrections exigées ; en réalité, il ne voulait que consulter ses camarades. Et comme ceux ci furent d'avis, peut-être d'accord avec David, qu'il n'y avait rien à changer, David rapporta, sans avoir modifié un seul mot, son compliment au censeur en lui déclarant avec respect, mais avec fermeté, qu'il n'avait pu acquiescer à son désir. Mais pendant ce temps le censeur avait mis le proviseur au courant de la situation, et le proviseur, qui se montra, en la circonstance, homme d'esprit, pria le censeur de laisser faire le compliment dans les termes mêmes où il était rédigé. A l'heure dite, devant tous les élèves réunis, dans un immense corridor, que je vois toujours et qui commandait les salles d'étude, David lut son compliment. Le proviseur négligeant les mots aigres doux ou légèrement agressifs n'eut que des mots aimables pour les élèves et il conquit en quelques minutes un peu de cette bienveillance qui est aussi utile dans la direction des enfants qu'elle l'est, comme le soutient Cicéron, dans le gouvernement des citoyens.

Assurément il eût été difficile de prédire en 1887 la haute fortune politique qui attendait le jeune David, mais, dès cette époque, aucun de ses maîtres n'aurait deviné qu'il devait marquer sa trace, imprimer son empreinte personnelle, quelque carrière qu'il embrassât dans la vie.

Je ne veux retenir de mes souvenirs personnels qu'évoque l'élévation au pouvoir d'un ancien élève, que deux réflexions bienveillantes à la vérité mais sur lesquelles il n'est jamais superflu d'insister : la première, c'est que dans l'adolescent se préparent et se dessine la figure de l'homme, et la seconde, que c'est un des incomparables avantages du régime actuel, auquel les adversaires n'épargnent pas les critiques, de fournir les moyens aux jeunes intelligences d's'épanouir et aux caractères droits et fermes les occasions de se révéler.

Em. EVRAT,
Proviseur honoraire.
(Le Figaro).



Presse-Associée

M. FERNAND DAVID
Ministre du Commerce

NOUVELLES DE SFAX

SAISIE DE CONTREBANDE DE GUERRE

Le samedi 15 janvier entrait dans notre port un navire, l'*Odessa*, battant pavillon russe et ayant un équipage soi-disant mixte, en fait turc. Le commandant de l'*Odessa* déclara dans son manifeste que son chargement se composait de 250 tonnes de charbon et que son bateau était de 400 tonneaux de jauge. Or l'*Odessa* est un navire qui, à l'œil exercé d'un homme de mer, apparaît aussitôt comme ayant plus de 400 tonneaux de jauge. M. Albertini, lieutenant des Douanes à Sfax conçut immédiatement un soupçon sur la véracité des déclarations du commandant. En cette occurrence M. Albertini a fait preuve d'une grande initiative qui

---

69 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

EVASION D'EMPEREUR

par le Commandant DRIANT

VII

DÉBARQUEMENT

— On va venir me relever, murmura le soldat... J'ai dit que j'avais besoin de retourner un temps, on me l'a permis. Relevez vous vite et allez m'attendre auprès d'un petit mur, à cent yards d'ici, dans cette direction.

— Mais... voulut objecter Paul Paoli.

— Vous voulez voir l'Empereur, reprit le vieil Holbein ; moi aussi, je veux le voir... Rien ne l'a demandé, j'y pense depuis qu'elle est partie... Je vous conduirai...

Il n'y avait qu'à laisser aller les choses ; toute explication ou objection eût été inutile ; le vieux semblait avoir pris subitement une résolution mûrie depuis la mort de sa fille ; peut-être d'ailleurs, avec ce guide que le hasard leur offrait si opportunément, les deux passagers de l'« Invincible » feraient-ils plus aisément, la nuit suivant, le trajet de la côte à Longwood. Paul Paoli fut confirmé dans cette supposition dès que le vieil Holbein l'eut rejoint, car lorsqu'il voulut s'orienter vers la vallée du Silence :

— Non, fit le vieux soldat, pas par là... vous n'arriveriez point.

Et, en quelques phrases brèves, il fit comprendre au jeune homme que depuis six mois, en prévision de tentatives calquées sur celle de l'Américain Johnston, dont la Grande Bretagne avait conflqué le sous-marin, Hudson Lowe avait reconnu que la vallée du Silence était le chemin le plus direct par où l'Empereur pût tenter une évasion par mer ; il l'avait donc barrée transversalement de plusieurs haies épineuses et la faisait parcourir chaque nuit par des patrouilles de surveillance. Ces explications données, le père de Kate montra la direction de l'est et se mit en route, son fusil sur l'épaule ; le jeune Corse eut beaucoup de peine à lui faire comprendre qu'il avait laissé un compagnon sur la pente descendant au ravin et qu'il fallait d'abord aller le chercher. Il y parvint cependant, la joie du petit Ariot fut grande en voyant revenir à lui le commandant de l' « Invisible, » car il commençait à se croire oublié.

Tous deux rejoignirent ensemble sur le plateau et y rejoignirent le vieil Holbein, qui ne prit même pas garde à l'enfant, tant il était hypnotisé par la dernière recommandation de sa fille, relative à Napoléon... Tous trois, le soldat en tête, se mirent en route en suivant la crête du ravin, sous la pluie qui recommençait à tomber. Au bout de dix minutes d'une marche difficile à travers des pierres et des arbrisseaux épineux, ils atteignirent une piste tracée qui parut aux deux Français, par comparaison, un chemin remarquablement entretenu, et la marche se fit plus rapide. Paul Paoli se laissait conduire en silence ; sans cette phrase lancinante : « l'Empereur est au plus mal », il eût essayé d'accomplir son programme tel qu'il l'avait conçu ; tout au moins eût-il demandé des explications à son singulier compagnon ; mais, agité de sombres pressentiments, il s'en remettait maintenant à lui du soin d'arriver.

Préoccupé seulement du cas de rencontre avec une patrouille, il était prêt à se jeter, avec le petit Ariot, dans les rochers qui formaient à gauche de la route comme un chaos d'éboulis. En même temps, il s'essayait de se rendre compte de l'orientation de la route suivie par rapport à Longwood, dont la position lui était nettement connue. Au bout d'une demi-heure de marche, des lumières assez nombreuses apparurent, à mille mètres environ sur la droite ; elles n'étaient autres que des fenêtres éclairées.

— Longwood ! murmura le soldat sans relever l'allure.

Le petit Ariot n'avait rien entendu et entendit ce mot, puis reprit sa course derrière Paoli, le cœur battant plus fort. La pluie redoublait, les éclairs avaient cessé. Quelle heure était-il ? on ne pouvait l'apprécier qu'à l'estime ; une heure du matin, deux peut-être ; mais le seul fait que tant de fenêtres fussent éclairées dans la résidence impériale à pareille heure de nuit, prouvait que la santé de Napoléon inspirait des inquiétudes à son entourage et mettait tout le monde sur pied. Le temps devenait de plus en plus mauvais ; le chemin tournait à droite, franchit la tête du ravin et longea le mur d'une vaste enceinte d'arbres qui ployaient sous la violence du vent : c'était celle de la famille Balcombe, qui avait fait à Napoléon l'accueil le plus cordial dès son arrivée dans l'île.

Peu après et sans avoir rencontré âme qui vive, tous trois atteignirent le carrefour des chemins qui descendaient, l'un vers Plantation House, et l'autre sur Jamestown ; le vieux soldat qui les guidait dans ce douloureux pèlerinage prit celui qui longeait une étroite arête comprise entre deux dépressions profondes, l'une des dépressions qu'ils venaient tous trois de franchir et dont on en voit maintenant l'herbe sur tout le « ravin du Silence » ; l'autre était une sorte d'entonnoir à pentes raides qui portait le nom de « Punch du Diable » et qui allait changer de nom la semaine suivante. Ce cirque, au fond duquel roulait le filet d'eau limpide de la fontaine Torbett, allait, en effet, s'appeler la « vallée du Tombeau ». Il en porte encore aujourd'hui le nom. Les deux hommes et l'enfant venaient d'arriver près d'une maison d'habitation dont les fenêtres, elles aussi, étaient restées éclairées. Là veillait la comte Bertrand. Cette maison lui avait été bâtie pour remplacer Hutt's-Gate, sa première résidence.

Le fils de Paoli sut l'idée d'entrer et de se montrer en Grand Maréchal ; mais à quelque distance les fenêtres de Longwood flamboient à nouveau dans la nuit ; elles l'attiraient avec une irrésistible puissance de fascination, et il précipita sa marche. Mais en approchant d'un massif de gazon qui montait en pente douce vers la maison, le vieux soldat mit la main sur le bras de son compagnon. Tous trois s'arrêtèrent derrière un bosquet de hautes bruyères.

— Impossible d'aller plus loin, fit l'Anglais ; les sentinelles entourent toute la maison ; il y en a aux trois lez dix pas.

— Mais nous, qu'allez-vous faire ?

— Moi, je passerai ; vous, vous ne le pourriez pas...

— Il faut pourtant que j'arrive ! murmura le fils de Paoli.

Son regard, sondant l'obscurité, cherchait à s'orienter dans cette masse sombre de bâtiments que leurs fenêtres faisaient surgir de l'ombre, mais il ne s'y reconnaissait plus ; tout lui paraissait bien plus vaste qu'en 1815.

A suivre.

ui valut d'ailleurs les éloges mérités de ses chefs.

Comme l'allure générale de tout le navire russe semblait bizarre, le lundi 15 janvier, dès la première heure, M. Albertini se présenta à bord de l'*Odessa* et ordonna aux ouvriers qui l'accompagnaient de procéder à une minutieuse perquisition. Quelques sondages, effectués dans le charbon amoncelé, la découverte de tout un arsenal, mitrailleuses allemandes, canons allemands, sacs de cartouches Mauser... M. Clotteau, directeur du Service des Douanes en Tunisie, prévenu par M. Albertini, ordonna de démonter la machine de l'*Odessa*, de manière à mettre ce navire dans l'impossibilité de fuir... La bielle du condenseur fut enlevée et déposée au bureau des Douanes de Sfax.

Le mardi 16 janvier, M. Clotteau arriva dans notre ville et procéda à un interrogatoire du commandant qui ne chercha nullement à nier les faits... On commença alors le débarquement des marchandises prohibées. Mais on apprit qu'il se trouvait dans cette contrebande de guerre des bidons de nitro-benzine, explosif extrêmement violent, l'autorité douanière avisa le Gouvernement tunisien, qui informa l'Amirauté de Bizerte.

Samedi 20 janvier, deux torpilleurs, la *Bourrasque* et la *Rafale*, arrivèrent au port de Sfax avec la mission d'escorter jusqu'à l'arsenal de Sidi Abdalla l'*Odessa*. Sur la *Rafale*, se trouvait un lieutenant de vaisseau qui doit prendre le commandement de l'*Odessa*. Les deux torpilleurs ont l'ordre de couler bas le navire capturé, si le moindre incident survenait en mer.

Samedi, vers 5 heures de l'après midi, la justice de paix de Sfax a prononcé la condamnation du commandant de l'*Odessa*, poursuivi pour omission grave dans son manifeste et transport de contrebande de guerre. M. Peyrotti a été condamné à la confiscation du navire et des marchandises prohibées et au paiement des frais du procès. Le commandant, qui est un homme bien élevé et fort cultivé, a accueilli ce jugement avec le sourire le plus aimable et la sérénité la plus parfaite. On croit à Sfax que l'*Odessa* n'est qu'une unité sacrifiée de toute une flottille, ayant pour mission de ravitailler l'armée turque.

L'*Odessa*, escortée des deux torpilleurs, doit quitter Sfax ce dimanche 21 janvier ou demain lundi.

Cette prise d'une extrême importance fait le plus grand honneur à M. Albertini, lieutenant des douanes, qui a montré, en ce cas, beaucoup d'habileté et de décision.

R. de CECCATTY.

Syndicat Agricole de la Corse

Banquet du 28 janvier 1912

MM. les Membres du Syndicat agricole de la Corse qui désirent assister au Banquet qui aura lieu le 28 janvier à midi à l'Hôtel de France, sont priés de vouloir bien retirer leur carte au Bureau du Syndicat avant vendredi, 26 janvier.

Les personnes qui ne sont pas présentes à Bastia sont priées d'adresser leur adhésion, sans retard, à M. Bertrand, secrétaire comptable du Syndicat.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 23 janvier.

Le malaise qui pèse sur la bourse depuis quelques séances ne parvient pas à se dissiper et la tendance générale reste lourde et même faible dans certains compartiments. Quant aux affaires, elles sont presque nulles et il est malheureusement probable qu'il en sera encore longtemps ainsi. La Rente Française recule à 95.07. Sauf le Turc, tous les Fonds Etrangers finissent en nouvelle perte. Extérieure 91.10, Serbe 88.35, Russes lourds. Les Etablissements de Crédit sont ralentis. Le Crédit Foncier est à 806, le Crédit Lyonnais à 1.539, le Comptoir National d'Escompte à 949, et la Société Générale à 898.

Sous 6.105. Valeurs de transports hésitantes. Les valeurs russes s'inscrivent en moins-value. Baisse notable des titres coupifères. Rio 1.700.

Echanges actifs en Philadelphia Cy à 979.

En Banque, les mines d'or sud-africaines sont inchangées. Caoutchoucs assez bien tenus. Industrielles russes indécises.

Au comptant, l'action Casino de Trouville se traite à 127.

La Tecabo Mining est active à 11.50.

Bien impressionné par l'augmentation des recettes, les Chemins de Fer Français conservent leur fermeté.

Palmes Académiques

Sont nommés officiers d'Académie :

MM.

Agostini Nicolas, receveur des postes et télégraphes à Paris.

Le docteur Agostini Jacques, médecin-adjoint du lycée de Bastia.

Alberti Jean-Baptiste, rédacteur au ministère des colonies.

Andreani Toussaint, expéditionnaire principal au ministère des finances.

Angelini Jules, secrétaire à la direction du Comptoir d'Escompte.

Artoni Joseph, maire de Coti-Chiavari, publiciste scientifique.

Antona Paul, inspecteur des eaux et forêts à Paris.

Casa Jean-Paul, percepteur de Corte.

Casta Pierre, capitaine en retraite à Calvi, auteur de divers travaux de topographie.

Ceccaldi Jean-Pierre, conseiller d'arrondissement, Ersa.

Ceccaldi Valère, chef de cabinet du préfet de la Mayenne.

Cirindini Ange, chef des bureaux de la sous-préfecture de Sartène.

Colonna Dominique, commis principal des postes à Bonifacio.

Colombani Jean-Baptiste, pharmacien à Grenoble, correspondant de diverses publications médicales.

Crudeli Laurent, sous-ingénieur des ponts et chaussées, Calvi.

Emmanuelli Louis, publiciste à Zilia.

Fabreguettes Auguste, percepteur, Taverne.

Franceschi Jean, conseiller général, maire de Luri.

MURO

M. JEAN-THOMAS GIULIANI

Le 17 du courant, est décédé à Muro, après une longue et cruelle maladie, à l'âge de 72 ans, M. Jean-Thomas Giuliani.

Il appartenait à cette noble et très ancienne famille Giuliani, qui a donné à la Corse, depuis plus de deux siècles, de nombreuses et bien pures illustrations ; entre autres, le célèbre amiral Jean-Thomas Giuliani ainsi que l'illustre général de ce nom, qui fut, par sa bravoure et sa valeur professionnelle, l'honneur de la Balagne, et à un moment donné, l'émule de l'immortel général Paoli.

Fils de feu M. Joseph-Louis Giuliani, maire et conseiller général, après de brillantes études au Lycée de Bastia, il fut atteint d'une grave maladie, qui l'obligea à renoncer à la noble carrière du barreau, à laquelle on le destinait.

Sa fin a été des plus édifiantes ; entouré de sa vénérée sœur, Mme veuve Pitti-Ferrandi, qui vit dans une retraite austère depuis la mort de notre à jamais regretté Sénateur, ainsi que de son incomparable nièce, Mme Giuliani, née Giudicelli, il reçut les derniers sacrements de notre Mère la Sainte Eglise, avec la plus parfaite sérénité.

Ses funérailles solennelles ont eu lieu le lendemain, au milieu d'un grand concours des notabilités de la Balagne ; le deuil était conduit par son distingué neveu, M. Vincent Giuliani, maire et conseiller général, qu'entouraient ses oncle et cousin MM. Pierre de La Rocca et François de Negretti, ainsi que de nombreux parents.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. le docteur Santelli, ancien député ; Pierre Lucy, ancien conseiller général ; Louis Franceschin, maire de Pigna, et Julien de Murati, adjoint au maire de Muro.

A Mme veuve Pitti-Ferrandi, à la noble famille Giuliani, nous adressons nos condoléances les plus respectueuses et les plus émues.

X.

THÉATRE MUNICIPAL

Direction CHELESCHI

Samedi 27 janvier, à 8 h. 1/2

Débuts de Mme NINA CYNSKA

de l'Opéra impérial de St-Pétersbourg

CAVALLERIA RUSTICANA

Opéra en un acte de Mascagni

Le rôle de *Santuzza* sera tenu par Mme CYNSKA.

On commencera par

PAGLIACCI

Gazette Ajaccienne

Un croiseur hollandais

Le croiseur cuirassé hollandais *Jacob van Heemskerck*, jaugeant 15.000 tonnes, comptant 200 hommes d'équipage et venant de Gibraltar, a mouillé hier à onze heures dans notre port. Il est commandé par le capitaine de vaisseau Goedhart.

Les saluts d'usage — salve de 21 coups de canon — ont été échangés avec la batterie de la citadelle.

Dans l'après-midi le commandant du *Jacob* a rendu visite à M. Nicoli, premier adjoint, f. f. de Maire et à M. le Préfet de la Corse.

Ces deux visites ont été rendues aujourd'hui, à 2 heures, au Commandant du croiseur, qui a reçu M. le Maire d'Ajaccio et M. le Préfet de la Corse, dans le grand salon d'honneur, où l'on remarque un très riche et superbe portrait de Sa Majesté la reine Wilhelmine.

Les matelots sont descendus à terre et ont parcouru les rues de la ville en chantant la *Marseillaise*. Ils ont trouvé le meilleur accueil dans les établissements publics où ils se sont rendus. L'orchestre du Café d'Ajaccio a exécuté en leur honneur l'hymne national hollandais qui a été vivement applaudi.

Le Jacob est ici en voyage d'études. Il séjournera une semaine dans nos eaux et repartira à destination de Levigo, grand port commercial d'Espagne.

Le commandant du croiseur et plusieurs officiers visiteront la Corse. Ils arriveront lundi matin à Bastia.

Au port

Entrée : Vap. *Liamone*, venant de Nice, avec 3 tonnes et 12 passagers.

Vap. *Italia*, venant de Propriano.

Sortie : Vap. *Liamone*, pour Propriano.

Vap. *Italia*, pour Nice.

MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 28 janv., à 3 heures

Les Saltimbanques, marche,	Ganne.
Martha, ouv.,	Flotow.
Passe Pied,	E. Gillet.
Mireille, fant.,	Gounod.
La Veuve Joyeuse, valse,	Lehar.

Le Chef de Musique, Ph. SPOTURNO.

THÉATRE

La troupe théâtrale de M. Chaleschi vient de s'accroître d'une sympathique artiste de grand talent : Mme Nina Cynska, qui est arrivée hier soir par le courrier de Livourne, et descendue au *Cyrnos-Palace*.

Mme Nina Cynska, qui débutera ce soir dans le rôle de Santuzza, de *Cavalleria Rusticana*, nous arrive précédée d'une belle réputation ; nous ne doutons pas qu'elle obtienne à Bastia un succès triomphal.

Mme Nina Cynska est l'élève du célèbre compositeur Lamperti de Berlin.

Forte chanteuse de la Cour impériale de Russie, elle a chanté à l'*Impérial* de Varsovie, à Leipzig et à Paris.

A Vercelli, où elle a eu encore un brillant succès pendant toute la saison, elle chanta *Sull'orma* de Vistardini.

Mme Nina Cynska est l'unique étrangère qui ait été admise au Conservatoire de Sainte-Cécile à Rome.

Enfin, ajoutons que l'artiste émérite qui débutera ce soir au théâtre de Bastia est une polyglotte accomplie ; elle connaît sept langues et parle le français à la perfection.

Nouvelles Religieuses

PIETRANERA. — Samedi, 27 courant, on célébrera à Pietranera, la fête de Sainte-Dévote, Patronne de la paroisse. Les cérémonies auront lieu dans l'ordre suivant : Matin : première messe à 8 heures ; grand'messe à 10 heures. — Soir : à 3 heures, vêpres, procession, salut, baisement de la Relique de la Sainte, *Te Deum*.

Le sermon traditionnel a été dédié cette année à Mlle Rose Cagniasacci.

La quête sera faite à l'issue des vêpres par Mlles Filippi Antoinette et Balbi Marie.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 26 janvier

Observations faites par M. QUILICI
pharmacien-chimiste à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 12 à midi + 16 ; à 6 heures du soir + 12 6
Maxima + 16 ; Minima + 9°.
Baromètre : 7 heures du matin, 761 mm. midi, 761 mm., 6 heures du soir, 758 mm.
Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Couvert.
L'après-midi,

Nouvelles universitaires

Par arrêté de M. le Recteur de l'Académie de Lille, M. François Ciavaldini a été nommé répétiteur au collège d'Abbeville (Somme).

La rédaction du *Petit Bastiais* enregistre cette nouvelle avec beaucoup de plaisir, et adresse ses plus vives félicitations à son excellent collaborateur.

Nouvelles militaires

M. Morvetti, capitaine d'infanterie hors cadres, au bureau de recrutement de Foix, passe à celui de Montpellier

MM. les adjudants d'infanterie dont les noms suivent sont promus au grade de sous-lieutenant : Arrighi, du 41e, est affecté au 21e, Pranota, du 4e zouaves, affecté au 133e, Lanza, du 24e bat. de chasseurs, affecté au 163e, Delsaro, du 112e, affecté au 163e, Biagambiglia, du 111e, affecté au 158e, Bloch, du 163e, affecté au 143e.

A Sainte-Marie

Dimanche a eu lieu en l'église paroissiale Sainte-Marie la clôture des exercices des Quarante-Heures. Cette cérémonie était présidée par Mgr l'Evêque, qui avait bien voulu répondre à l'invitation de M. l'archiprêtre Casta.

L'église était magnifiquement parée et les centaines de cierges qui brûlaient autour du T. S. Sacrement, disposés avec une remarquable harmonie, produisaient un magnifique effet.

Les orgues étaient tenues par Mlle Berthe Agostini qui a exécuté quelques morceaux avec une véritable maîtrise.

Mgr Donzati était assisté de M. le chanoine Battesti, son vicaire général et de M. l'archiprêtre Casta. M. le chanoine Casanova, archiprêtre de Saint-Jean, officiait.

Après les vêpres, Monseigneur est monté en chaire. Il a parlé aux fidèles des recommandations qu'il a reçues de la bouche même du Saint-Père, il y a quelques semaines, au sujet de l'Eucharistie. Il a dit le prix que Pie X attache aux communions fréquentes et à la piété avec le Saint-Sacrement de l'autel.

Monseigneur Donzati a été écouté religieusement ; sa diction si claire permet de ne perdre pas un mot, et son éloquence persuasive maintient l'attention jusqu'au bout.

Puis a eu lieu la procession dans l'église, nombreuse et bien ordonnée ; l'imposante cérémonie s'est terminée par la bénédiction du T. S. Sacrement par Monseigneur.

M. l'archiprêtre Casta et ses collaborateurs méritent d'être largement bénis pour le soin qui a présidé à la célébration des Quarante-Heures et particulièrement à la clôture.

Police de Marseille

Sont nommés gardiens de la paix de 3e classe à Marseille, MM. Guiderdoni Antoine-Jérôme, Guidoni François et Ceccaldi François.

La ruelle de la Conception

Le water-closet qui ornait la ruelle de la Conception a été supprimé... parce qu'il n'offrait aucune utilité.

Cela n'a nullement empêché certaines gens — hommes et femmes ! — de continuer à agir avec le sans-gêne du passé, et notre ruelle de la Conception n'est plus ni moins qu'un vaste urinoir.

Nous serions reconnaissant à la police d'exercer un peu plus de surveillance à ce sujet.

Contravention

Procès-verbal a été dressé par la police contre les propriétaires de l'immeuble portant le n° 11 de la rue du Pontetto, pour avoir négligé de faire réparer les cours du dit immeuble.

Assistance Publique

M. Simula, commis d'inspection de l'assistance publique, a satisfait aux épreuves du concours de sous-inspecteur et a été déclaré admis.

La rixe de la Fontaine Neuve

Nous avons annoncé hier, qu'au cours de la querelle qui avait éclaté entre les nommées M. R., revendeuse, et G. A., le mari de celle-ci, D. J. avait porté deux coups de couteau à M. R., à la tête et à la main droite.

Il résulte au contraire de l'enquête ouverte par M. le commissaire de police, que les blessures de la revendeuse proviennent de sa chute sur le trottoir, et que D. J., est complètement étranger à la querelle survenue entre les deux femmes. Ces dernières seront d'ailleurs poursuivies pour coups et blessures réciproques.

Coopérative laitière

L'assemblée générale annuelle de la Coopérative laitière aura lieu dimanche 28 courant, à 9 heures du matin. Tous les coopérateurs sont priés de vouloir bien y assister.

A céder

Etude d'Huissier à Bastia, ayant affaires en cours.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

ETAT-CIVIL

Naissances.

Sisco Dominique. — Benetti Julie. — Ninocci Lucie.

SOCIETES & SYNDICATS

LE CLUB BASTIAIS. — Le Club Bastiais s'est réuni jeudi soir, dans son local ordinaire, pour procéder à l'élection des membres du bureau.

Ont été élus : MM. Nonce Piccinini, président ; Laurent Colombani, vice-président ; Jean Varsenne, trésorier ; Jules Lacoste, secrétaire ; Emmanuelli, commissaire.

TOUT POUR LE VENTRE. — Les membres de la dite Société sont priés de ne pas s'abstenir à la réunion qui aura lieu ce soir à 6 heures, Café de l'Aurore, Place d'Armes.

Le Président, L. STEFANI.

AVIS

Une importante Compagnie de fiacres-automobiles du Continent demande des élèves-conducteurs qui devront être âgés de 25 à 35 ans, à des conditions particulièrement avantageuses.

Pour tous renseignements s'adresser au plus tôt à Taxi-autos, 23, rue de l'Opéra, au 2e étage, à Bastia.

VENTE
PAR SUITE DE SAISIE-EXÉCUTION

Le dimanche 28 janvier courant, à neuf heures du matin, sur la place du marché de Bastia, il sera procédé par suite de saisie-exécution et par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de divers objets mobiliers tels que : buffet, commode, table, toilette, etc.

Le prix de la vente sera payé comptant sous peine de folle enchère.

L'huissier,
Jean SALVADORI.

PIPPERMINT

Liqueur Mondaine pour dames et autres, dans l'eau fraîche, avec soda.

CNT frères, inventeurs, 1906.

DÉMÉNAGEMENTS
pour tous les pays

DÉPOT DE CADRES POUR M[illegible]
PRIX TRÈS MODÉRÉS
A. PADOVANI, 7, Route du Cap
BASTIA

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00055

BOURSE DE PARIS

25 janv. — 26 janv.
Rentes 3 0/0 ancien . 95.20 — 95.30
— 3 0/0 amortis . . 95.25 — 95.45
ex-coupon.

Nouvelles Militaires

Réserve

Paris, 26 janvier.

M. de Polt, lieutenant de réserve au régiment de Corse, est affecté au régiment d'infanterie de Cosne.

Postes et Télégraphes

Paris, 26 janvier.

M. Giordani, sergent d'infanterie coloniale, est nommé facteur des postes à Bastia.

Nomination

Paris, 26 janvier.

M. Pollanciers, sergent au 163e rég. d'infanterie, est nommé surveillant à la Bourse du Travail à Paris.

Au Ministère des Affaires étrangères

Paris, 26 janvier.

M. Paledogue, ministre de France, à Sofia, vient d'être choisi par M. Poincaré, comme directeur des Affaires politiques au Quai d'Orsay.

De Paris à Marseille en 8 heures

Paris, 26 janvier.

Un perfectionnement des plus sensationnels sera effectué bientôt sur le grand réseau des chemins de fer du P.-L.-M.

Avec les nouvelles machines *Système Pacific*, on ira de Paris à Marseille en 8 heures.

Légion d'honneur

Paris, 16 janvier.

Le *Journal Officiel* publie les promotions suivantes dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

Sont promus :

Au grade d'Officier

MM.

Hedernan, rédacteur au *Matin*.
Laffitte, directeur de l'*Excelsior*.
Letellier, directeur du *Journal*.

Au grade de Chevalier

MM.

Mariani, inspecteur de l'instruction publique et de l'enseignement musulman dans l'Afrique Occidentale Française.
Montigny, préfet de la Sarte.
Hudelo, préfet du Var.
Julia, publiciste.
Giraud, directeur de la Société générale des Transports à Marseille, maire de Pamiers.
Gely, rédacteur au *Petit Marseillais*.
Noblemaire, directeur de la compagnie internationale des wagons-lits.
Pellegrini, sous chef de bureau au ministère de la Marine.
Massel, trésorier des Invalides de la Marine.
Morin, préfet de la Haute-Vienne.
Théaux, sous-préfet de Rambouillet.

L'Incident FRANCO-ITALIEN

Les négociations continuent

Paris, 25 janvier.

La réponse officielle du Gouvernement italien n'est pas encore arrivée au Quai d'Orsay.

L'Italie continue à se retrancher derrière des subtilités et refuse de consentir à livrer officiellement les passagers turcs du *Manouba* à la France.

Réunion des Ministres

Devant les tergiversations du Gouvernement italien, M. Poincaré, pardant patience, a réuni ce matin à 10 heures, un Conseil de Cabinet, où il a fait approuver des instructions très énergiques, qu'il a transmises immédiatement à notre ambassadeur à Rome.

La Note de la France

La note transmise au Gouvernement italien, par l'intermédiaire de M. Barrère, est en effet des plus énergiques.

La France, dit-elle, en résumé, attend de l'Italie un acte de loyauté et non un maquis de formules.

La France réclame la restitution des passagers turcs du *Manouba* sans commentaires et veut ignorer les résultats de l'enquête faite par les autorités italiennes.

AUTOUR DE LA SAISIE DU "CARTHAGE"

Un objet d'art au commandant Themèze

Paris, 26 janvier.

La *Dépêche Tunisienne* avait ouvert une souscription pour offrir un objet d'art au commandant Themèze du *Carthage*.

Le montant de cette souscription s'élève déjà à la somme de 1.600 francs.

Une souscription Arabe

Le journal *La Zohrah*, grand quotidien arabe, qui avait voulu aussi offrir un cadeau au commandant Themeze, a recueilli à son tour la somme de 500 francs parmi ses lecteurs musulmans.

Un nouvel incident franco-italien

Le « Tavignano » saisi

Paris, 26 janvier.

Avant même que le conflit entre la France et l'Italie relatif à la saisie du *Manouba* soit définitivement réglé, voilà un nouvel incident de la même nature qui surgit.

Le courrier postal le *Tavignano*, appartenant à la Compagnie Mixte, qui dessert plusieurs localités de la côte Tunisienne, a été arrêté en pleine mer par des torpilleurs italiens, et séquestré.

La direction de la Compagnie Mixte a fait immédiatement informer M. Poincaré, ministre des Affaires étrangères, de ce grave incident, par l'intermédiaire du préfet des Bouches-du-Rhône.

Au Ministère de la Guerre

Une réforme de M. Millerand

Paris, 26 janvier.

On annonce que M. Millerand se propose de transformer officiellement les compagnies de sapeurs-aérostiers, en un régiment aéronautique, qui serait ainsi appelé à rendre les plus grands services.

TOULON

UN DRAME DOULOUREUX

Toulon, 26 janvier.

Un tragique événement qui a jeté une vive émotion dans les milieux maritimes, vient de se produire dans notre ville.

Le médecin de 1re classe de la marine Brunet, a été trouvé empoisonné dans son cabinet de travail.

Son épouse est devenue folle de douleur en apprenant la mort de son mari.

Cour de Cassation

Le pourvoi de M. Légitimus

Paris, 26 janvier.

La Cour de Cassation vient de rejeter le pourvoi de M. Légitimus, député de la Guadeloupe, condamné par le tribunal de Point-à-Pitre, pour fraudes électorales.

BREST

UN ACCIDENT DE CHASSE

Brest, 26 janvier.

M. Treille, ancien capitaine d'infanterie, journaliste, a été victime aujourd'hui d'un terrible accident, au cours d'une partie de chasse.

Le malheureux a reçu accidentellement de l'un de ses compagnons, une balle à la tête, et a succombé instantanément.

AU REICHSTAG

RÉSULTATS DÉFINITIFS

Paris, 26 janvier.

Un télégramme de Berlin annonce le succès définitif des partis de gauche aux élections du Reichstag.

Les socialistes occupent à eux seuls 110 sièges.

M. Liebnecht, candidat socialiste, a été élu à Potsdam qui est la résidence même des rois de Prusse, par 4 000 voix de majorité.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la précédente séance, qui est adopté.

Les interpellations Tunisiennes

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion :

1° de l'interpellation de M. Lagrosillière sur les conditions dans lesquelles des concessions de terres et de mines ont été accordées.

2° de l'interpellation de M. Thalamas sur le régime d'arbitraire et de spoliation systématique dont sont victimes des indigènes et des colons eux-mêmes dans la Tunisie du centre.

3° de l'interpellation de M. Dumas sur les concessions de phosphates de Nalan Djerdat.

M. Bouge

monte le premier à la tribune.

L'orateur dénonce un certain nombre de scandales qui se déroulent en Tunis, sous l'impunité du gouvernement français.

Il cite des actes révoltants de favoritisme contre lesquels aucune sanction n'a été prise, et énumère les multiples décorations et les nombreux postes lucratifs accordés à des incapables et à des indignes.

M. Bouge fait ensuite le réquisitoire du gouvernement de la Résidence, dont l'aveuglement, dit-il, a conduit la Tunisie à la situation actuelle.

C'est vraiment, déclare l'orateur, un régime de terreur. Le cabinet noir fonctionne en permanence pour la presse indépendante ; les Arabes sont dépouillés et réduits à la misère.

M. Bouge termine son long discours en faisant le récit des émeutes qui éclatèrent à Tunis au mois de novembre dernier, et demande au Gouvernement de faire cesser ses abus qui déshonorent le gouvernement de la République.

LA RÉFORME ÉLECTORALE

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi et des propositions de loi portant modification aux lois organiques sur l'élection des députés et tendant à établir le scrutin de liste avec représentation proportionnelle.

Sur la demande du Gouvernement, la suite de la discussion est ajournée au 12 février.

La séance est levée.

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Election d'un Vice-Président

A l'ouverture de la séance, le Sénat procède à l'élection d'un vice-président, en remplacement de M. Jean Dupuy, nommé ministre des Travaux publics.

M. Ratier est élu vice-président par 182 voix sur 184 votants.

Douzième provisoire

M. Klotz, ministre des Finances, dépose sur le bureau du Sénat, le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif au vote d'un douzième douzième provisoire.

La discussion immédiate est votée et le douzième douzième provisoire est adopté.

La séance est renvoyée à mardi.

DERNIÈRE HEURE

L'Italie cède

Paris, 24 janvier.

Une dépêche de Rome, datée de 6 heures du soir, annonce qu'à la suite de la communication faite par M. Barrère, au gouvernement italien, des instructions envoyées par M. Poincaré, la solution du conflit franco-italien paraît imminente.

Paris, 11 h. 10 soir.

La réponse officielle de l'Italie est parvenue, au Quai d'Orsay, à 11 heures du soir.

Le Gouvernement italien accepte les conditions imposées par la France.

Les passagers turcs du *Manouba* seront ramenés à Marseille par le vapeur *Carthage*, où une enquête sur leur identité sera faite par le Gouvernement français.

Les passagers seront ensuite dirigés sur la Tripolitaine.

LES
Sous-Vêtements
DU
DOCTEUR
RASUREL
préservent du Froid et des Rhumatismes.
VENTE EXCLUSIVE :
Charles ORENGA, à BASTIA
LAMEI Frères, à AJACCIO

LE CABINET
de Madame MASSEL
DENTISTE
est transféré 7, Boulevard du Palais, BASTIA, au-dessus des Magasins Thiers.
Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire.
Plombage Or, Platine et Ciment. — Extraction des dents avec ou sans anesthésie. — Travail fait dans les 24 heures.
Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.
A BASTIA, du 1er au 10 de chaque mois.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
105 Fûts de 250 à 260 litres à vendre S'adresser à Nice, 28 Boulevard Riquier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ressorts artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE
LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprise privée soumise au contrôle de l'État
Assurances réalisées : 347 Millions
LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 23, Bd Paoli, BASTIA

Epicerie de la Gare
Mme ORESTE BIAGINI
Denrées Coloniales. - Grains - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances
BISCUITS DE LUXE
Conserves alimentaires
Produits de choix. — Faïencerie
VINS FINS et CHAMPAGNE
VIN DE TABLE A ... LE LITRE
Vinaigre à 0.20
Essences et Pétroles
Pétrole Raffiné d'Amérique, marque Le Lion, en caisse de 27 litres.
Pétrole épuré en fûts fer de 50 litres.
Pétrole de Sureté, marque Photoline, en bidonnets de 5 litres.
Naphtacycle, essence spéciale pour automobiles.
Graisses et huiles pour automobiles et charrettes.
Avant de faire vos achats, demander les prix à la Cie générale des Pétroles — Agence 15, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER

Maison J. Carbuccia et Fils
Porcelaine et Faïence
Verrerie et Cristaux
Ustensiles de ménage
Coutellerie et Couverts
Articles de Paris
Articles de Voyage
Mercerie et Quincaillerie
Literie et Ameublement
Parapluies Ombrelles et Cannes
Broderie, Dentelles Passementerie
Fleurs pour chapeaux
Envoi franco d'échantillons


VUE D'UNE DES SALLES DES NOUVEAUX MAGASINS
Ne pas quitter Bastia, sans venir visiter cette installation, la seule du genre en Corse.

Chaussures en tous genres
Chapellerie et Casquettes
Confection pour Hommes et Enfants
Lainage et Nouveautés
Lingerie et Bonneterie
Draperie et Velours
Parfumerie de toutes marques
Couvertures, Toiles et Calicot
Robes pour Dames et Enfants
Chemiserie en tout genre
Cravates et Foulards
Franco de port à partir de 25 fr.
Maison J. Carbuccia et Fils

Savonneries à Vapeur du « Fer à Cheval »
J.-B. PAUL, Marseille
SAVON GARANTI PUR MARQUE DÉPOSÉE
LE FER A CHEVAL
EN PRÉSENCE DES SAVONS MAL COMPOSÉS RENFERMANT RÉSINE, talc, silicate, etc., par conséquent de qualité inférieure, livrés à un BON MARCHÉ APPARENT, nous ne saurions trop recommander aux personnes soucieuses de leur santé et de la conservation du linge, l'emploi du Savon GARANTI PUR, 72 0/0 HUILE ET ALCALI, SANS RÉSINE, marque LE FER A CHEVAL.
En vente chez les Négociants de gros et dans toutes les bonnes Epiceries.
Agent Général pour les arrondissements de Bastia et de Corte
Antoine MOZER, 1 bis, rue du Nouveau Port, BASTIA



CHEVEUX Nouvelle Teinture Progressive Naturelle

Les MALADIES de la FEMME
LE FIBROME

Sur cent femmes, il y en a 30 qui sont atteintes de Tumeurs, Polypes, Fibromes, et autres engorgements, qui gênent plus ou moins la menstruation, et qui expliquent les Hémorragies et les Pertes presque continuelles, exagérées ou souvent supprimées.
La Femme se préoccupe peu d'abord de ces inconvénients, puis tout à coup le ventre commence à grossir et les malaises redoublent. Le Fibrome se développe peu à peu, il pèse sur les organes intérieurs, occasionne des douleurs dans le bas-ventre et les reins. La malade s'affaiblit et les pertes sanguines la forcent à s'aliter presque continuellement.
QUE FAIRE? A toutes ces maladresses il faut dire et répéter : Faites une cure avec
La JOUVENCE de l'Abbé SOURY
qui vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à une opération dangereuse.
N'hésitez pas, car il n'y va de votre santé, et sachez bien que la JOUVENCE de l'Abbé SOURY est composée de plantes spéciales, sans aucun poison, elle est faite exprès pour guérir toutes les Maladies intérieures de la Femme, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Troubles de la circulation du sang, Accidents de RETOUR D'AGE, Vertiges, Étourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestions, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, etc., etc.
Il est nécessaire de faire chaque jour une injection avec l'HYGIÉNITINE des DAMES (1 fr. 25 le bocal)
La Jouvence de l'Abbé Soury se vend 3 fr. 50 le flacon dans toutes les Pharmacies. 6 fr. 50 toutes les deux. — Les 3 flacons franco contre mandat-poste 10 fr. 50 adressé Pharmacie Ste DUMONTIER, 3, place de la Cathédrale, Rouen.
Notice et renseignements confidentiels gratis.

Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 23 — DIMANCHE 28 JANVIER 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES
Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 1re page, 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25
ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse ..... 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | Union Postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ. 22 » | 12 » | 6 »
On ne s'abonne que des numéros dépasés.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 6 h. 43 m. — Coucher, 4 h. 19 m.
Premier quart., le 26. — Pleine Lune, le 2
Fête d'Aujourd'hui : Saint Paul, ermite.
Fête de Demain : Saint François de Sales.

27 JANVIER

NOTRE ÉPOQUE

L'Enfant Corse

Aimez-vous les histoires corses, ou, pour mieux dire, de vendetta corse ? En voici une qui m'arrive de l'Ile de Colombe, et précisément de Sartene, dernier refuge de ce pauvre banditisme contre lequel on mène si rude guerre. J'ai laissé là quelques amis qui m'entretiennent encore des choses et des gens du pays. Ça n'a pas changé, m'écrivent-ils, depuis votre voyage, en 1887, et nous restons fidèles à nos mœurs comme à nos coutumes ethniques qui sont les bonnes, La Corse est l'Ile de l'honneur. Jugez-en, d'ailleurs, une fois encore.

Dans le triangle de maquis montagneux inscrit entre Sartene, Porto Vecchio et Bonifacio, et qui forme la pointe méridionale de l'île, il y a, sous un contrefort du mont Scopetu, un hameau de deux cents âmes divisées par une vendetta séculaire, celle des Arboli et des Marata.

Le village est considéré par eux comme terrain neutre. Ils y vivent en face les uns des autres, et leurs maisons se regardent. Si les femmes de chaque famille se rencontrent à la fontaine ou à l'église, sur la place, et même y causent ensemble, les enfants restent séparés dans leurs jeux, et singent naïvement la haine de leurs pères. Ils en hériteront. Du reste, l'école est lointaine, quatorze kilomètres, ils n'y vont pas. Quant au catéchisme, le recteur est un Corse lui-même et, sur la question de la vendetta, il forme l'Evangile et corse son bréviaire. Amen.

C'est donc hors du village que la chasse commence et que les Arboli et les Marata se guettent, aux coins des mouts, le fusil au dos et la poire à poudre à la ceinture, depuis un temps immémorial. Ils ne savent même plus exactement eux-mêmes la cause origine de leur animosité héréditaire, ils ne cherchent pas à l'établir, encore moins à l'éteindre ; le virus est dans le sang, il s'y perpétue du père en fils et jusqu'aux collatéraux consanguins. Le meurtre d'un Arboli nécessite celui d'un Marata, et vice versâ, par loi de conséquence. Ça n'empêche pas de se reproduire dans chaque clan par des mariages consanguins, d'ailleurs, que le curé bénit à vol de cloches.

Le pays où la Code Napoléon est le moins obéi est celui où son auteur est né. Quant aux gendarmes, ses organes bottés, vous devez vous rappeler encore en quel mépris on les tient dans l'île. En abattre un dans les lentisques parfumés, c'est acquérir une gloire à la Guillaume Tell, où le bon tireur s'exalte de l'homme libre.

Antonio Arboli, fils aîné du dernier Arboli, meurtrier du dernier Marata, — cet hiver nous en étions là, à Sartene, de leur doel centenaire, — s'étant payé, l'automne dernière, la peau buffletée de l'une de ces autorités ambulantes, avait pris le maquis et il s'y terrait comme un lapin parmi les bartavelles. Une battue stratégique, menée par un Pandore habile, le plus habile même que nous ayons, avait débusqué le jeune bandit de sa retraite. Cerné de toutes parts, il s'était réfugié chez le curé même de la paroisse, qui est un Marata, et son parent. L'asile était bon et d'un choix ingénieux, car le prêtre n'était pas homme à laisser violer son presbytère ni par des civils, ni par des militaires, et il avait décroché à tout événement un lourd crucifix de bois, de fer et de bronze, qui pendait comme une hache de panoplie sur sa couchette.

Mais, la nuit venue, Antonio avait eu honte de la situation funeste où il plaçait le pauvre révérend en temps de République, et, bondissant par la lucarne du grenier, il avait pris sa course dans le village. Comme il passait devant la maison des Marata, il en vit la porte ouverte. Sur le seuil, Cara Marata, dame du logis, tordait le linge du mois, dont son petit garçon lui passait les pièces. L'enfant s'appelait Jean. Il avait six ans.

Antonio regarda la mère, si, d'un geste, sans un mot, il lui indiqua le presbytère, d'où venait un bruit de bottes et de sabres.

— Entre ? fit la femme corse.

Et elle tira la porte sur l'hôte.

Or, ne l'oublions pas, le bandit traqué n'était autre que le fils aîné de l'Arboli qui avait tué le beau-père et oncle de Cara, soit le vieux Paolo Marata, propre père du chef actuel de la famille, père à son tour du petit Jean. Ce chef s'appelait lui aussi Paolo, comme le trépassé, et c'était entre lui et Antonio qu'était « la chemise sanglante. »

Donc Paolo rentra chez lui pour la soupe. — Journée perdue, fit-il, en déposant fusil et cartouchière. Je l'ai cherché là-haut, dans le maquis, jusqu'à la chute de la lumière. Pas d'Antonio Marata. — Il est ici, dit simplement la femme. — Ah ! chez nous ? — Le village est occupé par la gendarmerie. Ecoute. — Tu as bien fait, déclara Arboli, un peu pâle. Mais je ne veux pas le voir. Cache-le bien et prends soin de lui. Je vais à Sartene et j'y resterai jusqu'à son départ. — Va, et sois tranquille, ils ne l'auront pas.

Puis, comme la gendarmerie y perdait son temps et ses peines, elle évacua le village.

Le lendemain, pourtant, le brigadier y reparut. Il était seul. Tout en feignant d'avouer sa déconvenue et ses excuses faites au curé, il se renseignait auprès des commères qui, chez nous comme ailleurs, sont bavardes autour des fontaines. Tout ce qu'il en apprit, cependant, c'était que la Cara Marata était allée étendre son linge au soleil sur les romarins odorants de la montagne. Comme les Marata étaient notoirement les ennemis nés des Arboli, la nouvelle était pour lui sans indices. Quoiqu'il fût assuré que le bandit n'était pas sorti de la commune, il ne pouvait s'arrêter raisonnablement à l'idée qu'un Arboli fût caché chez un Marata, et surtout, s'il l'était, que son hôtesse eût laissé la maison déserte à la garde d'un enfant de six ans. Mais outre que la gendarmerie abattu par Antonio dans la brousse était son propre frère et que l'atmosphère même du pays actuait son besoin de vengeance, il se méfiait terriblement des Corses, « capables de tout, disait-il, et bons à rien. » Il fit donc à tout hasard un nouveau tour dans les rues du hameau et, parvenu devant l'habitation des Marata, il y vit le petit Jean à califourchon sur la balustrade de l'avancée en terrasse où se signe l'architecture locale de nos bastidons.

— Te voilà sur un beau cheval de pierre ! lui cria-t-il. Mais l'enfant, saisi de peur à la vue du hideux symbolique, s'était enfui en lui faisant les cornes. — Attends, polisson !

Et le brigadier grimpa les degrés du perron.

— Es-tu donc seul, fit-il, en lui pinçant l'oreille ? — Maman va venir. — Et c'est toi qui gardes la maison. A ton âge ! Tu dois t'ennuyer sans frère, sœur, ni camarade ? As tu des joujoux ? Veux tu que je t'en apporte d'Ajaccio ? — Oh oui ! si maman veut. — Et bien ! mais il faut que j'y aille d'abord, à Ajaccio. Quelle heure est-il ?

Et le brigadier tira sa montre. Les yeux de Jean s'allumèrent comme tisons de braise. — C'est joli, bein ? Et ça chante. Kontr'un tac. — Et il la mit à l'oreille. — La veux-tu ? — Oh ! oui, monsieur le gendarme. — Alors entrons.

Un quart d'heure après, Antonio Marata, fortement garrotté, les cheveux pleins de paille et tout suant d'une lutte désespérée, descendait dans la rue sous le poing victorieux du gendarme et s'y rencontrait avec Cara Marata, muette d'épouvante. — Tu n'es pas une Corse, lui jeta-t-il. Mort aux Arboli. Honte aux lâches.

L'enfant, sur le perron, écoutait, épanoui, le tic tac de la montre, et la malheureuse comprit. Elle hurla toute la nuit, comme une bête égorgée.

Au petit jour, Paolo parut : — Je sais, fit-il, j'ai vu passer Antonio enchaîné sur la place, à Sartene. Que tous les Arboli soient ici, à midi, dans la maison de famille. Toi, femme, prépare l'enfant. — A quoi ? Tu es sa mère. — Ah ! mon Dieu, Paolo, je n'ose deviner ! Mais nous n'avons que lui ! — Prépare l'enfant, te dis-je.

L'arrêt des Arboli fut unanime.

Alors la mère, car il y en a de telles dans l'île de l'honneur, prit son petit sur les genoux, et doucement lui expliqua son crime. Elle lui dit en quoi il consistait, ce qui le rendait impardonnable, et de quel châtiment il fallait l'expier. — Tous les parents sortent ici pour te voir mourir, bien mourir, mon cher enfant. — Et toi, maman, y seras-tu ? — J'y serai, je te le promets. — Et mon papa ? — Ton papa aussi, fut la réponse. Et elle l'assura qu'il ne lui ferait pas de mal, il était le premier tireur de Corse, infaillible.

L'heure venue, ils conduisirent l'enfant au fond du jardin, les yeux bandés. Il avait demandé qu'on lui accrochât sur le cœur la montre « du méchant gendarme. » — Ne la manque pas, mon papa...

Et mon correspondant de Sartene termine par ce trait à la Néron. — Il n'a manqué ni la montre ni le cœur.

Je ne me dissimule pas l'effet de révolte sentimentale que ce récit, dont j'ai adouci de mon mieux la « corserie, » produira sur les âmes un peu molles de la plupart des lecteurs. Nous sommes ici dans l'île escarpée de l'honneur, verte bête qui, comme l'amour, échappe aux lois de la moralité et du reste n'a plus guère de poètes. Peut-être vaut-il mieux laisser au compte de l'imagination vieux jeu de mon propre romantisme une histoire qui trouvera peu de crédules. N'en parlons plus, oublions-la, et rentrons dans la République d'affaires.

Emile BERGERAT.

(*La Dépêche de Toulouse*).

Lire à la troisième page « NOS TÉLÉGRAMMES »

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 28 janv., à 2 heures 1/2

Saint-Georges,	Allier.
Si tu voulais,	Turina.
Sourire d'Avril,	Dupret.
Quadrille sur des airs populaires,	Petit.
Chansy,	Deroose.

Le Chef de Musique, LAUBUS.

AU NOUVEAU-PORT

Aimez-vous les blocs ? .. On en construit partout ! Voilà que non contents de nous avoir gratifiés de toute une collection de cubes de maçonnerie dont ils ne savent plus quoi faire, ces Messieurs des Ponts et Chaussées sont en train d'obstruer par la construction de nouveaux blocs le passe qui existait jusqu'ici entre les hangars Fraissinet et l'enracinement de la jetée du large.

On nous avait bien promis de procéder à l'enlèvement des blocs placés sur le terre-plein du Fangu, mais les travaux commencés, il y a six mois, sont complètement interrompus, et l'on se demande si notre pauvre Chambre de Commerce n'a pas été victime de quelque bonne farce dans le genre de celles que l'administration des Ponts et Chaussées s'amuse à lui jouer...

Délicieux ces travaux du port !... Si l'on voulait donner exemple de l'ensollente méthode qui préside à l'exécution des travaux publics, on ne pourrait mieux trouver...

Le système se résume dans ce fait que ce qui est reconnu utile et même indispensable, à un moment déterminé, ne l'est plus quelques mois après. Voyez ce qui arrive pour les blocs de la plage de Toga qui devaient servir à recharger la jetée du large.

Cette digne, dont la protection parusissait absolument inutilisable, il y a trois ans, est laissée depuis à la merci des tempêtes. On reconnaîtra cet-être la nécessité d'agir, le jour où quelque navire, amarré dans le port, sera été emporté par quelque coup de mer contre le quai de rive !

Quant aux autres travaux, ils marchent à une allure tellement rapide, que l'on est à se demander, l'année suivante, si l'on n'était pas plus avancé l'année précédente !

Situation bizarre que nous avons maintes fois signalée, Notre Chambre de Commerce élabore de beaux projets, puis s'endort

01 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

EVASION D'EMPEREUR

par le Commandant DRIANT

VII

DÉBARQUEMENT

C'est qu'en effet, depuis son passage, l'écrivain qui se trouvait séparé de la Ferme de la Compagnie des Indes avait été transformée en appartement pour la famille de Montholon et réunie au corps de logis principal par un pavillon où logeaient le chirurgien Antommarchi, l'abbé Vignali et un officier d'ordonnance.

Mais en jetant un coup d'œil sur sa droite, il discerna une petite construction isolée dans la bruyère, et reconnut la cabane où l'on remisait les outils de jardinage et où Coursaut, le valet de chambre, et lui avaient consacré ensemble leurs dernières dispositions l'avant-veille du jour où il avait quitté Sainte Hélène, en juillet 1840. En se dirigeant vers la mousse dans cette cabane, il y entendit un besoin de la bruyère qu'il avait encore le temps d'arracher avant le lever du jour, tous deux passeraient inaperçus des sentinelles, lorsque, à six heures du matin, le réseau de surveillance élargirait ses mailles, et tous deux se trouveraient dans l'enceinte de Longwood. Il ne restait plus qu'à pénétrer à l'intérieur, et on arriverait au prénom Coursaut. Il demanda :

— Où est l'appartement de l'Empereur ?

Le vieil Hollebin étendit le bras :

— Là, devant... mais il n'est pas éclairé... il ne l'est jamais... Il paraît que l'Empereur, quand il repose, ne peut supporter même la lueur d'une veilleuse...

— Vous direz que vous voulez le voir, vous aussi...

— Oui, et n'est pour cela que je vous ai accompagné jusqu'ici... Si réellement il va très mal, j'ai une mission à remplir de la part de Kate !

Le jeune homme n'osa demander de quelle mission il s'agissait, pour ne pas renouveler la douleur dont il avait été témoin sur la falaise ; le seul fait de prononcer le nom de sa fille altérait la voix du pauvre homme. D'ailleurs, ce qui importait à Paoli, c'était de faire savoir à Coursaut qu'il était là. Evidemment les feux rouges n'avait pas été aperçus la nuit précédente par le valet de chambre, soit qu'il fût trop occupé à son service intérieur, soit qu'il se fût laissé d'observer, soit plutôt que le brouillard eut masqué la hauée flottante. A défaut de Coursaut, ne pouvait on s'attacher la complicité de ce soldat ? Pour des raisons dont Paul Paoli ne se rendait compte que très vaguement et qui dérivaient d'un culte voué à l'Empereur par sa fille morte, cet homme paraissait avoir voué lui-même à Napoléon un dévouement instinctif ; en lui montrant que ce culte était partagé, on le décidérait sans doute à s'employer auprès du personnel de l'Empereur lorsqu'il aurait pénétré dans Longwood, pour en faciliter l'accès aux deux Français. Peut-être même, en les faisant passer pour des matelots anglais, dont ils avaient la silhouette, parviendrait il à leur faire franchir la ligne. Mais à tout ce que le jeune homme lui proposa le vi-il Hollebin répondit :

— Vous n'entrerez pas de nuit, je vous le répète ; la consigne est trop sévère ; moi-même, il faudra que je me fasse reconnaître, à le tenter tous trois, nous nous perdrions inutilement. Croiez-vous quelque part tout près de la maison, et quand les sentinelles iront reprendre leur emplacement de jour, si vous avez échappé aux rondes du matin, vous serez tout naturellement dans la place.

— N'y connaissez vous donc personne ? hésita le jeune homme.

— Si, j'y connais un valet de chambre : il se nomme Noverat.

Ce nom était inconnu du jeune Corse, mais Coursaut était valet de chambre, et par l'un il pouvait arriver à l'autre. Il poursuivit :

— Le verrez-vous, ce Noverat ?...

— Il faut que je le voie ; c'est lui qui m'introduira...

— Alors vous pourriez lui remettre ceci...

— Qu'est ce donc ?

— Un signe de reconnaissance : la moitié d'une médaille, dont son collègue Coursaut a l'autre moitié.

— Je la lui remettrai.

— Vous me la promettez ?

— Sur le nom de l'Empereur !

— Merci.

— Et que faut-il dire à Noverat, en lui remettant ceci ?

— De remettre cette médaille à Coursaut en lui disant que je l'attends où il m'a vu déjà en 1815.

— Ce sera fait... Mais qu'espérez vous donc pour l'Empereur ?

— Sa délivrance prochaine.

— Sa délivrance ! s'exclama le vieux soldat en hochant la tête... Pour Kate aussi, impuissant devant le mal qui le consumait, j'ai souhaité la délivrance, et c'est la mort qui est venue !...

De nouveau la lampée faisait rage sur l'île et sur la mer, et cette conversation s'échangeait à voix basse au milieu des hurlements du vent ; les derniers mots se perdirent dans un hoquet douloureux, et, prenant brusquement la pâle des mains du jeune homme, le vieux soldat, le dos courbé sous la pluie, se dirigea vers le pavillon où agonisait l'Empereur.

VIII

L'ÉVASION SURVIENT

Le vieux soldat n'avait dit que trop vrai. Ce 5 mai 1821, Napoléon Ier agonisait. Il approchait de l' « évasion suprême », sans que ses fidèles serviteurs, ceux qui depuis vingt et un mois caressaient obstinément le rêve d'une délivrance prochaine, eussent osé lui soumettre le projet du fils de Paoli et lui annoncer la venue du sous-marin libérateur. Car, de nouveau et à plusieurs reprises, l'Empereur avait repoussé la proposition de s'évader comme une lâcheté et une défaillance. Il attendait, disait il, sa liberté d'une révolution en Europe ; il ne pouvait admettre de quitter Sainte-Hélène en fugitif.

Sa pensée, sondant les profondeurs de l'avenir, avait vu « dans son martyre le gage des destinées de sa dynastie, sa future grandeur de son malheur la consécration de sa gloire. » Il disait un jour : « Rien veut pour moi fils que je sois ici ; s'il vit, mon martyre lui rendra sa couronne. » Une autre fois : « Jésus-Christ ne serait pas Dieu, s'il n'était pas mort sur la croix. » Et, l'idée de l'irrésistible puissance de son martyre s'étant offerte à lui, Napoléon cessa de réagir et ne voulut plus entendre parler d'évasion.

Qui deviennent au milieu de tout cela les nouveaux travaux dont on attend la mise à exécution : Epi Saint-Erasme, hangars, nouveaux quais, etc. ?

Mystère et Administration !

Syndicat Agricole de la Corse

Assemblée générale

Les Membres du Syndicat Agricole de la Corse se sont réunis à l'Hôtel-de-Ville, le 14 courant, sous la présidence de M. le Premier Président Grassi, pour leur Assemblée générale annuelle.

Le Président ouvre la séance à 2 heures, en souhaitant la bienvenue aux membres présents qu'il remercie d'avoir répondu à la convocation du Bureau. Il exprime ses regrets de ce que la pluie est la cause d'un certain nombre de défaillances, mais il se réjouit en même temps, car cette pluie est nécessaire à la terre et aux cultures qui lui sont confiées. Le Président prononce ensuite un discours très documenté dans lequel il passe en revue toutes les questions que le Syndicat agricole de la Corse a abordées dans le courant de l'année 1911.

L'impression générale qui s'en dégage est que, malgré que les pouvoirs publics se rendent un compte exact de l'importance de cette Association, les vœux qu'elle a émis n'ont pas été suffisamment pris en considération. Le Président se plaît à rendre hommage aux bonnes dispositions de M. le Préfet de la Corse, pour les désirs exprimés par la Chambre Syndicale, notamment lors de l'élaboration du projet de règlement pour les primes à l'oléiculture. Il regrette cependant que les différents vœux émis par la Fédération des Associations Agricoles de la Corse à son Assemblée générale du 24 septembre, qui sont tous rattachés à des intérêts capitaux pour l'agriculture et partant pour le relèvement du pays, n'aient reçu des Ministres, auxquels ils ont été adressés, que des réponses évasives et malheureusement aussi des fins de non recevoir. Il fait appel aux Membres du Syndicat pour ne pas se laisser rebuter par ces difficultés, car ils ont déjà obtenu satisfaction sur les deux points principaux, l'assainissement de la Côte orientale et le chemin de fer de Ghisonaccia à Bonifacio. Cela prouve, dit-il, qu'une ère nouvelle s'ouvre pour l'Ile méconnue dont on commence à sentir le réveil, et, c'est en groupant toutes les énergies vers le même but de relèvement, que l'on arrivera à rendre à la Corse la place à laquelle elle a droit au milieu des départements français, dans le monde qui commence à la connaître.

Les paroles du Président, empreintes d'un patriotisme ardent, sont unanimement applaudies par l'assemblée qui montre ainsi que l'énergie et la persévérance des agriculteurs sont acquises à l'œuvre de relèvement moral et matériel pour le triomphe duquel ils se sont groupés.

Le Président soumet ensuite à l'examen de l'assemblée les différentes questions à l'ordre du jour. Il serait trop long de donner ici un compte-rendu détaillé de ces questions, toutes très importantes et dignes de retenir l'attention du Gouvernement auquel elles sont soumises. Nous tenons cependant à les citer pour donner une idée de leur diversité et de l'intérêt capital qu'elles présentent au point de vue de l'agriculture du pays. Nous espérons ainsi attirer l'attention des agriculteurs insulaires sur l'intérêt qu's'attache pour eux à contribuer à la force d'une association qui apporte au pays très large à la prospérité de notre pays en signalant aux services compétents les points où la Corse est moins favorisée que les autres départements de la France.

Ces questions ont trait : « aux achats de l'Armée, aux encouragements à l'élevage, aux enquête de douane pour l'exportation des eaux de vie de vin, au respect de la propriété, à la répression des fraudes, à l'assainissement et au paludisme, à l'impôt sur le revenu, aux primes à l'oléiculture, » etc.

Après l'examen et la discussion de ces diverses questions pour lesquelles l'Assemblée émet des vœux tendant à les faire prendre en considération par le Gouvernement et les services compétents, le Président remercie l'Assemblée de l'attention avec laquelle elle a écouté le compte-rendu des travaux du Syndicat au cours de l'exercice écoulé. Il la prie de renouveler à la Chambre syndicale les pouvoirs qu'elle lui a confiés pour lui permettre d'apporter, à la continuation de la tâche qu'elle a commencée, toute la persévérance et toute l'énergie qui, seuls l'espèrons, en assurera l'accomplissement.

Avant de se séparer, et sur la proposition d'un de ses membres, l'assemblée décide de clôturer cette manifestation de la solidarité de tous ses membres par un banquet dont les frais, contrairement aux usages, ne seront pas supportés par la caisse du Syndicat dont l'état florissant est un facteur puissant des progrès agricoles, mais qui sera un pique-nique où chacun apporte son écot, sans distinction de personnes ; la pensée unique présidant à cette réunion devant être celle des efforts communs pour la prospérité de tous. Là, le laboureur apprendra à connaître de plus près ceux qui travaillent pour lui à augmenter le bien être auquel il a droit, en apportant à la terre les bienfaits des inventions nouvelles et des progrès scientifiques.

Le Banquet du Syndicat agricole de la Corse sera un bel exemple de solidarité et d'union entre les semeurs d'idées et les semeurs de blé pour le relèvement moral et économique de l'Ile de Beauté.

Elections Législatives

SARTENE

Sollicité par de nombreux électeurs, M. Panzani, conseiller à la Cour d'appel, a posé définitivement sa candidature à l'élection législative qui doit avoir lieu le 4 février prochain dans l'arrondissement de Sartene.

L'Union Sartenaise de Marseille a, dans sa réunion du 21 janvier, voté l'ordre du jour suivant :

Les électeurs de l'arrondissement de Sartene, réunis au nombre de 200, au « Bar Grasset », acclament à l'unanimité la candidature du citoyen Panzani.

Ils décident de se rendre au pays natal pour prendre part aux luttes électorales et faire triompher cette candidature vraiment républicaine.

Un télégramme de ce jour a, en outre, averti M. Panzani que 400 électeurs de l'arrondissement viendraient de Marseille pour soutenir sa candidature.

Gazette Judiciaire

Chambre Correctionnelle

Affaire Carlotti-Jouve

Nos lecteurs n'ont pas perdu le souvenir de cette affaire ; ils savent que M. Carlotti, maire de Poggio-di-Venaco, avait intenté une action en dommages-intérêts contre M. Jouve, sous-préfet de Corte, pour outrages envers un magistrat municipal dans l'exercice de ses fonctions.

Le tribunal de Corte d'abord, et, après lui la Cour de Bastia, saisie d'un appel de M. Carlotti, a, dans un arrêt du 24 courant, débouté ce dernier et l'a condamné à tous les frais et dépens.

Tous ceux qui ont approché M. Jouve ont accueilli avec satisfaction les décisions du tribunal de Corte et de la Cour de Bastia qui ont fait justice de l'accusation portée contre ce distingué fonctionnaire.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 24 janvier.

La nouvelle de la remise des prisonniers turcs par le gouvernement italien provoque sur notre marché un vif mouvement de reprise. A la suite de la Rente Française qui passe à 95.32, les Fonds Etrangers, les Sociétés de Crédit, les valeurs industrielles et de tractions et les valeurs russes gagnent plus ou moins de terrain. Seuls les titres cuprifères et les mines d'or sud-africaines restent hésitants.

Parmi les pétrolifères, France Wyoming monte à 46.25 sur l'assurance que l'exploitation commerciale commencera dès la seconde quinzaine de février.

La reprise des cours qui a suivi la formation du nouveau ministère va faciliter les réalisations de capitaux nécessaires à la constitution des rentes viagères.

Rappelons à ce propos que c'est à la Cie d'Assurances Générales sur la Vie, rue de Richelieu, à Paris, que se portent principalement les rentes viagers, puisque cette société en compte à elle seule presque autant que toutes les autres ensemble.

La Cie d'Assurances Générales sur la Vie (entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat) a été fondée en 1819 ; c'est la plus ancienne société d'assurances-vie du continent européen. Son fonds de garantie atteint 929 millions. La Cie d'Assurances Générales par son ancienneté, par sa puissance financière, par son organisation et enfin par sa tradition de loyauté et de correction présente des garanties incomparables.

Chemins Français en avance. Nord 1.608, Lyon 1.253.

THÉATRE

L'heure tardive nous empêche de donner un compte rendu complet de l'excellente représentation d'hier soir.

Nous ne pouvons cependant manquer de signaler le bon succès obtenu par Mme Nina Cyneka, qui débutait dans le rôle de Santuzza, de « Cavalleria Rusticana ».

Mme Nina Cyneka possède un jeu de scène admirable, une voix claire et bien timbrée, qui lui ont valu des applaudissements enthousiastes.

Nous pouvons affirmer que Mme Nina Cyneka s'est acquise d'ores et déjà l'admiration et la sympathie du public bastiais.

MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 26 janv., à 3 heures

Les Saltimbanques, marche,	Ganne.
Martha, ouv.,	Flotow.
Pauso Pied,	E. Gillet.
Mireille, fant.,	Gounod.
La Veuve Joyeuse, valse,	Lehar.

Le Chef de Musique, Ph. SPOTURNO.

THÉATRE MUNICIPAL

Direction CHILESCHI

Aujourd'hui dimanche, deux représentations :

Matinée à 3 heures :

CAVALLERIA RUSTICANA

Opéra en un acte de Mascagni

ET

PAGLIACCI

Ce soir à 8 heures et demie

RIGOLETTO

Opéra en 4 actes de Verdi

Bureau de location chez M. Poggi, coiffeur.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 27 janvier

Observations faites par **M. QUILICI**
pharmacien-chimiste à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 12 8 à midi + 14° ; à 6 heures du soir + 12°2
Maxima + 14 5 ; Minima + 11°.
Baromètre : 7 heures du matin, 761 mm. midi, 761 mm., 6 heures du soir, 758 mm.
Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Couvert.
l'après-midi,

Subvention

Le ministre de l'instruction publique vient d'accorder une subvention de 500 francs à la Société des sciences historiques et naturelles de la Corse à titre d'encouragement pour ses travaux de recherches et la publication de documents inédits sur l'histoire de l'Ile.

Cette subvention permettra à la Société de publier, en 1912, un plus grand nombre de documents.

Nous devons des remerciements à M. le Ministre de l'instruction publique et aussi à M. Aulard, professeur à la Sorbonne, qui set intervenu efficacement dans cette circonstance et qui s'intéresse à tout ce qui touche à l'avenir de la Corse.

Port de Marseille

M. Morganti Dominique, 1er maître de timonerie en retraite, est nommé maître de port de 6e classe à Marseille.

Pour M. Qui de droit

Les dalles recouvrant le banc de pierres qui orne la petite place du Cimbalo ont disparu depuis plusieurs mois.

Le printemps approche, et les bons vieux du quartier, qui aiment les rayons du soleil printannier, seront obligés, cette année, d'aller se réchauffer ailleurs, faute de bancs.

Allons, M. Qui de droit, mettez y un peu de bonne volonté et contentez les braves « San Ghiuppani » !

Nouvelles coloniales

M Giocanti François-Marie, commis expéditionnaire de 3e classe au ministère des colonies, est nommé administrateur adjoint de 3e classe.

M. Alberti Jean-Baptiste, rédacteur de 4e classe au ministère des colonies, est placé hors cadres et mis à la disposition du gouverneur général de Madagascar.

Dans nos vestibules

Certains personnages cisifs ne se contentent plus de satisfaire leurs besoins naturels dans nos vestibules. Ils s'attaquent maintenant aux boîtes aux lettres qui s'y trouvent.

C'est ainsi que la boîte de Mme F. a été arrachée par le nommé D A., dans le vestibule portant le n° 2 de la rue Saint-Jean.

Contravention a été dressée contre lui par la police.

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : M. Gentil, 30, boulevard Paoli.

Grande réunion pédestre

Le Sporting-Club-Bastiais prévient les coureurs engagés aux diverses courses de cette réunion, que le signal du premier départ sera donné aujourd'hui dimanche, sur l'hippodrome de Campometta, à 2 heures précises.

Le départ pour Campometta aura lieu à 1 heure précise. (Rendez-vous en face le Lycée).

S. C. B.

Justice militaire

Les sergents-majors surveillants dont les noms suivent sont maintenus pour les fonctions d'adjudant de surveillance : Simonetti, de l'atelier d'Orléansville ; Pacosi, de la prison d'Oran ; Peretti, de l'atelier d'Orléansville ; Lorenzi, de la prison d'Alger ; Antomarchi, du pénitencier de Douéra.

Récompenses honorifiques

Des mentions honorables ont été décernées à MM. Colonna Jean-Guérin, Pulicani Philippe, Guillet Auguste, Lucciani Jean, Tramoni Eugène et Mme Giansanni Marie, de la société La Corse, d'Alger ; MM. Pesenti Jean, administrateur des Enfants de la Corse, à Oran ; Masoni François et Puccinelli Tiburce, de l'Orphelinat mutuel de l'Afrique du Nord, à Oran ; Dengo Henri, président du Soutien fraternel, à Oran ; Pinelli Antoine, des Médaillés militaires de Constantine ; Casalta Pierre-Toussaint, directeur d'école à Berrouaghia ; Conso Arthur, instituteur à Bordj-bou-Areredj ; Mme Pietri Marie-Antoinette, institutrice à Guelma ; MM. Orsetti Michel, journalier à Maison-Carrée, a sauvé un enfant en danger de se noyer ; Mariani François, brigadier de police à Tlemcen, a procédé à l'arrestation d'un malfaiteur dangereux ; Sala Vincent, sergent de sapeurs pompiers à Mostaganem, a été blessé au cours d'un incendie ; Pozzo di-Borgo Thomas-Henri, commis des postes à Bône, belle conduite lors d'une inondation.

Vêtements

Les vêtements pour hommes, dames et enfants, qui sont confectionnés à la Maison J. CARBUCCIA ET FILS, se recommandent par l'élégance de la coupe, le fini du travail et la modicité du prix.

Un concours émérite est attaché à cette importante Maison.

Leçons

Leçons particulières (cours de dames de sténographie, dactylographie et d'anglais.

Leçons par correspondance par professeur diplômés.

Travaux à la machine à écrire,

Bureau de dactylographie, rue de l'Opéra, 19, Bastia.

Coopérat ve laitière

L'assemblée générale annuelle de la Coopérative laitière aura lieu dimanche 28 courant, à 9 heures du matin. Tous les coopérateurs sont priés de vouloir bien y assister.

A céder

Etude d'Huissier à Bastia, ayant affaires en cours.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Cyrnos-Palace-Hôtel

Dimanche 28 janvier 1912 de 4 h. 1/2 à 6 h. 1/2 dans la salle des Fêtes

FIVE O'CLOCK TEA CONCERT

ETAT-CIVIL

Naissances.

Paita Jean-Baptiste.

Décès.

Bellini Antoine, 7 ans, de Bastia.
Pasquinelli Marie-Magdeleine, 23 ans, de Bastia.

AVIS

Une importante Compagnie des fiacres-automobiles du Continent demande des élèves-conducteurs qui devront être âgés de 25 à 35 ans, à des conditions particulièrement avantageuses.

Pour tous renseignements s'adresser au plus tôt à Taxi-autos, 23, rue de l'Opéra, au 2e étage, à Bastia.

AVIS DE DÉCÈS

M. François Pasquinelli ;
M. Antoine Pasquinelli ;
Mlle Angèle Pasquinelli ;
M. et Mme Sylvestre Pasquinelli ;
Mlle Agnès Pasquinelli ;
M. et Mme Hyacinthe Pasquinelli ;
Mme veuve Toussainte Arrighi, née Pasquinelli ;
M. et Mme Marcel Pasquinelli ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle MADELEINE PASQUINELLI

leur fille, sœur, belle-sœur, et nièce, décédée à l'âge de 23 ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Colonelle, 12.

COMPAGNIE
D'ASSURANCES GÉNÉRALES
SUR LA VIE
FONDÉE EN 1819
PARIS - 87, Rue de Richelieu - PARIS
LA PLUS ANCIENNE DES COMPAGNIES FRANÇAISES
Fonds de Garantie : **930** Millions
RENTES VIAGÈRES
ASSURANCES VIE ENTIÈRE - MIXTES
ASSURANCES DOTALES
ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00857

BOURSE DE PARIS

26 janv. — 27 janv.
Rentes 3 0/0 anciens . 95.30 — 95 25
— 3 0/0 amortis . . 95.45 — 95.35
ex-coupon

Mouvement administratif

Paris, 27 janvier.

M. Lafarge, sous-préfet de Sartene, est nommé sous-préfet de Marvéjols.

M. Pontana, conseiller de préfecture de la Corse, est nommé sous-préfet de Sartene.

Légion d'honneur

Paris, 27 janvier.

Sont promus au grade de chevalier, dans l'Ordre national de la Légion d'honneur :

M. de Casabianca, consul à Bahia Blanca.

M. Mancini, secrétaire d'ambassade.

NOUVELLES JUDICIAIRES

Paris, 27 janvier.

M. Finidori est nommé huissier près le tribunal civil de Sartene.

Au « Journal Officiel »

Postes et Télégraphes

Paris, 27 janvier.

Le *Journal Officiel* de ce jour publie les nominations ci-après, dans les Postes et Télégraphes :

Sont nommés facteurs :

MM. Pecchinielli, à Azzana.
Peretti, à Caldarello.
Savignoni, à Saint-Florent.
Cipriani, à Calcatzana.
Ciabrini, à Serroia-Carcopino

Au Quartier-Latin

La Faculté de Médecine restera fermée

Paris, 27 janvier.

Le Conseil des Ministres, qui s'est tenu aujourd'hui, a décidé de maintenir le décret portant fermeture de la Faculté de Médecine jusqu'à la fin du premier semestre de l'année scolaire.

M. Guist'hau, ministre de l'Instruction publique, avait déclaré, en effet, au Comité de l'Association corporative des étudiants en médecine, lequel lui avait demandé le retrait du décret de fermeture, qu'il n'envisagerait la possibilité de soumettre au Conseil des Ministres une mesure de bienveillance, qu'autant que les étudiants, réunis en assemblée générale, lui auraient donné, par écrit, la certitude que l'ordre ne serait pas troublé.

Cet écrit, qui ne devait être accompagné ni de commentaire, ni d'un exposé de griefs, n'ayant pas été rédigé, la Faculté de Médecine restera fermée.

Nouvelles Maritimes

Paris, 27 janvier.

MM. Gregory et Chambellan, syndics des gens de mer, de 3e classe, à Bastia, sont promus à la deuxième classe.

Le procès du député Légitimus

Paris, 27 janvier.

M. Légitimus, député de la Guadeloupe, ne se laisse pas rebuter par le rejet de son pourvoi devant la Cour de Cassation.

Interviewé, au sujet de son procès, par un journal du matin, M. Légitimus a déclaré :

« Je suis innocent, et je me propose de demander la revision de mon procès. »

L'Incident FRANCO-ITALIEN

devant la Cour de La Haye

Paris, 27 janvier.

La réponse du gouvernement italien, se conformant textuellement aux propositions de la France, vient de résoudre le conflit soulevé par les incidents du « Carthage » et du « Manouba » au point de vue exclusivement international.

On sait que M. Poincaré exigeait de l'Italie, la mise en liberté du « Carthage » et la restitution officielle des passagers du « Manouba », comme une condition préalable, en réservant toute autre action en vue du règlement pécuniaire de ces incidents.

Ainsi que le proposait M. Poincaré, les questions de principes et de droit soulevés par ces incidents seront soumises à l'arbitrage du tribunal international de La Haye.

Les Turcs ramenés à Marseille

Un radiotélégramme du Ministre des Affaires Etrangères vient d'inviter le paquebot français « Ville d'Alger » à faire escale à Cagliari pour rapatrier les 29 turs du « Manouba » et les ramener à Marseille, où une enquête sur leur véritable identité sera ouverte par le gouvernement français.

Le nouvel incident franco-italien

La saisie du « Tavignano »

Paris, 27 janvier.

Nous avons annoncé hier la saisie du courrier postal « Tavignano » commandant Ramacciotti, par le destroyer italien « Fulmine ».

La nouvelle est confirmée aujourd'hui par le Ministère des Affaires.

Le « Tavignano » a été escorté par le « Fulmine » jusqu'à Tripoli, où il est arrivé hier soir.

Après une visite des plus minutieuses, qui révéla que ce navire ne transportait aucune marchandise de contrebande, le « Tavignano » a été relâché.

Les protestations de la France

Au Quai d'Orsay, on déclare que M. Poincaré attend le rapport de M. Barrère, ambassadeur de France à Rome, pour formuler diplomatiquement les protestations et les réclamations du gouvernement français.

M. Clemenceau part en voyage

Paris, 27 janvier.

On annonce que M. Clemenceau partira prochainement pour l'Egypte et la Turquie.

Le voyage de l'ancien président du Conseil durera environ deux mois.

M. Clemenceau se propose de publier, à son retour, ses impressions de voyage.

M. ALFRED EDWARDS

Paris, 27 janvier.

M. Alfred Edwards, ancien directeur du « Matin, » rentre dans le journalisme actif, où il a tenu, pendant plusieurs années, une place prépondérante.

Le « Gil Blas » publiera demain sa première chronique.

Conseil des Ministres

Paris, 27 janvier.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

La fermeture de la Faculté de Médecine

M. Guist'hau, ministre de l'Instruction publique, entretient le Conseil des pourparlers qu'il a eus avec des délégations d'étudiants, en vue du retrait de la mesure de rigueur dont il a frappé les élèves de première et seconde année de médecine.

L'incident Loupe-Maissin

M. Millerand, ministre de la Guerre, soumet à la signature présidentielle, un décret plaçant M. Loupe, directeur de la poudrerie du Moulin-Blanc, et M. Maisain, directeur de la poudrerie du Pont-de-Buis, en non activité, par retrait d'emploi.

Mouvement administratif

M. Steeg, ministre de l'intérieur, fait signer à M. Fallières, un mouvement administratif assez important.

Les incidents franco-italiens

M. Poincaré, ministre des Affaires Etrangères, met le Conseil au courant de la solution donnée aux incidents du « Carthage » et du « Manouba, » et l'entretient du nouvel incident franco-italien soulevé par la saisie du vapeur postal « Tavignano. »

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

BRUXELLES

LE CAMBRIOLAGE du train-poste Paris-Marseille

Arrestation d'un coupable

Paris, 27 janvier.

Le Service de la Sûreté vient de mettre en état d'arrestation un nommé Raoul Vincent, ancien employé des postes, âgé de 27 ans, inculpé du cambriolage commis, au mois de novembre dernier, sur le train-poste de la ligne Paris-Marseille.

Raoul Vincent, qui a été trouvé en possession de 40 000 francs, et sur lequel pesaient de graves soupçons, a avoué avoir participé à cet audacieux cambriolage.

On se rappelle, en effet, qu'il y a quelques mois, le train qui transportait le courrier postal des Indes fut dévalisé par d'audacieux cambrioleurs qui emportèrent pour plus d'un million de valeurs.

GRAVE AFFAIRE DE MŒURS

Un instituteur satyre

Paris, 27 janvier.

Depuis plusieurs jours, une enquête judiciaire est ouverte sur une grave affaire de mœurs, dans laquelle se trouve compromis un instituteur de Paris, Albert Antinier, qui professe à l'école de garçons de Neuilly.

Cet instituteur était accusé d'avoir eu des relations coupables avec un de ses jeunes élèves, âgé de 13 ans.

Après avoir longtemps nié ces faits, M. Antinier a fini par tout avouer à son directeur.

Celui-ci, après lui avoir vivement reproché sa faute, et fait comprendre la lourde responsabilité qui pesait sur lui, comme éducateur de la jeunesse, lui conseilla d'avouer sa faute à la justice.

M. Antinier ne crut pas devoir suivre la recommandation de son directeur, et s'empressa de prendre la fuite.

Cet instituteur satyre, qui est très activement recherché par la police, est marié et père d'une charmante fillette.

VENTE
PAR SUITE DE SAISIE-EXÉCUTION

Le dimanche 28 janvier courant, à neuf heures du matin, sur la place du marché de Bastia, il sera procédé par suite de saisie-exécution et par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de divers objets mobiliers tels que : buffet, commode, table, toilette, etc.

Le prix de la vente sera payé comptant sous peine de folle enchère.

L'huissier,
Jean SALVADORI.

AVIS

M. Orsete Biagini a l'honneur de prévenir ceux qui ont à construire qu'il se met à leur entière disposition pour leur soumettre les plans et devis en vue des immeubles ou réparations qu'ils auront à faire. Ils pourront être certains d'avoir des travaux soignés et solides à des prix fort avantageux.

Maison de Santé Chirurgicale

BASTIA, 4, Bd de Cardo, 4, BASTIA

Directeur : Docteur J. STEFANI,
Ancien interne
Lauréat des hôpitaux de Lyon
Ex-préparateur d'Anatomie
à la Faculté de Médecine
Membre
de la Société française d'ophtalmologie
et de la Société d'ophtalmologie de Lyon

CHIRURGIE GÉNÉRALE ET SPÉCIALE
(Maladies des yeux, des oreilles du nez, de la gorge et du larynx)

Cet établissement, nouvellement créé (ouverture 1er janvier 1911), est venu combler une véritable lacune en permettant aux habitants de la Corse entière de trouver chez eux les mêmes commodités et les mêmes garanties que sur le Continent, français ou alien.

Confort chirurgical moderne
Outillage complet
Prix de séjour modérés

Pension gratuite aux accidentés du travail.

Règlement-notice sur demande
Téléphone intérurbain n° 10

Consultations tous les jours de 1 h. 1/2 à 3 h. 1/2

CABINET
François Maestracci
Agréé au Tribunal de Commerce
13, rue Napoléon, au 2e, Bastia

On demande à
ACHETER
Magasins tissus, denrées, couleurs et papiers peints, une fabrique de pâtes, des appartements de 6 et 9 pièces, etc.
URGENT

Grand Hôtel d'Europe

Veuve COLOMBANI
3 et 5 rue de l'Opéra, BASTIA
A.-F. MATTEI
ancien propriétaire de l'Hôtel du Lycée
Successeur

Déjeuners . . 2 francs.
Dîners. . . . 2 francs.

Pensions à prix réduits pour familles
Service irréprochable. — Grand salon et vaste jardin pour Noces et Banquets.

N. B. — Cet hôtel, qui a été complètement mis à neuf, se recommande par une installation moderne et une cuisine très soignée.



MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR
favori des
CHEVEUX
Ne manque jamais de rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur
COULEUR NATURELLE
Il fortifie et fait pousser les cheveux en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber.
Il enlève les pellicules et rend à la chevelure sa BEAUTÉ PRIMITIVE.
Dans les Salons, et Parfs. Depôt : 22, rue Etienne-Marcel, Paris.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
23, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Prix avantageux

Le vapeur Saint-Jean, par suite du mauvais temps, qu'il vient d'essuyer, n'arrivera dans notre port que dans les premiers jours de la semaine prochaine.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

105 Fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, Boulevard Riquier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ressorts artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

150f p. mois. Travail fac. chez soi toute l'an assuré par CONTRAT s. apprentissage sur nos tricoteuses Brevetées. La plus importante maison du genre. Traite directement avec ses clients. Cie La Prévoyante. Bureau H, 11, rue Lacharrière, Paris

Jean GRAZIANI
Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
6, Boulevard du Palais, en face
Assurances : Vie. - Incendie. - Accidents
Contentieux
Recouvrements de Créances — Ventes d'Immeubles
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque
Rédaction d'Actes Sous Seings privés
Établissement de Comptabilités. — Tâches

Installation à Gaz
Jean CINI
Ex-ouvrier de Gaz
Bastia, 12, Boulevard Paoli
Seul Dépositaire
DU BEC GRANGUX
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.
Imprimerie Ollagnier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner cet garantie.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
BASTIA QUINQUINA
Vin du Cap au Quinquina Bourgeois frères

Epicerie de la Gare
Mme ORESTE BIAGINI
Denrées Coloniales. - Grains. - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances
BISCUITS DE LUXE
Conserves alimentaires
Produits de choix. — Faïencerie
VINS FINS et CHAMPAGNE
VIN DE TABLE à [illegible] LE LITRE
Vinaigre à 0.30
NEVEUX Paulin Mahé

PRÊTS de 1.000 à 10.000 frs
Intérêt à 5 pour cent l'an
Remboursement 0,27 centimes par jour. S'adresser: Union Mutuelle Française, 7, rue Baudin, Paris (IXe)

Aimeriez-Vous
posséder une Bibliothèque complète de tous les Chefs-d'Œuvre littéraires
de tous les temps
et de tous les pays ?
le tout payable à raison de quelques francs par mois, durant peu de mois ? sans
SI OUI, demandez conditions et Catalogue n° 3 à "Le Trésorier du Libre", Jean GILLEQUIN & Cie, 36, Boulevard Saint-Michel, PARIS, (or fait l'envoi gratuit



Maximum de lumière
Maximum de durée
Minimum de volume
Telles sont les qualités incontestables de la lampe électrique de poche
« Radia »
En vente chez les Débitants de Tabacs et à Ajaccio, chez M. Léon SERRA, 19, Cours Napoléon.
Représentant concessionnaire pour le Département de la Corse : Maison Ch.-F. POGGIOLI, Bastia

N'ALLEZ PAS EN CORSE SANS L'INDICATEUR OFFICIEL CORSE 40 cm.
A. CLAVEL, Edr, 45, rue Bréda, PARIS
Après vos Repas BUVEZ La Cédratine Liqueur extra-fine

Café Express GRAND BAR SOAVI Chocolat Express

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations
CÉDRATINE
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 29 — LUNDI 29 JANVIER 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 1re page, 0.75 — Décès, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	11 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, AU AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 6 h. 41 m. — Coucher, 4 h. 30 m.
Premier quart., le 26. — Pleine Lune, le 3
Fête d'Aujourd'hui : St François de Sales.
Fête de Demain : Sainte Martine.

23 JANVIER

LA CORSE et L'OPINION PUBLIQUE

La *Société des Sciences Historiques et Naturelles de la Corse* va faire paraître cette semaine son *Bulletin* trimestriel. Il contiendra, entre autres articles intéressants, une étude suggestive de M. G. Courtillier, qui fut, pour trop peu de temps, un des meilleurs professeurs de notre Lycée et qui a gardé de la Corse le souvenir le plus affectueux.

Ses sentiments se sont révélés d'une manière si originale dans cette brochure sur *la Corse et l'Opinion publique au XVIIIe siècle* que nous sommes heureux d'offrir à nos lecteurs la primeur de sa conclusion.

Comment se fait-il que les revendications Corses d'aujourd'hui pourraient presque prendre pour base l'étude d'un Pommereul au XVIIIe siècle et que la Corse soit encore obligée de s'agiter pour sortir de son obscurité et de sa pauvreté ? Sans doute, il en faut accuser les événements de 1789 à 1815 qui, malgré la présence trop courte d'un Corse au pouvoir suprême, orientèrent les passions vers des objets plus impérieux. Puis il fallut restaurer l'ordre social ébranlé par la Révolution et l'Empire, et ce fut dès lors une lutte perpétuelle entre la tradition et l'esprit nouveau, et lorsque par hasard nos troupes franchirent la Méditerranée, ce fut sur l'Algérie que porta leur effort : la Corse n'est que sur la route de Tunis. Et c'est ainsi que la Corse fut toujours hors du cercle des préoccupations immédiates. Le magistral rapport de Blanqui resta sans effet, et l'opinion publique, se détachant de la gravité de l'économiste pour s'engouer du romanesque de *Colomba*, ne vit plus désormais dans la Corse que la terre classique du banditisme. Enfin, le recul de la frontière sur les Vosges ne pouvait aider la Corse à sortir de son isolement.

Ainsi donc les événements politiques qui dominent notre histoire au XIXe siècle ne pouvaient faire place à une sollicitude vigilante et constante envers la Corse. Mais on peut se demander pourquoi un Pommereul, qui sous le premier Empire devait faire une si belle carrière administrative et qui connaissait si bien les besoins de la Corse, ne daignait pas réclamer le privilège de la faire venir à la civilisation. Si l'on savait pour quels motifs il préféra gouverner les populations du Berry ou de la Flandre, on pourrait peut-être commencer à comprendre quelques-unes des raisons qui ont contribué à laisser l'île en l'état. Peut-être verrait-on Pommereul hésiter devant l'éloignement de la capitale et devant l'isolement insulaire ! Peut-être le verrait-on reculer devant le nombre et la difficulté des réformes qui se seraient imposées à lui ! Peut-être trouvait-il enfin le caractère corse trop peu disciplinable, trop difficile à réduire, trop jaloux de ses mœurs ancestrales pour qu'on pût essayer avec succès d'y légiférer ! Tout cela n'est qu'hypothèse, mais qui affirmerait que Pommereul, à son double titre d'explorateur de la Corse et d'ami de Napoléon, n'ait jamais envisagé la possibilité d'administrer cette province ? Et si l'on en tentait la preuve ne découvrirait-on pas aussi que ce ne sont pas les seuls événements qui ont fait que la France ait ignoré les malheurs de l'île de Corse.

Mais alors il n'aurait servi de rien, dira-t-on, que tant d'écrivains et des plus grands se soient, dès l'époque de la conquête, soucié de l'avenir de la Corse, puisque ceux qui ensuite allaient arriver au pouvoir et qui la connaissaient le mieux devaient en faire si peu de cas ? Et l'échec des projets du XVIIIe siècle serait pour nous faire désespérer que l'île obtienne jamais la prospérité dont son climat et son sol fournissent tant de promesses ? Telle n'est pas notre conclusion : les publicistes contemporains de Rousseau et de Voltaire ont fait beaucoup pour la Corse, car ils ont contribué à faire de ce pays une terre française. Ce n'est point la force des conquérants qui nous l'a annexée, mais la générosité et la bonne foi avec lesquelles, dès le début, ils ont voulu pénétrer l'âme de cette nation et la rapprocher de la nôtre. Si la personne de Napoléon, puis les guerres communes qui ont suivi, ont cimenté l'union, il n'est pas moins vrai que, à la veille même de 1789, la Corse avait déjà sa place dans le cercle des provinces françaises, puisque sans aucune arrière-pensée on la traitait non en nation sujette et tributaire, mais en personne que l'on voulait mettre sur le même pied d'égalité et de prospérité. Par là, la France méritait bien de sa nouvelle conquête.

On raille notre peu d'aptitude à coloniser ; on pourrait même citer la Corse à titre d'exemple. Et cependant on oublie trop que, sans chercher à saisir les profits matériels de la conquête, nous récoltons de plus importantes richesses, l'amour et la fidélité des populations. Ce qui est vrai, c'est que notre pays exerce une puissance d'attraction à laquelle ne put échapper aucune des provinces que nous avons groupées autour de nous. Et c'est notre respect de la liberté humaine, c'est notre foi aux principes de 1789 qu'avaient déjà avant cette date vulgarisés les Encyclopédistes, qui en est cause. C'est parce que la Corse, qui est de langue italienne, qui fait face aux ports italiens, qui est de race et de coutumes étrangères, a été accueillie dans cet esprit par les penseurs du XVIIIe siècle, que nous l'avons conquise si intimement, quoique en la laissant dans sa misère originelle. La vaine tentative de Paoli sous la Révolution le prouve : la fidélité de la Corse est antérieure à l'épopée napoléonienne.

Ce n'est donc pas un mince résultat que l'on doit aux publicistes du XVIIIe siècle, si c'est grâce à eux que la Corse en a fini avec ses rébellions séculaires pour en venir à un attachement spontané et durable à la France. Mais quelle que soit la valeur de ce résultat auquel certaines nations plus puissantes en apparence n'arriveront jamais, il ne doit pas nous suffire, et les enquêtes des Encyclopédistes, si elles sont aujourd'hui de beaucoup dépassées, doivent nous soutenir dans notre confiance aux ressources corses et dans le crédit que nous leur devons faire.

Devons-nous nous contenter d'ouvrir la Corse au tourisme, comme c'est le vœu des grands prêtres de l'Ile de Beauté ? C'est faire fausse route que de croire que les touristes seuls peuvent rénover cette terre. L'hospitalité traditionnelle des Corses ne doit pas céder devant celle des grands hôtels internationaux, et il est permis d'imaginer qu'un peuple, qui a donné au monde tant de preuves d'énergie et d'indépendance et qui fournit à la France une race de fonctionnaires et d'officiers dont le zèle et la diligence sont hors ligne, puisse avoir d'autres aspirations que de chercher son pain dans le métier d'aubergiste ou de valet d'hôtel. L'avenir de la Corse est celui qu'ont entrevu les Encyclopédistes : il est dans l'exploitation méthodique du sol et des produits naturels, et dans l'éducation de ses enfants. C'est par une instruction appropriée et par une législation et une administration fermement appliquées que la Corse doit atteindre à la prospérité. Ce qu'on a fait pour elle jusqu'à présent eût été suffisant pour un pays normal, mais ne l'était pas pour la Corse que Pommereul estimait reculée de cinq cents ans dans le passé.

Aujourd'hui, il ne faut pas craindre de le reconnaître, ni se le dissimuler : la tâche est à reprendre à pied d'œuvre ; et la République, qui est l'héritière de l'esprit encyclopédique, ne doit pas faillir au programme qu'ont élaboré ses ancêtres.

LA RÉFORME ÉLECTORALE

Un Point Délicat

La Chambre reprend aujourd'hui lundi la discussion de la réforme électorale.

On sait où elle en est restée dans l'examen de cette importante question, et quelles résolutions elle a déjà prises. Elle a posé le principe de la représentation des minorités, et décidé que chaque liste recevrait autant de sièges que le nombre moyen de ses suffrages contiendrait de fois le quotient électoral.

Elle va avoir à se prononcer, maintenant, sur l'apparentement des listes. Elle devra se prononcer également sur l'utilisation des restes.

C'est de ces problèmes que l'on est préoccupé en ce moment à la Chambre. Mais ils ne sont pas les seuls qui restent à résoudre. Quand ils auront été tranchés, un autre problème surgira, qui offre, lui aussi, un intérêt réel : le problème du classement des candidats dans chaque liste, ou, si l'on veut, de l'attribution des sièges élevés aux diverses listes. Il convient que, dès aujourd'hui, nous y consacrions un moment d'attention.

Voici, par exemple, une circonscription qui doit élire cinq députés. Le parti radical a présenté cinq candidats ; les résultats de l'élection lui donnent droit à trois sièges. Quels seront, parmi les cinq candidats radicaux, les trois élus ?

Au premier abord, il peut sembler qu'il n'y a là aucune difficulté. Les trois élus, dira-t-on, ce seront les trois candidats qui auront obtenu le plus grand nombre de suffrages.

Cette solution se présente tout naturellement à l'esprit. Elle a le mérite de la simplicité. Elle n'est pas, cependant, pleinement satisfaisante.

En premier lieu, elle fait une part trop grande, pour le choix des élus, à ce qu'on peut appeler le hasard. Le plus souvent, les candidats d'une même liste se serreront de très près. Qu'est-ce donc qui mettra X avant Y ? Des causes insignifiantes. Y aura mécontenté, dans une circonstance donnée — peut-être en voulant faire son devoir de représentant, en se refusant à des complaisances ou à des faiblesses coupables — un groupe minime d'électeurs. X se sera assuré, dans un parti différent du sien, grâce à des relations personnelles, peut-être par quelque démarche peu honorable, quelques voix que n'auront pas ses camarades de liste. Et ainsi, X sera proclamé élu. Y sera éliminé, quoique les électeurs radicaux, dans l'ensemble, fassent beaucoup plus de cas de celui-ci que de celui-là.

Ce n'est pas tout. Les adversaires d'une liste auront la possibilité d'influer sur le classement des candidats qu'elle aura présenté, et d'empêcher l'élection de ceux de ces candidats qu'ils redoutent particulièrement. Ainsi, dans un certain département, on prévoit que la liste socialiste aura un élu. Sur cette liste figure un homme éminent. C'est celui-ci que les électeurs socialistes désirent voir arriver à la Chambre, il suffira cependant — bien entendu si le panachage est admis — que leurs adversaires décident un petit nombre d'électeurs non socialistes à donner un suffrage à l'un de ses camarades de liste, pour que ce dernier passe avant lui, et prenne le siège qui lui revenait.

Ergo, dans le système que j'examine, il est à craindre que la rivalité des candidats figurant sur une même liste n'entraîne les conséquences les plus regrettables.

Avec la représentation proportionnelle, ou la représentation des minorités, le candidat aura nécessairement un double souci. Il souhaitera, d'une part, que sa liste recueille le plus grand nombre de voix possible, car plus grand sera le nombre des voix de la liste, plus elle obtiendra de sièges et plus lui-même aura de chances, par conséquent, d'être élu. Mais, en même temps, il souhaitera de distancer ses camarades de liste ; il tendra, du moins, à arriver parmi eux en un rang tel qu'il bénéficie de l'un des sièges attribués à la liste. Il est même clair que ce deuxième souci sera plus vif chez lui que le premier, car le nombre des sièges auxquels une liste pourra prétendre sera déterminé par avance d'une façon à peu près rigoureuse, au lieu que le classement des candidats à l'intérieur de la liste prêtera à bonnes les surprises.

Reprenons donc notre hypothèse. X cherche à distancer son camarade Y. S'il est dépourvu de scrupules, il s'arrangera pour qu'un certain nombre d'électeurs de son parti biffent le nom d'Y sur leurs bulletins, et le tour sera joué.

On m'accordera sans doute qu'un système électoral n'est pas bon lorsqu'il permet — et que par conséquent il provoque — des manœuvres de ce genre.

La commission de la réforme électorale a-t-elle aperçu les inconvénients que j'ai énumérés ? Je ne sais. Ce que je constate, c'est que, dans le projet qu'elle a élaboré, elle a corrigé le système dont je viens de parler par l'introduction du vote cumulatif.

Elle avait admis, tout d'abord, le vote cumulatif illimité. L'électeur pouvait répéter autant de fois qu'il voulait le nom d'un candidat, ou de plusieurs ; cela, du moins, jusqu'à concurrence du nombre de suffrages dont il disposait. Puis, revenant en arrière, elle a décidé qu'un électeur ne pourrait cumuler le nom d'un candidat que deux fois.

Même limité en cette manière, le vote cumulatif constitue une disposition des plus dangereuses. Loin de faire disparaître les inconvénients que je signalais, il aggrave singulièrement les plus fâcheux d'entre eux.

Avec le vote cumulatif, le hasard aurait il moins de part au classement des candidats dans chaque liste ? Je n'en suis pas certain.

Ce que je vois au revanche, c'est que les manœuvres par lesquelles les adversaires d'une liste pourront chercher à décapiter celle-ci seront grandement facilitées : il suffira d'un nombre moindre d'électeurs dociles pour réussir une manœuvre de ce genre.

Mais ce qui apparaît surtout, c'est que le vote cumulatif déchaînera la guerre à l'intérieur de chaque liste, une guerre d'autant plus ouverte qu'elle aura lieu entre camarades et qu'elle sera anonyme. Tout à l'heure, en déclarant un électeur de son parti à biffer sur son bulletin le nom de Y à X se donnait simplement une avance d'une voix sur ce dernier. En décidant ce même électeur à cumuler sur deux fois, X se donnera une avance de deux voix sur celui de ses camarades les dont il aurait fallu biffer le nom, et une avance d'une voix sur chacun des autres.

L'opération sera beaucoup plus avantageuse, par suite beaucoup plus tentante.

Et elle sera plus tentante aussi parce qu'elle sera plus aisée ; un candidat aura moins de peine à obtenir de ses électeurs qu'ils cumulent son nom qu'à obtenir qu'ils suppriment de leur bulletin le nom d'un candidat de leur parti, soit en portant un des suffrages dont ils disposent, soit pour remplacer ce nom par celui de quelque candidat d'un autre parti.

Imaginons même que tous les candidats soient des hommes d'une loyauté parfaite, incapables de se servir, pour augmenter leurs chances d'être élus, des armes que le vote cumulatif met à leur disposition. Ce seront les électeurs, bien souvent, qui, spontanément, se serviront du vote cumulatif pour favoriser tel candidat, non pas du plus méritant des candidats de leur opinion, mais de celui qui leur sera le plus proche, et ne leur laissera pas ignorer leur plus d'action. Et nous sera désirable, dans chaque parti, la rivalité des arrondissements.

L'adoption du vote cumulatif aurait de déplorables conséquences. Il y a tout lieu de croire, au reste, que la Chambre n'en voudra pas. Faut-il donc revenir au premier système, et doit-on renoncer à se préserver des inconvénients qui l'accompagnent ?

On peut se préserver de ces inconvénients, semble-t-il, tout au moins dans une très grande mesure, par l'introduction du vote de préférence. L'électeur serait admis à marquer sa préférence pour certains candidats, par exemple en soulignant leurs noms. Et une fois déterminé le nombre de sièges revenant à une liste, lorsqu'il s'agirait de classer les candidats de la liste en vue de l'attribution des sièges, les marques de préférence données aux divers candidats compteraient pour ceux-ci comme autant de suffrages supplémentaires.

Avec le vote de préférence, la part du hasard est réduite autant que possible ; avec lui, plus de manœuvres des adversaires d'un parti contre les têtes de liste de ce parti ; plus de manœuvres de candidats contre leurs camarades : seul, du moins, si l'on prend une double précaution.

En premier lieu, il faut que l'usage du vote de préférence soit réservé aux électeurs qui votent pour une liste entière, sans panacher.

En second lieu, il faut que les votes de préférences n'entrent en compte qu'autant que l'électeur en aura employé deux. Car, soulignant deux noms, l'électeur soulignera peut être d'abord le nom du candidat local ; mais on peut être assuré que sa deuxième marque de préférence bénéficiera au candidat de sa liste qu'il tient pour le plus méritant.

Est-il besoin de faire remarquer, en terminant, l'importance de la question de l'attribution des sièges dans chaque liste ? On aurait tort de la regarder comme un problème de pure mesure électorale, n'intéressant que le personnel politique. La paix y intéresse à ce que le tempérament électoral n'avantage pas ceux des candidats chez qui il y a le moins de scrupules et le moins de

moralité. Il a intérêt à ce que chaque parti soit représenté au Parlement par ceux de ses candidats qui, dans leurs circonscriptions respectives, possèdent au plus haut point l'estime et la confiance des électeurs de leur opinion.

ADOLPHE LANDRY,
Député de la Corse.

(Petite République).

LE BANQUET DU SYNDICAT AGRICOLE

Le banquet, organisé par le Syndicat Agricole de la Corse, réunissait hier, dans la salle des têtes de l'Hôtel de France, près de 80 convives, appartenant tous à cette association.

Une salle très artistiquement décorée, un menu des mieux composés et très correctement servi, la joie de fraterniser dans une pensée commune de travail et de progrès, tout a contribué à rehausser l'éclat de cette fête agricole qui fait le plus grand honneur à ceux qui en ont pris l'initiative et tout particulièrement à M. Orsoni, maire de Luciana, qui a été le promoteur.

M. le Premier Président Grassi, qui avait à ses côtés M. Bordeaux-Desbarres, sous-préfet de Bastia et M. Ph. de Suzzoni, président de la Chambre de Commerce, a prononcé un remarquable discours, que nous reproduirons demain et qui lui a valu de la part de ses auditeurs une longue et chaleureuse ovation.

M. le Sous-Préfet de Bastia a pris ensuite la parole pour retracer, en des termes excellents, l'œuvre accomplie par le Gouvernement de la République en faveur de l'Agriculture dont la Corse est appelée à retirer les plus grands avantages. De vigoureux applaudissements ont souligné les paroles de M. le Sous-Préfet de Bastia.

M. Ghilini, substitut du Procureur de la République, a été particulièrement applaudi lorsqu'il a affirmé que l'autorité judiciaire était entièrement disposée à favoriser le relèvement de l'agriculture insulaire par une stricte application des lois en vigueur.

Puis se faisant l'interprète des des horticulteurs, M. Ghio, dans une excellente improvisation, a levé son verre en l'honneur du Syndicat agricole et de l'agriculture insulaire.

Discours
DE M. BORDEAUX-DESBARRES
Sous-Préfet de Bastia

Mon cher Président, Messieurs,

C'est avec joie que, me rendant à votre gracieuse invitation, j'ai saisi l'occasion qui m'était offerte d'affirmer une fois de plus ma complète solidarité avec les agriculteurs de cet arrondissement, dont vous êtes l'élite, et auprès desquels je suis heureux de me faire l'interprète de toutes les sympathies de l'Administration que j'ai l'honneur de représenter à ce sympathique et cordial banquet.

S'il est une question qui fut et demeure l'objet de toutes les préoccupations du gouvernement de la République, c'est assurément, Messieurs, la question agraire, et l'on peut dire, avec Gambetta, qu'il n'y a pas eu de régime ayant le côté qui ait donné à l'agriculture, non pas plus de promesses, mais plus de réalisations de promesses.

A l'indifférence dédaigneuse, à l'oubli de parti-pris dans lequel l'Empire avait laissé l'agriculture, la République substitua, en effet, une sollicitude de tous les instants. Elle organisa l'enseignement agricole, outil d'émancipation qui mit le savoir technique à la portée de la démocratie rurale, par la création en 1875 des écoles pratiques d'agriculture suivie, en 1876, par celle de l'Institut agronomique. Elle remplaça, le 12 janvier 1892, par un tarif douanier général les désastreux traités de 1860 qui avaient, d'un trait de plume, saccagé notre agriculture à la concurrence étrangère, arrêtant court l'avilissement des prix qui ruinait notre marché agricole. Elle institua, en 1897, les primes à la culture afin de donner à certaines industries, menacées par l'existence de droits protecteurs, un régime de faveur momentanément nécessaire. Elle régionalisa scientifiquement par la loi de 1884 la police sanitaire des animaux domestiques, et, par la loi de 1905, condensa dans un texte unique les mesures destinées à la répression des fraudes des produits agricoles et des denrées alimentaires, établissant à la fois la défense de la production, de la consommation et du commerce honnête. Elle allégea les charges fiscales qui retombaient si lourdement sur les épaules des paysans et fournit aux syndicats agricoles les moyens de jouer un rôle capital au point de vue économique et social. Elle institua les caisses locales et régionales de crédit agricole, donnant aux paysans le crédit à court terme, basé sur la seule valeur morale du débiteur, et aux groupements agricoles la faculté d'obtenir un crédit collectif à long terme. Elle stimula l'initiative des agriculteurs par l'établissement des assurances mutuelles qui sont comme une sorte de paratonnerre dressé sur la ferme en prévision de l'orage. Enfin, elle a voulu faire profiter la petite propriété rurale de la grande tentative d'hygiène sociale manifestée par la loi des habitations à bon marché et faire voter cette réforme essentielle du bien de famille insaisissable qui constituera désormais la garantie suprême de la petite propriété.

Cette politique de protection de l'agriculture, inaugurée par la République et dont je viens d'essayer de vous donner un rapide aperçu, a été heureusement secondée et complétée par une admirable série d'efforts individuels émis dans l'association libre. C'est à eux que nous devons la naissance et le développement des syndicats agricoles qui, dès 1880, commencèrent à remplacer un peu partout les antiques sociétés d'agriculture et les vénérables comices agricoles où, depuis 1830, une élite assez restreinte d'agriculteurs exerçait une sorte de patronage académique. Depuis la loi du 21 mars 1884, qui leur offrit la possibilité de se constituer sous un régime légal, les syndicats agricoles n'ont pas failli à leur tâche et se sont révélés, sur toute l'étendue du territoire, comme un instrument excellent de l'amélioration de la condition morale et sociale des paysans. Ils ont subordonné dans leurs créations le principe de la formation par en bas à celui de la formation par en haut, de régionaux ils sont devenus successivement départementaux, cantonaux et communaux. Formés désormais de gens se connaissant bien, du même terroir, ayant des intérêts identiques et des origines communes, il leur fut plus facile de développer avec eux les sociétés de crédit et d'assurance mutuels qu'il aurait peut-être été malaisé d'organiser avec les centaines de membres des syndicats primitifs. Ils purent ainsi créer le secours de maladie, les caisses de retraite et de chômage complétant, par l'initiative privée, l'œuvre d'assistance et de prévoyance que la République a voulu accomplir en faveur de la démocratie rurale par les lois de l'assistance médicale gratuite, de l'assistance obligatoire aux vieillards, par la loi des Sociétés de secours mutuels, par celle qui a organisé la caisse nationale des retraites à la vieillesse et celle des retraites ouvrières et paysannes dont l'extension vient d'être mise à l'étude.

Par cette diversité d'attributions, que je viens de passer succinctement en revue, on se rend facilement compte que le Syndicat agricole, ce réservoir d'énergie des efforts individuels de nos agriculteurs luttant contre la crise, apparaît aujourd'hui comme la condition indispensable d'existence et l'instrument nécessaire de la transformation de la petite propriété paysanne. Il est devenu indubitablement le levier du relèvement de la propriété rurale et de son accession à un état plus prospère. C'est lui que nous trouvons toujours à la base de ces institutions de progrès : coopératives agricoles, sociétés de crédit ou d'assurance mutuelle, et il aura été pour le labour des âmes le meilleur des sous, puisque, à la formule aride de l'ancienne économie politique : « La lutte pour la vie, » a la formule offensive : « La guerre des classes, » il aura contribué à substituer cette autre devise plus française et plus vraie : « l'Union pour la vie. »

Cette haute et féconde mission des syndicats agricoles a été particulièrement comprise et remplie par le Syndicat agricole de la Corse, qui, fondé par vous, Messieurs, en 1902, comprend actuellement plus de 700 adhérents, dont l'action stimulante s'étend sur tout l'arrondissement de Bastia et sur une partie de celui de Corte. Si, jetant un coup d'œil en arrière, vous regardez le chemin parcouru, vous avez le droit d'être fiers aujourd'hui de votre œuvre. Vous avez, en effet, depuis votre fondation, préconisé l'emploi de toutes les méthodes nouvelles de culture ; proposé l'usage des machines agricoles ; développé l'extension de la culture maraîchère ; enseigné de nouveaux procédés de vinification ; organisé des concours de brebis ; créé une pépinière de châtaigniers ; favorisé l'organisation de nombreuses associations agricoles : caisses contre la mortalité du bétail, syndicat des éleveurs, coopérative laitière, et j'en oublie. Vous avez, en toutes circonstances, pris avec énergie et succès la défense des intérêts des agriculteurs corses, qu'il s'agisse de la revision de l'évaluation de la propriété non bâtie, des primes à l'oléiculture ou bien de la répression des fraudes. C'est enfin grâce à votre initiative qu'a été créée, il y a trois ans, la Fédération des associations agricoles de la Corse qui groupe, à l'heure actuelle, près de 30 syndicats et sociétés diverses.

Ce que l'activité et le dévouement des hommes distingués qui sont à votre tête a fait dans le passé, montre ce que nous pouvons attendre de vous dans l'avenir dont vous aurez été les bons ouvriers. Or, cet avenir, Messieurs, je crois pouvoir, sans être prophète, le considérer comme devant réserver les plus prochaines compensations à l'arrondissement de Bastia qui aura vraiment bien mérité d'être à l'honneur, après avoir été si longtemps à la peine. Grâce à la ténacité de vos représentants que rien n'a pu lasser ni rebuter, grâce aux efforts réunis et dont j'ai été si fréquemment témoin de votre actif et énergique député, M. Henri Pieraggi, la grande voix de la Corse a enfin été entendue, et, en attendant le vote incessant de la revision douanière, le Parlement a, le 1er décembre dernier, décidé le prolongement du chemin de fer de la côte jusqu'à Bonifacio, et le 15 du même mois voté l'assainissement de la plaine orientale. La Corse toute entière profitera assurément en général de l'heureuse solution de ces problèmes économiques vitaux, mais l'arrondissement de Bastia en particulier y trouvera immédiatement un profit indéniable et qui saute aux yeux. Sans parler de la plus value des terres et de l'enrichissement de tous les propriétaires terriens, la ville même de Bastia sera, par la force des choses, appelée à devenir prochainement l'entrepôt, le grand marché de toute la région, et le chiffre de ses transactions commerciales s'anticipera en doublant que de bien peu sur celui de sa population.

C'est sur cette réconfortante vision, basée sur une foi profonde mais raisonnée dans l'avenir de ce bel arrondissement dont je suis heureux et fier de diriger l'administration depuis trois ans déjà, que je veux terminer ce discours dont je m'excuse d'avoir insuffisamment élargi le cadre. Je lève mon verre, Messieurs, à la prospérité croissante de votre Syndicat, à l'avenir agricole si rempli de promesses de notre arrondissement de Bastia, au Gouvernement de la République qui a déjà tant fait pour l'agriculture et qui se propose de faire plus encore pour la Corse, au chef éminent et respecté de l'Etat, à M. Armand Fallières, Président de la République.

Gazette Ajaccienne

Le Chef de la Musique Municipale

La municipalité d'Ajaccio vient de désigner un successeur au regretté M. Tiberi, dont la disparition a été regrettée par la population toute entière.

C'est le célèbre musicien, M. Philippe Spoturno, qui a été appelé à la tête de la Musique Municipale.

Ce choix a été accueilli dans toute la ville d'Ajaccio avec une réelle satisfaction. Il a été ratifié par les sympathies unanimes de la population.

Nous sommes heureux d'adresser ici nos meilleures félicitations à M. Philippe Spoturno, qui aura, en suivant les traces de son regretté prédécesseur, se montrer à la hauteur de la mission qui lui est confiée.

Le jeune chef de la Musique Municipale d'Ajaccio a déjà fait ses preuves à la tête de l'*Estudiantina Ajaccienne*.

Ses brillantes qualités professionnelles et son beau talent, unanimement reconnu, sont un gage certain du dévouement et de l'ardeur intelligente avec lesquels il se consacrera à la direction de la Musique Municipale.

Habilement secondé par le distingué sous-chef M. Graziani qui, depuis quarante ans, fait partie de la Musique Municipale, M. Philippe Spoturno saura maintenir au sein de ses nouveaux collaborateurs les hautes traditions qui avaient placé la Musique d'Ajaccio au rang des bonnes Musiques Municipales de France.

Douanes

M. Paganucci, commis principal des douanes à Propriano, est nommé vérificateur à Ajaccio.

AVIS

Une importante Compagnie des fiacres-automobiles du Continent demande des élèves-conducteurs qui devront être âgés de 25 à 35 ans, à des conditions particulièrement avantageuses.

Pour tous renseignements s'adresser au plus tôt à Taxi-autos, 23, rue de l'Opéra, au 2e étage, à Bastia.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 28 janvier

Observations faites par M. QUELIUS
pharmacien-chimiste à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 12 8 à midi + 14 ; à 6 heures du soir + 12 3
Maxima + 14 5 ; Minima + 11°.
Baromètre : 7 heures du matin, 761 mm. midi, 761 mm., 6 heures du soir, 758 mm.
Vent : Dans la matinée. Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Couvert.
l'après-midi,

Le Carnaval

La journée d'hier, favorisée par un temps superbe, a été une véritable journée de carnaval.

Pendant toute l'après-midi et jusqu'à très tard dans la soirée, de nombreux masques ont parcouru nos rues et nos boulevards, égayant les promeneurs de leurs propos humoristiques, intriguant les passants, et se livrant à toute sorte d'amusements drôles.

La bataille de confetti a battu son plein durant toute la journée, et la Traverse a présenté une animation extraordinaire jusqu'à onze heures du soir.

Félicitations

Le général Moinier, commandant les troupes débarquées au Maroc, a adressé des félicitations au canonnier Caprista, du 1er groupe d'artillerie d'Afrique : a fait preuve d'un sang froid remarquable en exécutant, sous le feu, une réparation à une pièce momentanément immobilisée, combat de Sefrou, 18 septembre.

Décès

On nous annonce de Montharrey (Jura) la mort de M. le capitaine d'artillerie en retraite Vercoy, chevalier de la légion d'honneur, décédé dans sa soixante-cinquième année.

Le capitaine Vercoy avait commandé pendant longtemps une des batteries du 38e, à Bastia, et y avait laissé les meilleurs souvenirs.

Son fils est maréchal-des-logis et porte-fanion du général Chomer.

Services des ports

M. Simon Ghirardi, capitaine au cabotage, est nommé maître de port de 4e classe à Alger.

La démission de M. Jean Casanova, maître de port de 4e classe à Marseille, a été acceptée.

Ouvriers agricoles

Une campagne se poursuit actuellement en France, notamment par la voie de la presse, en vue de recruter des ouvriers agricoles pour l'Argentine.

Cette publicité est de nature à provoquer un courant d'émigration irréfléchie parmi nos travailleurs des campagnes. Il importe donc de renseigner exactement ceux-ci sur la nature des avantages qui leur sont présentement offerts.

La propagande Argentine qui se produit aujourd'hui en France a uniquement pour but d'assurer la levée de la récolte avec le concours de la main d'œuvre étrangère.

Ceux qui se laisseraient tenter par les promesses des journaux pourraient vite déchanter, gagner en Argentine, 3 à 4 piastres par jour, pendant trois mois. Mais la moisson terminée, ils devraient retourner en Europe à leurs frais. Ceux qui voudraient rester plus longtemps dans le pays d'outre-mer, et qui auraient laissé leurs espérances chimériques, ils n'y trouveraient aucun travail et tomberaient dans la misère.

Pins Laricio

On achète *Pins Laricio* de Corse de toute leur longueur ou coupés de 5 à 15 mètres, par mètre, caf Port Saint-Louis-du-Rhône.

Faire offres à M. CASTAN, à Saint-Peray (Ardèche)

Feu de cheminée

Un feu de cheminée s'est déclaré hier matin, vers 5 heures, dans l'immeuble portant le n° 4, de la Place Gusco, et appartenant à M. Valery.

L'agent Giudicelli, qui habite la même maison, s'empressa d'informer ses collègues de la police le brigadier Franzita et les agents Casalli, Frigoni, Graziani, Cesari et Ghiglermini qui se rendirent immédiatement sur les lieux, accompagnés de M. l'inspecteur Caseri.

Après deux heures environ de travail, on réussit à se rendre maître du feu.

Les agents de police furent aidés dans leur besogne par MM. Biaggini, fontainier de la ville, Casanova et Gallici et plusieurs autres voisins.

Les dégâts sont insignifiants.

Postes et Télégraphes

Sont nommés facteurs des postes : à Rémuzat, M. Cerati, ex-soldat au 1er zouaves ; à Pont Saint-Esprit, M. Nicoli, clairon au 8e colonial.

Tirs de cartouches à blanc

Des tirs de cartouches à blanc seront exécutés par les compagnies du 1er bataillon, savoir :

Le mardi, 30 janvier, de 1 h. à 4 h. à 1 k. environ au Sud-Est du village de Furiani, et entre l'ancienne et la nouvelle route de Teghima, vers le 3e k.

Le vendredi, 2 février, de 1 h. à 4 h. du soir, aux abords du village de Biguglia, et entre Biguglia et Furiani.

A céder

Etude d'Huissier à Bastia, ayant affaires en cours.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Vêtements

Les vêtements pour hommes, dames et enfants, qui sont confectionnés à la Maison J. CARBUCCIA ET FILS, se recommandent par l'élégance de la coupe, le fini du travail et la modicité du prix.

Un coupeur émérite est attaché à cette importante Maison.

A vendre

Etage n° 10 et rez-de-chaussée n° 12, situés, rue du Môle, écrire Carlara, rue Hôtel-de-Ville, 29, à Cette (Hérault).

SANTÉ DES FEMMES

Nombreux sont les accidents qu'on observe chez la femme, soit à la formation, soit normalement, soit à l'époque du retour d'âge, l'âge critique entre tous. Ce sont des irrégularités, des malaises, des bouffées de chaleur, des vertiges, des étouffements et des angoisses, accompagnés souvent d'hémorragies diverses et plus ou moins abondantes : ce sont des palpitations de cœur, des douleurs et des névralgies ; parfois la femme souffre de dyspepsies, de gastralgies et de constipation purement nerveuse. Enfin sa mauvaise circulation du sang occasionne une foule de maladies telles que les Varices, la Phlébite, les Hémorroïdes et les congestions de toute nature. Il existe cependant un remède qui prévient, guérit ou améliore toujours ces infirmités ; c'est l'Elixir du Virginie Nyrdahl qui se prend à la dose d'un petit verre à liqueur après chaque repas. Pour renseigner gratuitement et franco la brochure explicative de 148 pages, écrire en découpant cette annonce (118) : Produits Nyrdahl, 29 rue de la Rochefoucauld, Paris. Vente en toutes Pharmacies.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00059

AJACCIO

BELLES FÊTES en l'honneur des Marins du Croiseur Hollandais

Ajaccio, 28 janvier.

Le Comité des fêtes de notre ville organise de splendides réjouissances en l'honneur des Marins du croiseur-cuirassé hollandais *Jacob van James Humberch*.

Mardi soir, la ville sera illuminée à giorno. Après le concert donné par la musique municipale, une retraite aux flambeaux traversera les principaux boulevards, et sera suivie d'un bal public.

Le programme de mercredi comporte des régates internationales ; plusieurs prix seront décernés aux vainqueurs.

Le soir, grande fête vénitienne ; embrasement du port ; feu d'artifice.

La flottille d'Ajaccio prêtera son concours pour rehausser l'éclat de ces fêtes.

OLMETO

Tentative de Meurtre

Sartène, 28 janvier.

Une tentative de meurtre a été commise, hier soir, à 11 heures, dans la commune d'Olmeto, sur Santarelli François, charretier, par Casalta Dominique, débitant de boissons. Agé de 38 ans.

Santarelli a reçu trois coups d'un instrument tranchant, au bras, à la cuisse gauche et au menton, qui lui ont occasionné des blessures assez graves.

L'auteur de cette tentative de meurtre est en fuite.

Les autorités judiciaires se sont rendues sur les lieux aux fins d'enquête.

Au « Journal Officiel »

Eaux et Forêts

Paris, 28 janvier.

M. Leconyer, inspecteur de 2e classe des eaux et forêts, à Bastia, est promu, sur place, à la 1re classe de son grade.

M. Lucchini, brigadier sédentaire à Ajaccio, est nommé sur place brigadier hors classe.

M. Marini, brigadier domanial à Calenzana, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Les brigadiers, dont les noms suivent, sont élevés, sur place, à une classe supérieure :

MM. Marini, à Calenzana.
Galli, à Evisa.
Goldami, à Olmeto.

Sont élevés sur place à une classe supérieure les gardes des eaux et forêts dont les noms suivent :

MM. Versini, à Albertacce.
Lanfranchi, à Porto-Vecchio.
Brignoli, à Solaro.
Pierandrei, à Coti Chiavari.

Gardiens de prison

Paris, 28 janvier.

Sont nommés gardiens ordinaires :

A la prison de Hurrach, M. Pietri Antoine.

A la prison d'Alger, M. Albertini François.

A la prison d'Oran, MM. Franceschi Toussaint et Gabrini

Nos poudres militaires

L'enquête du commandant Schwerer

Paris, 28 janvier.

On annonce que les résultats de l'enquête confiée au capitaine de vaisseau Schwerer, sur la fabrication de nos poudres militaires, sont des plus décourageants.

Cet officier aurait en effet constaté que toutes nos poudres, même celles de 1911, sont suspectes et par conséquent dangereuses.

Arrestation DE L'INSTITUTEUR SATYRE

Paris, 28 janvier.

L'instituteur Rutisier, qui est compromis dans une grave affaire de mœurs, et qui avait pris la fuite, a été arrêté par la police. Rutisier a été écroué à la Santé.

ÉPREUVE PÉDESTRE

Une circulaire de M. Millerand

Paris, 28 janvier.

M. Millerand, ministre de la Guerre, vient d'ordonner que les régiments de frontière seuls pourront participer à l'épreuve pédestre qui sera courue prochainement.

Cette épreuve comprend une course de 350 kilomètres à effectuer en quatre fois vingt-quatre heures.

Les Morts du Jour

M. Alexandre Bisson

Paris, 28 janvier.

On annonce la mort de M. Alexandre Bisson, le célèbre auteur dramatique, officier de la Légion d'honneur.

Né le 9 avril 1848 à Brioude, il se consacra très jeune au théâtre.

EN AUTRICHE

LE COMTE D'ÆRENTHAL *est agonisant*

Paris, 28 janvier.

Le bruit a couru dans la soirée que le comte d'Ærenthal, ancien ministre des Affaires étrangères d'Autriche, serait à l'agonie.

On sait que M. d'Ærenthal a démissionné, depuis l'aggravation subite qui s'était produite dans la maladie dont il souffrait.

L'Incident FRANCO-ITALIEN

La saisie du « Tavignano »

Les protestations de la Compagnie Mixte

Paris, 28 janvier.

M. Thierry, député de Marseille, s'est rendu de nouveau auprès de M. Poincaré, ministre des Affaires étrangères, pour protester au nom de la Compagnie Mixte de navigation, au sujet de l'incident du *Tavignano*.

M. Thierry a fait remarquer au président du Conseil que le *Tavignano* a été saisi dans les eaux françaises et que de ce fait, l'incident prend une gravité exceptionnelle.

M. Legrand mandé à Paris

M. Legrand, chargé d'affaires de France, à Rome, vient d'être mandé d'urgence à Paris, par le Ministre des Affaires étrangères.

L'arrivée du « Tavignano » à S'ax

Le courrier postal *Tavignano*, qui fut conduit jusqu'à Tripoli par le destroyer italien *Fulmine*, et relâché, après enquête, est arrivé ce matin à S'ax.

La population a fait à l'équipage et aux passagers une réception des plus enthousiastes.

Le *Tavignano* en est reparti immédiatement pour Tunis.

AUTOUR DE LA SAISIE DU "MANOUBA"

Le Ministre de la Guerre ottoman *remercie* l'Ambassadeur de France

Paris, 28 janvier.

Le Ministre de la Guerre ottoman, Chefket Pacha, s'est rendu hier, chez l'ambassadeur de France, à Constantinople, avec lequel il a eu un long entretien au sujet de l'incident du *Manouba*.

Chefket Pacha a prié notre ambassadeur de transmettre au gouvernement français les plus vifs remerciements de la Turquie, pour le règlement du conflit qui avait été soulevé au sujet de l'embarquement des 29 infirmiers turcs, à bord du *Manouba*.

Les passagers turcs quittent Cagliari

Les 29 Turcs du Croissant Rouge, qui furent jusqu'à ce jour, retenus à Cagliari, se sont embarqués pour Marseille, à bord du *Saint Augustin* pour être transportés au lazaret du Frioul, où une enquête sera ouverte par les autorités françaises sur leur identité.

Manifestations à Tunis

Les divers incidents, soulevés par l'Italie, contre la France, ont provoqué de nombreuses manifestations hostiles au gouvernement italien.

Une foule compacte, composée de Français et même d'indigènes, a séjourné hier sans discontinuer devant le Consulat italien.

De nombreux cris de : Vive la France ! ont été poussés à différentes reprises.

Une compagnie de zouaves chargée de maintenir l'ordre, et d'empêcher la foule d'envahir le du Consulat d'Italie.

A LONDRES

UN AÉROPLANE *offert comme cadeau* AU COLONEL HUGUET

Londres, 28 janvier.

La colonie française de Londres vient d'ouvrir une souscription pour offrir un aéroplane au colonel Huguet, qui est nommé au commandement d'un régiment d'artillerie de l'Est.

M. le colonel Huguet, breveté d'état-major, était attaché militaire à l'ambassade de France à Londres.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
33, rue du Dépôt, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, Philippeville et la Méditerranée

Petits avantages

Le vapeur *Saint-Jean*, par suite du mauvais temps, qu'il vient d'essuyer, n'arrivera dans notre port que dans les premiers jours de la semaine prochaine.

Produits Forestiers de la Corse

Ecorces — Bois — Charbon

Scierie mécanique à Ersa d'Olmo

Entrepôts et Bureaux à Bastia : Quartier de Toga.

Vente de bois de toutes dimensions et de toutes essences.

Débits sur commande.

Bois de construction, de menuiserie, d'ébénisterie, de charronnage, tournage, etc., etc.

Prix modérés

Lièges — Bois à brûler — Charbon de bois

LE CABINET
de Madame MASSEL
DENTISTE

est transféré 7, Boulevard du Palais, *BASTIA*, au-dessus des Magasins Thiers.

Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaires.

Plombage Or, Platine et Ciment. — Extraction des dents avec ou sans anesthésie. — Travail fait dans les 24 heures.

Le Cabinet est ouvert à *AJACCIO*, tous les jours, 10, Cours Napoléon.

A *BASTIA*, du 1er au 20 de chaque mois.

AVIS DE DÉCÈS

(CORTE)

Madame veuve Jeanne Nicolai, née Arrighi de Casanova ;
M. Ange Nicolai, avocat ;
Mlle Marie Nicolai ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR MATHIEU NICOLAI
Ancien Adjoint au Maire de Corte

leur fils et frère, décédé à Corte, le 24 janvier 1912.

Priez pour lui !

HOTEL LIMAROLA
27, rue l'Opéra, BASTIA

Chambres spacieuses et confortables. — Cuisine bourgeoise saine et soignée. — Grand jardin abritant tout l'hôtel. — Pensions entières pour célibataires ou familles à des prix très modérés.

M. Limarola répond devant les parents des jeunes gens prenant pension chez lui.

La situation de l'hôtel, *vis-à-vis de la Poste*, à proximité à la fois de la Gare et de la *Place Saint Nicolas*, centre de la ville, est des plus avantageuses pour les passagers.

CABINET
François Maestracci
Agréé au Tribunal de Commerce
18, rue Napoléon, au 2e, Bastia

On demande à
ACHETER
Magasins tissus, deurées, couleurs et papiers peints, une fabrique de pâtes, des appartementes de 6 et 9 pièces, etc.

URGENT

PENSION POUR FAMILLE
TENUE PAR
Joseph et Marie Caturelli
Employés à l'Hôpital Civil
PISA. — Piazza della Stellina, n. 6, p, 2

Les meilleurs Professeurs de la Faculté de Médecine et de Chirurgie sont toujours présents à Pise pendant toutes les heures du jour.

Service du tram électrique de la Gare à la Place Stellino. — Téléphone à la Mairie.

N. B. — M. et Mme CATURELLI prient MM. les Voyageurs se rendant à Pise, à leur adresse, d'exiger des conducteurs de voitures publiques qu'ils s'arrêtent bien *Piazza della Stellina*, n. 6, et pas ailleurs, et de se mettre en garde contre toute autre indication donnée par *les garçons d'hôtel*.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Jacques Franceschi, 8, Bd du Palais.

PIPPERMINT
Liqueur Mondaine pour dames et soirées, dans l'eau fraîche, avec soda.
GET frères, inventeurs, 1796.

AJACCIO
Grand Hotel Solferino
8, Cours Napoléon, Ajaccio
en face les jardins de la Préfecture
Entièrement remis à neuf
(genre Touring-Club)

Maison se recommandant spécialement à MM. les Voyageurs de Commerce, Familles et Touristes.

Prix modérés

Salle de Bains

Salon de Correspondance

Omnibus à l'arrivée et au départ des paquebots et des trains.

JEAN DUPUY
Propriétaire-Directeur

RHUM

FOX-LAND

Grande Marque

105 Fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, Boulevard Riquier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Voyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rosaces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Casès, 1.

150f p. mois. Travail fac. chez soi toute l'an assuré par CONTRAT s. apprentissage sur nos tricoteuses Brevetées. La plus importante maison du genre Traite directement avec ses clients. Cie La Prévoyante. Bureau H, 11, rue Lacharrière, Paris

Jean GRAZIANI

Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire

8, Boulevard du Palais, en face

Assurances : Vie. – Incendie. – Accidents
Contentieux
Recouvrement de Créances — Gérance d'Immeubles
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque

Rédaction d'Actes Sous Seings privés
Établissement de Comptabilités. — Bilans

Installation à Gaz

JEAN CINI

Ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli

Seul Dépositaire
DU BEC GRANOUX

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

JOSEPH LUCCHETTI

45, Boulevard Paoli, BASTIA

Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier

CHAUX éminemment hydraulique

CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine

PLATRES Blancs, Rouges et Gris

FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés

FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières

Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.

A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.

Tapisserie et Vitres

Vernis — Couleurs et Pinceaux

Bois de Construction — Planches et Madriers

Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS

Appareils inodores de tous systèmes

MARBRERIE – MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE BRANDO

Prix de Réclame

Plans et Devis à titre absolument gracieux

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES

BASTIA QUINQUINA

Vin du Cap au Quinquina Bourgeois frères

Epicerie de la Gare

Mme ORESTE BIAGINI

Denrées Coloniales. – Grains. - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances

BISCUITS DE LUXE

Conserves alimentaires

Produits de choix. — Faïencerie

VINS FINS et CHAMPAGNE

VIN DE TABLE à [illegible] LE LITRE

Vinaigre à 0.20

CHEVEUX sauvés Procédé Mahu

PRÊTS de 1.000 à 10.000 frs

Intérêts 5 pour cent l'an.
Remboursement 0,27 centimes par jour. S'adresser: Union Mutuelle Française, 7, rue Baudin, Paris (IXe)

Aimeriez-Vous

posséder une Bibliothèque complète de tous les Chefs-d'Œuvre littéraires

de tous les temps

et de tous les pays ?

le tout payable à raison de quelques francs par mois, durant peu de mois ? Vous le pouvez.

OUI, Demandez conditions et Catalogue n° [illegible] "La Renaissance du Livre", 78bis, Boulevard Saint-Michel, PARIS, qui Vous fournit gratuitement



Maximum de lumière
Maximum de durée
Minimum de volume

Telles sont les qualités incontestables de la lampe électrique de poche

« Radia »

En vente chez les Débitants de Tabacs et à Ajaccio, chez M. Léon SERRA, 19, Cours Napoléon.

Représentant concessionnaire pour le Département de la Corse: Maison Ch.-F. POGGIOLI, Bastia.

N'ALLEZ PAS EN CORSE SANS L'INDICATEUR CORSE QUI INDIQUE TOUT POUR 40 cts

A. CLAVEL, Editeur, 62, rue Blanche, PARIS

Après vos Repas BUVEZ La Cédratine Liqueur extra-fine

Café Express GRAND BAR SOAVI Chocolat Express

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

préparé d'après la formule L.-N. MATTEI

Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole

APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT

MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations

CÉDRATINE

GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE = N° 30

MARDI 30 JANVIER 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever, 6 h. 41 m. — Coucher, 4 h. 31 m.
Premier quart., le 26. — Pleine Lune, le 2
Fête d'Aujourd'hui : Sainte Martine.
Fête de Demain : Saint Pierre Nolasco.

29 JANVIER

LA SEMAINE EXTÉRIEURE

Un vrai Chinois. — Pour la monarchie ou pour la République. — Le sort du trône. — La crise gouvernementale en Espagne. — La guerre italo-turque et ses péripéties. — Le blocus de la Mer Rouge. — Les élections de ballottage en Allemagne. — Le triomphe des Socialistes. — Vers l'affranchissement des peuples.

Youan-Shi-Kaï est un vrai Chinois, le Chinois de toutes les chinoiseries. Appelé à Pékin, pour une mission qui lui était confiée par le Trône, il semble bien, que revêtant le vieil homme de 1898, il ait pris une attitude double. La République ne lui dit rien de bon, mais il convient qu'en fin de compte, il faudra bien laisser aux délégués des provinces le choix de la forme du Gouvernement. Il y a beaucoup chez le Chinois du Normand, qui ne dit pas oui, mais ne dit pas non.

Le ministre de Pékin est-il l'homme du Trône ou l'homme de la Révolution ? A ce sujet un correspondant du *Temps* fait très judicieusement remarquer, que son peu de zèle à tirer avantage des succès des troupes impériales et le choix du révolutionnaire Tong-Chao-Yi pour chapitrer les Généraux aux mains coupées et les ramener à la monarchie, sont des procédés réguliers pour la défense de la dynastie.

On pense que le Conseil impérial décidera l'abdication de l'Empereur, que Youan-Shi-Kaï auquel Son-Yat-Sen cèdera la place prendra la présidence de la République des dix-sept provinces ; qu'entourés d'honneurs spéciaux, l'impératrice douairière veuve de l'Empereur réformateur Kouang-Hsi se retirera, et que l'Empereur déchu de son titre d'empereur de Chine ne sera plus que l'Empereur mandchou.

C'est une solution. Resterait l'œuvre considérable de l'organisation du nouveau régime. Etant donnée la mentalité chinoise, on peut craindre que les choses n'aillent pas toutes seules et que des troubles prolongés continuent à agiter ce pays qui, au milieu des brigandages auxquels il est livré, a bien cessé d'être, pour l'heure du moins, le « pays charmant » tant chanté.

Les compagnies de navigation à vapeur des marchands chinois en savent quelque chose, puisque sous menace de voir saisir et vendre leurs vaisseaux, les révolutionnaires à court d'argent pour payer leurs troupes, viennent de les imposer extraordinairement de 10 millions de taëls.

Pour le moment l'avant-garde révolutionnaire sous les ordres du général Lan-Tien-Wei arrivé à Tchefou, s'est embarquée pour la côte de Chantoung. Aux négociations vont succéder les batailles ou plutôt dans cette étrange révolution se mêlent agréablement les discours et les coups. La résistance de la monarchie mandchoue ne sera plus d'ailleurs de longue durée. La vieille Chine a vécu.

—oOo—

Dans la Méditerranée aussi se continue la guerre italo-turque, mais on y parlemente moins. Les Italiens construisent des redoutes le long de la côte trip-litaine et livrent de fréquents combats. Celui de Gargaresch a été particulièrement sérieux. Il ne s'agissait pas d'une reconnaissance, mais d'une colonne envoyée pour occuper Zanzour, afin de compléter le triangle du camp retranché italien Tadjoura-Ain-Zara-Zanzour. L'alerte fut chaude et la journée se termina par la retraite des Italiens sur Tripoli.

Quittant son premier cadre voici que la guerre est transportée jusque dans la mer Rouge. Le ministre des Affaires Etrangères d'Italie a notifié en effet aux puissances la déclaration suivante : « Vu l'état de guerre constant entre l'Italie et la Turquie, le gouvernement royal agissant en conformité des règles du droit international, déclare qu'à partir du 23 janvier, le littoral ottoman de la mer Rouge s'étendant du ras d'Isa au nord d'Hodeida jusqu'au ras de Goulaïne au sud sera tenu en état de blocus effectif par les forces navales du royaume. »

En ce qui concerne l'incident du *Carthage* et du *Manouba*, il semble bien qu'il soit vidé. Les relations amicales des deux pays n'en seront pas troublées.

Il faut espérer aussi que se solutionnera vite, par des accords inspirés de la plus entière cordialité le débat engagé entre l'Espagne et nous au sujet du Maroc. Le retour de M. Geoffray à Madrid va réveiller la conversation interrompue pendant quelques jours. Mais il n'est pas commode de causer avec un gouvernement démissionnaire toutes les semaines. M. Canalejas a-t-il ou n'a-t-il plus la confiance du roi ? L'heure est-elle venue, pour le parti conservateur, de reprendre avec M. Maura la direction des affaires publiques ? Nous pensons que les troubles de Barcelone il y a deux ans, et l'exécution de Ferrer ont rendu impossible, pour quelque temps, pour longtemps encore peut-être, l'avènement d'un ministère rétrograde. On y jouerait trop gros jeu : le roi ne le méconnaît pas. L'Espagne cessera d'être cléricale ou militariste, ou bien elle ne sera plus. M. Canalejas est encore l'homme de l'heure. Les républicains et les socialistes, tout en rapprochant à M. le président du Conseil son abandon du programme libéral, n'en restent pas moins résolus à empêcher de toute leur énergie la rentrée au pouvoir des conservateurs. L'avenir est aux républicains.

—oOo—

Les élections de ballottage en Allemagne ne sont plus favorables aux conservateurs. Le bloc du centre est définitivement écrasé. « Le fist rouge monte toujours, » dit la *Tzegische Rundschau*.

« Bonne journée, s'écrie le socialiste Vorwaerts. Nous avons gagné Cologne et Strasbourg ; demain nous irons planter le drapeau rouge jusqu'à Postdam, afin de bien montrer que notre marche en avant ne s'arrête pas. »

Il y a de par le monde un grand mouvement d'affranchissement des peuples et comme une marche à l'étoile du progrès et de la liberté. Saluons-la !

F. DUBIEF,
Ancien Ministre.

Une Conférence sur la Corse

M. Paul Chanvet, agrégé de l'Université, professeur d'anglais au lycée de Bar-le-Duc, qui a passé deux années au lycée de Bastia, vient de faire dans l'un des salons de l'Hôtel-de-Ville, devant un auditoire choisi, une conférence sur : « La Corse d'aujourd'hui. »

M. Chanvet a mis à profit ses vacances pour parcourir la Corse à pied ou à bicyclette, de telle sorte qu'il a pu se admirer toutes les beautés à son aise et peut ainsi en parler en parfaite connaissance de cause.

Après avoir montré qu'il est à présent facile de se rendre dans l'île parfumée, le conférencier a fait avec ses auditeurs à Bastia, la vieille cité laborieuse, aux environs si gracieusement cultivés, comme un coin de banlieue parisienne ; il leur a fait voir Bonifacio, l'avant-poste de la France à l'extrême Sud ; Ajaccio, où il a décrit dans la maison de Napoléon une « noble et puissante leçon de choses. » Longeant la côte occidentale, il s'est arrêté aux splendeurs de Porto et au charme d'Evisa, il a dépeint le Niolo, le berceau de l'île, puis il a fait un crochet à Morosaglia, la patrie du grand Paoli « dont les fenêtres s'ouvraient sur les plus neigeux et altiers qui symbolisent la liberté d'un peuple fier. »

Sa conclusion a été très applaudie. « Il y a vraiment trop longtemps, a-t-il dit, qu'on prend la Corse au tragique, il est temps de la prendre au sérieux... Les Corses ont à la fois l'intelligence et la volonté qui font les races grandes. L'esprit largement ouvert, ils se plient à toutes les conditions et s'adaptent à toutes les circonstances. Patriotes, ils aiment la petite patrie autant que la grande. Colon, commerçant, banquier, penseur et homme d'action, le Corse, si souvent mal compris, vaut mieux que sa réputation. Il est temps qu'il la perde chez les Français de France, au risque pour eux d'être taxés d'ignorance ou de mauvaise foi. La Corse est plus qu'une île de beauté, c'est un pays de vaillance, de pensée, d'activité, de progrès. C'est comme la Lorraine, une marche française, où le cœur de la Patrie bat très vite et très chaud. »

Incident clos

Les claires et belles paroles, prononcées par M. Poincaré au nom d'une France ardente et solidaire, ont été entendues : l'Italie nous a matériellement donné raison. Nous réclamions la mise en liberté des passagers turcs arrêtés et emprisonnés à Cagliari.

Nous faisions dépendre de cette condition même notre acceptation de soumettre au tribunal arbitral de La Haye les autres points litigieux. Or ire va être lancé par les autorités italiennes de relâcher les prisonniers. Certes, cet élargissement ne se produi. pas exactement selon les formes que nous avions indiquées. Les voyageurs ottomans devaient nous être remis sans qu'une enquête préalable eût établi leur identité qu'il nous appartenait, seule, de préciser. L'Italie a tenu à procéder elle-même à cette vérification et elle prétend que son enquête a prouvé que ces passagers étaient réellement des médecins, des ambulanciers, des brancardiers. Elle a sauvé la mise. Elle a ménagé ses propres susceptibilités s'arrogeant un droit quelque peu illicite, mais nous ne voulons enregistrer que le résultat obtenu. La manière irrégulière qu'elle a employée n'a plus que la valeur d'une formalité contestée que jugera le tribunal, en même temps qu'il se prononcera sur le dommage que nous a fait subir la capture de deux paquebots postaux, en service régulier. L'essentiel était que la France eût gain de cause et, tout de suite, la sur question primordiale qui relèvait de l'honneur de notre pavillon. L'incident est clos et l'horizon reprend sa clarté, maintenant qu'a passé le nuage dont nous parlait lundi le président du Conseil. Nous espérons qu'aucun incident n'altèrera plus les relations franco-italiennes que nous voulons cordiales et franches.

Nous espérons aussi que notre action extérieure s'exercera désormais dans un esprit d'homogénéité moins incertain. On annonce que le Président du Conseil prépare un remaniement complet de tout notre personnel diplomatique. Nous pouvons l'en féliciter dès à présent, persuadés que nous sommes que ce changement sera conforme à l'intérêt et au prestige de notre pays.

MARCEL LAURENT.

LE BANQUET DU SYNDICAT AGRICOLE

Discours
DE M. LE PRÉSIDENT GRASSI
Président

Messieurs,

Depuis le jour où quelques agriculteurs ont eu l'idée si heureuse de fonder un Syndicat, c'est la première fois aujourd'hui que ceux qui y ont adhéré se sont réunis en un banquet familial. Des circonstances diverses nous ont empêché de le faire plus tôt.

Nous avons pensé que le moment était venu des agapes fraternelles pour mieux nous connaître, et mieux nous apprécier, pour cimenter les liens affaiblis existant entre nous et en créer de nouveaux, pour, serrés les uns contre les autres, nous avancer de concert dans la voie du progrès que nous voulons atteindre, pour marcher, cœur à cœur, vers la réalisation des espérances que nous fait

---

62 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

EVASION D'EMPEREUR

par le Commandant DRIANT

VIII

L'ÉVASION SUPRÊME

Puis, l'espoir même d'une révolution en Europe, d'un changement de souverain en Angleterre, l'abandonna, et il se résigna à l'idée de finir ses jours à Sainte-Hélène, de « s'éteindre dans la mort » comme il l'avait annoncé lui même. Et les mois se succédèrent, le pauvrent lentement au tombeau, dans cette détresse de l'âme et cette tristesse des choses que la poésie a dépeintes en traits impérissables :

Toujours l'isolement, l'abandon, la prison,
Un vaisseau rouge au seuil, la mer à l'horizon,
Des rochers nus, des bois affreux, l'ennui,
[l'espace,
Des voiles s'enfuyant comme l'espoir qui
[passe;
Toujours le bruit des flots, toujours le bruit
[des vents!
Adieu, tente de pourpre aux panaches mouvants!
Adieu, le cheval blanc que César éperonne!
Plus de tambours battant aux champs, plus
[le couronne.
Plus de rois prosternés dans l'ombre avec
[terreur.
Plus de manteaux traînant sur eux, plus
[d'empereur !..
Sur les escarpements roulant en noirs dé-
[combres,
Il marchait seul, rêveur, captif des vagues
[sombres...
. . . . . .
Les aigles qui passaient ne le connaissaient
[pas !

Depuis le 1er novembre 1820, jour où ils avaient monté leur première garde, les yeux fixés vers le sud, Cournant et Noverraz n'avaient pas cessé un seul jour de chercher le « feu rouge ». Leur confiance dans le « promesse de revenir » faite par le fils de Paoli ne s'était jamais démentie ; ils avaient compris qu'un projet aussi grandiose que celui qui avait été conçu pour délivrer l'Empereur pouvait subir des retards considérables et qu'il n'y avait pas lieu de désespérer parce que ces retards se prolongeaient. Mais, vers la fin de décembre, Noverraz étant tombé malade, Jorse avait été initier un secret un autre serviteur de l'Empereur, et Cournant avait tout confié à Saint-Denis, dit Aly, de Versailles, valet de chambre comme lui. Noverraz et Saint Denis faisaient tous deux le service dans la pièce qui précédait la salle de bains et qui servait de petite entrée à l'appartement impérial : portant l'habit vert brodé d'or, le gilet blanc, la culotte de soie noire, les bas de soie blanche et les souliers à boucle, ils servaient seuls, lorsque l'Empereur mangeait dans ce qu'il appelait « son intérieur », c'est à dire dans l'une des deux petites chambres, dont la première lui servait de toilette et la seconde de chambre à coucher.

Saint-Denis, à qui Napoléon laissa par testament cent mille francs, était un dévoué par excellence, mais un incrédule. Il avait vu plusieurs fois Napoléon hausser les épaules quand on lui avait parlé d'évasion ; il avait connu notamment la proposition de ce capitaine anglais commandant un bâtiment retour des Indes, qui avait tout disposé de manière à recevoir l'Empereur dans un canot sur un point de la côte, et à le conduire à son bord, « sans qu'il courût le moindre danger d'être arrêté ». Cet homme n'avait rien voulu pour lui, mais il avait demandé un million pour la personne dont le concours indispensable permettrait de faire avec sûreté le trajet de Longwood au canot : ce million n'était d'ailleurs payable qu'en Amérique, après le débarquement. L'Empereur avait connu les détails de ce plan, en avait reçu l'auteur, avait reconnu de sa bouche le nom de « complice au million ». Mais, après avoir remercié le capitaine de son dévouement en lui disant qu'il croyait au succès de son plan, il avait affirmé une fois de plus que sa résolution de ne pas lutter contre la destinée était inébranlable. Saint-Denis avait connu toutes ces propositions et la réponse qui leur avait été faite.

— Dès lors, avait-il répondu tout d'abord, à quoi bon une tentative qui ne sera pas plus agréée par l'Empereur que la précédente et qui n'a même pas pour elle l'avantage de comporter un complice choisi parmi nos geôliers de Sainte-Hélène !

Mais Cournant, revenant à la charge sans se lasser, avait réussi à vaincre l'incrédulité de son collègue, en lui démontrant qu'il y avait un abîme entre le plan élaboré par des étrangers à court d'argent, et celui que des partisans enthousiastes seuls conduiraient à bien, entre l'offre d'un traître et le dévouement de Français fidèles. Autour de Napoléon, la passion du sacrifice était contagieuse ; c'était la caractéristique du grand homme de la faire éclore à son ombre ; aussi Saint Denis avait il fini par admettre que le plan de Paoli était exécutable, même sans l'assentiment de l'Empereur. Dès lors, il s'était partagé le quart de nuit avec Cournant, pour observer à l'horizon le feu de délivrance ; puis, à force de parler du plan, d'en supputer les chances, d'en étudier tous les détails, il avait fini par le trouver praticable en tous points. Puissance de la suggestion, lorsqu'elle est fille de l'enthousiasme ! Saint-Denis était devenu, au commencement de 1821, aussi croyant que Noverraz, et de son côté Cournant avait fait partager sa foi au premier paqueur Archambault.

Au mois de février, une nouvelle tentative fut faite par Saint Denis auprès de Marchand, pour qu'il parlât à l'Empereur de la vanne probable du soin-mario ; mais, de nouveau, Marchand, mieux au courant que personne de l'état d'affaiblissement de son maître, taxa le projet de folie et refusa d'en parler. Le général Gourgaud était un enthousiaste facile à convaincre et par qui on eût pu persuader l'Empereur, mais il était parti en mars 1818. Le Grand Maréchal Bertrand était trop froid, trop dominé par sa femme, pour accueillir un projet aussi hasardeux. Enfin, le comte de Montholon, que l'Empereur appelait « son fils », et qui n'était qu'un rallié du grand homme, ne se risquerait pas à entretenir son maître d'une question au sujet de laquelle ce dernier avait marqué maintes fois sa désapprobation formelle. Le mois de mars 1821 arriva donc sans que les quatre déposit-aires du secret de Paoli eussent pu le faire pénétrer jusqu'au principal intéressé. Or, en mars, l'état de l'Empereur s'aggrava soudain.

A suivre.

concevoir notre terre féconde, pour, d'un unanime et patriotique élan, nous lancer à la conquête du bonheur que nous avons rêvé pour notre Corse adorée. (Vifs applaudissements).

Le moment était venu. Aussi, lorsque la proposition du banquet a été faite par l'un de nous, M. Ornano, à la fin de notre Assemblée générale tenue il y a quinze jours, pas une voix discordante ne s'est élevée, pas une hésitation ne s'est manifestée ; elle a été accueillie par une acclamation générale. (Applaudissements).

Quoique le délai qui s'est écoulé depuis ait été très court, malgré les petites difficultés qui surgissent toujours en pareil cas, constituant des obstacles parfois pénibles à surmonter, soixante dix membres se sont empressés de venir s'asseoir, avec nous, autour de cette table pour, dans une absolue communion de sentiments, célébrer ce que j'appelle si volontiers, et ces fleurs n'y invitent, la fête de l'agriculture. (Applaudissements).

Je suis fier, et cette fierté ne se rapporte pas à ma personne qui s'efface et disparaît, mais à mon titre, à ma qualité de Président du Syndicat agricole de la Corse, je suis fier, dis-je, de vous voir groupés, aussi nombreux, autour de moi, dans un même but, avec la même pensée qui s'en va toute à notre chère Corse, à son relèvement, à son avenir ! (Applaudissements).

Et d'avoir pu concevoir cette fierté, je suis heureux, parce que je peux parler ainsi au nom du Syndicat tout entier que vous représentez si largement, et, en votre nom comme au mien, offrir tous nos remerciement à M. le Sous-Préfet, et à M. le Président de la Chambre de Commerce de Bastia d'avoir bien voulu accepter notre invitation et d'être venus nous témoigner l'intérêt qu'ils portent à notre groupement, consacrer notre importance reconnue en haut lieu, je vous l'ai dit l'autre jour, et applaudir je l'espère aux résultats que nous avons obtenus. (Vifs applaudissements).

Ces résultats, laissez-moi le proclamer avec une légitime satisfaction, tous les devons à notre discipline, à notre sagesse, à notre bonne volonté, à nos efforts de tous les jours, à notre constante préoccupation de les consacrer tous et toujours à l'agriculture de notre pays qui est, qui doit être, qui sera la source et l'origine de la prospérité, sans nous mêler jamais aux luttes des partis, plaçant aux-dessus d'eux, et ne permettant jamais à la politique de pénétrer dans nos réunions, de se mêler à nos discussions pour nous détourner du but poursuivi. (Applaudissements prolongés).

Pour les bien apprécier, il nous faudrait reprendre toute notre œuvre et dans ses détails l'œuvre que nous avons accomplie. Je ne le ferai pas, ce serait trop long et trop fastidieux pour vous. Je me borne à jeter un coup d'œil rapide, très rapide, sur notre situation ; il suffira pour la résumer et la faire connaître.

La fondation de notre Syndicat remonte au mois de mai 1903. Elle est due à l'initiative de notre éminent et regretté prédécesseur M. Léonard Limperani et de ses collaborateurs membres de notre premier Conseil d'administration, MM. Donati, Ramelli, Docteur Franchetti, Tommasi, Giordani, de Carafla, de Gentile, Lazzaretti et Vittini à qui je suis heureux d'offrir le témoignage de notre reconnaissance pour leur zèle et leur dévouement. (Applaudissements). Elle se composait alors de 120 membres. En 1903, le nombre des adhérents avait plus que doublé, il était de 293 et le fond de réserve commençait à s'établir, modeste mais solidement assis et prêt à se développer. Il était de 415 francs. En 1905, au moment où vous m'avez fait l'honneur de me placer à votre tête, nous étions 400 et notre réserve avait atteint le chiffre de 3.000 francs. Nous sommes maintenant 700 et notre encaisse, valeurs et marchandises à distribuer comprises, est de 15.832 francs.

Dès la première année notre office commercial était créé et les chiffre d'affaires était de 7.000 francs. Il a atteint l'année dernière la somme de 54.648 francs et son développement prochain sera considérable, grâce aux mesures que nous avons projetées. (Applaudissements).

Telle est notre situation actuelle. Pendant les dix années qu'a vécues notre Syndicat, nous avons examiné toutes les questions qui pouvaient intéresser notre agriculture. Tout ce qui s'y rapportait, nous l'avons étudié avec soin, avec ardeur. Toutes les solutions possibles, nous les avons recherchées. Aux grands problèmes qui viennent d'être résolus ou qui vont l'être, nous nous sommes appliqués à donner notre concours, soit ici, soit à Paris où nous avons envoyé une délégation en 1909. Des coopératives, des sociétés agricoles ont été créées sous nos auspices et aidées par nous, des concours ont été organisés, un dépôt et un atelier de machines agricoles ont été ouverts, des opérations nombreuses ont été entreprises dont les résultats se sont produits ou se produisent bientôt. Seule il y a dix ans, nous avons vu se former 23 syndicats que nous avons eu partie unie de nos conseils ou qui ont suivi notre impulsion et nous avons fondé avec eux une Fédération qui en comprendra bientôt vingt-six et grâce à laquelle les idées et les progrès de l'agriculture pénètrent dans les communes les plus arriérées, dans les hameaux les plus reculés. (Vifs applaudissements).

Cet aperçu, quelque rapide qu'il soit, nous permet de dire que nos efforts n'ont pas été stériles, que notre œuvre est belle. Nous avons donné à cette œuvre toute notre intelligence, tout notre dévouement, toute notre énergie. (Applaudissements). Mais elle n'est pas achevée et nous nous devons à nous-mêmes de la poursuivre pour la compléter.

Notre passé nous y oblige, l'avenir nous la commande. Le chemin du devoir est tracé maintenant, il faut le suivre jusqu'au bout, sans nous lasser jamais, sans nous laisser rebuter par les difficultés ou par les obstacles, à tout prix, coûte que coûte. (Applaudissements). La voie du progrès est ouverte, il faut l'élargir et la prolonger jusqu'aux horizons nouveaux, sagnère lointains, qui s'ouvrent devant nous, qui s'approchent et s'illuminent à la clarté des lois qui viennent d'être édictées, grâce aux grands travaux qui vont être exécutés. (Applaudissements).

Et quand ces travaux seront terminés, quand notre département sera entouré et traversé par le chemin de fer de Bastia à Bonifacio, de Bonifacio à Ajaccio par Sartene, d'Ajaccio à Calvi, de Calvi à Bastia par Saint Florent et le Cap, de Bastia à Ajaccio par Corte, quand nos plaines seront assainies à l'Occident comme à l'Orient de l'île, quand nos produits n'en iront tous les jours, par des voies rapides, vers toutes les parties du continent, où ils seront appréciés et chèrement payés, lorsque la prospérité régnera, alors, vous et ceux qui vous suivront, vous aurez le droit de vous enorgueillir de la part que vous aurez prise aux progrès réalisés, aux succès obtenus. Et dans un bureau de transactions modernes, qui sera introduite prochainement à Paris.

La fermeté continue à prévaloir sur nos Chemins de Fer Français.

Elections Législatives

L'élection de Sartene

M. Panzani, conseiller à la Cour d'appel, vient d'adresser aux électeurs de l'arrondissement de Sartene, la circulaire suivante :

Mes Chers Concitoyens,

L'heure n'est pas aux longs discours. Elle est trop critique et trop sombre.

Il s'agit avant tout de sortir du bourbier dans lequel on nous plonge, de laver la honte dont on nous a souillés.

Aux yeux de la France entière, à la face du monde, vous, les enfants de la terre libre, aux sentiments généreux, à la fierté farouche, vous n'êtes plus que des vendus dont la conscience est à acheter comme on achète des bandes pour l'abattoir.

Ne sentez-vous pas le dégoût vous monter aux lèvres et soudre la colère et la haine dans vos cœurs ?

Un peu d'entente, un peu d'ardeur chez tous ceux qui ont les mains propres et la conscience nette.

Il faut que chacun de vous soit un soldat de la bonne cause. Il faut courir sus aux maquignons, à ceux qui acceptent ce vôle ignoble d'avilir la conscience morale de leurs concitoyens.

Il faut les flétrir, les pister, les appréhender au corps, au besoin, et les signaler à la justice dès que vous les verrez paraître dans vos communes.

Quant à moi, je vous livre mon nom, et, fier de marcher à votre tête pour cette œuvre de salubrité publique, j'y consacrerai toute mon âme, toute mon énergie, toutes mes forces, prêt à accepter toutes les responsabilités.

Qui je suis ? Un des vôtres, un enfant du peuple, avide de toutes les libertés. Aimant les humbles et les petits, j'ai consacré ma vie à l'étude passionnante des questions économiques et sociales.

Mais le relèvement économique d'un peuple n'est possible qu'autant que son relèvement moral n'est plus à faire.

Je lance donc le coup de clairon et sonne le réveil des consciences.

Aux hommes de fierté et d'audace à se ranger à mes côtés.

Aux urnes, Citoyens, aux urnes pour la bonne cause, pour le balayage définitif et pour le relèvement de notre pays, si lamentablement avili.

PANZANI.

Gazette Départementale

ILE-ROUSSE. — La sécheresse persistante compromet gravement la récolte des olives en Balagne. Le vent a fait tomber les olives encore vertes et non encore mûres et la sécheresse empêchant les usines à huile de marcher et de broyer ces grands tas d'olives, les malheureux propriétaires ne peuvent les écouler qu'à vil prix, et là où ils croyaient réaliser de fort gros bénéfices, ils en tireront le cinquième tout au plus, et pour comble la mévente occasionne des frais triples pour les transporter et les emmagasiner.

La tempe, comme pour narguer la malheureuse Balagne non donne, de temps à autre, une légère ondée, histoire de rafraîchir les nombreuses personnes qui ramassent les olives qui, en plus de la non maturité, fermentent et se gâtent.

Si la Providence en sa bonté voulait bien nous gratifier d'une bonne et bienfaisante pluie, on pourrait encore sauver la moitié de la récolte, sinon on aurait le crève-cœur d'avoir assisté aux apparences d'une très féconde récolte, la voir s'évanouir et se changer en une stérile et mauvaise année.

PROPRIANO. — M. Baccaseut, adjudant au 3e rég. d'infanterie, à Grenoble, est nommé commis des douanes à Propriano.

OLMETO. — Le Conseil d'Etat a rejeté la requête de MM. Mondoloni, Canessi et sept autres membres du Conseil municipal d'Olmeto contre la déc. et du 9 avril 1911 qui a dissout le Conseil municipal de cette commune.

PERI. — M. Salasse est nommé débitant de tabacs de la régie et de poudres à feu, à Peri.

FRASSETO. — Sont attribués à la commune de Frasseto, à défaut de bureau de bienfaisance, les biens ayant appartenu à la fabrique de l'église de Frasseto actuellement placés nous séquestre, la présente attribution faite sous la condition par la commune d'affecter tous les revenus ou produits des dits biens au service des secours de bienfaisance.

Le payement des dettes régulières ou légales de l'ancienne fabrique de l'église de Frasseto sera à la charge de cette commune conformément à la délibération prise par le conseil municipal de cette commune le 18 juin 1911.

BARRETTALI. — M. Toccanesi Noël, cantonnier sur le chemin d'intérêt commun n° 13, à Barrettali, est nommé à San Giovanno, sur le chemin d'intérêt commun n° 32.

THÉATRE

Ce soir, relâche, pour les répétitions de *ERNANI*, qui sera représenté demain soir, mercredi.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

A l'hôpital militaire

Ce n'est pas sans regret que nous voyons M. Defonte, officier gestionnaire de l'hôpital militaire d'Ajaccio, quitter notre ville où il s'était créé tant d'amis, pour s'en aller à Orléans, à la direction du service de santé.

Bien que M. Defonte obtienne un avancement mérité, c'est pour nous un réel regret de le voir partir ; c'est pourquoi nous avons tenu à lui renouveler ici l'expression de notre cordiale sympathie ainsi que celle des nombreux amis qui appréciaient tant son caractère tout fait de gaieté et de franchise ainsi que ses précieuses qualités d'administrateur qui lui avaient permis de faire de notre hôpital, un établissement de tout premier ordre, au point de vue administratif.

Nous sommes heureux également de présenter nos souhaits de bienvenue à M. Dumont, le sympathique officier d'administration qui vient remplacer M. Defonte.

Au Grand Café Napoléon

Les Ajacciens ont éprouvé une réelle et agréable surprise lorsqu'ils ont su que le directeur du Grand Café Napoléon venait à nouveau de signer un engagement avec l'excellent artiste qu'est M. Lamy.

M. Lamy — nous l'avons déjà bien souvent présenté à nos lecteurs — est ce jeune ténor du grand théâtre de Marseille, qui, l'hiver dernier, fit courir tout Ajaccio. Il nous revient cette année avec une voix encore plus jolie et un répertoire tout à fait choisi et tout nouveau.

Nous sommes heureux de lui souhaiter la bienvenue et de le féliciter pour l'agréable soirée qu'il nous fit passer vendredi en l'écoutant chanter « Je veux mourir, » mélodie de Tosti, et « J'ai rêvé de t'aimer », romance de Goubier, ainsi que dans « Marinarese, » une gondolière de Venise, qu'il chanta en italien.

AVIS

Une importante Compagnie des fiacres-automobiles du Continent demande des élèves-conducteurs qui devront être âgés de 25 à 35 ans, à des conditions particulièrement avantageuses.

Pour tous renseignements s'adresser au plus tôt à Taxi-autos, 23, rue de l'Opéra, au 2e étage, à Bastia.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 19 janvier

Observations faites par M. QUELICI pharmacien-chimiste à Bastia Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 11°5 à midi + 14 ; 6 heures du soir + 11°5 Maxima + 14°5 ; Minima + 11°.

Baromètre : 7 heures du matin, 761 mm. midi, 761 mm., 6 heures du soir, 758 mm.

Vent : Dans la matinée. Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Couvert.

l'après-midi,

Carnet mondain

Nous sommes tout heureux d'apprendre le prochain mariage de notre cher ami et excellent collaborateur, M. Antoine Alfonsi, licencié en droit, avec la très charmante Mlle Anna Chersia, fille de M. Vincent Chersia, receveur des douanes à Cannes, et de la regrettée Mme Chersia Giraud.

Nous formons les vœux les plus sincères pour le bonheur de ces jeunes fiancés, et offrons à leurs parents toutes nos félicitations.

Nouvelles militaires

M. Petrignani, capitaine au 163e, passe du cadre complémentaire adjudant-major au 3e bataillon.

M. Ambrogi, officier d'administration de 1re classe des bureaux de l'intendance au 15e corps, est désigné pour le gouvernement militaire de Lyon.

M. le lieutenant Stephanopoli, du 3e colonial, est désigné pour servir en activité, hors cadres, aux brigades indigènes du Dahomey.

M. le contrôleur de 2e classe de l'administration de l'armée de Lavit est nommé sous-directeur à l'administration centrale de la guerre, à la direction du contrôle.

Au Salon

Nous sommes heureux d'apprendre que notre charmante compatriote, Mlle Fély de Montera, vient d'obtenir une médaille d'or au Salon de Cannes.

La jeune artiste, dont les Bastiais ont pu d'ailleurs, à différentes reprises, apprécier le talent, a été reçue déjà deux fois au Salon de Paris, et nous tenons à la féliciter une fois de plus pour son nouveau succès.

En Algérie

M. Seta François-Horace, ex-soldat au 21e colonial, est nommé préposé des douanes en Algérie.

— M. Massoni Pascal est nommé facteur sur le réseau de l'Est algérien.

Pensions

Orphelins Santoni Marie-Joséphine. Le père surveillant de 3e classe des établissements pénitentiaires. La mère décédée titulaires d'une pension de veuve. Pension de 555 francs avec jouissance du 13 janvier 1911 au 17 février 1930.

M. Santoni Jacques-François, de Peinca, surveillant de 1re classe des établissements pénitentiaires ; 37 ans 2 mois 3 jours de services. Pension de 1.551 francs avec jouissance du 1er juillet 1911.

Mme Raghi Marie-Agathe, veuve Leandri. Le mari gendarme, décédé titulaire d'une pension. Pension de 548 francs avec jouissance du 27 mai 1911.

M. Alibelli Joseph-Antoine, gendarme, 45 ans 4 mois 9 jours de services. Pension de 1.100 francs avec jouissance du 16 mai 1911.

Octroi de Paris

M. Gherardi Marc-Antoine, maréchal-des-logis au 5e chasseurs, est nommé commis ambulant de l'octroi de Paris.

Emplois réservés

M. Vincenti Jean est nommé expéditionnaire à la préfecture de la Creuse.

Avis

Une femme désire se placer comme garde malade.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

A vendre

Pour cause de départ, chambre à coucher Henri II neuve, garniture de cheminée, glaces, tables, cadres, etc.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

A louer

2 ou 3 pièces meublées en face de la mer.

Pour renseignements s'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

HUILE D'OLIVE de propriétaire, 1.40 le litre, 27, rue de l'Opéra.

A vendre

Une très belle jument, âgée de 5 ans, et un poulain, âgé de huit mois.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

AVIS DE DÉCÈS

Mme et M. Jules Mattei, chef de section à la Compagnie de Chemins de fer Départementaux, et leurs enfants ;

M. Mathieu Dominici, propriétaire, à Patrimonio ;

Mme veuve Agostini, née Dominici, de Patrimonio ;

Mme veuve Dominici et ses enfants, de Patrimonio ;

Les familles Dominici, Santini, Giacinti, Arène et Leandri, de Patrimonio ; Clément, Michelli, Sinco, Chiappe et Moïso, de Bastia ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR DOMINIQUE DOMINICI
Retraité
Décoré de la Médaille Militaire

leur père, beau-père, grand-père, frère, oncle et cousin, décédé à Bastia, à l'âge de 88 ans.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui mardi, à 4 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 5, Avenue Carnot.

La famille ne reçoit pas.

Les membres de la Société des Anciens Sous-Officiers sont priés de vouloir bien assister à l'enterrement de leur regretté camarade DOMINIQUE DOMINICI qui aura lieu aujourd'hui mardi, à 4 heure de relevée, Avenue Carnot, 5.

Le Président, P. LUCIANI.

Grand Hôtel d'Europe

Veuve COLOMBANI
3 et 5 rue de l'Opéra, BASTIA
A.-F. MATTEI
ancien propriétaire de l'Hôtel du Lycée
Successeur

Déjeuners . . 2 francs.
Dîners. . . . 2 francs.

Pensions à prix réduits pour familles
Service irréprochable. — Grand salon et vaste jardin pour Noces et Banquets.

N. B. — Cet hôtel, qui a été complètement mis à neuf, se recommande par une installation moderne et une cuisine très soignée.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
33, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Prix avantageux

Le vapeur *Saint-Jean*, par suite du mauvais temps, qu'il vient d'essuyer, n'arrivera dans notre port que dans les premiers jours de la semaine prochaine.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00061

ROGLIANO

Tentative de Meurtre

Rogliano, 29 janvier.

Une tentative de meurtre a été commise, hier soir, à 10 heures, dans notre commune.

A la suite d'une vive discussion, le nommé Lucca Roch, marin, de Macinaggio, a tiré trois coups de feu sur le nommé Amaran-Ali, marchand ambulant.

Les blessures, rapportées par ce dernier, ne présentent aucun caractère de gravité. Lucca Roch a été mis en état d'arrestation par la gendarmerie.

BOURSE DE PARIS

27 janv. — 29 janv.

Rentes de 3 0/0 anciens . 95.25 — 95.00
— de 3 0/0 amortis . . 95.25 — 95.50
ex-coupon

AU MAROC

Violent Engagement CONTRE LES ZEMMOURS

Paris, 29 janvier.

Un télégramme de Tanger annonce qu'une reconnaissance commandée par le colonel Simon a rencontré, aux environs de Souk-el-Arbs, une forte colonne de rebelles de la tribu des Zemmours.

Après un engagement des plus acharnés, les Zemmours se sont retirés en laissant sur le terrain de nombreux morts et blessés.

De notre côté, nous avons eu quatre soldats tués et quinze hommes blessés, dont quatre le sont grièvement.

A deux reprises différentes, la colonne Simon a été surprise, une fois en plein jour et une seconde fois pendant la nuit.

Des informations indigènes disent qu'au cours du combat de Gargaresch, le 18 janvier, des disputes ont éclaté entre les tribus combattantes, qui se sont battues entre elles à Ait Zara et Tadjoura.

Les Morts du Jour

M. Alfred Filhol

Paris, 29 janvier.

M. Alfred Filhol, ancien sénateur du Gard, est décédé aujourd'hui, à Paris.

M. Gustave de Molinari

On annonce aussi de Bruxelles, la mort de M. Gustave de Molinari, correspondant de l'Institut de France.

L'Incident FRANCO-ITALIEN

AUTOUR DE LA SAISIE DU "MANOUBA"

L'arrivée du « Saint-Augustin » à Marseille

Marseille, 29 janvier.

Le vapeur *Saint-Augustin*, ramenant les 29 passagers turcs de Cagliari, est arrivé à Marseille, dans l'après-midi.

Une consigne très rigoureuse interdit à quiconque l'accès du Frioul, où les Turcs ont été débarqués.

La saisie du « Tavignano »

Interpellation Laroche

Paris, 29 janvier.

M. Laroche, député de la Sarthe, a informé M. Poincaré qu'il voulait lui poser une question au sujet de la capture du *Tavignano*, par le destroyer italien le *Fulmine*, dans les eaux françaises.

Sur la demande du Président du Conseil, M. Laroche a consenti à ajourner sa question.

Les Italiens ont tiré sur le Tavignano

On confirme qu'au moment où le destroyer *Fulmine* ordonna au *Tavignano* de stopper, et que le commandant de ce vapeur se refusa à obtempérer immédiatement à cet ordre, un coup de canon à boulet fut tiré sur le vapeur français.

Les officiers italiens furent, d'ailleurs, obligés d'effectuer de force la visite du navire.

La thèse italienne

Les Italiens expliquent l'incident du *Tavignano*, en disant que, d'après plusieurs correspondants de journaux étrangers qui suivent les opérations en Tripolitaine du côté turc, des marchandises et munitions arrivent dans ces parages à bord de vapeurs, d'où elles passent sur de petits voiliers, qui essaient d'en effectuer le débarquement, en mettant surtout la nuit à profit.

Interpellation Piou

M. Piou, qui devait aussi poser une question au gouvernement au sujet de la convention franco italienne relative à la Tripolitaine, a ajourné également sa demande, sur la remarque de M. Poincaré.

LA GUERRE Italo-Turque

A TRIPOLI

Violents combats

Paris, 29 janvier.

De violents combats ont eu lieu hier, autour de la ville, entre les troupes italiennes et les troupes turco-arabes.

Des télégrammes de Rome annoncent que les Turcs se sont retirés devant l'artillerie italienne, qui a fait de très nombreuses victimes dans leurs rangs.

On mande au contraire, de Constantinople, que les Italiens ont battu en retraite.

A SUANI-BENI-ALTEN

Les aviateurs et le ballon « Draken » signalent une grosse concentration de troupes turco-arabes à Suani-Beni-Alten, mais aucun groupe n'est entré dans la localité.

Nouvelle Protestation des Armateurs de France

Le Comité des Armateurs de France vient d'adresser à nouveau, à M. Poincaré, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, une longue et très énergique protestation contre les procédés de l'Italie qui entravent considérablement la navigation et qui portent un préjudice considérable à notre commerce.

Les Armateurs français supplient le gouvernement d'assurer le respect du pavillon français, en faisant, au besoin, convoyer les courriers postaux par des navires de guerre.

Une Commission Franco-Italienne

Paris, 29 janvier.

Il semble aujourd'hui certain que le gouvernement italien, soit par négligence, par mauvaise volonté ou par faiblesse, n'est pas plus en mesure de tenir ses engagements particuliers à l'égard de la France, que d'assurer par ses propres moyens le respect des conventions internationales.

Aussi, il a été décidé par les deux gouvernements et, d'un commun accord, qu'une commission franco-italienne sera nommée pour établir un *modus vivendi*, lequel permettra d'éviter le retour de nouveaux incidents.

EN TUNISIE

Manifestation à Tunis

Une grande animation continue à régner dans les rues de Tunis où se produisent des manifestations patriotiques.

Les troupes de la garnison sont consignées, et tous les postes de police ont leurs effectifs renforcés.

Un piquet de zouaves siège en permanence devant le consulat d'Italie.

Une pétition anti-italienne

Plus de 1.500 Français viennent de signer une pétition qu'ils ont adressée au gouvernement français, et protestant contre l'attitude trop amicale de la France à l'égard de l'Italie.

Les craintes des habitants

Il est difficile de se rendre compte des procédés vexatoires que l'Italie emploie, sur les côtes tunisiennes, à l'égard des habitants, sous prétexte de surveiller la contrebande.

Les pêcheurs, embarqués sur des voiliers, sont sans cesse arrêtés, visités, même dans les eaux territoriales, par des torpilleurs italiens.

Sur terre, la police italienne s'effectue d'une façon aussi inquisitoriales.

La cavalerie française du Sud est exposée, depuis quelque temps, à manquer de fourrage, car les fournisseurs refusent à exécuter leurs contrats, et les raisons qu'ils allèguent, c'est que les transporteurs, craignant de voir les Italiens capturer leurs convois, refusent de se charger de ce travail.

C'est le régime de la terreur qui règne en Tunisie.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la précédente séance, qui est adopté.

Les interpellations Tunisiennes

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion :

1° de l'interpellation de M. Lasies sur les conditions dans lesquelles des concessions de terres et de mines ont été accordées.

2e de l'interpellation de M. Thalamas sur le régime d'arbitraire et de spoliation systématique dont sont victimes des indigènes et des colons eux-mêmes dans la Tunisie du centre.

3e de l'interpellation de M. Dumas sur les concessions de phosphates de Kalaa Djerdai.

M. Alapetite

résident général en Tunisie, commissaire du gouvernement, monte à la tribune pour achever son discours, sur le gouvernement de la Régence.

L'orateur justifie son administration et celle de ses prédécesseurs.

On a reproché, dit-il, à la résidence, d'avoir fait subir à la barrière des souffrances et des injustices pires que celles qu'elles subissaient au temps des beys.

M. Alapetite dit que l'Administration, grâce à son autonomie, a recours aux procédés les plus économiques,

Il expose les différentes réformes de la Justice et de l'Enseignement, qui ont été effectuées, et affirme que le gouvernement s'est également occupé de l'assistance des indigènes. Pour le dévouement et l'abnégation, dit-il, les Arabes reconnaissaient que les médecins français ont le premier rang.

M. Alapetite parle ensuite de la question de la terre, et termine par ces paroles :

« Je compte sur le temps pour rendre justice aux fonctionnaires qui se font les éducateurs des indigènes.

« J'exprime la reconnaissance à tous nos collaborateurs d'avoir permis de faire, en faveur des indigènes et de nos compatriotes, quelque chose qui ne sera pas reproché dans l'avenir. »

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.



RHUM

FOX-LAND

Grande Marque

105 Fûts de 250 à 260 litres à vendre S'adresser à Nice, 28 Boulevard Risquier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ressorts artificiels.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Epicerie de la Gare

Mme ORESTE BIAGINI

Denrées Coloniales. - Grains - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances

BISCUITS DE LUXE

Conserves alimentaires

Produits de choix. — Faïencerie

VINS FINS et CHAMPAGNE

VIN DE TABLE à [illegible] LE LITRE

Vinaigre à 0.30

Jean GRAZIANI

Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
6, Boulevard du Palais, en face

Assurances : Vie. - Incendie. - Accidents
Contentieux
Recouvrement de Créances — Gérance d'Immeubles
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque

Rédaction d'Actes Sous Seings privés
Etablissement de Comptabilités. — Bilans

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

JOSEPH LUCCHETTI

45, Boulevard Paoli, BASTIA

Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier

CHAUX éminemment hydraulique

CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine

PLATRES Blancs, Rouges et Gris

FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières

Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de *Salon*, incomparables par leur coloris et dureté.

A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.

Tapisserie et Vitres

Vernis — Couleurs et Pinceaux

Bois de Construction — Planches et Madriers

Accessoires de portes et lenêtres — OUTILS

Appareils inodores de tous systèmes

MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET EVIERS EN PIERRE DE BRANDO

Prix de Réclame

Plans et Devis à titre absolument gracieux

Maison J. Carbuccia et Fils

Porcelaine et Faïence
Verrerie et Cristaux
Ustensiles de ménage
Coutellerie et Couverts
Articles de Paris
Articles de voyage
Mercerie et Quincaillerie
Literie et Ameublement
Parapluies Ombrelles et Cannes
Broderie, Dentelles Passementerie
Fleurs pour chapeaux

Les NOUVEAUX & GRANDS MAGASINS, situés en face des ANCIENS, installés avec toutes les exigences modernes, permettent aux Visiteurs de trouver exposé, à chaque rayon, un très grand choix de toutes sortes de marchandises.

Nous recommandons notre *rayon de Chapeaux* pour Dames et Fillettes, ainsi que le *rayon de Lingerie* pour Trousseaux et Layettes.

Grand choix d'articles de *Première Communion* : Cierges, Fleurs, Robes, Brassards, etc., etc.

Ne pas quitter Bastia, sans venir visiter cette installation, la seule du genre en Corse.

Chaussures en tous genres
Chapellerie et Casquettes
Confection pour Hommes et Enfants
Lainage et Nouveautés
Lingerie et Bonneterie
Draperie et Velours
Parfumerie de toutes marques
Couvertures, Toiles et Calicot
Robes pour Dames et Enfants
Chemiserie en tout genre
Cravates et Foulards

Maison J. Carbuccia et Fils

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

préparé d'après la formule L.-N. MATTEI

Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole

APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT

MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations

CÉDRATINE

GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE = N° 31 — MERCREDI 31 JANVIER 1912

00062

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaire, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 6 h. 40 m. — Coucher, 4 h. 22 m.
Premier quart., le 30. — Pleine Lune, le 2
Fête d'Aujourd'hui : Sainte Pierre Nolasco.
Fête de Demain : Saint Ignace.

30 JANVIER

CONTRE la République

L'équivoque de l'apparentement est heureusement dissipé ; il faut rendre cet hommage aux républicains qu'ils n'ont pas moins répugné que les majoritaires, à l'adoption d'un système hybride, gros de surprises pour tous les partis.

Nous voici enfin en pleine clarté : pour ou contre la R. P. intégrale. L'heure est venue de se prononcer.

Si tous les élus de gauche voulaient bien entendre la voix qui monte des profondeurs du pays, s'ils s'inspiraient des pensées certaines de la grande masse des républicains, ils n'hésiteraient pas un instant à reconnaître que la R. P. constitue un véritable attentat contre la République et contre le suffrage universel.

En dehors de Paris, de la Seine, et, peut-être, de quelques grands centres, où la R. P. est devenue une sorte de formule d'opposition, sans aucun sens clair ; en dehors des milieux socialistes, où elle apparaît comme une parole d'évangile qu'on accepte aveuglément, avec la foi du charbonnier ; en dehors des milieux conservateurs et réactionnaires où on s'en empare comme d'un instrument de revanche contre les décisions mêmes du suffrage universel ; on peut affirmer très hautement que le parti républicain tout entier repousse avec énergie cette tentative de mainmise sur la souveraineté populaire. Car la R. P. n'est pas autre chose qu'un moyen savant, artificieux et compliqué de faire échec aux volontés du peuple.

Ce sont les partis vaincus ou en minorité, révolutionnaires ou réactionnaires, conservateurs centre gauche ou centre droit, qui s'attachent le plus fortement à ce système pour transformer en victoires les défaites que leur inflige le suffrage universel.

Qu'il se trouve des gouvernements et des hommes politiques qui se disent et qui sont de fermes républicains pour se prêter à une semblable manœuvre, pour se jeter dans une pareille aventure, c'est ce qui, d'un bout de la France à l'autre, consterne et révolte le parti républicain.

J'en ai des preuves nombreuses ; j'en reçois les échos de toutes parts : si les chefs du parti radical et radical-socialiste s'étaient décidés à faire une enquête, à consulter, à travers tout le pays, les élus, les comités, les militants du parti, je peux affirmer que cette enquête aurait été la condamnation formelle et générale de la R. P.

Dans tous nos Congrès, d'ailleurs, — je ne parle pas de celui de Nîmes, dont l'opinion fut faussée par le prétexte de l'apparentement — la R. P. a été repoussée et le scrutin pur et simple acclamé.

Aujourd'hui, que le poisson empoisonné ne nage plus dans la sauce apparentée, on peut être assuré que tout le parti républicain est unanime et qu'il se refuse à avaler le poisson : il en connaît les arêtes, et il ne veut pas mourir d'étranglement.

Mais se trouvera-t-il dans la majorité républicaine de la Chambre qui, à elle seule, constitue la majorité de l'assemblée, assez d'élus aveuglés sur les mérites de la R. P. pour s'associer et mettre en échec la grande majorité des républicains ?

Je ne le crois pas, je suis convaincu que si les membres des groupes de gauche consentaient à se réunir en assemblée plénière et à arrêter d'un commun accord un projet de réforme électorale, ils y parviendraient aisément.

S'ils renoncent à cette action concertée ; s'ils abandonnent le sort de la réforme électorale à la merci des incidents de séance, ils feront le jeu des partisans de la R. P. qui redoublent d'efforts pour atteindre leur but.

Ce but, c'est à les entendre, une œuvre de justice et d'équité ; mais la masse clairvoyante du parti républicain y voit une formidable entreprise contre les volontés populaires et, comme l'écrit un militant radical-socialiste, un véritable coup de force contre la République.

PAUL BOURÉLY,
Député de l'Ardèche.

LE BANQUET DU SYNDICAT AGRICOLE

Les applaudissements qui, à maintes reprises, saluèrent, au Banquet de Dimanche, le très beau discours de M. le Premier Président Grassi, ne furent que l'expression spontanée des sentiments d'admiration enthousiaste dont tous les convives étaient animés.

A cette franche gaieté qui règne dans toute réunion professionnelle venait ici s'ajouter la vision très nette de l'œuvre entreprise par le Syndicat Agricole et des splendides résultats déjà obtenus par l'esprit d'association et l'amour du bien public.

On avait la sensation que parmi ces hommes d'initiative et de progrès qui assistaient au Banquet, une seule pensée dominait, celle du relèvement de la Corse par l'agriculture et par l'effort concerté des populations rurales.

Les mêmes désirs, les mêmes aspirations se manifestaient librement, comme une éloquente réponse à ceux qui semblent dénier à notre pays toute possibilité de progrès économique, et lorsque l'honorable Président, avec ce remarquable talent de parole qu'il possède, évoqua, dans un langage d'une haute tenue littéraire, l'œuvre accomplie par le Syndicat et la tâche à poursuivre, ce fut, d'un bout à l'autre de la salle, électrisée par la parole vibrante de cet homme éminent et par l'ardente conviction qui animait sa pensée, un enthousiasme indescriptible qui fit battre tous les cœurs à l'unisson dans un même sentiment d'union fraternelle et de patriotique confiance.

Les applaudissements avaient à peine cessé que M. le Sous-Préfet de Bastia, venu officiellement représenter le Gouvernement à cette fête agricole, se levait et prononçait d'une voix très énergique, au milieu des applaudissements de l'auditoire, l'excellent discours que nous avons publié lundi.

La parole officielle répondait ainsi aux vœux des agriculteurs, et cette circonstance apparut aux yeux de tous comme la marque évidente du puissant intérêt que le Gouvernement porte aux efforts de nos associations agricoles.

Il eut semblé cependant que cette manifestation de la sympathie gouvernementale aurait été incomplète si l'un de nos plus distingués magistrats, M. André Ghilini, qui fut l'un des plus passionnés promoteurs de l'esprit d'association en Corse, ne fut venu affirmer, dans un langage inspiré par le plus pur patriotisme, que l'autorité judiciaire était plus que jamais disposée à donner à l'agriculture insulaire les légitimes satisfactions qu'elle réclame depuis si longtemps.

C'est avec une attention soutenue, interrompue par de fréquents bravos, que tous les convives écoutèrent ces paroles réconfortantes qui semblaient annoncer aux esprits les plus sceptiques, l'apparition de cette ère nouvelle, si impatiemment désirée, où les mœurs, qui ont fait jusqu'ici le malheur de notre pays, feront place au respect des lois, condition indispensable au progrès matériel et moral d'un peuple.

Nous n'aurions garde de terminer ce rapide compte-rendu sans dire tout le plaisir que les professionnels de l'agriculture ressentirent, en voyant M. Ghio prendre la parole pour venir affirmer sa confiance dans le Gouvernement de la République et proclamer, aux applaudissements de tous les convives, qu'*aux yeux de tout homme intelligent la charrue est aussi noble que la plume ou que l'épée.*

Nous devons enfin ajouter que la salle très artistiquement décorée par les soins de Mme Villa, grâce aux superbes fleurs offertes par M. Ghio, était d'un aspect ravissant, et que les vins délicieux offerts par M. Orsoni, le promoteur du Banquet, et par MM. Ramelli, Fantauzzi, Massoni, Franchetti et de Morlas, remplacèrent avantageusement les Bordeaux et les Médocs dont s'ornent habituellement les tables des banquets.

Au Syndicat Agricole, aux promoteurs et aux organisateurs du Banquet, vont nos très sincères félicitations et nous leur disons, avec une pleine confiance dans l'avenir : à l'année prochaine !

UN AGRICULTEUR.

Discours DE M. ANDRÉ GHILINI,

Substitut du Procureur de la République

Monsieur le Premier Président,
Messieurs,

Plusieurs d'entre vous seront surpris peut-être de voir un magistrat prendre la parole à ce Banquet d'Agriculteurs, de se trouver réunis les membres les plus zélés, les plus actifs du Syndicat Agricole de la Corse.

Bien que je fasse moi même partie de votre association et que depuis longtemps je m'intéresse aux progrès et au développement de notre agriculture, je ne me reconnais pas toutefois compétence suffisante pour vous parler en agriculteur. Je laisse ce soin aux hommes d'expérience et de devoir qui sont ici et qui me paraissent plus particulièrement qualifiés pour le faire,

Je me bornerai donc à vous dire quelques mots en Magistrat Corse, que je suis et que

---

63 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

EVASION D'EMPEREUR

par le Commandant DRIANT

VIII

L'ÉVASION SUPRÊME

Le cancer à l'estomac dont il était atteint et qu'a révélé l'autopsie d'Antommarchi s'était rapidement développé pendant le dernier mois, sous l'influence du climat de Sainte-Hélène : vomissements noirâtres, fièvre, abattement, suffocations, tous ces symptômes avaient éclairé l'Empereur sur son état, et, vers le 20 mars, anniversaire de la naissance de son fils, il sentit la mort approcher.

En vain parlait-il souvent de l'atroce douleur qu'il ressentait sous l'orifice de « coup de canif ». Le docteur Antommarchi ne voulait pas croire à la gravité du mal, persistait à diagnostiquer une maladie de foie et prescrivait des remèdes non appropriés, que, d'ailleurs, l'exigeante malade n'acceptait pas. Quand la maladie révèle son extrême gravité, le docteur Arnott, médecin du 20e régiment anglais, fut agréé par Napoléon sur l'assurance donnée par lui que « s'il était admis à soigner l'Empereur, il se conduirait comme un vieux soldat, n'ayant d'autre guide que l'honneur ». Le 2 avril on annonça l'apparition d'une comète.

— Une comète ! s'écria Napoléon ; ce fut le signal de la mort de César !..

Le 5 avril, le médecin anglais diagnostiquait une ulcération très grave de l'estomac et prévenait le Grand Maréchal et le comte de Montholon que l'Empereur était en danger de mort. Dès le 10 avril, Napoléon lui-même se déclara perdu :

— Qu'Hudson Lowe prenne patience, dit-il mélancoliquement ; il n'attendra plus longtemps.

Puis, avec une admirable force de caractère, il parla à son entourage de l'urgence qu'il y avait pour lui de prendre ses dernières dispositions. *Le 15 avril*, il écrivait de sa main cet admirable testament, si plein, tout à la fois, d'affection pour la France, de gratitude pour ses vieux soldats, de magnanimité pour ceux qui l'avaient trahi.

Cejourd'hui, 15 avril 1821, à Longwood, Ile de Sainte-Hélène.

Ceci est mon testament, ou acte de ma volonté dernière.

NAPOLÉON,

I. — Je meurs dans la religion catholique, apostolique et romaine, dans laquelle j'ai suis né il y a plus de cinquante ans.

II. — Je désire que mes cendres reposent sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé.

III — J'ai toujours eu à me louer de ma très chère épouse, l'impératrice Marie-Louise ; je lui conserve jusqu'au dernier moment les plus tendres sentiments. Je la prie de veiller pour garantir mon fils des embûches qui entourent encore son enfance.

IV. — Je recommande à mon fils de ne jamais oublier qu'il est né prince français, et de ne jamais se prêter à être un instrument entre les mains des triumvirs qui oppriment les peuples d'Europe. Il ne doit jamais combattre ni nuire en aucune manière à la France. Il doit adopter ma devise : « Tout pour le peuple français ».

V. — Je meurs prématurément, assassiné par l'oligarchie anglaise et son ministre : le peuple anglais me vengera.

VI. — Les deux fautes si malheureuses des deux invasions de la France, lorsqu'elle avait encore tant de ressources, sont dues aux trahisons de : Marmont, Augereau, Talleyrand et La Fayette. Je leur pardonne ! Puisse la postérité française leur pardonner comme moi !

VII. — Je remercie ma bonne et très excellente mère, le cardinal Fesch, mes frères et sœurs, Joseph, Lucien, Jérôme, Pauline, Caroline, Julie, Hortense, Catherine, Eugène, de l'intérêt qu'ils m'ont conservé. Je pardonne à Louis le libelle qu'il a publié en 1820. Il est plein d'assertions fausses et de pièces falsifiées.

Je lègue à mon fils, etc.

Le 19 avril, une amélioration se produisit : on l'en félicitait.

— Ne vous y trompez pas, dit-il, c'est au contraire la fin qui approche.

Il ajouta :

— Quand je serai mort, chacun de vous aura la satisfaction de retourner en Europe ; vous reverrez vos parents, vos amis, la France ! Moi, je retrouverai mes braves aux Champs Elysées (hantant la voix) : Kléber, Desaix, Bessières, Duroc, Lannes, Murat, Masséna, Berthier ; tous viendront à ma rencontre ; nous causerons de nos guerres avec les Scipion, les Annibal, les César, les Frédéric... à moins, ajouta-t-il en souriant, qu'on n'ait peur là-haut de voir tant de guerriers ensemble.

Et comme le médecin anglais entrait à ce moment, l'Empereur, passant soudain à une agitation croissante, l'interpella brusquement, disant à Bertrand de traduire ses paroles sans omettre un seul mot.

— J'étais venu m'asseoir au foyer du peuple britannique ; j'attendais une loyale hospitalité ; vous m'avez donné des fers. C'est votre ministère qui a choisi cet affreux rocher où je consume en trois années la vie des Européens, pour y achever la plus indigne, pas une horreur dont vous ne vous soyez fait une joie de m'abreuver. Les plus simples communications de famille, celles même qu'on n'a jamais interdites à personne, vous les avez refusées. Vous n'avez laissé arriver jusqu'à moi aucune nouvelle, aucun papier d'Europe ; ma femme, mon fils même, n'ont plus rien pour moi... Dans cette île inhospitalière vous n'avez donné pour demeure l'endroit le moins fait pour être habité, celui où le climat meurtrier du tropique se fait le mieux sentir ; il m'a fallu me renfermer entre quatre cloisons, dans un air malsain, moi qui parcourais à cheval toute l'Europe !

Tendant le bras d'un air prophétique :

— Souvent sur ces affreux rochers, poursuivit-il, privé des mots e manquant de tout, je lègue l'opprobre et l'horreur de ma mort à la famille royale d'Angleterre !

L'Empereur s'évanouit en prononçant ces derniers mots. Jusqu'au 26 avril, Napoléon dicta, puis remplaça de sa main les différentes codicilles qui complétaient ses dispositions testamentaires, recherchant dans les coins les plus reculés de sa mémoire, pendant qu'il en était encore le maître, les noms de tous les hommes qui l'avaient servi, pour récompenser ou doter, parmi eux, les meilleurs qu'il avait laissés au banquier Laffitte, à Marie Louise et aux différentes Maisons,

j'entends rester, en ami sincère de l'agriculture, décidé à sauvegarder, aider, seconder notre Syndicat, toutes les fois qu'il s'agira de faire respecter devant les juridictions répressives les cultures, la propriété rurale et d'assurer la rigoureuse répression des fraudes alimentaires. (Applaudissements).

Vos applaudissements me prouvent, Messieurs, que je touche ici à un point qui vous préoccupe tous à bon droit. C'est uniquement l'importance que vous attachez avec raison à cette question vitale pour notre île qui m'a, en quelque manière, incité à parler devant vous. C'est la raison de mon intervention ; ce sera aussi mon excuse.

Messieurs, depuis de longues années, de hauts Magistrats de la Cour de Bastia ont appelé l'attention des Corps judiciaires et de l'opinion publique sur le peu de respect d'où est environnée dans ce ressort la propriété paysanne. Déjà, en 1879, M. Limpérani, alors procureur général, s'adressait à ses substituts une circulaire qui est encore d'actualité. Ses successeurs ont tous envoyé des instructions énergiques aux parquets de Corse dans le même ordre d'idées. Tout récemment, la Fédération des Associations agricoles de la Corse, reprenant la même pensée, a émis à ce sujet un vœu très intéressant qui a été officiellement porté à la connaissance des magistrats insulaires et dont ils tiendront, j'en suis convaincu, le plus grand compte. (Approbations).

Tandis en effet que dans d'autres départements, les rares contraventions rurales que l'on relève, sont le fait direct de l'homme ayant, par suite, des conséquences moins dommageables, en Corse elles proviennent le plus souvent de troupeaux nombreux, surtout de chèvres (l'espèce la plus nuisible) introduits intentionnellement dans les propriétés d'autrui et y causant de grands ravages. C'est la dévastation de résultes presque sûrs.

Je crois, Messieurs, pouvoir affirmer que le Parquet de Bastia ne néglige point cette partie essentielle du service policiaire. Nous demandons et nous obtenons la plupart du temps devant le tribunal correctionnel des condamnations à l'emprisonnement contre les dévastateurs de récoltes et il est agréable de constater que le Tribunal se montre particulièrement sévère à l'égard des récidivistes incorrigibles. (Vifs applaudissements).

Certes, beaucoup de contraventions rurales échappent à sa compétence et ne relèvent que des tribunaux de simple police. Il est à souhaiter que nos magistrats cantonnaux, qui vivent au milieu de nos populations rurales, qui en voient les souffrances et en connaissent les besoins, se montrent fermes dans la répression. (Applaudissements), qu'ils ne reculent pas le cas échéant devant l'application d'une peine corporelle en cas de récidive et même lorsque la gravité des contraventions le comporte. Je puis également vous donner la certitude que le service des contraintes par corps est rigoureusement exécuté, et que les seules réductions de la durée de l'emprisonnement par contraintes sont également motivées par l'indigence ou l'âge des contrevenants.

En ce qui concerne la répression des fraudes alimentaires, je souhaite, à mon tour, qu'un laboratoire d'analyses soit créé en Corse de façon à rendre les prélèvements plus fréquents, les analyses plus faciles et la répression plus sûre. (Applaudissements).

Avant de terminer, Messieurs, qu'il me soit permis de saluer respectueusement le Magistrat éminent, le grand Patriote, qui, aidé par le sympathique et très dévoué Secrétaire général du Syndicat, M. Donati, ainsi que par les membres de la Chambre Syndicale, met depuis plusieurs années sa brillante intelligence, ses connaissances étendues, l'heureuse activité d'une verte vieillesse au service de la cause agricole, qu'il considère avec beaucoup de raison comme la clef de notre Relèvement économique. Puisse-t-il longtemps encore présider et notre Syndicat et la Fédération des Associations agricoles de la Corse qu'il a si puissamment contribué à fonder ! (Applaudissements).

Je lève mon verre à la santé de M. le Premier Président Grass, à celle de M. le Sous-Préfet Bordeaux-Desbarres qui a voulu nous servir le Gouvernement de la République à cette fête de l'Agriculture, non seulement par sa présence, mais aussi par son excellent discours que nous avons écouté avec le plus grand plaisir.

Je bois à la santé des membres du Syndicat, et à la prospérité durable de l'Agriculture Corse, source de richesse de bien-être et d'indépendance. (Applaudissements prolongés).

SOCIETES & SYNDICATS

ASSISTANCE PUBLIQUE. — MM. les membres de l'Assistance publique sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu mercredi 31, à 8 heures et demie du soir, en son local ordinaire.

PINO

Madame Eléonore Agustini

Lundi matin, au moment où les occupations journalières de la campagne avaient déjà repris la plupart des habitants du paisible et coquet village de Pino, une nouvelle, aussi inattendue que douloureuse, circula de bouche en bouche, laissant sur son funèbre passage une indicible impression de tristesse. Mme Eléonore Agustini, la bienfaitrice aimée et respectée, qu'on savait légèrement souffrante, mais non point en danger de mort, venait de s'éteindre subitement, dans un dernier sourire adressé à sa fille et à son gendre, Mme et M. Antoine Leandri, qui se trouvaient seuls à son chevet.

La surprise et la consternation jetées par cet affreux événement au sein de la population de Pino disaient éloquemment combien cette perte était péniblement ressentie et combien chacun, dans son for intérieur, en mesurait toute l'étendue.

Les pauvres, pour lesquels Mme Agustini n'avait cessé, durant sa belle existence, d'entretenir des sentiments qui, à tout moment, se traduisaient par une vive et touchante sollicitude, donnaient unanimement libre cours à leur désolation et pleuraient avec une visible sincérité celle qui avait été pour eux une véritable mère.

En dehors des nobles vertus de générosité qui constituaient un côté du beau caractère de Mme Agustini, et dont on regrettait vivement la disparition définitive, tout le monde considérait aussi avec une profonde émotion la fin soudaine de cette femme de tête qui avait laissé à tous ceux qui avaient eu la bonne fortune de l'approcher l'impression la plus heureuse et le souvenir le plus agréable.

En effet, Mme Agustini, en même temps qu'une épouse incomparable et une mère aimante et dévouée, entourant ses filles et ses gendres d'une tendresse vigilante, avait été une femme douée d'un esprit très cultivé et d'une intelligence grandement ouverte.

Aussi, à ses obsèques, qui ont été célébrées vendredi dernier, à Pino, et qui ont revêtu le caractère d'une imposante manifestation de sympathie, se pressait, profondément recueillie, la population toute entière de la commune, considérablement accrue d'une affluence énorme de parents et d'amis venus de tous les points du Cap-Corse.

La levée du corps a eu lieu à 9 heures du matin. La Société philharmonique de Luri, à la tête de laquelle se trouvait son très aimable président, M. Chatillon, avait tenu, de son côté, à offrir spontanément son concours en cette bien triste circonstance, et à apporter, dans son deuil, à la famille affligée, une marque évidente de toute sa sympathie. Pendant le parcours effectué de la maison Agustini à l'église paroissiale, des marches funèbres d'un effet très saisissant ont été exécutées avec une maestria digne de tous les éloges et une émotion vraiment communicative.

A l'église, les exercices religieux eurent lieu avec une pompe impressionnante à laquelle on n'était guère habitué, et furent entrecoupés tantôt par le *Champ de repos de Blezer*, tantôt par *Notre-Dame de Paris de E. Marie*, et par divers autres morceaux non moins émouvants que la musique infatigable exécutait au milieu du recueillement général.

Le deuil était représenté par M. Antoine Leandri, avocat, docteur en droit, et M. Franceschi, capitaine-adjudant-major, chevalier de la Légion d'honneur, tous deux gendres de Mme Agustini. Venaient ensuite, brisées par la douleur, Mesdames Leandri et Franceschi, qu'accompagnaient leurs cousines, Mme le docteur Dominici et Mlles Franceschi, d'Ersa.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. J. Franceschi, conseiller général, maire de Luri; Félix Blasini, maire de Pino; Grégoire Stresina, maire d'Ersa; Palmieri, maire de Centuri; François Semidei, rentier, et Césaire Dominici, adjoint municipal d'Ersa.

Après l'absoute, quatre discours, que nous nous faisons un devoir de publier in-extenso, ont été successivement prononcés sur le parvis de l'église, par M. l'abbé Silvagnoli, curé de Pino; Mlle Mariani, institutrice, M. Félix Blasini, maire; et M. Pietrini, instituteur.

A Mesdames Leandri et Franceschi, à François Tommasi, de Trinidad, frère de Mme Agustini, le *Petit Bastiais* adresse, en cette bien pénible circonstance, l'expression émue de sa respectueuse et douloureuse sympathie.

Discours de M. Silvagnoli, curé

Messieurs,

Je marquerais à un devoir, si je ne saluais d'un dernier hommage la dépouille de celle qui m'honorait d'une vive sympathie, et si je ne traduisais publiquement les sentiments de louanges et de regrets dont sont remplis l'esprit et le cœur de cette bonne population de Pino et de cette foule imposante de parents et d'amis venus de près et de loin pour honorer la Dame d'élite que nous pleurons.

L'Eglise, cette tendre mère, qui prend le chrétien au berceau et le conduit au tombeau, en le soutenant de ses grâces dans les dures épreuves de la vie, a toujours eu dans Mme Eléonore Agustini née Tommasi une fille dévouée, soumise et reconnaissante, et c'est ainsi, qu'après avoir fait monter jusqu'au ciel ses chants de deuil et ses plaintives mélodies; après avoir embaumé ce corps, que Dieu glorifiera un jour, de ses larmes et de ses prières, elle revendique, par ma bouche, l'honneur de cette existence, qui lui appartient en entier, et qui, après avoir été longtemps l'objet de nos admirations, l'est, aujourd'hui, de nos tristesses et de nos pleurs.

Messieurs, je n'ai qu'à prononcer le nom de Mme Eléonore Agustini pour tirer des larmes de vos yeux et pour exciter dans vos cœurs des regrets amers pour une si grande perte.

Un de nos illustres paroissiens me disait récemment : « Mme Agustini est une figure à Pino et sa disparition sera vivement ressentie par le pays. »

En effet, Mme Agustini a toujours été une grande et noble figure.

Elevée à l'école de Mme Anne Tommasi, sa mère, dont on se plaît encore, dans ce pays, à rappeler favorablement le souvenir, et dont la piété, la vertu et le talent ont été toute leur vie sa mort, par un de mes regrettés prédécesseurs.

Mme Agustini, suivant la maxime de l'Evangile : « Qu'un bon arbre ne peut pas donner de mauvais fruits, » avait hérité de sa mère toutes ces vertus, et les avait, si c'est possible, même accrues au contact de cet homme éminent, M. François-André Agustini, qu'elle avait choisi comme époux et dont nous regrettons toujours la perte.

Epouse vertueuse, elle a connu les joies et les amertumes de la maternité. Elle pressentit, jusqu'au sacrifice, l'amour pour ses filles, qu'elle a eu la joie de voir alliées l'une, à ce vaillant champion des nobles causes, M. Antoine Leandri, l'autre, à ce brillant officier de notre armée nationale, M. le capitaine adjudant major Franceschi, chevalier de la Légion d'honneur, lesquels, tous deux, lui restaient, avec leurs, cette tendresse dont elle les comblait et qui sont en ce moment étreints par la plus poignante douleur.

Mais, comme il n'y a pas de roses sans épines, à côté de ces joies, elle a eu des amertumes bien navrantes dans la perte de ses garçons.

Souvent, dans ses entretiens, elle me faisait part de ses chagrins, qu'elle cachait généreusement à ses filles pour ne pas les contrister; souvent, comme le Christ du haut de la Croix elle poussait son : *Eli, Eli, lamma Sabacthani* : « Seigneur, pourquoi m'avez-vous abandonnée !... » Mais, en ressaisissant aussitôt, elle prenait dans sa foi sa force de résignation, et, comme le Christ elle ajoutait : *Fiat voluntas tua.*

C'est cette grande figure de tendresse maternelle et de foi vive qui disparaît aujourd'hui; mais elle ne disparaît pas entièrement, car ses œuvres lui survivent si la bonne : *Laudant eum in portis opera ejus.* Oui, le souvenir de ses œuvres ne périra pas et restera surtout vivace dans l'esprit de ceux qui en ont bénéficié. C'est de ce chef surtout, que sa mort sera vivement ressentie dans ce village. Elle le sera par moi, Curé, qui trouvais en Mme Agustini une source intarissable pour mes œuvres paroissiales et religieuses : elle le sera, au plus haut point, par les pauvres qui perdent, en elle, leur plus constant soutien.

Que de misères elle a soulagées !... A combien de mêres de famille elle a procuré cette ouverture lucrative qu'elles devaient, à leur tour, partager avec leurs enfants !... Elle n'ambitionnait pas plus tôt qu'une femme active, dans les angoisses de la maladie et de la misère qu'aussitôt elle pourvoyait aux principales nécessités. Que de ruines aussi, elle a empêchées ou réparées d'un étonnant, « ignorant sa main droite ce que faisait sa main gauche ! »

Ah ! mes chers pauvres, ne vous contentez pas de ces larmes du dernier jour, sur la dépouille mortelle de votre bienfaitrice, mais continuez lui votre reconnaissance en adressant à Dieu de ferventes prières pour sa gloire éternelle. Priez et ayez confiance. Les nobles sentiments qui animent ses filles Mesdames Leandri et Franceschi me font espérer que vous ne serez pas délaissés.

Et vous tous, Messieurs, ayons le culte du souvenir. Madame Agustini est la figure de cette femme forte dont parle l'Ecriture, qui paraît de loin en loin, et que la Providence propose à l'édification des fidèles. Marchons sur les traces de ces modèles, sous la garde des vertus de foi, d'espérance et de charité !...

Ces vertus qui ont fait de Madame Agustini une brillante figure sur la terre, en feront sans doute une bienheureuse dans le Ciel.

Et vous, Madame Leandri et Madame Franceschi, vous que les sanglots suffoquent en ce moment, versez votre tribut de larmes sur la dépouille de votre Chère Disparue ; vos larmes sont légitimes, car votre perte est au-dessus de toute expression. Mais, s'il est possible de donner un témoin à votre douleur, trouvez le dans l'explosion unanime d'autres regrets, de respectueuse et douloureuse sympathie que votre perte a soulevée dans le village et au loin, trouvez-le surtout dans cette idée, qu'ainsi que celle des justes, la mémoire de votre inoubliable mère est en bénédiction auprès de Dieu et des hommes.

C'est donc dans l'expression de notre foi que nous devons dire, non adieu, mais au revoir, Madame Agustini, dans le Saint Paradis.

Discours de Mlle Josepha Mariani, Institutrice à Pino

Une voix beaucoup plus autorisée que la mienne vient de vous dire ce que fut la vie de Mme Agustini.

Permettez moi de m'incliner, avec une profonde émotion de tristesse, devant ce lugubre cercueil et d'adresser un dernier adieu à celle que nous pleurons aujourd'hui.

La fatale et lamentable nouvelle de la mort de Mme Agustini occasionne à Pino un deuil général.

Les malheureux pleurent la main qui leur fut secourable, le cœur généreux et bon qui leur fut toujours ouvert, la bienfaitrice discrète qui jamais ne les rebuta.

Et les amis... ceux qui ont pu apprécier les solides qualités de ce cœur aimant et serviable, qui ont été pris par cette atmosphère affectueuse qui semblait émaner d'elle, par l'ardeur entraînante de sa conversation toujours choisie, son exquise amabilité, sa bonté charmante qui n'eut point de pareille et son inaltérable bonne humeur, ceux là, ceux qu'l l'aimaient, — car on ne pouvait l'approcher sans l'aimer d'une affection profondément sûre — ceux-là pleurent, pleurent l'être cher et regretté et en garderont longtemps le souvenir vivace.

Et vous, Mme et M. Leandri, pour qui la perte cruelle que vous venez d'éprouver fait un vide immense, impossible à combler ; et Mme et M. Franceschi, qui n'avez pu avoir la consolation d'assister aux derniers moments de notre chère disparue, puisent l'atmosphère de regrets bien sincères dont vous êtes entourés, et les sympathies attristées des parents et des amis qui, nombreux, pleurent avec vous, être un adoucissement à votre douleur.

Et vous, Mme Agustini, que l'amour et la sollicitude de vos enfants que tant vous affectionniez n'ont pu arracher à l'impitoyable faucheuse, agréez la très respectueuse et bien triste hommage de mon éternel souvenir.

Discours de M. Félix Blasini, maire

Mesdames, Messieurs,

Qu'il me soit permis, au nom de la population de Pino, profondément et douloureusement recueillie autour de ce cercueil, d'apporter un pieux et public hommage à la mémoire de Mme Agustini, que la mort brutale vient de frapper alors qu'on le soupçonnait le moins.

L'impression de poignante douleur que chacun de nous a ressentie au moment où, comme une traînée de poudre, se répandit la nouvelle de cet événement aussi cruel qu'inopiné, explique suffisamment en quelle haute considération, en quelle respectueuse estime, les habitants de cette commune — qui d'ordinaire n'agrée assez froidement la manifestation de leur gratitude — avaient placés cette femme de bien qui disparaît aujourd'hui.

Avec Mme Eléonore Agustini s'éteignit une belle et digne figure locale, qu'on avait l'habitude d'aimer et de vénérer et dont le nom symbolisait l'honneur et la vertu.

Douée d'une rare culture intellectuelle, heureux effet d'une éducation très soignée, Mme Agustini appartenait à l'une des plus anciennes familles de la région du Cap-Corse, dont la noble ascendance au bien public s'est, en plus d'une circonstance, fortement affirmée. Certains établissements religieux, qui eurent si gracieusement notre Commune, portent, entre autres choses, la durable empreinte de cette sublime générosité.

D'un caractère alerte, et animé d'une flamme ardente et pétillante d'un commerce agréable et, d'une finesse exquise, Mme Agustini apportait sans cesse dans ses rapports, mêlé à une simplicité touchante, le charme qui séduit et qui captive. Et, chose merveilleuse, ni l'âge, ni la fatigue, ni les amertumes amestumes de la vie n'avaient réussi, à aucun moment, à altérer la fraîcheur et la grâce de cet esprit brillant et aimable.

Son intelligence largement ouverte, ses connaissances très étendues qui lui permettaient, à l'occasion, d'aborder avec aisance n'importe quel sujet d'art et de littérature, fournissaient, à qui l'approchait, l'impression d'une organisation d'élite d'un entendement et admirablement constituée.

Ajoutez à cela, de la profondeur et de la netteté dans les idées et les raisonnements, invariablement frappés au coin du bon sens, une activité toujours agissante et cherchant à la moindre sollicitation, une conception prompte et précise de tous ses devoirs, et vous aurez, dans la plus belle acception du mot, le type remarquable d'une femme d'élite.

Mais, en dehors de ces qualités qui, en somme, n'étaient pour elle qu'une riche parure, appréciée à sa juste valeur, Mme Agustini possédait aussi et par dessus tout le don naturel, où vraiment apparaît l'âme de la femme : un cœur tendre et délicat.

La bonté ! voilà le trait essentiellement caractéristique de Mme Agustini. Cette vertu, dont elle ne tira jamais orgueil, elle la pratiqua, secondée par la fortune qui ne l'avait pas oubliée, dans toute sa beauté et sans discontinuité. L'ange de la charité l'avait effleurée de son aile. Sa main généreuse et toujours tendue, cette main à présent glacée, toutes les fois que quelque pénible occasion survenait, frappait discrètement à la porte de la chaumière, où la souffrance avait pénétré et, dans un geste inexprimable, apportait un peu de consolation, un peu de soulagement.

« Bonne, riche, l'aumône est sœur de la prière. »

Ce fut là, la magnifique devise de Mme Agustini, devise qu'elle observa religieusement et dont elle ne se départit jamais.

Aujourd'hui tout est fini. Celle que, dans une touchante parole, on désignait communément de la douce et respectueuse appellation de « la Signora » s'est éteinte et repose dans la paix éternelle, pleurée des humbles, pleurée de tous.

La désolation a envahi son foyer, et l'atmosphère familiale, qu'en somme circonstance elle ne troublait, est à présent lourde de douleur.

Vers Mesdames Leandri et Franceschi, ses filles, constants objets de sa plus vive tendresse et, en cette heure affreuse, déchirées par l'angoisse la plus pénible, vers ses gendres, vers l'officier ici-présent comme vers le maître brillant qui jamais ne recula devant le feu mais qui aujourd'hui plie sous l'affliction, vers ce frère, que des affaires d'une haute importance retiennent depuis si longtemps dans l'île de Trinidad et dont le prochain retour aurait comblé de joie la mère qui l'adorait, tournons notre pensée émue et adressons-leur, à tous, dans le deuil immense qui les frappe, l'expression de notre bien douloureuse sympathie.

Et vous, Madame Agustini, reposez en paix et recevez notre suprême adieu.

Discours de M. Antoine-Jean Pietrini, Instituteur à Pino

Mesdames, Messieurs,

C'est le cœur serré et l'âme profondément troublée que je m'incline devant ce cercueil.

C'est qu'il contient les restes d'une femme digne à tous les égards de notre respect, de notre admiration et de nos bien vifs regrets.

Ce qu'elle fut, ni-je besoin de vous le dire et ne le pourrais-je d'ailleurs comme je le voudrais ?

Son nom n'est-il pas inscrit en lettres d'or dans les annales de Pino ? Ce nom n'évoque-t il pas en vos âmes toutes les sublimes vertus ? N'est-il pas synonyme de bonté, de générosité, d'amour inépuisable, de dévouement sans bornes ?

Ah ! je suis sûr que vous sentez mieux que je ne saurais le dire l'étendue de la perte que nous faisons.

C'est Mme Agustini qui s'en va, c'est la mère des pauvres qui nous quitte !

Les pauvres ! ils sont là, les pauvres, l'angoisse les étreint et ils crieraient bien volontiers leur profonde affliction. Je me fais leur interprète et je la dis pour eux : Madame, agréez l'hommage suprême de la douleur de ceux dont vous avez tant de fois soulagé la misère.

Vous savez tous, Messieurs, combien Mme Agustini fut accessible à ceux qui souffraient. Vous savez avec quelle profusion elle secourait. Quelque discrétion qu'elle ait mise dans l'accomplissement de ce devoir, nul n'ignore combien elle posait au plus haut degré l'amour des déshérités. Le bien qu'elle a fait suffirait à remplir et à honorer plusieurs vies entières.

J'entends s'élever autour de moi un concert de bénédictions. C'est l'orphelin, c'est la veuve, ce sont les misérables qui chantent l'hymne de reconnaissance.

Puis-ma voix à celle des malheureux et avec eux je dis : Madame, notre amitié en ciel veillera précieusement autour de votre tombeau.

Mme Agustini ne fut pas seulement un être essentiellement charitable ; elle fut unie femme accomplie dont les charmes agissait sur tous ceux qui avaient le bonheur de l'approcher.

Appartenant à une des familles les plus considérables du Cap, elle avait pu recevoir une éducation complète et l'on s'instruisait à l'entendre causer.

Esprit fin et délicat, doublé d'une raison droite et sûre, Mme Agustini pouvait discourir sur tous les sujets et elle le faisait avec une rare distinction.

Ses amis pourront-ils jamais oublier l'accueil charmant qu'elle savait leur réserver ? Comme on se sentait vite pris par cette bonne grâce, ce tact si délicat, ces façons si douces et si simples dont elle avait le secret !

Frappée dans ses plus chères affections par la perte d'un époux bien-aimé, elle s'était pour ainsi dire retirée du monde.

Elle partageait son temps entre ses souvenirs, les bonnes œuvres et sa chère famille.

Qui combien elle fut admirable dans l'accomplissement de ses devoirs de mère ! quelle tendre sollicitude pour ses deux filles qu'elle idolâtrait. Quel sincère attachement aussi pour M. Leandri et pour M. Franceschi. Que de soins, que d'attentions délicates pour assurer à chacun la plus forte somme de bonheur !

Où donc est-elle cette tendre mère ? A-t-elle fait le doux accueil habituel à la fille chérie qui vient de loin ?

Hélas ! elle n'est plus, et si deux de ses chers enfants ont pu voir son dernier regard et recueillir sa dernière pensée, cette suprême consolation a été refusée aux autres. Ceux-là souffrent doublement.

Je m'en voudrais, Mme et M. Leandri, Mme et M. Franceschi, si j'essayais seulement d'arrêter vos pleurs par des paroles banales. Les fortes douleurs sont inconsolables et les sympathies attristées ne peuvent tarir les larmes. Qu'il me soit permis cependant de vous dire que l'affection et le souvenir créent aux morts une seconde vie. Vous croirez revoir l'âme d'élite, l'être cher qui disparaît, en entendant rappeler ses bonheurs bienfaits. L'existence passe, les œuvres restent, et les œuvres c'est encore la vie.

Nous pleurons avec vous et comme vous nous souviendrons.

TRAGIQUE ACCIDENT

Un accident, aussi triste qu'inattendu, mettait en émoi hier matin, vers 8 heures, le populeux quartier de la Fontaine Neuve.

Mme Assomption A..., l'épouse d'un de nos excellents concitoyens, qui habite au 3e étage de l'immeuble portant le N° 1 de la place de la Fontaine Neuve, venait de tomber accidentellement de sa fenêtre, devant le N° 1 de la rue des Terrasses.

Appartenant à une famille aisée, entourée de l'affection la plus tendre de son mari et de ses parents, ainsi que de l'estime de tous ceux qui l'approchaient, Mme A... ne doit sa mort qu'à un fatal accident, car toute idée de suicide doit être écartée.

Lundi soir, à la veillée, entourée de ses neveux, elle avait passé une agréable soirée, égayant la conversation de ses propos et ne se doutant pas que la mort était si proche.

Hier matin, vers 7 heures, après avoir causé longuement avec sa sœur qu'elle avait chargée d'acheter des provisions pour le déjeuner, et avec son mari qu'elle laissa dans le corridor, Mme A... pénètra dans la salle à manger et s'approcha de la fenêtre. Prise sans doute d'un éblouissement, la malheureuse fut précipitée dans le vide et alla s'abattre sur le sol, où de nombreux voisins se portèrent à son secours, mais tous les soins furent inutiles, elle avait cessé de vivre.

Le docteur Guerrieri, appelé en toute hâte par la famille, ne put que constater la mort, qui avait été occasionnée par une fracture du crâne.

Mme A... Assomption était âgée de 61 ans ; elle n'avait pas d'enfants.

Les nombreux parents et amis de M. A. s'empressèrent d'accourir pour lui témoigner toutes leurs respectueuses sympathies et lui présenter leurs condoléances.

Nous adressons à notre tour à cette famille si cruellement éprouvée nos affectueuses condoléances.

Petite Gazette

Nouvelles maritimes

M. Lacoste, administrateur de l'inscription maritime de 1re classe à Oran, est appelé à continuer ses services à Bastia, en remplacement de M. Bernard, désigné pour diriger le quartier de Port-Vendres.

Avis

M. Lavie s'engage à remettre mille francs à la personne qui lui remettra ses titres volés : dix obligations de 500 francs de Crédit Foncier, six Russes de 500 francs et une Russe de 2500 fr. et à garder le secret le plus absolu sur la personne qui les lui remettra.

Erratum

Il a été omis dans l'avis de décès Dominique Dominici les familles Giovanni et Chassonnet, de Constantine et Paizzi, de Patrimonio.

On demande

A louer une chambre avec salon.

S'adresser pour renseignements aux bureaux du *Petit Bastiais*.

THÉATRE MUNICIPAL

Direction CHELESCHI

Ce soir à 8 heures et demie

HERNANI

Opéra en 4 actes de Verdi

Bureau de location chez M. Poggi, coiffeur.

AVIS DE DÉCÈS

M. Louis Airola ;

Mme et M. Vincent Merlino et leurs enfants ;

Mme et M. Jean Guagnini et leurs enfants ;

Mme et M. Noël Poggioli et leurs enfants ;

Mme et M. Nicolas Airola, capitaine en retraite, et leurs enfants ;

M. et Mme Joseph Airola et leurs enfants ;

M. et Mme Dominique Airola et leur fils ;

Mme veuve Cagnoni, née Airola, et ses enfants ;

M. et Mme Severini, née Airola, et leurs enfants ;

Mme veuve Bonno et ses enfants ;

Les familles André Airola, de Saint-Florent ; Nicolas Airola, d'Ile Rousse ; Frivoli, Dupolo, Olivieri, Benigni, Fornelli, Laurent et Joseph Sanguinetti ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME ASSOMPTION AIROLA

Née CARBONI

leur épouse, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée dans la 61e année de son âge, et les prient d'assister à ses obsèques purement civiles qui auront lieu aujourd'hui mercredi, à 4 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Fontaine Neuve, 1.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

M. et Mme Jacques Viale et leurs enfants ;

M. et Mme Pierre Bodoy et leurs enfants ;

M. Xavier Paoli, officier de la Légion d'honneur, Mme Paoli et leurs enfants ;

Mme veuve Médéro ; Mme veuve Julien Viale et ses enfants ;

M. Nicolas Bodoy, avocat-défenseur, Mme Nicolas Bodoy et leurs enfants ;

Les familles Viale, docteur Alessandrini, Vittini, Zuani, Lacotte, Carrega, Righetti ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME VEUVE IGNACE VIALE

Née MAURY

leur mère, belle-mère, grand'mère, belle-sœur, tante et cousine, décédée le 30 janvier, dans la 77e année de son âge, munie des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu jeudi, 1er février, à dix heures du matin.

Maison mortuaire, Place Saint-Nicolas, 9.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Mme veuve Paul Carattini, née Vecchini, et sa fille ;

Mme veuve Marie Vecchini ;

M. Jean Valère Carattini ;

M. et Mme Simon Alessandrini et leurs enfants ;

Mme Anne-Marie Carattini et ses enfants ;

M. Antoine Vecchini, receveur des postes et télégraphes à Calacuccia ;

Mlle Rosalie Vecchini ;

Mme Françoise Vecchini ;

M. et Mme Toussaint Vecchini et leur fils ;

M. et Mme Jacques Vecchini et leurs enfants ;

M. Antoine-Toussaint Vecchini ;

M. et Mme François Franceschi et leurs enfants ;

M. et Mme Antoine Olivieri et leurs enfants ;

M. et Mme Jean Vecchini ;

M. Antoine Crescioni et sa famille ;

M. et Mme Marcantetti et leurs enfants ;

M. et Mme François Vecchini et leurs enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR PAUL CARATINI

Capitaine-Marin

décédé à Bastia, le 30 janvier 1912, à l'âge de 64 ans.

La levée du corps sera faite jeudi, 1er février, à 6 heures et demie du matin. Le corps sera transporté à Luri où auront lieu les funérailles. L'inhumation sera faite dans le caveau familial.

Les familles Gualtella, Bergeras, Albertini Joseph-Marie ;

Ont la douleur de faire part aux parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR ANGE GUALTELLA

Vigneron

décédé à Bastia, à l'âge de 53 ans, et les prient de vouloir bien assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui mercredi, à 4 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Sainte Elisabeth, 20, près de l'Orphelinat du Bon Pasteur.

M. et Mme Augustin Morri et leurs enfants ; M. André Morri ; M. et Mme J.-B. Morri et leurs enfants ; M. et Mme Joseph Morri et leurs enfants ; M. et Mme Pascal Gualtella et leurs enfants ; M. et Mme François Tho ; M. Pierre Fusella et sa fille ; M. Noël Graziarola ; M. et Mme Dominique Sanguinetti et leurs enfants ; M. et Mme Noël Solari et leurs enfants ; Mme veuve Giorgi et ses enfants ; M. Bruno Gualtella et ses enfants ; M. Antoine Marola et ses enfants ; Mme veuve Catherine Franceschi et ses enfants ; Mme veuve Joséphine Franceschi et ses enfants ; M. et Mme Flamini ; et leurs enfants ; M. et Mme François Tavanari, de Cannes ; Mlle Catherine Figarella ; Mme veuve Julie Jolivet et ses enfants ; Mme veuve Ceretti et ses enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME VEUVE ASSOMPTION MORRI

leur mère, belle-mère, grand'mère, sœur et tante, décédée à Bastia, le 30 janvier 1912, à l'âge de 59 ans, et les prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui mercredi, à 2 heures et demie de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 9, rue du Môle.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Nos Dépêches

Mouvement Judiciaire

Paris, 30 janvier.

M. Lecq, président du Tribunal civil de Sartène, est nommé président du Tribunal civil de Bastia.

M. Nivaggioli, juge d'instruction à Corte, est nommé président du Tribunal civil de Sartène.

M. Lortora, juge suppléant rétribué à Sartène, est nommé juge à Corte.

AJACCIO

LES FÊTES

EN L'HONNEUR

du Croiseur-Ecole hollandais

Ajaccio, 30 janvier.

Les réjouissances populaires organisées par le Comité des Fêtes d'Ajaccio en l'honneur de l'équipage du croiseur-école hollandais *Hummerch*, ont commencé ce soir au milieu de l'enthousiasme général de la population.

A cinq heures, un apéritif de gala a été servi au Grand Café Napoléon, en l'honneur des officiers du croiseur hollandais.

Une foule nombreuse se pressait sur la terrasse et à l'intérieur du café, ainsi que sur le boulevard et c'est au milieu d'une interminable ovation que M. Lamy, de l'Opéra de Marseille, un drapeau tricolore à la main, attaqua l'*Hymne National hollandais*.

L'assistance, vivement émue, écoute debout le chant patriotique de la Hollande, qui est immédiatement suivi de la *Marseillaise* que M. Lamy exécute, au milieu des applaudissements frénétiques, un drapeau hollandais à la main.

Le ténor du Café Napoléon chante l'*Hymne à la Corse*, qui est très applaudi, et des sélections d'opéras sont ensuite interprétées par l'orchestre de l'établissement.

La Retraite aux flambeaux

A 8 heures et demie, une belle retraite aux flambeaux a parcouru les différentes rues de la ville.

Sur tout le parcours c'est un enthousiasme délirant.

Les fenêtres sont illuminées, et au milieu des morceaux entraînants de notre musique municipale, garnie des tambours et clairons de la troupe, des cris se font entendre : « Vive la Hollande ! Vive la France ! »

Le Concert

A 9 heures, la retraite arrive sur la place du Diamant, où a eu lieu un concert.

Les matelots hollandais sont l'objet d'une longue acclamation. La foule, enthousiasmée, ne cesse d'acclamer le commandant Godhart, les officiers et tout l'équipage du *Jacob van James Hamsberch*.

Le Bal public

La fête est clôturée par un bal populaire qui obtient un immense succès et qui se termine vers 11 heures du soir, pendant qu'une dernière ovation est faite aux matelots hollandais.

Les Fêtes de demain

Les fêtes données en l'honneur de l'équipage du croiseur école hollandais, se poursuivront pendant la journée de demain.

En cette occasion, M. le Préfet de la Corse, vient de donner vacances à toutes les écoles d'Ajaccio.

Les diverses administrations donneront aussi congé à leurs employés.

OLIVESE

Tentative d'Assassinat

Patrete-Bleibtreuse, 30 janvier.

Dimanche soir, vers minuit, les habitants de la commune d'Olivese étaient réveillés par plusieurs détonations d'armes à feu.

Des individus, dont l'identité reste encore inconnue, venaient en effet de tirer trois coups de pistolet contre les gendarmes Renucci et Chaix, qui étaient de patrouille, à la résidence.

L'enquête ouverte par la gendarmerie n'a donné aucun résultat.

Conseil des Ministres

Paris, 30 janvier.

Les Ministres et Sous secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Crédits supplémentaires

Le Conseil autorise d'abord M. Klotz, ministre des Finances, à déposer un projet de crédits supplémentaires de 58 millions pour les opérations militaires au Maroc.

Mouvement judiciaire

M. Briand, garde des Sceaux, soumet à la signature présidentielle un mouvement judiciaire assez étendu.